



HAL
open science

Parcours d'insertion professionnelle de personnes trans migrantes en France

José Ignacio Reyes Serna

► **To cite this version:**

José Ignacio Reyes Serna. Parcours d'insertion professionnelle de personnes trans migrantes en France. Sciences de l'Homme et Société. Université de reims Champagne-Ardenne, 2022. Français. NNT : . tel-04044898

HAL Id: tel-04044898

<https://bnf.hal.science/tel-04044898v1>

Submitted on 26 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE
ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (555)

THÈSE

Pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE
Discipline : SOCIOLOGIE, DEMOGRAPHIE

Présentée et soutenue Choisissez un élément par

José REYES

Le 28 janvier 2022

Parcours d'insertion professionnelle de personnes trans migrantes en France

Thèse dirigée par Mme Nassira HEDJERASSI

Co-dirigée par Mme Djaouidah SEHILI

JURY Choisissez un élément.

M. Cédric FRETIGNE,	Professeure des Universités,	Université Paris Est-Créteil,	Président
Mme Nassira HEDJERASSI,	Professeure des Universités,	Sorbonne université,	Directrice de thèse
Mme Djaouidah SEHILI,	Professeure des Universités,	Université de Reims Champagne-Ardenne,	Co-Directrice de thèse
Mme Nacira GUENIF,	Professeure des Universités,	Université Paris 8,	Rapporteuse
M. Fernando URREA,	Professeur,	Université de Valle (Colombie),	Rapporteur



Remerciements

L'aboutissement de ce manuscrit est le résultat d'un travail collectif auquel plusieurs personnes ont participé. Comme Ulysse dans son retour à Ithaque, j'ai dû faire face pendant de longues années à des cyclopes affamés de mes peurs et à des sirènes qui chantaient mes angoisses. Pour autant, ces jours orageux m'ont appris à naviguer sur les vagues patientes de la persistance et à me laisser chuchoter par les vents de l'humilité.

C'est pourquoi, je voudrais tout d'abord remercier ma directrice, la professeure Nassira Hedjerassi et celle qui a accepté d'assurer la co-direction en fin de processus, la professeure Djaouidah Séhili, je les remercie de m'avoir accompagné·e au long de cet itinéraire intense en émotions et riche en apprentissages. Je suis infiniment reconnaissant·e envers la professeure Nassira Hedjerassi qui, depuis notre première rencontre en 2014 dans une association, m'a guidé·e ces sept années en m'exprimant de la compréhension voire de la complicité, ainsi que de la discipline et de la rigueur. À ses côtés, je ne fus pas seulement un doctorant, mais un médiateur social, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche, un participant aux colloques voire un co-organisateur de colloques internationaux. La professeure Hedjerassi a également été à mes côtés durant la rédaction d'articles que nous avons publiés ensemble, ainsi que pendant ma participation aux séminaires doctoraux organisés par elle-même afin de favoriser les échanges entre elle et ses doctorant·e·s. Je suis également très reconnaissant envers la professeur Séhili d'avoir accepté de m'accompagner durant cette dernière année afin que je puisse terminer la rédaction de mon manuscrit.

J'aimerais remercier les membres du jury d'avoir accepté de me lire ainsi que de m'adresser leurs commentaires et questionnements nécessaires pour continuer à nourrir mes réflexions au niveau professionnel et personnel. Je suis particulièrement reconnaissant envers la professeure Nacira Guénif-Souilamas et le professeur Fernando Urrea d'avoir accepté de rédiger le pré-rapport.

J'aimerais également remercier toute ma famille de m'avoir accompagné·e au cours de cette longue et parfois difficile aventure, et notamment ma mère qui m'a toujours fait confiance en me rappelant le chemin déjà parcouru pour que j'aie le courage de continuer. Je n'aurais jamais pu aboutir sans leur soutien émotionnel et financier.

Je suis très reconnaissant·e envers les personnes qui ont collaboré à cette recherche de m'avoir octroyé une place au sein de leurs vies, pour avoir partagé des morceaux de leurs parcours biographiques, souvent difficiles, mais remplis de satisfactions et de défis. Je remercie tout particulièrement celles avec qui nous avons construit une relation d'amitié au-delà du cadre de la recherche. Merci à Alanis, Alicia, Daniela, Elsa, José-María, Juliana, Katerine, Léa, Lena, Lucero, Mariela, Marina, Marta, Micaela, Milena, Paquita, Priscilla, Rachele, Rachida, Roberta, Serena, Sidney, Sol, Sonia, Vanesa et Yeraldine.

Je voudrais de même remercier les personnes proches, ami·e·s, partenaires et collègues, qui m'ont accompagné·e par leur présence, leurs paroles et leurs commentaires pendant ce long processus. Merci à Beatriz, Ana, Maica, Suomi, Fabrice, Cécile, Miguel H., Miguel B., Fransk, Fabian, Dolores, Winer, Luis Claudio, Benoît, Juliana, Sophie, Gabrielle, Patricio, Elkin, Paul, Milo, Pedro, François, Jessica, Johanna, Keltoum, Lina, Ludo, Fernando, Marlon, Mickaël, Ronal, Dario, Roque, Douglas, Javier, Claudia T., Elcira, Jorge, José H, José P.,

Houffrane, Erika, Renata, Javier, Virginia, Angélica, Michelle, Mady, Almudena, Jairo et Yesid. Et merci aussi à toutes celles et tous ceux qui échapperaient à ma mémoire évanescence.

Je voudrais enfin remercier la France de m'avoir permis de venir sur son sol pour faire un séjour linguistique, ensuite de poursuivre mes études de master et de doctorat, d'enrichir mon parcours professionnel. Je lui serai toujours reconnaissant·e d'avoir bien pris soin de moi lorsque j'en ai eu besoin tout au long de ces douze ans sous son ciel.

Parcours d'insertion professionnelle de personnes trans migrantes en France

Résumé

Cette recherche analyse les parcours d'insertion professionnelle de personnes trans migrantes en France. Si la migration en France avait réduit la situation d'exclusion sociale de personnes trans sud-américaines (par rapport à celle vécue dans leurs pays d'origine), à l'égard de leur accès à la sécurité sociale ainsi qu'à la possibilité d'obtenir des revenus plus importants en exerçant la prostitution, la recherche d'une insertion professionnelle a confronté la plupart d'entre elles à de multiples difficultés du fait de leur méconnaissance de la langue, d'une faible scolarisation et formation, de leur manque d'expériences professionnelles en dehors de la prostitution, mais aussi en raison de leur transidentité, leur situation de handicap pour certaines, leur origine géographique, voire en raison de leur apparence physique. Par ailleurs, bien que la plupart aient la possibilité d'entrer dans un processus d'insertion professionnelle grâce à la régularisation de leur situation administrative, seule une minorité l'entreprenait. C'est pourquoi, cette enquête examine ce qui a conduit certaines migrantes à s'engager dans un processus d'insertion professionnelle. De même cette recherche identifie dans le parcours de la minorité ayant obtenu un emploi, ce qui a favorisé leur insertion professionnelle (ressources accumulées), ce qui a entravé ce processus (imprévisibles rencontrés), et les dispositifs institutionnels et/ou alternatifs y ayant participé. Cette enquête, enfin, analyse les mécanismes déployés par ces migrantes insérées au niveau professionnel afin d'être recrutées, ainsi que leurs expériences professionnelles une fois recrutées.

Mots-clefs : trans, migration, parcours, insertion, formation

Professional integration pathways of migrants trans in France

Abstract

This research analyzes the professional integration pathways of migrant trans in France. Migration to France reduced the situation of social exclusion for South American trans (compared to their situation in their countries of origin), because it provides the access to social security and to the possibility of obtaining higher incomes through prostitution. On the contrary, the search for professional integration confronted most of them with several difficulties caused by the lack of knowledge of the French language, their basic education and training, their minimal of professional experience outside of prostitution, and also because of their trans-identity, their disability situation, their geographical origins, and even due to their physical appearance. In addition, although most South American trans have the possibility of starting a process of professional integration through the regularization of their administrative situation, only a minority was undertaking it. For this reason, the investigation aimed to understand what led some migrants to engage in a process of professional integration. It continues to focus on the path of the minority who obtained a job, observing what favored their professional integration (accumulated resources), what hindered this process (unforeseen:events

encountered), and the institutional or alternative mechanisms that participated in it. Finally, the research wished wanted to examine the mechanisms used by these professionally inserted migrants to be employed, as well as their professional experiences once they were hired.

Keywords: trans, migration, pathways, integration, training

SOMMAIRE

Introduction	7
1. Genèse et visées de la recherche.....	8
2. Transidentité, migrations, travail.....	8
3. Orientations méthodologiques.....	13
4. D'où je parle ? Rapport subjectif à ma recherche	22
5. Sur le processus d'analyse	24
6. Plan de la thèse	26
Partie I CADRE THÉORIQUE	29
1. La notion de parcours comme outil heuristique	32
2. La notion d'insertion comme catégorie institutionnelle.....	44
3. La notion de trans, catégorie issue du champ militant.....	53
4. La notion de migrant-e comme catégorie politico-administrative.....	63
Partie II PRÉSENTATION DES PERSONNES	77
1. Alanis	78
2. Alicia	79
3. Daniela	81
4. Elsa	83
5. José-Maria	85
6. Juliana.....	86
7. Katerine	88
8. Léa.....	90
9. Lena.....	92
10. Lucero.....	93
11. Mariela	95
12. Marina	97
13. Marta	99
14. Micaela.....	101
15. Milena.....	102
16. Paquita.....	104
17. Priscilla.....	105
18. Rachele	107
19. Rachida.....	109
20. Roberta	110

21. Serena	112
22. Sidney	114
23. Sol.....	117
24. Sonia.....	118
25. Yeraldine	120
Partie III PARCOURS DE TRANSITION : CONSTRUIRE UNE SUBJECTIVITÉ TRANS	122
1. Les « ressources et supports » mobilisés	124
2. Approche intersectionnelle des parcours trans	134
Partie IV PARCOURS MIGRATOIRES AU PRISME DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE : L'ARRIVÉE EN FRANCE.....	170
1. Les « ressources et supports » mobilisés pour faire face aux imprévisibles dans le déroulement des trajectoires migratoires	172
2. Analyse transversale des parcours migratoires	184
Partie V PARCOURS DE FORMATION : COMMENCER UN PROCESSUS D'INSERTION PROFESSIONNELLE	215
1. Les « ressources/capitaux » et « supports/dispositifs » mobilisés pour faire face aux imprévisibles pendant le déroulement des parcours de formation	217
2. Analyse transversale des parcours de formation.....	227
3. Trajectoires professionnelles	273
4. L'impact des parcours d'insertion professionnelle sur les trajectoires affectives, les trajectoires de santé et les trajectoires transidentitaires.....	285
Conclusion.....	295
Bibliographie	311
Annexes	336
Table des matières	344

INTRODUCTION

1. Genèse et visées de la recherche

Notre recherche dans le cadre du Master en Sciences Sociales, spécialité « Genre, Politique et Sexualités », réalisé à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction d'Éric Fassin, portait sur les trajectoires migratoires de personnes transgenre sud-américaines ayant migré à Paris. Dans ce travail, il ressortait que la migration en France avait réduit la situation d'exclusion sociale de la plupart de ces migrantes (par rapport à celle vécue dans leurs pays d'origine), notamment à l'égard de leur accès à la sécurité sociale ainsi qu'à la possibilité d'obtenir des revenus plus importants en exerçant la prostitution. En revanche, la recherche d'une insertion professionnelle confrontait la plupart d'entre elles à de multiples difficultés, du fait de leur méconnaissance de la langue, d'une faible scolarisation et formation, de leur manque d'expériences professionnelles en dehors de la prostitution, mais aussi en raison de leur transidentité, leur handicap (pour celles ayant une allocation d'adulte handicapé·e), leur origine géographique, voire en raison de leur apparence physique.

Dans cette recherche exploratoire, nous avons pu observer que bien que la plupart des migrantes sud-américaines rencontrées aient la possibilité d'entrer dans un processus d'insertion professionnelle grâce à la régularisation de leur situation administrative (notamment par l'obtention d'un titre de séjour pour soins médicaux), seule une minorité l'entreprenait. C'est pourquoi, nous avons souhaité poursuivre une recherche en explorant les parcours d'insertion professionnelle de ces populations.

Pour cela, nous avons visé à comprendre ce qui a conduit certaines migrantes à s'engager dans un processus d'insertion professionnelle. Nous avons cherché à identifier dans le parcours de la minorité ayant obtenu un emploi, ce qui a favorisé leur insertion professionnelle, ce qui a entravé ce processus, et les dispositifs institutionnels et/ou alternatifs y ayant participé. Nous avons souhaité examiner les mécanismes déployés par ces migrantes insérées au niveau professionnel afin d'être recrutées, ainsi que leurs expériences professionnelles une fois recrutées. Pour ce faire, la notion de support nous a permis de comprendre comment l'individu précaire fait face à la vie sociale : « c'est moins grâce à des capacités 'mystérieuses' que les tenants de la résilience veulent à tout prix domestiquer, mais plutôt à partir de supports construits socialement, dans une interaction intime et incessante entre l'individu et la société » (Stettinger, 2004, p.53).

2. Transidentité, migrations, travail

Concernant les recherches sur les populations trans, la France accuse un retard par rapport à d'autres pays européens (Destombes, 2009). Pour autant, depuis 2008, nous notons un effort pour le rattraper. L'une des premières enquêtes publiées sur la population trans a été la *Recherche-Action auprès de transsexuels et travestis prostitués à Paris* (1993), qui décrivait les principales caractéristiques de la population trans enquêtée (leur âge, leur origine, leur mode de vie, leurs lieux de travail, le réseau sanitaire employé, entre autres).

À l'égard de l'insertion professionnelle de la population trans, le CRIPS-ACT UP a publié, en 2008, les résultats d'une recherche intitulée, *Transsexuel(le)s : conditions et style de vie, santé perçue et comportements sexuels. Résultats d'une enquête exploratoire par Internet*. Cette enquête décrivait la situation sociale, les comportements sexuels et le recours aux soins de la population trans. En ce qui concerne l'accès à l'emploi, les données montraient une insertion socioprofessionnelle de la population trans, proche de celle de la population générale (70% de la population enquêtée avait un emploi dans des secteurs professionnels divers), bien que cette enquête ne rende pas compte de la situation des travailleuses du sexe (qui comptent de nombreuses étrangères).

La Haute Autorité de Santé a publié, en 2009, l'un des premiers rapports en France sur cette population, intitulé *Situation actuelle et perspectives d'évolution de la prise en charge médicale du transsexualisme en France*, qui aborde non seulement la dimension médicale, mais aussi les aspects socioculturels, éthiques et juridiques du transsexualisme. Quant à la vie professionnelle des enquêtées, il se limitera à citer l'article L. 122-45 du code du travail précisant l'interdiction de tout licenciement en raison des mœurs ou du sexe du salarié.

L'association, l'Amicale du Nid, en partenariat avec le Groupe d'Étude sur la Transidentité (GÉsT), a publié, en 2010, un rapport, résultant d'une recherche-action intitulée, *L'accompagnement des personnes transidentitaires à l'Amicale du Nid*. Ce rapport aborde divers aspects concernant la population trans, tels leurs parcours de transition, la santé, la vie affective. Concernant l'insertion professionnelle, il décrit globalement les principales difficultés rencontrées par les personnes trans (notamment des papiers non-conformes à leur identité, le manque de compétences), ainsi que par leurs employeurs (notamment la méconnaissance des personnes trans), lors d'un processus de recherche d'emploi.

L'association Acceptess-T a publié, en juillet 2011, un rapport intitulé, *Insertion pour l'emploi des PPVIH Transgenres*, qui constate l'absence d'études sur la situation socioprofessionnelle des personnes trans en France. L'un des principaux résultats de cette enquête montre que si beaucoup de personnes trans migrantes avaient travaillé dans leurs pays

d'origine, seule une minorité avait un emploi en France, en raison de nombreuses difficultés (parmi lesquelles la maîtrise de la langue française, la manque de formations professionnelles adaptées, les discriminations sur le marché de travail en raison de leur séropositivité et de leur transidentité, le manque de confiance en elles-mêmes...).

Alain Giami *et al.* ont publié en novembre 2011, les résultats d'une enquête menée en France en 2010 intitulée, *Caractéristiques sociodémographiques, identifications de genre, parcours de transitions médico-psychologiques et VIH/sida dans la population trans*. Cette enquête, considérée innovante par son mode de recrutement des individus en partenariat avec leurs principaux réseaux de socialisation, met en évidence l'hétérogénéité de la population trans, ainsi que la gravité de l'épidémie du VIH/sida chez les trans *Male to Female* (notamment les migrantes ayant exercé la prostitution).

Par rapport à l'insertion professionnelle, 47% des trans MtF enquêtées ont déclaré occuper une activité professionnelle. Or, si les proportions de travailleuses du sexe (20,6%) et de personnes n'étant pas nées en France (16,4%) étaient largement supérieures à celles ayant été recrutées via Internet dans l'enquête de 2007 (CRIPS-ACT UP, *op. cit.*) (1,1% de travailleuses du sexe et 6,2 étrangères), la proportion de trans étrangères (beaucoup ayant exercé la prostitution) restait faible pour faire un bilan vis-à-vis de leur situation réelle d'insertion professionnelle.

L'Inspection Générale des Affaires Sociales publie, en décembre 2011, un rapport intitulé, *Évaluation des conditions de prise en charge médicale et sociale des personnes trans et du transsexualisme*. Il aborde la difficile conciliation des attentes des personnes et des pratiques médicales, les difficultés administratives, sociales et financières pendant et après la transition. Pour autant, ce rapport reste assez vague concernant l'insertion professionnelle, en affirmant les difficultés de chercher un emploi ou de le conserver, lorsque les personnes commencent leurs processus de transition.

Enfin, le Programme de soutien en faveur de la lutte contre les discriminations en Île-de-France a publié, en février 2014, les résultats d'une enquête intitulée, *Discrimination et stigmatisation d'une population. Le cas des femmes trans' migrantes*. Ce rapport décrit les parcours migratoires, de féminisation, prostitutionnels, de santé. En ce qui concerne les parcours socioprofessionnels, cette enquête montre la grande difficulté d'être embauchées, voire de garder leur emploi, ce qui va être vécu par la population trans migrante comme l'exclusion la plus invalidante socialement.

En ce sens, la réalisation d'une enquête sur les parcours d'insertion professionnelle de personnes trans migrantes en France, était pertinente au niveau académique, étant donné l'absence d'études (notamment qualitatives), abordant cette question. Mais un tel travail peut aussi offrir des outils d'intervention sociale au milieu associatif, ainsi que des pistes dans la construction de politiques publiques visant l'amélioration des processus d'insertion professionnelle des personnes trans migrantes, ainsi que d'autres population vulnérables ou en situation d'exclusion sociale.

Si la question trans a assurément pris de l'ampleur ces dernières années, nous constatons toujours l'absence d'études sur l'insertion professionnelle de personnes trans en France, absence particulièrement notable concernant les personnes trans migrantes. La plupart des études en sciences humaines et sociales réalisées en France depuis le début de notre recherche, se sont focalisées notamment sur trois axes : un axe abordant les représentations de trans dans les médias, travaillé notamment par Karine Espineira ; un deuxième axe portant sur la question des discriminations envers cette population, et notamment la présence d'une transphobie institutionnelle ; enfin, un troisième axe centré sur les parcours de transition de personnes trans sous un angle socio-anthropologique (Thomas Bujon, Christine Dourlens et Emmanuel Beaubatie).

Quant aux études réalisées en sciences humaines et sociales tenant compte de l'insertion professionnelle de personnes trans migrantes en France, la plupart associait les constructions identitaires à l'activité prostitutionnelle en migration (Gonzalez, 2018). Une telle perspective rejoint celle des recherches réalisées auparavant auprès de personnes trans migrantes (Pourette, 2005, Négroni, 2011, De Montvalon, 2013). Quelques rares études, toujours inédites, se sont intéressées à l'insertion professionnelle de personnes trans migrantes en France : un mémoire de Master (Saighi, 2013) porte sur les représentations sociales du vécu de la transition et du parcours professionnel et une thèse en psychologie (Andreotti, 2015) examine la subjectivité des personnes transgenres migrantes afin d'analyser le passage de la prostitution au travail associatif.

Concernant la littérature francophone internationale autour de l'insertion professionnelle de trans, mettons en exergue l'article publié par Alexandre Baril (2017) au Canada intitulé, Trouble dans l'identité de genre : le transfémisme et la subversion de l'identité de genre. Une analyse de la sous-représentation des personnes trans* professeur-es dans les universités canadiennes. Baril s'interroge sur « les barrières systémiques empêchant le décentrement du sujet cis-centré du féminisme universitaire francophone canadien » (p. 285) qui contribuent à

l'exclusion des personnes trans au travers la création d'un « plafond de verre » pour elles dans le milieu universitaire.

Dans la littérature anglophone existante autour de l'insertion professionnelle de personnes trans, les travaux de Whittle et *al.* (2007, 2008) décrivent le harcèlement et d'autres formes de discrimination sur les lieux de travail dont les personnes trans sont victimes au Royaume-Uni. Les travaux de Lombardi et *al.* (2001) révèlent la perte du travail parmi des personnes trans aux États-Unis en raison du début de leur transition de genre. L'étude de Budge et *al.* (2010) explore les expériences professionnelles de 18 personnes venant de commencer leur transition de genre aux États-Unis. Les travaux de Schilt (2006) et Schilt et *al.* (2007, 2008) nous fournissent des données sur les revenus et les expériences professionnelles des personnes transgenres avant et après le début de leur transition de genre. La recherche de Law et *al.* (2011), enfin, cherchait à élargir les données qualitatives fournies par les études précédentes en lançant une enquête empirique à grande échelle visant la récolte de données sur les expériences de travail de personnes trans aux États-Unis.

Quant à la littérature sur l'insertion professionnelle de personnes trans publiée en espagnol, la recherche menée par Coll-Planas et Missé (2018) établit les facteurs rendant la population trans vulnérable face au marché du travail à Barcelone (Espagne). Le travail d'Alanis Bello Ramírez (2018), pour sa part, analyse l'émergence des salons de coiffure trans à Bogota (Colombie) comme des espaces professionnels leur ayant été assignés au sein du marché de travail structuré par des hiérarchies de classe sociale, de sexualité et d'identité de genre. L'étude de Posso et La Furcia (2016) examine également les imbrications du genre, de la classe sociale, l'ethnicité et la sexualité dans les trajectoires professionnelles d'un groupe de trans MtF qui travaillent dans le domaine de l'esthétique à Cali et à San Andrés (Colombie). Enfin, le ministère public de la défense de la ville de Buenos Aires (Argentine) a publié un rapport en 2017 qui décrit comment la plupart de la population trans MtF habitant à Buenos Aires et aux alentours, se voit obligée d'exercer la prostitution et / ou des emplois informels précaires en raison des difficultés d'accès au marché de travail.

Dans la littérature lusophone portant sur l'insertion professionnelle de la population trans, le travail de De Oliveira et De Souza (2015) examine les résultats d'une enquête sur l'insertion de la population trans dans le monde du travail, notamment les obstacles rencontrés ainsi que les stratégies mises en place pour les surmonter. L'étude d'Almeida et Vasconcellos (2018) analyse l'accès à l'emploi de la population trans à Sao Paulo (Brésil), notamment les défis rencontrés, afin de suggérer des actions pour l'inclusion de cette population dans le

marché du travail. La recherche de Marinho et Almeida (2019), enfin, développe une réflexion sur le travail contemporain et les personnes trans dans un contexte de globalisation qui vise à inférioriser socialement le corps trans comme nécessité structurelle du capitalisme, déterminant ainsi leurs trajectoires professionnelles.

En examinant la littérature internationale sur l'insertion professionnelle de la population trans, notamment la littérature anglophone disponible depuis les années 2000, nous constatons un retard de la France sur ce plan. C'est pourquoi, nous espérons que les résultats tirés de notre recherche constitueront un premier socle de recherches et de réflexions à approfondir au cours des prochaines années afin de favoriser l'insertion professionnelle de la population trans migrante en France.

3. Orientations méthodologiques

Nous avons entrepris une étude socio-anthropologique, privilégiant la démarche ethnographique décrite par Marie-Élisabeth Handman et Janine Mossuz-Lavau (2005). Selon Olivier de Sardan (1995), l'enquête de type anthropologique se caractérise par la situation « d'interaction prolongée entre le chercheur en personne et les populations locales, afin de produire des connaissances *in situ*, contextualisées, transversales, visant à rendre compte du « point de vue de l'acteur », des représentations ordinaires, des pratiques usuelles et de leurs significations autochtones » (p. 2).

Pour Alain Marchive (2012), l'ethnographie est « inconcevable sans une proximité plus ou moins étroite entre le chercheur et les personnes auprès desquelles il mène l'enquête, avec lesquelles il passe une grande partie de son temps et partage, de manière plus ou moins engagée, les activités de la vie quotidienne » (p. 8). C'est pourquoi, Olivier de Sardan (1995) propose la combinaison de quatre formes de production de données durant la réalisation d'une enquête socio-anthropologique, à savoir l'observation participante, l'entretien, les procédés de recension et la collecte de sources écrites.

Concernant l'observation participante, Didier Fassin (2008) souligne que le travail de terrain fondé sur cette forme de production de données constitue pour le « chercheur vivant plus ou moins au milieu de « ses indigènes » », voulant « l'exploration de mondes sociaux différents, un atout précieux [...] à subsumer toute l'entreprise ethnographique » (p. 7). Quant à Olivier de Sardan (1995), il préconise pour la réalisation de l'observation participante, une insertion prolongée de l'enquêteur·trice dans le milieu de vie des enquêté·e·s, afin de récolter des données dans deux types de situations distinctes : comme témoin et / ou comme coacteur dans une situation. Or, « les situations ordinaires combinent selon des dosages divers l'une et

l'autre composantes » (p. 4).

En ce sens, nous nous sommes plongé·e·s pendant trois ans environ (2015-2018) dans les différents endroits fréquentés par la population trans migrante pendant leurs parcours d'insertion professionnelle, notamment le milieu associatif à Paris, certaines structures (Pôle emploi par exemple), certains espaces de travail autonomes et chez elles pour les plus proches. Quant au type de situations nous permettant de réaliser les observations participantes, nous avons adopté une posture de témoins dans des espaces davantage institutionnels, et une posture de coacteurs·trices dans des espaces davantage privés¹.

Concernant l'incidence de notre présence sur le comportement de nos enquêtées, selon Olivier de Sardan (1995), la « présence prolongée de l'ethnologue est évidemment le facteur principal qui réduit les perturbations induites par sa présence » (p. 4) dans le sens où les enquêté·e·s s'habituent à lui. En ce sens, il s'agit d'un processus où « l'anthropologue se met peu à peu, et surtout il est mis par le groupe d'accueil », dans une position « d'étranger sympathisant » ou de « compagnon de route ». Son « intégration » est relative mais réelle. Elle ne le dispense pas pourtant d'observer les effets que sa présence induit y compris la forme « d'intégration » qui lui est affectée » (p. 5).

Pour ma part, au début de la recherche, j'ai été mis·e par mes enquêtées dans la position d'un étudiant colombien de classe moyenne, perçu plutôt comme blanc et bisexuel, et « sympathisant » du milieu formé par des trans sud-américaines. Dans un deuxième moment, j'ai été appréhendé·e dans la position d'un médiateur social salarié, plutôt « gay », travaillant pour une association communautaire auprès de personnes trans migrantes. Enfin, j'ai été considéré·e dans la position d'un étudiant qui avait été professeur (ATER), puis chômeur, se posant des questions sur sa construction cisgenre, et réalisant une recherche sur l'insertion professionnelle de personnes trans migrantes en France. Certaines caractéristiques des positionnements m'ayant été assignés se combinaient en fonction de la rencontre de nouvelles personnes trans migrantes ainsi que du contexte social où nous pouvions nous retrouver, comme en témoigne mon carnet de terrain :

On fêtait ce soir-là l'anniversaire de Vanesa, lorsqu'elle a commencé à parler des questions autour de la laïcité qu'on lui avait posées lors de son entretien à la préfecture pour sa demande de naturalisation. En s'apercevant de mon regard attentif, elle a exprimé sous forme de boutade : « José, écoute bien ça pour que tu le mettes dans le livre que tu écris sur nous. (Observation réalisée le 20 août 2018)

Cette observation rejoint les analyses de Olivier de Sardan (1995) : « le chercheur est en

¹Voir annexe 2 et 3.

effet engagé sans cesse dans de multiples interactions. Loin d'être seulement témoin, il est en permanence immergé dans des relations sociales verbales et non verbales, simples et complexes : conversations, bavardages, jeux, étiquette, sollicitations, etc. » (p. 5). Pour lui, ces multiples interactions ont des répercussions « très indirectement et inconsciemment, mais très efficacement, dans la façon de mener des entretiens », ainsi que dans la « façon d'interpréter les données relatives à l'enquête » (p. 6).

Pour les entretiens comme forme de production des données visant à rendre compte du « point de vue » des enquêté·e·s, Olivier de Sardan (1995) affirme que cette forme « reste un moyen privilégié, souvent le plus économique, pour produire des données discursives donnant accès aux représentations émiques (*emic*), autochtones, indigènes, locales » (p. 6). Si Jean-Claude Kaufmann (2004) concède que l'entretien est une méthode économique et facile d'accès, il affirme qu'il « n'existe pas une méthode unique de l'entretien mais plusieurs si différentes entre elles que les instruments qu'elles proposent ont des définitions contradictoire » (p. 8).

Selon Olivier de Sardan (1995), les entretiens peuvent osciller entre deux pôles : la consultation et le récit : « celui qu'on appelle parfois un « informateur » est donc tantôt un consultant, tantôt un racontant, et souvent les deux » (p. 6). Lorsque « l'informateur » opère comme un consultant, il s'exprime sur un savoir commun qu'il « partage avec d'autres acteurs locaux, voire avec l'ensemble du groupe social considéré » (p. 6). Lorsque cet « informateur » opère comme un racontant, il est supposé « raconter tel ou tel fragment de sa vie, de rendre compte d'événements dont il a été un acteur » (p. 6).

Pour Chaxel *et al.* (2014), les récits de vie sont « dotés d'un fort pouvoir d'intelligibilité car ils permettent de faire émerger le sens que les acteurs accordent à leurs actions en stimulant notamment leur capacité réflexive » (p. 2), comme en témoigne Roberta : « *parler avec toi me rend nostalgique, voire mélancolique, parce que je vois le chemin parcouru* ». Pour autant, plusieurs critiques ont été adressées aux récits de vie. Par exemple, Passeron (1989) souligne que « l'excès de sens et de cohérence » inhérent aux récits biographiques peut conduire le sociologue à « l'indigestion » ou aboutir à la situation extrême d'un « tout pertinent » où « chaque biographie contient Tout » » (p. 4 ; cité par Chaxel *et al.*, 2014, p. 4).

Afin de rendre compte de l'intelligibilité des ordres biographiques tout en minimisant les « effets de reconstruction » (Grossetti, 2006, p. 19 ; cité par Chaxel *et al.*, 2014, p. 4), nous nous sommes inspiré·e des travaux de Kaufmann (2004) et d'Olivier de Sardan (1995) pour la réalisation et l'analyse des entretiens. Sur la constitution d'un échantillon, dans l'entretien

compréhensif, selon Kaufmann (2004), il s'agit plutôt de « bien choisir ses informateurs » (p. 44), d'où la « nécessité d'essayer de trouver les personnes susceptibles d'apporter le plus par rapport aux questions posées (Rabinow, 1998 ; cité par Kaufmann, 2004, p. 42). De fait, Beaud et Weber (1997) conseillent avant de commencer les entretiens, d'avoir réalisé soit des observations lors d'événements publics, soit des observations lors d'interactions personnelles. Selon ces derniers, le critère du nombre d'entretiens importe moins que celui qui consiste à lier ensemble travail par entretiens et observations. Ainsi, un entretien approfondi avec une personne qui vous parle longuement et s'interroge avec vous sur elle-même et sur son univers, n'est pas comparable à un entretien avec une personne représentant d'un groupe quelconque qui vous parle de façon impersonnelle. Beaud et Weber soulignent plutôt la nécessité de mener un travail de repérage des personnes à interviewer, à partir des renseignements recueillis lors de discussions informelles. C'est dire qu'il faut avoir progressé dans l'enquête au travers la réalisation d'entretiens informatifs auprès de différent·e·s interlocuteurs·trices.

À cet effet, nous avons choisi les personnes à solliciter en nous appuyant sur des observations préalables guidant, en retour, les observations à venir. Pour choisir les personnes trans, nous avons retenu trois critères : d'une part, celles dont le processus d'insertion professionnelle avait débouché sur l'obtention d'un emploi ; d'autre part, celles dont le processus d'insertion professionnelle n'avait pas débouché et se trouvaient toujours à la recherche d'un emploi ; enfin, celles ne souhaitant pas commencer un processus d'insertion professionnelle à court terme. Nous avons réalisé 25 entretiens : 14 auprès de migrantes trans ayant obtenu un emploi grâce à leur processus d'insertion professionnelle, 8 auprès de personnes toujours à la recherche d'un emploi et 3 entretiens auprès de personnes qui n'avaient jamais entamé de processus d'insertion professionnelle.

À la différence d'une enquête par questionnaires, nous avons employé la technique de l'itération pour contacter nos enquêtées, caractérisée par le « compromis permanent entre les plans du chercheur, les disponibilités de ses interlocuteurs, les opportunités qui se présentent, les filières de parenté ou d'amitié déjà constituées, et quelques autres variables » (Olivier de Sardan, 1995, p. 13). Pour Olivier de Sardan, « le choix des interlocuteurs s'opère ainsi pour une bonne part par « buissonnement » ou « arborescence » » (p. 13), c'est-à-dire de chaque entretien « naissent de nouvelles pistes, de nouveaux interlocuteurs possibles, suggérés directement ou indirectement au cours de l'entretien. La dynamique de l'enquête suscite ainsi son propre cheminement, largement imprévisible au départ [...], mais où se reflètent cependant les réseaux « réels » du milieu étudié » (p. 13).

De fait, la négociation d'entretiens s'est avéré parfois un processus complexe lorsque je travaillais comme médiateur·trice social·e. au sein d'une association s'occupant de personnes trans migrantes. Si je suis parvenu·e à réaliser, pendant cette période, la plupart des entretiens auprès de personnes qui n'avaient pas ou ne voulaient pas commencer un processus d'insertion professionnelle, certaines auxquelles je m'étais intéressé·e en raison de leur processus d'insertion professionnelle n'ont pas voulu être interviewées soit en raison de leur proximité avec l'association où je travaillais, soit en raison de leurs positions critiques envers le volet « insertion professionnelle » proposé par cette association. C'est pourquoi, j'ai dû demander dans un deuxième moment aux enquêtées ayant déjà été interviewées de me mettre en contact avec des personnes trans migrantes dont le processus d'insertion professionnelle avait abouti à un emploi.

Nous retrouvons ainsi ce qu'Olivier de Sardan (1995) met en exergue lorsqu'il note que l'insertion du / de la chercheuse dans certains réseaux constitués par des groupes particuliers, pendant son terrain, offre un double inconvénient : « d'un côté il risque de se faire trop l'écho de sa « clique » adoptive et d'en reprendre les points de vue. De l'autre, il risque de se voir fermer les portes des autres « cliques » locales » (p. 16). Pour Olivier de Sardan, l'« enclivage » est un des principaux problèmes de la recherche de terrain : « le fait même que dans un espace social donné les acteurs locaux soient largement reliés entre eux sous forme de réseaux rend l'anthropologue de terrain nécessairement tributaire de ces réseaux pour produire ses données. Il devient facilement captif de tel ou tel d'entre eux » (p. 16).

Sur la conduite d'entretiens, Kaufmann (2004) souligne que le principal défi pour l'enquêteur·trice lors de la situation d'entretien est que l'échange avec l'enquêté·e « s'approfondisse le plus possible, jusqu'à atteindre des informations essentielles » (p. 47). Pour y arriver, il est souhaitable de « briser » la hiérarchie entre enquêteur·trice et enquêté·e-sau travers la découverte du ton « le plus proche de celui de la conversation entre deux individus égaux que du questionnement administré de haut [...] parfois ce style conversationnel prend réellement corps, le cadre de l'entretien est comme oublié : on bavarde autour d'un sujet » (p. 47).

Pour Olivier de Sardan (1995), le déroulement de l'entretien dépend « aussi bien des stratégies des deux (ou plus) partenaires de l'interaction, et de leurs ressources cognitives, que du contexte dans lequel celle-ci se situe » (p. 8). C'est pourquoi, il préconise également de rapprocher au maximum la situation d'entretien « d'une situation d'interaction banale quotidienne » dont la conversation, afin de « réduire au minimum l'artificialité de la situation

d'entretien », pour que « l'informateur de l'anthropologue puisse disposer d'une réelle liberté de propos et ne se sente pas en situation d'interrogatoire » (p. 7).

Or, si l'enquêteur·trice doit s'approcher du style de la conversation pour atteindre les informations essentielles, Kaufmann prévient sur le fait de ne pas se laisser aller à une vraie conversation au risque de déstructurer l'entretien et de produire un « échange mou » (p. 48). Afin de créer les conditions les plus favorables pour que la situation d'entretien s'approche d'une situation d'interaction banale quotidienne, nous avons réalisé presque tous les entretiens (24 sur 25) dans la langue parentale des enquêtées (23 en espagnol et 1 en français), et un entretien en français pour une enquêtée dont la langue parentale est l'arabe.

De même, nous avons privilégié la réalisation de la plupart des entretiens dans des endroits où nos enquêtées pouvaient se sentir en confiance en raison de la familiarité ressentie ainsi que de leur caractère privé. De fait, nous avons réalisé dix entretiens chez nos enquêtées, huit chez nous, cinq au siège de l'association à des horaires où les salarié·e·s ne se trouvaient pas sur place (les week-ends, le matin ou le soir) et deux entretiens dans des cafés. Les endroits où nos échanges s'étaient davantage approfondis jusqu'à atteindre des informations essentielles ont été notamment chez elles et chez nous.

Quant à la grille d'entretien, nous avons suivi Kaufmann (2004) pour qui elle doit être un « guide très souple, dans le cadre de l'entretien compréhensif », afin de « faire parler les informateurs autour du sujet, l'idéal étant de déclencher une dynamique de conversation plus riche que la simple réponse aux questions, tout en restant dans le thème » (p. 44). Pour y parvenir, Kaufmann préconise une suite de questions logiques cohérentes dans l'ensemble afin que l'informateur·trice puisse gérer son degré d'implication dans l'entretien : « Des questions sans suite, ou des questions surprenantes non justifiées, lui donnent immédiatement une indication négative (de Singly, 1992). Ce qui l'incite d'autant plus à ne pas trop s'engager que les changements de thèmes ne lui en laissent pas le temps » (p. 44).

Quant à Olivier de Sardan (1995), il propose une distinction entre guide et canevas d'entretien. Alors que le guide organise à l'avance les « questions qu'on pose », pouvant devenir un interrogatoire, le canevas se construit davantage autour de thèmes importants : « il en reste aux « questions qu'on se pose », en laissant à l'improvisation et au « métier » le soin de les transformer au fil de l'entretien en « questions qu'on pose » » (p. 8). Pour Olivier de Sardan, cette capacité à transformer les questions qu'on se pose en questions qu'on pose faisant sens pour l'enquêté·e, se développe grâce au savoir-faire « informel » acquis « à travers l'observation participante » (p. 8).

Si notre grille d'entretien a suivi les recommandations de Kaufmann (2004) pour l'entretien compréhensif, à savoir qu'il a été construit à partir d'un guide très souple, nous avons privilégié la construction d'un canevas d'entretien sur des thèmes importants (Olivier de Sardan, 1995), afin d'avoir la possibilité de transformer les questions que nous nous posons, à l'égard de parcours d'insertion professionnelle de personnes trans migrantes, en questions que nous posons de façon familière et cohérente dans l'ensemble à nos enquêtées.

In fine, nous avons construit notre guide d'entretien autour de quatre thèmes globaux : des informations sociodémographiques générales ; les conditions socio-économiques dans lesquelles nos enquêtées avaient commencé leur transition de genre ; les conditions socio-économiques dans lesquelles nos enquêtées avaient commencé leur projet migratoire vers l'Europe ; enfin, les conditions socio-économiques dans lesquelles nos enquêtées avaient commencé / envisagé un processus d'insertion professionnelle en France¹.

Malgré la souplesse de notre guide, nous avons tenté de saisir pendant la situation d'entretien, comment nos enquêtées avaient été produites et se produisaient socialement en tant qu'individus en nous appuyant sur leurs logiques narratives. Selon Martuccelli (2010), « le but est de comprendre, à partir de l'individuation et des épreuves, dont on est doublement sujet (actif et passif), la société dans laquelle on vit » (p. 34). C'est pourquoi, nous avons également tenté de mobiliser durant la situation d'entretien la notion de « support » (Stettinger, 2004), afin d'identifier les relations entre les contraintes sociales auxquelles nos enquêtées s'étaient confrontées ainsi que leurs possibilités individuelles pour y faire face.

La plupart des entretiens ont duré deux heures : pendant la première heure, nous avons tenté d'aborder les trois premiers thèmes du guide, afin de nous consacrer durant la deuxième heure aux processus d'insertion professionnelle. Si nous avons pu aborder la plupart des sujets dans la majorité des entretiens, nous nous sommes confronté·e à un certain malaise de la part de deux de nos enquêtées, à savoir Serena et Elsa, face à la question de définir leur genre, comme en témoigne cette dernière :

- Tu te définis comment par rapport à ton genre ?

C'est-à-dire ?

- Tu te sens comment ?

Je me sens comme une personne normale.

- Par rapport à ton genre, tu te sens plutôt un homme, une femme, une personne trans ou homosexuelle, une chèvre ? (« cabro » est un terme très péjoratif utilisé par certaines trans péruviennes pour désigner les personnes qui ont une sexualité différente de l'hétérosexualité).

¹Voir l'annexe 1.

Bon, je me sens une personne normale, c'est la société qui nous appelle des personnes transsexuelles ou bisexuelles. Ma sexualité ne concerne que moi, aucune institution devrait s'octroyer le droit de nous appeler transsexuelles, homosexuelles ou bisexuelles. Ce que je fais dans mon lit fait partie de mon intimité. Après, je suis apparemment une personne transsexuelle.

La réaction d'Elsa nous permet d'envisager la situation d'entretien comme un espace de négociation invisible (Olivier de Sardan, 1995) : « l'informateur est loin d'être un pion déplacé par le chercheur ou une victime prise au piège de son incoercible curiosité. Il ne se prive pas d'utiliser des stratégies actives visant à tirer profit de l'entretien [...] ou des stratégies défensives visant à minimiser les risques de la parole » (p. 8). En ce sens, l'informateur·trice peut bien « donner peu d'information ou des informations erronées » (p. 8), chercher à vouloir « se débarrasser au plus vite d'un gêneur » (p. 8), ou simplement « faire plaisir en répondant ce qu'on croit que l'enquêteur attend » (p. 8).

C'est pourquoi, Olivier de Sardan (1995) appelle à une « vigilance critique » contre le « réalisme symbolique de l'entretien ». Si pour lui, la « « réalité » que l'on doit accorder aux propos des informateurs est dans la signification que ceux-ci y mettent », pour autant « il ne s'agit pas de confondre les propos de quelqu'un sur une réalité elle-même » (p. 9). Kaufmann (2004) appelle ce « réalisme symbolique », les « fables de vie » dans le sens où « les gens nous racontent parfois des histoires, loin de la réalité, non parce qu'ils mentent à l'enquêteur, mais parce qu'ils se racontent eux-mêmes une histoire à laquelle ils croient sincèrement, et qu'ils racontent à d'autres qu'à l'enquêteur, l'histoire qui donne sens à leur propre vie » (p. 68).

En ce sens, Kaufmann préconise l'isolement et le traitement par des protocoles d'enquête particuliers les informations récoltées durant les situations d'entretien. Olivier de Sardan (1995) conseille de soumettre les données empiriques obtenues à un « degré raisonné de systématisme et d'ordonnement » (p. 9), afin de permettre aux chercheurs·euses de prendre un « recul nécessaire par rapport aux discours (des autres) comme aux impressions (les siennes) » (p. 9). Pour cela, il fait appel à la mise en place de procédés de recension, c'est-à-dire la fabrication de dispositifs d'observation ou de mesure permettant de « vérifier des intuitions, de fournir des éléments plus « objectivables », d'amasser des preuves et des confirmations » (p. 10).

C'est pourquoi, nous avons demandé durant l'entretien le nom des associations auxquelles elles s'étaient adressées pour commencer leur processus d'insertion ainsi que des centres éducatifs où elles avaient suivi des formations, le nom des formations auxquelles elles s'étaient inscrites, les endroits où elles avaient réalisé leurs stages professionnels, enfin, le nom des entreprises qui les avaient invitées à un entretien d'embauche et / ou à la signature

d'un premier contrat de travail. Nous avons ainsi pu consulter les sites web des endroits cités, voire passer des appels téléphoniques pour mieux nous renseigner, voire nous y rendre.

Pour que les données récoltées durant l'enquête de terrain puissent être considérées légitimes pour une étude socio-anthropologique, Olivier de Sardan (1995) préconise de s'appuyer sur tous les modes de recueil de données possibles. Pour lui, lorsque l'entretien est « utilisé comme un mode quasi exclusif de données, coupé en particulier de l'observation participante » (p. 11), on s'éloigne de la perspective polymorphe de l'enquête de terrain.

De même, pendant les étapes du recueil et de systématisation des données, Olivier de Sardan (1995) suggère un processus incessant d'échanges entre la production / construction des données et l'interprétation de ces données. C'est pourquoi, il préconise une « verbalisation permanente, une conceptualisation permanente, une auto-évaluation permanente, un dialogue intellectuel permanent » (p. 13) entre la·le chercheur·euse et sa thématique de recherche pour favoriser une explicitation interprétative des données. Puisque l'insertion prolongée dans les données implique un travail solitaire amenant la·le chercheur·euse à dialoguer avec soi-même, il considère pertinent le déroulement d'un travail d'équipe permettant un débat collectif durant la production / construction des données permettant que les stratégies interprétatives apparaissent.

De fait, notre participation à des colloques et journées d'études ainsi que les échanges réalisés entre doctorant·e·s et directeurs·trices de thèse dans le cadre des séminaires favorisant les débats collectifs au cours de nos processus de recherche empirique, nous a permis de nous poser des questions sur la fin du recueil des données de terrain afin de prendre une distance réflexive face à nos enquêtées, mais aussi de favoriser le passage d'un « système de sens local à un système de sens du chercheur » (p. 14), afin d'envisager le début d'un travail d'explicitation interprétative de nos données.

Enfin, Olivier de Sardan souligne les biais à gérer pendant l'enquête de terrain. De fait, si la subjectivité du / de la chercheuse peut être une ressource lui permettant d'accéder aux informations visées, ces données incorporent un « facteur personnel » non négligeable dans le sens où la plupart de ces données ont été « produites à travers ses propres interactions avec les autres, à travers la mobilisation de sa propre subjectivité, à travers sa propre « mise en scène » » (p. 18). C'est pourquoi, il invite à éclairer d'où nous parlons, d'où nous avons produit nos données et comment nous l'avons fait.

Si le principe d'anonymisation nous a paru une « nécessité déontologique destinée à préserver l'anonymat de nos enquêtées », nous avons tenu compte du sens sociologique que

l'opération d'anonymisation peut revêtir au moment de mettre en exergue ou de rendre invisibles des rapports sociaux (Zolesio, 2011). De fait, nous avons demandé aux enquêtées elles-mêmes, au début de l'entretien, le prénom qu'elles voulaient voir figurer dans la thèse. Si certaines ont opté pour des prénoms à connotation étrangère pour l'Amérique du Sud (Alanis, Léa, Rachele), la plupart nous ont laissé le choix du prénom d'emprunt. Cela nous a permis de donner un sens sociologique à cette opération d'anonymisation afin de transmettre des informations précieuses pour la compréhension des cas évoqués (Zolesio, 2011). Ainsi, lorsque Marta (de nationalité argentine) nous a raconté le début de son processus d'insertion professionnelle auprès d'une amie d'origine chinoise, nous avons utilisé le nom de famille « Vargas » pour Marta et « Yang » pour son amie.

4. D'où je parle ? Rapport subjectif à ma recherche

Philippe Corcuff (1995) entend la réflexivité sociologique comme un retour « sur soi, son histoire, sur ses outils et ses relations avec les enquêtées » (p. 61). Philippe Blanchet (2009) considère que le plus essentiel à retenir lorsqu'on réfère à la notion de réflexivité est « l'idée d'une démarche par laquelle je m'interroge moi-même (comme je me regarde dans un miroir) et où je suis interrogé par autrui (qui me renvoie ainsi une image) sur mes propres actes et mes propres discours » (p. 145). Quant à Bourdieu (2003), il conçoit la réflexivité comme un processus d'objectivation participante : « l'objectivation du sujet de l'objectivation, du sujet analysant, bref, du chercheur lui-même » (p. 43). En ce sens, pour lui, l'objectivation du rapport subjectif à l'objet vise à explorer, « non l'expérience vécue » du sujet connaissant, mais les conditions sociales de possibilité [...] de cette expérience » (p. 44). Cette objectivation participante montre que « les sujets de recherche [...] de philosophie et de sociologie [...] sont statistiquement liés à l'origine et à la trajectoire sociales, au genre et surtout à la trajectoire scolaire » (p. 46). De fait, l'émergence de la population trans comme sujet de recherche a été liée à ma participation comme sociologue à une recherche sur les sexualités et féminités de femmes noires et indiennes dans le sud-ouest de la Colombie (Urrea & Posso, 2015). J'ai pu contacter cette population en raison de ma trajectoire comme militant-e pour les droits des personnes LGBTQI à Cali (Colombie).

Or, avant mon arrivée en France en juin 2009, je m'interrogeais sur les moyens à mettre en place pour obtenir un visa d'étudiant me permettant de m'inscrire à un cours de français langue étrangère, avant d'envisager la réalisation d'un master. Entre-temps, j'entendais dans les récits des trans interviewées pour la recherche précédemment évoquée, le rêve de venir en

Europe, comme d'autres l'avaient déjà fait, pour améliorer leurs conditions de vie en exerçant l'activité prostitutionnelle (Reyes, 2012). Si mon projet de venir en France était davantage associé à la poursuite de mes études, ma trajectoire sociale s'est retrouvée liée à celles de mes enquêtées à l'égard de l'illusion de venir en Europe pour construire un avenir meilleur.

Enfin, lorsque j'étais bénévole d'une association travaillant auprès de personnes trans migrantes, j'ai fait la rencontre de Nassira Hedjerassi dans le cadre d'une recherche sur les discriminations envers les personnes trans migrantes en Île-de-France à laquelle elle participait. Après avoir réfléchi à mon avenir professionnel (en France et / ou en Colombie), je me suis inscrit·e en thèse sous sa direction en novembre 2014, pour étudier les parcours d'insertion professionnelle de personnes trans migrantes en France. Plus tard je me suis encore une fois aperçu·e du lien établi entre ma trajectoire biographique et celles de mes enquêtées à l'égard de l'insertion professionnelle en France, malgré nos ressources différentes, économiques, sociales et culturelles (y compris scolaires).

Pour tenter d'objectiver mon rapport subjectif aux parcours d'insertion professionnelle de personnes trans migrantes, je retrouve ce que Bourdieu (2003) met en exergue : « chacun de nous [...] est encombré d'un passé, de son passé, et ce passé social, quel qu'il soit, « populaire » ou « bourgeois », masculin ou féminin, et toujours étroitement entrelacé avec celui qu'explore la psychanalyse, est particulièrement pesant et embarrassant quand il s'agit de faire des sciences sociales » (p. 55). Pour autant, ce passé social m'a permis de mobiliser des ressources pour comprendre les émotions de mes enquêtées (leurs doutes, leurs peurs, leur méfiance), afin de mieux expliquer leurs parcours d'insertion professionnelle en France.

Pour Bourdieu, « rien n'est plus faux [...] que la maxime universellement admise dans les sciences sociales suivant laquelle le chercheur ne doit rien mettre de lui-même dans sa recherche » (p. 51). Il considère que le « chercheur peut et doit mobiliser son expérience [...] à condition de soumettre tous ces retours du passé à un examen critique rigoureux » (p. 55). Pour y arriver, il a mis en place un dispositif réflexif lors d'une recherche ethnographique en Kabylie et dans le Béarn, afin de se questionner sur son propre milieu d'origine, « à la fois populaire et provincial », « attardé », voire « archaïque » pour certains, qu'il avait « été porté (ou poussé) à mépriser, et à renier ou, pire, à refouler, dans la phase d'intégration anxieuse (et même un peu avide et empressée) au centre, et aux valeurs culturelles centrales » (p. 56).

C'est pourquoi, je m'interroge sur les dispositifs réflexifs mis en marche pendant ma recherche sur les parcours professionnels de trans migrantes en France, afin de me questionner sur mon propre milieu d'origine, à savoir celui de parents propriétaires d'une

boulangerie et, donc sur la transgression du champ des possibles au niveau professionnel en m'inscrivant en thèse de sociologie en France. Je me questionne également sur la construction d'une identité cisgenre afin de m'intégrer à un système sexe-genre binaire pour mieux négocier socialement une sexualité non-hétérosexuelle (Reyes, 2020). Enfin, je m'interroge sur la suite de mon parcours professionnel en France et, donc sur les possibilités de faire une reconversion professionnelle.

5. Sur le processus d'analyse

Pour analyser notre corpus, nous avons opté pour une approche intersectionnelle afin de mieux rendre compte de toute la complexité des parcours d'insertion professionnelle de nos enquêtées. Nous concevons l'approche intersectionnelle comme celle nous permettant d'analyser les expériences de discriminations imbriquées vécues par nos enquêtées en fonction des différents contextes pendant leurs parcours d'insertion professionnelle. Nina Lykee (2010) distingue trois formes d'idée d'intersectionnalité caractérisées notamment par l'imbrication de multiples rapports de domination et de pouvoir (citée par Kocadost, 2017). Nous partageons ses propositions concevant l'intersectionnalité comme un lieu de débat critique et productif entre différentes positions féministes (Lykee, 2011 ; citée par Kocadost, 2017, p. 22), ou encore comme un chantier ouvert en constante évolution (Bilge, 2015 ; citée par Kocadost, 2017, p. 22). C'est pourquoi, nous avons voulu analyser comment nos enquêtées sont parvenues à mobiliser des ressources en tant que trans, migrantes, certaines dans l'activité prostitutionnelle et parfois en situation de handicap, à partir de la présence de supports disponibles dans les différents contextes sociaux où elles se sont retrouvées pendant leurs parcours d'insertion professionnelle.

Nous avons également suivi une perspective appuyée sur une sociologie des émotions, afin de mieux expliquer les différentes émotions ressenties par nos enquêtées pendant leurs parcours d'insertion professionnelles. Pour Julien Deona et Fabrice Teroni (2009), une analyse satisfaisante des émotions doit combiner une « dimension intentionnelle » c'est-à-dire une « possibilité de réagir face à certaines situations auxquelles nous sommes confrontés », et une « dimension phénoménologique, à savoir « avoir conscience des perturbations physiologiques » (Reyes & Hedjerassi, 2017, p. 17) : « c'est en vertu de leur intentionnalité [...] que les émotions sont aptes à jouer un rôle dans la négociation par le sujet des opportunités et défis que son environnement lui présente » (Deona & Teroni, 2009, p. 28).

En ce sens, nous avons particulièrement voulu examiner comment nos enquêtées avaient fait face à une situation à partir des sentiments ressentis pendant leurs parcours d'insertion

professionnelle, et les actions mises en place pour y parvenir. C'est pourquoi, lors de la transcription, nous avons opté pour une description détaillée de la situation d'entretien : « l'oral est infiniment plus riche et complexe : les rythmes, les intonations et les silences sont autant de commentaires du texte pouvant en changer le sens. L'oral est aussi plus vivant, il permet un accès plus direct à l'émotion et une plongée plus intime dans l'histoire de vie » (Kaufmann, 2004, p. 80).

De même, nous avons souhaité recourir à la procédure de « triangulation complexe » décrite par Olivier de Sardan (1995). Celle-ci se caractérise par le choix de croiser les données fournies par des informateurs·trices multiples, en fonction de leur rapport au problème traité, afin d'identifier des points de vue dont la différence fait sens. Il s'agira de « rechercher des discours contrastés, de faire de l'hétérogénéité des propos un objet d'étude, de s'appuyer sur les variations plutôt que de vouloir les gommer ou les aplatir, en un mot de bâtir une stratégie de recherche sur la quête de différences significatives » (p. 12). En effet, nous avons tenté de choisir des enquêtées pour l'analyse longitudinale de parcours biographiques dont les différences à l'égard de leurs parcours transidentitaires, migratoires et de formation faisaient sens en raison de leurs discours contrastés.

En ce qui concerne les questions de traduction, nous avons fait face à la difficulté de parvenir à traduire en français quelques termes employés par nos enquêtées pendant l'entretien ainsi que dans leur quotidien. Dans la mesure où l'exercice de la traduction souligne son « potentiel de négativité active », c'est-à-dire son « caractère agonique » en raison d'une perte supposée qui se produit dans le passage d'une langue à l'autre » (Samoyault, 2016, p. 127), nous avons choisi de ne pas traduire en français certains termes afin de ne pas les priver « d'une partie importante de *leur* force pensive » (p. 127).

Ainsi, le terme « *marica* » (mais aussi « *maricon* », « *maricona* », « *mariquita* », « *marisco* ») utilisé dans plusieurs pays d'Amérique latine et en Espagne pour désigner de façon péjorative toutes les personnes n'ayant pas une sexualité hétérosexuelle, a été mobilisé par nos enquêtées pour s'auto-nommer. De même, le terme « *plaza* », utilisé par la plupart de nos enquêtées pour référer à l'emplacement où elles exerçaient l'activité prostitutionnelle, ne définit pas seulement un espace physique, mais aussi un espace émotionnel auquel elles se sentaient fortement attachées. C'est dans la *plaza* que certaines ont obtenu l'argent pour survivre suite à une rupture familiale ; que certaines ont entamé leurs parcours transidentitaires ; qu'elles ont construit des réseaux communautaires ; qu'elles ont exprimé du bonheur, mais aussi de la tristesse, de la solitude et de la peur. C'est dans la *plaza* que les disputes communautaires se

sont amplifiées en raison de la forte concurrence sur les lieux d'activité prostitutionnelle. Enfin, c'est dans la *plaza* que certaines personnes trans migrantes dans l'activité prostitutionnelle ont été agressées voire assassinées.

Nous avons également eu des difficultés pour traduire certains termes utilisés par nos enquêtées pour désigner les personnes se trouvant au début ou avant de commencer une transition de genre, tels « *hombreada* » (un homme en processus de féminisation) et « *gaysha* » (un homme efféminé exprimant une sexualité homosexuelle). Par ailleurs, certaines de nos enquêtées, particulièrement les Colombiennes, ont souvent utilisé le terme « *piroba* » de manière péjorative pour désigner certains hommes exprimant une sexualité homosexuelle. Enfin, la plupart de nos enquêtées utilisait plusieurs termes pour « nommer sans nommer » leur statut sérologique au VIH, tels avoir « *la nina* » (ma fille), avoir « *Freddy* », avoir « *la que te conté* » (ce que je t'ai raconté), avoir « *los papeles de muerta* » (les papiers de morte), enfin avoir le « *babado* » (comméragage) pour les trans brésiliennes.

Nous avons enfin éprouvé des difficultés lors de la traduction des entretiens de certaines de nos enquêtées, tel celui de José-María qui employait indistinctement les pronoms masculins et féminins dans son récit de vie. Si presque toutes nos enquêtées ont utilisé le pronom féminin pour s'auto-nommer durant la situation d'entretien ainsi que dans leur quotidien, certaines ont exprimé une utilisation davantage performative du langage à l'égard de leur genre trans. C'est pourquoi, nous avons choisi d'utiliser le pronom féminin dans la traduction des entretiens de toutes nos enquêtées, mais pour l'analyse de celui de José-María nous avons privilégié l'emploi des pronoms masculins et féminins afin de mettre en exergue la performativité de son langage à l'égard de son genre.

6. Plan de la thèse

Notre écrit est structuré en cinq parties.

Une première partie est constituée par le cadre théorique utilisé pour analyser nos données empiriques. Une deuxième partie présente nos enquêtées ainsi que les conditions dans lesquelles nous les avons rencontrées et réalisé les entretiens. Une troisième partie aborde les parcours de transition de nos enquêtées vers la construction d'une subjectivité trans. Une quatrième partie se focalise sur les parcours migratoires de nos enquêtées au prisme de l'insertion professionnelle. Enfin, une cinquième partie examine les parcours de formation entamés par nos enquêtées pour favoriser leur insertion professionnelle.

Dans la première partie constituée par le cadre théorique utilisé pour analyser nos données empiriques, nous avons commencé par questionner la notion de parcours comme outil

heuristique et dans le champ institutionnel et dans le champ de la recherche. Ensuite, nous avons décrypté la notion d'insertion, notamment le contexte socio-politique de surgissement de cette notion ainsi que les nouvelles significations dont elle s'est vue investie au cours de dernières années. Nous avons également décortiqué la notion trans en tant que catégorie issue du champ militant, notamment son positionnement politique comme notion dépathologisée réunissant toutes les subjectivités transgressant un système genré. Enfin, nous avons interrogé la notion de migrant-e comme catégorie politico-administrative, notamment la manière dont cette notion a été mobilisée comme problématique sociologique, mais aussi comme problème politique.

Concernant la deuxième partie consacrée à la présentation de nos enquêtées, nous avons fait une synthèse des parcours biographiques des 25 trans enquêtées, 24 migrantes vivant en France (22 Sud-Américaines, une Marocaine et une Française de la Réunion) et une Colombienne aspirant à migrer en France à court terme. Cette synthèse est structurée par trois moments précis ayant marqué les parcours biographiques de nos enquêtées : un premier caractérisé par le début de leur transition de genre ; un deuxième défini par le début de leurs trajectoires migratoires ; et un troisième déterminé par le début d'un processus d'insertion professionnelle. Nous avons également évoqué dans cette deuxième partie les conditions dans lesquelles nous avons rencontré les enquêtées et nous leur avons proposé un entretien, ainsi que les difficultés rencontrées pendant le déroulement de l'entretien.

Quant à la troisième partie abordant les parcours de transition de nos enquêtées vers la construction d'une subjectivité trans, nous avons dans un premier moment analysé les ressources et supports mobilisés au début de leur transition de genre pour faire face aux imprévisibles liés à cette transition. Ensuite, nous avons examiné l'impact que le début de la transition de genre de nos enquêtées a eu sur leurs trajectoires familiales, scolaires, professionnelles ainsi que dans le début de leurs trajectoires dans l'activité prostitutionnelle. Nous avons enfin observé l'effet à moyen terme de la transition de genre sur la santé, l'instauration des trajectoires de précarité et de vulnérabilités et sur la possibilité d'accumuler des ressources / capitaux pouvant favoriser leur insertion professionnelle ultérieure en France. Pour la quatrième partie focalisée sur les parcours migratoires de nos enquêtées, nous avons examiné les ressources et supports sur lesquels elles comptaient pour faire face aux imprévisibles apparus au début de leurs parcours migratoires. Dans cette perspective, nous avons analysé la configuration / structuration des parcours migratoires de nos enquêtées à l'égard de leurs trajectoires spatiales, pour la plupart en Amérique du Sud avant de venir en Europe. Enfin, nous avons observé l'effet des parcours migratoires de nos enquêtées sur leurs trajectoires dans l'activité prostitutionnelle, leurs trajectoires affectives, leurs trajectoires

transidentitaires, leurs trajectoires en santé, leurs trajectoires de précarité et de vulnérabilité ainsi que sur leurs possibilités d'accumuler des ressources / capitaux susceptibles de favoriser leur insertion professionnelle ultérieure en France.

Dans la cinquième partie sur les parcours de formation entamés par nos enquêtées pour favoriser leur insertion professionnelle, nous avons d'abord examiné les ressources déployées et les supports mobilisés par nos enquêtées pour faire face aux imprévisibles au début de leur processus d'insertion professionnelle. Nous avons analysé les motifs les ayant conduites à commencer un processus d'insertion professionnelle, ainsi que les structures sociales d'accompagnement auxquelles elles se sont adressées et les formations auxquelles elles se sont inscrites pour favoriser leur insertion ainsi que les difficultés rencontrées. Enfin, nous avons observé l'effet des trajectoires d'insertion de nos enquêtées sur le début de leurs trajectoires professionnelles en France, ainsi que sur leurs trajectoires de santé, leurs trajectoires affectives et leurs trajectoires transidentitaires.

PARTIE I
CADRE THÉORIQUE

Dans cette partie, nous allons poser le cadre théorique de notre recherche, à savoir présenter les concepts mobilisés pour analyser nos données. Étant donné que les concepts s'inscrivent dans une histoire, nous voulons interroger les contextes socio-politiques dans lesquels ils ont été forgés ainsi que leur réception au sein des sciences sociales et du domaine de l'intervention sociale. Nous allons également questionner les différentes interprétations des concepts tout au long de leur histoire, ainsi que leurs divers usages dans les sciences sociales et dans la construction des politiques publiques. Enfin, nous allons montrer les enjeux actuels de ces concepts au niveau de la recherche, mais aussi dans les différents contextes sociopolitiques dans lesquels ils sont mobilisés.

Nous allons montrer comment la notion de « parcours » a été utilisée dans la recherche, ainsi que dans divers domaines de l'action publique grâce à son caractère performatif. Or, ce caractère expliquerait que la notion de parcours ait été parfois mobilisée dans des sens opposés. Si cette notion est apparue comme un outil pour analyser des biographies individuelles et collectives à long terme, elle a également été utilisée au niveau institutionnel comme un ensemble de règles organisant plusieurs dimensions de la vie des individus dans divers contextes sociaux. Malgré des critiques adressées au niveau institutionnel à l'aune de parcours visant à encadrer diverses trajectoires sociales sous un modèle standardisé, cette notion s'avère pertinente pour comprendre comment des biographies se construisent à partir des constructions sociales, mais aussi des possibilités individuelles.

Quant à la notion d'insertion, elle est apparue au cours des années 1970 pour faire face au chômage des jeunes. Pour autant, cette notion s'est toujours distinguée pour son caractère flou en raison des faibles résultats obtenus lors de son implémentation contre des processus d'exclusion. L'une de raisons de cette faiblesse tient à la diversité des publics visés. Ainsi, la notion d'insertion aurait été dans un premier temps liée à la mise en place des formations comme facteur de promotion sociale. Puis, la conception de la notion d'insertion s'est déplacée vers les entreprises en tant qu'institutions formatrices afin de rapprocher les individus du monde du travail. Aujourd'hui, la notion d'insertion se focalise sur une « éthique de responsabilité » visant les individus à devenir acteurs et actrices de leur employabilité.

Concernant l'utilisation du terme *trans*, il a commencé à être privilégié au sein du mouvement militant au cours des années 2000, afin de désigner de manière générique toutes les personnes ne s'identifiant pas avec le genre attribué à leur naissance. La revendication de la catégorie « *trans* » par les personnes concernées leur a permis de s'auto-définir dans une pluralité de subjectivités fluides s'opposant au modèle binaire proposé par la psychiatrie. La

notion *trans*, en effet, s'éloigne des catégories pathologisantes construites exclusivement sur des critères médicaux pour se configurer comme notion sociale permettant, d'un côté, des processus de questionnements identitaires permanents, de l'autre, des positionnements critiques de la part des personnes concernées face aux questions médicales, juridiques, politiques et académiques qui les impliquent.

Quant à la notion de migration, elle est actuellement remise en cause en raison des différentes formes de mobilité et de la diversité des profils existants. Pour autant, plusieurs connotations ont été attribuées à cette notion depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Les sciences sociales s'étaient déjà saisies de la question des migrations en Europe à la fin du XIX^{ème} siècle pour parler des mouvements de populations entre villes et campagnes. Au cours des années 1970 s'est constitué un champ d'analyse autour des aspects économiques et politiques de la migration. Puis, les sciences sociales se sont inspirées des perspectives marxistes concevant l'immigration comme le « produit d'une division international du travail » nécessaire au fonctionnement du capitalisme. À partir des années 1980, la notion de migration a été associée à un problème sécuritaire en raison des difficultés expérimentées par quelques individus, provenant de certaines origines, pour « s'intégrer à la société française ».

1. La notion de parcours comme outil heuristique

L'utilisation de la notion de parcours est devenue assez courante dans divers domaines de l'action publique pour son caractère heuristique et réflexif, son usage performatif et sa configuration opérationnelle (Bouquet & Dubéchet, 2017). Pour autant, cette notion semblerait polysémique en raison des différentes connotations lui étant accordées. Ainsi, si pour le Petit Robert, elle désigne un périmètre au sein duquel s'opère un déplacement dans un temps, un tel déplacement ne serait pas synonyme de linéarité mais des chemins possibles (Zimmermann, 2011). Ceci explique pourquoi la notion de parcours a maintes fois été mobilisée dans des sens opposés (ibid.). En politique, par exemple, l'attribut de linéarité est resté très attaché à une conception de continuité, alors que dans la recherche une telle continuité a impliqué un cheminement vers un but sans préjuger d'une linéarité (Robin, 2016).

Par ailleurs, la notion de parcours se caractérise selon Zimmermann (2011), par un déficit de conceptualisation sociologique. Les sociologues s'intéressant au vieillissement auront fourni les premières bases conceptuelles à la perspective des parcours, en analysant les effets des expériences et du changement personnel sur les conditions de vie et le rapport à la santé (Cain, 1964 ; Clausen, 1972 ; Elder, 1974 ; cités par Carpentier et White, 2013). Cette approche va se propager dans divers domaines : au niveau institutionnel, la notion de « parcours de vie » se configure comme un ensemble des règles organisant une dimension de la vie dans une société et un temps historique donné (Kolhi, 1986 ; Lalive d'Epinay *et al.*, 2005 ; cités par Cavalli, 2007). Quant au domaine de la recherche, le concept de « parcours sociaux » se consolidera comme outil d'analyse pour penser de manière conjointe le caractère à la fois individuel et social des existences humaines (Servet Ertul, Jean-Philippe Melchior & Philippe Warin ; cités par Bouquet & Dubéchet, 2017).

1.1. L'émergence du « parcours de vie » comme institution sociale

L'émergence du parcours de vie comme institution sociale fait partie d'un processus global d'individualisation par lequel les sujets se sont affranchis des formes traditionnelles de contrôle social, comme la famille, le statut et les attaches locales, afin d'être encadrés par l'État (Kohli, *op. cité.*; cité par Cavalli, 2007). La présence d'un État-providence a favorisé cette institutionnalisation grâce à une homogénéisation des modes de vie et à une standardisation des parcours de vie en fonction de l'âge chronologique (Dannefer & Settersten, 2010 ; cités par Carpentier & White, 2013). Ces parcours de vie standardisés se

sont fondés sur un modèle reposant sur la succession de trois étapes : la jeunesse consacrée à une scolarité obligatoire, l'âge adulte destinée au droit au travail et le troisième âge conçu pour la fin de l'emploi et le passage à la retraite (Cavalli, 2007).

Ayant connu son apogée dans les années 1960-1970 grâce à une forte croissance économique, plusieurs indicateurs suggèrent pourtant le déclin du parcours de vie institutionnalisé au cours des années 1970 (Cavalli, 2007). L'effritement de la société salariale, la crise de l'État social et les mutations familiales, ont ébranlé le rapport au temps biographique (Bessin, 1999 ; cité par Bessin, 2009) et suscité des transformations des dimensions des socialisations primaires (vie personnelle et familiale) et secondaires (travail et formation) (Baudouin, 2010). De ce fait, le temps consacré à l'éducation s'est étendu à travers les âges, les carrières professionnelles se sont précarisées et le risque de chômage s'est accentué (Guillemard & Rein, 1993, cités par Cavalli, 2007).

Ce basculement a eu comme effet le début d'une déstandardisation des parcours de vie (Beck, 1992 ; cité par Baudouin, 2010) en raison d'une déchronologisation des trajectoires devenues plus flexibles et désinstitutionnalisées (Cavalli, 2007). De ce fait, le pouvoir des institutions s'est avéré en déclin dans la structuration des parcours individuels : la vie est devenue moins prévisible, la transition vers la vie adulte et le passage à la retraite plus laborieux, et les trajectoires familiales et professionnelles plus marquées par la discontinuité (Cavalli, 2007). C'est pourquoi, les individus ne seront plus conçus de manière stable et immuable, mais plutôt comme des subjectivités ayant plusieurs identités et capables de se détourner d'une destinée imposée (Carpentier & White, 2013).

1.2. L'institutionnalisation des parcours de vie individualisés

Le terme de désinstitutionnalisation du parcours de vie a été remplacé par celui d'institutionnalisation du parcours de vie individualisé (Leisering, 2003 ; cité par Cavalli, 2007). En effet, la déstandardisation des parcours de vie n'a pas nécessairement impliqué sa désinstitutionnalisation, mais le besoin d'institutionnaliser de nouvelles demandes de support en raison d'une plus grande vulnérabilité des individus (Leisering, 2003, cité par Cavalli, 2007). Les conséquences d'institutionnaliser la flexibilité se sont avérées ambivalentes dans le sens où les individus ont profité de plus amples possibilités dans la poursuite de leurs buts, mais se sont vus également confrontés à de fortes pressions pour accomplir au mieux leur parcours (Cavalli, 2007).

De fait, la capacité d'un individu à bâtir son plan de vie va dépendre des ressources

disponibles et des cadres où cet individu est inséré, c'est-à-dire moins les individus ont la possibilité d'accéder aux moyens pour bien construire les parcours de vie demandés, plus ils risquent de se retrouver dans une situation de précarité (Cavalli, 2007). En ce sens, l'individualisation peut constituer une contrainte à la réalisation et à la mise en scène du soi (Beck, 1998 ; cité par Cavalli, 2007), car des fortes tensions entre la visée et ses déclinaisons concrètes pour leur réalisation vont apparaître (Bessin, 2009). Si les personnes sont de plus en plus incitées à se prendre en main pour construire un cheminement particulier avec la prescription fondamentale de se responsabiliser face à celui-ci. Elles peuvent se retrouver dans une situation de plus grande vulnérabilité en raison des parcours de vie plus contingents (Bessin, 2007).

1.3. Les politiques de l'individu

La montée des incertitudes en raison de l'imprévisibilité de sociétés industrielles voire post-industrielles, va favoriser l'installation des « politiques de l'individu » (Vrancken, Thomsin, 2008 ; cités par Bessin, 2009). En s'appuyant sur les théories de l'*empowerment* et du capital social, ces politiques vont insister sur la formation des individus tout au long de leur vie ainsi que sur la nécessité d'une activation biographique permanente, c'est-à-dire sur l'injonction pour que des individus, souvent démunis, fassent preuve d'autonomie pour devenir acteurs de leur propre vie (Bessin, 2009). C'est pourquoi, le parcours de vie devient un parcours du combattant dans la mesure où le modèle normatif en vigueur est de plus en plus difficile à accomplir sur le plan individuel (Lalivie d'Epinay, 1994 ; cité par Cavalli, 2007).

L'implémentation des politiques de l'individu va se concrétiser à travers l'utilisation de la notion de « parcours personnalisés », laquelle sera employée dans de nombreux champs professionnels de l'action publique (Bouquet & Dubéchet, 2017), sous la forme d'une injonction à la continuité et à la stabilité dans plusieurs domaines (Robin, 2016). Il s'agira de favoriser la coordination des interventions sociales, dans une perspective d'accompagnement global des personnes, à travers la construction des passerelles entre les domaines d'action pour éviter des ruptures des parcours individuels (Bouquet & Dubéchet, 2017).

Pour autant, la personnalisation de l'accompagnement va requérir une réflexion autour de l'action en termes de passages successifs dans différents dispositifs (Bouquet & Dubéchet, 2017). Les pratiques observées témoignent d'une difficulté à assurer la cohérence « des parcours » dans les divers domaines et à apporter des réponses collectives aux besoins diversifiés des populations, en raison de l'existence de dispositifs ayant du mal à dépasser la

logique d'établissement (Bouquet & Dubéchet, 2017). De fait, les parcours de l'enfance, de santé et professionnels suivront, en tant que dispositifs publics d'accompagnement, des logiques d'action fixant et stigmatisant les individus dans des « états » difficilement incontournables.

Concernant la protection de l'enfance, par exemple, le sens octroyé à la notion de parcours vise à limiter les ruptures personnelles et institutionnelles auxquelles les mineurs confiés peuvent être confrontés. De même, elle cherche à mieux coordonner les différentes institutions impliquées au service des besoins des adolescents ainsi que de la réussite de leurs parcours singuliers. Enfin, elle tente de mieux prendre en compte les ressources personnelles, familiales et sociales constituant les leviers de leur propre cheminement pour rendre les jeunes plus autonomes (Robin, 2016).

Or, si la loi relative à la protection de l'enfant (loi du 14 mai 2016) vise à une plus grande stabilité dans leurs parcours afin de mieux prendre en compte leurs besoins. Certain·e·s d'entre eux nécessitant un accompagnement adapté en raison d'une situation de handicap, peuvent devenir plus vulnérables à se trouver en rupture de parcours (qui se traduisent par des retours en famille non souhaités et non préparés, des exclusions d'établissement, des refus d'admission en établissement) en raison des difficultés à suivre la linéarité préconisée au niveau institutionnel¹.

La notion de parcours est également de plus en plus utilisée dans le domaine de la santé. L'allongement de l'espérance de vie et l'augmentation des maladies chroniques liées au vieillissement sont devenus un enjeu majeur en termes de santé publique et d'impact économique (ADSP, 2014). Pour y faire face, le parcours de soins coordonné a été mis en place par la loi du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie, afin de confier à un·e médecin traitant les différentes interventions des professionnel·le·s de santé, dans un objectif de rationalisation des soins (Ministère de la Santé et des Sports, 2009).

Or, si le concept de parcours de santé semblerait pertinent pour développer les actions d'anticipation, de coordination et d'échanges d'information entre tous les acteurs et actrices impliqués (Haute Autorité de Santé, 2012), l'implantation d'un nouveau dispositif entre professionnel·le·s et lieux de soins a peu de possibilités de produire les résultats espérés de qualité et d'efficience. En renforçant les jeux d'acteurs et d'actrices, il existerait un risque de contribuer à accroître la complexité et la fragmentation du système et d'augmenter les

Circulaire du 22/11/2013 relative à la mise en œuvre d'une procédure de prise en compte des situations individuelles critiques de personnes handicapées enfants et adultes.

inégalités¹ de santé (ADSP, 2014).

Quant aux parcours professionnels, la loi du 24 novembre 2009 a introduit la notion de « sécurisation des parcours professionnels » dans le code du travail pour faire face à un contexte d'accroissement de la mobilité sur le marché du travail (périodes d'activité et d'inactivité, de formation ou de chômage, entre autres). Cette loi, appuyée sur un discours construit autour de la flexicurité, propose des passerelles pour combler le fossé séparant différentes situations de la vie active afin d'assurer une certaine continuité (Zimmermann, 2011). Néanmoins, la diversité et complexité des facteurs environnementaux dans lesquels se déploient les parcours professionnels font que « ces facteurs environnementaux » ne soient pas complètement maîtrisables par les travailleurs et travailleuses (Zimmermann, 2011).

En effet, un parcours professionnel traverse différents espaces institutionnels (de la protection sociale) et non-institutionnels (de la sphère domestique), et se décompose en diverses séquences (de la formation initiale à la cessation d'activité) (Zimmermann, 2011). Dans la mesure où la plupart de ces séquences révèlent d'institutions spécifiques dont le cloisonnement résiste à l'objectif de continuité. Il existerait une tension entre la visée politique de sécurisation dont la notion des parcours professionnels est investie, et sa mise en place en raison de l'éclatement et le manque de transversalité des institutions encadrant l'emploi et la protection sociale (Zimmermann, 2011).

1.4. La notion de parcours comme perspective analytique

Grâce à l'élaboration de projets de recherche longitudinale dans les sciences sociales dans les années 1960 (Gherghel & Saint-Jacques, 2013), la sociologie des parcours de vie s'est configurée comme perspective analytique pour mieux comprendre la complexité de la vie sociale à partir des temporalités, des contextes socio-historiques, des contraintes structurelles et des capacités actanciennes des sujets sociaux en situation d'interdépendance (Carpentier & White, 2013). En suivant une approche multidimensionnelle, elle s'est montrée attentive à la dimension subjective déployée par les individus au cours de leurs vécus, mais aussi à leur inscription dans des contextes sociaux (Caradec *et al.*, 2012).

Ces contextes sociaux pouvaient apparaître de diverses manières : comme des univers normatifs fournissant ressources et contraintes pour les individus ; comme des espaces d'activité dans lesquels les individus s'insèrent en termes de rôle, de positions, d'assignation ou d'identification ; comme des conditions d'énonciation influençant les manières dont les individus thématisent leurs expériences et interprètent leurs biographies ; comme des

événements conjoncturels incitant à des inflexions et des adaptations des stratégies de carrière, entre autres (Demazière & Samuel, 2010).

Cette approche ne va pas réduire les parcours individuels à des choix personnels, puisqu'ils vont se déployer dans des espaces dont la structuration collective contribue à façonner le champ des choix individuels (Zimmermann, 2011). En ce sens, la notion de parcours ne cherche pas à responsabiliser les acteurs et les actrices de leurs actions, mais à rendre compte des inégalités de supports dont ils/elles disposent pour construire leurs chemins (Robin, 2016). C'est ainsi que le fait de pouvoir avoir les moyens « d'être en situation de » et de disposer des informations nécessaires « en vue de », montre une approche sociologique du parcours n'étant pas centrée exclusivement sur la personne, mais prenant aussi en compte son environnement (Zimmermann, 2011).

L'articulation de l'individu et du collectif, en effet, laisse une place à la réflexivité des personnes sur elles-mêmes et à la possibilité d'agir sur leur environnement (Zimmermann, 2011). Cela veut dire que si les sentiers conditionnent le déroulement des parcours des individus, ces derniers peuvent également en ouvrir de nouveaux (Caradec *et al.*, 2012). En ce sens, la notion de parcours met l'accent sur la variabilité des situations individuelles et les possibilités du changement (Julhe, 2017). C'est pourquoi, des individus socialement semblables, dans des configurations sociales analogues, peuvent emprunter des chemins différents en fonction des événements qui les orientent vers un but en particulier (Caradec *et al.*, 2012).

Quant aux manières d'articuler des parcours individuels et les contextes, il y aura trois tendances. La première considère les conditions macro comme structurantes des comportements adoptés. La seconde tendance saisit des conditions structurantes à une échelle plus proche des activités individuelles (familiales, professionnelles, résidentielles). Une troisième approche cible la trajectoire et les contextes dans leurs interactions continues (Demazière & Samuel, 2010). De ce fait, il est important d'observer les événements qui marquent une transition vers un autre état (Guillaume, 2009). Dans la mesure où ces moments de transition naissent des tensions entre les engagements individuels et les référents normatifs d'une société, il s'agira de saisir les points de contact entre les acteurs et actrices dans la structure sociale, pour observer comment les biographies individuelles se sont construites (Guillaume, 2009).

Afin de mieux comprendre la complexité de la vie sociale, la théorie du parcours de vie a créé un cadre conceptuel qui lui est propre (Bouquet & Dubéchet, 2017). De fait, chaque parcours

se composera de plusieurs trajectoires (familiale, professionnelle, résidentielle), ainsi que des événements particuliers qui lui surviennent (licenciement, migration, décès d'un proche). Les différentes trajectoires possèdent une autonomie relative (Kohli, 1985 ; cité par Cavalli, 2007) dans le sens où elles sont interdépendantes en raison des ressources mobilisées, des contraintes mutuelles et de l'entrelacement des temporalités (Saraceno, 1989 ; cité par Testenoire & Trancart, 2011).

1.5. Les trajectoires

Le concept de trajectoire désigne l'interface entre la biographie individuelle et les institutions, afin de rendre compte de la manière dont la société peut influencer les comportements individuels, mais aussi les modes dont les individus construisent leurs cheminements à l'intérieur des contraintes et des opportunités structurées par les institutions (Gherghel & Saint-Jacques, 2013). Les trajectoires sont composées de séquences de rôles et d'expériences délimitées par des transitions perçues comme des périodes d'instabilité ; alors que les trajectoires sont définies comme un modèle de stabilité des comportements, des rôles et de changements à long terme (Levy & Pavie, 2005 ; cités par Gherghel & Saint-Jacques, 2013), les transitions vont entraîner des changements de statut, de comportements et des pratiques (Elder & Cool, 2004, cités par Gherghel & Saint-Jacques, 2013).

L'aspect interrelationnel des trajectoires est abordé à travers le principe selon lequel les trajectoires des individus appartenant à un groupe primaire (famille, ami·e·s) sont interdépendantes et s'influencent mutuellement (Elder, 1974 ; cité par Gherghel & Saint-Jacques, 2013). Les interdépendances entre les trajectoires se composent de séquences de durée différente : des séquences longues caractérisées par une action routinière et des séquences courtes marquées par le changement. L'analyse des séquences courtes constitue des périodes d'incertitude au cours desquelles s'opère un travail de réflexivité et de recomposition de l'action (Testenoire & Trancart, 2011).

1.6. Les événements

L'événement est défini comme un fait ponctuel, unique à un individu, mais aussi à un groupe social, pouvant être enregistré à un moment précis et dans un temps et un espace particulier (Gherghel & Saint-Jacques, 2013). Concernant ses origines, la notion d'« événement » a été mobilisée en premier lieu par les historien·ne·s pour mettre l'accent sur les rythmes, notamment sur ce qui introduit une « coupure » ou une discontinuité dans la continuité du temps (Bertrand, 2010, p. 40 ; cité par Testenoire & Trancart, 2011). La sociologie et

l'anthropologie, ultérieurement, souligneront l'importance de l'événement par rapport au sens subjectif l'ayant attribué : tout fait advenu dans un lieu déterminé et à une certaine date ne deviendra pas nécessairement un événement. Il faudra qu'un « fait banal » nous frappe et nous touche pour qu'il le devienne (Bastide, 2008 ; cité par Testenoire & Trancart, 2011).

L'événement, en effet, n'existe que par sa signification ; les individus évaluent rétrospectivement leur parcours et lui attribuent un sens *a posteriori*, à travers la construction des récits ordonnés, selon des moments-frontières opérant un partage entre un avant et un après (Bensa & Fassin, 2006 ; cités par Testenoire & Trancart, 2011). Cette frontière exprime une « rupture d'intelligibilité » dans le sens où elle introduit un avant où prévalaient grilles de lecture de la réalité et modes d'action routiniers, et un après en devenir. Ces ruptures d'intelligibilité peuvent être connotées négativement ou positivement en fonction de la signification accordée (Bensa & Fassin, 2006 ; cités par Testenoire & Trancart, 2011).

De ce fait, il existe plusieurs types d'événements en fonction de leur durée, du sens attribué par les individus et de leur impact sur les biographies individuelles. Les événements marquants, par exemple, ont un poids lourd dans le parcours car ils entrent en collision directe avec la trajectoire de l'individu pour impacter toute sa biographie (Négroni, 2005). Par ailleurs, il convient de faire une distinction entre les événements appelés « événements catastrophes » (comme le décès ou la grave maladie d'un proche), et ceux désignés comme les « tournants de l'existence » (Leclerc-Olive, 1998 ; cité par Négroni, 2005). Il ne s'agit pas pour autant de catégories différentes : les tournants désignent plutôt la forme achevée de l'événement majeur, tandis que la catastrophe en serait la forme inachevée (Leclerc-Olive, 1998 ; cité par Négroni, 2005).

Cette proximité conceptuelle explique l'existence de certaines confusions concernant la définition d'un événement perturbateur, un point tournant et une bifurcation. Pour qualifier de bifurcation ou de point tournant un événement, il faudra considérer l'échelle de temps dans laquelle il s'est produit à l'intérieur de la trajectoire de vie, ainsi que les effets de cet événement sur la trajectoire (altération définitive ou temporaire) (Leclerc-Olive, 1998 ; cité par Négroni, 2005). Un événement peut avoir un effet immédiat ou une répercussion tardive dans la trajectoire (Carpentier & White, 2013). Les événements les plus lourds n'aboutissent pas nécessairement à une bifurcation dans une temporalité courte, car l'individu peut se trouver submergé par un vécu pesant l'empêchant de réagir.

La notion de « rupture d'intelligibilité » (Bensa & Fassin, 2006), par ailleurs, correspond à la définition donnée par T. Hareven et K. Masaoka des « *turning points* » : des changements

majeurs perçus subjectivement par les enquêté·e·s comme ayant réorienté leur trajectoire (Hareven, Masaoka, 1988 ; cités par Gherghel & Saint-Jacques, 2013). Cette conception des *turning points* met l'accent sur la signification donnée par les enquêté·e·s à cette rupture et sur les processus de réorientation de l'action qui en ont découlé. Les points tournants représentent des événements, des transitions ou des contextes ayant déclenché un changement considéré significatif dans la trajectoire, c'est-à-dire une discontinuité du parcours (Clausen, 1995, cité par Gherghel & Saint-Jacques, 2013). C'est grâce à un travail de deuil que le *turning point* s'inscrit dans la trajectoire (Négroni, 2005).

Or, les points tournants révèlent des modalités de changements à partir des expressions narratives construites autour des effets des événements de la vie (McAdams & Bowman, 2001 ; McAdams et coll., 1993 ; McAdams, 2001, 2004 ; Arnol *et coll.*, 2004 ; Fiese & Pratt, 2004 ; Bauer et coll., 2005 ; cités par Gherghel & Saint-Jacques, 2013). Ainsi, les individus percevant des effets positifs aux difficultés rencontrées s'adaptent mieux et plus rapidement aux nouveaux contextes. Au contraire, les individus exprimant davantage de stratégies narratives de contamination auraient plus de sentiments négatifs et dépressifs, et moins d'estime de soi et de confiance en soi pour mieux et plus rapidement s'adapter face à une épreuve (Gherghel & Saint-Jacques, 2013).

De même, le sens de l'événement ne sera interprétable qu'à l'intérieur d'une biographie singulière (Négroni, 2005). En somme, un événement pourra être qualifié de point tournant à partir du sens particulier attribué par chaque individu à leurs expériences vécues (Gherghel & Saint-Jacques, 2013 ; Carpentier & White, 2013). C'est pourquoi, un même événement peut être compris différemment (Levy & Pavie Team, 2005 ; cités par Gherghel & Saint-Jacques, 2013). Il peut être considéré comme une transition s'il est perçu comme un processus à long terme. Dans ce cas, il s'agirait d'une période d'instabilité conduisant à une nouvelle organisation fonctionnelle (Beaudoin & coll., 1997 ; cités par Gherghel & Saint-Jacques, 2013).

Il existe également une distinction concernant la possibilité qu'aura chaque individu de disposer de moyens habituels pour affronter un événement, ou de sa capacité à mettre en place de nouvelles modalités d'action (Testenoire & Trancart, 2011). Les notions telles que « moment fatidique » (Giddens, 1991), « latence » (Négroni, 2007) ou « moment critique » (Sotteau Léomant, 2007), font référence à l'ouverture d'une séquence d'incertitude au sein de laquelle les repères habituels de l'action font défaut (cités par Testenoire & Trancart, 2011). Lorsque l'action ne peut plus s'inscrire dans les routines qui la structuraient et la sécurisaient, s'ouvre une période d'incertitude au cours de laquelle l'acteur va effectuer un véritable travail

de réflexivité (Giddens, 1991 ; cité par Testenoire & Trancart, 2011).

Ce travail de réflexivité passe par plusieurs étapes, plus ou moins longues selon les cas, dont la première en est l'identification de ces moments fatidiques : l'individu est amené à reconnaître que sa capacité d'action est entravée et que les choses ne peuvent plus continuer comme avant (Testenoire & Trancart, 2011). Dans d'autres cas, l'identification est le fruit d'un travail réflexif qui interprète les faits comme des événements imprévisibles dont l'inversion du cours serait hors de portée sociale (Grossetti, 2004). La situation diffère lorsque l'événement de santé est issu d'une dégradation progressive dont le cours aurait pu être infléchi dans d'autres conditions sociales (Testenoire & Trancart, 2011).

Cette césure génère une période d'incertitude où les repères habituels de l'action font défaut, période caractérisée par la souffrance dont l'ampleur varie selon l'impact de l'événement sur la trajectoire (Testenoire & Trancart, 2011). Le constat que les choses ne sont plus comme avant est toutefois une condition à la recomposition de l'action, laquelle s'effectuera progressivement en s'appuyant sur des « ressources » et des « supports » inégalement distribués (Martuccelli, 2006 ; cité par Testenoire & Trancart, 2011). Les ressources dont dispose l'individu pour affronter les événements sont configurées par les rapports sociaux de classe, de race, de genre, entre autres, lesquels se conjuguent pour déterminer la source de compétences mais aussi de contraintes (Testenoire & Trancart, 2011).

L'analyse de la distribution inégale des ressources, issue du jeu des rapports sociaux, dessine une « cartographie sociale » des positions structurelles : à une même position structurelle, peuvent être associées des configurations diverses qui différencient les parcours individuels (Testenoire & Trancart, 2011). L'analyse de ces inégalités met en évidence leur caractère multidimensionnel : des inégalités de genre, de santé, de qualification, de statut de l'emploi, entre autres, se conjuguent pour se renforcer ou se compenser mutuellement (Testenoire & Trancart, 2011).

1.7. Les transitions

La transition constitue le moment d'une trajectoire particulière caractérisée par des changements accélérés d'une situation à une autre, d'une période à une autre, d'un statut ou rôle à un autre (Levy & Pavie Team, 2005 ; cités par Gherghel & Saint-Jacques, 2013). Elle peut être définie comme un processus de changement inscrit dans une période de temps et peut se caractériser par la recherche d'une nouvelle organisation fonctionnelle (Beaudoin et

coll., 1997 ; cités par Gherghel & Saint-Jacques, 2013).

Les transitions peuvent être de différentes envergures et se situer sur divers plans (Elder, 1985, 1995 ; cité par Gherghel & Saint-Jacques, 2013). Les transitions de vie réfèrent au passage entre les grandes périodes de la vie, dont l'enfance et l'adolescence, et comprennent les changements survenus pour chaque trajectoire. Par exemple, lors de la transition de l'adolescence à l'âge adulte, des changements peuvent survenir en même temps dans la trajectoire éducative (fin des études), professionnelle (changement d'emploi) et familiale (formation du couple) (Gherghel & Saint-Jacques, 2013).

Par rapport aux calendriers sociaux, les transitions peuvent être qualifiées comme à temps ou hors séquences, décalées, tardives ou précoces. Cette typologie met en lumière l'existence d'une perspective normative vis-à-vis des calendriers sociaux, suggérant ainsi un âge approprié pour chaque transition (Neugarten & Datan, 1973 ; Neugarten, 1996 ; cités par Gherghel & Saint-Jacques, 2013). Les transitions ayant eu lieu au début du parcours ou en dehors des séquences habituelles, peuvent entraîner des conséquences sur les parcours dans leur ensemble (Settersten, 2003 ; cité par Gherghel & Saint-Jacques, 2013). D'autres paramètres sont également devenus essentiels pour décrire les trajectoires dont la synchronisation des transitions (déterminée par le moment où elles sont survenues) ; la succession des transitions ; l'accumulation des transitions dans une période de temps délimitée ; et la durée d'un stade, rôle ou épisode (Settersten, 2003 ; cité par Gherghel & Saint-Jacques, 2013).

Les transitions se distinguent des ruptures par leur caractère actif, c'est-à-dire par leur capacité à anticiper les risques d'altération (Testenoire & Trancart, 2011). De ce fait, deux grandes modalités de changement se dégagent : les « transitions pour préserver » et les « ruptures d'intelligibilité ». Les transitions pour préserver supposent que les risques soient clairement identifiés et que l'individu soit en mesure de s'extraire des situations pathogènes pour anticiper les effets potentiels d'altération. Quant aux ruptures d'intelligibilité, elles se caractérisent par l'irruption d'un événement marquant en générant une phase d'incertitude et de recomposition de l'action (Testenoire & Trancart, 2011).

1.8. Les bifurcations

Les recherches sociologiques ont utilisé divers termes pour rendre compte de l'imprévisibilité liée aux événements : « *turning points* » de Hughes ou Abbott, « révolutions » de Kuhn, « événements » de Sewell (Bouquet & Dubéchet, 2017). Le terme « bifurcation », en ce sens,

désigne des configurations dans lesquelles des événements contingents pourraient être à l'origine des réorientations importantes dans les trajectoires individuelles ou collectives (Bessin, Bidart & Grossetti, 2009). C'est pourquoi, la notion de bifurcation se configure comme un modèle de la crise débouchant sur des carrefours biographiques imprévisibles, ouvrant de « nouvelles voies » au sein desquelles est choisie une issue qui induit un changement important d'orientation (Bidart, 2006).

Au cœur de chaque bifurcation se produisent des recompositions du champ des possibles qui contribuent à bouleverser les projets existants (Bidart, 2006). Dans cette conjonction particulière, c'est-à-dire dans ce « temps court » de la crise, sont prises des décisions lourdes de conséquences, parfois partiellement irréversibles pour le « temps long » du parcours (Bidart, 2006). Les conséquences des décisions prises auront des coûts plus ou moins élevés en dépendant des ressources (financières, culturelles, sociales) disposées par les individus, en étant plus élevés pour celles et ceux dont les ressources sont limitées (Grossetti, 2006). De même, la temporalité existante a des conséquences sur les coûts des décisions prises : le fait de changer de profession est toujours possible mais ceci pourrait être plus facile à certains moments (par exemple à l'entrée dans la vie active) (Grossetti, 2006).

Par ailleurs, la gestion de l'imprévisibilité et de la réversibilité des parcours sociaux peut donner lieu à des choix sociétaux différents (Grossetti, 2006). Les dispositifs institutionnels cadrant l'articulation entre les imprévisibilités et les réversibilités varient selon les contextes nationaux et les systèmes institutionnels, car chaque système organise différemment les moments d'imprévisibilité et les conséquences de ces choix (Grossetti, 2006). Ainsi, les institutions sociales existantes en France au début du XX^{ème} siècle, ont organisé distinctement la gestion de la réversibilité dans la vie familiale (mariage, divorces) et dans la définition des identités (changement de sexe, de nationalité), de manière différente de cette gestion au début du XXI^{ème} siècle.

Enfin, l'imprévisibilité peut naître du recouvrement dans une même situation de contextes d'activité distincts, dont la vie professionnelle, la vie familiale, la santé. Dans chaque contexte, pris séparément, les individus peuvent anticiper ce qui pourrait se produire, mesurer les conséquences et prévoir de possibles réactions (Bidart, 2006). Mais lorsque les contextes s'entremêlent, les imprévisibilités tendent à se multiplier et à rendre plus difficile la capacité de réagir, en faisant éclater des phases de crises débouchant sur des imprévisibilités fortes (Denave, 2017). C'est ainsi qu'une situation d'imprévisibilité peut évoluer d'un type à un autre (un échec scolaire peut entraîner une rupture familiale) et provoquer une réorganisation

importante des activités (Grossetti, 2006).

2. La notion d'insertion comme catégorie institutionnelle

La notion d'insertion reste toujours assez floue même si elle réfère globalement à un ensemble des politiques sociales mises en œuvre pour freiner des processus d'exclusion (Bertaux, 2004). L'un des inconvénients pour rendre cette notion plus intelligible tient aux faibles résultats lors de son implémentation. En effet, les personnes considérées insérées sont rarement réinsérées durablement ou insérées dans des zones d'insertion précaire (Bertaux, 2004). Un autre inconvénient se situe dans les caractéristiques socio-économiques des publics ciblés, compte tenu des catégories de populations fort diverses visées depuis son apparition en 1972 : les jeunes adultes d'abord, puis les chômeurs·euses, aujourd'hui toutes les catégories de population en difficultés (Bertaux, 2004.).

Par ailleurs, le langage de l'insertion serait polysémique en raison des significations variables attribuées (Ebersold, 2005). Certaines études le relient à la marginalisation sociale et professionnelle de populations incapables de s'adapter aux mutations économiques et sociales (Xiberras, 1993 ; cité par Ebersold, 2005). D'autres études le réfèrent à la crise de l'intégration issue des métamorphoses de la société salariale (Castel, 1995 ; cité par Ebersold, 2005). D'autres études encore préconisent une redéfinition des principes régissant l'action publique (Rosanvallon, 1994 ; Wuhl, 1996 ; Join-Lambert, 1994 ; cités par Ebersold, 2005).

Malgré les difficultés pour définir la notion d'insertion, la plupart de travaux considèrent le langage de l'insertion comme une construction traversée par des catégories utilisées pour penser le monde social (Ebersold, 2005). Des discours idéologico-politiques (sur l'emploi, le chômage, l'entreprise, la formation, le lien social, entre autres), ont accompagné l'institutionnalisation des dispositifs d'insertion en configurant ses diverses interprétations. En outre, des glissements des perspectives auraient contribué à délégitimer la gestion du non emploi née du modèle salarial en le remplaçant par un modèle basé sur l'entrepreneuriat (Ebersold, 2005).

En ce sens, la définition d'insertion pourrait se résumer comme un « processus socialement construit dans lequel sont impliqués des acteurs sociaux et des institutions (historiquement construites), des logiques (sociétales) d'action et des stratégies d'acteurs, des expériences (biographiques) sur le marché du travail et des héritages socio-scolaires » (Bordigoni, Demazière & Mansuy, 1994 ; cités par Dubar, 2001, p. 34).

L'économiste français Michel Vernières (1997), pour sa part, conçoit l'insertion professionnelle comme « un processus par lequel les individus n'ayant jamais appartenu à la population active,

accèdent à une position stabilisée dans le système d'emploi » (p. 12). Selon l'économiste Thomas Guy (2001), cet accès se fait grâce à « l'acquisition d'une qualification demandée par le système productif et échangeable sur le marché du travail » (p. 290).

2.1. La médiatisation de la notion d'insertion

Le terme d'insertion s'est élaboré au tournant des années 1970-1980 afin de désigner les réponses étatiques au chômage des jeunes et à la nouvelle pauvreté (Mauger, 2001). Si les problématiques de l'insertion concernant les jeunes et les « pauvres » s'étaient déjà développées au cours des années 1960 : pour les jeunes à travers la mise en place des formations comme facteur de promotion sociale ou d'accomplissement des jeunes « handicapés, inadaptés et délinquants » (Mauger, 2001). Et pour les « pauvres », à travers la découverte de l'existence des « laissés-pour-compte » de la croissance, à la fin des années 1960. La notion d'insertion ne constituait pas une catégorie pertinente en raison de la croissance des emplois et de l'adéquation formation-emploi (Dubar, 2001).

Néanmoins, l'effritement de la société salariale (Castel, 1995) au cours des années 1970, va entraîner l'augmentation massive du nombre des chômeurs-euses. C'est pourquoi, la mise en place des dispositifs destinés à mieux gérer le chômage des jeunes et des exclu-e-s va positionner la notion d'insertion au centre du débat politique (Mauger, 2001). Le débat sur les jeunes se déplace vers les rapports entre les jeunes et l'école et les jeunes et le travail (Mauger, 2001). Les ministères du Travail et de l'Éducation vont créer les « stages d'insertion sociale », préalables à l'insertion professionnelle, afin de mettre en valeur la mission éducative des entreprises à travers la mise en avant du principe d'alternance (trait d'union entre l'école et le monde du travail) (Mauger, 2001). Concernant les « pauvres », les publications du politiste René Lenoir (1974), *Les exclus : un Français sur dix*, et de l'économiste Lionel Stoléro (1974), *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*, vont relancer le débat autour des dispositifs d'insertion existants pour s'occuper de ces nouveaux exclus (cités par Mauger, 2001).

2.2. Les deux âges de l'insertion

En suivant une perspective historique, la notion d'insertion va se caractériser par la présence de deux âges construits par rapport à deux logiques d'intervention sur le non-emploi (Mauger, 2001). D'une part, les politiques publiques des années 1970 aux années 1990, sont centrées sur l'accès à l'emploi salarié et le développement de la formation professionnelle. D'autre part, les politiques publiques forgées aux débuts des années 1990, s'inscrivent dans une dérégulation du marché de l'emploi, afin de privilégier le développement des formes économiques alternatives

basées sur l'économie dite « solidaire » (Levené, 2011).

Le premier âge de l'insertion

Le fait d'expliquer la généralisation du chômage, notamment parmi les jeunes, par une crise structurelle résultant de la modernisation du système économique, mais aussi par une absence de qualification des sans-emploi, a contribué à transformer le regard envers les personnes à la recherche d'un emploi. Si certaines populations avaient été traitées auparavant de «coupables», voire inadaptées car se retrouvant sans-emploi, des instances administratives et politiques vont dorénavant réorganiser des processus visant leur formation (Mauger, 2001).

Compte tenu de la forte proportion de jeunes sans formation inscrit·e·s à l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), et du déséquilibre entre les niveaux de formation et les besoins de l'économie, les dispositifs d'insertion vont intégrer les exigences des milieux économiques pour favoriser la proximité au monde de l'entreprise (Ebersold, 2005). Les mesures proposées aux jeunes visent essentiellement l'amélioration de leur connaissance des modes d'organisation du travail et un renforcement de leur aptitude à se positionner professionnellement. Le principe de l'alternance doit permettre leur accès aux savoirs et aux savoir-faire innovants détenus par les entreprises (Santelmann 1994 ; Schwartz, 1994 ; Veltz & Zarifian, 1993 ; cités par Ebersold, 2005).

Au début des années 1980, l'insertion est promue au rang d'obligation nationale. Le rapport au Premier ministre situe sur le même plan l'insertion professionnelle (qualification) et l'insertion sociale (nouvelles formes de citoyenneté) (Mauger, 2001). Toutefois, la persistance des difficultés d'accès à l'emploi des jeunes, l'extension du chômage aux adultes et la précarisation du travail et l'allongement de la durée d'absence d'emploi, font que la priorité à la formation soit remise en cause au profit de la mise au travail (Ebersold, 2005 ; Mauger, 2001).

Entre 1982 et 1983, la thématique de la modernisation évolue vers celle de l'offre de formation qualifiante. Les dispositifs adaptent leurs pratiques aux caractéristiques du poste, veillent à la reconnaissance de la qualification proposée par les milieux économiques et inversent les schèmes d'appréhension du lien formation-emploi (Ebersold, 2005). La formation ne précède nécessairement pas l'accès à l'emploi, puisqu'elle peut être réalisée en simultané avec une activité professionnelle. Et le travail d'insertion se trouve déplacé vers les lieux de production et conditionné aux exigences des postes de travail (Ebersold, 2005).

Le travail d'orientation sera lié au suivi effectué durant le stage par une structure d'accompagnement au sein de l'entreprise. Ce suivi est l'occasion pour se forger un projet ayant un caractère normatif, dans le sens où il tente de valoriser la capacité des populations à

s'adapter professionnellement (Ebersold, 2005). Cette structuration du travail d'insertion autour de la mise en situation de travail, favorisera un système à plusieurs vitesses : pour certain·e·s l'insertion sera un rite de passage. Pour les plus éloigné·e·s de la logique salariale et moins reconnu·e·s socialement et professionnellement, l'insertion deviendra un « moment éternel » (Autes, Bresson, Delaval & Vernières, 1996 ; cités par Ebersold, 2005).

Le deuxième âge de l'insertion

La première moitié des années 1990 va montrer une conception de l'insertion éloignée de plus en plus d'une dynamique de reclassement professionnelle et basée davantage sur un processus de qualification professionnelle et sociale des populations (Ebersold, 2005). Ce deuxième âge de l'insertion est plutôt imputé à l'inemployabilité des individus en raison de leurs dispositions qu'aux désajustements entre compétences professionnelles acquises et compétences requises. L'insertion privilégiera dorénavant le biais économique, au détriment de la logique éducative, à travers la mise au travail dans des entreprises alternatives ou sous la modalité des contrats aidés (Mauger, 2001).

De même, les instances administratives et politiques placent l'implication individuelle vis-à-vis du traitement social du non-emploi, à travers une personnalisation des pratiques : une éthique de responsabilité refusant la passivité des demandeurs·ses d'emploi pour les concevoir en tant que sujets de leurs parcours (Ebersold, 2005). La mise en place en décembre 1988, du revenu minimum d'insertion (RMI), vient appuyer cette éthique de responsabilité : si cette allocation cherche à faire face à la vulnérabilité croissante des chômeurs·euses de longue durée (Dubet, 1987 ; cité par Ebersold, 2005). Elle prétend également proposer aux populations des schémas pour s'impliquer dans la vie économique, sociale et politique à travers la construction de cheminements professionnels et sociaux (Ebersold, 2005 ; Mauger, 2001).

Cette perspective économiste va exiger des personnes sans emploi, mais aussi des salarié·e·s, le développement de leur « employabilité », c'est-à-dire de leur capacité à trouver un·e employeur·se à qui apporter leur « capital humain » afin de réaliser une « combinaison productive » rentable (Dubar, 2004 ; cité par Levené, 2011). En détournant l'attention des stratégies de management néolibérales et des effets sur l'emploi de la massification scolaire, cette vision focalise le chômage sur les victimes et leurs déficits.

Dans la mesure où les difficultés d'insertion professionnelle sont attribuées à des incapacités individuelles et à des inaptitudes en raison d'un manque de qualification, les dispositifs d'insertion contribuent à redéfinir la vision des chômeurs·euses en la substituant à celle de

l'inemployable, de « l'anormal d'entreprise ». C'est ainsi que les chômeurs·euses deviennent des inadaptes·e-s, des « handicapés sociaux » dont l'accès à l'emploi requiert un travail de réadaptation sociale et professionnelle (Mauger, 2001).

Cette logique face aux chômeurs·euses reflète une société où coexistent des populations relevant de la sphère salariale et des populations relevant de la sphère de l'insertion, c'est-à-dire des populations d'exclu·e-s du travail voué·e-s à l'insertion et des populations d'exclu·e-s de l'insertion voué·e-s à une sous-insertion (Mauger, 2001). C'est pourquoi, les mesures d'insertion professionnelle viseront le développement de l'employabilité pour les moins éloigné·e-s de l'emploi, et des mesures d'insertion sociale pour l'activation des potentialités et des ressources des « handicapés sociaux » (Levené, 2011).

2.3. Une sous-insertion sociale pour les « inemployé·e-s »

Les divers dispositifs créés depuis la fin des années 1970, établissent un espace chargé de la gestion continue des populations jugées « inemployables ». Dans ce contexte, l'employabilité d'un individu dépendra directement de ses compétences productives dont l'amélioration passe par un investissement en capital humain (Dmitrijeva, Fremigacci & L'Horty, 2013). Le capital humain peut s'acquérir par la formation pour ce qui est des compétences cognitives (langage, mémoire, raisonnement), et par des compétences non cognitives (confiance en soi, autonomie, motivation). Pour autant, des facteurs contextuels peuvent également influencer le retour à l'emploi, dont la santé, la famille, les réseaux sociaux (Dmitrijeva, Fremigacci & L'Horty, 2013).

Les populations jugées « inemployables » pendant le deuxième âge de l'insertion, sont celles considérées les plus éloignées d'une trajectoire d'accès à l'emploi du fait de cumuler plusieurs sources de difficultés individuelles et contextuelles, dont les jeunes, les mères de famille, les bénéficiaires des minima sociaux, les chômeurs·euses indemnisé·e-s, les personnes en situation de handicap ou les salarié·e-s ayant des contrats précaires (Dmitrijeva, Fremigacci & L'Horty, 2013). Concernant nos enquêtées (personnes trans migrantes ayant exercé la prostitution), la plupart se situent au sein de cette catégorie en raison du cumul de plusieurs difficultés, parmi lesquelles aucune référence professionnelle, aucun diplôme d'études, des difficultés de santé, de logement, administratives.

En raison de l'empilement d'obstacles à surmonter par les individus les plus défavorisés pour occuper un emploi, les acteurs institutionnels vont considérer que l'accompagnement vers l'emploi ne constitue pas leur priorité, car leurs besoins sont avant tout ceux de surmonter

leurs multiples difficultés sociales (Levené, 2011). Dans cette perspective, la loi du 29 juillet 1992 érige au rang d'actions d'insertion toutes les activités visant à mobiliser l'individu pour contribuer à sa resocialisation, qu'elles soient sociales, culturelles, sportives. Cette approche multidimensionnelle correspond à une vision touranienne du monde social articulée à la problématique du « lien social » et à une représentation essentialiste de l'inemployabilité liée à des problèmes individuels psychosociaux (Mauger, 2001).

Compte tenu de la grande difficulté à trouver ou maintenir un emploi chez les « inemployables », les stages de réadaptation socioprofessionnelle demeurent le pivot de la formation, mais la formation n'est plus qualifiante (Levené, 2011). Cette formation semble avoir une fonction de lien social en raison de ses contenus davantage tournés vers le développement de compétences (maîtrise des savoirs de base, (re)mobilisation, aide à la définition d'un projet professionnel), que de connaissances techniques. C'est pourquoi, la situation de formation sera plutôt perçue positivement par les bénéficiaires dans la mesure où elle fait apparaître l'espoir d'une vie meilleure (Levené, 2011).

Or, si la formation protège temporairement d'un avenir menaçant (autant par l'occupation qu'elle procure que par les subsides qu'elle apporte), elle ne doit pas justifier la transformation des dispositifs de formation en « dispositifs de bienveillance » (Foucart 2009 ; cité par Levené, 2011), en faisant des activités occupationnelles et socialisatrices leur unique objectif. Néanmoins, la tendance de certain·e·s formateur·trice·s à expliquer le chômage par l'inadaptation sociale des individus semblerait justifier la pertinence de ces programmes : « Il faut d'abord qu'il apprenne à se lever à l'heure, à prendre les transports en commun seul ou encore à se laver régulièrement avant de prétendre à l'emploi [ou à la simulation d'emploi par le stage] » (Levené, 2011, p. 65).

Par ailleurs, ces dispositifs d'insertion destinés à l'encadrement des exclu·e·s du marché de l'emploi, vont contribuer à leur stigmatisation par leur classement en « insérables » et « in-insérables » à partir des critères de « scolarisabilité » et d' « employabilité » (Mauger, 2001). C'est ainsi que les inemployé·e·s vont se retrouver plongé·e·s dans des parcours d'insertion qui rendent improbable le droit à un travail : « en échec scolaire, orientés dans des filières sans débouchés, assignés à des postes de travail non qualifiés, sans perspective d'évolution ou de formation interne, aux horaires flexibles et aux conditions de travail souvent pénibles, exposés aux risques du chômage et inscrits dans des formations non qualifiantes » (Levené, 2011, p. 64).

2.4. L'insertion permanente

La pré-qualification va préparer difficilement à la qualification, à la mobilisation et à l'orientation des sans-emploi car le brouillage des objectifs décrits semble enfermer les chômeurs-euses dans le statut « d'insérés permanents » (Castra, 2003 ; cité par Levené, 2011). En effet, la logique de contribuer à l'encadrement des jeunes sans emploi, sans ressources et sans titres scolaires, en leur proposant, sous une logique du « parcours », une sorte de rescolarisation et/ou de gestion occupationnelle du chômage, va favoriser l'apparition d'un nouveau statut, le quasi-emploi, zone intermédiaire entre salaire et non travail, située entre le champ économique et social (Mauger, 2001).

Sous l'argument d'une société en « pleine mutation », les dispositifs vont proposer une flexibilisation de la main d'œuvre via l'alternance. À l'intérieur de cet espace, les « inemployables » auront la possibilité d'accéder à des activités professionnelles que les populations à la recherche d'un emploi salarial « traditionnel » refusent car trop précaires, peu rémunératrices et trop fragilisantes. De ce fait, l'insertion par l'activité économique devient le lieu d'expérimentation de nouveaux contrats du travail en marge du modèle salarial (Mauger, 2001).

La logique de l'insertion par l'économique se fonde, d'un côté, sur une éthique du travail social liée à l'habitus personnaliste dominant chez les inséreur-e-s ; de l'autre, sur l'esprit du néolibéralisme où les emplois précaires deviennent les seuls moyens de reconstruire une cohésion sociale fragilisée en raison de l'effritement du salariat. C'est ainsi que les politiques de gestion du non-emploi vont expliquer le chômage par les défaillances du système éducatif et, pour y faire face, vont inviter la population à se définir comme des acteurs et actrices économiques contribuant au développement d'une société se voulant d'entreprise (Mauger, 2001).

Ces dispositifs visent l'inculcation d'un habitus flexible permettant la conversion de l'« inemployable » en « employable » grâce à l'incorporation d'une sorte d'habitus entrepreneurial. Cette incorporation est censée être faite au travers de l'élaboration d'un projet décrivant le niveau d'adhésion aux impératifs institutionnels : autonomie, motivation, dynamisme, ingéniosité, ouverture d'esprit, souplesse, flexibilité, sens de l'initiative, adaptabilité, vitesse d'exécution, recul par rapport aux situations. C'est pourquoi, la mise en avant du caractère qualifiant de l'alternance va préconiser l'immersion dans l'entreprise pour interioriser un habitus de salarié (Mauger, 2001).

2.5. Les paradoxes des politiques d'insertion

La réforme du revenu de solidarité active (RSA) en décembre 2008, modifie l'organisation et le contenu des politiques d'insertion en France. Elle devient avant tout une politique de suivi et d'accompagnement dans une logique de parcours adaptée aux besoins des individus (Dmitrijeva, Fremigacci & L'Horty, 2013). Ainsi, les personnes ne présentant pas de difficultés sociales majeures peuvent bénéficier d'une orientation vers un parcours d'accès à l'emploi. En revanche, celles confrontées à des obstacles sociaux importantes (accès au logement, problèmes de santé), seront orientées vers un parcours social.

Or, certains travaux constatent un paradoxe : les individus les plus et les mieux accompagnés vers l'emploi sont celles et ceux éprouvant le moins d'obstacles dans l'accès à l'emploi. Au contraire, les individus les moins accompagnés sont celles et ceux dont les besoins sociaux sont les plus importants et les plus diversifiés (Dmitrijeva, Fremigacci & L'Horty, 2013). C'est dire que le faible accès à l'offre d'action d'insertion paraît plus marqué pour les individus ayant le plus besoin de ces actions. Compte tenu du cumul de difficultés sociales auxquelles certains allocataires se voient confrontés, l'offre d'action d'insertion ne semblerait pas conçue pour agir à l'ampleur de leurs difficultés (Dmitrijeva, Fremigacci & L'Horty, 2013). En ciblant des populations particulières, les politiques d'insertion signent en quelque sorte la faillite de l'intégration de certains groupes sociaux (Castel, 1995 ; cité par Dmitrijeva, Fremigacci & L'Horty, 2013). Dans ce contexte, « les discours et les efforts portant sur l'employabilité [et développés dans les centres de formation par les formateurs et les bénéficiaires] masquent [difficilement] une exclusion de fait des inemployables » (Boltanski & Chiapello, 1999, p. 312 ; cités par Dmitrijeva, Fremigacci & L'Horty, 2013).

En effet, ces « stagiaires permanents » souffrent depuis longtemps d'un « déficit d'intégration » (Castel, 1995), en raison de plusieurs difficultés sociales. Ainsi, l'observatoire des inégalités (2009) a mis en évidence qu'à niveau de diplôme égal, le taux de chômage est supérieur dans les zones urbaines sensibles (cité par Dmitrijeva, Fremigacci & L'Horty, 2013). Quant aux écoles qu'ils fréquentent, l'enquête Génération 98 du Céreq (Gasquet, 2003) affirme que les jeunes ayant arrêté leurs études au niveau du collège, connaissent des parcours d'insertion plus difficiles que celles et ceux ayant débuté un CAP ou en BEP (cité par Dmitrijeva, Fremigacci & L'Horty, 2013). De ce fait, le décrochage scolaire expose, dans un contexte de difficile accès à l'emploi, aux risques de troubles personnels ou d'entrée dans la délinquance (Janosz, 2000 ; Roché, 2001 ; cités par Dmitrijeva, Fremigacci & L'Horty, 2013).

2.6. L'insertion face aux discriminations

Si l'insuffisance de l'offre d'emploi et le manque d'efficacité de certaines mesures parmi lesquelles la faiblesse de moyens et l'enchevêtrement de dispositifs, mettent en lumière les limites des politiques d'insertion professionnelle. Les pratiques de sélection discriminatoires dont font l'objet certains groupes vulnérables, vont également réduire l'efficacité de ces politiques (Rebzani & Durand-Delvigne, 2003). Ainsi, les jeunes « d'origine étrangère », notamment celles et ceux d'origine « non européenne » (c'est-à-dire les jeunes dont l'origine ou celle des parents est le Maghreb, l'Afrique, l'Asie et les D.O.M et T.O.M.), figurent parmi les publics les plus fragilisés non seulement lors de l'embauche pour un emploi (Rebzani, 2002 ; cité par Rebzani & Durand-Delvigne, 2003), mais également dans les dispositifs de formation et d'insertion professionnelle (Bataille, 1997a ; Viprey, 1998 ; Info Flash, 1999 ; cités par Rebzani & Durand-Delvigne, 2003).

En effet, ces jeunes « d'origine non européenne » effectuent, plus souvent que les autres, des stages en centre de formation et, dans une moindre mesure, des contrats d'insertion dans le secteur non marchand (Zylberstein, 1993 ; cité par Rebzani & Durand-Delvigne, 2003). Cette anomalie en matière d'alternance s'explique notamment par les pratiques discriminatoires de la part des employeur·e·s ne désirant pas compter parmi leurs effectifs ces jeunes stagiaires en raison de la présence de stéréotypes défavorables (Rebzani & Durand-Delvigne, 2003). De fait, ces jeunes stagiaires seraient considéré·e·s « paresseux », « indisciplinés », « au comportement inconstant », par opposition aux postulant·e·s perçu·e·s comme « français de souche », estimé·e·s être « *plus travailleurs* », « *plus disciplinés* », « *plus stables* » (Rebzani & Durand-Delvigne, 2003).

Par ailleurs, certain·e·s employeur·e·s éviteraient d'embaucher des stagiaires dont l'origine étrangère est « visible » pour des emplois en contact avec le public, afin d'éviter une possible dévalorisation de l'image de l'entreprise (Bataille, 1997b ; Aubert, Tripier & Vourc'h, 1997 ; cité par Rebzani & Durand-Delvigne, 2003). De même, certain·e·s employeur·e·s pourraient subir la contrainte des salarié·e·s ne voulant pas travailler avec des « jeunes d'origine étrangère » car cela pourrait supposer l'apparition de « relations conflictuelles au sein de l'équipe de travail » (Rebzani & Durand-Delvigne, 2003).

Enfin, certain·e·s employeur·e·s tenteraient d'orienter ces jeunes vers des emplois considérés « ethniques », tels que ceux d'agents de sécurité (Macé, 1998 ; cité par Rebzani & Durand-Delvigne, 2003). Ces choix correspondraient à des attentes implicites envers cette population basées sur un ensemble des stéréotypes sociaux (Rebzani & Durand-Delvigne, 2003). En

effet, l'image du jeune « arabe », associée parfois à des comportements agressifs, pourrait être perçue par les clients comme un instrument de dissuasion (Macé, 1998 ; cité par Rebzani & Durand-Delvigne, 2003).

C'est pourquoi, les jeunes « d'origine non européenne » éprouvent davantage de difficultés pour mettre en valeur leur savoir-faire dans des métiers présentés comme étant les plus pertinents pour leur parcours professionnel (Rebzani & Durand-Delvigne, 2003). De plus, ces activités ne leur offrent pas de réelles perspectives d'évolution, notamment s'il s'agit des métiers exercés à titre occasionnel et précaire (Macé, 1998 ; cité par Rebzani & Durand-Delvigne, 2003).

Or, les jeunes d'origine « non européenne » ne seraient pas la seule population susceptible de subir des discriminations à l'égard de leur insertion professionnelle. D'autres populations appartenant aux groupes « sensibles » en raison de leur genre, leurs sexualités et leur âge, peuvent également subir des traitements inégaux à l'égard de l'insertion professionnelle. En ce sens, une lecture transversale, supposant une approche globale sur l'analyse des processus communs aux diverses discriminations (Rebzani & Durand-Delvigne, 2003), peut assurer une meilleure insertion professionnelle, pas seulement aux jeunes « d'origine non européenne », mais aussi à toutes les autres populations considérées comme inemployables par le regard institutionnel, parmi lesquelles se trouveraient la plupart de nos enquêtées : les personnes trans migrantes.

3. La notion de trans, catégorie issue du champ militant

Nous avons choisi le terme « *trans* » car celui-ci nous permet de désigner de manière générique « toutes les personnes ne s'identifiant pas avec le genre attribué à leur naissance en fonction de leur sexe » (Coll-Planas et al., 2012, p. 61). Reyes et Hedjerassi (2017) utilisent également le terme « *trans* » pour désigner toutes les personnes ayant en commun de subvertir les frontières binaires du genre (p. 36). C'est en effet grâce à l'emploi de la notion « genre » que certain·e·s médecins, notamment sexologues et endocrinologues, vont différencier le « sexe biologique » de l'« identité sexuelle », afin de construire des protocoles médicaux pour traiter les personnes manifestant des discordances avec le genre assigné à leur naissance.

3.1. La distinction entre le « sexe biologique » et le « genre social »

La psychologue Pascale Molinier dans la préface de l'ouvrage intitulé, *Les cinq sexes* (Sterling, 2013), affirme que c'est au cours des années 1950 que s'est établie une première distinction entre le « sexe biologique » (mâle/femelle) et le « genre social » (masculin /féminin). La première personne à avoir utilisé le terme « genre » serait le sexologue néo- zélandais John Money (1955), pour différencier le « sexe biologique » de l'« identité sexuelle » (cité par Löwi *et al.*, 2003, p. 86). Money s'est inspiré de travaux réalisés par l'anthropologue Margaret Mead sur la socialisation des garçons et des filles en Océanie (Fassin, 2008, p. 375). Mead ([1935] 1969) affirmait que la formation de la personnalité de chaque « sexe » « est le fait d'une société, qui veille à ce que chaque génération, masculine ou féminine, se plie au type qu'elle a imposé » (p. 200).

Le psychiatre et psychanalyste Robert Stoller (1968), de son côté, a repris les travaux de Money pour distinguer, en 1964, l'expression « identité de genre » de celle de « l'orientation sexuelle » afin de différencier les transsexuel·le·s des homosexuel·le·s (cité par Fassin, 2008, p. 376). Or, le discours « psy » va continuer à reproduire un modèle normatif voire stéréotypé autour de la féminité et de la masculinité, malgré la dénaturalisation du terme « sexe » et l'utilisation du terme « genre » (Fassin, 2008, p. 378). C'est pourquoi, l'anthropologie féministe étasunienne reprend au cours des années 1970 l'opposition entre nature et culture établie par Lévi-Strauss (1949), puis développée par Simone de Beauvoir (1949) (Fassin, 2015, p. 344). La première à introduire le terme « genre » dans les études féministes sera la sociologue britannique Anne Oakley (1972), en affirmant « que les connexions entre sexe et genre n'avaient rien de vraiment 'naturel' » (cité par Fassin, 2008, p. 376).

3.2. La notion de « sexe social »

Les féministes françaises des années 1970 ont privilégié l'utilisation du terme « sexe » comme catégorie construite socialement pour analyser les rapports spécifiques des femmes à la production. La sociologue Christine Delphy (1970), dans son ouvrage intitulé, *L'ennemi principal*, analyse les rapports entre la *nature* des biens et services domestiques et le *mode de production* de ces biens et services » (p. 34). Selon C. Delphy, ce n'est pas la « nature des travaux effectués par les femmes qui explique leurs rapports de production, ce sont ces rapports de production qui expliquent que leurs travaux soient exclus du monde de la valeur »

(p. 35).

L'anthropologue Nicole-Claude Mathieu (2013), à son tour, conçoit le sexe comme un « produit social résultant des rapports sociaux » (p. 41). Elle poursuit en affirmant que pour ne pas se laisser « obnubiler sur une dichotomie sexuelle basée sur une définition biologique » (p. 56), il est nécessaire « d'étudier le système social de sexes » (p. 56), c'est-à-dire de se « demander dans quelle société, dans quelles structures, dans quels rapports sociaux on peut ou non parler de vision masculine et de vision féminine » et de « substituer à une pensée fixiste une pensée dialectique » (p. 57). Pour N.-C. Mathieu, « le caractère trivial et fétiche du sexe repose dans son évidence biologique » (p. 41).

La sociologue Colette Guillaumin (2016), pour sa part, appréhende les rapports de sexes comme des rapports de pouvoir caractérisés par l'appropriation physique de la classe des femmes (notamment du corps matériel de chaque femme) par la classe des hommes, à travers l'accaparement de leur force de travail (p. 18). Ce type de rapport, nommé « esclavage » et « servage » dans l'économie foncière, est « désigné sous le terme 'sexage' pour ce qui concerne l'économie domestique moderne » (p. 19). Dans le sexage, les rapports se caractérisent par l'appropriation du temps, l'appropriation des produits du corps, l'obligation sexuelle et la charge physique des membres invalides du groupe (bébés, enfants, vieillards, malades), ainsi que des membres valides de sexe mâle (p. 19).

3.3. Le système « sexe/genre » et la politisation de la « sexualité »

L'anthropologue et militante féministe Gayle Rubin (1998) publie en 1975 l'article intitulé, L'économie politique du sexe : transactions sur les femmes et systèmes de sexe/genre, dans lequel elle définit le « genre » comme une « division des sexes socialement imposée », un « produit des rapports sociaux de sexualité » qui « transforment des mâles et des femelles en 'hommes' et en 'femmes', chaque catégorie étant une moitié incomplète qui ne peut trouver la plénitude que dans l'union avec l'autre » (p. 14). En 1984, dans un autre texte intitulé, Pour une théorie radicale de la politique de la sexualité, elle « développe la distinction entre l'oppression fondée sur la catégorisation de sexe par opposition à la classification par la sexualité » (citée par Pheterson, 2010, p. 4). Cet article surgit dans un contexte de fortes tensions au sein des féministes étasuniennes du fait que le « genre » n'est plus défini par rapport au « sexe » mais par rapport à la « sexualité » (Fassin, 2005, p. 245).

Cette définition du « genre » liée à la « sexualité » met en évidence la confrontation entre deux positionnements au sein du féminisme étasunien dans les années 1980 : d'un côté, un

féminisme nommé par ses adversaires « libéral », qui considère la sexualité comme force d'émancipation privilégiée, de l'autre, un féminisme qualifié par ses adversaires de « culturel », du fait de sa conception de la sexualité comme lieu de violences et d'oppression (Fassin 2005, p. 231). Les controverses entre ces deux positionnements vont créer une fracture au sein du mouvement par rapport à la fonction de la violence dans les rapports sociaux de sexe et du sens des droits pour les femmes (Pheterson, 2010, p. 1).

C'est ainsi que certains courants féministes anti-violence deviennent des « agents gouvernementaux et non-gouvernementaux consacrés à la défense des femmes vulnérables », en s'alliant avec les gouvernements pour « protéger les femmes contre la violence hors-la-loi » (Pheterson, 2010, p. 2). Ce nouvel alignement va déplacer la réflexion sur le « genre » en tant que relation de pouvoir entre les sexes pour la situer dans un discours fondé principalement sur l'identité féminine (Pheterson, 2010, p. 4).

3.4. Le « genre » comme catégorie analytique pour expliquer des rapports de pouvoir

L'historienne Joan Scott (1988) publie en 1986 un article intitulé, *Gender : a Useful Category of Historical Analysis*, traduit en français en 1988, où elle questionne l'utilisation ordinaire de la catégorie « genre » comme « synonyme de femmes ». Pour J. Scott, le « genre » comme catégorie utilisée pour signifier des systèmes de rapports sociaux entre les sexes, n'aurait émergé qu'à la fin du XX^{ème} siècle (p. 139). La difficulté des théories existantes voulant expliquer auparavant les inégalités entre les femmes et les hommes, s'est fondée sur le fait que « certaines de ces théories ont bâti leur logique sur des analogies avec l'opposition masculin/féminin, d'autres ont reconnu une 'question féminine', d'autres encore se sont préoccupées de la formation de l'identité sexuelle subjective » (p. 139). Pour J. Scott, dans la mesure où le genre se constitue comme un champ par le moyen duquel le pouvoir est articulé, le processus de construction du genre permet d'expliquer le processus de construction des rapports de classe, de race ou de n'importe quel autre rapport de pouvoir caractérisé par un accès différentiel aux ressources matérielles et symboliques (p. 139).

La philosophe Judith Butler (2005) ira encore plus loin en publiant en 1990 *Gender Trouble*, dans lequel elle définit le genre comme « une identité tissée avec le temps par des fils ténus, posée dans un espace extérieur par une *répétition stylisée d'actes* » (p. 265). Cela veut dire que le « genre est créé par des performances sociales ininterrompues » qui reproduisent un ensemble de significations socialement établies (p. 264). D'après J. Butler, la répétition

ininterrompue de ces actes va créer l'illusion de l'existence d'un « genre essentiel » de masculinité et de féminité ancré aux corps (p. 266). Pour autant, « les genres ne peuvent être ni vrais ni faux, ni réalités ni simples apparences, ni des originaux ni des imitations », mais des « fictions régulatrices consolidant une hiérarchie de genre et une hétérosexualité obligatoire » (p. 263).

3.5. L'appropriation du terme « genre » en France

Le sociologue Éric Fassin (2005) considère que l'utilisation du terme « genre » en France est devenue pertinente lorsque les questions sexuelles se sont imposées dans le débat public (notamment autour du pacte civil de solidarité dont pouvaient bénéficier les couples du même sexe, mais aussi autour de la parité dans les mandats électoraux et les fonctions électives) (p. 227). Or, la traduction du terme *gender* au français deviendrait tout un enjeu politique dans la mesure où il s'est présenté « porteur d'un projet critique qui conteste la vision d'une harmonie entre les sexes inhérents à la culture française » (Fassin, 2008, p. 383). C'est pourquoi, Fassin (2005) considère que s'il s'avérait difficile d'utiliser le mot *gender* pour parler de « genre » de manière générique, il ne s'agissait pas de déclarer son intraductibilité, mais plutôt de faire un travail de traduction qui prenait en compte les contextes historiques où il s'est construit (p. 243). Pour Fassin, « l'historicisation du genre et de la sexualité, ce n'est pas seulement l'historicisation des mots, mais aussi des pratiques sociales qui les définissent » (p. 248). Ainsi, lors d'une enquête de terrain menée en 2001 à l'occasion de l'entrée des femmes en plus grand nombre dans la vie politique française, Bargel et *al.* (2007) ont souligné les ambiguïtés, les hésitations, les ambivalences voire les contradictions exprimées par des femmes impliquées dans un travail d'interprétation de leur propre existence à la lumière du genre (p. 76). Pour Bargel et *al.*, les normes sexuées n'apparaissent plus comme des « vérités éternelles, mais comme des constructions précaires, qui appellent un travail d'interprétation, co- construction [...] » (p. 77). Ces diverses modalités « de faire usage du genre, et du faire du genre » (p. 61), expliqueraient les difficultés rencontrées par la communauté *trans* à se saisir d'un terme consensuel englobant toutes leurs pluralités de vécus et ressentis non-binaires (Gianni, 2011, p. 269).

3.6. De la figure du « monstre » à la construction d'un « malade »

Michel Foucault (1999), dans *Les Anormaux*, note qu'une nouvelle figure du monstre se configure autour des hermaphrodites depuis le Moyen-Âge jusqu'au XVIII^{ème} siècle : « le monstre fut le mixte de deux règnes, règne animal et règne humain, le mixte de deux sexes, celui qui est à la fois homme et femme » (p. 59). En raison de cette « monstruosité », les hermaphrodites étaient, jusqu'au XVI^{ème} siècle, « exécutés, brûlés, leurs cendres jetées au vent » (p. 62). C'est avec l'institutionnalisation de la psychiatrie que le monstre deviendra un sujet « anormal ».

En effet, le médecin Heinrich Kaan (1844), dans *Psychopathia Sexualis*, établit la naissance des aberrations sexuelles par rapport à sa déviance de la norme, à savoir un couple hétérosexuel procréateur (cité par Foucault, 1976, p. 192). Le médecin austro-hongrois Richard Von Kraft-Ebing ([1886] 1950), pour sa part, affirme que « les « invertis » et les « travestis » présentent des « formes graves de perversion et de dégénérescence héréditaire » (cité par Macé, 2010, p. 500). Or, les efforts pour désinscrire les « investissements sexuelles » d'un contexte criminel à la fin de XIX^{ème} siècle, conduisent certains médecins dont l'Allemand Magnus Hirschfeld (1908), à refuser de considérer le travestisme « comme un trouble de la personnalité ou comme une atteinte aux bonnes mœurs pénalement répréhensibles », mais plutôt comme un « troisième sexe développant ses propres orientations sexuelles et modes de vie » (cité par Macé, 2010, p. 501).

L'endocrinologue étasunien Harry Benjamin (1966), à son tour, distingue en 1953 le transsexualisme du travestisme : « [...] les transsexuels ne s'identifient ni comme des hommes invertis ni comme des hommes travestis », ils ont la conviction qu'ils sont en réalité « des femmes enfermées dans un corps d'homme », [...] » (cité par Macé, 2010, p. 501). C'est pourquoi, le transsexualisme est présenté dans les années 1970, comme répondant aux nouveaux critères de trouble mental nécessitant d'un traitement médical visant à réduire la souffrance psychique de leurs patients (Macé, 2010, p. 501).

3.7. Les notions issues du champ médico-psychiatrique

Pour réduire la souffrance psychique des patient·e·s diagnostiqué·e·s comme transsexuel·le·s, deux approches médicales vont se confronter au sein de l'*American Psychiatric Association*

(APA) : d'un côté, une approche psychanalytique préconisant une démarche psychothérapeutique ; de l'autre, une approche issue de la sexologie clinique prônant une transformation corporelle grâce à une réassignation hormono-chirurgicale (Bujon & Dourlens, 2012, p. 37). Les avancées de la chirurgie plastique et de l'endocrinologie permettant de modifier les caractéristiques sexuelles, placent l'approche sexologique au centre des pratiques thérapeutiques, et la réassignation sexuelle comme le seul traitement censé corriger une supposée non concordance entre un cerveau et un corps anatomique (Macé, 2010, p. 506).

Afin de pouvoir bénéficier de ce traitement, le *Manuel Diagnostique et Statistiques des Troubles Mentaux – III* (DSM) inscrit en 1980 la catégorie de transsexualité comme « la forme la plus grave de trouble de l'identité de genre » (Macé, 2010, p. 505). Cette catégorie est remplacée en 1994 par celle de « Trouble de l'Identité de Genre » (TIG) dans la Classification Internationale des Maladies (CIM) (Valentine, 2007 ; cité par Coll-Planas et Missé, 2012, p. 62). Or, la difficulté à traiter toute une pluralité d'expressions de genre conduit à formuler en 2000 l'utilisation du terme de « *gender dysphoria* », lors de la révision des Troubles de l'Identité de Genre dans le DSM-IV-TR (Cohen-Kettenis et Pfafflin, 1999 ; cités par Giami, 2011, p. 271).

La Task Force de l'*American Psychiatric Association*, pour sa part, propose le terme de « *gender incongruence* » (GI) afin de mieux traiter la non concordance entre le sexe assigné à la naissance et le ressenti vécu par chacun-e, ainsi que d'inclure, sans médicaliser, toute une pluralité d'expressions de genre (Meyer-Bahlburg, 2010 ; cité par Giami, 2011, p. 272). Toutefois, l'association de professionnel·le·s de santé spécialisé·e·s dans l'accueil, les soins et l'accompagnement des personnes *trans* (WPATH) privilégie le terme « *gender dysphoria* ». Elle considère que si le fait d'avoir une identité *trans* n'implique pas en soi une maladie psychiatrique, les troubles associés à la stigmatisation et à l'exclusion sociale justifient une prise en charge médicale et psychiatrique (Knudson, De Cuypere, Bockting, 2010 ; cités par Giami, 2011, p. 273).

3.8. L'émergence des notions dépathologisées

Alors que le champ médical s'interrogeait autour de la notion la plus pertinente à utiliser pour désigner les personnes vivant une dysphorie de genre, un mouvement militant se consolide pour questionner tout un savoir scientifique hégémonique (Bujon & Dourlens, 2012, p. 49). Si l'émergence des associations se battant pour l'accès aux soins médicaux et aux changements

d'état civil, ainsi que pour la santé de personnes transsexuelles/travesties prostituées exposées à l'épidémie du VIH, voient le jour pendant les années 1990 (Giami *et al.*, 2011 ; Mathieu, 2009 ; cités par Bujon & Dourlens, 2012, p. 48). Un savoir profane va se configurer à la fin des années 1990 pour devenir une expertise communautaire dont les personnes concernées vont s'approprier pour rejeter des procédures médicales, exprimer des ressentis, échanger des informations et partager des supports sous la forme des forums, blogs, listes de discussion, etc. (Bujon & Dourlens, 2012, p. 49).

C'est ainsi qu'un mouvement militant s'érige en porte-parole légitime de la question *trans* face aux questions médicales, juridiques, politiques et académiques. En s'appuyant sur diverses déclarations pour les Droits Humains (The Yogyakarta Principles, 2007, cités par Giami, 2011, p. 270), le mouvement militant apporte des nouveaux éléments autour desquels vont se construire de nouvelles revendications : « au nom du droit de chacun·e à s'auto-définir et à disposer de son propre corps », plusieurs associations questionnent l'obligation de passer par un·e psychiatre pour bénéficier d'un traitement de réassignation hormono-chirurgical (HennetteVauchez, 2004 ; cité par Bujon & Dourlens, 2012, p. 49).

Le mouvement militant se nourrit également des revendications issues des mouvements féministes, homosexuels, des théories *queer* et post-féministes, lesquelles questionnent la norme hétérosexuelle et les identités de genre binaires construites en fonction du sexe biologique (Macé, 2010, p. 507). Ces questionnements permettent l'émergence au sein de la communauté d'une pluralité de subjectivités androgynes, intersexes, transgenres FtM (*female to male*), MtF (*male to female*), FtU (*female to unknow*), MtU (*male to unknow*), entre autres (Thomas, 2010, p. 128). Un déplacement d'un transsexualisme fort construit exclusivement sur des critères médicaux s'opère vers une multiplicité de possibilités de « devenir » *trans* (Alessandrin, 2012 ; cité par Maud-Yeuse *et al.*, 2013, p. 139).

3.9. Les tensions communautaires à l'égard de l'utilisation des catégories dépathologisées

Si la plupart du mouvement militant s'est positionné pour la démedicalisation de la question *trans*, il ne s'est pas configuré comme un mouvement uniforme mais plutôt comme un processus dynamique caractérisé par des interactions entre divers acteurs et actrices (usagers·usagère, professionnel·le·s, compagnies d'assurances, administrations gouvernementales), portant divers savoirs et intérêts (Clarke *et al.* 2000 ; cités par Bujon & Dourlens, 2012, p. 35). En ce qui concerne les enjeux économiques, le débat se constitue

autour de l'accès aux soins et leur prise en charge financière par les systèmes d'assurance maladie (Giami, 2011, p. 270). C'est pourquoi, certain·e·s usager·ère·s se servent de la pathologisation pour faciliter leur transition, par exemple des changements au niveau juridique, l'accès à une hormonothérapie, voire la réassignation sexuelle (Soley-Beltran & Coll-Planas, 2011, cités par Coll-Planas & Missé, 2012, p. 65).

Butler (2006), pour autant, critique cette instrumentalisation de la pathologisation car elle reproduit, d'une part, une approche médicale des subjectivités *trans*, d'autre part, renforce une conception normative du genre qui rend invisibles les multiples formes de devenir *trans* (cité par Coll-Planas & Missé, 2012, p. 65). De même, le chercheur Alain Giami (2011) affirme que le fait d'associer des troubles psychiatriques à une expression de genre pour justifier la prise en charge médicale d'une population, peut contribuer à leur stigmatisation et exclusion (p. 272). Ces différents positionnements au sein de la communauté face à la démedicalisation de la question *trans*, rend difficile un consensus autour de l'utilisation d'un terme qui englobe toute une pluralité des subjectivités *trans* et, au même temps, qui favorise leur acceptation sociale tout en restant critique d'un modèle normatif genré (Bujon & Dourlens, 2012, p. 51).

Or, si la rivalité entre ces différentes définitions identitaires a contribué à segmenter l'action collective du mouvement militant, un certain nombre d'associations sont parvenues à se mettre d'accord autour de la dépathologisation de la transsexualité et l'accès facile aux soins, notamment lors de la discussion de la réorganisation du système de prise en charge français proposée par le Ministère de la Santé en avril 2010 (Bujon & Dourlens, 2012, p. 52). En ce sens, l'enjeu principal du mouvement militant est de faire reconnaître, au-delà de leurs divergences, « une définition endogène de l'identité *trans*, à l'écart des classifications médicales jugées humiliantes et stigmatisantes » (Bujon & Dourlens, 2012, p. 52).

3.10. Une pluralité de subjectivités trans

Malgré la persistance des catégories normatives pour nommer une pluralité des subjectivités de genre fluides, notamment dans le domaine médical, de nombreuses études socio-anthropologiques réalisées auprès des *trans* exerçant la prostitution, notent l'utilisation de catégories se situant en dehors du modèle binaire homme-femme. La sociologue Catherine Négroni (2011), par exemple, affirme avoir rencontré lors d'une recherche auprès d'Équatoriennes exerçant la prostitution en France, certaines enquêtées ayant surmonté l'espace binaire du genre afin de se situer dans une forme de « non-assignation » (p. 480).

Pour ces enquêtées, être *trans* ne correspondait pas à une période de transition vers le genre opposé, mais plutôt à un « genre à part entier » caractérisé par une indétermination choisie (Négroni, 2011, p. 473), comme le met en évidence l'une des enquêtées se définissant dans ses relations privées comme une femme, et dans ses relations aux clients comme un homme et une femme en raison de la présence d'attributs anatomiques féminins et masculins (Négroni, 2011, p. 478).

Pour l'anthropologue brésilien Marcos Benedetti (2005), les incarnations de genre construites par les *trans* exerçant la prostitution à Porto Alegre (Brésil), variaient par rapport aux transformations du corps, leurs usages, leurs pratiques et leurs relations sociales. C'est pourquoi, il a utilisé le terme « univers *trans* » pour décrire toute une gamme de définitions concernant les transformations du genre. Ainsi, les enquêtées se désignant comme *travesties* étaient celles favorisant des modifications dans leurs corps sans vouloir une chirurgie de réassignation sexuelle. Cette description coïncide avec l'étude réalisée par l'anthropologue suédois Don Kulick (1998) à Salvador (Brésil). Ses enquêtées ne se définissaient pas comme femmes mais plutôt comme travestis. Elles ne voulaient pas une opération de réassignation sexuelle, malgré le fait d'utiliser des prénoms féminins et d'avoir subi de douloureuses et dangereuses interventions afin d'acquérir un corps considéré féminin.

Pour l'anthropologue Carsten Balzer (2010), dans son étude réalisée à Rio de Janeiro (Brésil), ses enquêtées correspondaient plus à ce que la littérature anglophone désigne par *transgenerizard*, renvoyant à des frontières très fluides entre ces différentes définitions. Par exemple, une *trans* rencontrée au cours de sa recherche, après s'être soumise à une intervention de réassignation sexuelle, s'auto-définissait comme transsexuelle et travestie. De même, il a rencontré trois enquêtées qui bien que n'ayant jamais réalisé de chirurgies de changement de sexe, s'auto-définissaient comme transsexuelles. Enfin, quelques-unes se définissaient comme « personne en conformité avec son côté masculin et son côté féminin », « femme de sexe masculin », « homosexuel du genre travestie », entre autres.

L'anthropologue Dolorès Pourette (2005), à son tour, note que parmi les personnes *trans* migrantes rencontrées exerçant la prostitution à Paris, le genre ne constituait pas une catégorie rigide et cloisonnée, ce qui explique que leurs subjectivités se situaient sur un continuum leur permettant de passer d'une identité à une autre au cours de leurs parcours. Pour le chercheur et activiste *trans* Pat Califia (2003), également, il y aura un tel chevauchement entre les identités travesties et transsexuelles, qu'il est souvent difficile de les séparer : « les gens de la communauté transgenre sont souvent eux-mêmes perdus sur ce point et, à différents moments

de leur vie, peuvent se dire travestis ou transsexuels » (Califia, 2003, p. 85).

C'est pourquoi, Giami (2011) suggère de prendre en compte les « point de vue des usagers » pour mieux comprendre la pluralité et complexité des expressions de genre (p. 269). Pour cela, une enquête par questionnaire a été réalisée en 2010 auprès de la population identifiée comme *trans* en France. En partant des diverses notions déclarées, trois grandes catégories ont été construites. Une première catégorie révèle une revendication de genre différente du sexe assigné à la naissance dans plus de 50% des cas. Une deuxième catégorie recouvre les personnes se déclarant « homme *trans* » ou « femme *trans* » dans environ 22% des cas. Enfin, une troisième catégorie construite sur la base des personnes qui se revendiquent tout simplement comme « *trans* » (Giami, 2011, p. 274). Ces résultats montrent que la notion *trans* devient de plus en plus privilégiée en France parmi les personnes vivant une incongruence entre un ressenti psychique et un aspect corporel.

C'est ainsi qu'au fur et à mesure que la question *trans* se configure comme une question sociale et non pas seulement médicale, les personnes concernées s'interrogent sur la possibilité de construire de nouvelles subjectivités résultant d'un métissage des genres (Bockting, 2008 ; cité par Medico, 2014, p. 126). D'après Négroni (2011), les notions employées dans le champ *trans* ne se configurent pas comme catégories fixes, mais plutôt comme catégories en construction permanente (Welzer-Lang et al., 1994 ; cités par Négroni, p. 461).

4. La notion de migrant·e comme catégorie politico-administrative

Pour le terme « migrant », il n'existe pas une définition juridique précise dans le droit international reflétant un usage commun au niveau institutionnel ou universellement accepté. Ainsi, l'Organisation Internationale pour les Migrations (2019) décrit un « migrant » comme « toute personne ayant quitté son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour divers raisons, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays » (p. 130-131). D'après l'UNESCO (2017), le terme migrant désigne « toute personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel il n'est pas né et qui a acquis d'importants liens sociaux avec ce pays ». Or, cette définition s'avère « trop restrictive » dans le sens où certains pays considèrent « migrantes » des personnes nées dans le pays (UNESCO, 2017).

La Convention des Nations Unies sur les droits des travailleurs migrants et des membres de

leurs familles, pour sa part, définit les travailleurs migrants comme « les personnes qui vont exercer, exercent ou ont exercé une activité rémunérée dans un État dont elles ne sont pas ressortissantes » (UNESCO, 2017). Pour autant, cette définition ne permet pas de distinguer entre « migrants qui quittent leurs pays à cause de persécutions politiques, conflits, problèmes économiques, dégradation environnementale ou une combinaison de toutes ces raisons et les migrants qui recherchent du travail ou une meilleure qualité de vie qui n'existe pas dans leur pays d'origine » (UNESCO, 2017).

C'est pourquoi, une nouvelle définition de migration est proposée pour désigner le « passage des frontières politiques et administratives pour un minimum de temps », ce qui permet d'inclure les « mouvements de réfugiés, les personnes déplacées et les migrants économiques », mais aussi pour distinguer la migration interne (mouvement d'une zone, province, district ou municipalité à une autre), de la migration internationale (relocation territoriale des personnes entre les États-nations) (UNESCO, 2017). Dans la mesure où la plupart des pays distinguent différentes catégories de migrants dans leurs politiques migratoires et leurs statistiques, les variations existant entre les États indiquent qu'il n'y a pas de définitions objectives de la migration (UNESCO, 2017).

De fait, le Haut Conseil à l'Intégration en France définit un immigré comme une « personne née étrangère à l'étranger et résidant en France », ce qui veut dire que les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont pas considérées comme migrantes (HCI, 1992). Pour autant, les « populations étrangères et immigrées ne se confondent pas totalement » (Insee, 2016). Ainsi un immigré n'est pas nécessairement étranger car il aurait pu devenir français, alors que certains étrangers nés en France peuvent rester étrangers (Insee, 2016). Enfin, la qualité d'immigré est permanente dans le sens où « un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition », car c'est le « pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré » (Insee, 2016).

En effet, la définition de migrant·e varie selon le contexte socio-politique auquel celle-ci s'applique. Ainsi, pour analyser la migration algérienne vers la France, le sociologue Abdelmalek Sayad (1999) a conçu l'immigré comme « l'étranger séjournant *provisoirement* [...] et pour des raisons de travail exclusivement », ainsi que « l'étranger que le monopole du politique réserve aux indigènes ou aux nationaux » et que « la *politesse* exclut du politique ». L'émigré, quant à lui, est conçu comme « l'indigène ou national absent *provisoirement* [...] et pour des raisons de travail essentiellement [...] et, de ce fait, continuant à jouir toujours [...]

des attributs et des compétences politiques de la nation dont il reste le ressortissant » (p. 15). Bourdieu (1999), de son côté, dans le préface de la *Double Absence* (Sayad, 1999), se réfère à Socrate, pour désigner l'immigré comme *atopos*, c'est-à-dire « sans lieu, déplacé, inclassable » (p. 12). D'après Bourdieu, le migrant n'est ni citoyen, ni étranger, ni vraiment du côté du Même, ni totalement du côté de l'Autre, il se situe en ce lieu 'bâtard' dont parle Platon, dans les frontières de l'être et du non-être social (p. 12). Ce statut de 'déplacé' suscite d'un côté un sentiment « d'embarras » en raison son « inexistence encombrante » et, d'un autre côté, une sensation de « difficulté » qu'on « éprouve à le penser » (Bourdieu, 1999, p. 12).

Le démographe Patrick Simon (1998), à son tour, affirme que la statistique publique française a construit la catégorie des « immigrés » au début des années 1990 (p. 541). Selon la démographe française Michelle Tribalat (1989), cette catégorie, fondée sur les variables telles que le « lieu de naissance » et la « nationalité », visait à « combler les lacunes et éviter les biais d'analyses liés au concept d'étranger » basé exclusivement sur la variable « nationalité » (p. 555). C'est pourquoi, le premier rapport du Haut Conseil à l'Intégration (HCI, 1992) privilégie la définition proposée par cette dernière : est immigrée toute « personne née étrangère, à l'étranger, qui s'est installée en France » (p.14).

La politologue française Catherine Wihtol de Wenden (2010a), pour sa part, considère que les catégorisations de « migration » et d' « étranger » sont actuellement fortement remises en cause par la mondialisation des différentes formes de mobilité et la diversité des profils existants. Selon cette dernière, la dichotomie « travailleurs étrangers/réfugiés » est devenue problématique au cours des années 1990, lorsque les travailleurs immigrés ont commencé à amener leurs familles sous la figure du regroupement familial (p. 193). Pour Wihtol de Wenden, une autre distinction s'est établie entre le migrant temporaire caractérisé par l'effectuation d'allers-retours, et le migrant sans-papiers s'installant définitivement en raison de la fermeture des frontières (p. 194). En ce sens, elle évoque une transformation des profils des migrants : on glisse d'un « migrant analphabète, issu du milieu rural et qui fait l'expérience de la ville avec la migration » dans les années 1960, au migrant « connecté au monde qu'il s'apprête à rencontrer par les médias, le cursus scolaire, la construction des réseaux économiques, sociaux, culturels, associatifs, religieux en tout genre » (p. 194). D'après Wihtol de Wenden, pour ce migrant, à la différence du réfugié, « ce sont les facteurs d'attraction qui l'ont fait venir plus que les facteurs qui l'ont poussé hors de chez lui » (p.194). Selon elle, la « plasticité des figures sociales du migrant dans un monde en perpétuelle évolution conduit à lui faire emprunter au cours de sa migration différents types sociaux » (p.

194). Ainsi, la même personne peut devenir dans différentes périodes de son parcours migratoire un sans-papiers, un étudiant, un touriste, un travailleur salarié, un demandeur d'asile ou un candidat au regroupement familial (p. 194).

4.1. La question de la migration comme problématique sociologique

Réa et Tripier (2003) affirment dans leur ouvrage, *Sociologie de la migration*, que « la question de l'immigration ne s'est que tardivement imposée comme problématique sociologique à part entière » dans le contexte français (citées par Galloro *et al.*, 2010, p. 3). Si « les travaux de l'École de Chicago ont, dès le début du XX^{ème} siècle, placé les migrations au centre des préoccupations de la discipline », ces études se sont d'abord essentiellement limitées en France à des « approches démographiques ou n'apparaissent que comme une sous-thématique des recherches sociologiques consacrées au monde du travail » (Galloro *et al.*, 2010, p. 4).

De fait, les sciences sociales se sont saisies de la question des migrations en Europe à la fin du XIX^{ème} siècle pour parler des mouvements de populations entre villes et campagnes, ce qui veut dire qu'il n'était pas nécessaire de traverser la frontière pour devenir un migrant (Streiff-Fénart 2013, p. 41). Les premiers travaux scientifiques sur les migrations cherchaient à identifier des régularités dans les déplacements et les facteurs d'attraction et de répulsions conditionnant ces déplacements (Streiff-Fénart, 2013, p. 41). Étant donné que les chercheurs s'intéressaient plus aux flux migratoires qu'aux phénomènes culturels ou religieux (Green, 2002, p. 141), la proximité géographique paraissait plus appropriée pour étudier ces mobilités que la distance culturelle (Streiff-Fénart, 2013, p. 41).

Selon l'historienne Nancy Green (2002), l'historiographie de l'immigration en France va commencer à être écrite dans les années 1970-1980 (p. 141). La construction d'un champ d'analyse notamment autour des aspects économiques et politiques de la migration, se constitue grâce aux travaux de Michelle Perrot (1960) et Gérard Noiriel (1988) montrant le rôle des immigrés au sein de la classe ouvrière. Selon Noiriel, le modèle français d'immigration répondait à une logique capitaliste caractérisée par un déficit structurel de main-d'œuvre notamment d'ouvriers non-qualifiés dans l'industrie et agriculture (p. 34). Dans son ouvrage, *Le Creuset français* (2010), Noiriel distingue trois grandes vagues d'immigration en France depuis le XIX^{ème} siècle jusqu'à la fin des Trente Glorieuses, correspondant à des périodes de dynamisation du marché du travail (p. 33), suivies par des ruptures brutales

d'afflux de migrants en raison des crises économiques (p. 32).

Or, certains de ces travaux s'inscrivaient dans les théories classiques de l'économie qui concevaient le migrant comme quelqu'un « exogène à l'équilibre de l'économie nationale » en raison de sa présence marginale, dans des situations conjoncturelles, pour pallier le manque de main d'œuvre (Mercier, 1977 ; cité par Green, 2003, p. 80). Toutefois, de nouveaux travaux interrogeant « l'apport des immigrés au sein du capitalisme moderne » (Green, 2003, p. 80) vont requérir des nouveaux cadres d'analyse. De ce fait, les sciences sociales vont s'inspirer des perspectives marxistes concevant l'immigration comme le « produit d'une division internationale du travail » (Meillassoux, 1976 ; Mercier, 1977 ; cité par Streiff-Fénart, 2013, p. 43).

Les thèses marxistes vont affirmer que le migrant devient un acteur permanent des économies capitalistes en raison des déséquilibres du marché national (p. 80). La reconnaissance des « besoins structurels du marché », notamment des travailleurs mal-payés pour les tâches les plus pénibles, vont suggérer à la fois de « nouvelles conceptualisations des flux migratoires, notamment celle du peuplement » (p. 82). C'est pourquoi, Galloro *et al.* (2010) considèrent Abdelmalek Sayad comme l'un des premiers à constituer les fondements d'une sociologie de l'immigration en France au cours des années 1970 (p. 4).

Green (2003), pour sa part, affirme que la société française assiste à la « fausse découverte du peuplement » grâce à ce que Sayad (1977) a appelé la « maturation du troisième âge de l'immigration nord-africaine » (cité par Green, 2003, p. 82). Sayad (1983) rappelle que si en France comme aux États-Unis, « les hommes seuls ont souvent émigré en premier », « l'immigration de travail a toujours fini par se transformer en immigration de peuplement » (cité par Green, 2003, p. 83). D'après Green, le « fameux arrêt de l'immigration en 1974 », visant à limiter l'arrivée de nouveaux travailleurs immigrés, a laissé la « place au regroupement familial », à savoir « l'arrivée plus massive de femmes, la naissance et la croissance d'enfants sur place », enfin à un « peuplement aussi redouté qu'inattendu » (p. 83). Or, Green (2003) affirme que « le passage conceptuel d'une marginalité à une nécessité structurelle, du temporaire au permanent et du travail au peuplement », va transformer la réflexion autour des migrations d'un discours économique en un discours culturaliste (p. 84). Pour Green, la « fin du travail industriel », la « montée du chômage », et les « transformations des banlieues » en « lieux suspects de par leurs habitants » vont « effacer le lien entre immigrés et travail » dont voulaient rendre compte les théories marxistes, afin de privilégier des arguments « ethnicisés » (p. 84) pour expliquer le lien entre crise économique et migration.

4.2. Des perspectives de recherche autour de la migration

La sociologue française Jocelyne Streiff-Fénart (1997) distingue trois perspectives de recherche abordant les questions posées par l'immigration à la société française : une perspective privilégiant le « paradigme de l'immigration comme une entrée d'éléments allogènes dans la nation »; une perspective envisageant la migration « sous l'angle des relations interethniques »; et une perspective analysant la migration comme « un fait social total exprimant les rapports d'inégalité et de domination entre les sociétés du Nord et du Sud »(citée par Simon, 1998, p. 555).

D'après Streiff-Fénart (2013), c'est la première perspective qui va dominer le champ scientifique dans les études des migrations entre 1950-1960, en raison de l'influence des postulats fonctionnalistes fondés « sur l'analyse du rapport dualiste entre une société conçue comme une totalité homogène et des groupes culturellement différents dont le comportement menace l'équilibre et la cohésion du système » (p. 41). De ce fait, beaucoup de travaux vont s'intéresser aux processus « d'ajustement entre l'acculturation des nouveaux arrivants et leur acceptation par la société d'accueil » (ibid., p. 41).

Pour autant, des chercheurs·euses·ayant constaté le maintien de liens ethniques dans la société américaine (Guillon & Taboada-Leonetti, 1986 ; De Rudder, 1987 ; Borgogno, 1988), vont promouvoir le courant abordant les migrations sous l'angle des relations interethniques en milieu urbain (cités par Streiff-Fénart, 2013, p. 44) ou des négociations intergénérationnelles des identités (Oriol, 1984 ; Hovanessian, 1992 ; Streiff-Fénart, 1994 ; cités par Streiff-Fénart, 2013, p. 44). Pour Simon (1998), la « reconnaissance d'une spécificité immigrée à l'intérieur de la question sociale », va déplacer l'analyse vers la perspective centrée sous l'angle des relations interethniques (p. 555).

Dans la mesure où l'inscription de la catégorie « immigré », conçue comme l'entrée d'éléments allogènes dans la nation, ne permet pas de comprendre les relations entre immigré·e·s et société d'installation sous l'approche des relations interethniques (p. 556), Simon préconise l'emploi de « l'ethnicité comme l'un des critères de mobilisation collective » (p. 563). De ce fait, deux termes vont apparaître en France pour tenter d'expliquer les traitements inégaux que subissent certaines populations « en fonction de l'ascendance ou de la couleur de la peau », ainsi que la tendance progressive à naturaliser des « phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale » par rapport à « l'origine des personnes » (Streiff-Fénart, 2013, p. 51).

Le terme « ethnicisation » (Amselle, 2011), d'un côté, permet de passer « d'un registre de l'exploitation à un registre de l'exclusion », alors que le terme « racialisation » (Fassin, 2010), d'un autre, opère un « déplacement de la question sociale à la question raciale » (cités par Streiff-Fénart, 2013, p. 51). Ces deux termes, chacun à sa façon, vont expliquer la construction des processus d'altérisation associés à l'immigration, notamment celle provenant des « anciennes colonies et plus récemment de la frontière orientale de l'Europe » (Streiff-Fénart, 2013, p. 53). D'après Streiff-Fénart, la « recomposition des frontières de la société française » soulignée par les anthropologues Didier Fassin et Jean-Loup Amselle, se fonde sur la « stigmatisation de comportements inappropriés » séparant les « Nous » des « Eux » (p. 53).

Pour autant, Green (2002) note une résistance à employer la catégorie « ethnicité » dans les sciences sociales en France, mais aussi dans la grammaire politique et une partie des médias, dans la mesure où celle-ci contredit d'une part les valeurs républicaines, où elle rappelle d'autre part un passé colonialiste (p. 130). Or, si certains·e·s chercheur·e·s insistent sur « l'importance de nommer les groupes afin de combattre les discriminations à leur égard », d'autres rejettent « toute référence aux origines comme étant une résurgence des démons du passé » (p. 130). En outre, la catégorie « ethnicité » est repoussée comme « produit (scientifique) étranger, importé des États-Unis » (p. 131).

4.3. Des regards sociaux construits autour des migrations

Wihtol de Wenden (2010b) décrit trois champs d'analyse construits sur trois types de regards différents autour des migrations. Un premier, construit sur un regard social, consiste à « ne voir dans le migrant que le travailleur étranger » (p. 257). Ce champ, abondé par de nombreuses études réalisées en France entre 1960 et 1980, « ne distingue pas les immigrations coloniales des non coloniales, ni les Européens des non-Européens » (p. 257). Au contraire, il construit une frontière entre les nationaux ayant des droits et les étrangers sans aucun droit cherchant à accéder à une citoyenneté grâce à la légitimité octroyée par leur travail (p. 257).

Selon Green (2003), les immigrés ont été perçus pendant des années comme des « ouvriers transitoires, invités à venir avec des contrats limités dans le temps et à repartir dès la fin de leur utilité » (p. 81). Pour Green, le terme allemand « *Gastarbeiter* » résume bien la précarité du statut du travailleur immigré : « l'hôte censé rentrer chez lui » (p. 81). Ce regard social

consistant à ne voir dans le migrant que le travailleur étranger, empêchait d'expliquer comment les premiers travailleurs immigrés en France, à savoir les Italiens, Polonais, Arméniens, Juifs d'Europe de l'Est, mais aussi les Belges et Allemands venus au XIX^{ème} siècle, y sont restés et devenus « presque invisibles aujourd'hui » (p. 81).

Un second champ d'analyse, fondé sur un regard culturel autour des migrations, s'est développé au cours des années 1980 sur la base d'une distinction entre « Musulmans et non- Musulmans », puis entre « Européens et non-Européens », dans le cadre de la constitution d'une politique européenne de l'immigration (Wihtol de Wenden, 2010b, p. 257). L'entrée de « l'islamisme en politique, l'amorce d'une citoyenneté européenne à la recherche de son identité, le discours sur le 'choc de civilisations', et l'apparition d'une offre et d'une demande d'islam » (p.257), vont contribuer à la construction d'un migrant musulman (et de leurs descendant·e·s) problématique, et à son assignation à un registre sécuritaire (p. 258).

D'après Green (2002), si plusieurs formes de constitution identitaire ont eu lieu au cours des années 1980 parmi les descendant·e·s des migrant·e·s nord-africain·e·s (par exemple, le mouvement beur, « Touche pas à mon pote », les Jeunes Arabes de Lyon et Banlieue), « c'est la religion qui devient le facteur d'explication médiatique distinguant les nouveaux immigrés des anciens de la population française » (p. 138). C'est ainsi que l'islam s'est érigé en catégorie d'analyse politique pour penser les migrations : l'immigré arabe - ou kabyle- devient musulman, donc étranger (p. 138). « Son extériorité est mise en avant, avec des références répétées à la violence ; les procédures discursives (stéréotypes, préjugés, amalgames, dramatisations, etc.) véhiculent des valeurs négatives (refus de la laïcité, polygamie, communautarisme, fanatisme) » (p. 138).

Un troisième champ d'analyse, caractérisé par un regard plus politique autour des migrations, s'est construit autour du clivage citoyens/non-citoyens (Wihtol de Wenden, 2010b). Le citoyen est censé s'inscrire « dans une dynamique d'inclusion, d'appartenance, dépourvue des connotations ethniques » (p. 259). Grâce à une projection vers l'avenir, les immigré·e·s et leurs enfants revendiquent leur appartenance à une citoyenneté dans le présent (p. 259). C'est pourquoi, certain·e·s chercheur·se·s tentent de « minimiser la notion de l'islam comme catégorie explicative », afin de démontrer que « ce ne sont pas les fondamentalismes qui créent le désordre mais les discriminations à l'encontre des immigrés et de leurs enfants qui créent le fondamentalisme » (Green, 2002, p. 139).

Pour autant, l'aggravation des conflits au Proche-Orient et l'excessive médiatisation de la construction d'identités religieuses de certain·e·s jeunes issu·e·s de l'immigration, vont

privilégier l'utilisation du second champ d'analyse, fondé sur un regard « culturaliste », dans les études sur la migration. Dans la mesure où le religieux « est devenu un vecteur d'identité culturelle », elle est utilisée comme la « partie irréductible de la différence » (Green, 2002, p. 144) : « s'agissant de l'islam, ce sont les médias, voire la nébuleuse de l'opinion publique [...] qui postulent le plus souvent une radicalité religieuse chez ces immigrés en France » (ibid., p. 128).

Green (2003), par ailleurs, souligne l'absence des femmes dans l'histoire de l'immigration, alors qu'elles « ont toujours été présentes, en nombre important et souvent au sein même des immigrations dites de travail » (p. 83). Pour Guénif-Soilamas (2005), les immigrantes sont devenues visibles en raison de leur présence massive durant la période des migrations de peuplement. Et il en va de même, lorsqu'elles ont investi le monde du travail malgré les immenses difficultés rencontrées pour dissocier la sphère de la production de celle de la reproduction. Pour Green, chaque vague d'immigrés depuis le XIX^{ème} siècle, comprenait des femmes en nombre significatif : en 1911, presque la moitié des Allemands et des Anglais en France étaient des femmes. En 1926, 47% des Belges, 43% des Suisses et 51% des Allemands étaient des femmes. Entre 1946 et 1982, le pourcentage des femmes parmi les immigrés était presque de 40% (p. 84).

Malgré cette présence, les femmes ont été fréquemment décrites dans l'historiographie de la migration soit comme celles qui restent « au foyer, aux champs ou dans le petit commerce du pays, s'occupant des enfants et de la belle famille » dans l'attente du « retour improbable du mari », soit comme celles qui suivent leurs maris pour reconstruire une famille, pour les quitter ou en trouver un (p. 83). Pour autant, les femmes proposent de nouvelles représentations de l'image du travail immigré : « en petits ateliers, chez elles à domicile ou chez les autres (concierges ou gouvernantes), l'apport des femmes est conceptuellement double ; elles font « apparaître » le peuplement tout en aidant à réviser les notions du « travail immigré » (p. 84).

4.4. La migration comme système de rapports déterminés

Sayad (1999) définit l'immigration comme un « système de rapports déterminés, nécessaires et indépendants des volontés individuelles en fonction duquel s'organisent toutes les conduites, toutes les relations ainsi que toutes les représentations du monde social dans lequel on est amené [...] à vivre » (p. 236). Ce système s'érige sur des rapports de domination à

l'échelle internationale, caractérisés par une bipolarité partagée en deux ensembles géopolitiques inégaux : « un monde riche, développé, monde de l'immigration, et un monde pauvre, 'sous-développé', monde de l'émigration » (p. 237).

Selon Sayad, ce système de rapports déterminés assigne une place et un statut aux immigré·e·s. Dans la mesure où l'on définit l'immigration comme la présence de non- nationaux au sein de la nation (p. 322), l'immigré·e va incarner l'altérité par excellence face aux nationaux : « il est toujours d'une autre 'ethnie', et d'une autre 'culture' » (p. 243). Il est aussi d'une « condition sociale et économique pauvre, essentiellement parce qu'il est originaire d'un pays socialement et économiquement pauvre » (p. 243). De même, il « appartient à une autre histoire et son mode d'agrégation à la société présente ne relève pas de l'histoire de cette société » (p. 243).

Or, malgré les variations revêtues dans le temps et l'espace du phénomène migratoire, Sayad révèle l'existence tout au long de l'histoire de catégories sociales, économiques, politiques et juridiques pour penser l'étranger (p. 396). L'une de ces catégories, créée dans le cadre des États-nations, s'est fondée sur une ligne séparant de façon radicale « nationaux » et « non- nationaux », afin de légitimer une discrimination construite sur un idéal d'homogénéité nationale totale (p. 396). Selon Sayad, la présence au sein de la nation de « non-nationaux », plus que de simples étrangers à la nation, interroge l'État-nation autour d'une sorte d' « intégrisme national » (p. 398).

Pour Sayad, dans la mesure où la réflexion autour de l'immigration questionne les fondements de l'État-nation, elle devient dangereuse pour son existence même. C'est ainsi que pour les « nationaux », « le fait même de l'immigration » suppose l'idée de « faute », d'« anomalie » ou d' « anomie » (p. 401). En ce sens, l'immigré·e s'érige en elle-même comme « délinquant·e » en raison de sa présence en terre d'immigration : « la « présence » de l'immigré, alors même qu'elle est officiellement autorisée, reste [...] fondamentalement une faute (elle est une présence qui ne saurait avoir sa fin en elle-même et qui, par conséquent, qu'elle soit acceptée ou dénoncée, relèverait d'une constante justification) » (p. 402).

4.5. Le transnationalisme et les migrations en chaîne

Si Sayad ouvre une deuxième sphère d'analyse dans les études sur les migrations en prenant en considération non seulement la société de destination mais aussi la société de départ, son analyse reste centrée sur le cadre épistémologique des États-nations, c'est-à-dire sur les

relations entre deux États : l'État d'origine et l'État de destination (Madrisotti, 2018, p. 15). Néanmoins, les théories sur le système monde et le capitalisme global vont permettre aux chercheur·se·s d'explorer de nouvelles approches à partir de la relation entre la migration et l'économie globale (ibid.). Wallerstein (2011), par exemple, suggère de comprendre les migrations en fonction du « développement différentiel des centres par rapport à leurs périphéries » (cité par Madrisotti, 2018, p. 16).

L'économiste étasunien Michael Piore (2008), à son tour, articule l'économie globale avec les segmentations du marché du travail pour expliquer que les migrant·e·s « ne sont pas uniquement une main-d'œuvre à bon marché qui se substituerait aux travailleurs locaux mais qu'ils occupent plutôt un marché parallèle et particulièrement aléatoire ou précaire » (cité par Madrisotti, 2018, p. 16). Or, si Piore (2008) concevait le marché secondaire comme précaire, d'autres chercheur·se·s, notamment le sociologue cubano-étasunien Alejandro Portes (1995), le décrivent comme constitué par des « enclaves économiques et des niches ethniques » permettant aux migrant·e·s d'élaborer des stratégies entrepreneuriales (cité par Madrisotti, 2018, p. 16). L'anthropologue Michel Peraldi (2008), pour sa part, appelle « migration en chaîne ou de réseaux », ces flux migratoires d'entraide favorisant le développement de nouveaux marchés et de nouvelles filières (cité par Madrisotti, 2018, p. 16). C'est grâce à ces théories que de nouvelles approches se forment pour donner lieu aux notions telles que « transnationalisme » et « espaces sociaux transnationaux ». Celles-ci permettent de mieux expliquer les trajectoires des « acteurs sur des espaces (géographiques et sociaux) tendus à travers leurs pays d'origine, les pays qu'ils traversent et les pays dans lesquels ils séjournent » (Madrisotti, 2018, p. 17).

La notion d' « espaces sociaux transnationaux » (Faist, 2000; Vertovec, 2009; Levitt et Schiller 2004) rend compte de la manière dont les acteurs et actrices réalisent leur mobilité et organisent leurs activités dans des partages territoriaux des États situés au-dessus des frontières nationales (cités par Madrisotti, 2018, p. 18). La notion de « transnationalisme » permet de structurer les mobilités spatiales hors du dualisme émigration/immigration afin de saisir des espaces et des temps investis de sens (Madrisotti, 2018, p. 19). Ces migrant·e·s, défini·e·s comme « transmigrant·e·s » (Alioua, 2012), passent « d'un pays à un autre, en mobilisant ou en contournant les frontières étatiques et nationales (mais aussi culturelles et symboliques) et en construisant des liens sociaux afin de pouvoir s'organiser, s'installer et relancer leurs trajectoires » (cité par Madrisotti, 2018, p. 19).

Pour le sociologue Alain Tarrius (2012), la notion de « transmigrant » empêche l'analyse

binaire é-migrants/im-migrants, ici/là-bas, autochtone/étranger, pour favoriser une analyse ternaire plus processuelle permettant de mieux interpréter la complexité migratoire : à force de mobilités, les transmigrant·e·s constituent la figure d'un étranger « d'ici et de là-bas » (p. 43). Or, dans la mesure où les vastes zones territoriales parcourues par les transmigrant·e·s ne correspondaient pas aux frontières établies entre nations, elles/ils vont privilégier le maintien d'une certaine distance envers les autochtones des pays traversés afin de conserver un anonymat leur permettant le « développement de sociabilités et d'initiatives endogènes à leur communauté » (p. 44).

D'après Tarrus, si les transmigrant·e·s peuvent au départ constituer des groupes avec des proches, elles/ils peuvent rencontrer durant le temps de la mobilité « toute sortes d'étrangers qui deviennent leurs nouveaux proches », avec qui « partager leurs destinées, affectives ou commerciales » (p. 44). Pour parler de cette méta-sociabilité produite des interactions entre transmigrant·e·s d'horizons culturels et économiques différents, Gilda Simon (2006) emploiera le terme d' « épaisseur affective » des transmigrant·e·s (citée par Tarrus, 2012, p. 44).

4.6. La migration comme problème politique

La place ambiguë des étrangers au long de l'histoire montre comment, dans certaines conjonctures socio-politiques particulières, la migration est érigée comme problème politique. Ainsi, si l'État a assumé le rôle de régulateur de centaines de milliers de migrant·e·s s'installant en France à la fin du XIX^{ème} siècle, afin de répondre au ralentissement de la croissance de la population et au besoin de peuplement des champs et des usines (Green, 2002), le phénomène migratoire est devenu un enjeu politique majeur pendant la période d'entre-deux guerres, lorsque la demande de travailleurs étrangers a émergé dans un contexte dominé par la montée des régimes fascistes et national-socialistes, ainsi que par une grande dépression économique (Weil, 2005; Stora, Témine, et Collectif, 2007; cités par Madrisotti, 2018, p. 13).

De même, si le besoin de main-d'œuvre, suite à la Seconde Guerre mondiale, a fait que la France appelle massivement des immigré·e·s d'Espagne, du Portugal et des anciennes colonies pour participer à la reconstruction du pays et à la croissance économique, la crise pétrolière de 1973 et la conséquente stagnation économique ont encore une fois instauré le sujet de l'immigration dans le débat public (Stora, Témine & coll., 2007 ; Dewitte, 1999, cités par Madrisotti, 2018, p. 14). De ce fait, le sujet de l'intégration des immigré·e·s devient l'un des thèmes préférés de l'opinion publique française, en raison de l'installation durable d'une main-d'œuvre étrangère -

envisagée comme temporaire- et de leurs familles grâce au regroupement familial (Sayad, 1992, cité par Madrisotti, 2018, p. 14).

Pour l'historienne Michelle Zancarini-Fournel (2002), par ailleurs, l'activité de groupes d'immigrés, d'associations de solidarité avec les immigrés, des organisations d'extrême gauche, ainsi que de nombreuses études de sciences sociales ont contribué à la visibilité de l'immigration et à la politisation du débat après 1968 (p. 3). Pour autant, l'effacement des organisations d'extrême-gauche et la répression mise en œuvre après 1976 par le ministre de l'intérieur sous la forme d'expulsions, ont précarisé la situation des immigré·e·s et dépolitisé le mouvement (p. 6). C'est pourquoi, « l'intervention des militants immigrés contre le racisme et les discours xénophobes glisse du social et du politique au culturel » (p. 6).

Lors de l'alternance politique de 1981, la catégorie « immigrés » s'impose dans le débat public autour de la régularisation de tou·te·s les clandestin·e·s, contribuant de cette manière à construire une nouvelle figure de l'immigré·e : celle du travailleur·e au noir et du/de la clandestin·e devenu·e « sans-papiers » en 1996 (Zancarini-Fournel, 2002, p. 7). D'après Wacquant (1999), la diffusion d'une logique de la « tolérance zéro » « apparaît marquée davantage par la « criminalisation de l'immigration » (cité par Palidda, 1999, p. 40). Les désignations des migrant·e·s comme « sans-papiers » ou « clandestin·e·s » signalent qu'avec l'arrêt de l'immigration et la fermeture des frontières, on est passé d'une logique économique à une logique d'ordre public (Palidda, 1999, p. 40).

C'est ainsi qu'une nouvelle fragmentation de la population immigrée s'instaure entre réguliers et irréguliers, soutenue par la rhétorique qui lie le contrôle des flux et l'intégration des étrangers installés (Palidda, 1999, p. 49). En établissant une frontière infranchissable entre les « citoyens » et les « non-personnes », la migration, notamment clandestine, s'érige comme l'un des ennemis principaux des pays européens (Dal Lago, 1999 ; cité par Palidda, 1999). Dans la mesure où la mobilisation contre un ennemi commun apparaît indispensable à la cohésion sociale européenne, la criminalisation de la migration « peut être considérée comme l'un des faits sociaux les plus caractéristiques de la redéfinition de l'ordre politique et social en Europe » (Palidda, 1999, p. 47).

En raison de la création d'un fichier nommé ELOI (Éloignement des étrangers se maintenant sans droit sur le territoire) au cours des années 2000, la criminalisation ne visera « pas seulement les étranger·ère·s en situation irrégulière, mais aussi les personnes qui les

hébergent lorsqu'ils se voient assignés à résidence, et celles qui leur rendent visite quand ils sont placés en rétention administrative » (Fassin, 2006, p. 19). C'est ainsi que la suspicion se généralise « au-delà des étrangers » pour concerner tous ceux « en contact avec les étrangers » qui « pourraient leur manifester une solidarité politique ou personnelle, leurs alliés et leurs proches » (ibidem.).

Cette suspicion va également s'étendre aux relations conjugales, ce que le sociologue Éric Fassin qualifiera de « chauvinisme matrimonial », du fait de la proposition d'un projet de loi visant le contrôle de la validité des mariages célébrés à l'étranger ou avec un étranger (Fassin, 2006, p. 19). Le point de départ justifiant ce projet de loi aurait été « l'augmentation concomitante du nombre de mariages de Français avec des étrangers », en particulier venus de « pays à très forte pression migratoire » (ibidem). Cette politique du soupçon et de l'intimidation se caractérise par une double contradiction : d'un côté, « isoler les « sans-papiers » en traçant autour d'eux une frontière de la peur », d'un autre, confondre « les immigrés légaux ou clandestins dans un semblable soupçon » qui s'étendra des étrangers aux citoyens « d'origine étrangère » (p. 20).

Pour É. Fassin (2011), ce soupçon envers les étrangers, leurs enfants, mais aussi envers les étrangers naturalisés, c'est-à-dire l'ensemble des « Français d'origine étrangère », trouve sa justification grâce à la construction d'un problème qui finit par s'imposer comme une « question légitime » : le lien direct entre immigration et délinquance (p. 70). Dans la construction de ce problème participent des acteurs politiques, à commencer par le président de la République Nicolas Sarkozy, mais aussi les médias et le discours scientifique dont « l'importance tient à son pouvoir de légitimer le sens commun » (p. 72). Cela explique le fait que les crises soient « périodiquement imputées à des groupes désignés comme vecteurs ou accélérateurs, causes et boucs émissaires » en s'appuyant sur un « répertoire racial » (Guénif-Souilamas, 2020). Pour cette dernière, cette référence est raciste et mobilise le vocabulaire du parasite, du monstre, de l'intrus, de l'indésirable, de l'invasion, de la colonisation à l'envers.

PARTIE II
PRÉSENTATION DES PERSONNES

1. Alanis

1.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Alanis lors de l'anniversaire d'une personne trans péruvienne, organisé au sein de l'association « La maison de la Magdalena ». Alanis nous a raconté avec un grand enthousiasme son premier rendez-vous, prévu la semaine suivante, auprès de son conseiller de Pôle emploi. Ce qui l'inquiétait le plus était de réussir à le convaincre de lui proposer une formation professionnelle rémunérée favorisant son insertion sur le marché du travail.

Alanis s'est montrée souriante et bavarde pendant le déjeuner, et n'a cessé de faire des blagues. Ensuite, elle a commencé à interroger mon accompagnatrice, qui travaille comme auxiliaire de vie depuis plusieurs années, sur les avantages et les inconvénients de cette activité ainsi que sur les possibilités de se faire payer une formation dans ce domaine. Mon accompagnatrice a profité de l'occasion pour me présenter et parler de ma recherche. Alanis a été la première à accepter de participer à la recherche.

Nous nous sommes retrouvés dix jours après à Paris. L'entretien a eu lieu chez moi. Il a été réalisé en espagnol et a duré une heure 20 minutes. Si nous n'avons pas eu d'interruptions, au bout de la première heure d'entretien, elle a marqué de l'impatience. C'est pourquoi, nous n'avons pas pu aborder certaines thématiques envisagées, notamment son processus de demande d'asile en France ainsi que l'accompagnement social réalisé par l'association le « Bus des Femmes ». Je me suis senti-e par ailleurs un peu frustré-e lorsque je l'ai entendue parler en allemand au téléphone pendant notre déjeuner. A ma question de savoir où elle avait appris l'allemand, elle m'a répondu l'avoir fait à Lima quand elle était plus jeune. Pour autant, elle n'avait pas mentionné cette formation au cours de notre entretien.

1.2. Présentation

Alanis est née à Lima (Pérou) en 1985 et avait 35 ans lors de notre première rencontre. Elle se définissait du genre féminin, suivait des cours en français langue étrangère et s'occupait d'une crierie au sein de l'association qui l'accompagnait dans son processus d'insertion professionnelle. En se sentant depuis son enfance plus proche des filles que des garçons, elle suscite de fortes disputes familiales lorsqu'elle décide à l'âge de 15 ans, de laisser pousser ses cheveux et de prendre des hormones. Bien que sa famille l'ait acceptée, elle doit abandonner ses études secondaires en raison de l'opposition de la direction à sa « nouvelle » apparence. Elle commence alors à travailler comme caissière d'un supermarché pendant la journée et

comme auxiliaire de cuisine les week-ends. Pour autant, elle se confronte à des harcèlements de la part de son entourage professionnel lorsque ses changements physiques deviennent plus visibles.

De ce fait, elle commence à travailler dans le salon de coiffure d'une amie, puis à exercer occasionnellement la prostitution de rue pour aider financièrement sa famille. À l'âge de 33 ans, elle décide de venir en France afin d'obtenir des revenus plus importants en exerçant la prostitution, mais aussi pour envisager un processus d'insertion professionnelle. En mai 2018 elle arrive à Paris et s'installe dans un hôtel du 18^{ème} arrondissement. Le lendemain elle retrouve une amie qui la conduit au bois de Boulogne pour exercer la prostitution. Six mois plus tard, souhaitant cesser la prostitution, elle s'adresse au monde associatif pour se renseigner sur les dispositifs d'insertion professionnelle. Elle sera alors suivie par deux associations : l'une s'occupant de l'insertion socio-professionnelle de personnes migrantes concernées par une maladie chronique évolutive ; l'autre s'occupant des personnes voulant arrêter la prostitution. Une conseillère lui propose alors d'être accompagnée par une association catholique s'occupant de l'insertion socio-professionnelle de personnes trans migrantes qui exercent la prostitution. En octobre 2018, elle s'installe en pension complète dans une maison du département 77 afin de commencer son processus d'insertion. Elle prend des cours de français langue étrangère tous les après-midis avec d'autres personnes trans migrantes suivies par l'association. En 2019 elle obtient son asile politique en France, ce qui lui permet d'avoir un premier titre de séjour pour s'inscrire à Pôle emploi. Lors de notre entretien elle exprimait vouloir faire une formation pour travailler comme auxiliaire de vie auprès des personnes âgées. Elle voulait également devenir autonome au niveau financier pour pouvoir louer un studio.

2. Alicia

2.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Alicia lorsque je travaillais comme accompagnateur·trice social·e au sein d'une association. Elle venait souvent pour qu'on l'aide pour certaines démarches, notamment pour renouveler son CMU, sa demande de logement ou constituer sa demande de naturalisation. Je l'avais également croisée parfois dans des événements organisés par la communauté trans péruvienne à Paris. Elle travaillait comme aide-soignante. Elle a tout de suite accepté

l'entretien. Il a eu lieu en espagnol dans un café près de l'association, il a duré 90 minutes environ. Si elle a répondu à toutes mes questions sans se montrer gênée, je me suis aperçu.e au cours de l'entretien que, malgré certains moments de complicité, elle est restée assez pudique lors de l'expression de ses émotions. En effet, je l'ai sentie un peu discrète lorsqu'elle racontait son histoire de vie. Lors de la transcription et la systématisation des données tirées de l'entretien, j'ai eu des difficultés à transcrire certains extraits à cause du bruit dans le café. Si j'ai eu l'impression d'avoir abordé la plupart de mes thèmes, j'aurais aimé approfondir certaines thématiques, notamment le déroulement des formations en FLE à la Croix-Rouge et à la Mairie de Paris. De même, j'aurais aimé l'interviewer une deuxième fois pour lui demander si elle avait commencé, malgré certaines réticences, une formation afin de favoriser son insertion professionnelle.

2.2. Présentation

Alicia est née à Lima (Pérou) en 1971 et avait 44 ans au moment de l'entretien. Elle se définissait comme une personne trans et était à la recherche d'un emploi comme aide-soignante. Elle a ressenti sa différence dans son enfance lorsqu'elle s'était aperçue que ses parents n'aimaient pas la voir jouer avec ses cousines. Bien qu'elle ait préféré pendant son adolescence jouer au volley-ball avec ses amies du quartier plutôt que de se rendre au lycée, elle parvient à avoir son baccalauréat à l'âge de 19 ans. Elle s'inscrit à un BTS en informatique qu'elle doit abandonner un an plus tard en raison des difficultés économiques au sein de sa famille. À 20 ans, elle commence à travailler à mi-temps dans un magasin comme vendeuse de chaussures. À 22 ans, elle laisse pousser ses cheveux, suscitant l'éloignement de sa mère qui lui dit « *préférer avoir un fils voleur qu'un homo* ».

Un ami lui propose alors de faire des remplacements dans un supermarché grande surface, où elle obtient un CDD quelques mois plus tard. Elle commence comme caissière, puis superviseuse des caisses, enfin responsable de caisses. Lors d'un tournoi de volley-ball, elle fait la connaissance de personnes trans installées en Europe exerçant la prostitution. Après avoir entendu leurs récits rapportant la possibilité de gagner beaucoup d'argent en Italie, elle décide d'acheter un faux visa lui permettant d'accéder à l'espace Schengen. Suite à un rigoureux contrôle migratoire à l'aéroport de Francfort, elle arrive finalement à Milan en 1998 et s'installe chez une tante. Quelques semaines plus tard, elle recontacte ses amies trans qui lui proposent de venir vivre chez elles pour exercer pendant la nuit la prostitution de rue dans le centre-ville de Milan.

En 1999 elle est mise en garde à vue pendant deux mois en raison de sa situation irrégulière. C'est pourquoi, elle décide de s'installer dans une petite ville au sud de l'Italie où les contrôles de police étaient moins fréquents. En 2007 Alicia décide de venir en France après plusieurs obligations de quitter le territoire italien. Elle arrive à Colombes (Île-de-France) chez une amie qui la mène exercer la prostitution au bois de Boulogne. En 2009 elle obtient son premier titre de séjour pour soins médicaux grâce à l'accompagnement du milieu associatif. Elle décide alors de retourner en Italie pour se faire injecter de la silicone industrielle sur ses hanches et ses jambes. De retour à Paris elle subit une agression forte au bois de Boulogne qui l'amène à être hospitalisée plusieurs jours. C'est pourquoi elle décide d'arrêter la prostitution pour commencer un processus d'insertion professionnelle une fois rétablie.

Pour ce faire, elle s'inscrit à Pôle emploi puis commence à suivre des cours de français langue étrangère proposés par la Croix-Rouge. Or, elle est forcée de reprendre l'exercice de la prostitution trois mois plus tard en raison des difficultés rencontrées dans sa recherche d'un travail. En 2011 une amie lui propose d'accompagner pendant un mois un jeune en situation de handicap. À la fin de ce remplacement Alicia reçoit la proposition d'un premier CDD à mi-temps comme auxiliaire de vie. Comme son contrat n'a pas été renouvelé, elle commence à être accompagnée dans sa recherche d'emploi par plusieurs dispositifs, notamment Pôle emploi et Handipass. Comme elle éprouve des difficultés pour trouver un travail en raison de son apparence « ambiguë », elle envisageait au moment de l'entretien de s'inscrire à une formation pouvant favoriser son insertion.

3. Daniela

3.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Daniela lors de différentes activités organisées par le milieu associatif (l'existrans 2010, la journée mondiale de lutte contre le sida...) ou par un cercle amical composé de personnes trans migrantes installées à Paris.

Daniela avait quitté l'Italie en espérant se consacrer à une autre activité en France que la prostitution. Bien qu'elle ait travaillé plusieurs années comme coiffeuse au Pérou, son intérêt pour le domaine de la santé ainsi que son expérience comme médiatrice en prévention auprès de personnes trans exerçant la prostitution, l'ont encouragée à suivre une formation pour devenir auxiliaire de vie.

Pour l'entretien, nous avons eu deux séances, à deux mois d'intervalle. Les deux séances ont

été réalisées en espagnol chez moi et ont duré en moyenne une heure à chaque fois. Bien que Daniela se soit montrée globalement à l'aise, je me suis aperçue lors de notre deuxième séance qu'elle était moins timide pour aborder certains sujets sensibles, tels que les rapports familiaux, ce qui s'explique par notre rapprochement, qui s'est d'ailleurs poursuivi au-delà des entretiens, ce qui m'a permis de suivre sa trajectoire professionnelle.

3.2. Présentation

Daniela est née à Lima (Pérou) en 1965 et avait 46 ans lorsque je l'ai rencontrée pour la première fois. Elle se définissait comme une femme et travaillait comme aide-soignante à domicile. Se sentant depuis son enfance comme une fille, elle attend la fin de son lycée avant de commencer sa transition. À l'âge de 16 ans elle parvient à obtenir son baccalauréat malgré les harcèlements subis à l'école du fait d'être perçue comme un garçon « efféminé ». Elle subit le rejet de son père lorsqu'elle décide de laisser pousser ses cheveux et de s'habiller de façon « unisexe ». C'est pourquoi, à l'âge de 17 ans, elle quitte son foyer familial pour s'installer chez une amie trans propriétaire d'un salon de coiffure. Elle l'aide à faire le ménage et le shampoing pendant la journée, le soir elle apprend à couper les cheveux. Deux ans plus tard, elle déménage dans une ville de la forêt amazonienne péruvienne où elle crée son salon de coiffure.

Reconnue comme coiffeuse, elle perçoit des revenus importants grâce à une clientèle nombreuse. À 30 ans elle fait la rencontre d'un homme avec qui elle établit une relation affective. Marquée par la rupture de sa relation six ans plus tard, elle se réfugie dans l'alcool jusqu'au jour où elle décide de vendre son salon de coiffure et de revenir à Lima. Travaillant comme salariée dans un salon de coiffure, elle décide de commencer à exercer la prostitution afin d'augmenter ses revenus. Elle parcourt plusieurs régions du Pérou, voire la Bolivie et le Chili pour exercer la prostitution. De retour à Lima, elle reçoit la proposition d'une ONG de travailler comme médiatrice de santé pour faire de la prévention auprès de personnes trans qui exercent la prostitution. Elle rencontre alors des personnes trans qui lui parlent de l'« eldorado » européen grâce à la prostitution.

Après avoir acheté un faux visa Schengen pour accéder à l'espace européen, elle arrive à Milan en 2005. Elle s'installe chez une amie qui la conduit sur les autoroutes du Nord de l'Italie pour exercer la prostitution pendant la nuit. Deux ans plus tard, elle se rend à Torino où elle continue à exercer la prostitution dans des conditions moins dangereuses au centre-ville. Une association lui propose alors de suivre une formation pour faire de la prévention auprès

de personnes trans sud-américaines qui exercent la prostitution. En 2008 elle décide de venir en France pour envisager un processus d'insertion professionnelle. Elle arrive chez une amie à Rouen, puis elle décide de s'installer définitivement à Paris afin d'être suivie par une association qui l'aide à payer une chambre d'hôtel. Elle l'accompagne aussi pour sa régularisation administrative : Daniela obtient en 2009 son premier titre de séjour pour soins médicaux. En 2010 elle s'inscrit à une formation en français langue étrangère proposée par une association qui s'occupe de personnes en difficultés pour accéder à un emploi. En 2011 elle commence une formation comme aide-soignante à domicile proposée par la Mairie de Paris. En 2012 elle est placée dans une résidence sociale à Nanterre pour des personnes en processus d'insertion professionnelle. Ensuite elle obtient son premier CDD à mi-temps dans une entreprise sociale qui propose des services à la personne. En 2013 elle rencontre un homme qui devient son compagnon, puis elle procède à une opération de réassignation sexuelle après deux ans de suivi médical. En 2014 elle obtient un CDI comme aide-soignante à domicile et en 2015 elle parvient à avoir un logement social dans le 14^{ème} arrondissement de Paris. En 2018 elle obtient la nationalité française, puis elle reçoit une proposition de la Mairie de Paris de travailler comme auxiliaire de vie.

4. Elsa

4.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Elsa par l'entremise de Daniela. L'entretien a eu lieu dans son studio, sans aucune interruption. Il a été réalisé en espagnol et a duré deux heures et quart. Si au début de l'entretien, elle s'est montrée un peu timide, par la suite elle était plus spontanée, expressive et généreuse dans son récit. Bien qu'elle se soit montrée pudique face aux questions liées à sa famille, notamment en raison des rapports tendus qu'elle a toujours entretenus avec son père, nous avons abordé presque toutes les thématiques envisagées. Pour autant, j'ai eu certaines difficultés dans la transcription de son récit en raison de l'utilisation d'expressions appartenant à l'argot populaire propre à son contexte socio-économique.

4.2. Présentation

Elsa est née à Lima (Pérou) en 1975 et avait 44 ans lors de notre première rencontre. Elle se définissait comme une « personne normale » du point de vue du genre et travaillait comme

agente de propreté pour une agence de nettoyage. Elle a quitté son foyer familial à l'âge de 9 ans fuyant son père qui l'obligeait à vendre des bonbons dans les rues de Lima. Pendant quelques années, elle habite dans la rue et exerce diverses activités pour survivre, notamment le ménage et la plonge dans des restaurants. Elle rencontre dans ce milieu un couple d'hommes gays qui lui proposent de venir vivre chez eux pour la protéger de la rue. À l'âge de 15 ans, elle fait la connaissance de personnes trans. Pour autant elle continue à se construire plutôt comme un « homme gay ». Fatiguée d'être mal payée chez des particuliers, elle commence à se travestir à l'âge de 20 ans pour exercer la prostitution de rue.

Deux ans plus tard, elle arrête de se travestir pour exercer la prostitution en raison des problèmes de toxicomanie. Elle continue à travailler pendant dix ans en faisant le ménage dans des restaurants à Lima. En entendant les récits des personnes trans qui exercent la prostitution en Europe, elle reprendra à 33 ans la prostitution pour faire des économies pour organiser son voyage. Elle commence ainsi progressivement à modifier son apparence physique : elle se fait injecter de la silicone industrielle sur ses hanches, ses fesses et ses jambes, poser des prothèses mammaires, et elle reçoit des interventions chirurgicales pour « féminiser » son visage. Elle part au Venezuela à l'âge de 35 ans pour acheter un faux visa Schengen pour se rendre en Europe. Victime d'une escroquerie lors de ses démarches, elle est obligée de rester pendant deux ans à Caracas (Venezuela) et d'exercer la prostitution.

De retour au Pérou, elle fait la connaissance d'une trans installée en France qui lui prête de l'argent pour qu'elle puisse refaire les démarches concernant la demande d'un visa Schengen. En 2013 Elsa arrive à Paris chez une amie qui la conduit au bois de Boulogne pour exercer la prostitution. En 2014 elle rencontre un client avec qui elle commence une relation affective, puis tou-te-s deux concluent un pacte de solidarité (PACS), qui permet à Elsa de régulariser sa situation administrative. Elle s'installe chez son partenaire à Tours pour devenir une « trans au foyer ». Pour autant elle le quitte un an plus tard pour revenir à Paris afin de commencer un processus d'insertion professionnelle. Bien qu'elle se soit inscrite à Pôle emploi pour être mieux suivie pendant son insertion, elle rencontre des difficultés lors de la recherche d'un emploi.

C'est pourquoi, elle commence à être suivie par une association qui s'occupe de personnes en situation de grande vulnérabilité sociale qui l'héberge pendant plusieurs mois dans un appartement destiné aux personnes en situation d'insertion sociale. Elle fait alors la connaissance d'une personne trans péruvienne déjà insérée au niveau professionnel, qui l'aide à chercher une formation pour favoriser son insertion. En 2016 elle commence une formation

en français langue étrangère proposée par un institut de langues, puis une formation pour devenir « Agent d'Hygiène et de Propreté ». En 2017 elle parvient à avoir son premier CDD comme agente de propreté dans une entreprise de nettoyage. En janvier 2018 elle obtient un logement social dans le 20ème arrondissement de Paris. Au moment de l'entretien, elle avait réussi à obtenir un CDI et elle voulait dans l'avenir suivre une formation pour devenir assistantede vie.

5. José-María

5.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré José-María lorsque je travaillais comme médiateur·trice social·e. Iel venait à l'association occasionnellement pour demander des renseignements concernant certaines démarches administratives, notamment la CMUC. Puis iel a commencé à participer plus activement à certaines activités organisées par l'association, notamment celle visant la réalisation d'aquagym tous les mercredis soirs dans une piscine municipale parisienne. Cet espace nous a permis de nous rapprocher ainsi que de commencer à établir une relation d'amitié. La participation de José-María à une autre activité organisée par deux autres associations parisiennes ainsi que par Aides à Lille, nous a permis de nous rapprocher encore plus.

José-María a accepté sans réticence de m'accorder un entretien dans son studio. L'entretien a eu lieu en espagnol et a duré deux heures et demie, sans aucune interruption. Tous les sujets envisagés ont pu être abordés avec de la profondeur et du confort. Pendant l'entretien, les aspects les plus difficiles à aborder ont été ceux liés à la rupture avec sa famille. Concernant sa relation de couple, iel s'est montré·e ambigu·ë. Quant à sa construction transidentitaire, iel assume une position réflexive lorsqu'iel mesure ses implications concernant ses rapports avec sa famille, les discriminations, ainsi que son processus d'insertion professionnelle.

5.2. Présentation

José-María est né·e à Buenos Aires (Argentine) en 1988 et avait 27 ans lorsque je l'ai rencontré·e pour la première fois. Iel se définissait comme une personne trans androgyne et travaillait dans le domaine de la restauration. À l'âge de 13 ans iel a quitté son foyer familial et abandonné ses études de secondaire après une dispute avec son père en raison de sa sexualité. Iel s'installe alors chez une amie qui l'emmène travailler le soir dans un bar gay où

iel fait la connaissance de personnes trans qui exercent la prostitution de rue. Un soir iel se travestit pour les accompagner, puis iel continue à exercer cette activité afin d'obtenir de meilleurs revenus. À 15 ans iel loue un studio avec une amie et continue à exercer la prostitution. Suite à une interpellation policière pour exercice de la prostitution alors qu'iel est mineur·e, iel est conduit·e à 17 ans dans un centre de détention pour adolescent·e·s. En promettant au procureur de ne plus exercer la prostitution, iel est de retour dans son foyer familial après quatre ans d'absence.

Cheveux coupés et habillé·e en « homme », José-María reprend ses études jusqu'à ce qu'iel revoie d'anciennes amies trans qui lui proposent de partir en Espagne pour exercer la prostitution. Arrivé·e à Madrid en 2011, iel recommence à se travestir pour exercer la prostitution de rue. Quelques mois plus tard iel fait de courts séjours à Barcelona, Sevilla et Bilbao pour exercer la prostitution dans des studios. C'est alors qu'iel reçoit la proposition d'une amie de venir la rejoindre en France. Arrivé·e à Paris en janvier 2012, iel continue à se travestir pour exercer la prostitution dans le bois de Boulogne. Grâce à l'accompagnement du milieu associatif, iel obtient en 2013 son premier titre de séjour pour soins médicaux. Après avoir subi une violente agression dans le bois de Boulogne, iel décide d'arrêter la prostitution pour commencer un processus d'insertion professionnelle.

José-María s'adresse à une association qui accompagne des personnes désirant arrêter l'exercice de la prostitution. Après avoir été inscrit·e à un cours de français langue étrangère proposé par un institut des langues, iel est convoqué·e à un entretien pour travailler à mi-temps comme agent·e de restauration dans une grande entreprise sociale. Iel obtient un CDD d'un an, qui est renouvelé pour six mois, pour charger des camions distribuant des colis alimentaires dans toute la région d'Île-de-France. Au moment de l'entretien, iel voulait dans l'avenir suivre une formation dans le domaine de la restauration pour travailler comme cuisinier·ère. Après notre entretien, iel avait fait la rencontre d'un homme avec qui iel avait établi une relation affective. Iel travaillait depuis janvier 2020 dans un supermarché à Paris.

6. Juliana

6.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai vu Juliana pour la première fois à l'hôpital Bichat lors d'une enquête sur la santé des personnes trans migrantes. La deuxième fois je l'ai rencontrée pendant la journée Existrans. Elle m'a proposée de passer voir l'association où elle travaillait. J'ai rejoint l'association

comme bénévole, je traduisais en espagnol les documents en français adressés à des personnes trans hispanophones. Lors d'un voyage en Colombie, je me suis rapproché-e d'elle, j'ai pu rencontrer son compagnon et sa famille.

L'entretien qu'elle m'a accordé, a eu lieu dans les locaux de l'association. Il a été réalisé en espagnol et a duré 2h26 minutes, sans interruption, ce qui m'a permis d'aborder les thématiques envisagées. Elle a été généreuse dans le partage de son histoire de vie. Après notre entretien, j'ai eu la possibilité de suivre son évolution professionnelle et poursuivre les échanges.

6.2. Présentation

Juliana est née à Bogota (Colombie) en 1970 et avait 40 ans lors de notre première rencontre. Elle se définissait comme une personne de genre féminin, elle travaillait comme accompagnatrice sociale et « travailleuse du sexe ». Elle quitte l'école à l'âge de 13 ans en raison des difficultés financières de sa famille. Puis elle commence à prendre des estrogènes en cachette pour modifier son apparence, ce qui suscite de fortes disputes avec ses parents. C'est pourquoi elle quitte son foyer familial à l'âge de 14 ans et commence à fréquenter un bar où des hommes adultes allaient chercher des jeunes en rupture familiale pour leur proposer de séjourner chez eux en échange de rapports sexuels. Juliana rencontre ainsi à 15 ans un charpentier âgé de 25 ans qui lui conseille de reprendre contact avec sa famille. Elle décide alors de revenir chez ses parents, d'arrêter les estrogènes et de commencer une relation affective avec ce charpentier.

Voulant aider financièrement sa famille, elle travaille pendant deux ans dans l'atelier de charpenterie de son partenaire, puis elle lui propose de créer un salon de coiffure qu'elle gèrerait. Après avoir embauché deux coiffeuses trans pour travailler dans le salon, Juliana ressent l'envie de recommencer sa transition de genre malgré le refus de son partenaire et de sa famille. C'est pourquoi à l'âge de 18 ans elle se sépare de son compagnon et s'éloigne à nouveau de sa famille. Elle se réfugie pendant deux ans dans les drogues pour oublier le rejet familial jusqu'à ce qu'elle rencontre à l'âge de 20 ans des personnes trans parties en Europe exercer la prostitution. Elle décide alors de vendre son salon de coiffure pour se rendre en Italie. Elle arrive à Rome en juin 1993 et commence à exercer la prostitution de rue auprès des personnes trans colombiennes. Or, elle doit faire face pendant plusieurs années à un contexte socio-politique très répressif envers la population trans migrante qui exerce la prostitution de rue. Mais elle est aussi confrontée à des personnes trans migrantes qui tombent malades à

cause du VIH-sida.

Juliana décide alors de venir à Paris en 2002 pour accompagner une amie dans un état de santé délicat, ce qui va lui permettre de se rapprocher du milieu associatif et institutionnel qui s'occupait des personnes trans migrantes qui exercent la prostitution en France. En 2005 elle décide de s'installer définitivement à Paris pour devenir bénévole d'une association qui s'occupe de personnes trans. Elle commence alors les démarches pour demander un premier titre de séjour pour soins médicaux. Après avoir réalisé une formation comme médiatrice en santé publique, elle obtient en 2006 son premier CDD au sein de l'association dans laquelle elle était bénévole. Elle évolue ensuite dans une autre association créée par des personnes trans migrantes. Sa militance prend une nouvelle dimension, sur le plan national comme international.

7. Katerine

7.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Katerine lors de son arrivée d'Italie, par l'entremise d'une amie commune. Je l'ai ensuite croisée occasionnellement lors d'activités organisées par la communauté trans migrante résidant à Paris.

Ayant appris quelques années plus tard qu'elle avait arrêté la prostitution et avait obtenu un CDI comme agente de services à l'hôpital Tenon, je l'ai sollicitée pour un entretien qu'elle a accepté sans aucune réticence. L'entretien a eu lieu dans son studio, il s'est déroulé en espagnol et a duré une heure et quarante minutes, avec une interruption de cinq minutes à la fin. Si nous avons abordé pendant l'entretien la plupart des sujets envisagés, elle s'est montrée discrète lorsqu'il a été question de ses rapports actuels avec sa famille.

7.2. Présentation

Katerine est née à Lima (Pérou) et avait 58 ans au moment de notre entretien. Elle se définissait comme femme et travaillait comme agente de services dans un hôpital. Pendant son enfance, elle aimait jouer avec les poupées de sa sœur, pendant son adolescence au volley-ball avec ses amies du quartier. Elle se voit contrainte d'arrêter l'école à l'âge de 11 ans à cause des difficultés financières de sa famille. C'est pourquoi, elle commence à accompagner son père pour faire des livraisons alimentaires pour un supermarché. À l'âge de 15 ans elle commence à travailler dans le salon de coiffure d'une amie trans suite au décès de

son père. Elle fait alors la rencontre d'autres personnes trans qui l'encouragent à quitter son foyer familial pour se travestir afin d'obtenir des revenus plus importants en exerçant la prostitution de rue. À 17 ans elle fait la connaissance d'un homme qui la soutient pour qu'elle suive une formation en coiffure, puis pour qu'elle crée un salon de coiffure. À 23 ans elle cesse sa relation amoureuse et décide de reprendre la prostitution de rue. Elle rencontre alors des personnes trans qui exercent la prostitution en Europe qui lui proposent de les rejoindre.

Après avoir acheté un faux passeport qui lui permet d'arriver à Zurich, elle est contactée par un passeur chargé de lui faire parcourir, à pied et pendant la nuit, un sentier de la frontière suisse-italienne. Elle arrive ainsi en janvier 1995 à Milan chez une amie qui l'emmène exercer la prostitution dans le centre-ville. Pour autant, elle est expulsée un mois plus tard en raison de sa situation administrative irrégulière. De retour à Lima, elle reprend la prostitution en attendant de racheter un faux passeport pour retourner en Italie. En 1997 elle arrive directement à Milan chez une amie qui la mène exercer la prostitution pendant la nuit dans la région de la Lombardie. Elle se fait alors injecter de la silicone industrielle sur ses hanches, ses fesses, ses jambes et sa poitrine. En 1999 elle rencontre un homme italien qui l'aide à régulariser sa situation administrative. Or, son titre de séjour (*permesso di soggiorno*) lui est retiré à cause des contrôles de police réalisés lorsqu'elle exerçait la prostitution. Mise en garde à vue pendant un mois en raison de sa situation administrative irrégulière, elle décide de venir en France en 2012 après avoir reçu une obligation de quitter le territoire italien.

Elle arrive à Paris chez une amie trans et commence à être suivie par une association qui accompagne des personnes concernées par une maladie chronique évolutive. En attendant sa régularisation administrative, elle commence à vendre des repas péruviens les week-ends à la communauté trans sud-américaine. Pendant la semaine, elle suit un cours de français langue étrangère proposé par la Mairie de Paris. En 2014 elle parvient à obtenir son premier titre de séjour pour soins médicaux, ce qui lui permet d'être placée dans une résidence sociale pour des personnes en processus d'insertion professionnelle. En 2015 elle commence une formation pour devenir agente de service et, une fois son diplôme obtenu, elle reçoit la proposition d'un CDD puis d'un CDI, pour travailler dans l'hôpital où elle avait réalisé son stage. En 2016 elle parvient à obtenir un logement social dans le 20^{ème} arrondissement de Paris. Au moment de notre entretien elle continuait à travailler comme agente de service dans le même hôpital malgré certaines difficultés rencontrées avec des collègues de son entourage professionnel.

8. Léa

8.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Léa lorsque je travaillais comme médiateur·trice social·e. Elle venait fréquemment à l'association, non seulement pour ses démarches administratives, mais également pour les différentes activités proposées. C'est elle qui m'a proposé l'entretien qui a eu lieu dans son studio. Il a été réalisé en espagnol et a duré deux heures et demie, sans aucune interruption. Léa était relativement à l'aise, ce qui m'a permis d'aborder la plupart des thématiques envisagées. Pour autant, elle n'a pas voulu aborder certains sujets, notamment ceux portant sur sa santé ou sur l'aide apportée par le milieu associatif pour l'insertion professionnelle. Par ailleurs, j'ai eu des difficultés à transcrire certaines parties de l'entretien car Léa parlait rapidement et articulait peu.

8.2. Présentation

Léa est née à Pereira (Colombie) en 1970 et avait 49 ans lors de l'entretien. Elle se définissait comme une personne transgenre et se trouvait à la recherche d'un emploi dans le domaine de l'esthétique. En raison de son refus à l'âge de cinq ans d'être appelée comme un garçon, sa mère décide de l'inscrire dans une école où la plupart des élèves sont des filles. Pendant son adolescence elle continue ses études secondaires dans un institut pour adultes afin d'échapper aux harcèlements de la part de ses camarades de classe. Or, elle doit abandonner ses études trois ans plus tard en raison des difficultés financières de sa famille. À l'âge de 15 ans, elle fait la connaissance de femmes cisgenres de son quartier qui exercent la prostitution dans des boîtes de nuit à Bogota. Lorsque Léa leur demande de l'emmener, elles vont juste lui donner quelques adresses de peur de se voir impliquées dans une affaire d'exploitation sexuelle de mineurs.

À 16 ans, Léa arrive à Bogotá pour commencer à exercer la prostitution dans une boîte de nuit. Se sentant sous-payée par les propriétaires, elle va réussir à s'échapper deux ans plus tard malgré l'interdiction de sortir dans la rue pour éviter des contrôles de police. Elle retourne dans sa ville d'origine voir sa mère, puis elle loue avec une amie un studio pour y exercer ensemble la prostitution. À vingt ans, Léa reçoit la proposition d'une amie de partir au Japon exercer la prostitution. Arrivée à Tokyo après avoir fait une escale à Francfort, elle est renvoyée par la police migratoire japonaise qui se méfie des vrais motifs de son séjour. De retour à Francfort, elle décide d'y rester après avoir réussi les contrôles migratoires allemands. Elle s'installe dans un hôtel pour se renseigner sur le quartier où les trans exercent la

prostitution, deux jours plus tard elle rencontre des trans colombiennes, vénézuéliennes et dominicaines qui exercent la prostitution dans un hôtel.

Elle commence à exercer la prostitution dans une boîte de nuit, mais sept mois plus tard elle se voit obligée de partir en raison d'un contrôle de police. Elle décide alors de faire des séjours à Cologne, Hambourg et Francfort pour exercer la prostitution soit dans la rue, soit dans des boîtes de nuit, soit dans des petits studios, parfois dans des maisons closes lorsqu'elle parvient à avoir des permis de séjours provisoires. En 1995 elle est emprisonnée pendant 21 jours suite à plusieurs interpellations policières en raison de sa situation administrative irrégulière. En 1996 elle décide de venir en France après avoir reçu une obligation de quitter le territoire allemand. Elle s'installe dans un hôtel du 18ème arrondissement de Paris pour commencer à exercer la prostitution au bois de Boulogne. En 1998 elle obtient un premier titre de séjour pour soins médicaux grâce à l'accompagnement du milieu associatif.

En 2003 Léa est mise en garde à vue pendant deux jours en raison de la loi de racolage passif de Sarkozy. Elle décide alors de continuer la prostitution en louant des studios en province pour de courts séjours. En 2004 elle fait la rencontre d'un homme français avec qui elle établit une relation affective. Elle arrête la prostitution afin de commencer une formation en couture financée par son partenaire. En 2006 elle rompt avec son partenaire, puis elle arrête sa formation par manque de moyens financiers. Elle reprend l'exercice de la prostitution jusqu'à ce qu'elle décide de commencer un processus d'insertion professionnelle. Après s'être adressée à Pôle emploi, un conseiller lui propose un module intitulé « objectif métier », visant à l'orienter vers un métier. Elle est ainsi envoyée faire un stage comme esthéticienne pendant deux semaines dans un spa.

Pour autant elle rencontre des difficultés pour obtenir un emploi dans ce domaine après avoir terminé son stage. C'est pourquoi elle se voit obligée de reprendre la prostitution jusqu'à sa rencontre avec un homme italien avec qui elle établit une relation affective. En 2015 elle reçoit la proposition de son partenaire de travailler comme serveuse dans son restaurant. En 2017 elle arrête son travail comme serveuse après la fermeture du restaurant en raison du départ de son partenaire. En 2018 elle s'adresse à une association qui accompagne les personnes souhaitant cesser l'exercice de la prostitution afin de continuer son processus d'insertion professionnelle. Elle est ainsi envoyée par une conseillère travailler dans une boutique solidaire destinée aux personnes en processus d'insertion professionnelle. Elle arrête deux mois plus tard suite à ses difficultés psychologiques pour gérer le stress. Lors de l'entretien elle était toujours à la recherche d'un emploi et envisageait de procéder à une

opération de réassignation sexuelle.

9. Lena

9.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Lena pour la première fois lorsque j'étais médiateur·trice social·e au sein d'une association. J'ai pu ensuite me rapprocher d'elle lors d'un tournoi de volleyball. Étant l'une des capitaines de l'équipe, elle s'est très investie. En tant que salarié·e de l'association, j'ai accompagné l'équipe tout un week-end pour la soutenir au niveau logistique.

Ce rapprochement a permis qu'elle accepte l'entretien, qui s'est déroulé dans un café. Il a eu lieu en espagnol et a duré 2h11 minutes, sans interruption dans une atmosphère de complicité. C'est pourquoi, nous avons pu aborder tous les sujets envisagés et traiter des thématiques sensibles comme les rapports familiaux, les difficultés à l'égard de sa santé ainsi que certaines situations où elle s'est sentie discriminée.

9.2. Présentation

Lena est née à Ancash (Pérou) en 1979 et avait 36 ans lorsque je l'ai rencontrée pour la première fois. Elle se définissait comme « étant un homme qui est devenue une femme », et elle exerçait la prostitution de rue. À l'âge de 15 ans, elle commence à avoir des rapports sexuels avec certains amis de son quartier dont elle se sentait attirée. À 16 ans elle découvre pour la première fois une personne trans dans un salon de coiffure avec qui elle se lie d'amitié. À 17 ans, elle commence ses premières transformations physiques, comme laisser pousser ses cheveux et s'épiler les sourcils, après avoir obtenu son baccalauréat. Puis elle commence à se travestir pour exercer la prostitution suite au départ de sa mère pour travailler au Chili. Elle se déplace dans plusieurs villes de son pays jusqu'au retour de sa mère du Chili, laquelle lui propose de repartir avec elle.

Lena coupe ses cheveux, s'habille en « homme » et une fois arrivée à Santiago de Chili, elle commence à travailler dans une usine fabriquant des plastiques. Puis elle rencontre un homme qui, devenu son partenaire, lui propose de travailler dans un supermarché où il est le superviseur. Bien qu'elle ait des possibilités d'évoluer au niveau professionnel, elle retourne exercer la prostitution de rue afin d'obtenir des revenus plus importants. Elle décide alors de reprendre sa transition en se faisant injecter de la silicone industrielle sur ses hanches, ses fesses et ses jambes. Alors qu'elle organisait un voyage à Buenos Aires (Argentine) pour la

pose des implants mammaires, elle tombe malade en raison de sa séropositivité au VIH. Une fois rétablie, elle commence à travailler comme agente de nettoyage dans un hôpital à Santiago de Chili. Un an plus tard elle décide de se rendre à Buenos Aires pour exercer à nouveau la prostitution de rue afin d'obtenir de meilleurs revenus. De retour à Lima (Pérou), Lena retrouve une ancienne amie trans qui lui propose de partir en France.

En 2011 elle revient à Buenos Aires pour obtenir un faux passeport argentin pour rentrer en Europe. En décembre 2011 Lena arrive en France chez une amie qui réside dans le département 92. Elle l'emmène exercer la prostitution au bois de Boulogne, puis dans une rue du 18ème arrondissement fréquentée par des personnes trans originaires notamment du Maghreb. Après avoir obtenu son premier titre de séjour pour soins médicaux, elle s'inscrit à un cours de français langue étrangère proposé par la Mairie de Paris. En 2014, elle fait connaissance avec un client originaire de la Tunisie qui devient son compagnon. Au moment de l'entretien, elle envisageait d'arrêter la prostitution à 40 ans pour commencer un processus d'insertion professionnelle. Elle était bénévole d'une association s'occupant de personnes transmigrantes et appartenait à une équipe de volley-ball formée par des personnes trans migrantes.

10. Lucero

10.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Lucero lors de différents rassemblements de la communauté trans migrante exerçant la prostitution. Je l'ai recroisée plus régulièrement lorsque je travaillais comme médiateur·trice social·e. Elle venait souvent à l'association pour actualiser sa recherche d'emploi ainsi que pour renouveler sa couverture de maladie universelle. Malgré certaines tensions entre Lucero et certaines usagères s'étant plaintes de ses commentaires « racistes » et « transphobes », je l'ai sollicitée pour un entretien qu'elle a accepté. Il a eu lieu en espagnol dans les locaux de l'association, il a duré quatre heures et s'est déroulé dans de bonnes conditions (pas de bruit ni de longues interruptions), ce qui a favorisé sa transcription. Nous avons abordé la plupart des thématiques avec maints détails grâce au récit généreux de Lucero, qui n'a pas eu l'air d'être gênée pendant l'entretien.

10.2. Présentation

Lucero est née à Lima (Pérou) en 1969 et avait 46 lors de l'entretien. Elle affirmait être du genre masculin (malgré les modifications réalisées sur son corps pour avoir une apparence

féminine) et se trouvait à la recherche d'un emploi dans le domaine de la couture. Née au sein d'une famille assez modeste, elle a commencé à travailler à l'âge de onze ans pour aider financièrement sa mère. Au marché elle vend des sacs en plastique aux personnes qui font leurs courses, puis sa mère lui trouve un travail de livraison de poulets aux restaurants. Après avoir eu son baccalauréat à l'âge de 15 ans, elle commence à faire la plonge dans un restaurant. Malgré le soutien économique apporté au foyer familial, elle subit des agressions physiques de la part de son frère aîné en raison de son comportement « efféminé ». Un jour son frère la menace avec son pistolet de policier pour avoir accepté d'héberger une amie expulsée de son foyer familial.

C'est pourquoi, Lucero quitte son foyer familial à 16 ans après avoir assumé sa sexualité devant sa famille. Elle habite dans la rue pendant quelques semaines jusqu'à ce que la propriétaire du restaurant où elle travaillait lui propose de venir dormir chez elle. En rentrant un soir de son travail, Lucero aperçoit une amie trans de son quartier qui exerce la prostitution de rue. Un mois plus tard elle fait la connaissance de deux jeunes adolescents qui lui proposent d'exercer la prostitution dans les quartiers les plus chics de Lima. Satisfaite des revenus obtenus avec son premier client, elle continue à exercer la prostitution tous les week-ends jusqu'au jour où elle subit un contrôle de police : elle est frappée puis abandonnée aux alentours de la ville. Elle décide alors de commencer à se travestir pour exercer la prostitution près de chez elle auprès d'autres personnes trans.

Elle arrête l'exercice de la prostitution trois mois plus tard lorsque sa patronne lui propose de la soutenir financièrement pour qu'elle continue ses études. C'est ainsi qu'elle obtient une place dans une université publique pour s'inscrire en DUT en Technologie Médicale. Après deux ans sans voir ses parents, elle décide de retourner au foyer familial. Elle les retrouve alors qu'ils traversent une situation économique difficile en raison de la crise politique forte frappant le Pérou en 1990. Elle décide alors d'arrêter ses études, de se rendre en Argentine chercher un travail pour aider financièrement sa famille. Arrivée à Buenos Aires en 1993, elle trouve d'abord un travail comme boulangère, puis elle distribue des tracts publicitaires, enfin elle est embauchée comme agente de nettoyage. Or, en 1994 elle est expulsée du pays en raison de sa situation administrative irrégulière.

De retour à Lima elle reçoit la proposition d'un ami de venir travailler au Chili. Arrivée à Santiago de Chili en 1995, elle trouve un travail à mi-temps dans un atelier de couture. Puis elle obtient un permis de séjour provisoire qui lui permet de travailler à temps-complet dans une entreprise de bâtiment. Or, elle se voit forcée d'arrêter son travail pour avoir développé

une allergie cutanée à cause des matériaux de construction. Elle décide alors de rentrer au Pérou pour rester auprès de sa mère gravement malade. Suite au décès de sa mère, elle décide en 1997 de retourner en Argentine pour exercer la prostitution de rue comme trans. Elle s'installe d'abord à Buenos Aires, puis en province, deux ans plus tard elle est encore une fois expulsée en raison de sa situation administrative irrégulière. De retour à Lima en 1999, elle reçoit la proposition d'une amie trans de se rendre en Europe pour exercer la prostitution.

Après s'être fait injecter de la silicone industrielle sur ses hanches et s'être fait poser des prothèses mammaires, elle achète un faux passeport bolivien qui lui permet d'accéder à l'Europe. En 2002 elle est expulsée à l'aéroport de Cayenne (Guyane) par la police migratoire lorsqu'elle découvre sa fausse identité. De retour à Lima, elle achète un visa Schengen pour passer les contrôles migratoires à l'aéroport d'Amsterdam. Le lendemain Lucero se rend en Italie, chez une amie trans à Milan avec qui elle commence à exercer la prostitution de rue dans la périphérie de la ville. En 2007 elle décide de venir en France après avoir reçu plusieurs obligations de quitter le territoire italien en raison de sa situation administrative irrégulière. À 38 ans elle arrive à Paris chez une amie qui l'emmène exercer la prostitution dans le 18ème arrondissement.

En 2009 elle obtient un premier titre de séjour pour soins médicaux grâce à l'accompagnement du milieu associatif. En 2011 elle fait la connaissance d'un client qui devient son compagnon, qui lui propose un an plus tard de s'installer chez lui, puis de conclure un pacte civil de solidarité (PACS). En 2016 elle décide d'arrêter l'exercice de la prostitution pour commencer un processus d'insertion professionnelle. Pôle emploi lui propose alors d'être accompagnée par une association qui assure le suivi psycho-social d'allocataires du RSA. En 2017 elle commence une formation en français langue étrangère proposée par la Mairie de Paris. Au moment de l'entretien elle exprimait son désir de vouloir s'inscrire à une formation dans le domaine de la couture pour favoriser son insertion professionnelle.

11. Mariela

11.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Mariela lors de plusieurs événements organisés par le milieu associatif et la communauté trans sud-américaine (journée mondiale de lutte contre le VIH-sida, fête traditionnelle péruvienne organisée tous les ans dans le bois de Boulogne...). Elle a accepté de manière enthousiaste ma proposition d'entretien. Il s'est déroulé chez moi après avoir partagé

ensemble un déjeuner. Il a duré une heure 28 minutes, sans aucune interruption. Malgré son intention de se montrer généreuse dans son récit, son histoire de vie me semblait parfois confuse.

11.2. Présentation

Mariela est née en Guayaquil (Équateur) en 1965 et avait 50 ans lors de l'entretien. Elle exprimait être du genre féminin et elle était à la recherche d'un emploi dans le domaine du façonnage. À 17 ans elle se définit plutôt comme une personne homosexuelle en raison de son attirance pour les hommes. À l'âge de 18 ans elle parvient à obtenir son baccalauréat malgré les harcèlements de ses camarades en raison de son comportement « efféminé ». À 19 ans elle réussit à s'inscrire dans une université publique pour suivre une licence en « relations internationales ». Pour autant, elle doit l'arrêter deux ans plus tard en raison des difficultés financières de sa famille. À 22 ans elle est mise en garde à vue pour s'être trouvée dans une boîte de nuit gay alors que l'homosexualité était encore pénalisée en Équateur. C'est pourquoi elle est violemment frappée par son beau-père, puis expulsée du foyer familial par sa mère qui lui dit « préférer [avoir] un fils criminel qu'homosexuel ».

Elle s'installe chez une amie trans de son quartier, propriétaire d'un salon de coiffure. Comme elle rencontre des difficultés voire des discriminations pour se faire embaucher en raison de son apparence, elle commence à envisager l'exercice de la prostitution. Une amie trans lui propose alors de partir à Quito pour tenter leur chance, toutes les deux finissent par exercer la prostitution de rue un mois après leur arrivée. À 23 ans Mariela commence à se construire comme une personne trans en laissant pousser ses cheveux et en prenant des hormones pour obtenir une apparence féminine. Bien que l'exercice de la prostitution lui permette de se sentir désirée par ses clients tout en obtenant des revenus, Mariela doit faire face aux violences voire aux tortures commises par la police à son encontre. En 1994 une amie trans lui propose de partir en Hollande exercer la prostitution. Arrivée à Amsterdam à l'âge de 28 ans, elle s'installe chez une amie à Rotterdam avec qui elle commence à exercer la prostitution de rue. Elle est expulsée un mois plus tard lors d'un contrôle policier en raison de sa situation administrative irrégulière. De retour en Équateur, elle s'installe à Guayaquil pour continuer à exercer la prostitution jusqu'à ce qu'elle décide de repartir en Europe. En 1999 elle arrive à Paris chez une amie qui l'emmène exercer la prostitution dans le bois de Boulogne, puis dans la forêt du Val-d'Oise. En 2004, elle décide d'arrêter la prostitution pour commencer un processus d'insertion professionnelle grâce à l'obtention d'une protection subsidiaire de la part

de l'État français. Entre 2004 et 2006, elle séjourne chez des amies trans sud-américaines ainsi que dans des hôtels payés par le milieu associatif. En 2006 elle est placée dans un appartement thérapeutique à Nanterre auprès de trois autres personnes trans en situation de grande détresse sociale. Entre 2006 et 2008, elle suit plusieurs formations en français langue étrangère proposées par le tissu associatif.

En 2009 elle commence à travailler à mi-temps dans un atelier pour des personnes rencontrant des difficultés pour s'insérer au niveau professionnel. En 2012 elle s'inscrit à une formation rémunérée pour devenir agente de nettoyage. En 2013 elle obtient son diplôme malgré ses difficultés avec la langue française. Deux mois plus tard, elle obtient un CDD de trois mois pour travailler à mi-temps dans une entreprise spécialisée dans le domaine de la propreté. En 2014 elle obtient un CDD de six mois pour travailler à mi-temps dans un supermarché. Pourtant elle est forcée d'arrêter son travail après avoir développé une allergie aux produits de nettoyage. Au moment de l'entretien, elle était accompagnée par CAP Emploi dans la recherche d'un travail à mi-temps pour des personnes ayant la reconnaissance de la qualité de travailleur·se·s handicapé·e·s. En 2016 elle a obtenu un logement social dans le 18^{ème} arrondissement de Paris. En 2018 elle a commencé à travailler dans un atelier d'insertion pour des personnes en situation de fragilité psycho-sociale.

12. Marina

12.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Marina dans le milieu associatif lorsque je travaillais comme accompagnateur·trice social·e. Elle venait souvent à l'association récupérer des préservatifs et prendre un café. Cela a participé à notre rapprochement. Quelques années après avoir quitté l'association, j'ai recroisé Marina à la sortie du métro et je lui ai proposé de l'accompagner informellement dans son processus d'insertion professionnelle. Lorsque je lui ai proposé un entretien, elle a accepté malgré sa réaction plutôt mitigée. L'entretien s'est déroulé après avoir partagé un déjeuner. Il a duré 1h 47 minutes sans interruption. Si Marina s'est montrée globalement à l'aise, son récit manquait parfois de « spontanéité ».

12.2. Présentation

Marina est née à Bogotá (Colombie) en 1968 et avait 50 ans lors de la réalisation de l'entretien. Elle se définissait comme une personne transsexuelle et était à la recherche d'un

travail comme « femme de chambre ». Elle se rappelle avoir été souvent frappée par son père lorsqu'elle était encore un enfant, pour avoir mis les habits à sa sœur. À l'âge de 10 ans elle abandonne ses études en raison des difficultés économiques de son foyer familial. Elle commence à vendre des glaces dans un parc pour soutenir financièrement sa mère. Or, elle doit faire face à des harcèlements de la part des jeunes de son quartier en raison de son apparence « efféminée ». À 13 ans elle commence à accompagner sa mère pour l'aider à faire le ménage chez des particuliers. À 14 ans elle se rend au marché de la ville pour vendre des légumes avec un oncle. À 15 ans elle obtient un travail à temps plein comme aide cuisinière dans un restaurant. À 16 ans elle croise une amie de son quartier qui, devenue trans, lui propose d'exercer la prostitution afin d'obtenir des revenus plus importants. Elle décide alors de se travestir un week-end pour exercer la prostitution auprès de son amie. En obtenant en une nuit ce qu'elle gagnait dans le restaurant pendant un mois, Mariela décide de quitter définitivement son foyer familial pour s'installer dans un hôtel avec d'autres personnes trans qui exercent la prostitution de rue. Heureuse de pouvoir laisser pousser ses cheveux ainsi que d'obtenir une apparence « féminine » grâce à la prise d'hormones, elle est confrontée à un contexte social très violent envers la communauté trans qui exerce la prostitution. Elle est témoin des agressions psychiques, des tortures, voire des disparitions clandestines dans la Bogotá des années 1980. C'est pourquoi elle décide de partir en Italie après avoir fait la connaissance de trans colombiennes qui exercent la prostitution en Europe.

En 1986 elle vient en Italie et arrive à Milan à 18 ans. Elle s'installe dans un hôtel habité par des femmes uruguayennes qui exercent la prostitution dont elle devient proche en leur rendant de petits services. C'est ainsi que Mariela fait connaissance d'une personne trans uruguayenne qui l'emmène exercer la prostitution auprès de trans sud-américaines. Puis la propriétaire de l'hôtel lui propose de travailler comme femme de chambre sans être déclarée. Pendant cinq ans, Mariela fait le ménage de l'hôtel tous les matins, et exerce la prostitution tous les soirs. En 1991 elle reçoit la proposition d'une amie de partir en Allemagne exercer la prostitution dans des maisons closes. Elle arrive chez son amie trans à Hambourg qui la conduit dans une boîte de nuit, puis elle accepte la proposition d'une amie d'exercer la prostitution dans un studio afin d'éviter les contrôles de police.

En 1996 elle rentre en Colombie faire des investissements avec les revenus obtenus par l'exercice de la prostitution. Elle revient à Hambourg 20 jours plus tard déçue de ne pas avoir trouvé l'argent envoyé à sa sœur aînée. Ayant reçu une obligation de quitter le territoire

allemand suite à plusieurs interpellations policières, elle décide de se rendre en France pour recommencer à zéro. Elle arrive à Paris à 28 ans et s'installe dans un hôtel du 18ème arrondissement. Elle commence à exercer la prostitution au bois de Boulogne, deux ans plus tard elle obtient son premier titre de séjour pour soins médicaux grâce à l'accompagnement du milieu associatif. Après avoir séjourné dans plusieurs hôtels, elle parvient à devenir locataire d'un studio dans le 17ème arrondissement. Elle fait alors la rencontre d'un homme avec qui elle établit une relation affective.

Entre 1998 et 2016, elle suit plusieurs formations en français langue étrangère et en informatique proposées par le tissu associatif. En 2017 elle décide d'arrêter la prostitution pour commencer un processus d'insertion professionnelle. En 2018 elle commence une formation rémunérée pour devenir « agent de nettoyage et de propreté ». Bien qu'elle ait fait un premier stage dans un EPHAD et un deuxième stage dans un hôtel, elle ne réussit pas son examen final à cause du stress. En 2018 elle obtient un CDD pour trois mois comme femme de chambre dans un hôtel quatre étoiles. Puis elle parvient à avoir un logement social dans le 20ème arrondissement de Paris. Au moment de l'entretien elle était toujours à la recherche d'un emploi comme « femme de chambre », raison pour laquelle elle continuait à être suivie par Pôle emploi et par le milieu associatif.

13. Marta

13.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Marta dans le milieu associatif lorsque je travaillais comme médiateur·trice social·e. Je l'ai recroisée lors d'activités sociales organisés par des connaissances communes. À la faveur de ce rapprochement, j'ai pu la solliciter pour un entretien. Il a été réalisé en espagnol chez moi, il a duré 1h50 minutes sans interruption, ce qui nous a permis d'aborder en profondeur la plupart des thématiques envisagées. Marta s'est montrée au cours de l'entretien ouverte et très expressive dans le partage de son récit de vie, mais aussi dans la description et manifestation des émotions assez vives ressenties lors de son processus d'insertion professionnelle. Elle s'est également montrée très réflexive à l'égard de certains sujets, notamment les rapports familiaux. En effet, nous avons eu des moments de longs silences où elle partait chercher dans son passé des souvenirs oubliés.

13.2. Présentation

Marta est née à Salta (Argentine) en 1950 et avait 65 lors de notre première rencontre. Elle se définissait comme une personne transsexuelle et était à la retraite après avoir travaillé comme agente de nettoyage. Elle a commencé à se sentir différente à l'âge de 10 ans. À l'âge de 18 ans, elle décide de s'installer chez un ami coiffeur avec qui elle part quelques mois plus tard vers la capitale. Une fois à Buenos Aires, Marta travaille dans des restaurants comme plongeuse et dans des cafés comme serveuse. Un jour elle croise son frère qui lui propose de travailler dans la même usine textile que lui. Elle s'occupe d'abord du nettoyage de l'usine, puis elle devient ouvrière.

À l'âge de 30 ans elle revient voir sa famille et leur fait croire, sans succès, qu'elle s'était mariée à une femme avec qui elle aurait eu des enfants. En revenant à Buenos Aires, elle commence à fréquenter des personnes trans qui participent aux carnivals pour les aider dans la réalisation de leurs coutumes. En 1980 Marta achète une maison dans un quartier populaire de la banlieue de Buenos Aires grâce à une indemnisation reçue en raison de la fermeture de l'usine où elle travaillait. En 1985 elle reçoit la proposition d'une des trans rencontrées dans les carnivals de venir en France pour « gagner beaucoup d'argent » en exerçant la prostitution. Arrivée à Paris à 35 ans, elle s'installe dans un hôtel du 18^{ème} arrondissement, puis elle commence à se travestir pour exercer la prostitution au bois de Boulogne. En 1996 elle réalise pour la première fois des interventions physiques sur son corps : elle se fait poser des prothèses mammaires et un demi- litre de silicone industrielle sur ses hanches.

En 1999 elle obtient son premier titre de séjour pour soins médicaux grâce à l'accompagnement associatif. En 2005 elle commence à envisager un processus d'insertion professionnelle encouragée par l'assistante sociale d'une association qui la suivait. Bien qu'elle se soit inscrite à un cours de français langue étrangère, elle restait sceptique à l'égard de la recherche d'un emploi. En 2009 son assistante sociale lui propose une formation afin d'avoir un diplôme comme agente de nettoyage. Elle reçoit une offre pour nettoyer des bureaux dans le département 92, un mois après avoir commencé sa formation. En 2010 elle obtient son premier CDI à mi-temps, ce qui lui permet d'avoir un logement social dans le 13^{ème} arrondissement de Paris. Elle arrête de travailler à 65 ans pour bénéficier de l'allocation vieillesse.

14. Micaela

14.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Micaela alors que je travaillais comme médiateur·trice social·e. J'ai eu l'opportunité de me rapprocher d'elle au cours de cette année-là en raison de sa présence continue dans le local de l'association, et grâce aux accompagnements. De ce fait, j'ai pu facilement construire une proximité avec elle qui s'est transformée progressivement en une relation d'amitié. C'est ainsi que nous avons pu partager plusieurs moments conviviaux. J'ai pu également rencontrer quelques-unes de ses amies les plus proches, notamment des personnes trans colombiennes exerçant la prostitution ainsi que des camarades avec qui elle prenait des cours de français langue étrangère. En raison de la proximité développée entre nous, j'ai pu lui proposer un entretien deux ans après de notre première rencontre.

Micaela m'a donné rendez-vous dans un appartement thérapeutique où elle venait d'emménager, après avoir été hébergée deux ans par une personne occupant une chambre de 10 m². L'entretien a été réalisé en espagnol et a duré deux heures et demie, sans interruption, ce qui nous a permis d'aborder tous les sujets envisagés. Notre proximité a établi une atmosphère de complicité me permettant d'aborder certains sujets sensibles, tels son état de santé.

14.2. Présentation

Micaela est née à Panama City (Panamá) en 1962 et avait 53 ans lors de notre première rencontre. Elle se définissait du genre féminin et était à la recherche d'un emploi. Elle commence à construire une identité féminine à l'âge de 17 ans en fréquentant des « homos s'habillant en femmes ». Elle achète des hormones en pharmacie grâce à l'argent obtenu avec la garde d'enfants. Lorsque ses seins commencent à pousser, elle part vivre chez une amie de peur de la réaction de sa famille. Sa mère vient la chercher le lendemain pour lui exprimer de la compréhension et lui demander de revenir au foyer familial. Micaela décide alors d'abandonner ses études secondaires pour commencer à aider sa mère à faire le ménage chez des particuliers. Compte tenu des difficultés rencontrées dans la recherche d'un emploi, elle commence à exercer la prostitution de rue auprès d'autres personnes trans. Or, elle doit faire face aux violences policières à son encontre ainsi qu'à des agressions verbales dans son quotidien.

À l'âge de 33 ans, elle part à San José (Costa Rica) pour exercer la prostitution dans des conditions moins périlleuses que celles connues dans son pays d'origine. En entendant les

récits de personnes trans panaméennes qui exercent la prostitution en Europe, elle décide de faire des économies pour partir trois ans plus tard. En 1999 elle arrive à Madrid chez une amie panaméenne avec qui elle exerce la prostitution de rue. Bien qu'en situation administrative irrégulière, elle parvient à obtenir de meilleurs revenus en exerçant la prostitution dans les quartiers les plus touristiques de la ville. En 2003, elle découvre sa séropositivité au VIH à cause d'une toxoplasmose qui l'oblige à être hospitalisée pendant quelques semaines. En 2009 elle retombe gravement malade à cause de la silicone industrielle injectée au niveau des hanches quelques années auparavant. Après avoir subi plusieurs interventions chirurgicales pour restaurer la peau de ses hanches, elle décide de venir en France suite à une obligation de quitter le territoire espagnol du fait de l'irrégularité de sa situation administrative.

En janvier 2012, elle arrive à Paris dans un hôtel du 18^{ème} arrondissement où se trouvent d'autres personnes trans sud-américaines. Elle s'adresse au milieu associatif pour se renseigner sur les dispositifs d'hébergement existants, ainsi que sur sa prise en charge médicale. Ne pouvant pas bénéficier des dispositifs d'insertion en raison de sa situation administrative irrégulière, elle est hébergée pendant un an par le réseau de trans sud-américaines. À la fin de 2013 elle obtient son premier titre de séjour pour soins, ce qui lui permet d'être placée dans un appartement thérapeutique. En 2015 elle obtient l'allocation d'adulte handicapé en raison de son état de santé délicat, puis elle obtient un logement social dans le 20^{ème} arrondissement de Paris. Lors de l'entretien, elle n'exerçait plus la prostitution, elle suivait des cours de français langue étrangère et participait à plusieurs activités associatives. Elle voulait dans l'avenir trouver un travail à mi-temps adapté à ses problèmes de mobilité.

15. Milena

15.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Milena pour la première fois par l'entremise d'une amie en commun. Ce jour-là Milena m'a demandé de l'aider à installer la télévision qui venait d'être livrée. Depuis lors je suis devenu-e très proche d'elle, je lui rends visite au moins une fois par semaine. Cette proximité m'a permis de rencontrer sa famille ainsi que son compagnon et ses amies les plus proches. J'ai eu également l'opportunité de l'accompagner pendant son processus d'insertion professionnelle, notamment à quelques entretiens auprès de Pôle emploi, ainsi que de lui apporter mon aide lors de la réalisation de différentes activités culturelles au sein de la communauté sud-américaine.

L'entretien a eu lieu en espagnol dans son appartement, il a duré une heure et 47 minutes sans

aucune interruption, ce qui m'a permis d'aborder tous les sujets envisagés. Même si l'entretien s'est déroulé dans une atmosphère détendue grâce à notre proximité, Milena s'est montrée peu émotive dans son récit. De même, elle a été peu réflexive à l'égard des facteurs psychosociaux ayant freiné son processus d'insertion professionnelle. C'est pourquoi, les données les plus pertinentes concernant son parcours d'insertion professionnelle ont été récoltées lors des observations réalisées pendant des accompagnements institutionnels ainsi que grâce à ma participation aux activités communautaires.

15.2. Présentation

Milena est née à Huancayo (Pérou) en 1966 et avait 45 ans lorsque je l'ai rencontrée pour la première fois. Elle se définissait comme une personne du genre féminin et elle était à la recherche d'un emploi comme cuisinière. Elle abandonne ses études à l'âge de 14 ans en raison des difficultés financières de sa famille. C'est pourquoi, elle commence à travailler comme assistante de cuisine dans le restaurant d'un ami. Les week-ends, dans le marché de la ville, elle vend des repas traditionnels cuisinés chez elle. Elle se déplace également dans les villes proches de la région pour vendre ses repas lors des célébrations religieuses. Reconnue comme cuisinière, elle crée son propre restaurant à 20 ans. Pour autant, elle doit fuir sa ville à 30 ans pour s'installer à Lima lorsqu'elle est blessée par deux balles sur une jambe par la guérilla *Sendero Luminoso*. Elle reçoit alors la proposition de la part d'un cousin de partir commercialiser de la marchandise à Hong Kong.

En raison des difficiles conditions de travail et de logement en Chine, à 32 ans elle rejoint sa famille qui réside en grande partie à Milan (Italie). Arrivée chez sa sœur, elle commence à travailler dans un restaurant péruvien jusqu'au jour où elle revoit une ancienne amie trans qui lui propose d'exercer la prostitution pour obtenir de meilleurs revenus. Pour ce faire, Milena s'installe chez elle afin de commencer à se déplacer vers de petites villes proches de Milan. Grâce aux revenus obtenus, elle se fait injecter de la silicone industrielle sur ses hanches et sa poitrine afin d'avoir une apparence « plus féminine » auprès de ses clients. En 2007 elle est emprisonnée pendant deux jours en raison de sa situation administrative irrégulière. Après avoir reçu l'obligation de quitter le territoire italien à la sortie de prison, elle accepte la proposition d'une amie trans de se rendre en France. Elle arrive à Rouen chez elle, deux jours plus tard elle décide de s'installer définitivement à Paris. Elle arrive chez une amie trans qui l'emmène exercer la prostitution au bois de Boulogne, puis elle continue à l'exercer dans un quartier du 18^{ème} arrondissement de Paris auprès de femmes noires.

Elle commence alors à être accompagnée par le milieu associatif qui accompagne des personnes trans migrantes. Il l'aide à payer une chambre d'hôtel, puis l'accompagne lorsqu'elle découvre sa séropositivité au VIH. En 2009 elle obtient son premier titre de séjour pour soins médicaux, ce qui lui permet de s'inscrire à Pôle emploi pour commencer un processus d'insertion professionnelle. En 2010 elle parvient à louer un studio à Pigalle où elle vit jusqu'à l'obtention en 2012 d'un logement social dans le 13^{ème} arrondissement de Paris. En 2010 elle fait la rencontre d'un client d'origine malienne avec qui elle établit une relation affective. Bien qu'elle ait suivi plusieurs formations en français langue étrangère, elle a toujours des difficultés pour s'exprimer en français. Au moment de l'entretien, elle exerçait la prostitution de rue et vendait de la gastronomie péruvienne les week-ends à la communauté trans sud- américaine. Elle voudrait dans le futur trouver un travail à mi-temps comme cuisinière.

16. Paquita

16.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Paquita lorsque je travaillais comme médiateur·trice social·e. Nous sommes devenu·e·s proches lorsqu'elle a commencé à participer à l'activité qui visait à améliorer la qualité de vie des personnes trans grâce à une activité sportive une fois par semaine. Elle a répondu très favorablement à ma demande d'entretien. Il a eu lieu après un déjeuner partagé, dans un café. Malgré certaines perturbations en raison du bruit ambiant, l'entretien s'est déroulé dans de bonnes conditions techniques, ce qui m'a permis de transcrire tout l'entretien sans aucun inconvénient.

L'entretien, réalisé en espagnol, a duré deux heures environ. Paquita s'est montrée très à l'aise. Nous avons pu aborder plusieurs thématiques, parfois intimes, dans une atmosphère de complicité.

16.2. Présentation

Paquita est née en Équateur en 1956 et avait 59 ans lors de l'entretien. Elle se définissait comme travestie et par rapport à son processus d'insertion professionnelle elle se trouvait en arrêt maladie. Elle a commencé à se sentir différente à l'âge de 10 ans lorsqu'elle s'aperçoit de sa préférence pour les espaces de socialisation féminine. Née au sein d'une famille modeste d'agriculteurs vivant dans la campagne, elle n'a jamais fait des études et exprimait un grand chagrin lorsqu'elle avouait être illettrée. À l'âge de 18 ans elle commence à travailler comme

cuisinière dans une usine jusqu'à ce qu'elle revoie une amie de son quartier qui lui propose de se travestir pour exercer la prostitution afin d'obtenir de meilleurs revenus. Pour ce faire, elle part tous les week-ends chez son amie alors que pendant la semaine elle continue à travailler comme cuisinière. À 22 ans elle arrête d'exercer la prostitution en raison des agressions subies de la part de la police ainsi que de certains clients.

De même, elle arrête de se travestir afin de commencer à travailler comme ouvrière dans une usine fabriquant du plastique. Elle fait alors la rencontre d'un homme avec qui elle établit une relation affective. À 30 ans elle se fait licencier à cause d'un accident professionnel, avec l'argent reçu elle achète un terrain dans la périphérie de Guayaquil où elle construit une maison. Puis elle commence à travailler comme assistante de cuisine dans le Port Maritime à Guayaquil. En raison de la forte crise politique survenue en Équateur en 1999, Paquita reçoit la proposition de la part de sa sœur de venir la rejoindre en Espagne. En 2001 elle obtient un visa Schengen pour accéder à l'union européenne. Arrivée à Madrid en octobre 2001, elle part travailler en Andalousie dans la récolte des légumes. En se retrouvant quelques mois plus tard sans domicile fixe, elle reçoit la proposition d'une cousine de venir en France. Elle arrive ainsi à Paris pour aider sa cousine à repasser le linge pour des particuliers.

Elle revoit quelques mois plus tard une amie qui lui propose d'exercer la prostitution. Pour ce faire, Paquita commence à se travestir à nouveau pour se rendre au bois de Boulogne tous les week-ends, pendant la semaine elle continue à aider sa cousine à repasser le linge. En 2003 elle parvient à faire venir son partenaire de l'Équateur grâce aux économies faites, puis elle cesse d'exercer la prostitution. En 2004 elle obtient son premier titre de séjour pour soins médicaux grâce à l'accompagnement associatif. Ceci lui permet d'obtenir en 2005 un CDI dans le domaine de l'entretien après avoir remplacé une amie pendant six mois. En 2009 elle et son partenaire parviennent à obtenir un logement social dans le 13^{ème} arrondissement de Paris. En 2010 Paquita se voit forcée de se mettre en arrêt maladie en raison des fortes douleurs au niveau de son dos. Lors de l'entretien, elle et son partenaire participaient fréquemment aux activités proposées par le milieu associatif. Elle voudrait dans l'avenir faire une demande de naturalisation.

17. Priscilla

17.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Priscilla pour la première fois en 2007 alors qu'elle exerçait la prostitution de

rue à Cali (Colombie). Présentée comme la première trans colombienne ayant réussi à mettre un prénom féminin sur sa carte d'identité après une procédure juridique contre l'État colombien, elle s'est montrée plutôt méfiante lors de notre première rencontre. Pour autant, elle a commencé à se confier davantage dans les semaines suivantes, ce qui a marqué le début d'une amitié.

C'est pourquoi, quelques années après cette première rencontre, je l'ai sollicitée pour un entretien. Il a eu lieu en espagnol chez elle, il a duré 2h42 minutes, sans interruption. Nous avons pu aborder tous les sujets envisagés, y compris des sujets très sensibles, tels que ses rapports familiaux et son état de santé.

17.2. Présentation

Priscilla est née à Cali (Colombie) en 1964 et avait 43 ans lors de notre première rencontre. Elle se définissait du genre féminin et par rapport à son processus d'insertion professionnelle elle travaillait comme médiatrice en santé et "travailleuse du sexe". Suite au décès de sa mère, elle est amenée à l'âge de 6 ans à vivre chez sa sœur aînée où elle commence à s'habiller en cachette avec les habits de sa sœur. À l'âge de 12 ans elle est violemment frappée par son père pour avoir essayé un pantalon "unisexe" dans un magasin. Lorsque sa famille décide de l'inscrire dans un internat catholique pour « corriger ses comportements », elle décide de quitter son foyer familial, d'abandonner ses études pour s'installer chez une amie de sa mère afin de l'aider à garder ses enfants. À l'âge de 13 ans elle rencontre un homme ayant la quarantaine qui lui propose de venir vivre chez lui. Elle commence une formation en coiffure grâce au soutien de cet homme, qu'elle quitte deux ans plus tard en raison de son comportement agressif dès qu'il buvait. De retour chez l'amie de sa mère, elle trouve un travail comme maquilleuse dans un salon de coiffure dont la propriétaire était une personne trans.

Elle commence alors à laisser pousser ses cheveux, à s'habiller de manière très "androgyné" et à prendre des hormones. À l'âge de 20 ans elle souffre d'un grave accident en moto qui immobilise son bras gauche. Après deux ans de récupération, elle sombre dans la dépression lorsqu'elle réalise qu'elle ne pourra plus jamais travailler comme maquilleuse. À l'âge de 22 ans elle fait la rencontre d'un homme qui l'aide à surmonter sa dépression et avec qui elle établit une relation affective. À 29 ans elle devient la première trans colombienne qui parvient à changer son prénom masculin en un prénom féminin sur sa carte d'identité nationale suite à un processus judiciaire contre l'État colombien. À l'âge de 33 ans elle cesse sa relation

sentimentale et sombre à nouveau dans la dépression. Elle fait alors la rencontre d'une personne trans qui l'emmène exercer la prostitution de rue auprès d'autres trans venant des quartiers populaires de Cali (Colombie). Elle sort tous les week-ends de 20h à 6h du matin jusqu'à ce qu'elle découvre sa séropositivité au VIH à 40 ans et sombre encore une fois dans la dépression. En raison de la consolidation d'un mouvement trans en Amérique latine au cours des années 2000, elle reçoit à 43 ans la proposition de faire partie d'une association travaillant pour les droits de personnes trans en Colombie. Elle commence à participer aux différentes activités au niveau institutionnel et académique jusqu'à ce qu'elle décide en 2009 de créer son association. Depuis 2010 elle travaille comme médiatrice en santé auprès de personnes trans ainsi que de femmes et d'hommes cisgenres qui exercent « le travail du sexe ». Comme elle rencontrait des difficultés financières pour mettre en place des actions de prévention auprès des publics vulnérables, elle se voit obligée d'exercer encore la prostitution. Au moment de l'entretien, elle était dans un état de santé délicat en raison de l'absence de certains médicaments nécessaires pour son traitement. Elle aimerait venir en France pour être mieux suivie pour sa séropositivité au VIH, ainsi que pour envisager un processus d'insertion professionnelle.

1. Rachele

18.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Rachele lors d'une soirée associative. C'est elle qui m'a reconnu·e comme le « fils adoptif de la *Huancaína* », trans péruvienne venant de la région d'Huancayo. Elle a accepté de m'accorder un entretien, mais comme elle habitait à Rouen, j'ai dû attendre sa venue à Paris, à savoir trois mois avant de concrétiser notre rendez-vous. J'ai profité de ce temps pour me rapprocher un peu plus d'elle, pour tisser une amitié et gagner sa confiance.

L'entretien a eu lieu dans l'appartement où elle séjournait. Elle s'est montrée très à l'aise, mais malheureusement l'entretien a été interrompu par l'arrivée de son hôte. Malgré de nombreuses tentatives pour poursuivre l'entretien, nous n'avons malheureusement pas pu programmer un deuxième temps.

18.2. Présentation

Rachele est née à Lima (Pérou) en 1978 et avait 41 ans lorsque je l'ai rencontrée pour la première fois. Elle se définissait comme une personne trans et elle travaillait comme

couturière dans un atelier d'insertion. Après avoir obtenu son baccalauréat à l'âge de 17 ans, elle commence à étudier les langues modernes dans une université à Lima. Pourtant, elle est obligée d'abandonner ses études un an plus tard à cause des difficultés financières de sa famille. À 18 ans elle fait la rencontre d'une personne trans qui a un salon de coiffure dans son quartier, avec qui elle commence à fréquenter des boîtes « gay » où elle rencontre des personnes trans qui exercent la prostitution de rue. Elle commence alors progressivement à laisser pousser ses cheveux, à s'habiller de façon androgyne et à exercer la prostitution de rue les week-ends. Elle dit à sa famille qu'elle travaillait comme plongeuse dans une boîte de nuit, elle les soutient financièrement sans se faire rejeter en raison de ses changements physiques. À 20 ans elle s'inscrit dans une formation technique pour devenir styliste et elle obtient son diplôme deux ans plus tard.

Un soir elle est blessée par balle sur son genou gauche alors qu'elle exerce la prostitution. C'est pourquoi, elle décide une fois rétablie d'arrêter l'exercice de la prostitution de rue pour le faire dans un studio. À 26 ans elle se fait injecter de la silicone industrielle sur ses hanches, ses fesses et son visage avant de recevoir la proposition d'une amie de se rendre en Italie pour exercer la prostitution. Elle arrive à Buenos Aires (Argentine) pour acheter un faux passeport pour entrer en Italie, mais elle ne parvient pas à passer le contrôle migratoire à Rome. De retour à Buenos Aires, elle continue à exercer la prostitution de rue le soir, mais elle commence aussi à travailler comme assistante de cuisine dans un restaurant péruvien les week-ends. À 30 ans elle revient à Lima se faire des interventions chirurgicales sur son nez, son front et ses lèvres. En raison de l'état de santé délicat de sa mère, Rachele décide de rester auprès d'elle jusqu'à son décès en 2011. Puis elle commence à travailler dans un atelier de couture jusqu'au décès de son père en 2012. Elle décide alors de revenir en Europe après avoir acheté un faux visa Schengen. En 2012 elle arrive à Paris chez une amie qui l'emmène exercer la prostitution de rue dans le 18^{ème} arrondissement auprès d'autres personnes trans la plupart péruviennes. Puis elle loue des studios en province où elle passe de courts séjours pour exercer la prostitution via internet. En février 2013 elle est hospitalisée pendant trois mois après être tombée gravement malade. En 2014 elle fait la rencontre d'un homme français avec qui elle établit une relation amoureuse. Quelques mois plus tard elle reçoit une proposition de mariage qui lui permet d'obtenir un premier récépissé administratif. Elle décide alors de s'inscrire à Pôle emploi pour engager un processus d'insertion professionnelle. Elle commence une formation de trois mois en français langue étrangère, puis une formation de six mois pour une « remise à niveau ». En

2016 elle obtient un CDD dans un atelier de couture après avoir réalisé son stage. Elle voudrait dans l'avenir créer un atelier de couture où les personnes trans migrantes peuvent réaliser des stages d'insertion.

2. Rachida

19.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Rachida pour la première fois quand je travaillais comme médiateur·tricesocial·e. Je l'ai reçue plusieurs fois pour l'aider notamment à actualiser ses droits à prestations sociales. C'est à cette occasion que je l'ai sollicitée pour un entretien, qu'elle a immédiatement accepté. L'entretien a eu lieu dans son appartement. La télévision, restée allumée un peu fort au début de l'entretien, m'a empêché de bien comprendre la première partie de son récit. Nous n'avons pas eu d'interruptions, sauf un appel de cinq minutes environ. Si Rachida s'est montrée à l'aise, il aura fallu un deuxième entretien pour développer davantage certains aspects importants, notamment l'entourage familial, ses pratiques sexuelles, l'exercice de la prostitution, son arrivée en Italie en bateau, sa formation professionnelle et ses rapports avec ses collègues.

19.2. Présentation

Rachida est née à Rabat (Maroc) en 1960 et elle avait 51 ans lorsque je l'ai rencontrée pour la première fois. Elle se définissait comme « étant une fille à l'intérieur » et elle travaillait comme cheffe d'équipe dans une société de nettoyage. Comme elle se sentait déjà une fille à l'âge de 8 ans, elle aimait s'habiller en « femme » et jouer avec les filles de son quartier. À l'âge de 14 ans elle décide de cacher ses sentiments lorsqu'elle ressent une forte attirance physique pour un garçon de sa classe. Comme elle se dispute souvent avec son père en raison de son comportement « efféminé », elle quitte son foyer familial et abandonne ses études à 16 ans. Elle commence à habiter dans la rue et à exercer la prostitution occasionnellement pour manger et se payer un hôtel. Elle parcourt le Maroc pendant 14 ans en proposant ses services comme masseur/masseuse dans des chambres d'hôtels. Emprisonnée plusieurs fois, pour actes contre-nature, elle décide de partir pour la Libye en 1992 où elle continue à exercer la « prostitution discrète » comme masseur/masseuse.

En 1994 elle décide d'arrêter ses services de massage afin de travailler en faisant le linge pour

des particuliers, puis elle travaille dans le commerce. Grâce aux revenus obtenus elle parvient à louer un appartement à Tripoli et à bénéficier d'une relative stabilité économique jusqu'à ce qu'elle se découvre séropositive au VIH en 2006. C'est pourquoi elle décide de prendre un bateau de fortune vers l'Italie, en raison des difficultés pour se faire soigner en Libye. Après avoir traversé la Méditerranée, elle s'installe à Naples où elle est accompagnée par le milieu associatif pour commencer son traitement. Elle fait alors la connaissance de trans qui exercent la prostitution de rue qui lui parlent de la possibilité d'envisager un processus d'insertion professionnelle en France. De ce fait, elle arrive à Paris en 2008 dans un hôtel près de la Place de Clichy. Elle commence à être suivie par le milieu associatif qui s'occupe de personnes trans migrantes, qui l'aide à payer sa chambre d'hôtel, l'oriente pour qu'elle puisse continuer son traitement médical et l'accompagne pour envisager la demande d'un premier titre de séjour pour des raisons médicales.

En attendant la régularisation de sa situation administrative, Rachida se voit obligée d'exercer la prostitution au bois de Boulogne. En 2009 elle obtient son premier récépissé, ce qui lui permet de s'inscrire à Pôle emploi pour commencer son processus d'insertion professionnelle. Elle commence ainsi à suivre un cours de français langue étrangère proposé par la Marie de Paris. En 2010 elle arrête l'exercice de la prostitution lorsqu'elle reçoit la proposition d'un contrat d'insertion comme agent de nettoyage. En 2011 Pôle emploi lui propose une formation CAP pour travailler comme gardienne d'immeuble. En 2012 elle obtient la proposition d'un CDI à temps partiel comme chef d'équipe dans une agence de nettoyage. En 2013 elle parvient à obtenir un logement social dans le 92, puis une carte de résidence de dix ans. Au moment de l'entretien elle suivait une formation pour devenir machiniste au sein de son entreprise et voulait commencer la procédure pour solliciter la nationalité française.

3. Roberta

20.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Roberta par l'entremise d'une des personnes interviewées. Roberta a accepté cette proposition. Il s'avère qu'elle souhaitait m'entraîner dans différents projets : la création d'une association s'occupant de l'insertion professionnelle de personnes trans migrantes, ainsi que la réalisation d'un documentaire abordant son insertion professionnelle en tant qu'aide-soignante. Pour autant, l'entretien a pu avoir lieu, dans le studio de la personne nous ayant mis en relation. Il a eu lieu en espagnol et en français, il a duré une heure et demie. Bien

que Roberta se soit montrée à l'aise, elle n'a pas voulu approfondir plusieurs sujets abordés pendant la deuxième partie de l'entretien, notamment l'exercice de la prostitution, son état de santé, les agressions subies ainsi que les obstacles rencontrés dans son processus d'insertion professionnelle.

20.2. Présentation

Roberta est née à Guayaquil (Équateur) en 1975 et avait 44 ans lors de notre entretien. Elle se définissait comme femme et elle travaillait comme aide-soignante dans un hôpital de Paris. Elle exprimait s'être sentie « depuis toute petite une fille », au point d'avoir demandé un jour à sa mère la raison pour laquelle elle n'était pas née avec un « vagin ». Elle s'habillait souvent « en femme » avec les habits de ses sœurs et s'identifiait toujours aux personnages féminins des séries télévisées. Suite au décès de sa mère, elle commence à travailler à 11 ans pour aider financièrement sa famille. Alors qu'elle fait les livraisons d'une boulangerie de son quartier, Roberta fait la rencontre de personnes trans dont elle se rapproche. À l'âge de 15 ans elle décide de continuer ses études le soir dans une école pour adultes afin de pouvoir travailler pendant la journée dans un restaurant.

Devenue autonome financièrement à 16 ans, elle décide de louer un studio pour entamer sa transition. Elle commence à prendre des hormones achetées en pharmacie afin de modifier son apparence physique. Si ces changements occasionnent de fortes disputes familiales, elle parvient finalement à se faire accepter comme femme trans. À 18 ans elle obtient son baccalauréat malgré un certain malaise de la direction du lycée à l'égard de son genre. En 1994 elle s'inscrit à l'Université *Estatal de Guayaquil* pour étudier la technologie médicale alors qu'elle continue à travailler dans le restaurant les week-ends. Or, elle se voit obligée d'arrêter ses études un an plus tard pour s'occuper de son père gravement malade. Suite au décès de son père, Roberta décide de se rendre en Espagne pour suivre la proposition d'une amie trans. En 1998 elle arrive à Madrid chez son amie et commence à exercer la prostitution de rue. Après avoir reçu l'invitation d'une amie de venir en France, elle arrive à Paris en 2000 et commence à exercer la prostitution dans le bois de Boulogne.

En 2002 elle tombe gravement malade à cause de la silicone industrielle injectée sur ses hanches quelques années auparavant. C'est pourquoi, elle est hospitalisée pendant plusieurs mois dans le service de dermatologie de l'hôpital Bichat. Après avoir surmonté cette forte épreuve, elle commence à envisager un processus d'insertion professionnelle. Comme elle se trouve en situation administrative irrégulière, elle commence à aider une amie à nettoyer des

bureaux pendant la semaine. En 2006 elle régularise sa situation administrative grâce à l'obtention de la nationalité espagnole, ce qui lui permet d'avoir un CDD comme agente d'hygiène et de propreté dans un cabinet d'avocats et dans un cabinet dentaire, puis un CDI à mi-temps. En 2010 elle décide de reprendre les études réalisées en Équateur dans le domaine médical. C'est pourquoi, elle s'adresse à Pôle emploi pour demander une formation. Pour autant, elle se sent découragée à cause de la réticence de son conseiller de l'inscrire à une formation. Grâce à l'accompagnement par le milieu associatif s'occupant de l'insertion professionnelle des personnes ayant des difficultés pour trouver un travail, Roberta décide finalement de s'inscrire à une formation en français langue étrangère proposée par la Mairie de Paris. En 2013 elle commence une formation pour devenir auxiliaire de vie proposée par la Mairie de Paris. Pendant un an elle travaille comme agente de propreté de 6h à 8h, assiste à sa formation professionnelle de 9h à 17h et suit son cours en français langue étrangère de 18h à 20h. Malgré les difficultés rencontrées pour se faire appeler par son prénom d'usage, elle obtient en janvier 2014 son diplôme comme auxiliaire de vie après avoir réalisé un stage dans une maison de retraite. Puis elle parvient à avoir un CDD de quatre mois dans une association qui s'occupe de personnes en situation de handicap. En 2015 elle obtient un CDD de deux ans dans une association de service à la personne rattachée à la Mairie du 13^{ème} arrondissement de Paris.

En 2017 elle décide de négocier une rupture conventionnelle afin de continuer son évolution professionnelle. De ce fait, elle s'inscrit à une formation comme aide-soignante proposée par la Région Île-de-France. Elle fait d'abord une préformation de quatre mois grâce à laquelle elle obtient une bourse pendant un an. Malgré les difficultés financières rencontrées pendant sa formation, elle obtient en 2019 son diplôme comme aide-soignante après avoir fait son stage dans le service d'urgences de l'hôpital Lariboisière. Après avoir envoyé son CV au service d'urgences d'un l'hôpital du 18^{ème} arrondissement de Paris, elle est convoquée pour un entretien, puis pour signer un CDD. Elle continuait à travailler dans cet hôpital au moment de l'entretien et espérait obtenir en 2020 un CDI. Elle envisageait pour son avenir de commencer une formation pour devenir infirmière.

4. Serena

4.1. Conditions de la rencontre et de la

réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Serena grâce au milieu associatif. Nous nous sommes croisé·e·s maintes fois lors d'événements, tels l'Existrans, la journée mondiale de lutte contre le sida, la marche des fiertés, entre autres. Elle a accepté ma demande d'entretien. Il a eu lieu dans les locaux de l'association, a duré une heure quarante-sept minutes et s'est déroulé dans des bonnes conditions logistiques. Nous avons pu aborder presque tous les sujets de manière approfondie. Nous avons eu juste deux courtes interruptions à la fin de l'entretien de la part de collègues de l'association.

4.2. Présentation

Serena est née à Barranquilla (Colombie) en 1964 et avait 51 ans au moment de l'entretien. Elle se définissait comme une femme trans et travaillait comme auxiliaire de vie sociale dans un centre de logement pour personnes en situation d'exclusion. Elle était également bénévole d'une association développant des activités dans le milieu culturel. À l'âge de 11 ans elle avoue à sa famille se sentir femme. C'est pourquoi, sa sœur aînée la prend en charge pour qu'elle puisse continuer ses études face au rejet de son père. Inscrite dans une école pour adultes, elle obtient son baccalauréat en commerce à 16 ans. Son beau-frère lui propose alors de travailler comme auxiliaire comptable pour l'entreprise familiale. À 19 ans elle fait la rencontre d'un homme avec qui elle établit une relation affective. Après s'être installée chez son partenaire, elle quitte la maison de sa sœur, démissionne de son travail comme auxiliaire comptable et commence une formation par correspondance en couture.

Une fois obtenu son diplôme de couturière, elle reçoit le soutien de son partenaire pour créer un magasin pour vente d'articles de mercerie. Cette activité lui permet de se rapprocher du milieu artistique de sa ville d'origine, ce qui l'amène à constituer un groupe avec trois amies qui confectionnent des costumes traditionnels pour la période des carnivals. Elle commence alors à se déplacer au long de la côte caribéenne colombienne pour participer à plusieurs fêtes populaires. Un jour elle croise des groupes armés illégaux réputés dans la région pour leurs positions ouvertement homophobes/transphobes. Comme elle craint pour sa vie du fait de son genre, elle décide de quitter son groupe de travail ainsi que sa ville d'origine. À 27 ans, elle se met à la recherche d'un atelier de confection à Bogotá. Or, elle trouve une maison close pour laquelle elle doit confectionner les costumes pour les personnes réalisant des performances musicales.

Elle fait en cet endroit connaissance de personnes trans qui aspirent à se rendre en Europe pour exercer la prostitution. Mal payée par les propriétaires de la maison close, elle décide de se rendre en Europe en 1992 et de s'installer à Rome à ses 28 ans. Elle est forcée d'exercer la prostitution pendant six mois jusqu'à la rencontre d'une trans qui évoque la possibilité de travailler dans la confection auprès d'une couturière reconnue par la communauté trans parisienne. Arrivée à Paris en 1993 avec l'espoir de devenir assistante de cette couturière, elle est confrontée à des horaires de travail de plus de 12 heures par jour, ainsi qu'à une clientèle d'hommes qui se travestissent pour mettre en scène leurs fantasmes sexuels. En raison de l'exploitation dont elle était victime du fait de sa situation administrative irrégulière, elle quitte l'atelier deux ans plus tard après sa rencontre d'un homme avec qui elle établit une relation affective.

Comme elle accepte de s'installer chez son nouveau partenaire, elle devient « trans au foyer » et couturière indépendante à mi-temps. En 1997 elle s'adresse au milieu associatif pour se renseigner sur la régularisation de sa situation administrative. Elle découvre à ce moment-là sa séropositivité au VIH et elle parvient à obtenir un an plus tard un titre de séjour pour soins médicaux. En 1999 elle commence à participer activement aux activités proposées par une association qui s'occupe des personnes concernées par une maladie chronique évolutive. Comme elle souhaite devenir bénévole de cette association, elle commence à suivre les cours de français langue étrangère proposés par la Mairie de Paris afin de pouvoir accompagner d'autres usager·ère·s de l'association. Son assistante sociale lui propose alors de s'inscrire à une formation comme « intervenante à domicile ».

Après avoir obtenu son diplôme, elle travaille pendant cinq ans auprès de publics vulnérables. En 2009 elle parvient à obtenir un logement social dans le 15^{ème} arrondissement de Paris. En 2010 elle continue son évolution professionnelle. Elle s'inscrit à une formation pour devenir « auxiliaire de vie sociale », ce qui lui permet de signer en 2013 un CDI au sein d'une structure qui s'occupe de l'habitat et des soins. Grâce au soutien psycho-social du milieu associatif, elle affirme avoir pu surmonter plusieurs difficultés rencontrées pendant son processus d'insertion professionnelle en raison de son genre. Elle possédait au moment de l'entretien un titre de séjour provisoire et attendait depuis un an la réponse de la préfecture à sa demande de naturalisation. Dans le futur, elle voulait commencer une formation pour devenir éducatrice spécialisée.

5. Sidney

5.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Sidney lorsque j'étais bénévole dans une association s'occupant notamment de personnes trans migrantes à Paris. Elle s'est rendue à l'association lorsqu'elle cherchait un espace communautaire où se sentir à l'aise pour être bénévole, et pour continuer son parcours transidentitaire. Un mois après son arrivée, elle et moi avons signé un contrat aidé d'un an, elle comme assistance sociale, moi comme médiateur·trice social·e. Pendant cette année nous avons construit une relation de travail riche en échanges disciplinaires et une relation d'amitié hors le milieu de travail. Elle m'a appris beaucoup sur le travail social en tant que discipline.

C'est en raison de cette relation de travail et d'amitié que je lui ai demandé deux ans après son départ de l'association, si elle voulait être interviewée pour ma recherche. Elle a accepté sans exprimer aucune gêne. Le profil de Sidney m'a semblé pertinent pour la recherche car à la fois trans française et migrante dans la mesure où elle était originaire de la Réunion. Sidney était par ailleurs la seule à n'avoir jamais exercé l'activité prostitutionnelle.

Pour la réalisation d'entretien, je lui ai donné rendez-vous chez moi un samedi pour déjeuner puis réaliser l'entretien. Il a duré deux heures environ, s'est réalisé dans une atmosphère détendue installé·e·s sur un canapé et sans aucune interruption. Nous avons abordé la plupart des thématiques prévues dans le guide d'entretien et Sidney a répondu sans exprimer de la gêne à la plupart des questions. Pour autant, elle s'est montrée un peu plus pudique sur ses relations amoureuses. Le plus intéressant de son récit a été son degré de réflexivité sur son parcours biographique et transidentitaire, ainsi que sur les parcours des militant·e·s trans à Paris au sein de sa communauté.

5.2. Présentation

Sidney est née à Port de l'Île de la Réunion (France) en 1986 et elle avait 31 ans lors de notre entretien. Elle se définissait comme une femme trans et travaillait comme assistante sociale de la ville de Paris. Depuis petite, elle rêvait de se lever le lendemain étant devenue une fille jusqu'à ce qu'elle commence à comprendre qu'elle était née dans le corps d'un garçon. Pendant son adolescence elle est surprise par ses parents alors qu'elle rédige des lettres d'amour à un élève de la quatrième classe. Iel vont lui faire savoir qu'il n'était pas bien d'exprimer ce genre de sentiments envers « un autre homme ». À l'âge de 18 ans elle obtient son baccalauréat malgré les moqueries de ses camarades en raison de son apparence physique. Elle obtient une bourse pour partir à Saint-Denis (de La Réunion) étudier le droit. Une fois installée dans un

appartement du CROUS, elle commence à laisser pousser ses cheveux et à adopter un « look différent ». Après avoir visité ses parents un an plus tard, elle décide de ne plus leur donner de nouvelles après s'être fait couper ses cheveux par sa mère.

Affectée émotionnellement par la décision de s'éloigner de sa famille, elle décide d'arrêter la faculté un an plus tard. Sans bourse d'études, elle se voit obligée de rendre son studio et commence à être hébergée par ses amies les plus proches. En 2007 elle devient bénévole à la Croix-Rouge, puis elle signe un CDD à mi-temps comme responsable du stock de la boutique sociale. Grâce à ce contrat elle bénéficie d'un logement social proposé par la Mission locale aux jeunes en processus d'insertion. Un soir dans une boîte de nuit elle rencontre pour la première fois de jeunes personnes trans qui exercent la prostitution de rue. Elles sont aussi suivies par la Mission locale en raison de leur rupture familiale et scolaire. Elle décide alors de retourner voir sa famille, après deux ans d'absence, pour se faire accepter. Comme son contrat comme responsable de stock n'a pas été renouvelé, elle commence à chercher un travail dans le domaine de la vente. Or elle est confrontée à des attitudes méprisantes lors des entretiens d'embauche en raison de son apparence « androgyne ».

Elle décide alors de devenir bénévole d'une association travaillant sur la santé sexuelle des jeunes. Comme elle s'intéresse de plus en plus au travail social, elle s'inscrit à un concours qui lui permet d'obtenir une bourse pour intégrer une école de travail social. En 2009 elle parvient à obtenir une place pour se rendre en métropole et s'installer en Normandie. Pendant la période de préformation, la professeure chargée de préparer les élèves au concours lui suggère de « tenter de se voir moins féminin » afin de « ne pas trop perturber le jury pendant son examen oral ». Bouleversée par le fait de devoir changer son apparence afin d'avoir plus de possibilités de réussir son examen, elle parvient à avoir une place pour s'inscrire à une école de travail social à Paris. Si pendant ses études elle se voit encore une fois obligée de changer son apparence pour pouvoir réaliser ses stages, elle obtient son diplôme comme assistante sociale en 2014 après avoir redoublé sa troisième année d'études.

Comme elle refuse de « déguiser » pour chercher un travail, elle décide de s'adresser à une association qui s'occupe des personnes trans migrantes pour demander de l'aide. Or, elle se sent tellement bien accueillie par les personnes trans qui la reçoivent, qu'elle devient bénévole auprès de cette association, puis elle signe un « contrat aidé » comme assistante sociale. Elle arrête à ce moment-là de se définir comme un « garçon homo très efféminé » pour se construire comme une femme trans. Elle commence à prendre des hormones sous supervision médicale, qu'elle arrête un an plus tard en raison des difficultés lors des rapports sexuels avec son partenaire. En octobre 2015 elle reçoit la proposition d'un CDD comme animatrice d'action au

sein d'une association qui s'occupe de personnes séropositives au VIH. En 2016 elle obtient un CDD comme assistante sociale d'un service départemental de banlieue parisienne. En septembre 2017 elle signe un CDI comme assistante sociale d'une Mairie de Paris.

6. Sol

6.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Sol pour la première fois lorsque je travaillais comme médiateur·trice social·e. L'entretien a eu lieu dans un café situé près de l'association. Il a été réalisé en espagnol et a duré une heure et 23 minutes. Nous n'avons pas eu des interruptions et nous avons abordé la plupart des sujets envisagés. Bien que Sol se soit montrée à l'aise au cours de l'entretien, le fait de ne pas avoir une relation proche avec elle m'a empêché d'insister sur certaines thématiques intimes, dont les rapports familiaux et de couple. Par ailleurs, sa timidité pourrait expliquer l'absence d'une narration plus fluide lors du partage de son parcours de vie.

6.2. Présentation

Sol est née à Piura (Pérou) en 1978 et avait 37 ans au moment de notre entretien. Elle se définissait comme une personne trans et exerçait la prostitution au bois de Boulogne. Elle a commencé à se sentir plus proche des filles que des garçons à l'âge de 8 ans, alors qu'elle joue avec les poupées de ses cousines et porte les habits de ses sœurs. Elle commence à se travestir à l'âge de 14 ans chez une voisine propriétaire d'un salon de coiffure jusqu'au jour où elle est surprise par son père et expulsée de la maison familiale. Elle décide alors de s'installer chez une amie trans qui l'emmène exercer la prostitution au centre-ville. Elle revient au foyer familial à l'âge de 16 ans après avoir laissé pousser ses cheveux et s'être habillée comme « femme ». Elle est finalement acceptée par sa famille, notamment par son père qui la soutient pour qu'elle crée un salon de coiffure.

De ce fait, Sol propose à une amie qui avait de l'expérience comme coiffeuse de travailler ensemble. À ses 18 ans elle loue un local dans un quartier plus commercial de la ville pour réaménager son salon de coiffure. Après avoir rencontré des personnes trans qui avaient réalisé des modifications sur leurs corps, elle décide de se faire injecter de la silicone industrielle sur ses hanches, sa poitrine et son visage. À 21 ans elle décide de se rendre à Lima pour créer un nouveau salon de coiffure. Comme elle ne parvient pas à avoir une clientèle importante, elle

décide à 24 ans de se rendre en Argentine afin d'obtenir de meilleurs revenus en exerçant la prostitution. En 2002 elle arrive à Buenos Aires chez une amie qui l'emmène à exercer la prostitution de rue. En 2004 elle revoit une ancienne amie installée en France qui lui propose de venir en Europe exercer la prostitution.

Après avoir acheté un faux passeport argentin pour entrer dans l'Union Européenne, elle arrive à Paris chez une amie à l'âge de 27 ans. Elle commence à exercer la prostitution au bois de Boulogne auprès d'autres trans péruviennes, certaines du même quartier de sa ville d'origine. En 2006 elle parvient à obtenir un premier titre de séjour pour soins médicaux grâce à l'accompagnement associatif. Bien qu'elle ait subi des agressions de la part de certains clients, mais aussi ressenti de la crainte vis-à-vis des contrôles de police, elle continuait à exercer la prostitution pour aider financièrement sa famille. Elle n'envisageait pas de commencer un processus d'insertion professionnelle au moment de l'entretien et voulait pour l'avenir faire des économies pour construire un hôtel dans sa ville d'origine afin de rentrer définitivement au Pérou.

7. Sonia

7.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Sonia pour la première fois à l'association où elle travaillait comme médiatrice en santé. En attendant être reçu·e par l'assistant social, je me suis aperçu·e que Sonia ainsi que la plupart des usagères présentes ce jour-là étaient des personnes trans migrantes sud- américaines. C'est pourquoi, j'ai décidé de jouer de ma double casquette, celle d'usager·ère de l'association ainsi que celle d'un·e étudiant·e-chercheur·e.

Grâce à ma position, j'ai pu me rapprocher de Sonia qui a accepté ma demande d'entretien. Il s'est déroulé chez moi en espagnol et a duré 2h09 minutes. Nous avons abordé tous les sujets prévus sans avoir aucune interruption. L'entretien a eu lieu dans une atmosphère détendue, ce qui m'a permis d'aborder certains sujets sensibles, notamment ses rapports familiaux et son état de santé. Après notre entretien j'ai continué à échanger occasionnellement avec Sonia et à suivre son évolution professionnelle.

7.2. Présentation

Sonia est née à Misiones (Argentine) en 1968 et avait 44 ans lorsque je l'ai rencontrée pour la première fois. Elle se définissait comme « appartenant au genre masculin sur ses papiers et féminin pour la société », et travaillait comme médiatrice sociale auprès d'une association qui s'occupe de personnes concernées par une maladie chronique évolutive. À l'âge de 14 ans elle décide de quitter son foyer familial après avoir été violemment frappée par sa mère pour avoir abandonné son lycée pour fuir le harcèlement de la part de ses camarades en raison de son comportement « efféminé ». Elle s'adresse à un night-club où elle commence à se travestir pour jouer des performances musicales. À 16 ans elle se rend à Corrientes (Argentine) pour exercer la prostitution dans une maison close. Fuyant un contrôle de police, elle part à Buenos Aires six mois plus tard pour commencer à exercer la prostitution de rue auprès d'autres personnes trans. Devant faire face aux violences policières dans une période de post-dictature militaire, elle décide d'acheter un faux passeport pour se rendre à Valparaiso (Chili) où elle exerce à nouveau la prostitution dans une maison close. Confrontée à des conditions d'exploitation, elle parvient à fuir huit mois plus tard et à s'installer à Asunción (Paraguay) où elle exerce la prostitution de rue pendant trois ans. À 21 ans elle décide de revoir sa mère après sept ans de séparation, pour lui offrir une maison avec les économies faites en exerçant la prostitution. Puis elle repart à Buenos Aires pour louer un appartement où elle continue à exercer la prostitution. À 26 ans elle fait la rencontre d'un homme avec qui elle établit une relation affective. Elle décide alors d'arrêter l'exercice de la prostitution pour travailler dans l'atelier de couture d'une amie.

En 1998 elle contracte un prêt à la banque afin d'avoir son propre atelier de couture, pour autant elle doit faire face à la forte crise économique secouant l'Argentine en 2001. C'est pourquoi, elle décide de se rendre en Europe exercer la prostitution afin de payer sa dette à la banque. En février 2002 Sonia arrive à Paris accompagnée d'une amie avec qui elle devait partir vers l'Italie le lendemain. Comme son amie tombe gravement malade pendant la nuit, elle doit commencer à exercer la prostitution au bois de Boulogne. En attendant le rétablissement de son amie, Sonia commence à être suivie par le milieu associatif qui l'aide à payer son hôtel, puis l'accompagne dans la demande de son premier titre de séjour pour soins médicaux. En 2004 elle arrête l'exercice de la prostitution afin d'envisager un processus d'insertion professionnelle.

Elle commence à être suivie par une assistante sociale qui la place dans un appartement thérapeutique conçu pour des personnes touchées par une maladie chronique évolutive. En 2005 elle obtient un CDD pour travailler à mi-temps comme agente de services dans un lycée du 17ème arrondissement. En 2006 elle reçoit la proposition de travailler comme médiatrice de santé auprès d'une association qui s'occupe de personnes touchées par une maladie chronique

évolutive. Après avoir eu deux CDD pour un an, elle obtient en 2008 un CDI qui lui permet de faire une demande de naturalisation en 2009. Au moment de l'entretien, elle travaillait comme médiatrice de santé dans la même association. En 2014 elle a commencé à travailler au sein d'une structure regroupant des associations luttant contre toutes les formes d'exclusion.

8. Yeraldine

8.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien

J'ai rencontré Yeraldine la première fois au sein de l'association où je travaillais comme médiateur·trice social·e. Elle est venue voir l'assistante sociale pour sa demande de carte de résidant de dix ans. De rencontres en rencontres, nous avons construit une relation d'amitié.

Quelques mois après notre première rencontre, je l'ai sollicitée pour un entretien. Malgré notre proximité, elle s'est montrée réticente et méfiante par rapport à l'utilisation des données recueillies. Il a fallu la rassurer concernant l'utilisation de ces données dans un cadre strictement académique, malgré ma position de médiateur·trice.

L'entretien a eu lieu chez moi, après avoir partagé un déjeuner. Il a été réalisé principalement en espagnol et a duré 1h50, avec une seule interruption de 5 minutes environ. Pendant l'entretien Yeraldine s'est montrée en confiance, ce qui nous a permis de créer une atmosphère de complicité pour aborder la plupart de thématiques envisagées, y compris quelques sujets sensibles, tels ses rapports familiaux tendus. Pour autant, Yeraldine a été plus discrète au moment de parler de son état de santé, ainsi que des difficultés pendant son processus d'insertion professionnelle.

8.2. Présentation

Yeraldine est née à Bogotá (Colombie) en 1970 et avait 45 ans lorsque je l'ai rencontrée pour la première fois. Elle se définissait comme une personne trans et elle travaillait comme agente de restauration dans une cantine scolaire. À l'âge de 13 ans elle quitte son foyer familial après avoir été violemment frappée par sa mère qui l'avait surprise habillée en « femme ». Elle rejoint un quartier du centre de Bogotá où se trouvent des personnes trans qui exercent la prostitution. Yeraldine fait alors la rencontre d'une trans ayant la trentaine qui l'emmène vivre chez elle. Elle commence à laisser pousser ses cheveux, à prendre des hormones et à exercer occasionnellement la prostitution de rue. À l'âge de 15 ans elle retourne voir sa famille, mais elle repart le lendemain lorsque sa mère appelle un curé pour remettre Yeraldine dans le « bon chemin ». À 17 ans elle fait connaissance d'un client ayant la quarantaine avec qui elle établit

une relation sentimentale. Elle s'installe chez lui, elle reprend ses études dans une école pour adultes, elle obtient son baccalauréat à 18 ans et elle commence une formation en coiffure.

À l'âge de 19 ans elle retourne encore une fois voir sa famille qui finalement l'accepte. Une fois son diplôme en coiffure obtenu, elle crée son salon de coiffure grâce au soutien de son partenaire. À 25 ans elle cesse sa relation sentimentale et reprend à nouveau l'exercice de la prostitution de rue. À l'âge de 27 ans Yeraldine rencontre une amie trans installée en Italie qui lui propose de venir exercer la prostitution en Europe pour obtenir de meilleurs revenus. En 1997 elle arrive à Rome chez son amie qui l'emmène exercer la prostitution de rue dans le centre de Rome auprès d'autres trans colombiennes. En 2002 elle décide de venir en France après avoir reçu plusieurs obligations de quitter le territoire italien. Elle arrive à Paris dans un hôtel du 18ème arrondissement, le lendemain elle commence à exercer la prostitution au bois de Boulogne. En 2004 elle obtient son premier titre de séjour pour soins médicaux grâce à l'accompagnement associatif.

Elle se rend en Colombie faire des investissements immobiliers grâce aux revenus obtenus pendant cinq ans. Déçue de ne pas avoir trouvé l'argent envoyé à sa famille, elle commence à envisager un processus d'insertion professionnelle. C'est pourquoi elle s'inscrit à un cours de français langue étrangère proposé par la Mairie de Paris. En 2005 elle commence à faire des remplacements tous les matins pour une agence de nettoyage, le soir elle continue à exercer la prostitution. En 2010 elle décide de faire une reconversion professionnelle en s'inscrivant à une formation pour devenir agent en restauration. Après avoir obtenu son diplôme, elle s'adresse à un assistant social pour solliciter de l'aide dans sa recherche d'emploi. C'est ainsi qu'en 2011 elle reçoit une proposition de la Mairie de Paris pour travailler comme agente de restauration. Au moment de notre entretien elle attendait la proposition d'un CDI et voulait dans l'avenir réaliser une formation pour devenir cheffe de cuisine.

PARTIE III
PARCOURS DE TRANSITION : CONSTRUIRE UNE
SUBJECTIVITÉ TRANS

Dans cette partie, nous allons examiner les conditions dans lesquelles nos enquêtées ont commencé leur transition vers un sexe différent de celui assigné à leur naissance. En concevant le début de cette transition comme un événement (Négroni, 2005 ; Bensa & Fassin, 2006 ; Gherghel & Saint-Jacques, 2013) marquant les parcours biographiques (Demazière & Samuel, 2010 ; Zimmerman, 2011) de la plupart de nos enquêtées, nous souhaitons identifier les ressources (Lin, 1995) et les supports (Martuccelli, 2006) dont elles disposaient pour faire face aux imprévisibles (Grossetti, 2006) associés à cet événement, sur les trajectoires (Levy & Pavie, 2005) qui constituaient leurs parcours trans.

Dans un sens plus large, nous cherchons à établir l'incidence des parcours trans (Beaubatie, 2019) de nos enquêtées sur leurs parcours d'insertion professionnelle (Guy, 2001 ; Vernière, 1997). Nous faisons l'hypothèse que lorsque les parcours trans se sont déroulés dans des conditions chaotiques en raison de l'absence des ressources et des supports pour empêcher des ruptures au sein de leurs trajectoires, certaines de nos enquêtées ont rencontré plus de difficultés pour accumuler d'autres ressources qui pouvaient favoriser une ultérieure insertion professionnelle en France.

C'est pourquoi, nous allons présenter dans la première sous-partie des parcours qui décrivent les ressources mises en place par trois de nos enquêtées ainsi que les supports dont elles ont bénéficié pour faire face aux imprévisibles associés au début de leur transition de genre.

Le premier montre les ressources mobilisées par Roberta afin d'empêcher des ruptures dans sa trajectoire familiale et scolaire liées au début de sa transition de genre.

Le deuxième montre les difficultés rencontrées par José-María pour prévenir des ruptures dans sa trajectoire familiale et scolaire avant de commencer sa transition de genre.

Enfin, le troisième montre comment, malgré les difficultés rencontrées liées à son début de transition de genre, Sidney a réussi à obtenir et à mobiliser des ressources ultérieurement pour rétablir sa trajectoire familiale et scolaire.

Dans une deuxième sous-partie de ce chapitre, nous allons comparer les parcours trans de nos enquêtées afin d'identifier des tendances dans le déroulement de leurs diverses trajectoires sociales, mais aussi des différences à l'égard des ressources et des supports qu'elles sont parvenues à mettre en place afin de faire face aux imprévisibles liés au début de leur transition de genre. Nous allons analyser comment le fait d'avoir commencé la transition de genre dans un contexte sociétal particulier ainsi que dans une temporalité spécifique a eu un impact différent sur les parcours trans de nos enquêtées, ainsi que sur la possibilité d'accumuler des ressources et des supports pour favoriser une ultérieure insertion professionnelle en France.

1. Les « ressources et supports » mobilisés

Bien que la plupart des enquêtées aient ressenti pendant leur enfance une discordance vis-à-vis du sexe assigné à leur naissance, elles ont commencé leur transition à différentes périodes de leurs parcours biographiques. La temporalité choisie pour commencer cette transition, les dispositifs institutionnels existants pour accompagner ce processus, ainsi que les conditions socio-économiques dans lesquelles nos enquêtées se retrouvaient ont déterminé la façon dont ces transformations ont été réalisées. En effet, pour Grossetti (2006), la temporalité choisie peut avoir des conséquences sur les coûts des décisions prises. Alors que pour Caradec *et al.* (2012), les contextes peuvent se configurer comme des univers normatifs qui fournissent des ressources et des contraintes pour les individus.

1.1. Roberta et la mobilisation de ressources et de supports pour faire face aux imprévisibles liés au début de sa transition de genre pendant son parcours trans

Seule une minorité de nos enquêtée était parvenue à mobiliser des ressources pour mieux faire face aux imprévisibles liés au début de leurs transitions de genre. Pour Roberta, l'indépendance financière obtenue à l'égard de sa famille lui a permis de se faire accepter comme femme trans. Or, si elle avait exprimé à sa mère à 6 ans son inconformité avec le sexe assigné à sa naissance, elle a attendu d'avoir 15 ans pour commencer ses premières transformations physiques :

Je me souviens que je disais à ma mère lorsque j'avais 6 ans, "maman, pourquoi je suis née avec un zizi et pas avec ce que tu as ? » [...]. Quand ma mère allait acheter des tissus avec mes sœurs, j'en profitais pour m'habiller avec les habits de mes sœurs [...]. À cette époque-là, je me souviens de m'identifier toujours avec les personnages féminins des dessins animés (rites) [...]. Pour un Noël, j'ai échangé mon cadeau pour celui qui avait été offert à ma sœur. Ma mère a fait venir alors un pasteur d'une église évangéliste afin qu'il prie sur ma tête [...]. À 15 ans j'ai commencé ma transition en m'injectant des hormones que j'allais acheter en pharmacie sans prescription médicale.

S'apercevant de la gêne que son comportement provoquait dans sa famille, Roberta tente par la suite d'exprimer dans son intimité le genre ressenti afin de ne plus bouleverser son entourage familial. Or, la rencontre de personnes trans de son quartier au début de son adolescence constitue un micro-événement au sein de son parcours trans dans la mesure où elle a un premier repère pour la construction de sa subjectivité trans :

J'ai rencontré pour la première fois les filles transsexuelles de mon quartier quand j'avais 12 ans. L'une d'elles m'a dit : « je te vois trop efféminé, je pense que tu vas être une 'mariquita' » [...]. J'avais peur des transsexuelles parce que l'on montrait à la télé qu'elles

¹ Le terme « Mariquita » est le diminutif du terme « Marica », utilisé largement en Amérique latine, notamment en Colombie,

étaient très violentes. Pourtant, j'ai commencé petit à petit à m'approcher d'elles, puis ma meilleure amie a été une transsexuelle.

Si cette première rencontre a permis à Roberta de commencer à réfléchir à la construction d'une subjectivité trans, le fort stigmatisme pesant sur cette communauté l'a conduite à privilégier la poursuite de ses études avant d'envisager le début d'une transition de genre :

Comme j'ai obtenu une bourse pour continuer mes études dans un collège privé, mes frères aînés m'ont inscrite dans un collège militaire pour que je change mon comportement. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à me sentir attirée par certains de mes camarades de classe. Pour autant, je me retenais en me disant que je ne pouvais pas décevoir ma famille, encore moins en tant qu'élève boursière. Quand la bourse s'est terminée, à 15 ans, j'ai dit à ma famille que j'allais continuer mes études le soir parce que je voulais travailler dans la journée.

En effet, les difficultés financières dans son foyer familial ont contraint Roberta à travailler dès ses douze ans, suite au décès de sa mère, pour aider financièrement sa sœur aînée qui devait s'occuper toute seule des frais de la maison :

Ma sœur aînée a commencé à travailler suite au décès de ma mère. Elle rentrait tous les matins avec ses mains complètement abîmées d'avoir décortiqué des crevettes toute la nuit. Un jour que je rentrais de l'école, je me suis rendue chez un boulanger du quartier qui cherchait quelqu'un pour livrer le pain les week-ends [...]. Grâce à ce travail j'ai pu faire des économies pour acheter mon uniforme et mes fournitures scolaires [...]. Puis, j'ai commencé à travailler pendant la journée dans un restaurant. Je faisais parfois le ménage, parfois j'étais serveuse, parfois aide-cuisinière. C'était dur parce que je travaillais pendant la journée et j'étudiais le soir.

Nous pouvons suggérer qu'en étant devenue autonome, Roberta se préparait pour faire face aux imprévisibles liés au début de sa transition de genre. Grâce au soutien financier octroyé à sa sœur aînée, Roberta parvient à gagner du respect de la part de ses frères et sœurs, ce qui lui permet de se positionner devant eux comme une « femme trans », mais aussi devant un « père absent » qui arrive un jour pour questionner sa transition de genre :

Je venais d'avoir 18 ans lorsque mon père arrive à la maison en demandant où j'étais. Il avait abandonné ma mère lorsqu'elle était encore enceinte de moi. C'est mon frère qui lui a répondu, « il est sur le canapé ». En me regardant les yeux bien ouverts, il m'a dit « qu'est-ce qui t'arrive ? Pourquoi tu t'habilles en femme ? ». Je lui ai répondu « tu viens me demander à 18 ans pourquoi je m'habille en femme ? Tu ne voudrais pas plutôt savoir si j'ai bien mangé ? Tu ne voudrais pas plutôt savoir si j'ai eu besoin d'une paire de chaussures ? Tu ne voudrais pas plutôt savoir si j'ai eu besoin d'un crayon pour l'école ? Si tu m'aimes, il faudra que tu m'acceptes telle que je suis. Si tu as du mal à le faire, je peux encore me débrouiller 18 ans de plus sans toi [...]. Il m'a alors serrée dans ses bras et on a commencé tous les deux à pleurer. Puis, il m'a dit « Juan, je t'aime tel que tu es » [...]. Ça pas été facile pour lui ! C'est quand il a emménagé dans mon appartement qu'il a commencé à m'appeler Roberta.

Le fait de devenir une figure d'autorité au sein de sa famille grâce à son soutien financier lui a permis d'empêcher une rupture de sa trajectoire familiale en raison du début de sa transition de genre. De même, être devenue autonome au niveau financier lui a permis d'empêcher une

Argentine, Équateur, au Pérou (« Maricon »), Venezuela (« Marisco »), Panama, Mexique, Chili et pour désigner de manière péjorative, voire comme une insulte, un homme « efféminé, découragé, pusillanime, homosexuel » (*Real Academia Espanola*). Si la communauté trans s'est réappropriée ce terme pour se nommer soi elle-même dans son quotidien, des groupes militants l'emploient comme provocation pour revendiquer l'existence de sexualités stigmatisées.

rupture scolaire grâce à la possibilité de poursuivre ses études universitaires malgré les harcèlements subis :

Ce n'était pas évident de vouloir continuer tes études comme trans il y a 30 ans [...]. J'ai dû faire face aux moqueries, aux harcèlements, aux discriminations de la part de mes camarades mais aussi de certains professeurs et directions de l'institut [...]. Même quand j'ai commencé la fac, les directions ont été très sévères avec moi. Je ne pouvais pas me maquiller par exemple [...]. Pourtant, j'ai eu mon bac avec des honneurs à 17 ans en sciences, spécialité en chimie-biologie. J'ai été le meilleur étudiant de toute ma promotion. Je me disais que je devais être très disciplinée parce que j'allais rencontrer beaucoup plus d'obstacles que la plupart des jeunes en raison de ma différence [...]. Puis, j'ai fait une année préparatoire en Technologie Médicale à l'université Estatal de Guayaquil. Si j'ai bien réussi ma première année, je n'ai pas pu continuer parce que j'ai utilisé l'argent de mon inscription pour m'occuper de mon père gravement malade.

Si Roberta était parvenue à s'inscrire à l'université, malgré toutes les injonctions qu'elle a dû accepter concernant la construction de sa subjectivité trans dans l'Équateur des années 1990, l'absence de supports institutionnels pour surmonter les difficultés économiques de sa famille l'ont obligée à arrêter définitivement ses études universitaires pendant son parcours trans. Par ailleurs, l'impossibilité d'être suivie par une équipe médicale pendant sa transition de genre, l'a conduite à poursuivre la construction de sa subjectivité trans sous la tutelle de son groupe de paires. Dans ce contexte, la possibilité de partir exercer la prostitution en Europe est envisagée comme l'un des moyens pour obtenir des ressources et accéder aux supports pour mieux faire face aux imprévisibles liés à sa transition de genre mais aussi à ses origines sociales modestes. De fait, son arrivée en France, après un séjour en Espagne, lui a permis de s'inscrire à une formation pour travailler comme aide-soignante.

1.2. José-María et la difficulté à mobiliser des ressources et des supports pour faire face aux imprévisibles liés au début de sa transition de genre pendant son parcours trans

Certaines de nos enquêtées ont rencontré plus des difficultés pour mobiliser des ressources et accéder à des supports pour faire face aux imprévisibles liés à leur transition de genre. Pour José-María, le fait d'assumer sa sexualité à 13 ans devant son père a impliqué des ruptures familiale et scolaire. En effet, si José-María n'a jamais ressenti une discordance entre le sexe assigné à sa naissance et le genre vécu pendant son enfance, iel a commencé à s'apercevoir différent·e lorsqu'iel s'est senti·e attiré·e pour les garçons :

J'ai commencé à me sentir différent·e à l'âge de 8 ans quand j'ai commencé à me sentir plus attirée par les garçons que par les filles. Comme j'étais traumatisé·e par le discours homophobe évangéliste de ma famille, j'essayais toujours d'avoir des petites amies pour me convaincre que je n'étais pas gay. Par ailleurs, je ne connaissais aucun gay à l'époque pour avoir un repère pour m'accepter. Je me répétais alors tout le temps « je peux pas être gay, je dois me sentir attirée que par les femmes ». Quand j'ai eu 12 ans, je me suis rendue

compte que je ne sentais aucun désir pour les femmes. Je me suis dit alors « c'est fini la comédie ».

Bien que tentant de rejeter ce qu'il ressentait, José-María n'a pas pu échapper aux violences physiques de la part de son père en raison d'un comportement perçu comme efféminé. Ces agressions ont commencé à préparer le terrain pour que s'opère une rupture familiale, qui s'est concrétisée le jour où il a décidé de quitter son foyer familial à 13 ans :

Étant un ex-champion national de boxe au Paraguay, tu peux imaginer comment mon père me frappait parce que j'étais efféminée. Il était devenu encore plus machiste que ce qu'il était déjà parce qu'il avait intériorisé toute l'homophobie de son église évangéliste [...]. Un jour mon père m'a dit que quelqu'un m'avait vu-e en train d'embrasser un garçon. Comme ce n'était pas vrai, je lui ai reproché de faire plus confiance aux ragots des gens qu'à son fils ! Il m'a alors répondu qu'il ne voulait pas de 'pédé' dans sa maison. C'est pour ça que j'ai tourné mon dos en larmes pour aller chercher mon sac à dos de ma chambre. J'ai disparu pendant cinq ans.

Cette rupture familiale a impliqué également une rupture scolaire, bien que José-María n'ait pas envisagé la poursuite de ses études comme un moyen pour mieux faire face aux contingences liées à son parcours trans : « *Je n'ai pas trop regretté avoir abandonné mon collège en deuxième année. En fait, je ne me voyais pas à l'école à ce moment-là (sourire nerveux). Franchement, l'école ne m'intéressait pas plus que ça. Or, je m'en sortais plutôt bien. Je ne manquais jamais et je me débrouillais pas mal, notamment en maths* ».

De fait, la position ambiguë de José-María vis-à-vis des études peut probablement s'expliquer par des difficultés rencontrées pour faire face aux harcèlements subis de la part de ses camarades. Le seul moyen qu'il est arrivé-e à mettre en place a été le recours à la violence malgré les conséquences que cela pouvait entraîner pour le bon déroulement de sa scolarité :

Avoir fait mon école primaire dans une école publique a été un cauchemar, j'engueulais tout le monde parce que l'on me frappait tout le temps. Puis mes parents m'ont inscrit dans une école privée appartenant à l'église. Dieu merci, celle-ci était plus tranquille. Pour autant, quelques élèves qui ne faisaient pas partie de l'église m'embêtaient. Un jour il y a eu un élève qui a commencé à se moquer de ma façon de parler. Il le faisait depuis longtemps. Je suis allé alors chercher un balai pour lui casser la tête. Si j'ai été suspendu une semaine, personne n'a plus osé m'embêter.

Par ailleurs, les ruptures familiale et scolaire ont engendré dans le parcours trans de José- María une situation de grande vulnérabilité sociale en raison de son jeune âge et de sa faible scolarité. C'est pourquoi, il a été obligé-e d'accepter un travail dans des conditions de grande précarité, caractérisé par l'absence d'un salaire fixe et par des horaires peu convenables pour un jeune de 13 ans :

Après avoir quitté ma maison, je me suis installé chez une amie qui faisait la pute. Elle m'a aidé à trouver un boulot de nettoyage des toilettes d'une boîte gay. Comme je n'arrivais pas à survivre avec les pourboires des toilettes, j'ai commencé à envisager d'autres options [...]. Si j'avais eu un travail avec un salaire fixe, comme caissier par exemple, j'aurais peut-être continué dans la boîte. Au final, je suis resté que quelques mois dans la boîte.

La rencontre des jeunes qui exerçaient la prostitution de rue pour gagner leur vie, ainsi que la possibilité d'obtenir de meilleurs revenus en réalisant cette activité, a constitué un micro-

événement au sein de son parcours trans dans le sens où José-María quitte son travail dans la boîte pour s'investir davantage dans le début de sa trajectoire prostitutionnelle :

Tous les matins je voyais arriver aux toilettes dont je m'occupais, les garçons qui se travestissaient pour faire la pute. Un jour je leur ai demandé : « hey les gars, vous venez d'où ? ». Ils m'ont répondu « on vient de faire la pute ! Regarde tout l'argent que l'on s'est fait. Viens avec nous la prochaine fois ! ». Je suis alors allé-e avec eux un jeudi soir que je ne travaillais pas dans la boîte. Ce soir-là je me suis fait 90 dollars ! Je n'avais jamais eu 90 dollars dans mes poches.

Si José-María s'était posé des questions sur sa sexualité mais pas sur son genre, iel a commencé à se travestir pour exercer la prostitution de rue, ce qui montre une convergence entre le début de sa transition de genre et celui de sa trajectoire prostitutionnelle :

J'ai commencé alors à sortir le jeudi, le vendredi et le samedi, puis j'ai loué un appartement pour travailler. Imagine-toi, un appartement à 14 ans ! [...]. Je gagnais très bien ma vie, j'arrivais parfois à avoir 1000 dollars dans mes poches [...]. J'ai commencé à acheter pas mal de choses pour ma transition de genre : des extensions pour mes cheveux, les meilleurs talons [...]. Je voyais que ce métier était fait pour moi.

Si l'exercice de la prostitution a conditionné le début de sa transition de genre, la poursuite de cette transition a été influencée par le projet de partir exercer la prostitution en Europe. Ceci révèle ainsi une convergence entre la construction d'une subjectivité trans, sa trajectoire prostitutionnelle et sa trajectoire migratoire :

J'ai vécu en femme pendant cinq ans [...]. Comme je prenais des hormones, ma poitrine avait poussé. J'ai même pensé à me faire poser des prothèses mammaires et à me faire injecter de la silicone industrielle sur mon corps [...]. Puis, j'ai commencé à faire la connaissance de filles qui parlaient en Europe et qui rentraient en Argentine pour acheter des voitures et des maisons. Je pense que je voulais m'opérer juste pour partir en Europe pour gagner beaucoup d'argent.

Néanmoins, l'existence de dispositifs institutionnels qui interdisaient l'exercice de la prostitution des mineurs en Argentine l'a contraint·e à arrêter sa trajectoire prostitutionnelle pour reprendre sa trajectoire familiale après 5 ans d'éloignement. C'est pourquoi, iel va arrêter sa transition de genre de peur de se voir rejeté·e encore une fois par sa famille :

Un jour je me suis fait arrêter par la police qui m'a dit « soit tu rentres chez toi, soit on te conduit à un centre pour mineurs ». J'ai répondu « je veux rien savoir de ma famille, emmène-moi au centre pour mineurs ! ». Quand j'y suis arrivée, j'ai vu des portails hyper hauts et des murs énormes. J'ai alors commencé à pleurer en implorant de m'emmener dans ma famille [...]. Les gardiennes du centre m'ont aidée à couper mes cheveux et à chercher des habits d'homme pour que je puisse rentrer le lendemain voir ma famille. Elles me demandaient : « pourquoi tu ne rentres pas comme ça ? ». Je leur répondais : « je peux pas, je n'ai pas le courage ».

Malgré l'émotion suscitée par le retour chez ses parents après 5 ans d'absence, José-María s'éloigne encore une fois de sa famille pour partir exercer la prostitution en Espagne. Iel reprend à nouveau sa transition de genre en fonction de la reprise de sa trajectoire prostitutionnelle et de sa trajectoire migratoire : « Ça a été la folie totale quand je suis retournée chez ma famille [...]. Les deux premières années se sont bien passées. C'était la vie en rose. Puis j'ai commencé à avoir besoin de reprendre ma vie en main. Un jour je me suis

dit « c'est fini », et je suis partie me prostituer en Espagne ».

En ce sens, la rupture précoce familiale et scolaire de José-María à l'âge de 13 ans, puis le début de sa trajectoire professionnelle dans un travail peu qualifié dans des conditions assez précaires, enfin l'exercice de la prostitution de rue, ont rendu difficile l'accumulation de ressources pour favoriser ultérieurement une insertion professionnelle en France. Pour autant, le déroulement de sa trajectoire prostitutionnelle lui a permis d'obtenir quelques supports au niveau des réseaux sociaux, comme par exemple la connaissance de personnes trans qui exerçaient la prostitution en Europe. Grâce à ces réseaux, José-María a pu débiter sa trajectoire migratoire en prostitution en partant en Espagne pour tenter d'obtenir des ressources économiques et symboliques pour faire face aux imprévisibles liés à sa transition de genre et à ses origines sociales modestes. Iel a pu également accéder à des supports institutionnels en France pour commencer un processus d'insertion professionnelle dans le domaine de la restauration.

1.3. Sidney et la possibilité d'obtenir de nouvelles ressources et de mobiliser des supports pour faire face aux imprévisibles liés au début de sa transition de genre pendant son parcours trans

Si la plupart de nos enquêtées avaient eu du mal à mobiliser des ressources pour faire face aux imprévisibles liés au début de leurs transitions de genre, certaines avaient réussi au cours de leurs parcours trans à mettre en place des actions pour obtenir de nouvelles ressources ou accéder à des supports pour surmonter les fractures opérées au sein de leurs trajectoires sociales. Pour Sidney, les dispositifs institutionnels existants en France lui ont permis d'obtenir un titre comme assistante sociale malgré une rupture familiale au début de sa transition de genre, ainsi que des difficultés pour trouver un travail en raison de son apparence. En effet, si Sidney a ressenti depuis son enfance une discordance entre le genre ressenti et le sexe assigné à sa naissance, elle n'en a jamais parlé à ses parents :

Depuis toute petite j'avais remarqué que j'étais différente, je faisais des rêves comme quoi je voulais devenir une fille [...]. Je faisais des prières, "que demain je me réveille et que je sois une fille" [...]. À 6 ans j'ai compris que, malheureusement, ça ne serait pas possible. J'étais un garçon et il fallait faire avec [...]. Après, toute mon enfance j'étais déjà très androgyne, à chaque fois on me disait que je ressemblais à une fille [...]. C'est quand j'ai commencé à grandir que j'étais plus mal dans ma peau. Comme j'étais très introvertie, je ne m'exprimais pas trop. Par exemple, je n'osais pas dire à mes parents que je voulais m'habiller comme ça, ou que je voulais changer de coiffure, je disais rien [...]. J'aurais aimé par exemple avoir les cheveux dégradés, mettre du gel, mais c'étaient eux qui me

coiffaient [...]. Ils me rasaient les cheveux sans plus, comme un garçon [...] Jusqu'à mes 18 ans, c'étaient eux qui m'habillaient comme ils en avaient envie et je ne disais rien.

Si le malaise à l'égard du sexe assigné à sa naissance s'est accentué pendant son adolescence, la trajectoire familiale de Sidney n'a pas subi de grands bouleversements, même lorsque ses parents ont découvert son attirance physique pour un garçon de son collègue :

J'ai commencé à me sentir attirée par les garçons à 15 ans. Ça s'est mal passé ! Je suis tombée amoureuse pendant 3 ans d'un garçon de l'école qui habitait pas trop loin de chez moi. C'était un amour platonique, je lui faisais des lettres d'amour (rires), mais je lui ai jamais rien dit. Mes parents ont découvert les lettres et c'est comme ça qu'ils ont commencé à me dire que c'était interdit, qu'il ne fallait pas. Parce qu'ils sont religieux, ils sont chrétiens.

En évitant de confronter ses parents à l'égard de sa sexualité, Sidney s'est préservée d'une probable rupture familiale. Quant à sa trajectoire scolaire, elle s'est investie dans ses études tout en minimisant les harcèlements subis de la part de ses camarades en raison de son apparence efféminée : « *Je n'ai pas eu de problèmes à l'école parce que j'étais très centrée sur mes devoirs [...]. Je ne traînais pas trop à l'école et je ne faisais pas d'activités en dehors [...]. Après, il y avait peut-être des petites moqueries par rapport au fait d'être un peu plus efféminée, mais ce n'était pas le truc qui m'a marquée le plus* ».

En se focalisant exclusivement sur ses études en détriment d'une vie sociale en dehors de l'école, Sidney a réussi son baccalauréat à l'âge de 18 ans. Puis, elle est parvenue à obtenir une bourse pour partir faire des études en droit à l'université de Saint Denis de la Réunion. Éloignée de son foyer familial, elle commence alors sa transition de genre en réalisant ses premières modifications physiques :

Comme j'ai commencé à avoir un peu d'argent grâce à la bourse, j'ai dépensé beaucoup pour changer mon look [...]. J'ai commencé à laisser mes cheveux pousser. Puis, je me suis percée les oreilles. C'était un look androgyne dans le sens où j'étais toujours en pantalon, en chemise, mais en talons. J'ai commencé à mettre des bottes à talons, des talons hyper hauts, et je cachais les bottes à talons avec mon pantalon à pattes d'éléphant [...]. J'aimais bien ça, mais pour moi ce n'était pas possible d'être trans, je ne comprenais pas le mot trans, parce que pour moi, trans, c'était opérée, et comme j'avais peur des opérations, alors j'étais plutôt un garçon homo très efféminé [...]. J'avais mes copines qui me protégeaient beaucoup, c'était avec elles que je mettais mes talons pour aller en soirée. On me voyait faisant partie d'un groupe des filles et ça ne posait pas de problèmes.

Si Sidney a commencé sa transition de genre en adoptant un look androgyne dans un entourage où elle se sentait protégée, elle a dû faire face à la réprobation de ses parents lorsqu'elle est revenue les voir quelque mois plus tard : « *C'est quand je devais rentrer chez mes parents que ça (son apparence) a posé des problèmes parce que j'avais les cheveux longs. Ils n'ont pas aimé et ils les ont coupés. Ma mère n'a pas aimé et elle me les a coupés. Je n'ai rien dit, même si j'avais déjà 19 ans* ».

C'est pourquoi, une rupture d'intelligibilité (Bensa & Fassin, 2006) s'opère dans sa trajectoire familiale pour déstabiliser la suite de son parcours trans. En effet, de retour à Saint-Denis,

Sidney néglige ses études universitaires pour se focaliser encore plus dans la construction de son nouveau look, provoquant ainsi une rupture scolaire :

Après deux ans à la fac j'ai arrêté parce que je n'ai pas travaillé. Je faisais la fête, donc j'ai redoublé. Et comme je n'avais pas l'argent pour continuer, j'ai dû rendre mon appartement. Et comme je ne voulais pas retourner chez mes parents, j'ai coupé les ponts et je leur ai plus donné de nouvelles pendant deux ans [...]. J'ai été hébergée parfois chez une copine, parfois à droite et à gauche. C'étaient mes copines qui m'aidaient (expression de nostalgie). Après, j'étais suivie à la mission locale, ils me donnaient des tickets pour manger, des chèques, comme ça. Au départ je mangeais chez mes copines, parfois je ne mangeais pas la journée, je mangeais que le soir.

Grâce aux supports institutionnels et personnels, Sidney parvient à mettre en place des actions pour faire face à court terme à cette situation de rupture d'intelligibilité. D'abord, les réseaux sociaux, formés majoritairement par des camarades de la faculté, lui ont permis d'être hébergée pendant plusieurs mois. De même, la présence de dispositifs sociaux en direction des jeunes en situation de précarité lui a permis d'être accompagnée pendant cette période de forte vulnérabilité sociale. Enfin, le fait d'avoir suivi deux ans d'études universitaires en droit lui a permis d'être acceptée comme bénévole à la Croix-Rouge à Saint-Denis. La Mission Locale l'encourage à demander un CDD pour qu'elle puisse bénéficier d'un appartement destiné aux jeunes en processus d'insertion :

*Comme j'étais bénévole à la Croix-Rouge, la mission locale m'a proposé un logement si j'avais un contrat. Donc la Croix-Rouge m'a fait un petit contrat à mi-temps pour que je puisse intégrer le logement de la mission locale. Donc j'ai eu mon premier boulot comme salariée à mi-temps après six mois du bénévolat. C'était 700 euros le salaire pour un an [...]. J'étais responsable du stock de la boutique et je m'occupais de l'accueil et de la boutique
Vous vendiez quoi ?*

Ce que les gens déposent, des vêtements. Nous, on les triait, après on les réexposait et les gens venaient les acheter. Nous les donnions aussi, car il y avait des gens, des familles démunies. Je faisais aussi à côté le service social, les maraudes, tout ça.

Grâce à ce premier contrat, Sidney a débuté sa trajectoire professionnelle, ce qui lui a permis d'acquérir des compétences dans le domaine du social. Par ailleurs, le fait d'avoir obtenu un CDD dans le milieu associatif ainsi que de bénéficier d'un appartement pour les jeunes en processus d'insertion, lui a rendu la « confiance » nécessaire pour revenir voir sa famille. Après deux ans d'absence, Sidney parvient à surmonter la rupture familiale en raison du début de sa transition de genre :

Entre-temps j'ai repris contact avec mes parents et je suis revenue, voilà. Donc je n'étais toujours pas trans, j'étais un garçon efféminé mais très, très, très efféminé, et j'ai dit à mes parents « voilà, je suis comme ça », et j'ai dit « j'avais besoin de temps pour réfléchir pour savoir qui j'étais, ce que je voulais, et que j'étais comme ça », et que s'ils voulaient, c'était bien, et que s'ils aimaient pas, ben, tant pis [...]. Ils m'ont dit, "comprends qu'on avait besoin tous les deux, c'est tout", voilà. Ils ont dit que ce n'était pas gentil parce que ça se faisait pas, que ça faisait du mal à tout le monde, mais ils avaient bien compris que j'en avais besoin, et qu'ils ont vu que je me suis débrouillée toute seule, que j'avais mon premier travail, que j'avais mon appartement et tout ça.

En effet, la possibilité d'avoir accumulé des capitaux économiques mais aussi symboliques

grâce à son travail à la Croix-Rouge, a peut-être pu faciliter l'acceptation du nouveau look de Sidney par ses parents. Pour autant, elle s'est vue interpellée à l'égard de sa transition de genre, et notamment de sa construction comme un « garçon homo efféminé », lorsqu'elle rencontre à la capitale des femmes trans qui exerçaient la prostitution. Cette rencontre se configure pour Sidney comme un micro-événement au sein de son parcours trans dans la mesure où elle se sent pour la première fois identifiée avec la population trans, malgré leurs différences :

Comme on sortait tous les samedis pour aller en boîte, c'est là où je suis tombée sur d'autres filles comme moi, mais qui se revendiquaient trans, ou travesties [...]. Et finalement on avait le même âge et on avait été prises en charge par la mission locale dans le même immeuble. Et c'est là que j'ai vu la différence, parce qu'elles étaient très extravagantes avec les perruques, les tissages, des longs trucs qui traînaient partout. Les cheveux, elles mettaient des rajouts partout, les minirobes, les talons aigus de drag-queen, le maquillage [...]. Et moi, j'étais toujours en pantalon, parce que je n'aime pas les robes, et mes talons étaient beaucoup plus modérés. Mais j'étais comme j'étais pendant la journée, parce que pendant la journée je sortais déjà comme ça, j'allais travailler en talons, habillée en fille mais avec un prénom de garçon, voilà. Et elles ne sortaient pas pendant la journée, parce qu'elles disaient que pendant la journée elles étaient mal dans leur peau. C'était que le soir où elles faisaient ça et elles se prostituaient pour aller en boîte de nuit. Et c'est comme ça que j'ai commencé à découvrir la prostitution [...]. Elles n'arrivaient pas à avoir une vie de femme la journée, il y avait que le soir où elles étaient acceptées.

En effet, ces trans exprimaient des transitions de genre différentes de celle de Sidney en raison de l'absence des ressources pour faire face à des imprévisibles au sein de leurs parcours trans. Par ailleurs, si elles étaient suivies comme Sidney par la mission locale, elles traversaient des situations de vulnérabilité encore plus accentuées que celles vécues par Sidney quelques mois auparavant :

Je trouvais déjà qu'elles étaient mal à l'aise, je n'arrivais pas à comprendre pourquoi, dans la journée, elles n'arrivaient pas à trouver leur place, c'était ça, elles n'avaient pas de place la journée, mais, moi, je faisais du bénévolat, j'allais facilement dans les associations, et, après, j'ai compris aussi que le physique jouait beaucoup, que des fois c'est dur quand au début tu n'avais pas le passing forcément, et aussi l'éducation, moi, j'ai eu la possibilité d'aller à l'école jusqu'à ce que j'ai eu mon bac, j'allais à l'université, elles, non, elles ont quitté la famille très jeunes et elles ont pas fait tout ça, pas non plus des études. C'est pour ça que je pouvais aller aux associations, parce que j'avais un minimum de bagage et je pouvais faire les choses, elles ne savaient pas ce qu'elles pouvaient faire, je pense qu'elles savaient pas du tout.

Suite à cette rencontre, Sidney s'est aperçue que la possibilité d'avoir suivi des études universitaires et d'avoir quitté son foyer familial à 18 ans, malgré certaines difficultés avec ses parents, lui ont permis d'accéder à certains contextes sociaux inaccessibles pour d'autres personnes trans. De même, elle a réalisé que la possibilité de passer inaperçue en tant que trans grâce à son apparence physique « androgyne » a pu également jouer en sa faveur :

C'est la période où j'étais un garçon toujours, j'avais mon prénom de garçon, mais j'avais quand même mon look de fille, donc j'étais avec mes cheveux longs, mes talons, voilà. Et après les gens me disaient « ah, mais tu ressembles à une fille », « oui, je sais, mais je suis un garçon », donc c'était mon petit plaisir à moi de choquer les gens [...]. Et je me faisais beaucoup draguer par des garçons qui croyaient que j'étais une fille, et chaque fois je

disais « non, je ne suis pas une fille ». Il y avait les gens qui disait « ben, ok », et il y avait d'autres qui me disaient « ben, ça ne me dérangeait pas ».

Pour autant, Sidney a éprouvé des difficultés pour trouver un emploi hors du milieu social lorsque son contrat de travail à la Croix-Rouge n'a pas été renouvelé, malgré son « passing » (Beaubatie, 2019a), ses études universitaires et son expérience professionnelle :

J'étais au chômage à Pôle emploi pendant un an. Et après je n'avais plus de Pôle emploi et j'avais du mal à payer mon loyer, mon copain travaillait pas, donc il n'avait pas d'argent, c'était la galère. J'ai essayé de trouver de travail, mais ça ne passait pas. J'ai essayé caissière, vendeuse, ça ne marchait pas, donc j'ai pensé que c'était mon look.

- On t'a fait des remarques par rapport à ton genre ?

Non, ils ne disaient rien, mais j'avais plus de motivation.

- Pourquoi ?

Ça se voyait, tu sens quand tu fais un entretien que la personne te regarde bizarrement [...]. Et je n'arrivais pas à me mettre en valeur à l'époque, je savais pas comment mettre en avant tout ce que j'avais fait à la Croix-Rouge.

Sidney a pris conscience du poids que son apparence peut avoir dans certains domaines professionnels, en dépit des capitaux incorporés au cours de son parcours trans. C'est pourquoi, elle revient au milieu associatif afin d'avoir plus de chances d'être recrutée, ainsi que pour commencer à se battre pour les droits des personnes trans qui exerçaient la prostitution :

Donc je suis allée à une association qui faisait la prévention du VIH parce que je voulais travailler avec des jeunes [...]. Mais aussi par rapport à la sexualité parce que c'était un sujet que je ne connaissais pas trop, donc un peu un tabou. Alors, je me suis dit que peut-être je serais un peu moins mal à l'aise par rapport aux orientations, parce que je commençais déjà à m'intéresser à ça et à me dire qu'il fallait militer pour faire bouger les choses [...]. C'était aussi la période où je cherchais ma voie, je ne savais pas ce que je voulais faire, l'école n'était plus mon truc. Alors, je suis arrivée à l'association pour le VIH et j'ai rencontré d'autres publics, parce qu'on faisait les maraudes pour les travailleuses du sexe, voilà. C'est là que j'ai revu les filles trans, et c'est là où j'ai commencé à m'intéresser au social parce qu'ils ont fait appel à une assistante sociale qui venait d'arriver. Et elle voulait voir ce qu'on pouvait mettre en place pour les travailleuses du sexe pour faire une permanence pour ouvrir leurs droits, et c'est là où je me suis dit, « ah, c'est peut-être ça ce que je voudrais faire, assistante sociale ».

Cette nouvelle expérience professionnelle dans le milieu associatif, ainsi que la rencontre avec l'assistante sociale ont constitué un micro-événement au sein du parcours trans de Sidney dans la mesure où elle commence à se projeter dans l'avenir comme assistante sociale. Par ailleurs, la possibilité de pouvoir bénéficier d'une bourse pour venir en métropole faire une formation, lui a permis de reprendre sa trajectoire scolaire, puis de continuer sa trajectoire professionnelle comme assistante sociale, malgré certaines difficultés liées à son apparence physique.

2. Approche intersectionnelle des parcours trans

En comparant les parcours trans de nos enquêtées, nous avons identifié certaines tendances notamment au début de leur transition de genre, leurs trajectoires familiales, scolaires et professionnelles. Or, nous avons également relevé des différences à l'égard des ressources (Lin, 1995) et des supports (Martuccelli, 2006) qu'elles sont parvenues à mobiliser pour faire face aux imprévisibles liés au début de leur transition de genre. En effet, pour la plupart des enquêtées le début de leur transition de genre a eu un fort impact sur leurs parcours trans (Beaubatie, 2019) dans la mesure où cet événement a reconfiguré les trajectoires sociales existantes (Négroni, 2005 ; Bensa & Fassin, 2006 ; Gherghel & Saint-Jacques, 2013) et il a créé de nouvelles trajectoires sociales (Levy & Pavie, 2005).

Le fait d'avoir commencé leur transition de genre dans un contexte sociétal particulier (Caradec *et al.*, 2012), ainsi que dans une temporalité spécifique (Dubar & Rolle, 2008 ; Baril, 2018) a eu un impact différent sur les parcours trans de nos enquêtées. Si certaines avaient réussi à mobiliser des ressources pour mieux faire face aux imprévisibles liés à leur transition de genre, d'autres se sont retrouvées complètement démunies pour gérer ces imprévisibles, ce qui les a mises dans une situation de forte fragilité sociale. C'est pourquoi, nous allons présenter par la suite l'impact que le début d'une transition de genre, comme événement sociologique, a eu sur les trajectoires sociales qui constituaient les parcours trans de nos enquêtées, ainsi que sur les possibilités qu'elles ont eues pour réagir aux imprévisibles, et notamment pour accumuler des ressources qui pouvaient favoriser leur insertion professionnelle en France.

2.1. Les trajectoires transidentitaires

Plusieurs études ont analysé le début des transitions de genre de personnes trans sud-américaines (Gonzalez, 2018 ; Andreotti, 2015 ; Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, Urrea, Castano *et al.*, 2015, Négroni, 2011). Pour Négroni, la fabrication de l'identité transgenre se révèle comme un processus qui suppose l'abandon d'une ancienne identité, liée à un sexe biologique, pour une nouvelle identité de soi comme transgenre (Fuch Ebaught, 1988, cité par Négroni, 2011). Pour certaines, l'abandon de leur ancienne identité s'est révélé incontestable dans la mesure où elles avaient exprimé s'être senties depuis toujours « différentes », soit par la présence d'une dissonance entre leur sexe biologique et leur sexe désiré, soit par leur attirance pour les personnes du même sexe biologique. C'est pourquoi, ce

processus est présenté comme une « véritable conversion de soi » (Négroni, 2005).

Si la plupart de nos enquêtées avaient exprimé une prédilection pour les espaces de socialisation féminine, seule une minorité avait manifesté une discordance entre le sexe assigné à leur naissance et le genre ressenti, comme nous l'avons constaté dans les récits de Roberta, de Sidney, de Priscilla, de Juliana et de Yeraldine. Priscilla, par exemple, raconte comment elle a vécu sa discordance de genre à Cali (Colombie) au cours des années 1970 :

J'ai commencé à m'exprimer comme une fille chez ma sœur après le décès de ma mère quand j'avais 6 ans. Je me sentais frustrée parce qu'on me punissait toujours pour ça. Du coup, je ne jouais pas trop avec les autres enfants parce que je préférais rester toute seule pour m'habiller avec les habits de ma sœur et jouer avec les poupées de ma nièce. Quand j'ai eu 11 ans, j'ai commencé à ressentir le besoin de ne plus me cacher pour m'habiller en femme, de ne plus cacher ce que je ressentais.

Yeraldine, pour sa part, raconte comment elle a vécu sa discordance de genre à Bogotá (Colombie) pendant les années 1980 :

Je pense que je me suis toujours sentie féminine. Je jouais avec les poupées et je mettais les robes et les talons de ma mère en cachette depuis très petit. J'étais tellement féminine que quand je me promenais avec ma mère, les gens lui disaient, « qu'est-ce qu'elle est belle ta fille » [...]. Une fois elle m'a surprise avec un rouge à lèvres, une autre fois avec des rouleaux à cheveux pour me faire la coiffure à la mode, une autre fois encore j'essayais un soutien-gorge.

Ces récits font écho aux résultats de nos précédentes recherches (Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, Urrea, Castaño *et al.*, 2015), où nous montrons l'identification de certaines de nos enquêtées à une représentation idéalisée, voire essentialisée de la femme. D'autres auteurs·rices avaient également décrit cette discordance dans des recherches menées auprès de personnes trans sud-américaines (Gonzalez, 2018 ; Andreotti, 2015 ; Négroni, 2011). Pour Négroni, la découverte d'une dissonance entre le sexe biologique et le sexe désiré parmi des prostituées transgenres équatoriennes rencontrées était perçue comme une anomalie : celle d'être dans un corps biologique « inadéquat » (p. 462).

En revanche, certaines de nos enquêtées ont commencé à se poser des questions à l'égard de leur genre plutôt lorsqu'elles ont ressenti une attirance physique pour les garçons. Autrement dit, c'est l'exercice d'une sexualité non normative qui a interrogé le genre de nos enquêtées et non pas le sentiment d'être dans un corps biologique « inadéquat », comme nous l'avons constaté dans les récits de Rachida, de Lucero, de Marta, de Lena et de Mariela. Rachida, par exemple, a commencé à se poser des questions sur son genre après s'être sentie attirée par les hommes dans le Maroc du début des années 1980 :

C'est lorsque j'ai aimé un homme pendant mon adolescence que je me suis dit : « qu'est-ce qui m'arrive ? Je suis une femme cachée dans un corps d'un homme ? ». C'est à ce moment-là que j'ai découvert ça. J'ai tenté de m'adapter à ma situation puisque je savais que ça allait me poser des problèmes, J'ai trouvé que ce n'était pas normal ce qui m'arrivait. C'est alors que j'ai compris que s'il y avait des hommes et des femmes, il y avait aussi des femmes cachées dans des corps des hommes.

Lena, pour sa part, a commencé à se poser des questions sur son genre après s'être sentie attirée par les hommes dans le Pérou du milieu des années 1990 :

J'ai découvert mon genre quand j'ai commencé à explorer ma sexualité à 15 ans. Je me sentais tellement attirée par les hommes que je ne pouvais pas comprendre ce qui m'arrivait [...]. Je n'avais pas accès à beaucoup d'informations à ce moment-là pour m'aider à mieux comprendre ce qui m'arrivait, ce que voulait dire « être gay » ou « être homo », parce que je vivais dans un petit village très éloigné de la capitale.

De fait, certaines de nos enquêtées avaient construit leurs subjectivités trans à partir de deux axes : l'un qui se manifestait par une prédilection pour des espaces de socialisation féminine ; un autre qui s'exprimait par une attirance physique pour les hommes : « puisque je me sens attirée pour un homme, je suis une femme », ou encore « puisque je me sens une femme, je suis attiré par les hommes ». Ces constatations vont dans le sens des résultats d'autres recherches menées auprès de trans sud-américaines (Gonzalez, 2018 ; Andreotti, 2015 ; Négroni, 2011 ; Prieur, 1998). D'après Andreotti (2015), c'est souvent le choix sexuel qui viendrait justifier le changement de genre pour les sujets de son étude (p. 103). Pour Négroni (2011), le fait que ses interviewées n'aient éprouvé aucune attirance pour les filles, leur a fait prendre conscience « qu'elles n'étaient pas des garçons comme les autres » (p. 463).

En ce sens, la construction d'une subjectivité trans s'est configurée pour toutes nos enquêtées au début de leur transition par l'exercice d'une sexualité avec « un homme ». Ceci veut dire que nos enquêtées exerçaient une sexualité non normative, en établissant des rapports érotico-affectifs avec des hommes, avant de commencer leur transition vers un genre féminin. Une fois leur transition commencée, elles ont revendiqué l'exercice d'une sexualité hétérosexuelle en réaffirmant catégoriquement avoir des rapports érotico-affectifs exclusivement avec des hommes.

Cela rejoint nos premiers travaux : Reyes, Urrea, Castaño *et al.* (2015), montrent une connexion entre la construction d'une subjectivité trans et l'exercice d'une sexualité qui privilège les hommes « hétérosexuels » qui incarnent une hyper masculinité. Gil, Hedjerassiet Reyes (2015), pour leur part, ont trouvé parmi ces enquêtées des représentations des femmes conçues comme hétérosexuelles et tenant un rôle passif dans l'acte sexuel. Ces constatations vont également dans le sens des résultats d'autres recherches (Gonzalez, 2018 ; Prieur, 1998). Pour Gonzalez (2018), l'émergence d'une identité trans s'inscrit dans un système où la virilité « normale » est associée à l'hétérosexualité. En revanche, Andreotti (2015) a observé parmi les trans sud-américaines rencontrées, notamment celles de nationalité argentine, l'exercice d'une sexualité plus flexible. Quant à nous, nous avons rencontré une personne trans sud-américaine pour qui la construction de sa subjectivité trans n'était pas

associée à l'exercice d'une sexualité hétérosexuelle. Pour autant, son parcours biographique s'avérait distinct de celui de nos autres enquêtées : elle avait la vingtaine et elle était venue en France pour réaliser un master.

Par ailleurs, certaines de nos enquêtées avaient « négocié » le début de leur transition de genre en fonction d'une temporalité choisie. De fait, si certaines s'étaient toujours senties plus proches du genre féminin, elles se sont construites pendant plusieurs années comme des « hommes homosexuels » afin d'éviter les imprévisibles liés au début d'une transition de genre, comme nous l'avons constaté dans les récits d'Alicia, d'Elsa, de Lena, de Marta et de Paquita. Elsa, par exemple, avait arrêté sa transition de genre au Pérou pendant les années 1990 pour se construire comme un homme gay :

Quand j'avais 14 ans je me suis rendue compte que je préférais les garçons aux filles. Alors, j'ai commencé à faire la connaissance d'hommes efféminés, des gays, des transsexuelles. Puis j'ai commencé à me maquiller, à prendre des hormones. Du coup, un couple d'amis gays m'a dit « ne deviens pas transsexuelle parce que ça va être très difficile pour toi. C'est mieux que tu restes gay, les gens respectent plus les gays que les transsexuelles ». C'est pour ça que j'ai commencé à être gay et je suis restée comme un gay plusieurs années [...]. Je me souviens que j'avais beaucoup de succès en tant que gay pour faire des rencontres. Puis je suis devenue transsexuelle à 30 ans. Ça fait 10 ans que je suis transsexuelle.

Lena avait également arrêté sa transition de genre pour se construire comme un homme homosexuel :

J'avais 17 ans quand ma mère est partie travailler au Chili. J'ai commencé alors à laisser pousser mes cheveux, à m'épiler les sourcils et à me maquiller. Un jour elle est revenue pour l'anniversaire de ma mamie. On lui avait déjà dit ce que j'étais devenue. J'avais peur de sa réaction [...]. Quand je suis arrivée chez ma mamie, j'ai revu mes oncles, mes cousins, mes frères. Du coup, ma sœur s'est rapprochée de moi pour me dire que ma mère m'attendait. Je n'ai pas pu retenir mes larmes quand je l'ai eue en face de moi. Je lui ai demandé de me pardonner pour ce que j'étais devenue. Elle m'a dit « je n'ai rien à te pardonner, tu es mon fils. C'est comme ça ». Je me suis plus séparée d'elle pendant les trois mois qu'elle est restée. J'ai arrêté la prostitution et ma transition, puis je suis partie avec elle travailler au Chili.

Ces récits font écho aux résultats d'autres recherches, comme celle menée par Emmanuel Beaubatie (2019c) auprès de personnes trans en France. D'après Beaubatie, certaines MtF s'étaient fait passer d'abord pour homosexuels afin de « retarder la transition de genre ainsi que les risques sociaux qui peuvent l'accompagner » (p. 631). En ce sens, « l'orientation sexuelle contribue à modeler les temporalités biographiques » dans la mesure où l'étiquette gay, en tant qu'illusion de masculinité, a permis aux enquêtées « d'avancer dans les parcours universitaires et professionnelle avant d'entamer une transition de genre (p. 632). De fait, se construire comme gay a permis à Elsa d'avancer dans sa trajectoire professionnelle hors de l'exercice de la prostitution, et à Lena d'éviter une rupture dans sa trajectoire familiale en se rapprochant de sa mère.

Finalement, certaines de nos enquêtées n'avaient jamais commencé leur transition de genre ou

l'avaient fait de manière très discrète en raison des difficultés pour mobiliser des ressources pour faire face à des contextes assez transphobes, notamment la famille, comme nous l'avons identifié dans les récits de Paquita et de Rachida. Pour cette dernière, l'expression de sa subjectivité trans s'est toujours restreinte à des espaces très intimes liés à l'exercice de sa sexualité et/ou à l'exercice de la prostitution :

Je ne veux pas aller trop loin, parce que ça va me poser que des problèmes [...]. Si une trans n'a pas de travail, si elle n'a pas de ressources, elle va risquer [...]. Si ça pose des problèmes ici en France, là-bas (au Maroc) les problèmes sont multipliés [...]. J'étais obligée de m'adapter parce que j'ai eu des problèmes, ça a été en 1978, c'est trop tôt, en plus dans un pays musulman, oh là là, c'est une chose nouvelle pour eux. En plus j'ai habité dans un village à côté de Rabat, c'est tolérance zéro, j'ai trouvé des problèmes avec mon père, on ne s'adresse pas la parole jusqu'à maintenant, ça fait plus de 37 ans qu'on s'adresse pas la parole et, ben, j'ai tout quitté [...]. Il faut être discrète, seulement tu rases ta barbe et tu t'habilles bien, c'est tout, ça suffit, parce qu'en trans tu vas direct en prison et tu ne sors pas, parce que la police circule, les gens, là-bas c'est un autre monde [...]. C'est à nous qu'on fabrique le bonheur, j'accepte ce que j'ai et Dieu merci que je m'accepte et c'est bon, parce que tu es toujours une trans. Je ne vais pas aller très loin avec mon homosexualité, je vais pas non plus reculer pour me laisser la moustache.

L'analyse du récit de Rachida montre comment la possibilité d'entamer une transition de genre avait été déterminée par le fait de se retrouver dans un petit village d'un pays musulman à la fin des années 1970. Or, si les choix personnels de Rachida se situaient à l'intérieur d'un champ de possibles qui lui proposait des supports pour configurer son parcours trans (Robin, 2016), elle disposait également de ressources pour agir sur cet environnement (Zimmermann, 2011) ainsi que pour tenter d'élargir son champ de possibles. C'est pourquoi, elle quitte son foyer familial tout en restant "discrète" dans l'expression de sa subjectivité trans, afin de mieux gérer les difficultés existantes en raison d'un prétendu comportement "efféminé".

Le récit de Rachida rejoint la spécificité des vulnérabilités vécues par certaines personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et trans issues de la migration arabo-musulmane à Bruxelles qui expriment certains aspects de leur orientation sexuelle/identité de genre différemment du reste des personnes LGBT (Monheim, 2014). De ce fait, les possibilités qu'avaient Rachida ainsi que les autres enquêtées d'accumuler des ressources pendant leurs parcours trans, afin de favoriser une insertion professionnelle ultérieure en France, étaient conditionnées par les contextes sociaux, par les temporalités et par l'ensemble des moyens mis en place pour mieux faire face aux imprévisibles liés à leurs transitions de genre.

2.2. Les trajectoires familiales

La plupart de nos enquêtées étaient issues de familles de classes populaires (paysans et ouvriers), raison pour laquelle les ruptures familiales de nos enquêtées ne s'expliquent pas seulement en raison des difficultés liées au début de leur transition de genre, mais aussi

d'ordre socioéconomique, ce qui pouvait rendre encore plus complexe le fait de l'entamer. De même, la plupart de nos enquêtées habitaient dans des foyers caractérisés par la présence de familles monoparentales ou recomposées, ce qui explique que certaines ont été élevées par d'autres membres de la famille : grands-parents, tantes, frères ou sœurs aînées. Or, dans la mesure où la famille constitue depuis le début du XIX^{ème} siècle le premier espace d'imposition d'un ordre socio-sexuel (Foucault, 1999), la plupart de nos enquêtées ont dû faire face aux difficultés associées au début de leur transition de genre.

En effet, certaines ont quitté leurs foyers familiaux pour avoir exprimé des comportements qui ne correspondaient pas à ceux associés au sexe assigné à leur naissance, comme nous l'avons constaté dans les récits de Yeraldine, de Mariela, de Sol, de Rachida et de Marta. Ce départ a mis la plupart d'entre elles, notamment les plus jeunes, dans une situation d'extrême vulnérabilité psycho-sociale en raison de l'absence de moyens économiques, scolaires, sociaux (réseaux sociaux) et institutionnels pour faire face à ce contexte de crise (Mazade, 2011). Lucero raconte comment, dans le Pérou du milieu des années 1980, elle s'est retrouvée du jour au lendemain à la rue après avoir été expulsée du foyer familial :

Expulsée de la maison de ses parents pour « gaysha » (gay), j'ai proposé à mon meilleur ami de s'installer chez mes parents. Il est arrivé avec sa tête complètement rasée parce que son frère lui avait coupé tous ses cheveux après l'avoir frappé. Quelques semaines plus tard mon frère est venu complètement ivre le mettre dehors. Mon ami était mort de panique parce que mon frère le tenait par le cou. Quand je suis arrivée, mon frère a sorti son pistolet de police pour me dire « je préfère que tu sois mort plutôt tu sois ma honte ». Comme mes parents ont commencé à le supplier de s'arrêter, il a juste riposté « qu'il dégage, je veux plus le voir dans ma maison ». J'ai dit alors à mes parents « je vais partir pour que vous soyez tranquilles, mais cette maison est aussi la mienne, même si je suis « pédé ». Et je suis partie vivre dans les rues de Lima à 16 ans.

Marta raconte également comment elle fut expulsée par son père la veille de Noël dans l'Argentine du début des années 1970 :

Je suis partie faire le service militaire à 20 ans. Mon père était content parce qu'il pensait que j'allais changer (par rapport à son comportement). Ça a été pire parce que j'ai fait beaucoup de rencontres [...]. Comme ma maison n'était pas loin de la caserne où j'étais, j'ai invité à passer Noël à un ami dont la famille vivait loin. Nous étions sur la terrasse parce que mon père avait fait une grillade. On avait bien picolé lorsque mon ami a fait une blague par rapport à notre relation d'amitié. Du coup, mon père a pris une machette et nous a demandé de quitter la maison. Je n'ai même pas eu le temps de prendre mon sac à dos. Je suis partie à Buenos Aires en auto-stop et je suis revenue 8 ans plus tard pour voir ma mère malade.

Le départ du foyer familial en raison d'un comportement perçu comme “efféminé” ou d'une sexualité non hétérosexuelle a été mis en exergue par nos travaux précédents (Reyes & Hedjerassi, 2017; Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015; Hedjerassi, Reyes & Gil, 2015; Reyes, 2012) où nous montrons que si la plupart des personnes trans sud-américaines rencontrées s'étaient éloignées de leurs familles afin de commencer leur processus de transition, d'autres l'avaient fait pour éviter le rejet voire la violence familiale en raison de leur transition. Ces

constatations vont dans le sens des résultats d'autres recherches menées auprès de trans sud-américaines (Andreotti, 2015 ; Prada *et al.*, 2012 ; Domínguez Cornejo, 2012 ; Garcia Becerra, 2009 ; Cabral, 2009 ; Ulises, 2009 ; Benedetti, 2005 ; Fernandez, 2004 ; Kulick, 1998). La plupart de ces recherches montrent comment la famille constitue l'une des premières sphères des violences physiques et psychiques pour les personnes trans sud-américaines.

Certaines de nos enquêtées avaient quitté leur foyer familial en raison d'une situation de précarité sociale qui les a poussées à chercher un avenir meilleur ailleurs. En effet, certaines avaient dû travailler, parfois obligées par leurs parents lorsqu'elles étaient encore des enfants, pour aider financièrement à l'économie du foyer familial, comme nous l'avons constaté dans les récits de Roberta, de Katerine, de Lena, de Lucero, de Marina et d'Elsa. Lena, par exemple, avait dû travailler dans le bâtiment : « *Quand j'avais 10 ans, mon père nous emmenait travailler, mes frères et moi, dans le bâtiment pendant les vacances. Je transportais des briques, mes frères grattaient les murs [...]. On était des enfants qui travaillaient comme des hommes. Mon père nous disait « comme ça vous allez devenir forts et courageux ».* Elsa, pour sa part, avait quitté son foyer familial à l'âge de 10 ans pour fuir son père qui l'obligeait à travailler dans les rues de Lima : « *C'est à l'âge de 9 ans que mon père m'a obligée à travailler pour lui donner de l'argent. Comme je voulais travailler pour avoir mon argent à moi, j'ai été le premier de mes frères à quitter le foyer familial. Personne ne le supportait plus parce qu'il était devenu un profiteur [...]. Il nous obligeait à travailler tous les jours au lieu de nous envoyer à l'école ».*

Le fait de partir en raison d'un contexte socioéconomique précaire plutôt qu'en raison du début d'une transition de genre n'a pas été très développé dans la plupart des études qui analysent la construction des subjectivités trans sud-américaines. Si ces études ont privilégié l'axe « genre » pour expliquer le départ du foyer familial, même dans des contextes de forte précarité, elles n'ont pas tenu compte de l'effet qu'une extrême précarité sociale a pu jouer dans le départ des trans de leur foyer familial ainsi que dans le début de leur transition de genre. Le récit de Vanesa le souligne :

J'étais la trans au service de ma sœur aînée. Je devais m'occuper de cuisiner, de faire le ménage, de garder ses enfants [...]. Mes neveux ne me respectaient pas, ils se moquaient de moi parce que j'étais pauvre et maniérée [...]. Une fois l'un d'eux m'a agressée avec une fourchette sur mon dos. Ma sœur s'est mise de son côté pour justifier son agression envers moi [...]. Quand j'ai dit à ma sœur que je voulais poursuivre mes études le soir, son mari a répondu qu'il ne valait pas la peine que des « gens comme moi » fassent des études. J'ai rencontré alors des « maricones » qui faisaient la pute dans le centre-ville. Ils m'ont proposé de les rejoindre pour ne plus supporter des humiliations [...]. Si j'avais pu continuer mes études le soir, je serais restée chez ma sœur.

Comme nous le développerons lorsque nous analyserons les trajectoires prostitutionnelles, le départ de Vanesa et de certaines de nos enquêtées de leur foyer familial pour exercer la prostitution, en raison d'une situation de précarité socioéconomique, a conditionné le début de leurs transitions de genre. Par ailleurs, certaines avaient attendu d'avoir une relative autonomie financière pour quitter leur foyer familial afin de commencer leur transition de genre. Nous observons ainsi la manière dont la construction des subjectivités est conditionnée par leurs temporalités biographiques.

Dans cette mesure, le départ du foyer parental est devenu l'une des étapes prévues par nos enquêtées pour mieux encadrer le début de leur transition de genre, comme nous l'avons observé dans les récits de Daniela, de Roberta, de Sidney, de Serena et de Katerine. Le récit de Serena montre sa décision d'abandonner la maison de sa sœur à Barranquilla (Colombie) dans les années 1980, lorsqu'elle est parvenue à être autonome au niveau financier : « *Une fois que j'ai eu une indépendance économique, j'ai eu le courage de faire face à ma famille : soit je continuais à vivre chez ma sœur à condition de ne pas exprimer ma féminité, soit je quittais tout pour commencer ma transformation* ».

Nous retrouvons ici ce que la recherche de Beaubatie (2019c) a mis au jour dans sa recherche en France : dans la mesure où les trans n'ont pas encore un emploi stable, elles deviennent « plus vulnérables face à la stigmatisation et aux discriminations », notamment si elles ne bénéficient pas d'un soutien parental (p. 631). En ce sens, le parcours de Serena, à la différence de celui de Vanesa, montre la possibilité qu'elle a eue de poursuivre ses études, voire de commencer sa trajectoire professionnelle en travaillant comme comptable pour son beau-frère. Si Serena risquait la marginalisation en débutant sa transition de genre avant d'avoir un travail (Beaubatie, 2019), le fait d'avoir retardé sa transition lui a permis d'obtenir des compétences scolaires et professionnelles pour faire face aux imprévisibles liés à sa transition, ainsi que pour favoriser son insertion professionnelle ultérieure en France comme auxiliaire de vie sociale.

Enfin, certaines de nos enquêtées étaient parvenues à commencer leur transition tout en se trouvant dans leurs foyers familiaux. Malgré les tensions nées de leurs transformations physiques, elles ont réussi à négocier leurs subjectivités trans au sein de leurs familles en apportant parfois leur soutien financier, comme nous l'avons observé dans les récits de Rachelle, de Micaela et d'Alanis. Pour cette dernière, le fait de devenir le principal soutien financier de sa mère lui a permis de commencer sa transition à 15 ans dans le Pérou du début des années 2000, ainsi que de continuer sa transition de genre :

Quand j'ai commencé à prendre des hormones à 15 ans, j'ai remarqué que mon visage et ma peau changeaient, que mes seins poussaient, et j'ai adoré. Ma famille voulait au début m'emmener chez un psy parce qu'elle avait du mal à comprendre ce qui m'arrivait. Puis ils se sont résignés et ils ont fini par m'accepter. Ils ne pouvaient pas faire autrement, puisque j'étais très déterminée dans mes intentions. Puis, j'ai connu la prostitution et j'ai commencé à sortir l'exercer chaque fois que j'avais besoin d'argent. Comme je vivais toujours chez mes parents, j'aidais ma mère à payer les factures de la maison : l'électricité, le gaz, l'eau ainsi que pour faire les courses. Parce que ma mère s'occupait toute seule de la maison, mes frères ne l'aidaient même pas à payer toutes ces factures-là.

Si nous constatons des changements parmi les nouvelles générations de personnes trans latino-américaines (Domínguez Cornejo, 2012) et étatsuniennes (Travers, 2018) dans le sens où elles ont commencé leur transition de genre tout en restant dans leurs foyers familiaux, certain·e·s auteurs·trices affirment le rapport ambigu que certaines d'entre elles ont continué à tisser avec leurs familles. D'après Urrea (Prada *et al.*, 2012), le fait qu'elles deviennent un soutien économique pour leurs familles a participé aux processus d'acceptation de leurs subjectivités trans. En ce sens, si la plupart des enquêtées qui avaient quitté leur foyer familial avaient rencontré des difficultés pour accumuler des ressources qui favorisent leur insertion professionnelle en France, en raison de leur situation de vulnérabilité, certaines ont réussi grâce au soutien des réseaux sociaux construits qui leur ont permis de poursuivre leurs études voire d'avoir une première expérience professionnelle.

2.3. Les trajectoires scolaires

Dans la mesure où l'école, après la famille, s'est configurée comme une institution de surveillance des normes de genre et d'apprentissage des mœurs pour dresser des comportements socio-sexuel des enfants (Bento, 2011 ; Pirani, 1997), elle a conditionné les ruptures scolaires de nos enquêtées au début de leur transition de genre, notamment celles déjà en rupture familiale. De fait, plusieurs recherches menées auprès de personnes trans sud-américaines attribuent à l'école une grande responsabilité dans leur situation de pauvreté et de marginalité. Pour Fernandez (2004), la plupart des trans rencontrées au cours de sa recherche avait seulement terminé l'école primaire en raison soit de la discrimination, soit de l'expulsion du foyer familial, soit de l'auto-expulsion.

Hiller (2005), pour sa part, affirme que 64% des trans rencontrées en Argentine, qui avaient entamé leur transition de genre avant 13 ans, n'avaient pas terminé l'école élémentaire. Pour celles qui avaient terminé l'école élémentaire, seulement 20% avaient obtenu leur baccalauréat. Prada *et al.* (2012), enfin, constatent lors d'une recherche menée auprès de la population LGBT à Bogotá (Colombie), que la communauté trans montrait les niveaux les

plus bas de scolarité : 39% d'entre elles avaient suivi des études secondaires ; 27% avaient obtenu leur baccalauréat ; 12% avaient commencé des études universitaires ; et seulement 2% avaient commencé un deuxième cycle.

Pour Fernandez (2004), le fait de quitter l'école entretient une relation forte avec le départ du foyer familial des trans sud-américaines. Certaines de nos enquêtées avaient de fait arrêté leurs études suite au départ de leur foyer familial, comme nous l'avons observé dans les récits de Priscilla, de Milena, de José María, d'Elsa et de Rachida. Milena, par exemple, avait arrêté ses études à 14 ans, dans le Pérou du début des années 1980, après avoir quitté son foyer familial pour commencer sa transition de genre : *« J'étais en cinquième année du collègue quand je suis partie de la maison. Comme j'ai commencé à gagner de l'argent dans la cuisine, je n'ai pas voulu reprendre mes études. Si je n'avais pas arrêté mes études, je serais peut-être devenue une professionnelle comme mes frères et sœurs [...]. Je me souviens que ma mamie me disait « ce n'est pas grave si t'as arrêté tes études ! Tu peux continuer à te battre dans la vie si tu sais lire, écrire et multiplier ».*

La relation entre le fait de quitter l'école et le départ du foyer familial parmi les trans sud-américaines est corroboré par nos travaux précédents (Hedjerassi, Reyes & Gil, 2015 ; Reyes ; 2012) ainsi que par d'autres (Falabella *et al.*, 2017 ; Bareiro, 2016 ; Villalba, 2009 ; Berkins, 2007 ; Fernandez, 2004). Falabella *et al.* (2017) affirment que la rupture familiale a une influence cruciale sur la désertion scolaire des personnes trans au Paraguay, ainsi que sur le début des trajectoires professionnelles précoces caractérisées par la réalisation de travaux peu qualifiés dans des conditions d'extrême informalité (absence d'un salaire fixe, d'horaires convenus et d'accès aux droits sociaux). Berkins (2007), pour sa part, note que les ruptures parmi les trans en Argentine ont déterminé sévèrement leurs possibilités en termes d'inclusion sociale, comme en témoigne Priscilla : *« Pour nous, la population transgenre, le fait d'avoir arrêté nos études lorsque nous étions encore des enfants nous a mis dans une situation de grande détresse sociale [...]. Si j'avais obtenu mon bac, j'aurais pu m'inscrire à la fac et j'aurais eu plus d'outils pour faire face à toutes les difficultés rencontrées sur mon chemin. Je sais juste lire, écrire, additionner, soustraire et multiplier ».*

D'autres de nos enquêtées avaient arrêté leurs études en raison du harcèlement scolaire exercé par leurs camarades, ainsi que par les directions de leurs établissements, comme nous l'avons constaté dans les récits de Sonia, de Katerine, de Juliana et d'Alanis. Cette dernière n'a pas pu continuer ses études dans la Lima de début des années 2000, en raison des harcèlements de la part du directeur de son collège : *« Je n'ai pas pu continuer mes études parce que le directeur*

de mon collègue n'aimait pas mon apparence physique. Il cherchait toujours un motif pour m'embêter, alors que j'étais un bon élève. J'avais même eu une mention la dernière année grâce à mes bonnes notes. C'est pour ça que me suis sentie malheureuse quand j'ai arrêté mes études ».

Le fait d'avoir arrêté les études en raison des harcèlements dans le milieu scolaire subis par les personnes trans sud-américaines a été clairement mis en exergue dans nos précédentes recherches (Reyes & Hedjerassi, 2017 ; Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Hedjerassi, Reyes & Gil, 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que dans d'autres recherches (Falabella *et al.*, 2017 ; Bareiro, 2016 ; Andreotti, 2015 ; Villalba, 2009 ; Berkins, 2007 ; Hiller, 2005 ; Fernandez, 2004). Hiller (2005) note que 91,4% de trans MtF enquêtées en Argentine ont répondu avoir subi des violences dans leurs écoles. C'est pourquoi, l'école devient le troisième endroit où la population trans subit le plus d'agressions après le commissariat de police et la rue.

Pour certaines de nos enquêtées, les harcèlements de la part de leurs camarades devenaient parfois tellement « insupportables » que le seul moyen qu'elles parvenaient à mobiliser pour y faire face était le recours à la violence, comme nous l'avons observé dans le récit de José- María (évoqué précédemment) et de Lucero. Cette dernière avait appris à réagir de manière violente pour faire face aux harcèlements en raison d'une apparence et d'un comportement perçus comme « efféminés » :

Comme ma sœur s'était adressée à la direction de mon lycée pour demander pourquoi on m'avait cassé le nez, le lendemain mes camarades ont commencé à me reprocher d'avoir fait venir ma sœur « Tapette de merde, tu n'as pas honte d'avoir fait venir ta sœur ? ». Aïe ! C'est pour ça que j'ai dit à ma sœur de ne plus jamais se rendre à mon lycée. Je devais apprendre à me défendre par moi-même ! » [...]. Un jour je révisais mes notes quand j'ai reçu un coup de ballon sur mon visage. Je me suis dit « Houlà ! mon frère a raison : c'est maintenant que je dois agir. C'est à moi de faire justice ». Je me suis alors levée de ma chaise et j'ai poussé tellement fort l'un de mes camarades qu'il est resté inconscient quelques secondes. Bien que j'aie été envoyée à la Direction, personne n'a plus osé m'embêter.

Nous avons identifié trois stratégies mises en place par la plupart de nos enquêtées pour faire face aux harcèlements subis de la part de leurs camarades : soit elles se surinvestissaient dans leurs études, ce qui pouvait expliquer l'obtention du baccalauréat pour une minorité d'entre elles (Bareiro, 2016 ; Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015) ; soit elles négligeaient leurs études, ce qui pouvait expliquer leurs mauvais résultats scolaires, leur absentéisme scolaire voire la rupture de leurs trajectoires scolaires (Bohm, 2009 ; Cruz & Dos Santos, 2016) ; soit elles devenaient très violentes envers leur entourage scolaire (Diniz, 2009), voire envers elles-mêmes, ce qui pouvait expliquer les taux de suicide (Rocha-Buelvas, 2014).

Certaines de nos enquêtées avaient arrêté leurs études en raison des difficultés économiques de leurs familles, comme nous l'avons constaté dans les récits d'Elsa, de Léa, de Marina et de

Paquita. Cette dernière avait été envoyée par ses parents vivre à la campagne avec son grand-père qui ne l'a jamais inscrite dans une école dans l'Équateur des années 1960 : « *Je ne suis jamais allée à l'école. C'est pour ça que je pleure parfois (elle pleure), parce que c'est difficile pour moi d'être autonome [...]. Comme j'ai été élevée par mon grand-père, il n'a pas voulu que j'aille à l'école. C'est pour ça j'ai du mal à apprendre le français (la langue), parce que je ne sais ni lire ni écrire. Je sais juste signer* ».

Marina, pour sa part, avait arrêté l'école élémentaire à 10 ans pour travailler afin d'aider financièrement ses parents :

Même si j'aimais me rendre à l'école, je n'ai pas terminé mon école élémentaire. Je devais travailler pour aider ma famille. Je ne pouvais pas faire autrement [...]. Quand j'étais adolescent, je me débrouillais pas mal avec mes sœurs. Ma sœur faisait des gâteaux de canne à sucre, des glaces, des « empanadas » (gâteau typique colombien) pour aller les vendre dans le parc [...]. Je n'imagine pas la situation actuelle de ma famille sans mon soutien financier, même pas ma situation si je n'avais pas fait la pute en Europe [...]. Si j'avais eu l'opportunité de continuer mes études, j'aurais peut-être été comme toi, un professionnel.

Le fait d'avoir arrêté les études en raison des difficultés économiques familiales des personnes trans sud-américaines est corroboré par nos premiers travaux (Reyes, 2012) ainsi que par d'autres travaux (Prieur, 1998 ; Falabella *et al.*, 2017) qui montrent que la rupture des trajectoires scolaires était parfois davantage associée au fait de travailler à temps complet pour aider financièrement leurs familles qu'au départ du foyer familial en raison du début d'une transition de genre. Si la plupart de recherches menées auprès de trans sud-américaines n'ont pas suffisamment développé le lien entre le début d'une transition de genre et les origines sociales des enquêtées, d'autres ont été plus attentives à expliquer la rupture dans les trajectoires scolaires des trans par un ensemble de facteurs associant le départ du foyer familial, des difficultés économiques de la famille et les harcèlements scolaires (Falabella *et al.*, 2017 ; Berkins, 2007).

Les récits de Juliana et de Léa témoignent de cet ensemble d'éléments où plusieurs vulnérabilités convergent. Léa, par exemple, avait arrêté ses études dans la Colombie des années 1980 en raison des harcèlements de la part de ses camarades, et parce qu'elle avait dû exercer la prostitution pour aider financièrement sa mère : « *Je me suis inscrite dans une école pour adultes pour échapper aux harcèlements, ce qui n'a pas été évident. Puis, comme on (elle et sa mère) avait beaucoup de difficultés pour nous en sortir financièrement, j'ai arrêté mon collègue en 4ème année pour me rendre à Bogota exercer la prostitution dans une maison close* ».

Certaines de nos enquêtées n'ont jamais arrêté leurs études, ce qui leur a permis d'obtenir leur baccalauréat voire de s'inscrire à l'université. Dans certains cas, le fait de ne pas avoir

commencé leur transition de genre leur a permis de mieux gérer les harcèlements dans leurs contextes familiaux et/ou scolaires (Beaubati, 2019 ; Reyes, 2012). De même, le fait d'avoir commencé à travailler à mi-temps pour faire face aux difficultés financières familiales, leur a permis d'éviter des ruptures scolaires, malgré les difficultés éprouvées pour s'investir davantage dans leurs études, comme nous l'avons observé dans les récits de Roberta (évoqué auparavant), mais aussi de Serena et de Lucero. Serena, par exemple, a eu son baccalauréat avant de commencer sa transition grâce à la possibilité de poursuivre ses études le soir alors que dans la journée elle devait garder ses neveux : *« Ma sœur m'a alors emmenée chez elle et m'a inscrite dans une école pour adultes à condition que je reste toujours comme un garçon [...]. Je suivais mes cours le soir, la journée je gardais mes neveux. C'est comme ça que j'ai eu mon baccalauréat commercial »*. Lucero, pour sa part, s'est inscrite à la faculté avant de commencer sa transition de genre grâce aux revenus qu'elle percevait en travaillant à mi-temps dans un restaurant : *« En rêvant toujours de faire des études dans le domaine de la sante, je me suis inscrite en Technologie médicale à l'université de San Marcos. J'ai fait un an et demi d'études, puis j'ai arrêté parce que je n'arrivais pas à travailler pendant la journée et à étudier le soir »*.

Enfin, certaines des enquêtées, qui avaient arrêté leurs études au début de leur transition, sont parvenues à les reprendre plus tard dans un établissement pour adultes, grâce aux soutiens des réseaux sociaux et/ou à l'existence des dispositifs de support institutionnel. De fait, Sidney (évoquée auparavant) a été la seule à avoir obtenu un diplôme universitaire grâce à la bourse dont elle a bénéficié en tant que jeune Française ultramarine. Yeraldine, quant à elle, a repris ses études, suite au départ de son foyer familial, grâce au soutien de son compagnon. Elle s'est inscrite dans un établissement pour adultes où elle a obtenu son baccalauréat, puis elle a poursuivi une formation en coiffure : *« J'avais 17 ans quand j'ai rencontré un avocat qui m'a proposé de vivre chez lui. Je me suis alors installée chez lui et j'ai repris mes études. Comme je ne faisais plus la pute, je me suis investie 100% dans mes études. C'est pour ça que je suis devenue la meilleure de ma classe. J'étudiais tous les samedis dans une école pour adultes jusqu'à ce que j'aie eu mon bac un an plus tard. Puis j'ai fait une formation en coiffure »*.

La possibilité de poursuivre les études dans des établissements pour adultes est corroborée par les recherches menées par Falabella *et al.* (2017) et par Bareiro (2016) auprès de trans MtF au Paraguay. Pour Falabella *et al.* (2017), les personnes trans enquêtées avaient identifié des différences entre les établissements traditionnels et les institutions pour adultes. Les premiers étaient perçus comme des espaces plus hostiles à leurs subjectivités de genre, alors que dans

les secondes elles se sont senties plus à l'aise, notamment à l'égard du respect de leurs prénoms féminins. Elles avaient également eu la possibilité de porter leurs habits « féminins » pour s'y rendre.

Pour autant, Bareiro (2016) note la persistance des difficultés rencontrés par certaines de ses enquêtées dans les institutions pour adultes, notamment de la part des directions, comme en témoigne Alanis dans la Lima (Pérou) des années 2000 : « *comme je voulais continuer mes études, je me suis inscrite dans un institut pour adultes, pourtant j'ai eu encore des soucis à cause de mes cheveux. Si j'essayais de les cacher sous une casquette, le directeur venait toujours me faire enlever la casquette pour me faire des remarques* ».

Si nous résumons, la plupart de nos enquêtées avaient arrêté leurs études suite au départ de leur foyer familial au début de leur transition de genre, ainsi qu'à cause des difficultés économiques familiales et du harcèlement scolaire. La rupture scolaire a rendu difficile l'accumulation de ressources pour favoriser une insertion professionnelle ultérieure en France. Pour autant, certaines ont réussi à mobiliser des ressources soit pour éviter la rupture scolaire soit pour les reprendre ensuite. Certaines, en effet, ont retardé le début de leur transition de genre, d'autres ont commencé à travailler à mi-temps, d'autres encore ont bénéficié du soutien des réseaux sociaux construits ou des dispositifs institutionnels existants pour y arriver.

Par ailleurs, nous observons de plus en plus l'arrivée de jeunes trans migrantes qui ont des parcours biographiques différents de la plupart de nos enquêtées. En effet, elles avaient commencé leur transition de genre lorsqu'elles bénéficiaient des ressources pour faire face aux imprévisibilités liées à leur transition : elles avaient par exemple suivi des études universitaires et elles avaient été mieux accompagnées par des dispositifs institutionnels pendant leur transition de genre. C'est pourquoi, certaines étaient venues en France pour continuer leurs études universitaires au niveau du master voire du doctorat. Ces nouveaux profils montrent des changements dans leur pays d'origine concernant la création de dispositifs visant à mieux accompagner les parcours biographiques de ces populations, ainsi que des processus de changements sociétaux dans un sens plus large dans des contextes où ces populations ont été longtemps exclues de leurs droits en tant que citoyennes.

2.4. Les trajectoires professionnelles

S'il existe peu d'études qui abordent l'insertion professionnelle de personnes trans migrantes en France en dehors de nos précédents travaux (Reyes & Hedjerassi, 2017 ; Hedjerassi, Reyes

& Gil, 2015 ; Reyes, 2012 ; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014) et de quelques travaux réalisés auprès de personnes trans, notamment sud-américaines (Négroni, 2011 ; Rincon *et al.*, 2011 ; Pirani, 1997), nous observons au cours des dernières années l'augmentation progressive de publication d'études en Amérique du Sud qui traitent de l'insertion professionnelle de trans, notamment au Brésil, en Argentine et en Colombie (Marinho & Almeida, 2019 ; Almeida & Vasconcellos, 2018 ; Bello Ramírez, 2018 ; Ministerio Publico de la Defensa de BuenosAires, 2017 ; Aquino, Nogueira & Cabral, 2016 ; Posso & La Furcia, 2016 ; Almeida, 2014 ; Prada *et al.*, 2012). Ces études s'ajoutent aux travaux plus classiques (Fernandez, 2004 ; Kulick, 1998 ; Prieur, 1998) réalisés à la fin des années 1990 auprès de trans au Brésil, en Argentine et en Mexique.

Si nous observons quelques progrès entre les premières études réalisées pendant les années 1990 et celles réalisées récemment concernant l'insertion professionnelle des personnes trans sud-américaines, nous constatons que la plupart des personnes enquêtées continuaient à exprimer des difficultés pour accéder au marché de travail après avoir commencé leur transition, en raison notamment de leur genre et de leur faible scolarité. En effet, tous ces travaux font ressortir un taux élevé de chômage et de sous-emploi parmi la population trans sud-américaine. Selon Kulick (1998), lorsque les personnes trans parvenaient à trouver un travail, la plupart étaient mal rémunérées en raison de leur genre. Hedjerassi, Reyes et Gil (2015), pour leur part, notent les difficultés rencontrées par cette population pour accéder au marché du travail : de fait, 3% des personnes trans migrantes enquêtées avaient déclaré exercer une activité salariée ; 19% être à la recherche d'un emploi ; 33% être sans travail salarié ; et 37% exercer la prostitution.

Concernant nos enquêtées, nous avons identifié que si certaines avaient travaillé dans divers domaines, notamment ceux de la vente, de la restauration et de la propreté, avant de commencer leur transition de genre, les possibilités d'obtenir un emploi pour la plupart s'étaient avérées difficiles une fois leur transition de genre commencée (Hedjerassi, Reyes & Gil, 2015 ; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014 ; Reyes, 2012). En effet, plus elles avançaient dans leur transition, plus le champ des possibles au niveau professionnel se réduisait pour se focaliser notamment dans trois domaines : la coiffure, la cuisine et la couture (Reyes & Hedjerassi, 2017 ; Hedjerassi, Reyes & Gil, 2015 ; Prada *et al.*, 2012 ; Reyes, 2012). Le récit d'Alanis témoigne des difficultés rencontrées pour trouver un emploi à Lima au cours des années 2000 une fois sa transition de genre commencée : « *J'ai travaillé dans un supermarché comme caissière et comme aide de cuisine dans un restaurant quand j'étais encore en gay. Quand je*

suis devenue trans, j'ai fait un peu la coiffure et la prostitution. C'est difficile de travailler comme travestie dans mon pays à cause de la discrimination ».

Le récit d'Alanis fait écho aux résultats de la recherche de Posso et La Furcia (2016) où elles affirment que le rapport imbriqué classe – genre configure le travail de sexe et la coiffure comme des espaces où leurs enquêtées ont pu construire leurs identités trans, s'insérer dans le marché du travail et maîtriser un métier, malgré les difficultés pour évoluer dans ce domaine (p. 187). De même, Bello Ramírez (2018), Urrea et La Furcia (2014), Reyes, Urrea, Castano *et al.* (2015), Reyes (2012), Fernandez (2004) constatent que le travail du sexe et la coiffure sont les deux activités pour lesquelles les personnes trans sud-américaines de classes populaires obtiennent une reconnaissance comme trans mais aussi comme professionnelles.

C'est pourquoi, Bello Ramírez (2012, cité·e par Posso & La Furcia, 2016) et Urrea et La Furcia (2014) ont établi un *continuum* entre ces deux activités sous la figure dialectique de la « pute-coiffeuse ». Cette figure vise à dénoncer l'existence de « métiers » transsexualisés (Prada *et al.*, 2012) pour lesquels on présuppose une disposition naturelle des personnes trans sud-américaines à les exercer, en voilant de cette manière les rapports imbriqués genre-classe sociale. Afin d'échapper à ces rapports imbriqués, certaines de nos enquêtées ont tenté de se faire passer pour des « gays » pour éviter de se voir réduites à ces « métiers » transsexualisés. Elsa, par exemple, raconte comment elle tentait de ne pas beaucoup parler devant ses collègues, dans la Lima des années 1990, pour enlever toute suspicion à l'égard de sa subjectivité trans : « *J'essayais toujours de passer inaperçue comme un gay dans mon boulot. Mais, comme j'ai toujours eu une voix un peu efféminée, dès que je parlais mes collègues me regardaient bizarrement. C'est pour ça que je parlais pas trop pour ne pas attirer l'attention, parce que si je parlais trop, ils remarquaient tout de suite que j'étais un « maricon ». Une fois un collègue a remarqué que j'en étais un et m'a dit « qu'est-ce que tu fais là ? dégage d'ici ! Tu vas nous porter malheur ».*

Le récit d'Elsa va dans le sens de ce qui avait été mis en lumière par les travaux de Gil, Hedjerassi *et al.* (2014), à savoir la contrainte à laquelle se voient confrontées certaines personnes trans de devoir renoncer à leur genre pour satisfaire aux exigences du marché du travail. D'après d'Almeida et Vasconcellos (2018), les préjugés envers la population trans ont été le principal obstacle exprimé par la population trans pour accéder à un emploi, non seulement parce qu'elles ne sont pas vues comme de vrais « hommes » et « femmes », mais aussi parce que cette population est parfois considérée « agressive » et son quotidien est souvent lié à la consommation de drogues et à l'exercice de la prostitution (p. 311). De fait,

Reidel (2013) affirme que lorsque les personnes trans MtF et FtM travaillent, ils/elles retardent leur transition de genre de peur de perdre leurs emplois en raison de ces préjugés. Ces résultats rejoignent également ceux tirés par Beaubatie (2019) auprès de personnes trans MtF et FtM en France qui avaient retardé leur transition de genre afin d'éviter des ruptures dans leurs trajectoires familiales, scolaires et professionnelles.

En effet, les personnes trans qui avaient commencé leur transition de genre après avoir obtenu leur baccalauréat et/ou avoir suivi des formations ont eu plus de ressources pour faire face aux imprévisibles dans le monde du travail. En ce sens, la temporalité dans laquelle nos enquêtées ont commencé leur transition de genre a conditionné la recherche d'un premier emploi, le type d'emploi et les conditions d'exercice de ce premier emploi. Les enquêtées qui avaient commencé la recherche d'un premier emploi sans avoir obtenu leur baccalauréat se sont confrontées à des emplois très peu rémunérés, exercés dans des conditions de plus grande précarité que celles qui avaient obtenu leur baccalauréat et/ ou qui avaient suivi des formations. Elsa, par exemple, s'est vue employée comme domestique sans être payée, suite au départ de son foyer familial

: « Après avoir quitté mon foyer familial à 10 ans, je suis partie de ma « villa » (quartier très populaire) pour aller au centre de Lima où j'ai fait la rencontre de personnes qui m'ont proposé de travailler comme domestique chez des particuliers [...]. Si j'avais le droit à un toit et aux repas, je n'ai jamais été payée pour faire le ménage. C'est-à-dire qu'ils m'exploitaient ! C'est pour ça que je m'échappais toujours pour recommencer encore une fois la même histoire ».

Serena, en revanche, avait travaillé comme couturière après avoir eu son baccalauréat et suivi une formation à distance :

Après avoir obtenu mon bac en commerce et avoir travaillé comme secrétaire comptable, j'ai commencé une formation par correspondance pour devenir couturière. Puis, j'ai créé un magasin pour vente d'articles de mercerie grâce au soutien de mon compagnon. J'ai commencé alors à confectionner des costumes traditionnels pour la période des carnivals. Comme je me suis rapprochée du milieu artistique de la ville, j'ai constitué un groupe de travail avec trois amies pour participer à divers événements culturels.

Le récit d'Elsa fait écho aux résultats d'autres recherches (De Almeida & Vasconcellos, 2018 ; Ministerio Publico de la Defensa de Buenos Aires, 2017), selon lesquelles l'éloignement du foyer familial et la rupture scolaire à un très jeune âge conditionnent l'accès à l'emploi. De fait, 9% de personnes trans MtF enquêtées lors d'une étude menée en Argentine par le *Ministerio Publico de la Defensa de Buenos Aires* (2017), avaient exprimé se trouver insérées dans le marché de travail formel, alors que 15% avaient déclaré travailler dans le secteur informel dans des conditions de grande précarité. De même, pour 70% de la population enquêtée, l'exercice

de la prostitution était la seule source de revenus. D'après cette recherche, celles qui avaient obtenu leur baccalauréat et/ou suivi des études universitaires avaient eu plus de possibilités de s'insérer dans le marché du travail formel que celles qui n'avaient pas obtenu leur baccalauréat (p. 48).

Pour autant, Marinho et Almeida (2019) tentent de relativiser l'impact de la scolarité sur les trajectoires professionnelles de personnes trans MtF et FtM au Brésil. Iels affirment qu'un bon niveau de scolarité ne garantit pas forcément une ascension sociale et/ou de meilleures conditions de travail pour les personnes trans. Pour iels, les conditions concrètes dans lesquelles les personnes trans vivent leurs subjectivités interagissent avec d'autres facteurs susceptibles de jouer sur leurs trajectoires professionnelles. De ce fait, la promulgation d'une loi d'identité de genre pour obtenir la reconnaissance officielle des subjectivités trans pourrait favoriser leur accès au travail (p. 125). C'est pourquoi, la construction d'une politique publique qui vise à protéger les droits des personnes trans peut constituer un support pour que les personnes trans réussissent à mieux faire face aux imprévisibles liés à leur genre dans le marché de travail.

D'autre part, selon Almeida et Vasconcellos (2018), les personnes trans, qui arrivent à se faire passer pour des personnes cisgenres, ont plus de possibilités d'accéder au marché de travail car elles se voient moins confrontées aux préjugés dans leur quotidien. En revanche, les personnes trans qui s'éloignent le plus d'un idéal hétéro-cis-normatif peuvent rencontrer plus de difficultés pour s'insérer sur le marché du travail en raison des préjugés qu'elles doivent souvent affronter dans leur quotidien. C'est pourquoi, le fait d'être (ou non) perçue comme une personne trans fonctionne comme un marqueur social qui, articulé à la classe, la race, la religion ou à une situation de handicap, situe l'insertion dans le monde du travail de la population trans au milieu d'un ensemble de rapports de pouvoir imbriqués (Crenshaw, 2002 ; Kerner, 2012, Moutinho, 2014, Márcio Zamboni, 2014 ; cités par Almeida & Vasconcellos, 2018).

Par ailleurs, la possibilité de débiter les trajectoires professionnelles dans un certain domaine a été conditionnée par les réseaux sociaux auxquels nos enquêtées ont recouru lors de leur recherche d'emploi. Certaines en effet, avaient commencé à se rendre aux salons de coiffure où ne se trouvaient que des personnes trans plus avancées dans la construction de leurs subjectivités trans, comme nous l'avons constaté dans les récits de Daniela, Katerine, Priscilla, Rachelle, Sol et Alanis. Cette dernière avait commencé à travailler comme coiffeuse dans le salon de coiffure d'une amie trans de son quartier à Lima : « *Alors, j'ai fait la connaissance d'une amie trans de mon quartier qui voulait m'apprendre le métier de la coiffure. Au début*

j'ai bien aimé, puis je me suis rendue compte qu'il fallait que je sois très patiente pour accueillir les clients. Comme il y avait parfois des clients hyper exigeants, au bout du troisième client je n'en pouvais plus. C'est pour ça que j'ai continué à l'aider à nettoyer le salon et à faire le shampoing ».

Le récit d'Alanis fait écho aux résultats d'autres recherches (Bello Ramírez, 2018 ; Posso & La Furcia, 2016 ; Prada *et al.*, 2012). Si ces trois études constatent que le groupe de paires a favorisé l'insertion de personnes trans MtF sud-américaines de classes populaires dans le domaine de la coiffure, Bello Ramírez (2018), Posso et La Furcia (2016) nuancent l'affirmation de Prada *et al.* (2012) selon laquelle les salons de coiffure auraient constitué l'un des rares espaces d'insertion pour les personnes trans. Pour ces dernières, ils jouent aussi comme des lieux symboliques pour la construction de leurs subjectivités trans.

Posso et La Furcia (2016) se réfèrent à M. Lugones (2005) qui, à la différence de K. Crenshaw (1994), souligne les alliances que peuvent construire les individus pris dans des rapports imbriqués de pouvoir pour y faire face. En ce sens, les salons de coiffure sont devenus des espaces de refuge économique et identitaire où les personnes trans sud-américaines ont débuté leur transition de genre sous la supervision de celles plus expérimentées, mais aussi où elles ont développé des actions pour résister en tant que communauté stigmatisée.

D'autres de nos enquêtées fréquentaient des restaurants où se retrouvaient des personnes trans ou « gays », comme nous l'avons identifié dans les récits de Milena, Lucero, Marina et Paquita. Milena, par exemple, avait commencé à travailler comme cuisinière dans le restaurant d'un ami gay : *« Quand j'ai quitté ma famille, j'ai commencé à aider une amie gay à faire la cuisine. Puis, elle m'a loué une chambre dans sa maison et elle m'a offert une petite cuisinière pour que je commence à vendre mes repas dans le marché de la ville. J'ai alors créé mes business à moi. Je cuisinais dans ma chambre, puis j'allais vendre des repas traditionnels lors des fêtes populaires tous les week-ends ».*

Le récit de Milena montre le métier de « cuisinière » comme un autre domaine d'accès au monde du travail pour certaines de nos enquêtées, où le soutien communautaire demeure important pour faire face/éviter des ruptures familiales et scolaires. Si l'exercice de ce métier n'a pas toujours impliqué le début d'une transition de genre dans la mesure où les réseaux de soutien n'étaient pas formés exclusivement par des personnes trans, certaines avaient commencé leur transition de genre au fur et à mesure qu'elles étaient devenues plus autonomes de ces réseaux de soutien. Or, pour devenir autonomes soit comme coiffeuses soit

comme cuisinières, elles ont dû souvent s'insérer dans le secteur du travail informel caractérisé par des conditions de précarité : flexibilité des horaires, exigence de profils polyvalents, absence de cotisations pour la sécurité sociale, pour les risques professionnels et pour le droit aux vacances.

Ces constats vont dans le sens des résultats d'autres recherches (Marinho & Almeida, 2019 ; Bello Ramírez, 2018 ; Almeida & Vasconcellos, 2018 ; Ministerio Publico de la Defensa de Buenos Aires, 2017 ; Posso & La Furcia, 2016 ; Prada *et al.*, 2012). Marinho et Almeida (2019) affirment que les personnes trans se trouvent plus exposées à la précarisation, à l'informalité et à l'exigence d'une plus grande productivité dans leurs métiers en raison des difficultés qu'elles ont rencontrées pour s'insérer sur un marché du travail (hétéro)patriarcal, raciste et néolibéral. De peur de se retrouver encore une fois sans un emploi, ainsi que discriminées en raison de leur genre, certaines d'entre elles acceptent toutes les injonctions préconisées par les nouvelles formes du capitalisme contemporain, afin d'obtenir une reconnaissance dans leurs trajectoires professionnelles (p. 131).

Enfin, nous avons observé que si la plupart de nos enquêtées avaient travaillé pendant leurs parcours trans, leurs trajectoires professionnelles se caractérisaient par la réalisation de travaux peu qualifiés, peu rémunérés, réalisés parfois dans des conditions précaires et sans aucune possibilité d'envisager une évolution professionnelle. Ces caractéristiques rendaient difficile l'accumulation de ressources pour favoriser une insertion professionnelle ultérieurement en France. Pour autant, certaines avaient réussi à accumuler quelques ressources, notamment dans le domaine de la cuisine, la coiffure et la propreté. C'est le cas de Milena qui, après avoir travaillé comme cuisinière au Pérou, est devenue cuisinière indépendante pour la communauté trans péruvienne à Paris. Il en va de même pour Cléotilde qui, après avoir travaillé comme coiffeuse au Pérou, a réussi à obtenir un poste dans un prestigieux salon de coiffure dans le quartier gay à Paris. De même, après un travail de nettoyage exercé pendant plusieurs années dans une usine à Buenos Aires, Martha a obtenu un CDI comme agente de propreté dans des bureaux situés dans le secteur financier de Paris.

2.5. Les trajectoires prostitutionnelles

Comme nos précédentes recherches l'avaient mis en exergue (Reyes & Hedjerassi, 2017 ; Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Hedjerassi, Reyes & Gil, 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que d'autres travaux réalisés en France (Gonzalez, 2018 ; Andreotti, 2015 ; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014 ;

Négroni, 2011 ; Pourette, 2005 ; Pirani, 1997) et en Amérique latine auprès de trans MtF sud-américaines (Bello Ramírez, 2018 ; Posso & la Furcia, 2016 ; Urrea & La Furcia, 2015 ; Prada *et al.*, 2012 ; Vartabedian, 2009 ; Camacho, 2007 ; Benedetti, 2005 ; Pelúcio, 2005 ; Fernandez, 2004 ; Kulick, 1998 ; Sikora, 1998), la plupart des trans sud-américaines issues de milieux sociaux modestes avaient commencé à exercer la prostitution suite aux difficultés rencontrées pour s'insérer sur le marché de travail en raison notamment des stéréotypes liés à leur genre, mais aussi de leur jeune âge, leur bas niveau de scolarité et la faiblesse de leurs réseaux sociaux. La temporalité dans laquelle certaines de nos enquêtées avaient commencé à exercer la prostitution a eu un impact différent sur leurs trajectoires familiales, scolaires et professionnelles. De fait, les enquêtées qui avaient commencé à exercer la prostitution à un très jeune âge suite au départ de leur foyer familial, ont dû faire face à des situations de grande vulnérabilité sociale en raison des ruptures dans leurs trajectoires familiales et scolaires, comme nous l'avons observé dans les récits de Juliana, de Sonia, de Yeraldine et de Rachida. Yeraldine, par exemple, avait commencé à exercer la prostitution à Bogotá (Colombie) au cours des années 1980, suite au départ de son foyer familial à 14 ans :

Quand j'ai quitté ma maison, je me suis adressée à la rue où toutes les « maricas » faisaient la pute. Comme j'étais très jeune, une « marica » m'a proposé de venir dormir chez elle ce soir-là. Le lendemain elle m'a habillée en femme et m'a emmenée où ses amies faisaient la pute. Elles m'ont préparée aux aléas de ce métier et sont devenues mes mères adoptives [...]. Je me souviens que l'on m'a offert ce premier jour des talons comme ça (elle fait un geste pour exprimer des talons très hauts), de couleur beige. Comme je n'avais jamais utilisé des talons, je marchais une rue avec les talons et les deux rues suivantes pieds nus (rires) [...]. Pour moi c'était comme une aventure, faire la pute parce que je me sentais protégée par les autres filles. Puis, j'ai commencé à gagner beaucoup d'argent et à tout dépenser en faisant du shopping.

Si Yeraldine a eu la possibilité de reconstituer une nouvelle famille auprès des personnes trans qui exerçaient la prostitution, d'autres de nos enquêtées se sont retrouvées complètement isolées dans la rue, sans domicile fixe et confrontées à des réseaux de proxénétisme de mineurs. Ces observations vont dans le sens des résultats d'autres recherches (Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, 2012 ; Négroni, 2011). Pour Gil, Hedjerassi et Reyes (2015), certaines personnes trans avaient cherché le soutien d'autres qui exerçaient déjà la prostitution suite à leur départ du foyer familial. Ces dernières initiaient les nouvelles arrivées « aux codes en vigueur dans le monde de la prostitution » en les informant sur la clientèle, les tarifs, les pratiques (p. 34). Négroni (2011), pour sa part, affirme que l'installation dans la prostitution a été décrite par certaines trans équatoriennes comme une « expérience brutale », mais aussi comme un moyen de survie lorsqu'elles avaient été rejetées par leurs familles. De même, C. Négroni souligne que l'âge d'entrée dans la prostitution pour celles rejetées par leurs familles était de 13 ans environ, et que cette entrée se faisait souvent au contact de nouvelles « copines » (p. 464).

Quant à nos enquêtées, certaines avaient commencé à exercer la prostitution sans avoir quitté leur foyer familial, pour soutenir financièrement leurs familles, comme nous l'avons identifié dans les récits d'Alanis, de Micaela et de Rachelle. Micaela, en effet, avait commencé à exercer la prostitution à Panama city, pendant les années 1990, sans avouer explicitement à sa mère sa principale source des revenus :

À 22 ans j'ai commencé à me prostituer pour aider ma mère. J'ai pensé à ce moment-là que c'était la chose la plus facile que je pouvais faire, vu que j'avais du mal à trouver un travail. Un jour je suis allée chez une amie travestie de mon quartier. Étonnée de voir qu'elle avait rénové complètement sa maison, je lui ai demandé comment elle avait fait pour payer tout ça. Elle m'a répondu « ma petite, je me prostitue, viens avec moi, ne sois pas bête, tu vas aussi gagner de l'argent ». Le jour J, j'ai dit à ma mère que j'allais travailler dans un bar avec mon amie. Je suis allée m'habiller, me coiffer et me maquiller chez mon amie, puis on est parties ensemble. C'était magnifique (rires). Ça m'a tellement plu que je suis revenue le lendemain. Ce n'était pas difficile parce que je savais bien ce que j'allais faire. En plus, les hommes dont je me suis occupée se sont bien comportés avec moi, ils m'ont très bien payée [...]. Quand je suis rentrée le lendemain, j'ai demandé à ma mère de garder pour la maison tout ce que j'avais gagné. Elle m'a regardé les yeux bien ouverts sans rien me dire. Puis chaque week-end que je sortais, ma mère me disait « baby, prends soin de toi, je ne veux pas que quelque chose de mauvais t'arrive ».

Si la plupart des enquêtées qui avaient commencé à exercer la prostitution tout en étant encore dans leur foyer familial, affirmaient l'avoir fait de manière discrète, nos précédents travaux (Reyes & Hejerassi, 2017 ; Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, 2012) ainsi que d'autres travaux réalisés auprès de trans sud-américaines (Gonzalez, 2018 ; Prada *et al.*, 2012 ; Négroni, 2011 ; Fernandez, 2004 ; Kulick, 1998) évoquent le rapport ambigu entretenu par leurs familles à cette activité, notamment lorsque celle-ci devient l'une des principales sources des revenus du foyer. Négroni (2011), en effet, analyse le lien complexe que les trans établissent avec leurs familles lorsqu'elles deviennent leurs pourvoyeuses économiques. Selon Négroni, l'enchevêtrement des raisons identitaires et économiques joue un rôle dans l'acceptation de la « différence » de leur enfant, acceptation qui s'exprime parfois dans un silence face à l'origine des revenus : « *Ce silence réciproque s'alourdit même [...], lorsque les filles reviennent complètement transformées, 'riches', et que les familles reçoivent les justifications qui sont avancées sans poser de questions* » (p. 472).

D'autres de nos enquêtées avaient quitté leur travail pour commencer à exercer la prostitution afin d'obtenir de meilleurs revenus. Pour celles qui n'avaient pas encore entamé des transformations physiques sur leurs corps, le début de leurs trajectoires prostitutionnelles a conditionné le début de leur transition de genre. En ce sens, le fait de devenir trans pour

exercer la prostitution leur a permis de mettre en place des agencements pour tenter de sortir d'un contexte de forte précarité sociale, comme nous l'avons constaté dans les récits d'Elsa, de José-María, de Lena et de Marina. Le récit de Marina montre sa décision de quitter son travail dans un restaurant à Bogotá (Colombie) au cours des années 1980, pour commencer à exercer la prostitution afin d'avoir de meilleurs revenus :

J'avais 15 ans quand j'ai commencé à travailler dans un restaurant au centre-ville. Même si mon patron me donnait des repas à emporter chez moi, je ne gagnais pas beaucoup. En plus, je me posais pas mal des questions à ce moment-là sur mon désir d'explorer ma sexualité, sur le rejet de ma famille parce que j'étais efféminée, sur ma pauvreté. Un jour j'ai croisé une « marica » de mon quartier. Elle était devenue très belle parce qu'elle avait laissé pousser ses cheveux et ses seins grâce aux hormones. Elle était partie du quartier à cause des harcèlements des jeunes racailles. Elle m'a alors dit « Marina, laisse tomber le restaurant, ça ne vaut pas la peine. Viens faire la pute avec moi ». Je suis alors sortie le week-end avec elle et j'ai gagné plus que ce que j'avais gagné dans le restaurant pendant un mois. Imagine-moi à 16 ans ! Une « marica » toute jeune, nouvelle, jolie, tout un scandale pour les hommes ! Du coup, je me suis dit « c'est mieux de faire la pute », et je ne suis plus revenue au restaurant, ni à la maison de ma famille [...]. Et mon amie m'encourageait toujours en me disant « petite, habille-toi en femme et fais-toi bien belle ». J'ai commencé alors à prendre des hormones.

Le début des trajectoires prostitutionnelles de certaines trans sud-américaines de milieux sociaux modestes afin d'obtenir des meilleurs revenus est corroboré par d'autres recherches (Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, 2012 ; Camacho, 2007 ; Kulick, 1998). Kulick (1998), par exemple, note que l'argent a été la principale raison pour laquelle ses enquêtées avaient commencé à exercer la prostitution à Rio de Janeiro : « a travesti can sometimes return home with the equivalent of eighty to a hundred dollars -that is to say, she can earn in one night what it would take her nearly a month to earn as a salaried laborer » (p. 182).

Quant à la convergence entre le début de la transition de genre et les trajectoires prostitutionnelles, Négroni (2011) souligne que certaines de ses enquêtées s'étaient affirmées comme des personnes trans lorsqu'elles avaient commencé à exercer la prostitution. Pour Négroni, si les enquêtées exprimaient dès leur plus jeune âge le désir d'être une femme, leurs récits montraient que ce désir était une reconstruction identitaire rétrospective, notamment lorsque les enquêtées décrivaient le déroulement chronologique de leur carrière vers la prostitution : « l'entrée en prostitution relève davantage d'une construction sociale et en quelque sorte d'une mise en conformité avec les opportunités présentes dans un espace social donné » (p. 466).

De même, l'exercice de la prostitution a permis à certaines de nos enquêtées de mettre en valeur leurs subjectivités trans comme nous l'avons identifié dans les récits d'Elsa, de Katerine, de Mariela et de Micaela. Mariela, en effet, revendique l'exercice de la prostitution non seulement parce que celle-ci lui a permis d'obtenir une indépendance financière vis-à-vis

de ses parents, mais aussi parce qu'elle s'est sentie moins rejetée voire désirée en tant que trans : « *Je travaillais parfois comme coiffeuse, parfois dans des restaurants, mais ce que j'ai aimé le plus, c'était la prostitution parce que je ne me sentais plus rejetée, on ne m'insultait plus, on ne me crachait plus dessus, on me disait même parfois que j'étais jolie [...]. Ma vie a beaucoup changé quand j'ai commencé à me travestir pour me prostituer* ».

Ces constats vont dans le sens des résultats de nos précédents travaux (Reyes & Hedjerassi, 2017 ; Reyes, 2012), ainsi que d'autres travaux réalisés auprès de trans MtF sud-américaines (Gonzalez, 2018 ; Vartabedian, 2009 ; Mejia, 2006 ; Benedetti, 2005 ; Fernandez, 2004 ; Kulick, 1998). Reyes et Hedjerassi (2017) ont identifié le rôle que l'exercice de la prostitution a joué dans les processus de construction d'un soi trans, ainsi que dans la subversion des rapports de pouvoir. Pour Kulick (1998), la prostitution n'est pas seulement une source de revenus mais aussi de plaisir et de réaffirmation d'expériences : « prostitution makes individuals travestis feel sexy and attractive. It is one of the only contexts they have in which they can experience themselves as tantalizing objects of desire and develop a sense of personal worth, self-confidence, and self-esteem » (p. 136). D'après Benedetti (2005), la prostitution a permis à ses enquêtées de confirmer la réussite de leur construction comme trans.

Si la plupart de nos enquêtées avaient exercé la prostitution pendant leurs parcours trans, leurs trajectoires prostitutionnelles montrent des ruptures et des rebondissements au cours de ces parcours. De fait, certaines avaient cessé d'exercer la prostitution temporairement pour commencer une relation affective, comme Yeraldine et Katerine ; d'autres l'avaient fait pour reprendre leurs trajectoires familiales, comme nous l'avons évoqué précédemment pour José-María et Lena ; d'autres encore avaient cessé l'exercice de la prostitution en raison des périls auxquels elles pouvaient être exposées, comme nous l'avons identifié dans le récit de Paquita : « *Je souffrais beaucoup quand je devais rester toute seule sur le trottoir à la merci de Dieu [...]. J'ai été agressée trois fois par des hommes à qui je n'ai pas voulu rendre mes services parce qu'ils avaient trop bu. C'est pour ça que j'ai arrêté la prostitution à un moment donné parce que j'en avais marre. J'ai aussi arrêté ma transition lorsqu'une amie m'a proposé de travailler dans une usine qui fabriquait des plastiques* ».

De fait, si l'exercice de la prostitution a permis à certaines de nos enquêtées d'obtenir des revenus pour subvenir à leurs besoins, de se construire et de se (ré)affirmer comme trans, et de négocier l'acceptation de leurs subjectivités de genre auprès de leurs familles grâce à leur soutien financier. Cette activité, en revanche, a impliqué le fait de se voir confrontées à de

nouveaux stigmates, discriminations et violences. Le récit de Paquita ainsi que d'autres de nos enquêtées font écho aux résultats de nos précédentes recherches (Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que d'autres menées auprès de trans sud-américaines (Gonzalez, 2018 ; Camacho, 2007 ; Pourette, 2005 ; Pelúcio, 2005 ; Kulick, 1998), qui montrent les différents types d'agressions auxquelles elles ont dû faire face : agressions de la part de certains clients ; agressions intra-communautaires en raison d'une haute concurrence sur les lieux où la prostitution est exercée ; agressions de caractère institutionnel de la part de la police ; agressions de la part de délinquants.

C'est pourquoi, certaines de nos enquêtées avaient commencé à exercer un travail, notamment dans le domaine de la coiffure, afin de réduire leur dépendance économique à l'exercice de la prostitution, ainsi que pour réduire le stigmate associé à cette activité. Pour autant, certaines ont continué à exercer la prostitution occasionnellement, pour compléter leurs revenus et/ou pour investir ces revenus dans leur nouveau métier, comme nous l'avons observé dans les récits de Daniela, de Rachelle, d'Alanis, de Sol et de Katerine. Sol, par exemple, avait commencé à exercer la prostitution après avoir quitté son foyer familial. Lorsqu'elle est finalement acceptée par sa famille deux ans plus tard, son père lui propose de créer un salon de coiffure dans la maison familiale. Elle arrête alors d'exercer la prostitution pour se consacrer à son salon. Deux ans plus tard elle se rend à Lima où elle alterne l'exercice de la prostitution avec son métier de coiffeuse :

Je suis arrivée à Lima avec une autre amie coiffeuse avec qui on a loué un local pour créer notre salon de coiffure. On dormait par terre parce que l'on n'avait même pas un lit. On sortait travailler tous les soirs (pour exercer la prostitution) pour meubler petit à petit notre local, pour acheter un miroir comme-ci, un autre comme ça, jusqu'au jour où l'on a tout bien meublé. C'était un salon de coiffure bien équipé, le top quoi ! C'est comme ça que l'on a commencé à couper des cheveux et à faire de la teinture.

Alterner l'exercice de la prostitution avec la réalisation d'une autre activité, notamment dans le domaine de la coiffure, est corroboré par nos premiers travaux (Reyes, Urrea, Castano *et al.*, 2015 ; Reyes, 2012) ainsi que par d'autres réalisés auprès de trans MtF sud-américaines (Bello Ramírez, 2018 ; Posso & La Furcia, 2016), qui montrent que certaines de leurs enquêtées avaient commencé à exercer la coiffure non seulement en raison des risques liés à l'exercice de la prostitution de rue, mais aussi car le salon de coiffure offrait un refuge et une alternative pour continuer à exercer la prostitution dans des conditions moins périlleuses. C'est pourquoi, pour Posso et La Furcia (2016), il existe toujours une ambivalence entre le métier de coiffeuse comme métier respectable et l'exercice de la prostitution comme alternative pour la débrouille ou comme une activité permanente (p. 190).

Enfin, l'exercice de la prostitution a permis à certaines de nos enquêtées d'envisager le début

de leurs trajectoires migratoires en prostitution, ce qui montre une convergence entre leurs trajectoires prostitutionnelles et leurs trajectoires migratoires, comme nous l'avons identifié dans les récits d'Alicia, de Lucero, de Marta, de Milena et de Roberta. Lucero, par exemple, a envisagé de commencer sa transition de genre pour exercer la prostitution à Buenos Aires :

Après le décès de ma mère, j'ai décidé de partir en Argentine, cette fois-ci j'allais finalement me travestir pour exercer la prostitution. J'en avais marre de frapper à toutes les portes pour chercher un travail. J'allais laisser pousser mes cheveux et mettre des coussins sur mes hanches et ma poitrine pour devenir la meilleure prostituée péruvienne de toute l'Argentine (rires). Une fois à Buenos Aires, j'ai cherché les amies qui exerçaient la prostitution, le lendemain j'ai commencé à travailler auprès d'elles. Celles qui me connaissaient de Lima me disaient, « dis-donc, tu t'es finalement décidée ! ».

Cette migration en prostitution (qui sera approfondie dans la partie consacrée aux parcours migratoires) va dans le sens des résultats de nos précédentes recherches (Reyes & Hedjerassi, 2017 ; Hedjerassi, Reyes & Gil, 2015 ; Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que d'autres menées auprès de trans sud-américaines (Prada *et al.*, 2012 ; Négroni, 2011 ; Vartabedian, 2009 ; Pourette, 2005). En rapprochant les configurations construites par Moujoud et Teixeira (2005) sur le « devenir une prostituée », ainsi que par Négroni (2011) sur le « devenir une trans », nous avons identifié que certaines de nos enquêtées avaient assumé une identité trans en partant exercer la prostitution en migration. Pour Négroni, la construction des subjectivités trans de ses enquêtées apparaissait comme un processus caractérisé par plusieurs facteurs : une exclusion familiale et sociale, la rencontre avec des trans qui exerçaient souvent la prostitution, enfin la volonté de migrer pour améliorer leur situation économique ainsi que celle de leurs familles (p. 473).

Dans le même sens, l'exercice de la prostitution a permis à certaines de nos enquêtées d'obtenir des ressources pour faire face aux imprévisibles liés au début de leur transition de genre (par exemple les ruptures familiales et scolaires), ainsi que pour surmonter une précarité sociale liée à leur milieu modeste. Grâce à l'exercice de la prostitution, certaines sont parvenues à être acceptées par leurs familles au travers leur soutien financier. Elles ont également réussi à construire et à auto-affirmer leurs subjectivités trans ; elles ont par ailleurs créé des réseaux intra-communautaires d'entre-aide et de solidarité. Enfin, elles ont développé un savoir-faire pour mettre en place un sens du contact envers les autres qui pourrait favoriser leur insertion professionnelle ultérieure en France, notamment dans le domaine du *care* (Arango Gaviria & Molinier, 2011).

2.6. Trajectoires de vulnérabilités intersectionnelles : surmonter une santé fragilisée, se retrouver sans domicile fixe et faire face à une transphobie institutionnelle

Dans la mesure où certaines de nos enquêtées se sont retrouvées en ruptures familiales et scolaires, elles ont toutes vu s'instaurer dans leurs parcours biographiques des trajectoires de vulnérabilités intersectionnelles où elles subissent l'imbrication de différents rapports de pouvoir (de classe, de genre, de race) . Or, si l'instauration de ces trajectoires de vulnérabilités multiples, liées au début de leurs transitions de genre, se sont déroulées pour la plupart au cours de leurs parcours biographiques, certaines d'entre elles ont réussi à mettre en place des actions à partir des ressources existantes dans un contexte spécifique ainsi que dans une temporalité donnée, pour tenter de surmonter les difficultés rencontrées.

Une santé fragilisée

Le stigmatisme associé à l'exercice d'une sexualité non hétérosexuelle, parfois à un très jeune âge, a empêché certaines de nos enquêtées de parler à leurs proches (familles et milieu scolaire) de leurs pratiques érotico-affectives afin de prendre les mesures nécessaires pour éviter d'être atteintes d'une ITS (Infection de Transmission Sexuelle), comme nous l'avons constaté dans les récits de Lena, de Juliana et de Yeraldine. Pour Lena, la découverte de sa séropositivité au VIH-sida au cours des années 1990, lorsqu'elle était encore au lycée à Chimbote (Pérou), l'a mise dans une situation de grande vulnérabilité émotionnelle :

J'avais 17 ans lorsque j'ai été diagnostiquée séropositive au VIH [...]. Un jour la direction du lycée nous a conduits, moi et une dizaine d'élèves, dans une ambulance pour nous faire un dépistage. On nous a expliqué que la police avait mis en garde à vue un monsieur qui venait d'avouer les noms des mineurs qu'il avait payés pour avoir des rapports sexuels non protégés. Ce monsieur, qui se rendait souvent au lycée dans sa voiture pour récupérer des jeunes, venait d'être diagnostiqué séropositif au VIH. Je l'avais vu au moins quatre fois, puis il avait commencé à fréquenter un autre garçon [...]. Deux semaines plus tard un infirmier de l'hôpital est venu me chercher à la maison. Il m'a dit que j'avais le sida. J'ai commencé à pleurer dans ma chambre une fois qu'il est parti. J'ai pensé à me suicider parce que parler de sida à ce moment-là voulait dire mourir tout de suite [...]. Dès le lendemain, j'ai commencé à faire « la vida loca », à boire de l'alcool et à prendre des drogues.

Le récit de Luna répond à celui de Yeraldine qui a découvert sa séropositivité au cours des années 1980, peu du temps après avoir quitté son foyer familial à Bogota (Colombie). C'est pourquoi, elle s'est réfugiée plusieurs années dans l'alcool et les drogues en attendant que la maladie l'emporte. Ces récits font écho aux résultats de nos précédentes recherches (Reyes, Urrea, Castaño *et al.*, 2015), ainsi que d'autres menées auprès de trans sud-américaines (INDEC,2019 ; Guardado, Peren, Cano *et al.*, 2015 ; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014).

Pour Reyes, Urrea, Castaño *et al.* (2015), les personnes trans enquêtées n'avaient pas reçu d'informations sur la santé sexuelle dans leur milieu scolaire. Le peu d'informations dont elles disposaient, au sujet du VIH/sida par exemple, venaient de leur groupe de pairs. Par ailleurs, la plupart de leurs enquêtées avaient exprimé ne pas avoir voulu se faire dépister de peur de se découvrir séropositives et, par conséquent, d'être encore plus rejetées. En somme, elles craignaient plus la réaction de leurs proches que la maladie même (p. 503). Gil, Hedjerassi *et al.* (2014), pour leur part, notent que si l'on ne dispose que de peu de données spécifiques à la population trans concernant les cas d'infection au VIH en France, des études étrangères ont montré une forte proportion de personnes trans prostituées originaires d'Amérique latine atteintes (p. 45). Pour Gil, Hedjerassi *et al.*, la littérature internationale a mis en évidence le lien entre marginalisation, stigmatisation, discrimination et un fort risque d'infection par le VIH (p. 46).

Le début d'une transition de genre sans un suivi médical a également dégradé la santé de certaines de nos enquêtées au cours de leurs parcours trans, en raison notamment des effets indésirables associés à l'auto-médicalisation d'hormones comme en témoigne Alicia : *« j'ai commencé à prendre des hormones quand j'avais 16 ans. Si j'ai constaté les premiers résultats au niveau des jambes et des fesses, je les ai arrêtées 6 mois plus tard parce que j'ai eu des complications au niveau de mon foie [...]. Tout mon corps a commencé à se gonfler »*. Milena le rapporte également : *« je me suis fait injecter deux fois des hormones quand j'étais jeune. C'était tellement fort que mes seins ont poussé. Pourtant, j'ai dû les arrêter parce que j'ai commencé à avoir mal à la gorge et au dos »*. Nous retrouvons ainsi ce que la recherche de Vartabedian (2007) met en exergue : les trans enquêtées avaient pris souvent des hormones sans suivi médical afin d'éliminer d'un côté les caractères sexuels secondaires du sexe biologique, de l'autre d'induire les caractères sexuels féminins (p. 8).

Pour autant, l'injection de silicone industrielle sur leurs fesses, leurs hanches, leurs jambes voire leur poitrines réalisée par la plupart de nos enquêtées, notamment lorsqu'elles ont envisagé l'exercice de la « prostitution en migration » (comme nous le développerons dans la partie consacrée au parcours migratoires), a été l'intervention utilisée pour modifier leurs corps qui a le plus dégradé leur santé (Andreotti, 2015 ; Lafaurie, 2014 ; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014 ; Garcia Becerra, 2009 ; Vartabedian, 2007). De même, le fait de s'être sentie rejetées, en raison de leurs subjectivités trans, dans leurs contextes familiaux, scolaires et professionnels, avaient rendu difficile pour certaines des enquêtées un sentiment d'estime de soi. De ce fait, certaines se sont trouvées plus démunies pour gérer des situations de stress, peur ou anxiété

(Aristegui *et al.*, 2020 ; Barrientos, Saiz *et al.*, 2019 ; Reyes & Hedjerassi, 2017).

Se retrouver à la rue

L'absence de réseaux sociaux vers qui se tourner suite à une rupture familiale, ainsi que l'inexistence de dispositifs institutionnels pour faire face aux imprévisibles liés au début de leur transition de genre a également impliqué pour certaines de nos enquêtées le déploiement de trajectoires de grande fragilité sociale voire d'indigence au sein de leurs parcours trans. Les récits de Juliana, de Sonia, de Yeraldine, de Rachida et de Lucero soulignent leur forte détresse sociale suite à leur rupture familiale. Elles se sont retrouvées du jour au lendemain sans domicile fixe, exposées parfois à des réseaux de proxénétisme des mineurs et obligées souvent d'exercer la prostitution pour survivre comme en témoigne Lucero dans la Lima des années 1980' :

Suite à mon départ de la maison de mes parents, j'ai commencé à faire ma vie dans les rues du centre de Lima et à apprendre la loi de la rue. J'ai rencontré des enfants qui dormaient dans des cartons sur les trottoirs, qui volaient pour manger, qui consommaient des drogues pour ne plus avoir faim [...]. Un jour j'ai croisé deux « piranhitas » (des enfants qui habitent dans la rue et qui parfois volent pour survivre) qui habitaient dans la rue depuis qu'ils avaient treize ans parce qu'ils avaient aussi été expulsés de la maison de leurs parents car 'gayshas' (gay). Ils m'ont alors proposé de venir me prostituer avec eux dans les quartiers les plus chics de Lima [...]. Comme j'ai bien gagné mes 'soles' (devisepéruvienne) ce premier soir-là, j'ai continué à y aller tous les samedis. Un soir la police nous a arrêtés et nous a demandé de l'argent. Comme nous n'avions rien à leur donner, ils nous ont frappés puis relâchés parce que nous étions des mineurs.

Le récit de Lucero, par ailleurs, nous rappelle d'autres récits d'enquêtées qui sont devenues toxicomanes pour oublier le rejet de la part de leurs familles, ainsi que la situation d'indigence dans laquelle elles se retrouvaient, comme Juliana dans la Bogota des années 1980' : « *J'ai vécu des périodes de toxicomanie pendant deux ans et j'ai eu beaucoup de problèmes pour m'en sortir parce que ça me soulageait [...]. Dans ce monde-là, je sentais que j'étais acceptée, qu'il n'y avait plus d'obstacles pour moi. Chaque fois que je fumais, je fuyais une réalité qui m'opprimait* ». Ces constats vont dans le sens des résultats de nos précédentes recherches (Reyes, 2012), ainsi que d'autres menées auprès de trans sud-américaines (Aristegui *et al.*, 2020 ; Barrientos, Saiz *et al.*, 2019 ; Barrientos, Espinoza-Tapia *et al.*, 2019 ; Monteiro *et al.*, 2019 ; Rachid & Massenzio, 2014).

Barrientos, Espinoza-Tapia *et al.* (2019), en effet, notent que les préjugés sexuels exprimés envers la population trans MtF enquêtée au Chili avaient eu des effets sur leur santé mentale. La plupart d'entre elles présentait des cadres anxieux-dépressifs, des tentatives de suicide, des comportements autodestructifs et consommait de l'alcool et d'autres substances. De fait, 56% avaient déclaré avoir fait une tentative de suicide et 87.5 % subi de dépression. Aristegui *et al.*

(2020), pour leur part, affirment que les personnes trans ont des taux plus élevés de problèmes mentaux que le reste de la population, en raison des discriminations subies et du contexte de vulnérabilité psycho-sociale dans laquelle elles se trouvent. Pour Aristegui *et al.*, l'analyse des effets du stigmatisme lié à une identité de genre selon une approche intersectionnelle, permet d'identifier son articulation à d'autres stigmates (tels le travail sexuel, la séropositivité au VIH, le statut de migrant-e), pour intensifier encore plus leur impact sur la santé mentale de la population concernée.

Faire face aux agressions systématiques en raison d'une transphobie institutionnelle

L'existence de lois qui pénalisaient les personnes qui exprimaient publiquement un sexe différent de celui assigné à leur naissance, ainsi que l'absence d'une normativité qui protège ces personnes a, enfin, impliqué dans les parcours trans de la plupart de nos enquêtées le déploiement de trajectoires d'agressions systématiques qui avaient souvent un caractère institutionnel. En ce sens, certaines de nos enquêtées avaient été emprisonnées à plusieurs reprises après avoir exprimé publiquement leur genre ressenti, comme les récits de Sonia, de Rachida et de Micaela le soulignent. Cette dernière raconte les abus policiers subis pour s'être habillée en "femme" à Panama City pendant les années 1980' :

Dans mon pays on a toujours discriminé les homosexuels. Si j'étais déjà une cible toute seule en me montrant féminine, imagines-toi quand j'étais avec mes copines. Une fois la police nous a fait sortir d'un restaurant parce qu'on était habillées en femmes. On s'est senties vraiment humiliées. On nous a arrêtées pour actes immoraux sur la voie publique [...]. Si tu payais une amende de 100 dollars, tu étais libérée trois jours plus tard. Mais si tu n'avais pas cette somme, on était emprisonnée 100 jours. Comme l'on te coupait les sourcils et les cheveux et l'on te déchirait tes habits de femme avant d'être libérée, tu étais alors obligée de sortir comme un garçon. Je paniquais chaque fois que l'on nous conduisait en prison, parce que l'on nous mettait dans une cellule soi-disant pour les femmes trans, mais autour de cette cellule il y avait au moins une dizaine de cellules pour les hommes. Et chaque fois que l'on allait aux toilettes, ils nous regardaient. Il y a eu des viols, des agressions. Dieu merci, je n'y suis jamais restée plus de trois jours parce que ma mère payait toujours l'amende avec l'argent que j'avais mis de côté.

Cette criminalisation est corroborée par nos précédents travaux (Reyes, 2012), ainsi que par d'autres réalisés auprès de trans sud-américaines (Paez, 2010 ; Camacho, 2007 ; Fernandez, 2004 ; Pedraza, 2004). D'après Fernandez (2004), la police avait la fonction au début du XX^{ème} siècle de la répression, du contrôle et de la régulation de la vie quotidienne. De fait, le Congrès National argentin avait octroyé à la police en 1985 le pouvoir de juger et punir toutes les personnes en état d'ivresse, de vagabondage, qui exerçaient la mendicité et la prostitution, et qui exposaient en public des vêtements du sexe opposé. Pour Fernandez, l'Argentine a dû attendre la fin du XX^{ème} siècle pour séparer le lien entre la criminologie et les inversions sexuelles.

Par ailleurs, l'absence d'une normativité pour protéger les populations plongées dans des contextes où se déroulaient des guerres civiles a mis la population trans dans une situation de forte vulnérabilité face à divers acteurs·trices armé·e·s, comme on le lit dans les récits de Serena et de Milena. Cette dernière a dû fermer son restaurant au cours des années 1980, situédans une zone semi-rurale péruvienne, pour s'installer à Lima suite à deux balles reçues dans sa jambe de la part de la guérilla « *Sendero Luminoso* » :

Les deux balles que j'ai dans ma jambe datent de la période du terrorisme. J'étais dans une soirée avec mes copines quand les terroristes sont arrivés [...]. Ce n'était pas évident d'être un homosexuel il y a 30 ans, on te regardait comme si tu étais un astronaute. Les gens te criaient toujours dans la rue "tapette", "pédé", "folle tordue", tout ce que tu veux. Dès que l'on sortait dans la rue, on recevait que des insultes. On devait s'habiller de manière discrète si l'on ne voulait pas risquer de se faire brûler.

Serena, pour sa part, avait arrêté son travail comme couturière au cours des années 1980, pour s'installer à Bogota en raison de la présence des groupes armés illégaux sur la côte caribéenne colombienne :

Malheureusement la situation politique s'est compliquée dans ma région. Comme je voyageais beaucoup pour confectionner les costumes pour les carnivals, j'avais peur de me faire enlever par la guérilla. Elle (la guérilla) arrêtait parfois les bus où nous nous déplaçons, pour faire descendre tout le monde, leurs pistolets sur nos têtes. Ils mettaient les femmes d'un côté, les hommes d'un autre pour nous réquisitionner. Grâce à mon apparence féminine, j'ai toujours été mise parmi les femmes. Mais j'avais entendu des histoires de filles trans qui n'avaient pas eu ma chance. Heureusement qu'ils ne nous ont jamais demandé de nous déshabiller. Comme j'avais peur d'être un jour découverte, j'ai tout quitté et je suis partie à Bogota.

Ces constatations vont dans le sens des résultats d'autres recherches (Centro Nacional de Memoria Historica, 2017 ; 2018 ; Prada *et al.*, 2012 ; Comision de la Verdad y Reconciliacion, 2003) qui ont examiné l'impact des guerres civiles sur les corps des personnes qui exprimaient des sexualités et des identités de genre non hégémoniques. De fait, la *Comision de la Verdad y Reconciliacion* témoigne des crimes de la haine commis par la guérilla MRTA (*Movimiento Revolucionario Tupac Amaru*) en 1989 contre 8 personnes (gayset trans) dans la ville de Tarapoto (Amazonie péruvienne), en raison de leur sexualité et de leur genre. Cette guérilla avait revendiqué leur assassinat de sang-froid comme partie d'un projet qui visait une « démocratie nouvelle et populaire » sans la présence de « délinquants, traîtres, prostituées, toxicomanes et personnes lgtbi » qui corrompaient la jeunesse.

Du surcroît, l'absence d'une normativité pour réduire la vulnérabilité des personnes trans sud-américaines s'est amplifiée en raison de l'exercice de la prostitution, dans la mesure où elles sont devenues la cible des groupes qui voulaient faire disparaître les corps trans du paysage urbain, comme le soulignent Mariela en Équateur, Rachelle au Pérou et Léa et Marina en Colombie. Cette dernière nous a raconté les dangers auxquels elle a dû faire face lorsqu'elle exerçait la prostitution à Bogotá au cours des années 1980 :

La plupart des “maricas” de ma génération, soit elles ont été tuées, soit elles sont décédées [...]. Un jour j'ai croisé une marica qui m'a proposé de venir faire la pute avec elle. J'avais peur parce que j'avais entendu beaucoup d'histoires macabres des maricas qui exerçaient la prostitution [...]. On parlait à cette époque-là de l'escadron de la mort. Il s'agissait d'un groupe de “nettoyage social” qui venait tous les soirs tuer des maricas. On voyait des maricas qui disparaissaient du jour au lendemain. On m'avait déjà prévenue qu'une voiture venait emmener les maricas pour les tuer aux alentours de la ville. Un soir je faisais la pute avec une autre marica quand j'ai vu s'approcher la voiture dont on m'avait parlé. J'ai réussi à me sauver parce que j'ai couru comme une folle. Par contre, je n'ai plus jamais revu la marica qui était avec moi. Le lendemain on m'a dit que l'escadron de la mort avait fait disparaître cinq maricas.

Nous retrouvons ainsi ce qu'Alanis Bello (2012, 2013) met en exergue concernant les violences subies par les femmes trans à Bogota ces 40 dernières années. Pour Bello (2013), la notion de « nécro politique du genre » permet de rendre compte des technologies utilisées pour « faire mourir » la population trans à Bogota au travers de la torture, la disparition forcée et l'abandon de leurs territoires. Carrara et Vianna (2006), pour leur part, notent que si la population trans qui exerce la prostitution semble être particulièrement plus vulnérable aux crimes d'exécution en raison de leur plus grande exposition au public, les exécutions commises laissent apparaître une congruence entre une hiérarchie de classe et une hiérarchie de genre, car la plupart des trans exécutées étaient issues de milieux assez modestes et venaient des quartiers les plus défavorisés (*favelas*) de la ville où elles portaient fort le stigmate d'être trans (p. 245).

2.7. Trajectoires affectives et communautaires

Malgré des trajectoires où convergeaient de multiples vulnérabilités qui ont fragilisé les parcours trans de la plupart de nos enquêtées, certaines ont réussi à construire des réseaux de soutien au niveau affectif et communautaire pour mieux gérer les imprévisibles liés aux ruptures familiales et scolaires, et pour faire face à des discriminations quotidiennes et à des agressions systématiques en raison d'une transphobie institutionnelle. En effet, certaines avaient reconstitué des familles à l'intérieur de leurs communautés grâce auxquelles elles ont pu entamer leurs transitions de genre. D'autres avaient repris leurs trajectoires scolaires grâce au soutien de leurs partenaires affectifs. D'autres encore avaient pu apprendre un métier voire débiter leurs trajectoires professionnelles dans le milieu communautaire. Enfin, elles avaient pu surmonter ensemble des situations où leurs vies s'avéraient en danger.

Les récits de Yeraldine, de Serena, de Priscilla, de Juliana et de Katherine montrent comment le fait d'avoir établi une relation affective leur a permis de débiter ou continuer leur transition de genre, ainsi que de reprendre leurs trajectoires scolaires voire de débiter leurs trajectoires professionnelles. Serena, par exemple, a pu continuer sa transition de genre, puis suivre une

formation en couture, enfin débiter leur trajectoire professionnelle dans le domaine de la couture grâce au soutien de son partenaire :

Il y avait tellement de tensions chez ma sœur pour que je n'exprime pas ma féminité, que j'ai quitté à 20 ans sa maison pour m'installer chez un commerçant que je connaissais depuis mon adolescence. C'est comme ça que j'ai accepté de devenir la maîtresse et la femme de ménage de ce monsieur âgé de 60 ans. Il m'a soutenue pour que je continue ma transition avec un suivi médical. Puis il m'a encouragée pour que je m'inscrive à une formation en couture à distance. Quand j'ai eu mon certificat d'études, il m'a soutenue financièrement pour que je crée un magasin de mercerie.

Ce récit fait écho aux résultats d'autres recherches (Vartabedian, 2014 ; Reyes ; 2014 ; Teixeira, 2011). Vartabedian (2014), en effet, décrit le rapport établi entre l'une de ses enquêtées à Barcelone et son ancien client avec qui elle s'est mariée. Elle a réussi à construire une relation de tendresse et de solidarité avec ce monsieur qui l'a aidée à régulariser sa situation administrative en Espagne (p. 248). Reyes (2014), pour sa part, a observé parmi certaines de ses enquêtées la construction de rapports affectifs, notamment avec des hommes français, qui les ont soutenues sur le plan économique comme sur celui de leur situation administrative. Teixeira (2011), enfin, analyse les rapports établis entre un groupe de trans brésiliennes et leurs clients italiens, appelés les « clients chics » (*clientes finos*), en raison de leur raffinement, leur éducation et leurs capitaux économiques. D'après Teixeira, les trans rencontrées avaient construit avec leurs « clients/maris chics », des rapports d'amitié, d'érotisme et d'affection qui leur a permis de réduire leur situation de vulnérabilité.

Pour autant, les relations affectives construites par la plupart de nos enquêtées n'avaient pas toujours joué comme des soutiens, mais des vectrices de reproduction au niveau de l'intimité des violences systématiques de la société, comme nous l'avons observé dans les récits de Juliana, de Katerine, de Lucero, de Sol et de Yeraldine. Sol, par exemple, avait quitté sa ville d'origine pour fuir les agressions de son partenaire : « *J'avais 19 ans quand je suis tombée amoureuse de quelqu'un [...]. J'ai supporté ses agressions pendant deux ans, puis j'en ai eu marre. C'est pour ça que j'ai vendu mon salon de coiffure et je me suis rendue à Lima* ».

Ces constats vont dans le sens des résultats d'autres recherches (Gonzalez, 2019 ; Reyes, Urrea *et al.*, 2015 ; Vartabedian, 2014 ; Prada *et al.*, 2012 ; Reyes, 2012 ; Teixeira, 2011 ; López Murcia, 2010 ; Camacho, 2007 ; Pelúcio, 2005 ; Benedetti, 2005 ; Kulick, 1998 ; Pirani, 1997). Pour Kulick (1998), les trans brésiliennes avaient établi des rapports affectifs avec des hommes jeunes, issus de leur même milieu social. Ils se montraient généralement assez possessifs, jaloux voire violents envers elles. Or, si certaines trans acceptaient la reproduction de ces stéréotypes de genre traditionnels dans la mesure où elles se sentaient plus féminines face aux hommes « virils et violents » (Benedetti, 2005), pour Vartabedian

(2014), cette soumission était subvertie dans d'autres contextes sociaux où il y avait une reconfiguration des rapports de pouvoir.

Quant aux réseaux de soutien construits au niveau communautaire, la plupart de nos enquêtées, notamment celles qui avaient quitté leur foyer familial ou qui entretenaient des rapports difficiles avec leurs siens, avaient constitué de forts liens de solidarité/sororité avec leurs groupes de paires. Ces nouveaux réseaux leur ont permis de mieux faire face aux violences institutionnelles et aux agressions systématiques exercées, comme en témoignent Marina, Priscilla, Katerine, Sol et Yerladine. Katerine, en effet, s'est installée chez une amie trans de son quartier pour commencer sa transition ainsi que pour l'aider à faire le ménage dans son salon de coiffure :

J'ai quitté ma maison quand j'avais 15 ans suite au décès de ma mère. Je me suis alors installée chez une amie de mon quartier où j'ai commencé à faire ma vie toute seule. Je voyais rarement ma famille [...]. On faisait des soirées où il y avait des garçons qui venaient nous draguer. J'avais déjà laissé pousser mes cheveux et j'avais commencé à prendre des hormones que mes amies aussi prenaient [...]. On restait toujours ensemble. J'aidais mon amie à faire le ménage de son salon de coiffure pendant la journée, le soir on allait faire la pute ensemble au centre de Lima [...]. Je suis restée chez elle jusqu'à mes 19 ans.

Cela est corroboré par nos premiers travaux (Reyes & Hedjerassi, 2017 ; Reyes, Urrea *et al.*, 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que par d'autres réalisés auprès de trans MtF sud-américaines (Prada *et al.*, 2012 ; Camacho, 2007 ; Pirani, 1997). Pour Reyes et Hedjerassi (2017), la rencontre entre personnes trans a été déterminante pour sortir de l'isolement et avoir des figures d'identification (p. 49). Camacho (2007), pour sa part, souligne l'existence d'un lien profond parmi la communauté trans : à partir d'un modèle de famille non conventionnelle, elles construisent des rapports de convivialité, de parenté et d'affectivité (p. 141). Reyes, Urrea *et al.* (2015), enfin, ont observé parmi leurs enquêtées la construction d'un réseau de parenté où les plus anciennes, appelées souvent « les mères » (*las madres*), transmettent aux plus jeunes un savoir-faire pendant les processus de construction de leurs subjectivités trans (p. 496).

La constitution des réseaux de soutien parmi les trans sud-américaines a également permis à certaines d'apprendre un métier, puis d'avoir une première expérience professionnelle, comme le souligne Priscila : « *J'ai commencé à travailler comme maquilleuse dans un salon de coiffure où la propriétaire était une personne transformiste [...]. Ce salon de coiffure a été le premier où il y avait que des femmes trans. Grâce à ce travail j'ai pu aussi suivre une formation en cosmétologie et en teinture des cheveux* ». De même, la constitution de ces réseaux de soutien a permis à certaines de débiter leurs trajectoires prostitutionnelles, ainsi que de faire face en tant que communauté à des situations où leurs vies se trouvaient en

danger, comme cela ressort du récit de Priscilla alors qu'elle exerçait la prostitution de rue à Cali (Colombie) pendant les années 1990 : « *pour éviter d'être conduites en prison par la police, on se coupait les poignées nous-mêmes, pour qu'elle nous relâche de peur qu'on meure. Si quelqu'une avait peur de le faire elle-même, une autre venait la couper pour qu'elle ne soit pas conduite en prison. Heureusement je n'ai aucune cicatrice* ».

Pour autant, ces réseaux de solidarité devenaient parfois des espaces de violence, notamment pendant l'exercice de la prostitution : « *comme il fallait bien gagner le droit au trottoir, j'ai reçu pas mal de coups. Chaque fois que j'arrivais, je recevais mon « guatatu » (être frappée). C'est comme ça jusqu'à ce que tu rencontres quelqu'un qui te fait confiance [...]. On tentait toujours de chercher quelqu'un comme ça* ». Ce récit de Paquita fait écho aux résultats d'autres recherches (Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Andreotti, 2015 ; Urrea & La Furcia, 2014 ; De Montvalon, 2013 ; Reyes, 2012 ; Prada *et al.*, 2012 ; Négroni, 2011 ; Camacho, 2007 ; Pourette, 2005 ; Benedetti, 2005 ; Pelúcio, 2005 ; Fernandez, 2004 ; Kulick, 1998 ; Pirani, 1997).

Pour Négroni (2011), le travail d'accompagnement par « les copines » s'avère ambigu dans la mesure où il peut révéler de la solidarité au début de la transition de genre, mais du conflit dans l'apprentissage de l'exercice de la prostitution. Selon Négroni, des tensions souvent liées à la concurrence sur les lieux d'exercice de la prostitution peuvent apparaître et nuire aux liens amicaux et solidaires construits, notamment lorsque les « novices, ayant capitalisé l'expérience transmise, gagnent plus et travaillent mieux que les anciennes » (p. 470). Andreotti (2015), pour sa part, affirme l'existence de plusieurs types de prostitution pour les personnes trans MtF sud-américaines en fonction d'une hiérarchie. C'est pourquoi, l'exercice du pouvoir des « anciennes » est toujours mentionné : « l'argent contre une protection, la distribution des places où exercer et la gestion spécifique des trans étrangères des pays limitrophes pour travailler » (p. 154).

Pour conclure, les parcours trans de nos enquêtées sont constitués d'un ensemble de trajectoires caractérisées par les ruptures familiales et scolaires ; des emplois précaires voire les difficultés pour en trouver un ; l'exercice de la prostitution, ainsi que différents types de violences d'ordre institutionnel et des agressions systématiques infligées à nos enquêtées, ce qui les a mises dans une situation de forte fragilité sociale. Pour autant, certaines ont réussi à mettre en place des actions pour faire face à cette fragilité grâce aux ressources accumulées dans leurs parcours biographiques, qu'elles étaient parvenues à mobiliser dans un contexte et une temporalité donnée, mais aussi grâce à l'existence de supports au niveau institutionnel.

Certaines avaient réussi à accumuler d'autres ressources pendant leurs parcours trans qui pouvaient favoriser une insertion professionnelle ultérieure en France. Dans cette mesure, le projet de débiter des trajectoires migratoires au travers l'exercice de la prostitution, envisagé par la plupart de nos enquêtées, s'est configuré comme une nouvelle stratégie pour continuer à accumuler des ressources afin de mieux gérer les vulnérabilités liées à leurs subjectivités trans, ainsi qu'à leurs origines modestes. Si pour certaines la « migration en prostitution » leur a permis de mieux faire face à des situations de crises dans leurs parcours (Mazade, 2011), pour d'autres ces vulnérabilités se sont transformées voire approfondies. Pour ces dernières, la possibilité d'accumuler des ressources pour favoriser une insertion professionnelle ultérieurement en France s'est avérée davantage complexe en raison de leur forte fragilité.

PARTIE IV
PARCOURS MIGRATOIRES AU PRISME DE
L'INSERTION PROFESSIONNELLE : L'ARRIVÉE EN
FRANCE

En concevant le départ à l'étranger pour exercer la prostitution comme un événement (Négroni, 2005 ; Bensa & Fassin, 2002 ; Gherghel & Saint-Jacques, 2013) marquant les parcours biographiques (Demazière & Samuel, 2010 ; Zimmermann, 2011), nous cherchons à établir dans cette partie l'incidence des parcours migratoires de nos enquêtées sur leurs parcours d'insertion professionnelle (Guy, 2001 ; Vernière, 1997). Dans cette mesure, nous souhaitons identifier la nature des ressources accumulées par elles (Lin, 1995) ainsi que des supports (Martuccelli, 2006) dont elles ont pu bénéficier pendant leurs parcours migratoires pour favoriser une insertion professionnelle ultérieure en France. Nous faisons l'hypothèse que lorsque les parcours migratoires se sont déroulés dans des conditions de grande précarité sociale pour nos enquêtées en raison de leur situation administrative irrégulière, leurs subjectivités trans et les conditions dans lesquelles elles ont exercé la prostitution, certaines ont rencontré davantage de difficultés pour accumuler des ressources susceptibles de favoriser leur insertion professionnelle ultérieure en France.

Dans la première sous-partie, nous allons présenter trois parcours migratoires différents, les ressources mises en place par ces trois enquêtées ainsi que les supports dont elles ont bénéficié pour faire face aux imprévisibles rencontrés après être parties à l'étranger exercer la prostitution. Le premier parcours montre les ressources mobilisées par Alicia ainsi que les supports dont elle a bénéficié pendant son parcours migratoire qui a débuté au Chili et a continué en Italie avant son arrivée en France. Le deuxième parcours montre les ressources mobilisées par Micaela ainsi que les supports dont elle a bénéficié pendant son parcours migratoire qui a commencé au Costa Rica et a continué en Espagne avant son arrivée en France. Enfin, le troisième parcours montre les ressources mobilisées par Léa ainsi que les supports dont elle a bénéficié pendant son parcours migratoire qu'elle a entamé en se rendant au Japon, puis en s'installant en Allemagne avant son arrivée en France.

Dans une deuxième sous-partie, nous allons comparer de manière transversale les parcours migratoires de nos enquêtées afin d'identifier des tendances dans le déroulement de leurs diverses trajectoires, mais aussi des différences à l'égard des ressources et des supports mobilisés pour faire face aux imprévisibles. Pour cela, nous avons analysé comment un contexte sociétal particulier a eu un impact sur les parcours migratoires de nos enquêtées. De même, nous allons examiner comment les temporalités dans lesquelles les parcours migratoires se sont déroulés ont participé à la configuration de leur champ de possibles face aux probabilités de mobiliser des ressources et des supports pour favoriser une insertion professionnelle ultérieure en France.

1. Les « ressources et supports » mobilisés pour faire face aux imprévisibles dans le déroulement des trajectoires migratoires

Si la plupart de nos enquêtées avaient entamé leurs trajectoires migratoires pour obtenir de meilleurs revenus par rapport à leurs pays d'origine, elles ont débuté leurs parcours migratoires en disposant de ressources différentes. En effet, celles qui n'avaient pas eu besoin d'un visa pour la France en raison de leur nationalité n'ont pas dû recourir à des réseaux illicites afin d'obtenir de faux documents pour venir en Europe. Par ailleurs, celles qui disposaient des ressources financières nécessaires pour acheter les billets d'avions et justifier des frais du voyage auprès des autorités migratoires n'ont pas eu besoin de solliciter de prêts auprès de leur groupe de pairs. Cette inégale distribution des ressources entre nos enquêtées au début de leurs parcours migratoires, éclaire leurs manières différentes d'agir face aux imprévisibles rencontrés au cours de leurs trajectoires.

De fait, les récits d'Alicia, de Micaela et de Léa font ressortir des similitudes et des différences dans leurs parcours migratoires. Si Micaela et Alicia n'ont pas eu besoin d'emprunter de l'argent au sein de leurs groupes de pairs, Léa avait dû recourir à des réseaux illicites pour obtenir de faux documents lui permettant de se rendre en Italie. De même, si toutes les trois se sont trouvées en situation administrative irrégulière dans les pays d'accueil où elles s'étaient installées avant leur arrivée en France, Alicia et Léa semblaient avoir exprimé davantage de difficultés pour exercer la prostitution, la première dans l'Italie des années 2000, la deuxième dans l'Allemagne des années 1990. Enfin, si toutes les trois avaient réussi à accumuler des ressources financières issues de la prostitution, elles n'étaient pas parvenues à reprendre leurs trajectoires scolaires afin d'accumuler des ressources pour favoriser une insertion professionnelle ultérieure en France.

1.1. Alicia : voyager au Chili afin d'obtenir des ressources financières pour se rendre en Italie

Bien que travaillant comme caissière dans un supermarché, Alicia arrête sa trajectoire professionnelle à la fin des années 1990 pour envisager le début de sa trajectoire migratoire. Nous observons ainsi une convergence entre sa trajectoire migratoire et le début de sa trajectoire prostitutionnelle. La rencontre avec des personnes trans qui étaient parties à

l'étranger pour exercer cette activité semble avoir influencé sa décision :

Bien que mon patron m'ait proposé de faire une formation pour devenir superviseure des caisses dans un supermarché à grande surface, je n'étais pas très motivée. Si j'avais accepté, je serais peut-être devenue quelqu'un d'important pour le supermarché. Mais je ne parvenais pas à me projeter à ce moment-là dans ce supermarché-là. J'avais l'impression qu'il ne servait à rien de continuer comme caissière. Je ne me trouvais pas non plus dans mon quartier ni dans les lieux que je fréquentais. Je me disais 'ton lieu n'est plus là' [...]. D'ailleurs, j'avais pas mal d'amies trans de mon quartier qui étaient parties pour l'Europe. Du coup, je me suis dit 'qu'est-ce que je fais ici ? Le mieux, c'est aussi de partir'.

Les propos d'Alicia rappellent les considérations de Sayad (1999) lorsqu'il affirme que les parcours migratoires des migrant·e·s commencent avant d'entamer leur périple dans le sens où ils/elles commencent à projeter leur avenir ailleurs. Dans la mesure où toute personne de nationalité péruvienne était censée avoir un visa Schengen pour se rendre en Europe comme touriste au cours des années 1990, Alicia, qui ne disposait pas des ressources suffisantes pour justifier un séjour en Italie, a dû recourir à des réseaux illicites qui s'occupaient de faire les démarches nécessaires pour fournir de faux documents en échange d'une somme d'argent :

J'ai dit à ma tante qui vivait à Milan 'je veux partir pour là-bas'. Elle m'a répondu 'il faut que tu te renseignes sur comment faire tes documents'. Je devais payer 6000 dollars pour avoir de faux papiers [...]. C'est pour ça que j'ai décidé de prendre des risques pour compléter cette somme d'argent. J'ai contacté une cousine qui payait 3000 euros pour ramener des marchandises de contrebande de Lima (Pérou) à un pays voisin. Comme je voyais des gens qui le faisaient souvent sans aucun souci, je me suis dit que ça pouvait marcher pour moi. Je me suis alors lancée dans un voyage. J'y suis restée une semaine, puis je suis rentrée à Lima où on m'a payé 3000 dollars. Ensuite, j'ai démissionné du supermarché pour toucher mes indemnités et compléter les 6000 euros qui me manquaient.

Malgré la somme importante avancée pour avoir de faux documents, son arrivée en Italie n'était absolument pas assurée. Elle a dû faire un voyage avec plusieurs escales ainsi que faire face à des contrôles migratoires rigoureux où elle a toujours ressenti la peur d'être renvoyée voire emprisonnée en raison de ses faux documents :

Je suis arrivée à Santa Cruz (Bolivie) où on m'a fait un faux passeport. Puis j'ai pris un vol pour São Paulo (Brésil) où je suis restée une nuit. Le lendemain j'ai pris un autre vol pour Milan (Italie) et je suis arrivée le soir à l'aéroport de Malpensa. Les autorités migratoires m'ont interrogée un bon moment. Je me suis dit 'ça y est, ils vont me renvoyer!'. Ils ont pris mon passeport et m'ont demandé ce que j'emportais dans mon bagage. Ensuite, ils m'ont emmenée faire un test d'urine parce qu'ils me soupçonnaient de transporter des drogues. Puis ils m'ont demandé si j'avais fait une réservation dans un hôtel. Heureusement que la personne à qui j'avais payé pour les faux documents l'avait fait. Ils ont appelé l'hôtel pour confirmer ma réservation, puis ils m'ont dit 'bienvenue en Italie'.

Suite à son arrivée à Milan en 1998, de nouvelles trajectoires sociales se configurent pour Alicia au sein de son parcours migratoire. Tout d'abord, elle débute sa trajectoire prostitutionnelle sous l'influence des personnes trans de son pays qui lui proposent un emplacement où exercer cette activité :

Une fois hors de l'aéroport, j'ai pris un taxi et je suis arrivée chez ma tante. Elle voulait m'aider à trouver un boulot à l'hôpital où elle travaillait comme agent de propreté. Or, comme je n'avais pas de papiers pour travailler, je suis allée chercher des amies péruviennes qui se prostituaient à Milan. Je ne m'étais jamais prostituée auparavant. Elles m'ont alors proposé de m'installer chez elles pour sortir travailler (se prostituer) ensemble

tous les soirs. Le premier soir elles m'ont maquillée, elles m'ont habillée et elles m'ont amenée à un endroit au centre de Milan. Après m'avoir expliqué comment « faire avec les clients », elles sont parties en me disant 'tu restes là'. Ça n'a pas été vraiment difficile (silence). Je me sentais plutôt libre et contente de vivre à Milan. J'aimais bien la ville, jeme sentais à l'aise dans mon quotidien, personne ne m'insultait, le gens ne me regardaient même pas quand je me promenais dans la rue.

Le début de sa trajectoire prostitutionnelle a permis à Alicia d'accumuler des ressources financières pour soutenir sa famille. Ce soutien lui a permis de se rapprocher de sa mère dont Alicia s'était éloignée lorsqu'elle avait commencé sa transition de genre quelques années auparavant, mais aussi de ramener progressivement plusieurs membres de sa famille en Italie. De fait, elle a proposé à deux frères de se rendre en Italie pour se travestir afin d'exercer également l'activité prostitutionnelle :

Je travaillais tous les soirs de 22h à 4h du matin dans une avenue où il y avait que des Péruviennes. Comme je gagnais pas mal d'argent, j'ai commencé à faire des investissements au Pérou, mais aussi à ramener toute ma famille comme tout le monde le faisait par ailleurs. En fait, j'ai ramené mes deux sœurs, mes frères, mes nièces, mes cousins. Ils sont tous en Italie. Mais, si j'appelais souvent ma mère pour lui envoyer de l'argent, je ne lui ai jamais avoué que je me prostituais. Elle pense jusqu'aujourd'hui que je gagne ma vie différemment.

Si le début de sa trajectoire prostitutionnelle a permis à Alicia d'obtenir des revenus importants pour soutenir financièrement sa famille et, notamment, pour renouer le contact avec sa mère, elle a dû faire face à des situations de forte vulnérabilité sociale en raison de sa situation administrative irrégulière. C'est pourquoi, Alicia a été emprisonnée à maintes reprises :

La police m'a arrêtée plusieurs fois alors que je me prostituais dans la rue. Ils m'emprisonnaient chaque fois pour deux, trois mois. Je me souviens que juste quand je venais de ramener ma sœur en 1999, nous avons toutes les deux été emprisonnées. On s'est retrouvées toutes les deux dans un centre de rétention où tous les sans-papiers étaient expulsés. On y est restées presque deux mois en craignant le jour où nous serions renvoyées. À la fin ils nous ont relâchées avec un ordre de quitter le territoire italien dans les 15 jours suivants. C'est pour ça que toutes (personnes trans migrantes en situation irrégulière qui exerçaient la prostitution) sont parties vers les villages où il y avait moins de contrôles de police.

Le fait de se retrouver en situation administrative irrégulière instaure dans le parcours migratoire d'Alicia des trajectoires de fragilité sociale qu'elle n'avait pas connue dans son pays d'origine. Ces trajectoires se caractérisent par la peur permanente d'être arrêtée voire renvoyée à son pays d'origine, ainsi que par répétés séjours en prison. C'est pourquoi Alicia commence à envisager son départ en France en suivant les parcours migratoires de son groupe de paires qui lui apporte un savoir-circuler (Tarrus, 2012) :

Un jour une amie m'a dit 'je vais tenter de faire mes documents en France parce qu'en Italie je ne vais jamais les avoir ». C'est pour ça que je suis venue quelques mois plus tard à Paris. Mes deux sœurs sont restées jusqu'aujourd'hui en Italie. J'étais triste de tout laisser, notamment des compatriotes avec qui j'avais fait connaissance dans le village où j'étais. On était comme une famille et j'allais souvent manger chez eux. Par ailleurs, je travaillais bien dans le village, la police ne me dérangeait pas trop et je n'étais pas obligée

de travailler toute la nuit. Je rentrais souvent tôt chez moi parce que je gagnais rapidement de l'argent. Pourtant, je me suis dit 'c'est plus important d'avoir mes documents'.

La tristesse évoquée par Alicia en raison de son départ du village en Italie relativise les approches qui conçoivent les migrant·e·s comme des individus développant une perspective plutôt pragmatique pendant leurs parcours migratoires (Tarrus, 2012) au détriment de la construction de liens affectifs avec leur entourage. Ce récit montre également l'attachement à un endroit spécifique en fonction des émotions. De fait, si Alicia a privilégié le départ en France pour tenter de régulariser sa situation administrative, cette petite « famille » construite à partir de leurs fragilités en tant que migrant·e·s péruvien·ne·s en situation administrative irrégulière, a eu un rôle important dans la gestion de sa vulnérabilité au niveau social et émotionnel pendant son parcours migratoire.

Quant à la construction de sa subjectivité trans, bien qu'Alicia se soit définie au moment de l'entretien comme une personne trans, nous nous sommes aperçu·e qu'elle se percevait parfois comme une personne « gay ». Si Alicia se considérait avant sa trajectoire migratoire comme une personne plutôt androgyne, elle a commencé pour la première fois à se travestir en Italie pour exercer la prostitution de rue. Après avoir rejoint la France, elle reviendra en Italie, pour mettre de la silicone industrielle sur ses hanches et ses jambes afin d'obtenir des formes plus « féminines » pour attirer davantage l'attention des clients, comme le faisaient la plupart des personnes trans migrantes qui exerçaient la prostitution. Ces interventions chez Alicia montrent un lien entre la construction de sa subjectivité trans, son parcours migratoire et sa trajectoire prostitutionnelle.

Concernant la régularisation de sa situation administrative, Alicia parvient à obtenir un titre de séjour pour soins médicaux en France en 2008. Malgré cette régularisation, elle s'est vue confrontée à négocier auprès de réseaux communautaires un emplacement où exercer la prostitution au bois de Boulogne. Elle a également dû faire face aux contrôles de police réalisés cette fois-ci en raison de la loi sur le racolage passif de 2003. De plus, Alicia voit sa trajectoire de fragilité sociale s'intensifier lorsqu'elle est victime d'une forte agression associée à l'exercice de la prostitution de rue au bois de Boulogne :

En 2009 j'ai été agressée pour la première fois. J'ai cru qu'on allait me tuer. J'ai eu dix points de sutures sur ma tête et 16 points de sutures sur mon genou. Je ne pense pas qu'ils veuillent me voler parce qu'ils ont continué à me frapper avec une batte de baseball après avoir jeté mon sac-à-main. Ils avaient déjà frappé une amie à moi, mais je n'avais rien entendu. J'ai essayé de me sauver dès que je les ai vus, mais ils ont réussi à m'attraper et à me jeter par terre. Une fois qu'ils sont partis, j'ai réussi à me mettre debout pour marcher vers la rue. Une amie qui m'a vue a commencé alors à crier. Toutes sont venues m'aider, elles ont appelé les pompiers pour m'emmener à l'hôpital. J'ai mis presque un mois pour me rétablir chez moi.

Si Alicia voulait arrêter l'exercice de la prostitution suite à cette agression forte, elle a repris

sa trajectoire prostitutionnelle en raison des difficultés dans la recherche d'un emploi : « *Deux mois après avoir subi mon agression, j'ai dû revenir au bois (de Boulogne) pour payer mes factures. Je boitais encore parce que j'avais encore du mal, mais je n'avais pas un autre choix [...]. J'avais essayé de trouver un travail sans succès* ».

Les obstacles rencontrés par Alicia pour trouver un travail peuvent être associés à la difficulté pour accumuler des ressources pendant son parcours migratoire pour favoriser son insertion professionnelle en France. De fait, Alicia n'avait jamais envisagé de s'inscrire à une formation en Italie en raison de son intérêt pour accumuler des ressources financières en exerçant l'activité prostitutionnelle, mais aussi du fait de sa situation de fragilité sociale liée à son statut de personne migrante en situation irrégulière. Mais, lorsqu'elle envisage la recherche d'un travail en France au travers de l'agence du gouvernement « Pôle emploi », elle exprime des difficultés associées à son apparence physique, ainsi qu'à la maîtrise de la langue française. Pour autant, elle reçoit en 2011 la proposition d'une amie de faire un remplacement comme accompagnatrice sociale d'une personne en situation de handicap.

1.2. Micaela : quitter le Panama pour exercer la prostitution de rue au Costa Rica dans des conditions moins périlleuses

Bien que tirant des revenus importants de la prostitution à Panama City, Micaela quitte son pays au cours des années 1990 pour se rendre au Costa Rica, pays voisin où les conditions pour exercer la prostitution de rue s'avèrent moins périlleuses : « *Je suis partie travailler (exercer l'activité prostitutionnelle) au Costa Rica avec une amie, parce qu'on nous avait dit que la police n'allait pas trop nous embêter. Parce que dans mon pays si la police te voyait dans la rue, elle t'arrêtait tout de suite et t'emprisonnait* ».

Installée à San José, capitale du Costa Rica, Micaela entend les récits de personnes trans parties exercer la prostitution en Espagne. C'est pourquoi, elle commence à prévoir son voyage en mettant de l'argent de côté : « *J'ai alors rencontré des Panaméennes qui avaient déjà vécu en Espagne. Elles racontaient que le travail en Espagne était bien, que la police était gentille. Comme beaucoup de Panaméennes ont commencé à y aller, je voulais aussi y aller. J'ai alors commencé à faire des économies* ».

Pour autant, Micaela se voit obligée de recourir à son groupe de paires afin de financer son voyage en Espagne, en raison des difficultés pour réunir l'argent nécessaire pour acheter son billet d'avion et justifier les frais du voyage auprès des autorités douanières : « *Une amie qui vivait à Madrid m'a dit qu'elle allait m'aider à partir [...]. Comme je ne recevais toujours pas*

l'argent promis au bout de quelques semaines, je priais le bon Dieu de retrouver une belle petite surprise pour me rendre en Espagne (un client avec beaucoup d'argent) ».

Et de fait, la rencontre avec un client étranger a permis à Micaela de compléter l'argent qui lui manquait pour continuer sa trajectoire migratoire en Espagne. L'exercice de la prostitution est l'une des rares activités qui a permis à certaines de nos enquêtes d'obtenir les ressources financières suffisantes pour partir en Europe :

Ce soir-là je suis sortie travailler (exercer la prostitution) toute seule. Je suis alors rentrée dans un parc où nous rencontrons les clients. De coup, j'ai vu un monsieur très élégant portant un chapeau. Je lui ai dit 'salut mon amour, ça va ? Viens, viens !'. Le monsieur ne parlait pas beaucoup l'espagnol (sourire complice). Figure-toi que ce monsieur-là a été ma belle petite surprise. Mon voyage en Espagne a été son cadeau. Il avait que des dollars. Je n'arrivais pas à le croire. J'ai appelé ma mère pour lui dire que je rentrais à Panama la voir avant de partir en Espagne. Elle et ma sœur m'ont accompagnée récupérer mon passeport et acheter les billets d'avion. C'est comme ça que je suis partie en Espagne !

Grâce à cette rencontre, Micaela n'a pas eu finalement besoin de recourir à son groupe de paires. Mais, si Micaela, à la différence d'Alicia, n'avait pas eu besoin d'un visa pour se rendre en Espagne, elle a subi, comme Alicia, des soupçons de ramener des drogues illicites de la part d'autorités migratoires états-uniennes :

Je suis entrée en Espagne en 1999 juste avec mon passeport. Pourtant, j'ai eu des soucis pendant mon escale aux États Unis parce que j'avais ramené avec moi une petite statue de ma sainte. Du coup, une policière m'a demandé s'il y avait de la cocaïne à l'intérieur de ma Sainte. Je lui ai répondu, 'comment pouvez-vous imaginer que je vais mettre de la cocaïne dans ma sainte' ? Elle m'a alors suggéré de briser ma Sainte pour vérifier ce qu'elle contenait dans son intérieur. Au final, elle m'a laissée partir. Par contre, je n'ai eu aucun problème à Madrid. Ils ont juste regardé mon passeport, ils ont mis le timbre d'entrée et ils m'ont dit 'bienvenida a Espana'. Par contre, je pouvais y rester que trois mois comme touriste.

Quant à la recherche d'un emplacement où exercer l'activité prostitutionnelle à Madrid, si Micaela exprimait des sentiments contrariés envers l'amie qui ne lui avait jamais envoyé l'argent qu'elle attendait pour son voyage, elle est obligée de la contacter afin de se renseigner sur un endroit pour exercer cette activité. Ceci veut dire Micaela a dû recourir aux réseaux communautaires constitués par d'autres trans panaméennes qui exerçaient la prostitution de rue à Madrid pour continuer son parcours migratoire et sa trajectoire prostitutionnelle : « *Après avoir quitté l'aéroport, j'ai pris un taxi pour aller chercher mon amie panaméenne à « casa de campo », un parc très connu pour exercer la prostitution. Étonnée de voir que j'avais réussi à voyager sans son soutien financier, elle m'a alors proposé de vivre avec elle [...]. Le soir, j'ai été obligée de l'inviter dans une boîte pour célébrer mon arrivée. J'ai dû acheter des bouteilles de whisky pour lui offrir. Mon Dieu, elle m'a fait dépenser plus de 2000euros ».*

Grâce aux réseaux communautaires, Micaela poursuit sa trajectoire prostitutionnelle. Un an plus tard, elle réussit à exercer cette activité dans l'un des endroits les plus distingués de la

capitale espagnole auprès des trans de nationalité espagnole :

J'ai rencontré à « casa de campo » une Panaméenne qui vivait depuis plusieurs années en Espagne. Elle travaillait (exerçait la prostitution) dans des endroits très « cocotudos » (chics) à Madrid, dont « La Castellana » et le « Parc de l'Ouest ». C'étaient des endroits où il y avait beaucoup d'argent. Un jour elle m'a ramenée travailler au parc de l'Ouest où il y avait que des Espagnoles. Comme j'étais devenue proche de certaines d'entre elles, on m'a laissé travailler en face d'une fontaine où aucune étrangère ne pouvait rester. Un jour elles m'ont dit 'comme ça fait un petit moment que tu travailles parmi nous, viens avec nous à La Castellana'. Quand j'y suis arrivée, c'était comme un rêve ! Il s'agissait d'un endroit vraiment magnifique ! En plus il y avait de bons clients qui payaient très bien. On pouvait gagner au bout de deux heures 500 euros, 600 euros, même 1000 euros si tu restais avec un client jusqu'au lendemain.

La poursuite de la trajectoire prostitutionnelle au sein du parcours migratoire de Micaela lui a permis d'accumuler des ressources financières pour soutenir financièrement sa famille. Par ailleurs, la possibilité d'exercer la prostitution de rue pendant la journée dans un quartier reconnu de la capitale espagnole lui a octroyé des moyens pour mieux faire face à sa situation de vulnérabilité en raison de son statut de trans migrante en situation administrative irrégulière. Grâce à sa situation de relative stabilité économique, Micaela a pu se rapprocher encore plus de sa mère qu'elle a invitée à passer un court séjour en Espagne au cours des années 2000. Elle ne la verra plus après son départ en raison de son décès quelques années plus tard :

J'ai ramené ma mère en Espagne pour qu'elle passe quelques mois avec moi. Elle est arrivée à Barcelone, puis on est allée à Madrid. Elle était tellement fascinée qu'elle ne voulait pas du tout rentrer au Panama, figure-toi ! (rires). Elle me disait 'baby, je ne veux pas partir, je veux rester auprès de toi'. Pour la convaincre de partir, j'ai dû lui dire 'je vaiste donner un peu d'argent pour que tu fasses de travaux dans la maison'. Ma vieille est partie avec des larmes dans les yeux, mais heureuse du temps que l'on avait partagé ensemble.

Malgré cette relative stabilité économique et émotionnelle, Micaela a dû faire face à plusieurs situations qui l'ont mise en péril car trans migrante exerçant la prostitution de rue. Tout d'abord, elle a échappé à une agression subie par une femme noire qui se trouvait sur le même emplacement :

Si le travail dans la rue était plutôt tranquille, on devait faire attention aux skinheads. Ils s'habillaient toujours en noir et chaussaient des bottes en cuir. Ils n'aimaient pas les étrangers, ils aimaient que leurs gens espagnols. Ils fréquentaient le métro et les endroits où il y avait des prostituées, parce que tu sais bien que presque toutes les putes sont étrangères. Quand ils rencontraient les gens qu'ils cherchaient, ils les frappaient. Une fois je me prostituais au parc de l'Ouest quand une voiture est passée. Du coup, j'ai vu des jeunes jeter de l'huile chaude sur le visage d'une femme noire. Mon Dieu ! Ça a été affreux. Ces jeunes venaient le week-end après minuit. Ils voulaient parfois juste nous embêter en nous jetant des bouteilles ou des cannettes. Ils descendaient parfois de leurs voitures pour nous frapper avec des battes de baseball.

Micaela a également dû faire face aux contrôles policiers lorsqu'elle exerçait la prostitution de rue en raison de sa situation administrative irrégulière. Ces contrôles ont amplifié sa situation de vulnérabilité sociale dans la mesure où elle pouvait être expulsée du territoire espagnol.

Pour autant, Micaela est parvenue à gérer cette situation de vulnérabilité grâce aux revenus obtenus de l'exercice de la prostitution qui lui ont permis de payer une avocate pour faire valoir ses droits : *« chaque fois que l'on me conduisait au commissariat, j'appelais les avocats pour retarder mon expulsion. Le jour est arrivé où je n'ai plus pu retarder mon expulsion »*.

Enfin, Micaela a vu sa situation de fragilité sociale s'aggraver en raison de la dégradation progressive de son état de santé. De fait, sa trajectoire de santé a eu un fort impact sur sa trajectoire migratoire en occasionnant la rupture de sa trajectoire prostitutionnelle. Dans cette mesure, Micaela a exprimé des difficultés pour surmonter les épreuves rencontrées pendant son parcours migratoire en raison de l'absence de ressources financières issues de l'exercice de la prostitution. C'est pourquoi, lorsque Micaela découvre sa séropositivité au VIH-Sida en 2003, le droit aux soins dont les étrangers·ères pouvaient bénéficier, a été le seul support institutionnel pour faire face à sa situation de crise (Mazade, 2011) : *« En 2003 j'ai été diagnostiquée séropositive à cause d'un malaise que j'ai eue. J'étais chez moi quand je mesuis tout d'un coup évanouie. Je me suis réveillée quelques jours plus tard à l'hôpital. Le docteur m'a dit que j'avais eu une complication dans mon cerveau, J'ai beaucoup maigri et je n'arrivais même pas à marcher. On m'a conduite dans un centre de réhabilitation où je me suis bien rétablie quelques mois plus tard grâce à mon docteur »*.

Si Micaela est parvenue à surmonter cette difficile épreuve grâce aux supports institutionnels, elle a vu sa santé se dégrader encore plus quelques années plus tard en raison de la silicone industrielle injectée sur ses hanches quelques années auparavant. Sa trajectoire en santé secoue alors à nouveau sa trajectoire migratoire, ainsi que sa trajectoire prostitutionnelle pour créer encore une fois une situation de crise (Mazade, 2011) par l'absence des ressources, notamment financières, pour faire face aux imprévisibles rencontrés. Malgré les soins reçus à l'hôpital, Micaela ne parvient pas à se rétablir complètement :

Un jour je faisais le ménage quand j'ai glissé et je suis tombée par terre. « Aïe ! ». J'ai eu du mal à me lever à cause de la forte douleur. Je me suis enfin levée quelques minutes plus tard pour prendre des comprimés pour amoindrir la douleur. Comme je n'arrivais plus à supporter la douleur au bout de quelques semaines, je suis allée en urgences à l'hôpital. On m'a dit que l'on devait tout de suite opérer ma jambe parce que la silicone injectée s'était infectée. On m'a fait au total six opérations pour mettre quatre greffes : deux sur mes hanches et deux sur mes jambes. Malheureusement les trois premières greffes avaient été rejetées par mon corps. Dieu merci, la dernière greffe n'a pas été rejetée. On m'a mis également une prothèse provisoire dans mon genou. Mais, si j'avais fait pendant six mois des thérapies de réadaptation, je ne me sentais pas bien du tout quand j'ai quitté l'hôpital.

Se retrouvant en état délicat de santé, en situation administrative irrégulière, sans ressources financières et sans supports institutionnels, le support communautaire devient crucial malgré certaines tensions, pour aider Micaela à surmonter l'épreuve qu'elle traverse :

Je suis rentrée chez moi après avoir quitté l'hôpital. Or, l'amie qui m'avait sous-loué le studio l'avait sous-loué à deux autres filles pour qu'elles payent le loyer le temps que j'étais hospitalisée. Comme je ne pouvais pas les aider à payer les factures, elles ont appelé mon amie pour lui dire qu'elles ne pouvaient plus s'occuper de moi. Du coup, elles ont décidé de faire une cagnotte pour me renvoyer au Panama. Je me disais 'Mon Dieu, qu'est-ce que je vais faire à Panama toute malade ?' [...]. Certaines de mes amies (personnes trans MtF migrantes qui exerçaient la prostitution) venaient parfois m'apporter de la nourriture, d'autres me donnaient 10 euros quand elles venaient me rendre visite. Elles m'ont aidée jusqu'au jour où elles m'ont dit 'Micaela, on ne peut rien faire de plus pour toi'.

Des réseaux transfrontaliers constitués par d'autres personnes trans migrantes qui exerçaient la prostitution viennent encore à l'aide de Micaela pour élargir son champ de possibles afin de surmonter sa situation de crise (Mazade, 2011). La France se configure alors comme la destination à poursuivre dans son parcours migratoire :

Je reçois un jour l'appel d'une amie panaméenne qui vivait à Barcelone me disant qu'elle avait contacté une amie panaméenne installée à Paris. Celle de Paris lui avait répondu 'il faut que Micaela vienne à Barcelone pour que je la récupère, puis l'emmener en France pour qu'elle soit mieux traitée'. J'ai alors décidé de quitter l'Espagne parce que je n'avais rien de rien. Je n'avais pas d'argent pour survivre, je ne pouvais plus me prostituer, je me trouvais presque à la rue. J'ai alors acheté un billet de train pour Barcelone avec l'argent récolté de la cagnotte et, arrivée à Barcelone, je me suis rendue chez mon amie. Le 3 janvier 2012, on a pris l'avion pour Paris. J'avais peur de me faire contrôler par la police. Pourtant, quand le personnel de l'aéroport à Paris a remarqué que j'avais du mal à marcher, ils sont allés chercher un fauteuil roulant pour m'accompagner à prendre un taxi. À la fin ils m'ont dit 'Bienvenue à Paris'.

L'arrivée de Micaela en France au début des années 2012 lui a permis de surmonter sa situation de crise (Mazade, 2011) grâce aux supports institutionnels et communautaires. En effet, Micaela a été hébergée pendant plus d'un an par une trans colombienne ; en 2014 elle est parvenue à régulariser sa situation administrative grâce à l'obtention d'un titre de séjour pour soins. Pour autant, en dépit des supports institutionnels et communautaires, Micaela se montrait ambivalente face au fait d'envisager un processus d'insertion professionnelle. Si elle affirmait vouloir travailler à mi-temps dans un métier adapté à sa situation de handicap, elle était méfiante sur la possibilité d'être un jour embauchée car trans migrante en situation de handicap.

En effet, Micaela n'a pas réussi pendant sa trajectoire migratoire à accumuler des capitaux scolaires devant se consacrer exclusivement à l'exercice de l'activité prostitutionnelle, en raison de sa situation administrative irrégulière et de son état délicat de santé. Pour autant, la relative stabilité socio-sanitaire que Micaela a obtenue en France l'a encouragée à suivre des cours de français langue étrangère depuis 2015. Malgré ses difficultés à s'exprimer en français au quotidien, Micaela aimerait un jour travailler à la réception d'un hôtel ou à l'accueil d'une association.

1.3. Léa : le départ raté au Japon

Si Léa avait quitté sa ville d'origine à la fin des années 1980 pour se rendre à Bogotá (Colombie) afin de débiter sa trajectoire prostitutionnelle dans une maison close, son parcours migratoire commence lorsqu'elle part au Japon exercer la prostitution. Après un refus de la part des autorités migratoires pour séjourner à Tokyo, elle s'installe en Allemagne au début des années 1990 où elle continue son parcours migratoire et sa trajectoire prostitutionnelle :

Un jour j'ai fait connaissance de quelqu'un qui m'a proposé de me prêter de l'argent pour venir au Japon. Malheureusement, la police migratoire n'a pas autorisé mon séjour parce que j'avais oublié de faire la réservation d'un hôtel à Tokyo. Comme j'avais fait une escale en Allemagne, on m'a renvoyée à Frankfurt. Je me suis alors dit 'j'y reste si j'arrive à passer les autorités migratoires'. Et j'y suis restée après avoir entendu un policier me dire 'welcome to Germany'. C'était un premier janvier et il faisait un froid affreux. Le lendemain j'ai commencé à chercher les endroits où l'on exerçait la prostitution.

Grâce à la rencontre d'un Chilien à la gare ferroviaire, Léa parvient à trouver les quartiers d'exercice de la prostitution. Elle commence alors à gagner la confiance des personnes exerçant cette activité sur place afin de reprendre sa trajectoire prostitutionnelle :

J'ai alors découvert les hôtels des filles. Il y avait des Colombiennes, de Vénézuéliennes, des Dominicaines qui travaillaient dans des vitrines mais qui recevaient leurs clients dans des chambres pour lesquelles elles payaient 200 marks. Comme toutes les filles parlaient espagnol, j'ai commencé à me rapprocher d'elles en leur faisant de petits services, par exemple des livraisons pour celles qui n'aimaient pas trop se déplacer. Quand l'une de ces filles a su que je dormais dans la rue, elle m'a proposé de venir dormir en cachette dans sa chambre. Puis elle m'a contactée avec quelqu'un pour travailler dans un autre hôtel. Le propriétaire m'a reçue grâce au timbre que j'avais sur mon passeport m'autorisant à séjourner en Allemagne en tant que touriste pendant trois mois.

Mais, si l'Allemagne possédait un système réglementariste vis-à-vis de l'exercice de la prostitution, des irrégularités dans la gestion de cette activité rendaient vulnérables les personnes qui l'exerçaient face à des imprévisibles surgis pendant leurs parcours migratoires :

Comme les services sanitaires allaient clôturer l'hôtel où je travaillais, les administrateurs sont arrivés un jour avant vers 2h pour nous conduire à un autre hôtel qu'ils avaient à Cologne (Allemagne). C'était l'enfer ! Je me suis trouvée dans un appartement où l'on devait dormir à 4 personnes dans une chambre sur des lits superposés. Certains fumaient, d'autres consommaient des drogues. Je n'arrivais pas à travailler à cause du stress. C'est pour ça que je suis repartie à Frankfurt une semaine plus tard.

De retour à Frankfurt, Léa commence la prostitution de rue dans plusieurs endroits de la ville afin d'éviter d'attirer l'attention d'autres personnes exerçant également la prostitution de rue, mais aussi pour réduire les possibilités de se faire contrôler par la police. Léa recourt aux réseaux d'illégalité pour obtenir un faux passeport une fois son permis de séjour en Allemagne périmé :

J'ai alors commencé à faire la prostitution de rue. Je marchais tout le temps pour ne m'arrêter dans aucun endroit. Je traînais près de la Gare Centrale où les clients me ramenaient dans leurs voitures. Pourtant, j'ai commencé à me sentir nerveuse parce que mon permis allait bientôt périmer. La police faisait beaucoup de contrôles : j'ai vu

plusieurs fois la police embarquer des filles dans un camion. C'est pour ça que j'ai décidé (long silence) de faire un faux passeport. Puis j'ai commencé à travailler dans une maison aux alentours de Frankfurt. Comme je gagnais bien, j'ai commencé à étudier la langue allemande le matin et à travailler les après-midis.

Pour autant, Léa se retrouve encore une fois dans une situation de fragilité sociale en raison des failles dans le système réglementariste prostitutionnel allemand. En effet, Léa se voit forcée d'interrompre sa trajectoire prostitutionnelle en raison de l'absence de contrôles sanitaires pour préserver son état de santé. Autrement dit, sa trajectoire prostitutionnelle se voit impactée par sa trajectoire de santé. Léa se retrouve ainsi toute seule pour se faire soignersans aucun soutien de la part de ses employeur·e·s. C'est le réseau communautaire qu'il'accompagne pendant le temps que dure son rétablissement :

Un jour mon patron m'a dit 'qu'est-ce vous arrive ? Je suis désolé mais vous devez partir. Regardez-vous dans un miroir'. Il m'a jetée comme ça, sans aucune considération [...]. Mes yeux étaient tous jaunes parce que j'avais attrapé une hépatite. Comme c'était une maladie très contagieuse, j'ai fait ma valise pour me rendre à l'hôpital. On m'a dit que je devais garder beaucoup de repos. Je me suis alors adressée à une amie pour bien me rétablir. J'ai dormi dans le canapé quelques jours, jusqu'à ce que j'aie à reprendre le travail parce que je n'avais plus d'argent. Comme je ne pouvais pas retourner dans la maison où j'avais travaillé auparavant, j'ai commencé à fréquenter des saunas et des bars pour gagner ma vie.

La rencontre d'un homme qui exerçait également la prostitution, instaure dans le parcours migratoire de Léa le début de sa trajectoire érotico-affective. Comme tou·t·e·s les deux ne parvenaient pas à percevoir les revenus souhaités, Léa et son copain profitent d'une proposition de partir à Cologne exercer la prostitution dans un hôtel. Léa devient encore plus vulnérable en raison des failles dans le système prostitutionnel allemand : « *J'ai alors rencontré quelqu'un avec qui je suis partie à Cologne travailler dans un hôtel [...]. Malheureusement, quelques semaines après être arrivée, un contrôle sanitaire m'a encore unefois découragée d'y rester et je suis repartie une deuxième fois à Frankfurt. De retour, j'ai commencé à travailler dans de petits appartements que l'on louait avec d'autres personnes pour payer le loyer ensemble* ».

En travaillant dans des appartements, Léa fait connaissance d'une personne qui lui fait reprendre sa transition de genre pour continuer à exercer la prostitution de rue. Pour autant, elle se voit plongée dans des réseaux de proxénétisme dont elle est devenue victime, ce qui l'a mise encore une fois dans une situation de vulnérabilité : « *J'ai alors rencontré Salma, une personne trans MtF dont je suis devenue très proche. Elle m'a proposé de partir ensemble à Hambourg pour exercer la prostitution de rue. Une fois arrivées, Salma m'a conduite à l'endroit où travaillaient toutes les travesties. Il s'agissait d'un endroit contrôlé par une mafia à qui on devait payer le droit d'y travailler. Puis elle m'a amenée dans un night-club où on a commencé à travailler ensemble* ».

Si Léa avait été relativement autonome dans l'exercice de la prostitution en Allemagne, la relation d'amitié avec Salma devient rapidement une relation de domination dans laquelle Léa occupe une position subalterne. C'est pourquoi, Léa a recouru aux supports institutionnels pour dénoncer cette situation d'exploitation :

Salma était au début comme une mère pour moi : elle m'a appris à me maquiller et j'ai repris ma transition de genre grâce à elle. On travaillait bien ensemble jusqu'au jour où elle s'est disputée avec la propriétaire du night-club où nous étions. Comme Salma traversait une dépression, elle a commencé à m'obliger à lui donner de l'argent pour acheter des drogues. Un jour elle est venue m'insulter dans la chambre de l'hôtel où je vivais. Comme je lui ai reproché son insolence, elle m'a menacée, puis on a commencé à se battre jusqu'à ce qu'elle prenne mon passeport me demandant 1500 marks pour le récupérer. Je suis partie en larmes chez une amie péruvienne qui avait aussi été agressée par Salma. Elle m'a proposé de m'accompagner porter plainte au commissariat pour que Salma arrête d'agresser d'autres filles. J'ai alors reçu un permis de résidence pour la période qu'a duré le processus juridique.

Si Léa est parvenue à surmonter cette épreuve grâce aux supports institutionnels qui combattaient les réseaux de proxénétisme, quelques mois plus tard elle se voit confrontée aux autorités migratoires en raison de la découverte de son faux passeport. Elle tente alors de régulariser sans succès sa situation administrative en recourant à d'autres supports institutionnels :

Je continuais à travailler dans le night-club jusqu'à ce que je reçoive une notification m'informant que je devais quitter le territoire allemand. Mais, comme je savais que la plupart des Équatoriennes avait fait une demande d'asile qui leur permettait de séjourner le temps que durait la procédure, c'est-à-dire entre 18 mois et 24 mois, je me suis dit 'c'est ma dernière option pour tenter de rester'. Un soir je suis allée dans une boîte quand je me suis fait contrôler. Le policier m'a arrêtée parce que je n'avais pas le droit d'être sur le territoire allemand, même si j'avais fait une demande d'asile. J'ai été emprisonnée pendant deux mois.

C'est pourquoi, Léa commence à envisager de venir en France l'été de 1998 afin de continuer sa trajectoire prostitutionnelle pendant son parcours migratoire. Si elle se renseigne sur les trajets utilisés par son groupe de paires pour bien réussir la traversée de la frontière franco-allemande, les ressources sociales accumulées en Allemagne grâce aux réseaux construits parmi ses clients ont favorisé le succès de sa traversée : « *J'avais entendu des récits de filles qui avaient traversé la Hollande et la Belgique pour venir en France se poser des prothèses mammaires. Certaines cachées dans des camions, d'autres avaient fait de l'auto-stop. Pourtant, certaines d'entre elles avaient été contrôlées, arrêtées et renvoyées [...]. Un client qui était devenu un ami m'a alors proposé de m'aider à traverser la frontière dans sa voiture* ».

Arrivée à Paris en 1998, Léa loue une chambre d'hôtel dans le quartier où la plupart des personnes trans migrantes habitaient. Le lendemain, elle cherche une amie qui la conduit à un emplacement au bois de Boulogne pour exercer l'activité prostitutionnelle. Malgré les difficiles conditions d'exercice de la prostitution en raison d'une forte concurrence, des risques

élevés de se faire agresser, ainsi que des lois pénalisant les personnes exerçant cette activité, Léa parvient à obtenir un titre de séjour pour soins quelques années plus tard. En 2004 elle arrête la prostitution pour commencer une formation en couture grâce à la rencontre d'un partenaire.

Pour autant, elle a dû abandonner cette formation un an plus tard en raison des difficultés financières. De fait, Léa exprime des difficultés pour surmonter les épreuves lors de son processus d'insertion professionnelle. Son manque d'expérience au niveau professionnel, la poursuite de l'activité prostitutionnelle à temps complet comme principale source de revenus, ainsi que la peur de se faire rejeter car trans migrante ont participé à freiner son processus d'insertion professionnelle en France.

2. Analyse transversale des parcours migratoires

En examinant les parcours migratoires de nos enquêtées, nous avons identifié des tendances concernant leurs trajectoires spatiales et prostitutionnelles, ainsi que des différences dans leurs trajectoires familiales et affectives. De fait, la plupart de nos enquêtées avaient entamé leurs trajectoires spatiales au début de leur transition de genre : certaines l'avaient fait en se déplaçant à l'intérieur de leurs villes d'origine ; d'autres étaient parties vers des villes plus grandes, notamment celles originaires de la province, afin de continuer leur transition de genre, avant d'envisager le départ à l'étranger pour exercer l'activité prostitutionnelle.

Nous avons par ailleurs observé que si la plupart de nos enquêtées étaient parvenues à obtenir des ressources financières importantes pour élargir leur champ de possibles par l'exercice de l'activité prostitutionnelle, presque toutes avaient eu des difficultés pour faire face aux imprévisibles rencontrés pendant leurs parcours migratoires en raison de leur situation administrative irrégulière ainsi que de l'existence de cadres législatifs abolitionnistes¹ à l'égard de la prostitution. C'est pourquoi, pour la plupart, les réseaux communautaires ont joué un rôle important lors de leurs parcours migratoires, notamment pendant leurs voyages et leur installation dans le pays d'accueil.

En revanche, nous avons identifié des différences concernant les trajectoires familiales et affectives de nos enquêtées pendant leurs parcours migratoires. De fait, si certaines étaient

¹ Selon Vernier (2005), les juristes distinguent trois façons d'appréhender la prostitution : « le prohibitionnisme qui incrimine la prostitution en tant que telle et en sanctionne tous les acteurs [...] ; le réglementarisme qui met en place un système administratif permettant de contrôler l'activité prostitutionnelle [...] ; et l'abolitionnisme, tendant à mettre fin à la réglementation de la prostitution, qui tolère l'exercice de la prostitution à condition que soient respectés le libre consentement de la personne et l'ordre public » (p. 122).

parvenues à mieux gérer des tensions familiales grâce au soutien financier de leurs familles, d'autres avaient continué à avoir des rapports tendus avec leurs proches, ce qui les a mis dans une situation de forte vulnérabilité émotionnelle. Par ailleurs, seule une petite minorité avait réussi à tisser des rapports affectifs pendant leurs parcours migratoires, ce qui leur a permis de mieux faire face aux imprévus rencontrés ainsi que d'envisager un processus d'insertion professionnelle.

Ces différences dans la gestion des imprévisibles rencontrés pendant les parcours migratoires de nos enquêtées peuvent s'expliquer par l'inégale distribution des ressources (Lin, 1995) et d'accès aux supports (Martuccelli, 2006). En effet, pour celles bénéficiant d'un meilleur accès aux ressources et aux supports, le champ de possibles s'était avéré plus large pour agir afin de tenter de surmonter leurs épreuves. En ce sens, nous allons analyser l'impact que la migration en prostitution, comme « événement sociologique », a eu sur l'insertion professionnelle de nos enquêtées. Pour cela, nous allons examiner leurs trajectoires spatiales, prostitutionnelles, affectives et de santé pour analyser ensuite les ressources et les supports qu'elles ont réussi à mobiliser pour réagir aux imprévisibles, ainsi que pour favoriser une insertion professionnelle ultérieure en France.

2.1. Les trajectoires spatiales

Les trajectoires spatiales de la plupart de nos enquêtées étaient liées à leurs trajectoires de transition de genre ainsi qu'à leurs trajectoires prostitutionnelles. Pour celles habitant dans des grandes villes, les mobilités spatiales s'étaient souvent déroulées dans la même ville, comme nous l'avons constaté dans le récit de Yeraldine qui a rejoint au cours des années 1980 le quartier où des personnes trans exerçaient la prostitution à Bogota (Colombie) après avoir quitté leur foyer familial ; de José-María qui a été hébergé·e chez une amie au cours des années 1990 à Buenos Aires (Argentine) après s'être disputé·e avec son père ; et de Katerine qui s'est installée dans le salon de coiffure d'une amie au cours des années 1970 à Lima (Pérou) après avoir abandonné sa maison familiale suite au décès de son père.

Pour celles qui vivaient en province, les mobilités spatiales se sont instaurées en se rendant dans des villes plus grandes. Serena a ainsi quitté la ville de Barranquilla (située dans la côte caraïbe colombienne) pour se rendre à Bogota (capitale de la Colombie) à la fin des années 1980. Mariela s'est déplacée de Guayaquil (deuxième ville de l'Équateur) vers Quito (capitale de l'Équateur) au cours des années 1990. Enfin, Rachida est partie de son village situé au norddu Maroc vers Rabat, la ville la plus proche, où elle a débuté sa trajectoire prostitutionnelle en

migration à la fin des années 1970 :

Après avoir quitté la maison de mes parents, j'ai commencé à faire la prostitution pour survivre, pour m'habiller et tout ça. Puis, je me suis habituée à ça et je l'ai fait pendant 14 ans : de 1978 jusqu'à 1992 [...]. Je l'ai fait dans tout le Maroc. Houla !!, j'ai voyagé le Maroc entier [...]. Il y avait toujours plusieurs hommes et filles qui faisaient la prostitution, moi j'étais en trans, je m'habillais en femme, comme j'étais jeune, ça allait pour moi, c'était facile [...]. Je me débrouillais dans les hôtels parce que je faisais la prostitution un peu discrète [...]. Pourtant, je suis entrée en prison plusieurs fois, acte contre-nature à cause de l'homosexualité, parce que là-bas ils punissent les gens pour ça, le maximum que j'ai fait, un an entier (long silence). Après j'ai quitté le Maroc.

Le témoignage de Rachida, à la différence de la plupart des récits recueillis, montre le début de sa trajectoire spatiale en prostitution vers une autre ville sans l'accompagnement de son groupe de paires. Vanesa, *a contrario*, avait entamé sa trajectoire spatiale en prostitution dans le Pérou des années 1990 en suivant les périple proposés par d'autres trans :

Après avoir quitté la maison de ma sœur, je suis allée vivre chez des amies qui avaient loué une petite maison dans un bidonville de la périphérie de Chimbote (ville située sur la côte nord-péruvienne). Un soir que l'on célébrait un anniversaire, j'ai rencontré une « Europea » (personne trans sudaméricaine qui exerce la prostitution en Europe) qui m'a dit « Qu'est-ce que tu fais là ? Tu as tous les atouts pour devenir une Europea. Il faut que tu viennes vivre à Lima chez la Gaby de Huacho (trans reconnue parmi la communauté trans péruvienne pour aider les personnes trans à se rendre en Europe).

Les déplacements vers d'autres villes à l'intérieur des pays d'origine pour débiter les trajectoires prostitutionnelles sont corroborés par nos précédents travaux (Hedjerassi, Reyes & Gil, 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que par d'autres travaux (López Murcia, 2015 ; Andreotti, 2015 ; Prada *et al.*, 2012 ; Domínguez Cornejo, 2012 ; Vartabedian, 2012 ; Fernandez, 2004). Urrea (Prada *et al.*, 2012), en effet, note que le secteur des services sexuels proposés par des femmes, par des hommes et par des transgenres à Bogota (Colombie), est toujours le résultat d'une migration interne. Prada *et al.* (2012), affirment que le travail du sexe a permis aux personnes transgenres de s'insérer dans de nouveaux territoires, auxquelles elles auraient pu difficilement accéder hors de l'exercice de l'activité prostitutionnelle, transgressant ainsi des frontières socio-spatiales de leurs villes d'origines.

Des trajectoires spatiales vers les pays voisins

Pour certaines de nos enquêtées la poursuite de leurs trajectoires spatiales en prostitution vers les pays voisins qui se trouvaient dans de meilleures conditions socio-économiques a constitué une première étape avant leur départ en Europe. Grâce à ces déplacements, elles ont pu accumuler des ressources financières pour soutenir économiquement leurs familles ainsi que pour continuer ou débiter leur transition de genre. Elles ont également construit des réseaux communautaires pour mieux organiser leur départ en Europe, comme nous l'avons constaté dans les récits de Sol, qui travaillait comme coiffeuse à Lima (Pérou) et exerçait

occasionnellement la prostitution de rue. Ensuite, elle est partie exercer la prostitution de rue à Buenos Aires (Argentine) au cours des années 2000. Ceci lui a permis d'obtenir des revenus pour soutenir financièrement sa mère, ainsi que faire des économies pour venir en France :

Mes amies ont alors commencé à voyager en Argentine. Elles me disaient que l'on gagnait plus d'argent là-bas parce que l'on travaillait bien (en exerçant la prostitution). J'avais 23 ans quand j'ai pris le bus à Lima pour arriver trois jours plus tard à Buenos Aires. Je suis arrivée chez une amie qui m'avait prêté l'argent pour acheter mon billet de bus. J'ai bien aimé Buenos Aires parce que c'était joli comme ville et les gens te traitaient bien. Comme je travaillais bien, j'ai pu au bout de quelques semaines rendre l'argent que j'avais emprunté à mon amie. Puis, j'ai commencé à aider ma mère et à faire des économies pour venir en Europe.

Rachida, pour sa part, s'était rendue en Turquie en 1992 après avoir quitté le Maroc, puis elle s'était déplacée dans le Maghreb avant de s'installer en Libye quelques années. Puis elle traverse la Méditerranée et arrive en Italie en 2008. Si la plupart du temps elle a exercé la « prostitution discrète » pour gagner sa vie, elle a également réalisé de « petits boulots » pour éviter d'attirer l'attention de la police :

En 1992 j'ai quitté le Maroc et je suis allée en Tunisie où je suis restée trois mois. Pour y aller, j'ai pris des bus, des trains et tout ça [...]. J'ai fait le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye : j'avais le courage ! [...]. J'ai travaillé trois mois en Tunisie, après je suis venue en Libye où j'ai continué la prostitution pendant deux ans. Après deux ans de prostitution en Libye, j'ai laissé la prostitution (comme activité principale) et j'ai commencé à travailler en 1994. J'ai dit 'non, ça marche plus, je cherche un travail normal' [...]. J'ai commencé à faire des petits boulots. Je lavais le linge avec mes mains pour des gens qui travaillent, puis j'ai fait un peu le commerce. Je gagnais ma vie quoi !

Cette migration vers les pays voisins avant le départ en Europe va dans le sens des résultats de nos précédentes recherches (Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Hedjerassi, Reyes & Gil, 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que d'autres (Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014 ; Arquizan, 2012). Pour Gil, Hedjerassi *et al.* (2014), certaines personnes trans sud-américaines rencontrées pour leur recherche avaient séjourné dans un autre pays d'Amérique latine avant leur arrivée en Europe. D'après Arquizan (2012), la migration vers l'Argentine des personnes trans et des femmes qui se prostituent est transitoire dans la mesure où ce pays est devenu « une plaque tournante de réseaux de prostitution en direction de l'Europe », dans le sens où : « l'ouverture des frontières permet aux populations trans venant d'autres pays d'Amérique latine d'obtenir une pièce d'identité argentine et de partir pour l'Union Européenne sans avoir à demander de visa » (p. 91).

Si nous partageons le constat de Vartabedian (2012) sur l'absence de recherches traitant des migrations de personnes trans sud-américaines, notamment leurs trajectoires spatiales en Amérique latine, les études sur les migrations des personnes trans du Maghreb avant leur arrivée en Europe s'avèrent presque inexistantes. L'étude réalisée par Giuseppe Masullo (2015) en Italie auprès des migrants homosexuels originaires du Maroc et de la Tunisie, ainsi

que l'étude réalisée par Laurent Gaissad (2010) auprès de « travestis algériens » qui exerçaient la prostitution à Marseille, constituent un premier socle de recherches sur les trajectoires migratoires de personnes originaires du Maghreb qui ont exprimé des subjectivités de genre et sexuelles non-hétéro-cisnormatives.

Enfin, la migration vers les pays voisins qui se trouvaient dans de meilleures conditions socio-économiques que celles de leurs pays d'origine a permis à la plupart de nos enquêtées d'accumuler des ressources financières, de continuer ou débiter leur transition de genre, ainsi que d'organiser leur départ en Europe. Or, elles ont subi des manifestations racistes en raison de leur nationalité et de leur apparence physique. Vanesa, qui avait déjà subi des expériences de racisme dans son pays d'origine (Pérou) en raison de ses origines sociales modestes et pour être née dans un village de la forêt amazonienne péruvienne, s'est battue avec une personnes trans argentine lors d'une soirée à Buenos Aires après avoir subi une insulte, comme elle en témoigne : « *Je venais d'arriver dans la boîte quand la maricona argentine a dit au serveur 'je ne veux pas que cet indien, péruvien, mort de faim s'assoie à côté de ma table'* ».

Le récit de Vanesa fait écho aux résultats de la recherche d'Arquizan (2012) qui reconnaît l'existence de discriminations en raison de la condition ethnico-nationale et du genre envers les personnes trans péruviennes qui ont migré en Argentine. En ce sens, les récits récoltés par Arquizan auprès de ses enquêtées montrent une articulation des rapports sociaux de race et de genre qui s'entremêlent pour reproduire des rapports de domination. Or, si les migrant·e·s péruvien·ne·s, mais aussi paraguayen·ne·s, colombien·ne·s, vénézuélien·ne·s et tou·te·s les autres originaires de pays considérés « pauvres » en Argentine, ont subi des discriminations en raison de leur assignation à une altérité fondée sur une condition ethnico-nationale ; les personnes trans migrantes étaient susceptibles de devenir encore plus vulnérables en raison de leur assignation à une altérité construite autour de leurs subjectivités de genre.

Des trajectoires spatiales vers l'Europe

Après s'être déplacées à l'intérieur de leurs pays d'origine ainsi que vers les pays voisins, la plupart de nos enquêtées ont poursuivi leurs trajectoires spatiales vers l'Europe afin de continuer ou commencer leurs trajectoires prostitutionnelles et leur transition de genre, comme nos précédentes recherches l'avaient clairement mis en exergue (Reyes & Hedjerassi, 2017 ; Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que d'autres travaux (Gonzalez, 2018 ; López Murcia, 2015 ; Camacho, 2015 ; Andreotti, 2015 ; De Montalvon, 2013 ; Prada *et al.*, 2012 ; Négroni, 2011 ; Vartabedian, 2012 ; Garcia & Oñate, 2010 ; Pelúcio, 2005 ; Pourette,

2005 ; Campillo, 2000 ; Kulick, 1998 ; Pirani, 1997).

Ces constatations vont également dans le sens des résultats d'autres recherches réalisées auprès de trans d'autres aires géographiques (Thongkrajai, 2012 ; Gaissad, 2010 ; Howe *et al.*, 2008 ; Prieur, 1998). De fait, Pelúcio (2005) note que pour les trans brésiliennes, l'Europe représente le respect envers leurs subjectivités trans. D'après Kulick (1998), la possibilité de gagner de l'argent reste la principale raison pour laquelle les trans sud-américaines partent en Europe. Pour Pourette (2005), les motifs de la migration de trans sud-américains en Europe sont liés au fait que cette migration est perçue comme le moyen d'accéder à une reconnaissance sociale.

Selon Thongkrajai (2012), pour les Kathoey (terme utilisé en Thaïlande pour désigner les personnes mâles qui adoptent le genre féminin), vivre dans les pays occidentaux devient un symbole de « supériorité économique, sociale et un privilège » (Suksomboon, 2009 : cité par Thongkrajai, 2012 : p. 2). Pour Howe *et al.* (2008), les raisons principales pour lesquelles les trans MtF mexicaines traversent la frontière vers les États-Unis pour exercer la prostitution sont « a clear combination of dynamics at work that includes economic migration (crossing the border in order to earn dollars) but also the more subtle sexual migration that involves the pursuit of gender-transformative treatment, capital to start a small business, and a place of relative tolerance » (p. 33).

Les réseaux communautaires pour organiser le départ

Pour les enquêtées originaires du Brésil, de l'Argentine et du Panama (qui n'avaient pas besoin d'un visa pour se rendre en Europe en raison de leur nationalité), l'organisation du voyage a été relativement moins complexe en termes administratifs que pour celles qui en avaient besoin. Comme les citoyen·ne·s originaires du Pérou et de la Colombie avaient besoin d'un visa pour venir en Europe avant 2017, la plupart des enquêtées de ces pays avaient recouru aux biais illicites au sein de leurs réseaux communautaires pour se fournir un document, comme en témoigne Lena qui s'est rendue en France grâce à un faux passeport obtenu à Buenos Aires (Argentine) en 2011 :

Quand je suis retournée au Pérou, j'en ai profité pour demander des nouvelles de la famille d'une amie que j'avais rencontrée quand j'avais commencé à me prostituer. Sa maman m'a dit que son « fils » arrivait la semaine suivante à Lima et m'a demandé de l'accompagner à l'aéroport. Quelques jours après son arrivée, je lui ai demandé comment se passait la vie en Europe. Elle m'a alors répondu « si tu veux, je t'amène ». Je savais bien qu'elle me parlait de faire des investissements. Si elle te prêtait de l'argent pour avoir un fauxpasseport, pour acheter les billets d'avion et pour la bourse de voyage (l'argent requis pour le séjour en Europe), on devait lui rendre deux fois l'argent qu'elle nous avait prêté. Ce n'était pas qu'elle veuille profiter de moi, pas du tout. C'était notre loi à nous [...]. Comme

à ce moment-là toutes les mariconas se rendaient en Argentine pour partir en Europe, je suis retournée à Buenos Aires pour contacter un passeur qui allait me fournir un faux passeport argentin. Au final j'ai emprunté que 2000 euros pour la bourse de voyage, parce que j'avais travaillé (exercé la prostitution) comme un âne pour payer 5000 euros pour le faux passeport et pour mon billet d'avion.

Même si les trans originaires de l'Argentine, du Brésil et du Panama n'avaient pas besoin d'un visa pour se rendre en Europe en raison de leur nationalité, certaines ont dû également recourir à leurs réseaux communautaires afin d'emprunter de l'argent pour mieux réussir leur départ ainsi que leur arrivée. Ces réseaux en effet s'occupaient d'acheter les billets d'avion, d'octroyer la bourse de voyage (l'argent à montrer aux autorités douanières pour les frais du voyage), de fournir des renseignements sur les trajets les moins risqués à prendre afin d'éviter d'être renvoyées, ainsi que des informations sur les stratégies pour attirer le moins l'attention de la part des autorités migratoires, comme par exemple rendre leur apparence physique plus « masculine » pour tenter d'être perçues plutôt comme « gays ».

Enfin, ces réseaux assuraient un endroit (il s'agissait souvent d'un appartement ou d'une chambre d'hôtel où vivait la personne qui avait prêté l'argent) auquel la nouvelle arrivée devait s'adresser une fois arrivée à la destination finale. Ces réseaux garantissaient également une « plaza », c'est-à-dire un emplacement public où les nouvelles arrivantes pouvaient exercer la prostitution sans risques d'être agressées par celles plus anciennes déjà installées :

C'était l'année 1982 quand les premières filles ont commencé à venir à Paris. Je les avais rencontrées pendant le carnaval parce que je les aidais à s'habiller pour les défilés. Un jour elles m'ont dit « Marta, viens à Paris ». Elles m'ont acheté le billet d'avion pour que je vienne faire la pute [...]. Je suis arrivée à l'hôtel « Reinita », Place de Clichy, en 1985 [...] .Le lendemain direct à la forêt (bois de Boulogne) sans même savoir dire un mot en français. Elles m'y ont conduite parce qu'il y avait déjà une « plaza » pour moi.

Si Marta n'affirme pas de façon explicite avoir emprunté de l'argent auprès des réseaux pour son « voyage », il montre bien leur rôle pour l'organisation du départ de Buenos Aires et l'arrivée finale en France. Cela fait écho à nos premiers travaux (Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, 2012) ainsi qu'aux autres qui ont abordé les migrations en prostitution des personnes trans sud-américaines vers l'Europe (Gonzalez, 2018 ; López Murcia, 2015 ; Camacho, 2015 ; Andreotti, 2015 ; De Montalvon, 2013 ; Négroni, 2011 ; Vartabedian, 2012 ; Garcia & Oñate, 2010 ; Pelúcio, 2005 ; Pourette, 2005 ; Kulick, 1998 ; Pirani, 1997).

Pour Négroni (2011), la plupart des personnes transgenres prostituées arrivant en Europe sont aidées financièrement par leurs paires, notamment par les transgenres les plus expérimentées, sous la forme de prêts nécessaires au départ qu'elles doivent rembourser une fois arrivées en Europe. D'après Pelúcio (2005), les personnes transgenres reçoivent une l'aide financière de six mille à treize mille euros, dont une partie sera utilisée pour payer les coûts des documents administratifs et une autre pour les frais du voyage.

La plupart de nos enquêtées concevaient ce genre de rapports comme faisant partie des réseaux d'entre-aide à l'intérieur de la communauté trans migrante en prostitution (rapports souvent perçus comme des relations entre mères - celles qui prêtaient l'argent- et filles - celles qui empruntaient l'argent). Pour autant, les récits de certaines de nos enquêtées font ressortir l'instauration de relations ambiguës voire tendues au sein de la communauté en raison de ces rapports de pouvoir inégaux entre les trans installées en Europe et celles aspirant à partir. Sol a failli perdre tout l'argent qu'elle avait mis de côté pour venir en Europe :

Un an et demi plus tard l'amie qui m'avait prêté l'argent pour me rendre à Buenos Aires m'a demandé de lui prêter de l'argent pour qu'elle puisse partir en Europe avant moi. Comme elle m'avait promis de m'envoyer l'argent six mois plus tard pour que je puisse aussi partir en Europe, je lui ai prêté tout l'argent que j'avais économisé. C'est pour ça que suis rentrée à Lima (Pérou) pour passer quelque temps avec ma mère avant mon départ. Pourtant, mon amie a mis presque deux ans à me renvoyer tout mon argent. Elle ne répondait même pas au téléphone quand je l'appelais.

Nous observons ainsi que les rapports de confiance construits au sein des réseaux communautaires pour faciliter le départ en Europe afin d'exercer la prostitution peuvent facilement se dégrader. Le récit d'Elsa évoque bien cette fragilité au sein de réseaux communautaires lors de l'acquisition d'un faux document pour se rendre en Europe :

Avant de venir en France, je suis allée au Venezuela payer un faux passeport. Pourtant, je me suis trouvée quelques semaines après mon arrivée sans mon passeport, sans argent et avec mon visa expiré. C'est pour ça que j'ai été obligée de rester pour travailler (exercer la prostitution) afin de pouvoir acheter mon billet de retour [...]. Un soir j'ai croisé dans une boîte la mariconna à qui j'avais payé pour avoir un passeport vénézuélien. Comme j'étais déjà un peu pompette, j'ai commencé à lui crier devant tout le monde que j'allais porter plainte contre elle pour m'avoir volée. C'est alors qu'une autre mariconna s'est approchée de moi pour me dire qu'elle allait tout me rembourser. Au final, elle m'a rendu que la moitié de ce que j'avais payé. J'ai perdu presque 2500 dollars. J'ai alors acheté un billet d'avion et je suis rentrée au Pérou.

L'observation de rapports inégaux fait écho à nos premiers travaux (Reyes, 2012), et d'autres recherches (Gonzalez, 2018 ; Andreotti, 2015 ; De Montvalon, 2013 ; Négroni, 2011 ; Vartabedian, 2012). Négroni (2011) note le travail d'accompagnement, nécessaire bien qu'ambigu assuré par les « copines », car véhiculant à la fois de la solidarité, de la négociation et du conflit (p. 470). Pour Andreotti (2015), « à chaque fois, des pactes sont faits à petite échelle pour essayer d'assurer avec l'Autre un lien possible, pactes qui traversent à la fois la cohésion et la méfiance, la parole engagée et la trahison avérée » (p. 188).

Des itinéraires de voyage chaotiques

Malgré toutes les contraintes qui caractérisent l'espace social des personnes trans migrantes qui veulent se rendre en Europe, pour la plupart de mes enquêtées recourir aux réseaux communautaires pour emprunter de l'argent semblait être le seul moyen pour avoir plus de possibilités d'arriver à la destination finale (Kulick, 1998). Pour Séhili et Zuñiga (2014), la

formation de réseaux montre la construction de communautés parmi les migrant·e·s fondées sur des liens de réciprocité. En ce sens, le collectif de migrantes constitue la « ressource essentielle grâce à laquelle ils peuvent réduire leur propre vulnérabilité » (p. 87).

Pour autant, certaines de nos enquêtées avaient dû faire face à des itinéraires du voyage difficiles et à des contrôles migratoires rudes. Par exemple, Daniela, est restée quelques jours au Caire (Égypte), puis à Athènes (Grèce) avant de se rendre en Italie en bateau. Lucero, pour sa part, a été renvoyée de l'aéroport de Cayenne (Guyane) après avoir traversé en bus une partie du Brésil. Rachelle, enfin, a été renvoyée de l'aéroport Fiumichino à Rome en raison de la découverte d'un faux passeport argentin par les autorités migratoires. Katerine raconte son itinéraire du voyage :

J'ai eu alors l'opportunité de partir en Italie en 1995. J'ai payé 8000 dollars pour avoir de faux documents, pour le billet d'avion Lima-Amsterdam-Zurich et pour le passeur. Je devais rendre 8000 euros une fois arrivée en Italie [...]. Une fois hors de l'aéroport à Zurich, quelqu'un est venu nous récupérer en voiture. On était quatre personnes, tous péruviens, moi la seule mariconna. Quand on a été proches de la frontière avec l'Italie, on nous a demandé de descendre de la voiture pour traverser un sentier à pied (rire nerveux). La voiture devait nous récupérer le lendemain côté italien. J'ai eu vraiment peur ! Il faisait déjà nuit, il neigeait et on ne voyait presque rien du chemin. On devait s'aider avec un bâton pour ne pas tomber. Heureusement que le passeur connaissait bien la route.

Les difficultés vécues pendant le voyage ainsi que la peur d'être expulsées par les autorités migratoires avant l'arrivée à la destination finale sont corroborés par nos premiers travaux (Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que par d'autres (Alves, 2019 ; Ojeda, 2017 ; Andreotti, 2015 ; López Murcia, 2015 ; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014 ; Vartabedian, 2012 ; Teixeira, 2008 ; Moujoud & Teixeira, 2005 ; Kulick, 1998).

Kulick (1998) affirme que la plupart des personnes transgenres éprouvent beaucoup de stress pendant leur voyage de peur d'être renvoyées dans leur pays d'origine en raison de leur identité de genre. C'est pourquoi, certaines avaient décidé de se déguiser comme hommes pour éviter d'attirer l'attention des autorités migratoires ainsi que de faire plusieurs escales lors de son voyage afin de réduire les possibilités d'une expulsion (p. 170). D'après Gil, Hedjerassi et Reyes (2015), pour la plupart des trans enquêtées les itinéraires de voyage se sont avérés longs, hasardeux et chaotiques : des arrestations aux frontières, des démêlés avec la police et la justice, des viols et des violences de la part de policiers.

S'installer en Europe

Malgré les risques de se voir exposées à des situations de violence ainsi que la peur d'être renvoyées dans leur pays d'origine, la plupart de nos enquêtées étaient parvenues à arriver à leur destination finale. Les choix de ces premières destinations étaient en lien avec les réseaux

communautaires contactés avant leur départ : l'Italie a été le pays où la plupart d'entre elles s'étaient rendues au cours des années 1990 et 2000, suivi de l'Espagne au cours des années 2000 et de la France au cours des années 2010. Certaines avaient également séjourné en Allemagne et aux Pays-Bas avant leur arrivée en France.

De fait, nous pouvons identifier parmi nos enquêtées trois vagues migratoires entre la fin des années 1980 et la fin des années 2010. Tout d'abord, nous relevons une première vague vers l'Italie comme première destination entre 1990 et 2010. Ensuite, une deuxième vague migratoire vers l'Espagne comme première destination entre 1999 et 2010. Enfin, une troisième vague vers la France comme première destination entre 2010 et 2020. Or, c'est entre la fin des années 1990 et la fin des années 2010 que la plupart de nos enquêtées installées en Italie et en Espagne sont venues en France pour tenter de régulariser leur situation administrative. Gil, Hedjerassi *et al.* (2014) considèrent que pour une large majorité des trans enquêtées, la France n'a pas été le premier pays d'immigration.

Ces constatations vont dans le sens des résultats de nos précédentes recherches (Reyes, 2012) ainsi que d'autres (Ojeda, 2017 ; Gonzalez, 2018 ; Andreotti, 2015 ; López Murcia, 2015 ; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014 ; De Montalvon, 2013 ; Vartabedian, 2012 ; Négroni, 2011 ; Vale, 2009 ; Teixeira, 2008 ; Pelúcio, 2005 ; Kulick, 1998 ; Serre, Cabral *et al.*, 1994). Pour Vale (2009), Vartabedian (2012) et Kulick (1998), les premières personnes trans ont commencé à arriver à Paris pendant les années 1970 pour travailler dans des cabarets. Leurs performances étaient devenues tellement reconnues au sein de la communauté trans brésilienne qu'une vague migratoire a commencé à arriver à la fin des années 1970 pour exercer la prostitution.

Or, le durcissement des politiques migratoires en France pendant la deuxième moitié des années 1980, notamment la loi Pasqua en 1986, ont produit la fuite vers une nouvelle destination. Selon Serre, Cabral *et al.* (1994), « Dans les années 80, les 'Brésiliennes du bois' étaient une légende, un véritable fait de société symbolisant la population T. T. [des *transsexuelles et travesties*] parisienne. En 1984, elles ont commencé à fuir poursuivies pour séjour irrégulier, mais le phénomène avait fait tache d'huile en Amérique du sud. Les T. T. argentines ont pris le relais des Brésiliennes, suivies par les Colombiennes, Péruviennes, Équatoriennes et Chiliennes » (p. 9). C'est pourquoi, Teixeira (2008), Goulart (2011) et LópezMurcia (2015) notent que l'Italie est devenue la destination privilégiée pour la migration en prostitution des personnes trans sud-américaines.

Néanmoins, la promulgation des lois contre la « migration clandestine » en Italie, telles la loi Martelli à la fin des années 1990 et la loi « Turco-Napolitano » au début des années 2000, ont

suscité encore de nouvelles destinations en Europe, comme par exemple l'Espagne, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique. D'après Pelúcio (2005), la péninsule ibérique commence à prendre de l'importance parmi les itinéraires migratoires des transgenre sud-américaines grâce aux facilités administratives pour s'y rendre. En ce sens, pour Négroni (2011), les trans sud-américaines ont appris à circuler en fonction du contexte politique et législatif des différents pays européens où elles veulent s'installer pour continuer leurs trajectoires prostitutionnelles.

Malgré la possibilité d'obtenir des ressources financières importantes en Europe, le fait de se trouver en situation administrative irrégulière et d'être devenues la cible des politiques abolitionnistes voire prohibitionnistes à l'endroit de la prostitution, a rendu difficiles les conditions d'installation de la plupart de nos enquêtées dans les pays d'accueil. En effet, elles ont dû faire face à des violences au niveau institutionnel en raison des contrôles de police récurrents, des gardes à vue arbitraires, des peines de prison disproportionnées, des expulsions automatiques et des refus systématiques pour accéder aux droits tel celui à la santé. Pour Guénif-Souilamas (2010), « la qualité des individus incarnés qui se déplacent conduit à distinguer ceux qui subiront la limitation de leur mobilité et éventuellement une contrainte par corps et ceux qui bénéficieront d'un régime de circulation favorable, inconditionnel, libérant leur corps de toute entrave légale ou spatiale » (p. 34).

L'arrivée en France

La plupart de nos enquêtées avaient réussi à construire une fragile stabilité socioéconomique dans les pays où elles s'étaient installées pour débiter ou continuer leurs trajectoires prostitutionnelles. Or, les multiples difficultés rencontrées dans ces pays par presque toutes nos enquêtées, notamment au niveau administratif, ont fait que certaines aient commencé à envisager la France comme destination à la fin des années 1990. Des informations circulaient à l'intérieur des réseaux communautaires sur la possibilité de régulariser leur situation administrative en France soit en demandant un titre de séjour pour soins, soit en obtenant un statut de réfugiées, soit en contractant un Pacte de Solidarité Civil (PACS). Ce sont là les principales motivations avancées par nos enquêtées pour se rendre en France. Rachida, par exemple, a quitté Naples (Italie) pour se rendre à Paris en 2008 : « *on m'a dit 'en France il y avait des aides, il y avait des solutions pour les gens séropo'. C'est intéressant parce que si tu n'as pas de papiers, tu n'existes pas en Europe, et dans n'importe quel pays. J'étais plus intéressé-e par les papiers que par l'argent, parce qu'avec les papiers tu existes, tu as des*

droits ».

Cela fait écho à nos premiers travaux (Reyes, 2012 ; Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015), ainsi que d'autres (Andreotti, 2015 ; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014 ; De Montvalon, 2013 ; Vartabedian 2012 ; Vale, 2010). D'après Gil, Hedjerassi et Reyes (2015), la plupart des personnes trans migrantes enquêtées avaient commencé à explorer d'autres stratégies lorsque la situation administrative ne leur permettait pas de s'installer durablement et légalement dans les pays d'accueil : « les informations sur les pays d'Europe, les conditions de vie, les législations, l'attitude des pouvoirs publics et de la police, ou encore l'exercice de la prostitution circulent dans le milieu trans » (p. 23).

Pour De Montvalon (2013), « que ce soit à travers les frontières d'un grand centre urbain ou entre celles des États européens, les prostituées usent du déménagement comme une tactique de contournement des points de pressions » (p. 4). C'est pourquoi, Gil, Hedjerassi *et al.* (2014) notent que la France n'a pas été le premier pays d'immigration pour la plupart des personnes trans migrantes enquêtées puisque certaines avaient séjourné dans deux ou trois pays européens tels l'Italie et l'Espagne, avant leur arrivée en France. Andreotti (2015) a également identifié plusieurs trajectoires des personnes qui souhaitaient avoir un titre de séjour en France pour des raisons médicales.

Pour autant, si l'élargissement de frontières à l'intérieur de l'espace Schengen a facilité la mobilité entre les pays qui font partie de l'Union européenne après les années 2000, certaines de nos enquêtées ont dû bien organiser leurs itinéraires de voyage pour se rendre en France afin d'éviter des contrôles de la part de la police migratoire. Dans l'organisation des voyages, les réseaux communautaires ont constitué encore une fois un soutien fondamental pour la plupart de nos enquêtées dans le sens où ils pouvaient augmenter leurs possibilités d'arriver à leur destination finale. Katerine, par exemple, s'est rendue en France en 2010 :

Étant donné que j'avais une amie qui m'avait plusieurs fois proposé de venir chez elle à Paris, j'ai fait une activité de vente de repas péruviens afin de récolter l'argent pour mon départ. Puis, j'ai payé un chauffeur roumain pour passer la frontière dans sa voiture vu que je n'avais pas de documents. Le truc était d'attendre qu'un camion s'approche de la frontière pour que la police l'arrête (sourire de complicité). Nous devons profiter de ce moment-là pour traverser la frontière alors que la police perquisitionnait le camion [...]. Une fois en France, il m'a laissée à la gare de Nice où j'ai pris un train pour Paris. Mon amie m'attendait à la Gare de Lyon.

Le récit de Katerine fait écho aux résultats de nos précédentes recherches (Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que d'autres (Alves, 2019 ; Gonzalez, 2018 ; De Montvalon, 2013 ; Vartabedian, 2012 ; Vale, 2009) qui montrent le rôle de réseaux communautaires dans le voyage et dans l'installation en France de personnes trans migrantes venant d'autres pays européens. Selon Gil, Hedjerassi et Reyes (2015), la circulation des informations au sein des

réseaux communautaires, sur les trajets à faire et les pays où s'installer en Europe, se fait au fil des expériences des unes et des autres afin d'éviter de mauvais choix.

Pour De Montvalon (2013), certaines villes en France, telle Lille, sont devenues un « lieu de repli, au départ temporaire ou par intermittence, puis plus permanent », pour certaines personnes trans migrantes forcées de quitter l'Italie en raison de leur situation administrative irrégulière : « utilisant les ressources à disposition, l'installation de quelques-unes a fini par en attirer d'autres au fil des réseaux de connaissances, les plus récemment installées étant venues directement d'Amérique latine » (p. 4).

Or, si les réseaux communautaires avaient constitué un soutien important dans l'arrivée et dans l'installation en France de la plupart de nos enquêtées suite à leur départ forcé d'autres pays européens, ce soutien a parfois été source de tensions voire de disputes entre les nouvelles arrivantes et celles déjà installées en France en raison d'ambiguïtés autour des attentes que ce soutien supposait. Mariela raconte : « *Mon amie m'a proposé de venir en France parce que les choses s'étaient compliquées en Hollande. En fait, nous avions déjà été arrêtées plusieurs fois par la police [...]. Nous sommes arrivées à Paris chez une trans équatorienne à qui nous devons payer 50 francs pour dormir dans un petit appartement avec sept autres personnes. Nous devons aussi payer 1500 francs tous les mois à son mari pour qu'il nous fasse à manger* ».

Les difficultés rencontrées par la plupart de nos enquêtées lors de leur arrivée à Paris en raison de l'accès au logement, de la forte concurrence pour avoir un emplacement où exercer la prostitution, de la maîtrise de la langue française et de leur situation administrative irrégulière, est corroboré par nos premiers travaux (Hedjerassi, Reyes & Gil, 2015; Gil, Hedjerassi & Reyes; 2015; Reyes, 2012), ainsi que par d'autres (Gonzalez, 2018, Andreotti, 2015; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014; De Montvalon, 2013; Négroni, 2011; Vale, 2009; Pourette, 2005 ; Pirani, 1997).

Or, au fur et à mesure que la plupart de nos enquêtées étaient devenues autonomes à l'égard de l'exercice de l'activité prostitutionnelle, de l'accès au logement et à la sécurité sociale, de la maîtrise de la langue française, voire avaient régularisé leur situation administrative, elles sont parvenues à mieux gérer les rapports de pouvoir à l'intérieur de leurs réseaux communautaires. Pour Milena, l'existence d'un tissu associatif constitué parfois par d'autres personnes trans migrantes a eu un rôle prépondérant :

Je suis arrivée à Rouen chez des amies. Mais, je ne suis même pas restée 24 heures. Elles voulaient que je paye le loyer entier de l'appartement. Comme je n'ai pas accepté ça, nous nous sommes bagarrées. J'ai alors rencontré une autre amie qui m'a proposé de venir chez elle à Paris. Pourtant, ça n'a pas non plus été facile de vivre chez elle. Au début, les

personnes te proposent un coup de main, puis elles veulent 'mâcher' ta main (abuser de sa situation de vulnérabilité). Elle se prenait pour mon maître, je suis devenue presque son esclave. Pourtant, elle m'a appris des tas de choses pour me débrouiller toute seule. Un jour que je n'en pouvais plus, je suis allée à une association dont j'avais entendu parler. Cette association m'a beaucoup aidée. On m'a proposé de faire une demande d'asile vu l'agression que j'avais subie dans mon pays (Pérou) à cause du terrorisme (guérilla maoïste Sendero Luminoso). En attendant les délais administratifs, j'ai été hébergée dans un hôtel à Poissonnier jusqu'à ce que je réussisse à louer un studio à Pigalle où j'ai vécu 4 ans.

Le rôle prépondérant joué par le tissu associatif, constitué parfois par d'autres personnes trans migrantes au sein de la communauté trans migrante en France, est corroboré par nos premiers travaux (Hedjerassi, Reyes & Gil, 2015 ; Gil, Hedjerassi & Reyes ; 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que par d'autres (Gonzalez, 2018, Andreotti, 2015 ; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014 ; De Montvalon, 2013 ; Négroni, 2011 ; Vale, 2009 ; 2010 ; Pourette, 2005 ; Pirani, 1997).

Selon Gil, Hedjerassi *et al.* (2014), l'accompagnement associatif a permis à certaines personnes trans migrantes atteintes d'une maladie chronique évolutive, de bénéficier d'un titre de séjour pour soins. Il en va de même pour De Montvalon (2013) : plus de la moitié de toutes enquêtées bénéficiaient d'un titre de séjour pour soins. Or, dans la mesure où la catégorie 'étranger malade' s'est vu « remise en cause par les évolutions du droit des étrangers » (p. 10) depuis 2015, en raison des aléas des politiques migratoires, plusieurs personnes trans migrantes sont restées pendant de longues périodes sans titre de séjour et, par conséquent, sans droits afférents.

Malgré ces difficultés pour obtenir un titre de séjour pour soins, la possibilité d'en bénéficier a fait que la plupart de nos enquêtées sont restées en France soit pour continuer leurs trajectoires prostitutionnelles, soit pour commencer un processus d'insertion professionnelle. Rachida raconte : « *j'étais bien quand je venais d'arriver en France. Je me disais 'quand même, c'est le but, je ne sors plus de France, ça y est, je reste. Il faut que je fasse mon avenir ici, en France, ça va, je parle quand même le français un petit peu, je me débrouille' et tout ça* ».

Certaines qui ont poursuivi leurs trajectoires prostitutionnelles ont également continué leurs trajectoires spatiales dans toute la France afin de tenter de trouver de nouveaux emplacements où exercer l'activité prostitutionnelle. C'est pourquoi, certaines se sont installées de manière durable dans une région de France (Andreotti, 2015). D'autres ont alterné entre la France et leur ancien pays d'accueil envers lesquels elles exprimaient toujours des liens affectifs.

Enfin, la plupart de nos enquêtées n'avaient pas réussi à accumuler des capitaux/ressources pendant leurs parcours migratoires pour favoriser une insertion professionnelle ultérieure en France, en raison notamment de leur situation administrative irrégulière ainsi que de l'exercice de la prostitution à temps complet. Pour autant, le fait d'avoir obtenu un titre de séjour en

France est apparu pour certaines comme le point de départ pour envisager pour la première fois le début d'un processus d'insertion professionnelle.

2.2. Les trajectoires prostitutionnelles

Presque toutes nos enquêtées avaient envisagé leurs parcours migratoires en Europe afin d'exercer l'activité prostitutionnelle. Si pour la plupart l'arrivée en Europe a constitué la poursuite de leurs trajectoires prostitutionnelles, débutées tout d'abord dans leurs pays d'origine puis dans les pays voisins, pour d'autres, telle Marta, l'arrivée en Europe a signifié le début de leurs trajectoires prostitutionnelles voire de leurs trajectoires transidentitaires :

J'ai commencé à faire la pute quand j'avais déjà 30 ans [...]. Je suis arrivée comme un garçon avec les cheveux très courts. Puis j'ai laissé pousser mes cheveux (elle fait un geste pour indiquer que sa chevelure tombait sur ses épaules).

- Ça a été difficile la première fois ?

Franchement non, j'étais avec mes amies et je buvais du vin pour travailler.

- Du vin pour être moins tendue ?

Exactement.

- Tu te travestissais ?

Pas vraiment. Comme je n'avais jamais pris d'hormones, je remplissais juste un soutien-gorge avec de petits coussins comme ça (elle fait un geste avec ses mains sur sa poitrine). C'est comme ça que Marilyn Monroe faisait, imagine toi ! (elle fait un geste d'étonnement avec ses mains en éclatant de rire).

En effet, le début de la transition de genre de Marta a été lié au début de sa trajectoire prostitutionnelle en migration. Nous retrouvons ainsi ce que Catherine Négroni (2011) met en exergue : ce sont les personnes trans migrantes plus âgées qui ont découvert la « prostitution à l'occasion du départ vers l'Europe » (p. 470). Pour Négroni, les parcours migratoires en prostitution de trans équatoriennes rencontrées à Lille ne sont pas identiques : « les plus jeunes sont celles qui se prostituaient déjà en Équateur et qui ont été rejetées par leur famille » (p. 464). Pour celles dont la prostitution est arrivée plus tardivement dans leur parcours de vie, « la transgenrité n'est finalement en regard de la prostitution qu'une porte d'entrée ou d'amélioration professionnelle » (p. 470).

Ces constatations vont dans le sens des résultats d'autres recherches, notamment celle de Dolorès Pourette (2005) menée auprès de trans sud-américaines à Paris et celle de Laurent Gaissad (2010) auprès de « travestis algériens » qui exerçaient la prostitution à Marseille. Selon Négroni (2011), le fait de devenir trans comme opportunité professionnelle « rend compte de l'importance des aspects proprement économiques dans le travail de conversion identitaire » (p. 469).

De fait, dans la mesure où les personnes trans migrantes avaient réalisé des modifications corporelles afin d'obtenir de meilleurs revenus dans l'activité prostitutionnelle, les clients auraient participé de la « construction de ce processus de féminisation » en tant que des

« autrui significatifs » dans le parcours du transgenre, mais un autrui significatif d'un genre tout autre que les « copines » : si ces dernières poussent à une affiliation identitaire par cooptation, les premiers poussent à une appartenance identitaire par rejet » (p. 471). C'est pourquoi, pour Négroni, une autre dimension du devenir trans se révèle : celle d'un « parcours dans lequel les considérations identitaires se mélangent à des considérations stratégiques » (p. 471).

De même, les clients auraient participé de la « construction de processus de subjectivation de la sexualité » dans les parcours de certaines de nos enquêtées. En exerçant l'activité prostitutionnelle, certaines ont commencé un processus de déconstruction des représentations autour de ce qu'elles concevaient de ce que devait être la sexualité *sine qua non* d'une trans : à savoir incarner un rôle sexuel exclusivement passif (être pénétrées) dans le cadre d'un rapport exclusivement hétérosexuel (avec un homme cisgenre) (Reyes, Urrea *et al.*, 2015 ; Prada *et al.*, 2012 ; Pelúcio, 2005).

Pour autant, certaines, telle Marina, ont commencé à explorer de nouvelles possibilités d'exercer leur sexualité à la demande de leurs clients : « *Je n'aime pas trop parler de ça parce que c'est privé. En fait, si je me sens une femme transsexuelle, je me sens parfois aussi un homme quand je ressens de l'attirance physique pour une femme [...]. C'est en France que les clients ont commencé à me proposer de coucher avec leurs femmes et j'ai bien aimé* ».

La découverte d'autres possibilités d'exercer la sexualité pour certaines de nos enquêtées, ou de mettre en place de « *nouveaux outils érotiques* » selon les termes de Juliana, en raison de l'activité prostitutionnelle en Europe, est corroboré par nos premiers travaux (Reyes, Urrea *et al.*, 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que par d'autres (Alves, 2019 ; López Murcia, 2010, 2015 ; Vartabedian, 2014 ; 2012 ; Négroni, 2011 ; Vogel, 2009 ; Vale, 2009 ; Pelúcio, 2006 ; Pirani, 1997). Si Reyes (2012) a relevé des changements ces dernières années des pratiques sexuelles des personnes trans migrantes exerçant la prostitution en Europe, dans la mesure où certaines ont accepté de jouer un rôle actif lors des rapports sexuels avec leurs partenaires, Reyes, Urrea *et al.* (2015), Vartabedian (2014) et Pelúcio (2006) affirment que ce rôle actif lors des rapports sexuels était privilégié notamment avec leurs clients.

En revanche, la plupart d'entre elles continuaient à exprimer exercer un rôle exclusivement passif lors des rapports sexuels avec leurs partenaires affectifs dans le sens où certaines construisaient leurs représentations de la féminité en établissant des relations affectives avec des hommes en principe « hétérosexuels » en raison de leur rôle exclusivement actif lors des rapports sexuels. Néanmoins, dans l'enquête de López Murcia (2015), menée auprès de trans

colombiennes qui exerçaient la prostitution en Italie, certaines enquêtées affirmaient jouer un rôle actif lors des rapports sexuels avec leurs partenaires affectifs. De fait, elles ne considéraient pas leurs partenaires affectifs comme « homosexuels » en raison de leur rôle passif lors des rapports sexuels, mais plutôt comme des hommes plus « modernes », « ouverts » et moins « machistes que les hommes latinos », car ils se permettaient l'exploration de leur sexualité.

Autrement, si presque toutes nos enquêtées avaient continué leurs trajectoires migratoires en Europe pour débiter ou poursuivre leurs trajectoires prostitutionnelles, ces trajectoires migratoires se sont avérées chaotiques en raison des différentes législations encadrant l'exercice de la prostitution. Dans cette mesure, le fait de se trouver dans des pays aux systèmes abolitionnistes voire prohibitionnistes à l'égard de la prostitution les a rendues vulnérables face aux autorités s'occupant de poursuivre des réseaux de proxénétisme. Katérinèse souvient : « *J'ai eu plusieurs ordres de quitter le territoire en Italie. Je les ai eues partout où je travaillais : à Boulogne, à Rimini, partout ! [...]. Il est arrivé un moment où j'étais souvent en prison. La dernière fois je suis restée tout un mois emprisonnée* (sourire honteux). *Comme je n'avais jamais été emprisonnée aussi longtemps, je me suis dit à la sortie de la prison : 'c'est fini. Il faudra que je fasse une autre chose' ».*

Cela rejoint nos premiers travaux (Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, 2012) ainsi que d'autres menés notamment en Italie, en Espagne et en France (França, 2020 ; Gonzalez, 2018 ; Lavaud-Legendre, 2016 ; Andreotti, 2015 ; López Murcia, 2015 ; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014 ; Camacho, 2015 ; De Montvalon, 2013 ; Vartabedian, 2012 ; Vale, 2009, 2010 ; Teixeira, 2008 ; Vernier, 2005 ; Redoutay, 2005 ; Pourette, 2005 ; Gil, 2005 ; Fabre & Fassin, 2003 ; Serre *et al.*, 1994). Pour Gil, Hedjerassi *et al.* (2014), en France « les migrantes trans auraient été parmi les plus touchées par la répression policière qui a suivi le vote de la loi pour la sécurité intérieure du 18 mars 2003 instaurant le délit de racolage » (p. 41).

Lavaud-Legendre (2016), pour sa part, prévoyait que l'adoption de la loi du 6 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel au travers de la pénalisation du client, n'allait pas obtenir les effets annoncés, à savoir celui de faire reculer la prostitution par le tarissement de l'offre et de la demande. C'est pourquoi, Lavaud-Legendre rejoint le constat du sociologue Lilian Mathieu dans le sens où le texte fait disparaître la prostitution de l'espace public afin de susciter une convergence des politiques pénales des pays européens. Pour Lavaud-Legendre, qu'on légalise la prostitution ou qu'on l'interdise, on parvient au même résultat : « la moralisation de l'espace public et la répression de l'immigration irrégulière » (p.

731).

Si les lois contre le proxénétisme¹ visent à protéger les personnes victimes de la traite des êtres humains, la plupart de nos enquêtées ont vu les conditions d'exercice de la prostitution de rue se dégrader du fait de se retrouver davantage exposées au risque d'être agressées car travaillant dans des endroits isolés pour éviter d'être pénalisées. De même, elles ont dû gérer des tensions auprès d'autres trans, notamment migrantes, en raison de la forte concurrence dans les endroits où elles exerçaient la prostitution, ainsi que de la raréfaction des clients qui fuyaient une amende de peur d'être considérés proxénètes. Quant aux difficultés pour trouver un emplacement où exercer la prostitution de rue en France, José-Maria se rappelle : « *Quand je venais d'arriver à Paris, je me suis rendue en tant qu'Argentine à la 'plaza' des Argentines [...]. Elles ne m'ont pas laissée travailler, elles ne laissaient travailler personne jusqu'aujourd'hui à cet endroit-là. C'est pourquoi je me suis arrêtée plus loin, bien loin de toutes celles qui ne m'avaient pas laissée travailler auprès d'elles. J'y suis restée toute seule tout en ressentant de la peur et sans savoir dire un mot en français* ».

Vanesa Campos, une trans péruvienne qui exerçait la prostitution dans le bois de Boulogne, a été assassinée en août 2018. La journaliste Anaïs Moran, dans le journal *Libération* du 26 août 2018, dénonce la vulnérabilité dans laquelle se trouvent la plupart des personnes trans migrantes qui exerçaient la prostitution de rue en France : « Dans la nuit du 16 au 17 août, la prostituée trans de 36 ans a été abattue d'une balle dans le thorax au bois de Boulogne. Ses amies, travailleuses du sexe comme elle, dénoncent l'indifférence des autorités et l'inaction de la police face aux agressions dont elles étaient victimes depuis trois ans ».

La dégradation des conditions d'exercice de la prostitution de rue en raison des lois visant la lutte contre les réseaux de proxénétisme est mise en exergue dans nos premiers travaux (Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que dans d'autres (França, 2020 ; Andreotti, 2015 ; López Murcia, 2015 ; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014 ; Camacho, 2015 ; Vartabedian, 2012 ; Vale, 2009; 2010; Langlet, 2009; Teixeira, 2008; Vernier, 2005; Redoutay, 2005; Pourette, 2005; Gil, 2005; Serre *et al.*, 1994).

Pour Pourette (2005), plus que l'activité prostitutionnelle en elle-même, c'est l'évolution des conditions d'exercice de la prostitution qui en rend pénible la pratique : « la baisse des revenus, la diminution de la clientèle, la dégradation des relations entre prostitués et la

¹ Pour Olivier (2003), le proxénète définit celui qui « aide, assiste ou protège sciemment la prostitution d'autrui, ainsi que celui qui vivant sciemment avec une prostituée, ne peut justifier de ressources suffisantes pour subvenir seul à sa propre existence » (p. 4).

disparition d'une sociabilité afférente aux lieux de prostitution ont sensiblement détérioré la pratique et le vécu de cette activité » (p. 268). Langlet (2009), quant à elle, considère que la loi de sécurité intérieure de 2003 en France « a déplacé les lieux de prostitution, lequel non seulement cache la prostitution mais également fait fuir les clients en rendant la concurrence féroce et les places chères » (p.10).

Malgré les difficultés pour exercer la prostitution en Europe, la plupart de nos enquêtées, telle Marina, sont parvenues à accumuler des capitaux économiques et symboliques pour aider financièrement leurs familles, continuer leurs trajectoires transidentitaires, et enfin réaliser des investissements dans leurs pays d'origine afin de mieux faire face à leur situation de vulnérabilité sociale en raison de leur genre, leur origine sociale modeste, leur condition raciale et leur faible scolarité :

Grâce à l'argent que j'envoyais de l'Italie chaque semaine à ma sœur, on a acheté une maison dans un quartier populaire à Bogotà. Pourtant, c'est Paris qui m'a presque tout donné (en exerçant la prostitution) : une épilation laser parce que j'étais très barbue, la pose des prothèses mammaires, une liposculpture, un dessin de sourire, l'opération d'une myopie, des voyages, des dîners dans des restaurants, les paiements du loyer de mon studio et de celui de mon partenaire, des cadeaux pour ma famille et mon partenaire. Je ne peux pas me plaindre (par rapport aux revenus obtenus dans l'activité prostitutionnelle).

Cela rejoint nos premiers travaux (Hedjerassi, Reyes & Gil, 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que d'autres (Andreotti, 2015 ; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014 ; De Montvalon, 2013 ; Prada *et al.*, 2012 ; Goulart, 2011 ; Négroni, 2011 ; Vartabedian, 2011 ; Garcia & Oñate, 2010 ; Kulick, 1998). Pour Vartabedian (2011, 2014), les parcours migratoires en Europe ont permis à leurs enquêtées une réussite face à leur groupe de paires en raison d'un côté du statut matériel et symbolique acquis, de l'autre de la poursuite de leurs trajectoires transidentitaires.

Pour Andreotti (2015), la migration en Europe est chargée d'un imaginaire très fort d'ascension sociale parmi les personnes trans migrantes enquêtées en France : « cet Autre européen incarne un nouvel espoir quant à la construction d'une place sociale, tout en prolongeant l'intériorisation des imaginaires coloniaux de cet autre qui se trouve, après des siècles de colonisation, indissociablement imbriqué jusque dans l'intimité des corps, avec soi » (Taraud, 2008, p. 165 ; citée par Andreotti, 2015, p. 193).

Enfin, les trajectoires migratoires ont rendu difficile la possibilité d'accumuler des ressources/capitaux au travers de formations ou des métiers pouvant favoriser une insertion professionnelle en France, notamment en raison de la situation de forte vulnérabilité que la plupart de nos enquêtées avait vécu du fait des cadres législatifs pénalisant l'exercice de la prostitution. Pour autant, pour certaines, le fait d'avoir exercé la prostitution pendant des années dans divers contextes sociaux et auprès de clients aux profils sociaux différents, a

constitué un atout dans la mesure où ceci leur a permis de développer un sens du contact, de l'empathie, de l'assertivité et de la bienveillance envers l'autre, mais aussi elles ont appris à analyser des risques, à négocier des pratiques et à mettre en place leur capacité de réagir face à des situations tendues. En effet, certaines estimaient avoir fait une formation dans le domaine du social en raison de l'exercice de la prostitution, dans le sens où elles seraient devenues des aides-soignantes de personnes en situation de détresse sociale.

2.3. Les trajectoires affectives pendant les parcours migratoires et les possibilités d'accumuler des ressources pour envisager une insertion professionnelle en France

Les parcours migratoires en prostitution en Europe ont permis à la plupart de nos enquêtées d'obtenir des capitaux économiques et symboliques pour tenter de mieux surmonter leur situation de vulnérabilité dans leurs pays d'origine. Or, la dégradation des conditions d'exercice de la prostitution en raison des lois qui la pénalisent, ainsi que le durcissement des politiques migratoires à l'encontre des personnes en situation administrative irrégulière, ont rendu fort vulnérables nos enquêtées dans les pays d'accueil où elles s'étaient installées en Europe.

Pour faire face à ces vulnérabilités, elles ont tenté de re/construire des liens affectifs notamment avec leurs familles, leurs partenaires et leur groupe de pairs afin de mieux gérer leurs émotions. Néanmoins, la possibilité d'envisager un processus d'insertion professionnelle en France a confronté la plupart de nos enquêtées à un dilemme : soit elles poursuivaient l'activité prostitutionnelle comme source principale de revenus et continuaient à soutenir financièrement leurs familles et leurs partenaires, soit elles décidaient d'arrêter ou d'investir moins de leur temps dans la prostitution afin de commencer un processus d'insertion professionnelle.

Arrêter de soutenir financièrement leurs familles pour commencer un processus d'insertion professionnelle

Si, pour certaines de nos enquêtées, le début de leurs parcours transidentitaires a impliqué la rupture familiale, la possibilité de soutenir financièrement leurs familles par les revenus issus de l'activité prostitutionnelle en Europe a permis à certaines, telle Marina, la négociation de leur place au sein de leurs familles :

Il y a peu de familles qui t'acceptent en tant que femme. J'ai beaucoup subi à cause de ça. Quand ma famille s'est rendu compte de ce que j'étais (une personne trans MtF), ça a été

très difficile pour moi. Ma famille ne voulait plus entendre parler de moi. Elle a commencé à m'accepter grâce à l'argent que j'ai commencé à lui envoyer quand je suis arrivée en Europe. Avant de partir, j'ai dit au revoir juste à mes sœurs. Je n'ai jamais dit au revoir à mon père [...]. La vie nous a changées quand je suis arrivée en Europe. Une nouvelle histoire a aussi commencé pour moi quand je suis retournée pour la première fois en Colombie habillée comme une femme. Ma famille me voyait différemment ; elle m'appelait toute le temps "Marinita (petite Marina) viens par ici, Marinita viens par-là".

Ces constatations vont dans le sens des résultats de nos précédentes recherches (Reyes & Hedjerassi, 2017; Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015; Reyes, 2012), ainsi que d'autres (Alves, 2019; Gonzalez, 2018; Ojeda, 2017; Andreotti, 2015; Camacho, 2015; López Murcia, 2015; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014 ; De Montvalon, 2013 ; Goulart, 2011 ; Thongkrajai, 2012 ; Vartabedian, 2012 ; Álvarez Chávez, 2011 ; Négroni, 2011 ; Gaissad, 2010 ; Patrício, 2008 ; Garcia & Oñate, 2010; Howe *et al.*, 2008; Vale, 2005; Kulick, 1998). Pour Négroni (2011), les raisons qui amènent les trans interrogées à la prostitution, au-delà d'évidentes motivations économiques, sont leurs liens et leurs obligations envers leurs familles (p. 471).

Pour autant, Négroni note un rôle fort ambivalent envers les familles d'origine, ce que nous avons également constaté dans les récits de certaines de nos enquêtées. Yeraldine s'est ainsi sentie trahie :

Bien qu'ayant envoyé de l'argent chaque semaine pendant des années, je n'ai rien trouvé quand je suis retournée en Colombie pour la première fois en 2004. Tout l'argent s'était envolé en l'air (long silence). Même si je n'avais pas de papiers à ce moment-là, mon but était d'envoyer de l'argent à ma mère chaque semaine, pum, pum, pum. C'est raté pour moi. Je pense que ma mère a tout gaspillé en voyages, en luxe. Franchement, je ne sais pas jusqu'aujourd'hui ce qu'elle a fait avec tout cet argent [...]. Quand j'ai demandé à ma mère où était tout l'argent, elle m'a juste répondu qu'elle avait tout dépensé. Je lui ai alors dit 'ok, ce n'est pas grave'. J'étais morte de rage. Je n'ai plus parlé à ma mère pendant trois mois. Puis j'ai réfléchi et je l'ai appelée pour lui dire 'j'espère que tu as fait de bons investissements avec tout l'argent que je t'ai envoyé, parce que tu ne comptes plus sur moi'.

Ce lien ambivalent fait écho aux résultats de nos recherches précédentes (Reyes & Hedjerassi, 2017 ; Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, 2012), ainsi qu'à d'autres (Alves, 2019 ; Andreotti, 2015; López Murcia, 2015; De Montvalon, 2013; Thongkrajai, 2012; Vartabedian, 2012; Goulart, 2011). Pour Goulart, le soutien économique apporté par les personnes trans migrantes en Italie à leurs familles, opère comme un 'tribut' pour réparer la transgression de la normativité de genre attendue par leurs parents, bien que le salaire de ce tribut ne soit pas parfois suffisant pour se faire accepter. D'après Gil, Hedjerassi et Reyes (2015), si un soutien financier favorise des rapports plus apaisés entre les personnes trans migrantes et leurs familles, cela ne constitue pas la fin du rejet et de la discrimination envers elles puisque beaucoup ne seront jamais réellement acceptées par leurs familles (p. 14).

C'est pourquoi, certaines ont arrêté le soutien financier à leurs familles pour se consacrer à démarrer un processus d'insertion professionnelle. C'est le cas de Daniella qui a décidé de prioriser son processus d'insertion professionnelle au détriment du soutien financier à sa

famille : « *Je ne me fais plus de souci par rapport à ma famille. Je suis devenue quelqu'un d'égoïste, maintenant je pense qu'à moi, à mes projets pour l'avenir. Cela m'a aidée à me mettre en valeur, à m'aimer telle que je suis. Si cela les gêne, c'est leur problème à eux, je suis satisfaite avec ce que je suis et ce que je fais de ma vie* ».

D'autres, en revanche, ont continué comme pourvoyeuses financières de leurs familles malgré l'existence de ce lien ambivalent. Pour Sol, par exemple, la possibilité d'envisager le début d'un processus d'insertion professionnelle s'avérait risquée par peur de voir diminuer les revenus de l'activité prostitutionnelle et, par conséquent, le soutien financier à sa famille (Reyes & Hedjerassi, 2017) : « *Le plus difficile de mon séjour en France a été lorsque ma famille a eu besoin d'argent et que je n'ai pas pu lui envoyer. Comme j'ai une famille nombreuse très modeste, je n'arrive pas à envoyer de l'argent à tous ceux qui me demandent de les aider, c'est-à-dire à mes tontons, à mes neveux, à mes nièces. C'est très difficile pour moi toute seule de tenter de soutenir toute ma famille. Je ressens de la peine parce que même si mes oncles travaillent, ils n'arrivent pas à s'en sortir quand l'un de mes neveux tombe malade* ».

Pour Prada *et al.* (2012), le fait de maintenir des rapports affectifs avec leurs familles (voire dans la distance) devient important pour la stabilité émotionnelle de nos enquêtées, vu le rejet que la plupart avaient subi au moment d'assumer leur transidentité. C'est pourquoi, Kulick (1998) et Prieur (1998) notent que lorsque les transgenres ne gagnaient pas assez d'argent pour aider leurs familles, elles peuvent être fragilisées au niveau émotionnel et tomber dans un état de léthargie et de dépression. Moujoud (2005), quant à elle, affirme que les prostituées sans-papiers incarnent un exemple extrême de sacrifice : « la majorité d'entre elles [...] se privent de dépenses personnelles afin de répondre aux attentes de leur famille. Y parvenir leur apporte une satisfaction psychologique nécessaire à la survie en marge » (p. 230).

L'accompagnement du groupe de paires pour envisager un processus d'insertion professionnelle

Malgré les tensions au sein des réseaux communautaires en raison notamment des dettes acquises pour venir en Europe et de la forte concurrence dans les emplacements d'exercice de la prostitution, presque toutes nos enquêtées avaient tenté de reconstruire des rapports familiaux au sein de leurs réseaux communautaires. La reconstitution de ce genre de rapports était favorisée lorsqu'elles provenaient du même pays (et parfois de la même région, de la même ville voire du même quartier).

La reconstitution de rapports familiaux au sein des réseaux communautaires était également favorisée par leur appartenance à une même génération ainsi qu'aux mêmes réseaux qui avaient permis leur installation en Europe. En ce sens, la reconstitution de familles au sein de leurs réseaux communautaires s'est configurée comme un soutien pour mieux faire face aux difficultés rencontrées dans le pays d'accueil. Ces réseaux étaient également devenus importants dans la gestion des émotions pour la plupart de nos enquêtées.

De fait, si Milena Chimienti (2009) note que les liens sociaux des travailleuses du sexe se caractérisent par leur ambivalence, nous avons observé parmi la plupart de nos enquêtées la construction de liens sociaux forts au sein de leurs réseaux communautaires. Tout d'abord, plusieurs de nos enquêtées avaient été accueillies par leurs groupes de paires lors de leur arrivée en France. La plupart avaient été également accompagnées par leur groupe de paires aux associations communautaires chargées d'ouvrir l'accès aux droits communs. Enfin, elles se réunissaient souvent (au moins une fois par semaine) chez elles pour déjeuner ou dîner ensemble, se raconter leur quotidien et célébrer des événements marquants (tels des anniversaires, Noël, le nouvel an, la Saint Valentin, des fêtes nationales). Vanesa en rend compte : « *Malgré les disputes, les seules personnes avec qui tu peux compter au final sont les maricones. C'est avec elles que tu partages la 'plaza' (l'emplacement pour exercer la prostitution) ; c'est auprès d'elles que tu te protèges quand tu te sens en danger ; elles qui vont t'emprunter de l'argent en cas d'urgence ; elles qui vont venir te rendre visite à l'hôpital ou en prison. C'est avec elles que tu passes la plupart du temps [...]. Même quand tu es morte, elles vont payer une messe à ta mémoire* ».

Cela rejoint nos premiers travaux (Reyes & Hedjerassi, 2017 ; Reyes, Urrea, Castaño *et al.*, 2015 ; Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que d'autres (Alves, 2019 ; Bento, 2017 ; López Murcia, 2015 ; Andreotti, 2015 ; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014 ; Urrea, 2012 ; Prada *et al.*, 2012 ; Goulart, 2011 ; Camacho, 2007 ; Fernandez, 2004 ; Pirani, 1997). Pour Camacho (2007), les transgenres constituent à partir d'un modèle de famille non conventionnelle, des liens profonds de parenté et d'affectivité (p. 141). Selon Urrea (2012), le principal soutien affectif des trans qui exercent l'activité prostitutionnelle se trouve auprès de leurs réseaux communautaires faute de rapports assez proches avec leurs familles, et en raison de relations fragiles avec leurs partenaires amoureux.

C'est pourquoi, le groupe de paires a eu une influence importante dans la décision d'envisager un processus d'insertion professionnelle pour la plupart de nos enquêtées. En effet, la pression de la part de ce groupe a pu constituer un obstacle pour la plupart des personnes trans

migrantes qui voulaient entamer un processus d'insertion professionnelle, ce que souligne Daniela : « *même si j'ai entendu des commentaires de certaines jeunes filles qui disent " ah, non, comment vais-je faire ces choses-là !" (travailler comme agente de propreté). Je m'en fous. Je suis très contente d'essayer de réussir mes objectifs* ».

Pour une minorité, en revanche, la présence de personnes trans migrantes insérées professionnellement a pu constituer un levier qui les a encouragées à commencer leur processus d'insertion. C'est ainsi qu'Elsa a demandé à son amie Samia, déjà insérée comme assistante de vie, de l'accompagner pour démarrer son processus d'insertion professionnelle :

« *C'est Samia qui m'a aidée à chercher un centre de formation. Alors, quand j'ai reçu un appel pour me rendre à un entretien, Samia m'a dit, 'tu leur dis que tu ne parles pas très bien la langue, mais que tu es très motivée pour apprendre le français, pour changer de travail et pour apprendre tout le métier du ménage'* ».

Cela fait écho à nos premiers travaux (Reyes & Hedjerassi, 2020 ; Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, 2012). Selon Gil, Hedjerassi et Reyes (2015), pour les transgenres ne voulant pas quitter la prostitution, le fait de chercher un travail ailleurs, notamment si celui-ci est peu valorisé socialement (par exemple, aide-ménagère et assistante de vie), peut s'interpréter comme une perte de capital économique et symbolique. Reyes et Hedjerassi (2020), pour leur part, notent que s'investir dans une formation pour les personnes trans migrantes implique « moins de reconnaissance au sein de leur communauté (où le statut s'est construit en grande mesure par rapport au succès obtenu en exerçant la prostitution) » (p. 193).

Le soutien des partenaires pour envisager un processus d'insertion professionnelle.

Les rapports affectifs établis par nos enquêtées avec leurs partenaires pendant les parcours migratoires ont également participé à leur décision de commencer un processus d'insertion professionnelle. De fait, si seule une minorité avaient eu des rapports affectifs à moyen et long terme, ces relations leur ont permis d'élargir les champs des possibles pour faire face à leur situation de vulnérabilité ainsi que pour accumuler des capitaux / ressources pour envisager une insertion professionnelle ultérieure. Pour celles qui avaient établi des rapports affectifs avec des hommes qui avaient la nationalité du pays d'accueil, la possibilité de régulariser leur situation administrative leur a permis d'accéder aux dispositifs sociaux, parmi lesquels des formations professionnalisantes pour favoriser leur insertion professionnelle. Elsa avait pu s'inscrire à une formation à Paris grâce au titre de séjour obtenu suite au PACS conclu avec son partenaire. Léa avait pu commencer une formation en couture à Paris en raison du soutien

financier octroyé par son partenaire. Rachele avait pu s'inscrire à Pôle emploi à Rouen pour commencer un processus d'insertion professionnelle suite au mariage avec son partenaire français. Enfin, Serena avait réussi à quitter un travail mal payé afin de s'installer avec son partenaire français et devenir entrepreneuse dans le domaine de la couture : « *Quelques temps après m'être installée chez mon partenaire, j'ai commencé à ressentir le besoin d'avoir mon propre argent à moi. Même s'il me soutenait financièrement, je voulais être autonome au niveau économique [...]. Alors je me suis dit, 'étant donné que j'ai une formation en couture, je peux travailler à la maison pour vendre des costumes aux filles trans latinas qui travaillent au bois de Boulogne à Paris' ».*

Ces constats vont dans le sens des résultats d'autres recherches, notamment celles de Bento (2017), Vartabedian (2012), Thongkrajai (2012) et d'Alves (2009). Pour cette dernière, les partenaires affectifs des trans constituent un soutien émotionnel important dans leurs vies. Or, si elles montraient une préférence pour des hommes jeunes, des classes populaires qui exerçaient parfois des activités illicites (França, 2020 ; Zampiroli, 2018 ; Reyes, Urrea, Castaño *et al.*, 2015 ; Vartabedian, 2014 ; Reyes, 2012 ; Pelúcio, 2011 ; Teixeira, 2011 ; López Murcia, 2010; Garcia, 2007; Pélucio, 2006; Benedetti, 2005; Vale, 2005; Siqueira, 2004; Kulick, 1998; Pirani, 1997), c'étaient les hommes plus âgés des classes aisées qui fournissaient un soutien économique, habitationnel et professionnel aux trans.

Pour autant, certain·e·s des partenaires relevant du deuxième profil, à la différence de ceux appartenant au premier, voulaient que les trans arrêtent l'exercice de la prostitution pour se consacrer exclusivement à eux, ce qui a engendré des tensions parmi les trans qui voulaient maintenir leur autonomie financière. C'est pourquoi, Reyes et Hedjerassi (2017) notent que les personnes trans migrantes doivent faire face à cette tension entre choisir « entre le maintien de leur autonomie financière ou la dépendance économique à l'égard de leur partenaire, au risque d'un retour à la précarité en cas de rupture amoureuse » (p. 26).

2.4. Trajectoires de vulnérabilités intersectionnelles : une santé fragilisée et le vécu de discriminations multiples

Les parcours migratoires de la plupart de nos enquêtées ont fragilisé leur état de santé physique et psychique en raison notamment de la silicone industrielle injectée dans leur corps ainsi que la découverte de leur séropositivité au VIH. Elles ont également commencé à ressentir des troubles d'anxiété et de sommeil et à vivre des périodes de dépression chronique récurrentes. De même, elles se sont confrontées aux discriminations multiples en raison notamment de

leurs subjectivités trans, leur situation de migrantes (souvent en situation administrative irrégulière) et l'exercice de la prostitution. En concevant la discrimination comme une « forme particulière de disparité sociale qui, d'un côté, procède de l'imputation de qualités particulières, et de l'autre, les applique de manière illégitime » (Fassin, 2002, p. 410), nos enquêtées ont rencontré des obstacles pour accéder à un logement, pour exercer l'activité prostitutionnelle et pour faire respecter leurs transidentités dans leur quotidien ainsi qu'au niveau institutionnel. Pour autant, l'existence de dispositifs pour mieux gérer différents types de vulnérabilités, notamment en France, ainsi que l'évolution des cadres législatifs concernant les droits des personnes trans en Europe, ont élargi le champ des possibles de nos enquêtées pour tenter de surmonter des épreuves liées à leur état de santé délicat ainsi que pour réagir face aux discriminations vécues. En ce sens, elles ont eu la possibilité de déployer leur agentivité au niveau individuel et communautaire pour revendiquer leurs droits, mais aussi pour envisager un processus d'insertion professionnelle.

Une santé dégradée qui permet d'accéder aux droits sociaux

La plupart de nos enquêtées avaient vu leur santé se dégrader pendant leurs parcours migratoires en raison notamment de la silicone industrielle injectée dans leur corps au cours de leur transition de genre. Ce constat fait écho aux résultats de nos précédentes recherches (Gil, Hedjerassi & Reyes ; 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que d'autres (Falabella *et al.*, 2017 ; Chazarreta, 2017 ; Granados *et al.*, 2017 ; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014 ; Lafaurie, 2014 ; Berkins & Fernández, 2005 ; Salazar & Villayzan, 2009 ; Cabrera *et al.*, 2009 ; Berkins, 2007). Selon Gil, Hedjerassi *et al.* (2014), 40% des personnes trans migrantes de leur recherche avaient procédé plusieurs fois à des injections de silicone alors que 24% l'avaient fait une seule fois.

Pour Salazar et Villayzan (2009), l'injection de silicone industrielle dans de mauvaises conditions sanitaires est une pratique très répandue dans la communauté trans sud-américaine en raison de l'absence de services médicaux pour suivre leurs processus de transition transidentitaires (p. 15). Enfin, l'OPS/OMS (2013) note que l'injection de silicone industrielle sur le tissu cellulaire peut provoquer des contaminations bactériennes voire des embolies pulmonaires graves pour 25% environ des personnes concernées (p. 35).

Si une petite minorité connaissait sa séropositivité au VIH/sida, dans son pays d'origine, la plupart l'ont découverte pendant leurs parcours migratoires en Europe. La possibilité de se

faire soigner pour éviter la dégradation de leur état de santé a été conditionnée par l'accès à un traitement rétroviral dans le pays d'accueil où elles séjournaient, mais aussi par la période où leur séropositivité avait été découverte. En effet, pour celles ayant découvert leur séropositivité avant l'accès aux rétroviraux, les possibilités de voir dégrader leur état de santé voire de décéder se sont avérées élevées. De plus, si certaines avaient eu la possibilité d'accéder à un traitement rétroviral dans les pays d'accueil où elles séjournaient, comme Katerine, d'autres avaient vu dégrader leur état de santé de peur de se faire dépister en raison du fort stigmatisme véhiculé autour des personnes séropositives : *« On pouvait être sous traitement en Italie à la fin des années 1990, pourtant les mariconas décédaient parce qu'elles ne voulaient pas prendre les médicaments. Elles ne voulaient pas voir cette réalité en face pour ne pas penser. Du coup elles ne faisaient pas attention à elles, elles ne se nourrissaient pas bien, certaines préféraient se laisser mourir de peur que les autres filles voient qu'elles prenaient des médicaments. Elles préféraient se laisser aller afin de cacher la maladie ».*

Cela va dans le sens des résultats de nos précédentes recherches (Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, Urrea, Castaño *et al.*, 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que d'autres (Alves, 2019 ; Falabella *et al.*, 2017 ; Chazarreta, 2017 ; Andreotti, 2015 ; Gutiérrez, 2015 ; Lafaurie, 2014 ; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014 ; Baril, 2013 ; Domínguez Cornejo, 2012 ; Vartabedian, 2012 ; Lafaurie *et al.*, 2012 ; Cabral, 2009). D'après Gil, Hedjerassi *et al.* (2014), la littérature internationale a mis en évidence le lien entre marginalisation, stigmatisation, discrimination et un fort risque d'infection par le VIH.

Pour Gil, Hedjerassi *et al.*, les études menées ont clairement montré que « l'infection par le VIH affecte de façon disproportionnée les femmes trans', surtout celles appartenant à une minorité ethnique visible » (p. 46). Baril (2013), quant à lui, note que les problèmes psychologiques et émotifs des personnes trans, tels l'anxiété, les problèmes d'estime de soi, les dépressions, les idéations suicidaires, les comportements autodestructeurs et les comportements à risque notamment par rapport au VIH *« ne sont pas les résultats des transidentités en elles-mêmes, mais bien de toutes les difficultés, discriminations et violences qui les accompagnent »* (p. 225). Or, la possibilité de pouvoir bénéficier des dispositifs sociaux pour améliorer leur situation de vulnérabilité socio-sanitaire a motivé certaines de nos enquêtées à se faire dépister pour découvrir leur séropositivité, puis à suivre un traitement leur permettant d'améliorer leur état de santé, mais aussi d'obtenir des droits (tels la régularisation administrative et l'accès à des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle), comme en témoigne Serena :

Ça faisait déjà quelques années que je vivais chez mon partenaire quand il m'a proposé de tenter de régulariser ma situation administrative. Comme le PACS n'existait pas à cette époque-là, je me suis adressée à une association s'occupant de personnes trans MtF migrantes pour me renseigner. On m'a alors proposé un test de dépistage au VIH pour connaître mon statut sérologique. Malheureusement j'ai été diagnostiquée positive au VIH. Ma première réaction a été de rentrer dans mon pays pour mourir auprès de ma famille, même si mon partenaire n'était pas d'accord. Je suis alors allée au consulat de Colombie demander un rapatriement. Pourtant, une assistante sociale qui m'a reçue m'a expliqué que je pouvais être traitée en France pour devenir asymptomatique. Elle m'a également expliqué que je pouvais bénéficier d'un titre de séjour pour soins en France. Je n'étais pas du tout au courant. On m'a alors envoyée à une autre association s'occupant des personnes concernées par une maladie chronique évolutive. J'ai été prise en charge par cette association de 1998 jusqu'à l'année 2006. Ils m'ont aidée à régulariser ma situation administrative et à m'insérer professionnellement comme auxiliaire de vie sociale.

Cela rejoint nos premiers travaux (Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que d'autres (Andreotti, 2015 ; López Murcia, 2015 ; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014 ; De Montvalon, 2013 ; Chimienti, 2009). Andreotti (2015) note que « l'accessibilité limitée aux thérapies antirétrovirales dans leur pays d'origine ainsi que la qualité de vie qu'offre la France sont autant de facteurs qui poussent nos usagères à entreprendre des démarches d'intégration sociale et professionnelle » (p. 242).

Parmi nos enquêtées qui avaient bénéficié d'un titre de séjour pour soins, nous avons observé que leurs trajectoires en santé leur ont permis de débiter leurs trajectoires d'insertion sociale en raison des dispositifs / supports institutionnels existants. Ces dispositifs, en effet, ont élargi le champ des possibles des enquêtées concernées dans la mesure où elles ont eu la possibilité soit de poursuivre l'exercice de la prostitution dans des situations moins précaires en raison de l'obtention d'un titre de séjour, soit d'envisager le début d'un processus d'insertion professionnelle.

Les possibilités d'agir contre des discriminations multiples

Certaines de nos enquêtées ont exprimé avoir subi des discriminations en raison de l'intersection de leur transidentité et de leur origine étrangère. En effet, pour la plupart il a été très difficile d'obtenir un logement dans le parc privé, malgré la régularisation de leur situation administrative. Si certaines de nos enquêtées (parmi lesquelles Sol) avaient été hébergées à titre gratuit par les réseaux communautaires à leur arrivée dans le pays d'accueil, elles ont dû commencer à payer un loyer (parfois supérieur au prix du marché) quelques semaines après leur arrivée pour continuer à vivre parfois dans des conditions de surpeuplement : « *je suis allée vivre chez une amie péruvienne quand je suis arrivée à Paris. Puis elle est partie et je suis restée avec trois amies. Comme le loyer du studio coûte 1000 euros, chacune paye 270 euros charges comprises [...]. Il doit faire 35 m² environ. On est*

deux dans la chambre et deux dans le salon ».

Pour celles n'ayant pas de réseaux communautaires pour être hébergées, s'adresser à un hôtel pour payer une chambre, parfois dans des conditions sanitaires malsaines, s'avère la seule solution pour éviter de vivre dans la rue. Pour autant, payer une chambre d'hôtel implique de disposer d'un budget d'au moins 50 euros par jour, comme le souligne José-Maria : « *Je suis allée chercher un hôtel à Guy Moquet. Comme je devais payer 50 euros par jour, j'y suis restée juste quelques mois. J'ai commencé à m'endetter avec le gérant de l'hôtel parce que j'avais parfois du mal à gagner 50 euros. Parfois je devais aller travailler au bois en hiver, la neige jusqu'aux genoux, juste pour payer l'hôtel ».*

D'autres ayant la possibilité de sous-louer un studio l'ont fait en payant parfois des montants plus élevés que ceux du marché, comme Alicia : « *J'habite toute seule dans un appartement dont le loyer coûte 750 euros. Je l'ai eu grâce à une dame d'une agence immobilière qui avait loué des studios à d'autres trans. Comme je gagnais moins du smic, elle a modifié mes fiches de paye à condition que je paye 5000 euros de caution. C'est comme ça que j'ai eu mon bail pour trois ans ».*

Ces récits font écho aux résultats de nos précédentes recherches (Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que d'autres (Alves, 2019 ; Gonzalez, 2019 ; López Murcia, 2015 ; Andreotti, 2015 ; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014 ; Gaissad, 2010 ; Pirani, 1993). Selon Andreotti (2015), l'hôtel représente la première forme de logement pour les personnes trans migrantes. Pour autant, le réseau de connaissances joue un très grand rôle : « il y a des appartements qui sont passés de trans en trans pendant des années et des réseaux de propriétaires profitent de l'exclusion sociale des personnes trans pour doubler les prix des appartements qu'ils proposent » (p. 198).

Pour Gil, Hedjerassi *et al.* (2014), sur l'ensemble des personnes interrogées, 97% avaient déclaré avoir rencontré des difficultés à se loger. Si ce taux est proche de celui de la population générale, la situation d'immigrée, de prostituée et de trans représente des obstacles supplémentaires dans la recherche d'un logement du fait que « les documents administratifs de la personne ne correspondent pas à son aspect physique, qu'elles n'ont pas toutes des documents en règle, que l'absence d'activité salariée n'engage pas un propriétaire à louer son appartement » (p. 43).

Par ailleurs, la plupart de nos enquêtées, telle Sol, avaient dû faire face à des agressions verbales sous la forme d'insultes ainsi qu'à des violences physiques notamment lorsqu'elles prenaient le transport en commun ou se promenaient dans la rue : « *quand je marche dans la*

rue ou je prends le métro, il y a parfois des regards qui te ciblent fixement. J'entends parfois aussi des commentaires. Je continue comme si rien s'était passé, je regarde vers le ciel, vers le sol ou je fais semblant de parler au téléphone. Je me suis déjà habituée. On va carrément parfois t'insulter et te crier 'travelo' ».

D'autres de nos enquêtées, telle Lena, s'étaient encore senties agressées lorsqu'elles s'étaient adressées à des établissements tels que les hôpitaux, les banques, les centres d'impôts, notamment du fait d'avoir été appelées Monsieur :

Je ne sais pas quoi dire de la société française. Comme ils ne sont peut-être pas habitués à voir une trans MtF, du coup ils ne savent pas comment la traiter. Je pense qu'ils ont tort de m'appeler tel que je suis sur ma carte d'identité au lieu de m'appeler tel qu'ils me voient. J'ai tellement subi pour ressembler physiquement à une femme : j'ai posé des prothèses de silicone sur mes fesses et sur ma poitrine, j'ai fait une féminisation du visage. Alors, je ne comprends pas pourquoi ils continuent à m'appeler 'Monsieur'.

Cela ressortait dans nos premiers travaux (Gil, Hedjerassi & Reyes, 2015 ; Reyes, 2012), ainsi que dans d'autres (Alves, 2019 ; Ojeda, 2017 ; López Murcia, 2015 ; Andreotti, 2015 ; Gil, Hedjerassi *et al.*, 2014 ; Vartabedian, 2012). Selon Gil, Hedjerassi *et al.* (2014), les discriminations se cumulent pour une très grande majorité de personnes trans migrantes « générant chez elles un sentiment prégnant d'exclusion et de relégation aux marges de la société, entraînant isolement et mauvaise image de soi » (p. 22). En effet, « Rejetées et stigmatisées dans les actes de la vie quotidienne [...], elles subissent moqueries, insultes et agressions dues à l'ignorance, aux préjugés et à la peur du différent » (p. 23). D'après Gil, Hedjerassi et Reyes (2015), le fait d'être incomprises, ignorées et perpétuellement sujettes à des interprétations fausses sur leur identité constitue en soi une discrimination. De fait, les personnes trans ont toutes vécu des moments d'humiliation, de mépris et de rejet, et certaines ont dû affronter des agressions physiques, à plusieurs reprises.

Malgré ce constat, nous observons au cours des dernières années des évolutions dans les cadres législatifs concernant la reconnaissance des droits des personnes trans en France. Selon la fiche pratique sur le respect des droits des personnes trans¹, la loi du 18 novembre 2016 constitue une réelle avancée pour les droits des personnes trans : « elle démedicalise la procédure en mettant fin à l'exigence de prouver un 'syndrome du transsexualisme' et d'effectuer une transition incluant une ablation des organes génitaux » (p. 6).

Cela facilite les conditions de changement d'état civil (prénom et sexe) afin d'éviter une

¹ Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah) (2019). *Fiche pratique sur le respect des droits des personnes trans*, [En ligne], URL : https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2019/11/fiche_respect_des_droits_trans_dilcrah.pdf (Page consultée le 26 juillet 2021).

discordance entre ce qu'indiquent les papiers d'identité et l'apparence physique. De fait, le prénom peut être modifié en mairie auprès de l'officier d'état civil sans transition physique. Quant à la mention du sexe, elle peut être modifiée devant le tribunal de grande instance si la personne prouve par « une réunion suffisante de faits que la mention relative à son sexe dans les actes de l'état civil ne correspond pas à celui dans lequel elle se présente et dans lequel elle est connue » (p. 6).

Si la demande d'une transition sociale peut toujours exposer la personne concernée à des réactions transphobes en raison de la période de discordance entre l'identité perçue par cette personne et ses papiers, ces évolutions ont commencé à sensibiliser davantage la société française à la question trans. En effet, les difficultés rencontrées par la population trans dans leur quotidien ont occupé au cours des trois dernières années quelques titres de journaux de la presse nationale¹. Ces difficultés ont également été abordées sur les plateaux de quelques émissions de télévision. Les personnes trans migrantes ont par ailleurs bénéficié de « cette prise de conscience nationale » comme en témoigne la condamnation d'un homme, pour la première fois, à huit ans de prison par la cour d'assises de Paris en mars 2021, pour le viol d'une « prostituée transgenre » en situation irrégulière au bois de Boulogne en 2018².

Nous faisons l'hypothèse que ces évolutions dans les cadres législatifs au cours des dernières années quant à la reconnaissance des droits des personnes trans en France ont pu avoir une incidence dans les processus d'insertion professionnelle de nos enquêtées, dans la mesure où l'un des obstacles exprimés par elles à l'égard de l'insertion professionnelle a été l'utilisation de leurs prénoms masculins par un·e tiers lors de leurs formations et leurs premières expériences professionnelles.

De même, nous faisons l'hypothèse que la pénalisation d'actes transphobes a pu élargir le champ des possibles de nos enquêtées dans le sens où elles disposent davantage d'éléments socio-juridiques pour réagir face à des situations de discriminations pendant leurs processus d'insertion professionnelle. Pour autant, nous constatons que certaines de nos enquêtées continuent à se sentir démunies face à des situations où leur double condition de transmigrante avait été dénigrée. C'est pourquoi, certaines d'entre elles continuent à exprimer des résistances pour commencer un processus d'insertion professionnelle de peur de se sentir discriminées voire agressées.

¹ Voir par exemple l'article, *Je suis trans et alors ?*, du journal *Libération* du 4 avril 2019.

² Voir la dépêche AFP du 18 mars 2021 : 8 ans de prison pour le viol d'une prostituée transgenre.

PARTIE V
PARCOURS DE FORMATION : COMMENCER UN
PROCESSUS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Concevant l'inscription à une formation professionnalisante comme un événement (Négroni, 2005 ; Bensa & Fassin, 2002 ; Gherghel & Saint-Jacques, 2013) marquant les parcours d'insertion professionnelle (Demazière & Samuel, 2010 ; Zimmermann, 2011) de nos enquêtées, nous cherchons à établir dans ce chapitre l'incidence des formations suivies par nos enquêtées sur leurs parcours d'insertion professionnelle (Guy, 2001 ; Vernière, 1997). En ce sens, nous souhaitons identifier les dispositifs institutionnels ou supports (Martuccelli, 2006) dont elles ont bénéficié pour favoriser leur insertion professionnelle en France. De même, nous voulons examiner les ressources (Lin, 1995) ou capitaux scolaires et sociaux qu'elles sont parvenues à mobiliser pour mieux réussir leur processus d'insertion professionnelle.

Nous faisons l'hypothèse que lorsque nos enquêtées avaient privilégié de suivre des formations professionnalisantes, ainsi que des formations pour favoriser leur insertion sociale, leurs processus d'insertion professionnelle ont été moins problématiques. De fait, l'utilisation de la notion d' « épreuve » (Martuccelli, 2009) nous a semblé pertinente pour mieux saisir la complexité des processus d'insertion professionnelle parmi nos enquêtées, dans la mesure où celle-ci se configure comme un « défi historique socialement produit, inégalement distribué, que les individus sont contraints d'affronter » (p. 25). La notion d'épreuve, en effet, nous a permis d'identifier les ressources inégalement distribuées parmi nos enquêtées pour faire face aux contraintes pendant leurs processus d'insertion professionnelle, notamment à l'égard de la réussite des formations suivies, des stages effectués, de la réalisation d'entretiens d'embauche et de la signature d'un contrat de travail.

Dans la première sous-partie, nous allons présenter des parcours qui montrent les ressources / capitaux mis en place par trois de nos enquêtées ainsi que les supports / dispositifs dont elles ont bénéficié pour commencer leur processus d'insertion professionnelle. Le premier parcours met en évidence les épreuves rencontrées par Milena pour commencer un processus d'insertion professionnelle en raison notamment des difficultés linguistiques. Le deuxième parcours montre la frustration exprimée par Marina pour n'avoir réussi sa formation professionnalisante comme agente de propreté. Le troisième parcours montre la réussite professionnelle de Serena à la fin de son processus d'insertion en raison du travail obtenu après avoir terminé une formation professionnalisante.

Dans une deuxième sous-partie, nous allons comparer de manière transversale les parcours de formation de nos enquêtées afin d'identifier des tendances ainsi que des différences à l'égard des ressources / capitaux et des supports / dispositifs qu'elles sont parvenues à mobiliser pour

faire face aux imprévisibles pendant leurs processus d'insertion professionnelle. Pour cela, nous avons d'abord analysé les motivations qui ont amené la plupart de nos enquêtées à commencer un processus d'insertion professionnelle, ainsi que les dispositifs institutionnels utilisés (ou non) pour se renseigner sur le début de leur processus. Ensuite, nous avons examiné l'accompagnement dont elles ont bénéficié pour faire face aux épreuves pendant leur processus d'insertion ainsi que lorsqu'elles ont dû se confronter à la recherche d'un emploi sur le marché de travail.

1. Les « ressources/capitaux » et « supports/dispositifs » mobilisés pour faire face aux imprévisibles pendant le déroulement des parcours de formation

Si la plupart de nos enquêtées n'avaient pas réalisé un processus d'insertion professionnelle avant leur arrivée en France, elles possédaient différentes ressources / capitaux au moment d'en envisager un. Concernant les ressources/capitaux scolaires, seule une minorité d'entre elles avaient obtenu leur baccalauréat voire réalisé des études universitaires, alors que pour la plupart l'obtention de leur baccalauréat s'était avérée difficile en raison de la rupture de leurs trajectoires scolaires en raison notamment du début de leurs parcours de transition de genre. Quant aux ressources/capitaux professionnels, la plupart avaient travaillé notamment dans le domaine de la coiffure, de la couture, de la propreté et de la restauration, alors qu'une minorité n'avait exercé que la prostitution. Cette inégale distribution des ressources/capitaux parmi nos enquêtées au début de leurs parcours de formation, nous aide à expliquer leurs différentes manières d'agir face aux imprévisibles rencontrés au cours de leurs processus d'insertion professionnelle.

Les récits de Milena, de Marina et de Serena mettent en évidence des similitudes et des différences à l'égard des ressources / capitaux scolaires et professionnels qu'elles possédaient au début de leurs parcours de formation. De fait, si Milena n'avait pas obtenu son baccalauréat en raison du départ de son foyer familial lorsqu'elle avait 14 ans, elle était devenue une entrepreneuse dans le domaine de la restauration. Marina, pour sa part, n'avait pas non plus obtenu son baccalauréat du fait de se voir forcée à travailler, d'abord dans le domaine de la restauration, ensuite dans le domaine de la propreté, pour soutenir financièrement sa famille. Serena, enfin, avait obtenu son baccalauréat grâce au soutien de sa sœur aînée, avant de travailler dans le domaine de la comptabilité, puis de la couture.

1.1. Milena et les difficultés à s'inscrire à une formation professionnalisante

Milena est arrivée à Paris en 2008 après avoir vécu quelques années à Milan où elle avait d'abord travaillé comme assistante de cuisine, puis elle avait exercé la prostitution. Une fois en France, elle a contacté le milieu associatif afin d'être accompagnée pour faire une demande d'asile politique. Ayant découvert sa séropositivité au VIH quelques mois après son arrivée, elle obtient un titre de séjour pour soins un an plus tard. En attendant d'obtenir sa régularisation administrative, elle reprend sa trajectoire prostitutionnelle afin de subvenir à ses besoins : « Grâce à la prostitution je pouvais manger et payer ma chambre dans un hôtel. Parce qu'à ce moment-là il y avait de l'argent. C'est maintenant qu'il n'y a plus d'argent et que je dois parfois rentrer chez moi sans un sou ».

Malgré les risques que pouvait entraîner la prostitution, Milena a exprimé une position mitigée voire ambiguë à l'encontre de la réalisation de cette activité. D'un côté, elle manifeste une espèce de dégoût de devoir proposer un service sexuel en échange d'une somme d'argent ; de l'autre, elle conçoit cette activité comme un travail lui permettant d'obtenir des revenus rapidement, comme elle en témoigne :

Je pense que la prostitution devient un travail quand tu commences à obtenir des revenus de cette activité. C'est vrai que tu dois parfois supporter pas mal de perversions sexuelles, mais tu parviens aussi à obtenir pas mal d'argent [...]. À un moment donné je me suis posée la question 'qu'est-ce que je fais ? Je rentre dans mon pays ?' Pourtant, je m'étais bien habituée à la vie en Europe et à gagner de l'argent facilement. En fait, tu peux voir la prostitution soit comme un art, soit comme quelque chose qui te traumatise. Car tu peux rentrer chez toi pour te laver, mais les souvenirs restent dans ta tête. Le souvenir d'avoir eu des rapports sexuels avec un homme qui ne te plaisait pas. Par ailleurs, tu peux aussi te faire agresser. J'ai été agressée quand je venais d'arriver à Paris. J'ai été hospitalisée parce que je ne pouvais pas faire pipi. Puis, je suis restée quinze jours dans un hôtel sans pouvoir sortir, ma tête complètement gonflée et violette.

C'est pourquoi, Milena a commencé à envisager de reprendre sa trajectoire professionnelle comme cuisinière à mi-temps, étant donné son expérience de plus de vingt ans comme propriétaire d'un restaurant de cuisine traditionnelle péruvienne au Pérou. Pour autant, elle se trouve confrontée à des obstacles d'ordre administratif à l'égard du marché de travail en France, ainsi qu'à des difficultés en raison de sa situation de trans, migrante, peu scolarisée ne maîtrisant pas la langue française :

On m'avait dit qu'en Europe il y avait beaucoup de travail, mais c'était un grand mensonge. Les personnes trans subissons beaucoup en Europe, parce que nous avons du mal à nous faire embaucher. Si tu as suivi des études, tu pourras mieux te débrouiller. Mais pour une personne comme moi qui a tout appris sur le terrain, le fait de trouver un travail devient très compliqué. Même si je maîtrise bien mon métier de cuisinière, on me demande toujours des attestations, des formations, des diplômes. Je me sens parfois fatiguée voire choquée à cause de tout ça, notamment parce que je suis déjà quelqu'un avec un certain âge (la cinquantaine). Il faudra en plus ajouter les regards impertinents en raison de mon genre,

ainsi que les difficultés avec la langue parce que tu n'arrives pas à bien prononcer, parce que tu n'arrives pas à communiquer avec les gens. De coup, c'est frustrant !

C'est pour parvenir à s'exprimer en français dans son quotidien, ainsi que pour favoriser la recherche d'un travail comme cuisinière, que Milena reprend sa trajectoire scolaire, après l'avoir arrêtée pendant plus de 30 ans, en s'inscrivant à un cours de français langue étrangère. Pour autant, elle se voit confrontée à des épreuves en raison notamment des difficultés à s'approprier des connaissances transmises ainsi qu'à sa situation de trans :

J'ai suivi des formations à l'Alliance française et à la Mairie de Paris, pourtant je trouve que la langue française est très difficile. C'est à cause de mon âge peut-être que je n'y parviens pas. Quelqu'un dans la vingtaine pourra peut-être bien suivre cette formation pour parler couramment le français pour trouver un travail [...]. Par exemple, il y a des voyelles qu'on ne prononce pas, comme quand tu prononces 'Péru' mais tu écris en français P-E-R-O-U. Je pense que le cours allait très vite. [...] Je me suis inscrite à ces formations grâce à l'accompagnement du milieu associatif. Or, j'ai eu des soucis avec celle de l'Alliance Française, parce que j'ai senti qu'on m'avait discriminée quand le professeur a fait allusion à ma condition en tant que trans. On s'est bagarré-e-s au milieu de la salle de classe [...]. Par ailleurs, je n'arrivais pas à tenir les horaires. En fait, je devais suivre quatre heures de cours du lundi au vendredi. Puisque je n'étais pas habituée, je me sentais fatiguée au bout d'une heure de cours. Au final je n'ai pas eu l'attestation de réussite parce que je n'ai pas terminé la formation [...]. C'est plutôt dans la rue que j'ai appris le français, en allant à la boulangerie ou en parlant avec mes clients. Je leur disais 'Parle-moi doucement parce que je ne parle pas bien français'.

L'absence de pédagogies adaptées destinées à un public peu scolarisé, ainsi que le manque d'empathie de la part du personnel enseignant de FLE à l'Alliance française envers le genre de Milena, ont participé à une nouvelle rupture scolaire ainsi qu'à l'instauration d'un sentiment de peur quant à la possibilité d'entamer une nouvelle formation en FLE. La résistance exprimée par Milena pour reprendre une formation en FLE, ainsi que la difficulté à commencer une formation professionnalisante en raison de son niveau de français ont rendu problématique son insertion professionnelle :

Suite à l'envoi des CV pour travailler comme cuisinière, on m'a parfois répondu : 'on va vous appeler'. L'année dernière, cela m'est arrivé deux fois. C'est sûr qu'après avoir vu mon CV avec mon prénom masculin et m'avoir regardé de la tête aux pieds comme si j'étais déguisée (elle rit étonnée), ils n'allaient pas m'appeler. Par ailleurs, je dois apprendre le français pour travailler, parce que quand tu ne prononces pas bien les paroles, ils refusent ta candidature. Or, comme j'ai la RQTH (reconnaissance de la qualité d'un-e travailleur-e handicapé-e), je cherchais un travail à mi-temps, pourtant aucun patron va t'embaucher pour quatre heures, ils cherchent quelqu'un pour travailler à temps complet. Enfin, je pense que personne ne voudrait m'embaucher à cause de mon âge (la cinquantaine).

En cela, Milena subit un ensemble de rapports de pouvoir intersectionnels qui se croisent et se renforcent, complexifiant son processus d'insertion professionnelle : « *En fait, je ne sais pas parfois si l'on me discrimine parce que je suis trans, ou étrangère, ou vieille, ou prostituée ou parce que je suis tout ça [...]. J'ai parfois l'impression que tout se rejoint pour se reproduire dans un cercle vicieux* ».

Le fait de se sentir discriminée lors de la recherche d'un emploi car trans, migrante, âgée,

exerçant la prostitution a pu avoir un impact dans la trajectoire de santé de Milena, notamment au niveau psychique : « *Quand je tombe dans la dépression, je commence à boire. Je me sens parfois comme ça du fait de ne pas savoir parler la langue, d'être loin de monpays, de passer beaucoup de temps toute seule chez moi. Heureusement que j'ai la télé et l'internet pour me distraire chez moi, vu que je n'aime pas trop sortir dans la rue, encore moins aller rendre visite à des amies. Je préfère rester tranquille chez moi, même si je ne connais pas mes voisins* ».

En attendant de trouver un travail à mi-temps comme cuisinière, Milena a poursuivi sa trajectoire prostitutionnelle. Par ailleurs, elle a repris sa trajectoire professionnelle de manière autonome en vendant à la communauté latina, notamment aux trans péruviennes, des repas traditionnels péruviens cuisinés chez elle. Pour cela, elle recevait une dizaine de personnes chez elle tous les week-ends pendant l'hiver, ainsi qu'une trentaine de personnes tous les dimanches pendant l'été dans le parc de la Muette (bois de Boulogne). Enfin, Milena a bénéficié des supports/dispositifs institutionnels en raison de son fragile état de santé physique et psychique, ce qui lui a permis de mieux faire face aux imprévisibles issus de sa situation de vulnérabilité sociale. Pour autant, elle regrettait souvent la bifurcation (Négroni, 2005) de sa trajectoire professionnelle en France :

Le travail que j'avais au Pérou me manque, pourtant je ne peux pas y retourner définitivement parce que ma santé serait en risque [...]. Là-bas, je fréquentais des personnes du milieu de la restauration qui ne me regardaient pas simplement comme une trans, mais comme quelqu'un de très reconnu dans la cuisine traditionnelle péruvienne. Ici, je ne connais personne qui appartienne à ce milieu. Si j'ai de l'argent, on va toujours me regarder comme une prostituée. Là-bas, j'avais mon restaurant, j'amenais un autre style de vie auprès des gens de ce milieu. J'étais autonome avec mon restaurant parce que je pouvais soit travailler tous les jours, soit laisser les employés me remplacer. Les personnes qui vivent de la prostitution ne peuvent pas faire ça ici, elles doivent sortir se prostituer sous la pluie, la neige, le froid. Heureusement je ne vis pas de la prostitution grâce à l'AHA (allocation d'adulte handicapé), c'est-à-dire que je ne suis pas forcée de sortir tous les jours exercer la prostitution.

En 2021 Milena a eu 55 ans et continuait à exercer occasionnellement la prostitution. Si elle avait candidaté à plusieurs formations dans le domaine de la restauration, sa demande avait été rejetée en raison de ses difficultés à s'exprimer et rédiger en français. Or, elle exprimait toujours des résistances à s'inscrire à une formation en FLE, arguant qu'elle apprenait plus le français en regardant la télévision ou en suivant des cours en ligne sur Internet. Elle continuait à travailler « à son compte » les week-ends en cuisinant des repas péruviens notamment pour la communauté trans péruvienne. Elle avait également commencé à candidater pour devenir bénévole comme assistante de cuisine dans le milieu associatif, afin de faire connaître son savoir-faire et de recevoir à court terme une proposition d'embauche.

1.2. Marina et la difficulté à trouver un travail comme agente de propreté après la finalisation d'une formation professionnalisante

Marina est arrivée à Paris au cours des années 1990 pour poursuivre sa trajectoire prostitutionnelle suite à un ordre de quitter le territoire allemand en raison de sa situation administrative irrégulière. Elle s'installe dans un hôtel du 18^{ème} arrondissement et commence à exercer la prostitution tous les soirs au bois de Boulogne. Deux ans après son arrivée, elle obtient un titre de séjour pour soins, ce qui lui permet de bénéficier des supports/dispositifs institutionnels pour favoriser son insertion sociale. C'est en 2017 qu'elle décide d'arrêter la prostitution suite à une dispute avec d'autres trans sud-américaines pour une « plaza » au bois de Boulogne :

Je pense que cette bagarre-là au bois m'a donné le courage pour arrêter définitivement le 'puteo' (faire la pute). Autrement, je serais encore là-bas dans un cercle vicieux. Ç'a été une belle leçon que la vie m'a offerte pour que je gagne en expérience. Tu sais ce que j'ai fait suite à ce qui m'était arrivé ? J'ai pris les capotes, les lubrifiants, la tente où je faisais la pute, mes bottes en cuir, mes habits de femme fatale et j'ai jeté tout ça à la poubelle pour ne plus jamais revenir en arrière. Bien que tous ces gens-là que j'ai rencontrés pendant toutes ces années-là soient des êtres humains comme moi, je voulais vraiment couper avec des putes, des maricas et avec tout ce monde-là qui m'a fait beaucoup du mal.

Cette dispute communautaire au bois de Boulogne se configure comme un événement marquant dans sa trajectoire biographique dans la mesure où celui-ci produit une rupture dans sa trajectoire prostitutionnelle. Si Marina avait prévu quelques mois plus tôt cette rupture, le manque de ressources / capitaux pour envisager la suite de son parcours ainsi que pour faire face aux imprévisibles surgis de cette rupture, l'ont amenée à reprendre quelques semaines plus tard l'exercice de l'activité prostitutionnelle :

En attendant l'arrivée de n'importe quel client à la 'plaza' où je travaille, j'ai commencé à me demander : 'je n'ai plus vingt ans, même pas trente ans, j'ai presque cinquante et je suis toujours là, sous les branches d'un arbre. Ma vie passe vite et je continue encore entourée de putes et de maricas qui parlent de combien des clients j'ai fait par jour. L'argent qui tombe dans mes mains part vite sans que je fasse attention. Qu'est-ce que je suis en train de faire de ma vie ? J'ai encore de la santé pour tenter de m'insérer à la société, même si je ne vais pas recevoir beaucoup de revenus. Au final, l'argent ne fait pas tout dans la vie'. Pourtant, j'ai entendu des gens qui gagnaient le smic dire qu'ils arrivaient à mettre de côté au moins cinquante euros par mois. Je devrais peut-être tenter de mieux m'organiser pour amener une vie plus stable. Malgré ce désir, je suis revenue à la prostitution quinze jours plus tard à cause de l'argent. Ça n'a pas été facile d'arrêter la prostitution du jour au lendemain après trente-cinq ans de l'avoir exercée.

En effet, Marina a arrêté définitivement la prostitution pour commencer son processus d'insertion professionnelle grâce à l'aide des supports / dispositifs institutionnels qui lui ont permis de mieux gérer les imprévisibilités surgis de la rupture de sa trajectoire prostitutionnelle. L'instauration d'une nouvelle hiérarchie dans son schéma de valeurs

(Heinich, 2006) privilégiant la tranquillité à l'argent pour l'avenir, a permis à Marina de faire face aux difficultés, notamment financières, rencontrées au début de son processus d'insertion professionnelle :

Les aides de l'État m'ont beaucoup aidée à m'en sortir. On m'a aidée à payer la maison, l'électricité, les associations m'ont donné des tickets de restaurant, des vêtements, j'ai pu également suivre des formations pour m'insérer à la société [...]. Je veux continuer ma formation comme agent de propreté, puis j'aimerais faire une autre formation en restauration pour avoir plus de possibilités de travailler dans un hôtel, c'est ça, ce que je voudrais. Pour l'instant je n'ai pas beaucoup d'argent, mais ce que j'ai me suffit. Parcontre, la tranquillité que j'ai trouvée maintenant n'a pas de prix.

Si Marina a commencé une formation professionnalisante lorsqu'elle a arrêté définitivement la prostitution, elle avait suivi des formations auparavant proposées par des institutions et destinées à l'insertion des publics appelés 'fragiles' en raison de leur situation de vulnérabilité sociale. L'un des objectifs de ces formations était de préparer un public peu scolarisé pour qu'il puisse ultérieurement envisager une formation pour favoriser son insertion professionnelle :

J'avais déjà suivi des formations quelques années auparavant. On m'avait enseigné comment trier les déchets, puis j'ai suivi une formation pour apprendre à utiliser l'internet. On m'a enseigné aussi comment chercher de bons travaux et rédiger en français. Je faisais ces formations, puis j'allais faire la pute. Il s'agissait de formations proposées par le milieu associatif ainsi que par Pôle emploi. Je me souviens de m'être adressée à l'association Arcat, mais aussi à Emmaüs et à l'association l'Abbé Pierre (elle me montre un dossier contenant les inscriptions aux formations suivies).

Ces formations ont permis à Marina de reprendre sa trajectoire scolaire, arrêtée depuis son adolescence, ainsi que de continuer sa trajectoire prostitutionnelle. Pour autant, la poursuite de sa formation professionnalisante comme « agent de propreté » a exigé davantage d'investissements, notamment au niveau des horaires. Cela veut dire que Marina a pu se consacrer exclusivement à sa formation en raison de la rupture de sa trajectoire prostitutionnelle, ce qui n'avait pas été le cas de sa meilleure amie pendant cette formation :

La formation allait de 9h à 17h du lundi au vendredi pendant six mois. En plus je devais réviser mes notes chez moi, parce que j'oubliais parfois ce que j'avais vu dans les cours. Pourtant, j'aime bien apprendre de nouvelles choses et rencontrer des gens. Par contre, j'avais une amie que j'aimais bien, une marica péruvienne qui suivait la formation avec moi et qui continuait à faire la pute au bois. Elle ne s'investissait pas suffisamment dans la formation à cause de ça. Elle ne venait pas trop souvent, et quand elle venait, elle était en retard.

Malgré l'enthousiasme de Marina pour bien suivre sa formation, elle a dû faire face à plusieurs épreuves. D'abord, elle a dû s'habituer à vivre avec un budget assez serré : « je reçois tous les mois le RSA plus 280 pour suivre la formation. Je tente de m'en sortir avec ça plus 80 de la Mairie et les tickets de restaurant ». Elle est également critique d'un modèle pédagogique centré sur les étudiant·e·s exprimant moins de difficultés dans l'acquis des connaissances et savoirs : « je pense qu'on devrait plus se consacrer aux personnes qui ont

plus de difficultés pour apprendre. On fait tout le contraire, on se focalise sur ceux qui sont plus en avance et, nous, on nous laisse de côté ». Enfin, elle a dû faire face à une situation troublante lorsque sa condition de personne trans a été affichée par un collègue afin de délégitimer sa présence dans un hôtel pendant son stage :

J'ai eu un problème avec un collègue pendant mon stage dans un hôtel. En remarquant que j'étais une personne transsexuelle, il a suggéré que je n'avais rien à faire dans cet hôtel, vu que toutes les personnes qui y travaillaient étaient des hommes et des femmes. Comme il était un peu maniéré, je lui ai répondu qu'il devait alors partir avec moi parce qu'il n'était pas non plus un homme. Je lui ai également dit que ce n'était pas à lui de me conseiller d'aller à Pôle emploi pour demander une formation comme 'baby sitter'. Il a été bien malin parce qu'il m'a dit ça quand personne ne nous voyait. Je me suis sentie discriminée.

Cette situation face à laquelle Marina a réagi de façon assez vive, a appelé la seule remarque par son encadrante dans son rapport de stage. De fait, ce rapport affichait pour la plupart des tâches réalisées lors de son stage la mention « satisfait », à l'exception d'une note exprimant la difficulté de Marina à « gérer le stress ».

Pour autant, les ressources / capitaux accumulés par Marina pendant sa trajectoire professionnelle comme femme de chambre à Milan, lui ont permis de cibler sa recherche de travail dans le secteur de l'hôtellerie suite à la finalisation de sa formation. Marina a eu la possibilité de travailler trois mois après avoir terminé sa formation, dans un hôtel quatre étoiles situé près des Champs-Élysées. Si le contrat n'a pas été renouvelé, elle se sentait toujours fière d'avoir travaillé dans ce prestigieux hôtel. En espérant trouver une deuxième opportunité comme « femme de chambre », Marina a commencé à travailler de manière indépendante avec une femme qui cuisine chez elle des plats traditionnels de la cuisine colombienne livrés chez des personnes appartenant notamment à la communauté migrante colombienne. Elle suit également une formation pour apprendre à rédiger en français.

1.3. Serena et sa reconversion professionnelle comme auxiliaire de vie sociale

Serena est arrivée à Paris en 1993, après avoir vécu presque un an à Rome, avec l'espoir de travailler comme couturière en raison de son expérience professionnelle dans ce domaine en Colombie. De fait, Serena n'avait jamais revendiqué la prostitution comme un travail où elle pouvait se reconnaître. Elle l'avait exercée pour la première fois en Italie pour survivre en espérant pouvoir un jour l'arrêter définitivement :

Je reconnais toujours ma forte volonté de ne plus vouloir revenir à la prostitution. Malgré cette volonté, ces souvenirs sont restés sur moi comme une cicatrice qui fait partie de mon existence, qui me suit tout le temps. Aujourd'hui je vois toutes ces cicatrices comme si j'avais traversé un champ de bataille et je me dis 'puff, c'est fini !' [...]. J'aimerais bien que les personnes qui se trouvent dans la même situation que celle dans laquelle je me suis retrouvée un jour, sachent qu'elles peuvent faire d'autres choses, que cela est possible !

Si Serena devient à son arrivée à Paris l'assistante d'une couturière reconnue par la communauté trans latina, elle travaille dans de mauvaises conditions en raison de sa situation administrative irrégulière. C'est pourquoi, elle abandonne ce travail deux ans plus tard pour s'installer chez un homme français qui devient son partenaire. Elle commence alors à travailler de manière indépendante comme couturière pour les trans latinas. Pour autant, lorsqu'elle obtient un titre de séjour pour soins en 1998, elle commence à envisager une bifurcation dans sa trajectoire professionnelle suite à une première expérience comme bénévole dans le milieu associatif :

J'ai alors découvert le milieu associatif et toutes les possibilités que j'avais devant moi. Je pouvais mener une vie merveilleuse en participant à toutes les activités organisées par ce milieu. Je pense que l'une des raisons qui m'a le plus motivée pour me réorienter au niveau professionnel a été celle de voir comment tous les bénévoles venaient à titre gratuit nous donner des cours de français et nous apprendre à bien vivre avec notre maladie. Je me disais 'mais pourquoi toutes ces personnes viennent nous accompagner sans même recevoir un salaire ? Si c'est juste pour l'amour de l'humanité et envers les autres, je pourrais peut-être faire pareil'. Cette réflexion a été ma rencontre avec mon humanité. C'est pour cela que j'ai postulé comme bénévole. J'ai ainsi commencé à rendre visite à des personnes malades, à me rendre aux domiciles pour les aider avec les tâches ménagères, à surveiller des personnes isolées pendant la nuit [...]. Cette expérience a touché mon humanité et m'a amenée à changer complètement mon parcours professionnel en devenant auxiliaire de vie sociale.

Grâce à son statut de bénévole, Serena a commencé à bénéficier de dispositifs sociaux, parmi lesquels l'accès à un logement, créés pour réduire la précarité de publics fragiles ainsi que pour favoriser une insertion professionnelle ultérieure : « *cette association m'a accompagnée pendant presque quatre ans. J'ai été hébergée dans des hôtels sociaux, dans des foyers pour des femmes célibataires, tout ça, payé par l'association* ». De même, Serena s'est vue encouragée comme bénévole à s'inscrire pour la première fois à une formation en FLE, reprenant ainsi sa trajectoire scolaire interrompue depuis son départ de sa ville d'origine en Colombie : « *si la première chose que j'ai achetée quand je suis arrivée à Paris a été mon 'Français de poche' pour évoluer toute seule au niveau de la langue, j'ai profité du soutien associatif pour faire une formation en FLE à l'Alliance française. J'ai suivi également des cours de FLE tous les soirs à la Mairie de Paris. J'ai réussi tous les niveaux jusqu'à obtenir mon brevet des collèges* ».

Si son expérience de bénévole dans le milieu associatif a facilité l'obtention d'un diplôme après la réalisation d'une formation professionnalisante, Serena a dû faire face à des rejets dans des centres de formation car trans migrante. C'est pourquoi, à ce moment-là, l'existence des supports/dispositifs institutionnels, notamment le milieu associatif, est devenue nécessaire pour accompagner Serena à surmonter les épreuves rencontrées au long de son parcours de formation :

Grâce à l'accompagnement social de l'assistante sociale et de la juriste de l'association dont j'étais bénévole, j'ai pu faire valoir mes droits à la fin d'une formation ou d'un contrat de stage. Comme je n'avais pas encore ma vraie identité sur mes documents administratifs, on me disait toujours lorsque je me sentais agressée qu'ils se trouvaient dans une situation très complexe parce que, pour eux, je n'étais ni un homme ni une femme. De coup, ils affirmaient ne pas savoir où me mettre par rapport à mon genre.

Le soutien social et juridique reçu par Serena de la part du milieu associatif ainsi que le fait d'être payée pour suivre des formations professionnalisantes lui ont permis de finaliser ces formations pour travailler dans le domaine social, notamment dans le *care* : « *La première formation que j'ai suivie pour devenir 'intervenante à domicile' a été chez ASSOFAAC (centre de formation spécialisé en sanitaire et social, service à la personne, savoirs de base et insertion professionnelle). Puis j'ai suivi une autre formation dans le même domaine chez FEPPEM (organisation socioprofessionnelle pour le secteur de l'emploi à domicile). Chaque formation a eu une durée de neuf mois et toutes les deux étaient rémunérées* ».

Outre, l'accompagnement du milieu associatif s'occupant des personnes atteintes par une maladie chronique évolutive, ainsi que l'obtention des diplômes attestant la réalisation des formations professionnalisantes ont permis à Serena de développer une capacité d'agencement pour se positionner de manière professionnelle lorsqu'elle se sentait agressée dans son environnement de travail car trans migrante :

J'ai vécu beaucoup de moments difficiles dans les centres de formation, mais aussi quand je me déplaçais chez quelqu'un malade pour faire mon travail. Il y avait des gens qui ne m'ouvraient pas la porte ou qui me fermaient la porte. Comme il s'agissait de personnes malades, je les excusais en me disant 'd'accord, je comprends, je ne viens plus, ça suffit'. Et quand les recruteurs me disaient 'mais vous devez revenir, il s'agit d'une mission', je leur répondais 'je ne suis pas intéressée à traiter ce patient, excusez-moi'. Dès que je suis arrivée, cette personne-là m'a traitée de travelo, de pédé ! Je ne vais pas supporter ça ni de cette personne-là, ni d'aucune autre personne'. Je pense qu'au final c'était bien de m'être positionnée comme ça dans toutes les associations qui font des services à la personne, parce qu'ils ont continué à m'appeler pour travailler. J'ai toujours eu du travail jusqu'aujourd'hui.

Par ailleurs, la trajectoire professionnelle de Serena comme intervenante à domicile lui a permis d'acquérir des outils pour questionner son rôle comme professionnelle dans le domaine du *care*, ainsi que de s'interroger sur la façon dont ce métier s'est structuré comme profession et son incidence sur les publics ciblés :

Après avoir travaillé cinq ans comme intervenante à domicile, j'ai commencé à m'apercevoir que mon travail était le moins valorisé au sein d'une équipe constituée d'infirmières, d'aides-soignants, de médecins, de psychologues, d'éducateurs. C'est pourquoi, je me suis fixée au bout d'un moment d'évoluer au niveau professionnel afin d'intervenir plus activement sur mes patients. Par exemple, quand il y avait des réunions avec les médecins ou les infirmières, on ne demandait jamais mon avis alors que j'étais la personne la plus proche de la personne malade. Mon diagnostic n'était pas pris en compte, je n'ai jamais été appelée pour témoigner après la chute d'un patient. De même, quand je devais surveiller pendant toute une nuit une personne, je ne pouvais pas lui fournir un médicament pour apaiser une souffrance parce que je n'étais pas en capacité de le faire. Je me sentais complètement reléguée par l'équipe. La seule chose que je devais faire pour l'équipe était celle de remplir un petit cahier où je mettais l'heure de rentrée, l'heure de

départ et la signature de la personne qui me remplaçait, des choses comme ça. C'est pour ça qu'un jour j'ai eu le courage de vouloir passer mon diplôme d'auxiliaire de vie sociale.

En effet, Serena a commencé une nouvelle formation pour devenir auxiliaire de vie après avoir travaillé cinq ans comme intervenante à domicile. Cette formation lui a permis d'obtenir un poste dans une importante structure sociale où elle exerçait un rôle davantage interactif auprès de ses patients :

Cette formation a eu une durée d'un an, la moitié du temps j'étais censée être au travail. Une fois mon diplôme d'auxiliaire de vie sociale obtenu en 2011, j'ai commencé à travailler au sein d'une grande structure s'occupant d'accompagner des personnes en précarité sociale et en processus de réinsertion sociale. Actuellement, je suis auxiliaire de vie sociale dans un centre d'hébergement destiné aux personnes en situation d'exclusion sociale ainsi qu'aux personnes atteintes par une maladie chronique évolutive grave, telles le cancer, le VIH, l'hépatite, la tuberculose. Mon travail consiste à leur apprendre une hygiène de vie adaptée à leur pathologie afin qu'elles puissent devenir autonomes.

Ce nouveau travail lui a permis de signer un CDI à temps complet en 2013 ainsi que d'avoir un salaire au-dessus du SMIC. Cette nouvelle expérience professionnelle lui a également fait s'intéresser davantage aux publics forts sensibles, raison pour laquelle elle envisageait lors de l'entretien de continuer son évolution professionnelle. De fait, elle avait préparé, avec l'aide d'une association constituée par des personnes trans migrantes, son dossier de candidature à un centre de formation afin de commencer une formation pour devenir éducatrice spécialisée. En dépit de son évolution professionnelle, Serena exprime toujours des difficultés à être considérée comme une professionnelle légitime auprès de ses collègues car trans migrante :

La difficulté la plus grande que j'ai rencontrée dans mon travail est celle de faire comprendre à mes collègues que nous, en tant que femmes transsexuelles, éprouvons plus de pression en raison de notre histoire d'exclusion. C'est pour ça que depuis quelques années j'ai pris la décision de dire, quand j'allais signer un contrat, que j'étais une personne transsexuelle afin de ne plus vivre la pression en raison des questions telles qu'on va se rendre compte de ce que je suis ou 'comment ils vont réagir dès qu'ils sauront que je suis une personne transsexuelle ?'. J'ai décidé peut-être de raconter mon histoire quand j'ai été acceptée de travailler dans une structure socio-sanitaire. Pourtant, j'étais étonnée de voir que, même dans ce secteur, existait une logique cartésienne qui mettait les individus dans une binarité à cause d'un blocage de leur part concernant mon genre [...]. Cette logique cartésienne dans mon environnement de travail m'a mise dans une situation de fragilité dans le sens où chaque fois que je n'étais pas d'accord avec un diagnostic socio-médical, on tente de me délégitimer en disant 'elle pense comme ça parce qu'elle est transsexuelle', ou 'elle a réagi comme ça à cause de sa transsexualité'. C'est très délicat parce qu'on peut glisser très facilement à une situation de discrimination, mais c'est tellement subtil que tu n'arrives pas souvent à réagir. En ce cas-là, c'est à toi de te positionner, de mettre une limite, de dire 'stop ! je n'accepte pas ce que vous dites, je ne suis pas obligée de tolérer cette situation, je ne suis pas ici pour entendre vos bêtises'. Si tu ne le fais pas, tu restes avec l'impression que c'est ta faute à toi en raison de ta condition detranssexuelle.

Malgré ces difficultés, Serena rêvait de réaliser encore une fois une évolution professionnelle dans le milieu socio-sanitaire. C'est pourquoi elle a commencé à se renseigner avec l'aide d'une association travaillant auprès de personnes trans migrantes pour s'inscrire à une formation pour devenir un jour cheffe de service d'un centre pour personnes désinsérées.

2. Analyse transversale des parcours de formation

En examinant les parcours de formation de nos enquêtées, nous avons identifié des tendances et des différences concernant leurs processus d'insertion professionnelle. Les différences rencontrées parmi nos enquêtées à l'égard de leurs parcours de formation et, notamment dans la gestion des imprévisibles (Grossetti, 2006) ou des épreuves (Martuccelli, 2009) à surmonter, peuvent s'expliquer par l'inégale distribution des ressources (Lin, 1995) et l'inégal accès aux supports (Martuccelli, 2006). En ce sens, nous allons analyser l'impact que la poursuite d'une formation professionnalisante comme « événement sociologique », a eu sur l'insertion professionnelle de nos enquêtées.

Pour cela, nous allons analyser dans un premier moment les raisons les ayant amenées à commencer un processus d'insertion professionnelle, ainsi que les institutions auxquelles elles se sont adressées pour se renseigner sur les dispositifs existants. Dans un second moment, nous allons examiner les formations professionnalisantes proposées par le milieu institutionnel ou choisies par nos enquêtées pour favoriser leur insertion professionnelle. Enfin, nous allons analyser les possibilités que certaines ont eu de signer un contrat à durée déterminée ou indéterminée et d'évoluer au niveau professionnel à moyen terme.

Concernant leurs motifs de commencer un processus d'insertion professionnelle, certaines l'avaient envisagé lorsqu'elles avaient vu diminuer leurs revenus issus de la prostitution. D'autres l'avaient fait parce qu'elles avaient des difficultés à concevoir la prostitution comme un travail. D'autres encore avaient commencé leur processus d'insertion professionnelle sans avoir arrêté la prostitution. Enfin, certaines avaient commencé leur processus d'insertion suite à un événement marquant qui les a obligées à arrêter définitivement la prostitution.

Quant au début des processus d'insertion professionnelle, la plupart avaient privilégié de s'adresser au milieu communautaire pour se renseigner sur les dispositifs institutionnels existants. Une minorité se sentant plus à l'aise en français avait recouru à Pôle emploi pour s'informer sur ces dispositifs. À propos des formations suivies pour favoriser leur insertion professionnelle, le bilan était mitigé entre celles ayant d'abord commencé des formations pour favoriser leur insertion sociale, tels que des cours de FLE et de numérique, et celles ayant entamé directement une formation professionnalisante.

Le domaine de la formation professionnalisante choisie avait un lien avec les capitaux accumulés pendant les parcours biographiques de nos enquêtées : certaines disposant de plus de ressources scolaires et professionnelles pendant les parcours de transition de genre et

migratoires avaient eu plus tendance à se focaliser sur des formations professionnalisantes dans le domaine du social et de la restauration. À l'inverse, celles ayant moins de ressources scolaires et professionnelles avaient eu tendance à privilégier des formations dans le domaine de la propreté. Enfin, les enquêtées qui étaient parvenues à signer un CDI étaient celles qui avaient mieux réussi à gérer leurs émotions dans des situations de fort stress.

2.1. Les motifs pour commencer un processus d'insertion professionnelle

La plupart de nos enquêtées avaient commencé leur processus d'insertion professionnelle suite à leur décision d'arrêter temporairement ou définitivement l'activité prostitutionnelle en raison d'un ensemble de facteurs, parmi lesquels la diminution des revenus tirés de cette activité, les disputes communautaires sur les lieux d'exercice de la prostitution, les contrôles policiers contre les réseaux de proxénétisme et les agressions sur les lieux de prostitution. C'est ce que met en avant Katerine :

J'avais 49 ans quand j'ai quitté l'Italie. Je n'y travaillais plus comme avant parce que je n'avais plus les mêmes clients. La police faisait aussi beaucoup de contrôles. En plus je n'étais plus très jeune [...]. Comme je travaillais juste pour payer mes dettes, j'ai dû vendre tous mes bijoux. À vrai-dire, je me sentais fatiguée. C'est pourquoi j'ai décidé de venir en France pour tenter de commencer une insertion professionnelle. J'ai continué à me prostituer deux ans dans le quartier Strasbourg Saint-Denis à Paris. Puis j'ai commencé une formation.

Cela rejoint nos premiers travaux (Reyes & Hedjerassi, 2020 ; Reyes, 2019 ; Reyes & Hedjerassi, 2017 ; Reyes, 2012), ainsi que d'autres (Coll-Planas & Missé, 2018 ; Csupor, 2011 ; Mathieu, 2002). Selon Reyes et Hedjerassi (2017), en raison de leur avancée en âge et/ou des lois interdisant l'exercice de la prostitution, certaines trans sud-américaines enquêtées « connaissent des difficultés pour assurer l'aide financière qu'elles fournissent à leurs proches ». C'est pourquoi, certaines « cherchent des alternatives à l'exercice de la prostitution et s'engagent dans un processus d'insertion professionnelle » (p.26). De Montvalon (2015), pour sa part, note que la « question du choix ne peut pas se limiter à savoir qui exerce une contrainte directe sur elles, quoiqu'elles se plaignent de devoir remettre l'argent gagné à une autre, mais de s'intéresser aux alternatives réelles dont elles disposent pour quitter leur pays et venir vivre et travailler en Europe » (p. 111). Le récit de Lena nous aide à comprendre pourquoi presque toutes les enquêtées qui avaient commencé leur processus d'insertion professionnelle avaient plus de la quarantaine : « *Nous sommes bien conscientes que ce sont les filles les plus âgées qui vont commencer à chercher un travail en dehors de la prostitution. C'est la réalité de la vie. Je ne pense pas qu'une fille qui a 25 ans, 30 ans, veuille arrêter la prostitution. Alors que quand tu arrives à 40 ans, on sent le corps fatigué et les*

gens commencent à te regarder différemment. Alors, qu'est-ce qui nous reste ? Chercher un autre travail, même si nous continuons de temps en temps à nous prostituer ».

Pour autant, certaines de nos enquêtées qui avaient la quarantaine, exprimaient toujours des résistances à commencer un processus d'insertion professionnelle malgré les difficultés évoquées précédemment. La raison principale était liée au fait que cette activité leur permettait d'obtenir davantage de revenus comparativement à d'autres activités moins rentables, comme nous l'avons observé chez Vanesa :

Ce soir-là Vanesa est rentrée chez elle déçue de ne pas avoir eu beaucoup de clients au bois de Boulogne. Elle avait l'air fatiguée et impuissante. Je me suis alors souvenu de ma première rencontre avec elle quelques années auparavant : elle arrivait toujours contente des revenus obtenus en nous racontant de manière loquace et vivante toutes les anecdotes vécues. C'est pourquoi, ce soir-là j'ai voulu lui suggérer une reconversion professionnelle. Surprise par ma question, elle m'a répondu : « Pas du tout. Je suis désolée pour toi. Je suis toujours VANESA (elle parle fort), l'une des plus belles trans de la forêt péruvienne au bois de Boulogne. Je pense qu'il reste encore du travail pour moi ».

(Observations, septembre 2019).

Dans cette l'observation, nous retrouvons ce que la recherche de Mathieu (2002) a mis au jour : étant donné que « toutes les personnes prostituées ne sont pas dépendantes d'un proxénète les contraignant à se prostituer. Nombre d'entre elles sont autonomes et préfèrent persévérer dans cette activité plutôt que se réinsérer dans le marché du travail « normal » » (p.55). Paola Tabet, pour sa part, note que l'inégalité d'accès aux ressources, d'autant plus marquée pour les femmes trans, fait « que les femmes dépendent de leur travail sexuel et que le sexe est défini comme leur capital, leur terre ou leur moyen d'échange » (p. 137). Or, certaines de nos enquêtées qui ne voulaient pas arrêter définitivement la prostitution, mais qui souhaitaient entamer un processus d'insertion professionnelle, ont commencé à l'exercer de moins en moins afin de se consacrer davantage à leur processus d'insertion professionnelle.

Yeraldine, par exemple, a commencé une formation dans le domaine de la restauration du lundi au vendredi, de 9h à 17h, et les week-ends elle continuait à exercer la prostitution. Sa formation finalisée, elle a commencé à travailler comme agente de restauration du lundi au vendredi, tout en continuant à exercer la prostitution en province les week-ends et les périodes des vacances. C'est pourquoi, Catherine Deschamps (2007) note que « l'existence de contraintes n'est nullement incompatible avec des projets de vie que la prostitution, par défaut sans doute, permet de mettre en œuvre » (p. 48). De fait, la poursuite de la prostitution a pu signifier pour Yeraldine l'obtention de revenus additionnels à son travail comme agente de restauration. La non rupture de sa trajectoire prostitutionnelle lui permettait de se préserver des imprévisibles dans sa trajectoire professionnelle.

Nous retrouvons ici ce que la recherche de Lilian Mathieu (2002) a mis au jour : la

prostitution « est aussi un recours pour des personnes dont la survie physique immédiate n'est pas menacée, mais qui considèrent que leur source de revenus actuelle (par le travail, des prestations sociales, ou autres) ne leur permet pas (ou plus) d'atteindre ou de conserver le niveau de vie souhaité » (p. 62). En revanche, certaines de nos enquêtées qui voulaient poursuivre leur trajectoire prostitutionnelle ont dû l'arrêter subitement en raison d'un événement marquant. Ce type d'événements, dus parfois à une situation tragique non suffisamment anticipée, a réduit leurs possibilités de faire face à court terme aux imprévisibles afin d'éviter la rupture de leur trajectoire prostitutionnelle.

De fait, l'arrivée fulgurante de ce type d'événement a causé chez certaines de nos enquêtées une situation de crise (Mazade, 2011) dans le sens où celui-ci a impacté d'autres trajectoires sociales en secouant leurs parcours biographiques. Le récit de Marina, analysé au début de cette partie, montre bien les difficultés économiques auxquelles elle a dû faire face pour surmonter la rupture foudroyante de sa trajectoire prostitutionnelle en raison d'une dispute communautaire. Si Marina avait tenté quelques mois auparavant d'arrêter l'activité prostitutionnelle de façon moins subreptice, les difficultés financières encore une fois lui avaient fait reprendre cette activité quelques semaines plus tard. Nous retrouvons ainsi ce qu'Isabelle Csupor (2011) met en exergue, à savoir que les parcours de prostituées sont marqués par de « fréquents allers et retours vers la prostitution. Celle-ci engendre par ailleurs des phénomènes de dépendance au « milieu » et les « rechutes » sont fréquentes » (p. 48).

Elsa, à la différence de Marina, avait réussi à mettre en place à moyen terme des actions pour organiser une transition visant la rupture de sa trajectoire prostitutionnelle pour commencer un processus d'insertion professionnelle :

J'étais fatiguée de devoir faire la pute juste pour payer un toit et les repas ; fatiguée de supporter quelques clients qui voulaient que je leur rende l'argent après avoir fait mon service ; fatiguée de recevoir des insultes. J'ai eu aussi des bagarres avec les mariconasqui ne voulaient pas que je travaille dans la même piazza. Je me suis battue avec certaines à cause de ça [...]. Au final, je me suis dit 'soit j'arrête tout ça, soit je cherche une association pour ma réinsertion sociale afin de changer un peu mon style de vie.' Car le but à mes 44 ans n'était pas de faire la pute toute ma vie. Je voulais juste le faire pour un temps, puis chercher un travail normal, n'importe lequel [...]. Maintenant quand je vais au bois, je raconte à toutes les filles mes anecdotes, tout ce que j'ai fait au niveau des formations en français, en informatique, en nettoyage, que l'on me paye 750 euros pour manger et me déplacer.

Le récit d'Elsa fait écho aux résultats de nos recherches précédentes (Reyes & Hedjerassi, 2020 ; Reyes, 2019 ; Reyes & Hedjerassi, 2017 ; Reyes, 2012), ainsi qu'à d'autres (Mathieu, 2002 ; Pheterson & Mathieu, 1995). Pour Mathieu (2002), « certaines prostituées peuvent, par leur activité, accumuler des gains relativement importants et soit s'assurer un niveau de vie immédiat confortable, soit épargner en vue d'une prochaine reconversion dans l'économie

légitime » (p. 64). Selon Pheterson et Mathieu (1995), le « travail sexuel peut être le seul, ou le meilleur, débouché économique accessible aux femmes migrantes » (p. 61).

2.2. Des structures sociales d'accompagnement pour commencer un processus d'insertion professionnelle

Selon Anne Fretel (2013), l'usage de la notion d'accompagnement s'est généralisé en France à partir des années 2000 lorsqu'elle a commencé à s'appliquer aux champs de la santé, de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'insertion sociale et des politiques de l'emploi (Ardoino, 2000 ; cité par Fretel, 2013, p. 56). D'après Fretel, dans le champ des politiques d'emploi, « le terme d'accompagnement s'est imposé, se substituant aux notions d'insertion, de suivi, de placement, d'aide ou encore de retour à l'emploi » (p. 56).

Pour Éric Gagnon *et al.* (2011), la popularité du mot « accompagnement » paraît être liée à un rejet de la « prise en charge », celui de « ne plus vouloir « faire à la place » de la personne, mais lui permettre d'exercer par elle-même un contrôle plus grand sur sa vie » [...] (Laurin, 2011 ; Autès, 2008 ; cités par Gagnon *et al.*, 2011, p. 92). C'est pourquoi, Maela Paul (2009) considère l'accompagnement comme le nom donné à la fonction chargée de mettre en place un double paradoxe : « celui que font peser sur lui les exigences de fonctionnalité et de rentabilité économique » et « celui qui est lié au mouvement de subjectivation et de responsabilisation qui caractérise le rapport des individus à leur propre parcours et à leur place dans la société » (Biarnès, 2006 ; cité par Paul, 2009, 56).

Quant à nos enquêtées, presque toutes avaient été adressées aux structures sociales d'accompagnement afin de commencer leur processus d'insertion professionnelle. En ce sens, une pluralité de structures qui avaient divers profils à l'égard des populations ciblées ainsi que de positions face à la prostitution ont été fréquentées par nos enquêtées afin de se renseigner sur le début de leur processus d'insertion professionnelle. De fait, la plupart de nos enquêtées s'étaient adressées soit aux réseaux communautaires constitués par des associations des personnes trans migrantes ; soit aux associations pour des personnes concernées par une maladie chronique évolutive ; soit aux associations abolitionnistes à l'égard de la prostitution ; soit aux associations pour l'insertion des publics fragiles ; soit à Pôle emploi. Le choix de la structure sociale d'accompagnement a été conditionné soit par la maîtrise de la langue française ; soit par la décision de vouloir arrêter la prostitution ; soit par le fait d'être concernées par une maladie chronique évolutive.

En effet, pour les enquêtées qui avaient davantage de difficultés pour s'exprimer en français,

les associations dont les membres parlaient la langue parentale des usagères constituaient un premier levier pour envisager l'insertion professionnelle. Lena, par exemple, s'était adressée pour la première fois à une association constituée par d'autres personnes trans migrantes afin d'être accompagnée dans son insertion sociale (régularisation administrative, hébergement) ; puis elle a été accompagnée par Pôle emploi pour se renseigner sur son insertion professionnelle ; enfin elle a été suivie par une association qui exprimait une posture abolitionniste :

Quand je suis arrivée en France, c'est l'association de Corina qui m'a aidée à trouver un logement. Puis je me suis adressée à une autre association française qui m'a aidée à régulariser ma situation administrative. C'était une grande association qui avait un restaurant pour au moins cent personnes. Ils organisaient également des promenades à la montagne avec les sœurs de la Perpétuelle Indulgence. Comme cette association-là a fermé, j'ai commencé à fréquenter deux autres associations : une pour des personnes trans MtF migrantes ; une autre pour des personnes concernées par une maladie chronique évolutive. Quand j'ai commencé à m'exprimer en français, j'étais appelée directement par les assistantes sociales de la Mairie. J'ai aussi été accompagnée par Pôle emploi pour faire une remise à niveau. Actuellement, je suis suivie par une association qui s'oppose à la prostitution. Elle m'aide rédiger mon CV, mes lettres de motivation et organiser des rendez-vous d'embauche.

Le récit de Léa montre bien cette variété d'accompagnement. Pour autant, lors de notre entretien, elle se trouvait encore à la recherche d'un emploi. Elle était également bénéficiaire du RSA et empêchée d'obtenir des ressources supplémentaires par la prostitution en raison du contrat d'insertion signé avec l'association qui la suivait. En ce sens, nous retrouvons ce que Pitollat *et al.* (2018) mettent en exergue dans leur rapport sur l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, à savoir les problématiques auxquelles des publics en situation de vulnérabilité sont confrontés et qui constituent un frein à leur implication dans un processus d'insertion professionnelle.

Dans la mesure où Léa se retrouvait comme bénéficiaire du RSA, éloignée de sa famille en tant que migrante et participant au risque d'exclusion car trans, la progression de son parcours d'insertion professionnelle s'avérait difficilement linéaire. En effet, pour Pitollat *et al.* (2018), les difficultés rencontrées peuvent amener les bénéficiaires du RSA à « rompre la continuité de l'accompagnement » (p. 19). Lorsqu'une « recherche d'emploi prolongée est vécue comme un échec », les personnes concernées peuvent se voir affectées « dans leur confiance et l'estime d'elles-mêmes » (p. 23), en rendant davantage difficile la continuité de l'accompagnement.

Pour autant, certaines de nos enquêtées avaient bénéficié de dispositifs leur permettant de mieux gérer leur précarité pendant leurs processus d'insertion professionnelle, tels que la possibilité d'être hébergées par le milieu associatif ainsi que de recevoir une allocation par

leur inscription à une formation professionnalisante. Certaines étaient également parvenues à obtenir des revenus supplémentaires par l'exercice occasionnel de la prostitution. C'est ainsi qu'Elsa avait commencé à être suivie par une association communautaire pour favoriser son insertion sociale suite à son arrivée en France. Puis elle avait été accompagnée par Pôle emploi quelques mois afin d'envisager son insertion socio-professionnelle. Enfin, elle s'était adressée à une association s'occupant de l'insertion socio-professionnelle des publics en situation de forte fragilité sociale :

Je suis tout d'abord allée à l'association PASTT où on m'a aidée à avoir une domiciliation, demander ma CMU, organiser mon dossier pour la préfecture. Puis, je me suis inscrite à Pôle emploi où on m'a proposé une formation en FLE pendant deux mois. Ensuite, j'ai commencé à fréquenter l'association ALTAHIR. Comme je vivais chez une amie, on m'a proposé une chambre dans cette association où je suis restée presque trois ans. Ça n'a pas été facile la cohabitation avec les autres personnes hébergées par l'association parce qu'elles ne respectaient rien. Les maricones mangeaient mes courses et volaient mes produits de nettoyage que j'achetais grâce à l'argent obtenu quand je sortais faire la pute pour mieux m'en sortir financièrement. Je me suis bagarrée plusieurs fois avec à cause de ça. Pourtant, cette association m'a aidée à sortir de la prostitution ; c'est juste quand j'ai commencé à être suivie par Altahir que j'ai pu me reposer. Je n'avais plus besoin de dormir toute la journée pour me réveiller déjeuner à midi, puis me rendormir pour me lever à 20h me préparer, me maquiller, m'habiller pour sortir faire la pute de 23h à 6h [...]. On me donnait aussi des tickets de restaurant et on m'a aidée à chercher un centre où faire une formation. Comme je recevais 750 euros pour faire ma formation, je devais payer à l'association juste 10%, c'est-à-dire 75 euros.

Le récit d'Elsa fait écho aux résultats d'autres recherches, notamment celle d'Angélica Trindade-Chadeau (2012) qui montre que l'accompagnement se présente comme « un ensemble d'étapes, nourries de façon différente selon les moyens disponibles » (p. 58). De fait, l'accompagnement d'Elsa a débuté tout d'abord par une première étape visant son insertion sociale : domiciliation administrative, sécurité sociale et régularisation administrative. Une deuxième étape a porté sur l'apprentissage de la langue française. Enfin, une troisième étape ciblant l'insertion professionnelle d'Elsa s'est nourrie des moyens proposés par l'association accompagnatrice : proposition d'hébergement, arrêt de l'activité prostitutionnelle et recherche d'une formation professionnalisante.

En ce sens, « la relation d'aide s'établit selon une combinaison particulière d'ingrédients, que sont les événements, les faits, les injonctions et les trajectoires de chacun » (Trindade-Chadeau, 2012, p. 58). L'événement a été constitué par la décision d'Elsa de vouloir être accompagnée par une association s'occupant de l'insertion professionnelle des publics vulnérables. Cela a été lié à son déménagement dans la structure d'hébergement proposée par l'association. Enfin, la notion de trajectoire a mis en évidence le désir d'Elsa de reprendre son parcours professionnel dans le domaine de la propreté au travers une formation professionnalisante.

Certaines de nos enquêtées avaient choisi d'être accompagnées par des structures associatives en fonction de leur position par rapport à la prostitution. En effet, pour celles voulant commencer un processus d'insertion professionnelle tout en continuant l'exercice de la prostitution, l'accompagnement d'associations affichant une position abolitionniste n'était pas envisageable. En revanche, celles voulant arrêter définitivement la prostitution avaient exprimé une prédilection pour ce genre de structures, comme José-Maria qui, bien queréticent·e à intégrer ce genre de structures lorsqu'iel exerçait toujours l'activité prostitutionnelle, finit par se tourner vers une association affichant une position abolitionniste lorsqu'iel décide de l'arrêter définitivement :

J'ai appelé désespéré·e une fille sud-américaine qui travaillait dans cette association-là. En larmes je lui ai dit : 'je ne peux plus !'. Alors elles m'ont demandé : 'tu veux vraiment arrêter la prostitution ? Nous allons t'aider si tu veux vraiment l'arrêter définitivement. Nous allons te chercher un hôtel pour te le payer le temps que tu puisses devenir autonome, mais tu dois oublier la prostitution. Tu vas être contrôlé·e, tu ne vas pas pouvoir recevoir de visites, tu vas dépendre de nous'. Autrement dit, ils voulaient que je sache que j'étais sous leur coupe. Ils m'avaient déjà fait ce genre de propositions auparavant et je ne l'avais pas acceptée parce que je ne voulais pas arrêter de travailler. C'est quand j'ai commencé à m'endetter pour payer l'hôtel que j'ai finalement accepté sa proposition. Ils m'ont alors payé l'hôtel et m'ont dit qu'ils allaient m'aider à trouver un travail rapidement vu que j'avais décidé de faire un changement.

L'accompagnement associatif a permis à José-Maria de surmonter les difficultés d'hébergement tout en commençant un processus d'insertion professionnelle à condition d'arrêter définitivement l'exercice de la prostitution. Pour autant, la consigne exprimée à José-Maria de « l'aider à trouver un travail rapidement » nous fait supposer la mise en place d'un accompagnement caractérisé par la prédéfinition excessive d'un processus conduisant à « proposer un service standardisé qui laisse de côté les besoins que pourrait exprimer le bénéficiaire » (Fretel, 2013, p. 79).

Benoît Schmerber (2020), dans sa thèse sur le métier de conseiller en insertion professionnelle, souligne l'importance pour le conseiller de « dialoguer avec l'usager sur la perception de son soi comme un des éléments de prise de connaissance et de possibilité de réassurance » (p. 198), notamment s'il s'agit de publics en difficulté dans leur recherche d'emploi, notamment ceux ayant fréquenté de nombreux dispositifs d'aide. En effet, certaines de nos enquêtées, telle Léa, avaient démissionné quelques mois après avoir commencé à travailler dans des boutiques d'insertion trouvées par la même association qui avait accompagné José-Maria dans son processus d'insertion professionnelle.

Enfin, certaines de nos enquêtées avaient commencé leurs processus d'insertion professionnelle grâce au soutien d'accompagnateurs·trices, avec qui elles avaient réussi à construire un lien de confiance voire de complicité leur permettant d'exprimer leurs craintes

ainsi que de confronter leurs peurs lors des épreuves vécues pendant leurs processus. C'est ce que met en avant Roberta :

C'est la peur de quitter notre zone de confort, où on n'apprend rien, ce qui ne nous permet pas d'avancer. Or, je me souviens d'avoir rencontré, dans une association pour des personnes concernées par une maladie chronique évolutive, une dame qui m'a beaucoup aidée à rédiger les CV et les lettres de motivation. Je suis très reconnaissante envers elle parce qu'elle me donnait toujours du courage. Elle me disait : « bon, Roberta, tu penses faire quoi l'année prochaine ? Qu'est-ce que tu veux faire ? Tu vas continuer tes études ? ». Elle était extraordinaire comme personne et comme professionnelle. Parmi toutes les associations auxquelles je me suis adressée, environ trois, elle a été la seule à m'inculquer l'amour pour évoluer au niveau professionnel. Je lui répondais toujours : « Madame, vous allez voir qu'un jour je vais avoir mon travail, je vais me battre pour avoir un CDI ».

Ce type de relation accompagnant-e-s/accompagné-e-s est corroboré par le travail de Couronné *et al.* (2017), sur les trajectoires et insertions des personnes très éloignées de l'emploi, lorsqu'ils/elles décrivent la construction d'une relation de personne à personne qui engage émotionnellement les accompagnateurs·trices et les accompagnant-e-s. Selon Couronné *et al.* (2017), le postulat philosophique de l'égalité fondamentale entre accompagnant et accompagné, « soutient l'idée que l'amitié, voire « la tendresse », en tous cas l'émotion partagée font partie intégrante de la qualité de l'accompagnement, que l'empathie permet l'efficacité, que l'on accompagne mieux lorsque l'on se sent impliqué et proche de l'autre »(p. 210).

De fait, certaines de nos enquêtées avaient réussi à développer avec leurs accompagnateurs·trices une logique de relation sociale fondée sur les liens interpersonnels (Couronné *et al.*, 2017, p. 26), au point de se voir proposer par ces dernières ou derniers le début d'un processus d'insertion professionnelle, comme on le voit pour Marta :

Je venais de célébrer mon 50ème anniversaire, un demi-siècle de vie, lorsque j'ai commencé à envisager de retourner en Argentine. J'étais au moins parvenue à acheter une maison avec les économies faites. Je me disais : "et maintenant, je fais quoi de ma vie ? Elle est passée tellement vite que je ne me suis même pas aperçue". Je ne faisais rien d'intéressant : je me levais le matin, je faisais le ménage chez moi, je sortais parfois faire lapute, lorsque la nuit arrivait, je me couchais pour recommencer encore une fois le lendemain. Comme ça tous les jours. Un jour l'assistante sociale d'ARCAT me dit : "on tente de trouver un travail pour toi ? Ça peut nous aider pour demander un logement pour toi, vu que tu habites depuis des années dans un hôtel". Je lui ai répondu : "je ne suis pas sûre, il faudra apprendre à bien parler le français" (expression de désespoir). Elle a riposté: "ce n'est pas grave. On va essayer quand même".

Nous observons comment la connaissance de l'histoire de vie de Marta et de sa culture par son assistante sociale lui a permis une analyse plus pertinente des problèmes auxquels elle était confrontée. Ingrid Plivard (2010), dans son article sur la pratique de la médiation interculturelle auprès de populations migrantes, note que les accompagnateurs·trices sociaux·les, comme médiateur-e-s culturel-le-s, sont « mieux armés pour aborder les bouleversements identitaires consécutifs à la migration et comprendre les trajectoires

migratoires. Cette compréhension permet à l'autre de se sentir reconnu, ce qui facilite la symétrie des relations, clé de voûte de l'établissement de la confiance » (p. 26).

Nous observons également que le début du processus d'insertion professionnelle de Marta a été précédé par une logique où le lien existait avant l'échange : « ce n'est pas le contrat qui organise l'échange en définissant les apports des deux parties mais plutôt la dynamique de construction de rapports interpersonnels qui crée une volonté de rester digne de lien et de confiance » (Couronné *et al.*, 2017, p. 26). Or, selon Couronné *et al.* (2017), la logique de relation sociale basée sur les liens interpersonnels qui se nouent au travers de l'accompagnement est conçue comme une « co-construction dans laquelle chacun est engagé pour parvenir à la résolution commune des difficultés » (p. 26). Si cela veut dire qu'il y aurait au minimum une coresponsabilité dans le retour à l'emploi, cette coresponsabilité s'avère problématique lorsqu'elle se situe davantage du côté de la responsabilité individuelle que de la responsabilité institutionnelle et collective.

Enfin, le fait de s'adresser à des structures sociales d'accompagnement pour se renseigner sur le début d'un processus d'insertion professionnelle a eu diverses répercussions sur les parcours biographiques de nos enquêtées, ainsi que sur leurs parcours d'insertion. Pour certaines de nos enquêtées, la possibilité de se faire accompagner par une structure sociale lors de leurs processus d'insertion a impliqué la rupture de leurs trajectoires prostitutionnelles, la rupture de leurs trajectoires communautaires ainsi que la peur d'une rupture de leurs trajectoires familiales en raison de la difficulté à soutenir financièrement leurs familles (Reyes & Hedjerassi, 2017). En revanche, la possibilité de reprendre leurs trajectoires scolaires en raison de la réalisation des formations, ainsi que de commencer/reprendre leurs trajectoires professionnelles devient envisageable.

2.3. S'inscrire à une formation pour favoriser l'insertion professionnelle

Selon Palazzeschi (2003), le substantif « formation » est polysémique en français, raison pour laquelle son emploi s'avère complexe. Malgré cette difficulté, Palazzeschi situe l'utilisation de ce terme dans un contexte post-scolaire où « il désigne les pratiques s'adressant à des individus sortis du système scolaire et universitaire quel que soit leur âge et couvrant toutes les finalités éducatives et formatives : générales, culturelles et professionnelles » (p. 11). C'est pourquoi, pour Tanguy (1998), le « domaine d'activité nommé formation recouvre un ensemble de pratiques très hétérogènes selon les lieux où elles s'effectuent » (cité par Frétigné *et al.*, 2007, p. 18).

Lavoie *et al.* (2007), quant à eux, entendent la formation comme « toute activité d'apprentissage structuré, donnée dans un cadre formel ou non formel, susceptible de contribuer [...] au développement de la capacité d'utiliser les imprimés et l'information écrite pour fonctionner dans la société, atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances et accroître son potentiel » (Statistique Canada, 1996, p. IX ; cité par Lavoie *et al.*, 2007, p. 67). Frégné *et al.* (2007) notent que la catégorie « formation » s'est construite dans l'après-guerre sous l'égide de la « bataille pour la productivité » (p. 21). Portée par des élites culturelles, professionnelles et politiques, elles lui ont assigné le « caractère de bien commun » (p. 21).

L'UNESCO a également élaboré la doctrine de l'« éducation permanente » afin de placer « l'éducation au cœur du développement des sociétés et défend l'idée de son extension à tous les âges de la vie (Forquin, 2002 ; cité par Frégné *et al.*, 2007 : p. 21). Pour Perez *et al.* (2005), la formation au cours de la vie active ou en formation continue est « susceptible de freiner le développement de la précarité de l'emploi et d'aider à la stabilisation des trajectoires professionnelles les plus marquées par l'incertitude et le chômage », tout « en permettant l'acquisition et le transfert de savoirs et en facilitant l'adaptation des travailleurs à la demande d'emploi des entreprises (Perez *et al.*, 2005, p. 107).

Pour autant, selon Palazzeschi (1998), l'histoire de la formation se construit sous l'influence de deux modèles : celui de la sphère du travail d'un côté et celui de la sphère éducative et culturelle de l'autre. Or, c'est le modèle de la sphère du travail qui s'est progressivement imposé sur celui de la sphère éducative et culturelle (Frégné *et al.*, 2007, p. 13). Pour Tanguy (1998), « le fait que le droit de la formation s'inscrive dans le droit du travail atteste de cette proximité ». En effet, « le Code du travail consacre son livre IX à la formation » (Frégné *et al.*, 2007, p.20) : « La formation professionnelle est un droit individuel inscrit dans la loi du 4 mai 2004, renforcé par la loi du 24 novembre 2009 puis par la loi Travail du 8 août 2016, qui permet de se former tout le long de sa vie afin d'acquérir de nouvelles compétences » (Code du Travail, 2021).

Palazzeschi (1999a) et Prost (2006) expliquent cette « prééminence progressive, d'une part, par l'échec de l'Éducation nationale dans la construction d'un monopole autour de l'éducation permanente [...] et, d'autre part, par les lieux à partir desquels s'est opérée la construction de la formation comme catégorie d'activité » (Frégné *et al.*, 2007, p. 20). En ce sens, la formation devient un « champ, au sens de Bourdieu, composé de pratiques sociales diverses ayant des finalités économiques et sociales distinctes, reposant chacune sur un système de valeurs marqué » (Palazzeschi, 2003, p. 33).

Par ailleurs, pour Perez *et al.* (2005), « les pratiques et les usages de la formation ne sont pas les mêmes selon le type de trajectoire précaire. Ainsi, il est possible de caractériser chaque profil de précarité par un rapport spécifique des personnes concernées à la formation » (p. 121). De fait, dans leur article dressant un état des lieux des mécanismes jouant au détriment de l'accès des moins qualifié·e·s à la formation en France, Bonaïti *et al.* (2006) notent que les chômeur·se·s peu qualifié·e·s se forment moins en raison des difficultés pour réorganiser leur vie familiale et personnelle. Ils/elles expriment également des difficultés pour trouver un financement ainsi qu'une moindre appétence pour demander une formation à leurs conseiller·ère·s. Cela est corroboré par notre recherche qui montre la réticence de certaines de nos enquêtées à commencer une formation en raison des difficultés à trouver un financement. C'est ce que met en exergue Léa :

Une fille ne peut pas se rendre à une formation si elle n'a pas un revenu. Imagine-toi te réveiller le matin sans rien à manger dans le frigo [...]. Ou de ne pas avoir deux euros pour acheter un ticket pour se rendre à une formation. Imagine-toi si tu as également des soucis de santé ? Tu ne peux pas te rendre à une formation si tu n'es pas bien nourrie ni bien logée, parce que la réussite d'une formation va dépendre de ta situation socio-économique.

Cela rejoint la recherche de Lavoie *et al.* (2007) : les « obstacles liés aux conditions matérielles précaires vont au-delà du manque d'argent et des coûts découlant de la participation à une activité de formation » (p. 69). Pour ces chercheurs, « ces conditions affectent aussi l'ensemble de l'organisation de la vie des personnes peu scolarisées pour combler ne serait-ce que les besoins essentiels à leur survivre » (p. 69). C'est pourquoi, les « personnes peu alphabétisées et provenant d'un milieu défavorisé se concentrent sur leurs besoins primaires avant de penser à suivre un programme de formation » (Lavoie *et al.*, 2007, p. 69).

Par ailleurs, les chômeurs·ses les plus âgé·e·s et les chômeurs·ses indemnisé·e·s réalisent moins de formations (Bonaïti *et al.*, 2006), alors que les propositions de formations sont fréquentes pour les chômeurs·ses non-indemnisé·e·s probablement en raison des critères de revenu : « en permettant au chômeur d'être rémunéré pendant quelques semaines voire quelques mois, la formation peut représenter une solution provisoire à l'absence de ressources » (Bonaïti *et al.*, 2006, p. 14). Pitollat *et al.* (2018) notent dans leur rapport sur l'accompagnement des bénéficiaires du RSA que « beaucoup trop de bénéficiaires sont entrés dans les actions de formation et des ateliers divers, sans réelle conviction, uniquement par peur de perdre le RSA » (p. 14). C'est pourquoi, la « mobilisation résultante et l'issue de l'accompagnement en sont affaiblies » (p. 14).

Pour autant, l'accès à la formation reste très inégalitaire, en dépit d'un accompagnement

renforcé des chômeurs les plus en difficulté (Bonaïti *et al.*, 2006, p. 13). Selon Frétigné *et al.* (2007), les « inégalités d'accès à la formation se sont maintenues depuis trente ans » (p. 45). En effet, Bonaïti *et al.* (2006) soulignent que « près des trois quarts des demandes de formation par les chômeurs ne débouchent pas sur une prescription à l'issue » (p. 14) d'un premier entretien avec leur conseiller-ère. Pour Bonaïti *et al.* (2006), « les demandes des femmes, des chômeurs de 45 ans et plus, des chômeurs non qualifiés et des chômeurs indemnisés sont un peu plus souvent refusées » (p. 14).

De même, le « diplôme acquis en formation initiale joue un rôle majeur dans l'accès à la formation : le taux d'accès des titulaires d'une licence ou plus est de 51.5% contre 15.5% pour les non diplômés » (Frétigné *et al.*, 2007, p. 40). En ce sens, Bonaïti *et al.* (2006) affirment que le « taux d'accès à la formation continue des moins qualifiés est près de trois à quatre fois moindre que celui des plus qualifiés (p. 1). De fait, plusieurs de nos enquêtées se sont vues refuser leurs demandes de formation car trans, chômeuses de 45 ans et plus et chômeuses non qualifiées voire indemnisées, ce qu'a vécu Roberta : « *Il a été très difficile pour moi de trouver une place en 2013 où suivre une formation pour devenir auxiliaire de vie. Pôle emploi ne me donnait jamais la possibilité de poursuivre mes études. On me disait toujours 'il n'y a plus de place parce que vous êtes venue trop tard. L'été prochain vous trouverez peut-être une place'. C'est alors que j'ai postulé à la Mairie de Paris* ».

Pour Bonaïti *et al.* (2006), ce recours inégal à la formation « interroge les efforts consentis par les pouvoirs publics [...] pour favoriser l'éducation permanente et [...] aider les individus à rattraper les qualifications qu'ils n'ont pas pu [...] atteindre au cours de leur vie scolaire » (p. 1). De fait, le chômage de masse aurait rendu « cette situation d'autant plus injuste d'un point de vue social que la formation continue est considérée comme un moyen de prévention du chômage de longue durée et des situations de précarité longues, dont sont précisément victimes les moins qualifiés » (p. 1). Les travaux de Yolande Benarrosh (2000) confirment également la sélectivité à l'entrée dans des dispositifs de formation en exposant la logique de « tri des chômeurs » lors de la présentation des offres d'emploi ainsi que pour l'accès à la formation (citée par Frétigné *et al.*, 2007).

De même, Philippe Garraud (1995, 2000) note les « contraintes qui pèsent sur le Service public de l'emploi, tenu d'arbitrer entre logiques d'activation économique et logiques de traitement social », ce qui aurait pour conséquence une « mise en œuvre sélective des politiques publiques de formation » (cité par Frétigné *et al.*, 2007, p. 42). Serge Ebersold (2001), quant à lui, affirme que l'accès à la formation est « inégal et largement tributaire du

jugement émis, par les professionnels en charge du suivi, sur l'employabilité/inemployabilité des demandeurs d'emploi » (cité par Frétygné *et al.*, 2007, p. 42). Ces constats enfin rejoignent les résultats de Darmon *et al.* (2004 ; cités par Frétygné *et al.*, 2007, p. 42), de Guitton et Sibille (1992 ; cités par Frétygné *et al.*, 2007, p. 42) ; et de Frétygné *et al.* (2004, cités par Frétygné *et al.*, 2007).

Si les propositions de formations sont fréquentes pour les chômeur·se·s non-indemnisé·e·s, les « publics les moins qualifiés se formeraient moins car ils attribueraient moins d'intérêt à la formation » (Bonaïti *et al.*, 2006, p. 4). C'est pourquoi, Fournier (2001) considère que le « moindre accès à la formation pourrait dès lors ne pas tenir uniquement à des mécanismes d'offre mais également de demande » (cité par Frétygné *et al.*, 2007, p. 42). De fait, pour Fournier (2001), « ce sont ceux qui accèdent le moins à la formation qui témoignent des besoins les moins importants » (cité par Frétygné *et al.*, 2007, p. 42).

Fournier (2001) souligne deux raisons principales expliquant une faible appétence pour la formation : « une plus faible information sur les opportunités et sur les bénéfices potentiels de la formation », ainsi que « le sentiment que la formation n'a pas d'impact salarial substantiel » (cité par Bonaïti *et al.*, 2006, p. 5). Katerine, par exemple, exprime des doutes face au fait de vouloir s'investir dans une formation exigeant l'acquisition de nouvelles techniques et la prise de responsabilités élargies, malgré l'existence objective de possibilités de changements de qualification ou de poste, notamment en raison du sentiment que la formation n'avait aucun effet sur son salaire :

Pour devenir cheffe de service, je devais faire une formation. Mais, comme je n'aime pas commander une personne pour qu'elle fasse son travail, j'ai refusé la formation que mon entreprise m'avait proposée pour devenir cheffe d'équipe. Je préfère être juste une ouvrière (rires).

- Mais tu aurais eu la possibilité d'augmenter ton salaire ?

Pas du tout ! J'aurais gagné presque le même salaire.

- Quel était l'avantage alors ?

Je me suis aussi posé la même question. C'est pour ça que je n'ai pas voulu suivre une formation juste pour gagner un peu plus d'argent en faisant quelque chose que je n'aime pas, même si j'allais travailler moins.

Ce récit fait écho aux résultats d'autres recherches. Perez *et al.* (2005) soulignent que les positions précaires sur le marché du travail sont « susceptibles d'expliquer le rapport à la formation des personnes concernées » (p. 114). Dans la mesure où le fait de « suivre une formation implique des coûts directs et indirects que tous les individus n'ont pas les moyens de prendre en charge » (ibid., p. 116), les « ressources personnelles dont dispose un individu et l'environnement professionnel dans lequel il évolue, influent sur son désir de suivre une formation, sur ses capacités à en formuler la demande et à la suivre [...] » (ibid., p. 116).

Du côté des *ressources personnelles*, Perez *et al.* (2005) évoquent des variables socio-

démographiques telles que l'âge, le diplôme, le sexe, la nationalité et la commune de résidence. En ce sens, le diplôme est la ressource personnelle qui a le plus d'effet sur la participation à la formation « avec un impact significativement négatif en dessous du baccalauréat » (ibid., p. 116), suivie de la nationalité française qui avait « augmenté de manière significative la probabilité d'accéder à une formation » (Perez *et al.*, 2005, p. 116).

2.4. Des obstacles à la formation

Selon Bonaïti *et al.* (2006), l'action du service public de l'emploi ne semble pas réussir encore à lever tous les obstacles rencontrés pour les moins qualifiés en amont de leur processus de formation : « moindre motivation, difficultés matérielles ou financières pour s'organiser, moindre maîtrise des réseaux » (p. 17). Or, malgré des entretiens réguliers et des prestations d'évaluation, Bonaïti *et al.* « posent la question de l'adaptation des moyens d'action du conseiller en vue d'aider et de mobiliser les chômeurs les plus démunis, notamment dans les relations externes avec des institutions comme les organismes de formation » (p. 17).

Lavoie *et al.* (2007), pour leur part, s'appuient sur les catégories conceptuelles proposées par Cross (1981) et développées par Darkenwald et Merriam (1982) pour analyser les obstacles à la participation des adultes peu scolarisé·e·s à des activités de formation. Ils classent les obstacles selon quatre catégories interdépendantes de barrières, à savoir des barrières institutionnelles, dispositionnelles, situationnelles et informationnelles. En ce qui concerne les situations de vie des personnes peu scolarisées, ils mettent en avant cinq aspects pouvant constituer un frein à la participation : les conditions matérielles, les conditions de travail, les impératifs familiaux, l'éloignement géographique des lieux de formation, enfin l'utilisation du temps.

Quant aux conditions matérielles et de travail, dans la mesure où la plupart de nos enquêtées avaient l'activité prostitutionnelle comme seule source de revenus, la possibilité de l'arrêter afin de commencer une formation s'avérait complexe, d'autant plus que cette activité était exercée dans des conditions fort difficiles, à savoir des horaires longs, parfois pendant la nuit, et dans des emplacements éloignés des endroits où se situaient les centres de formation. En ce sens, les allocations octroyées à certaines de nos enquêtées à la recherche d'un emploi devenaient indispensables pour envisager l'arrêt de la prostitution pour mieux s'investir dans le suivi d'une formation.

Lavoie *et al.* (2007) notent comme obstacles à la participation aux formations les « structures et les programmes restrictifs de soutien à la formation » (p. 74). Pour eux, « l'accès à une aide

financière est une condition presque essentielle pour participer à une formation » (p. 74). Si la plupart de nos enquêtées suivant une formation recevaient une aide financière, certaines s'étaient vues obligées de continuer à exercer la prostitution lorsque leurs dépenses étaient supérieures à leurs revenus, rendant la réalisation de leurs formations particulièrement difficile. C'est l'expérience de Yeraldine lorsqu'elle a commencé une formation pour devenir agente de restauration :

Ç'a été difficile pour moi de commencer la formation notamment parce que je n'étais pas habituée à ces horaires-là [...]. Le pire était de me lever tôt, ce qui était très dur pour moi parce que j'étais habituée à dormir jusqu'à midi pour faire la pute tout l'après-midi. C'est pour ça que j'ai commencé à faire la pute juste les week-ends parce que pendant la semaine je rentrais complètement épuisée de la formation [...]. Je devais partir de chez moi très tôt pour arriver une heure après à Suresnes où je suivais ma formation. Je révisais souvent mes notes pendant le trajet lorsque je n'avais pas eu le temps de le faire pendant la journée. Plusieurs personnes ont abandonné la formation parce qu'elles n'en pouvaient plus. La plupart étaient des étrangères qui avaient du mal avec la langue. Ils n'avaient pas ma ténacité, même si je me sentais parfois fatiguée et j'en avais marre de continuer.

Ce récit fait écho aux résultats de la recherche de Lavoie *et al.* (2007) qui avaient fait ressortir que pour certaines personnes en situation de précarité, « le travail constitue d'abord une activité de survivance qui garantit une source de revenus » (ibid., p. 70), celui-ci devient « plus utile et essentiel qu'une activité de formation » pour les adultes en situation de vie précaire (ibid., p. 70). Ces derniers notent également que le « fait de ne pas profiter de ressources à proximité de chez soi cumulé à celui de ne pas bénéficier d'un moyen de transport (public ou privé) constituent des obstacles générant des efforts additionnels d'organisation (ibid., p. 70). Quant à l'utilisation du temps, ils montrent que « certains adultes évoquent le manque de temps pour justifier leur non-participation » (ibid., p. 70) aux formations. Pour autant, il semblerait que « l'obstacle à la participation à des activités de formation ne soit pas le temps, mais bien l'utilisation que les adultes font de leur temps » (ibid., p. 70) « en fonction de la valeur relative accordée à la formation » (Rubenson & Xu, 1997 ; cités par Lavoie *et al.*, 2007, p. 70). Cela rejoint notre recherche : par exemple, Roberta a organisé son temps en 2013 pour réaliser une formation afin de devenir auxiliaire de vie alors qu'elle continuait à travailler comme agent de propreté :

Même si on me payait 700 euros pour suivre la formation, je devais travailler pour aider ma famille. Je me suis levée pendant un an à 4h du matin pour arriver au boulot à 5h et demi. Puis je partais de mon boulot à 8h pour me rendre au centre où je suivais la formation qui commençait à 9h et finissait à 17h. Ensuite j'allais à un cabinet dentaire où je faisais le ménage de 19h à 21h. Le plus difficile était de rentrer chez moi à 22h pour me coucher vers 23h tout en sachant que je devais me lever encore une fois le lendemain à 4h.

Au regard des barrières dispositionnelles constituant des obstacles à la participation à des activités de formation des personnes peu scolarisées, Lavoie *et al.* (2007) font ressortir six

aspects : les rapports entretenus « à l'égard des pratiques de lecture et d'écriture » ; « les expériences scolaires éprouvantes [...] par rapport à l'école et à la formation » ; « la perception négative de soi au plan de l'intelligence et de l'apprentissage » ; « l'avancement en âge » ; « les retombées lointaines de la formation » ; enfin, « l'absence de culture de formation » (p. 71).

Pour Lavoie *et al.* (2007), « la perception de faibles compétences en lecture et en écriture peut constituer un frein à la participation » dans la mesure où « certains adultes ne se sentent pas assez compétents pour suivre une formation » (p. 71). Notre recherche corrobore ces résultats dans le sens où certaines de nos enquêtées ont exprimé leur peur de commencer une formation en raison de leurs rapports aux pratiques de lecture et d'écriture. On le voit pour Sol qui n'avait jamais suivi une formation en FLE :

- Tu as suivi des cours de français ?

Jamais.

- Pourquoi ?

J'ai honte du fait de ne pas avoir terminé mes études secondaires. J'ai peur de ne pas savoir quoi répondre aux questions qu'on me pose [...]. C'est vrai que j'ai entendu dire qu'il y avait des cours pour les personnes qui n'avaient pas terminé leurs études. Pourtant, je n'y suis jamais allée parce que je ressentais de la honte. Après, j'aurais bien aimé apprendre la langue française parce que je la trouve jolie.

Pour autant, certaines de nos enquêtées avaient réalisé des formations après avoir identifié des lacunes pouvant rendre complexe leur insertion professionnelle. Marina par exemple s'est inscrite à une formation pour améliorer son écriture en français après avoir terminé sa formation pour devenir agente de propreté. En raison des difficultés pour signaler par écrit des dysfonctionnements et des dégradations lorsqu'elle travaillait comme femme de chambre dans un hôtel, Marina a poursuivi une formation gratuite pendant six mois proposée par la Mairie de Paris, grâce au soutien de son assistante sociale.

Nous retrouvons ici ce que la recherche de Long (2002) a mis au jour, à savoir « l'identification de lacunes dans au moins une des compétences de base expliquerait l'intérêt pour une éventuelle formation (cité par Lavoie *et al.*, 2007, p. 71). De fait, pour Cross (1981), Beder (1990), PGF Consultants Inc. (1997) et Long (2002), « l'un des obstacles principaux à la participation d'adultes à des activités de formation dépend de l'expérience passée par rapport à l'éducation et de l'image négative de leurs expériences scolaires antérieures » (cités par Lavoie *et al.*, 2007, p. 72).

En ce sens, toute possibilité de formation peut être « envisagée comme un retour au contexte scolaire qui est à la source de leur échec » ou de leur succès (Lavoie *et al.*, 2007, p. 72). En effet, plusieurs de nos enquêtées, qui avaient exprimé des difficultés pendant leurs formations, avaient finalisé leurs diplômes grâce à l'image positive qu'elles avaient de leurs expériences scolaires antérieures. Ainsi, après avoir obtenu une bourse d'études, Sydney a accepté d'arrêter

sa transition de genre afin de réussir sa formation :

Et donc j'étais très mal à l'aise, c'était une période où je n'étais pas bien du tout, il y avait des clics où je me disais, « je peux pas continuer comme ça », parce qu'après je devais passer le concours, et il y avait l'épreuve finale devant un jury, j'étais un garçon, j'avais un très bon dossier mais j'ai raté l'oral, donc j'ai redoublé, et, là, je me suis dit « je peux pas continuer comme ça, c'est le métier que je veux faire, mais je suis pas bien, donc je peux pas aller travailler comme ça en chemise », et, là, je me suis dit, « il faudra trouver une solution ».

Au regard des obstacles à la participation aux formations d'ordre informationnel, Lavoie *et al.* (2007) soulignent trois aspects, à savoir le contenu inadéquat des messages ; la terminologie péjorative ; et le manque d'information significative. De fait, ces derniers soulignent la « nécessité de donner de l'information sur l'existence et sur le déroulement des activités de formation » (ibid., p. 73), c'est-à-dire comment les adultes seront traités, notamment s'il s'agit de personnes trans migrantes susceptibles de subir des discriminations en raison de leur identité de genre, afin de les mettre en confiance et les rassurer. L'assistante sociale a ainsi mis en confiance Marta en l'assurant du respect de sa personne comme trans de la part du personnel qui allait assurer sa formation :

J'ai dit à mon assistante sociale 'si l'on m'appelle Monsieur dès que j'arrive, si l'on me demande pourquoi je suis comme ça, si l'on me discrimine, je m'en vais tout de suite'. Alors, elle m'a répondu 'cela ne va pas t'arriver, reste tranquille. Il s'agit de gens bien formés pour exercer leur métier. Tu n'es pas n'importe où ni avec n'importe qui' ». Au final j'ai accepté d'aller voir comment on allait me traiter. Comme c'était vrai ce que mon assistante m'avait dit, j'ai commencé ma formation le lendemain.

Le récit de Marta fait écho aux résultats d'autres recherches. Pitollat *et al.* (2018) préconisent la réforme de la formation initiale et continue des travailleurs·seuses sociales et sociaux·et de l'emploi pour une approche novatrice leur permettant de mettre en place des dispositifs utilisant la technique de « *l'empowerment* », pour « renforcer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées » afin de « les positionner en tant que sujets, leur donner le pouvoir de décision sur les choix qui s'offrent à eux, renforcer l'estime de soi, autant de sentiments positifs qui les mettront en position de force lors d'un entretien d'embauche [...] » (p. 18).

Par ailleurs, Lavoie *et al.* (2007) considèrent comme un obstacle à la participation aux formations la rigidité des règles de fonctionnement des cadres d'éducation formels. Pour ces derniers, si « les adultes peu scolarisés interrogés témoignent de l'importance d'assister aux cours et d'être assidus pendant une activité de formation » (ibid., p. 74), la « présence d'un contrôle serré des absences peut créer des résistances » (ibid., p. 74).

De même, ils notent que des ratios plus élevés peuvent constituer un obstacle à la formation dans le sens où « ils créent chez les non-participants des appréhensions quant à l'idée d'être laissés à eux-mêmes dans les apprentissages » (p. 74). C'est l'expérience de Marina suite à l'échec de son évaluation finale pour obtenir le certificat d'agent de nettoyage. Malgré les

difficultés exprimées par Marina pour refaire son évaluation dans le centre où elle avait réalisé sa formation, d'autres centres avaient mieux épaulé leurs élèves dans leur cheminement, ce que met en avant Elsa concernant le centre où elle avait réalisé sa formation pour devenir agente de propreté :

Je suis un peu étonnée par rapport à ce que tu me racontes de la fille qui n'a pas réussi son examen mécanique. Moi, j'ai réussi mon examen manuel et mécanique. Pourtant, j'avais entendu dire que l'on pouvait refaire l'examen si tu le ratais. Pendant deux semaines le formateur t'aidait à réviser tes notes et faire des tests afin que tu réussisses cette deuxième fois. Notre formateur nous en avait prévenus en nous disant que si l'on ne parvenait pas à passer l'examen, on pouvait le refaire deux semaines plus tard. Nous avons eu la chance d'avoir un bon formateur malgré les blagues qu'il faisait pour se moquer de nous.

2.5. Types de formation

Dans la mesure où « l'absence de qualification affecte la participation des adultes non- diplômés au marché du travail » (Lavoie *et al.*, 2007, p. 66), l'accès à la formation continue peut devenir « une opportunité de développer leurs connaissances et de voir celles-ci reconnues ultérieurement, que ce soit en termes d'emploi ou de salaire » (Perez *et al.*, 2005, p.108). Pour autant, toutes les formations « n'ouvrent pas les mêmes perspectives professionnelles » (p. 114) dans le sens où « les formations courtes visent essentiellement l'adaptation à l'emploi tandis que les formations longues sont associées aux objectifs de changement d'emploi et d'obtention d'un diplôme ou d'une qualification reconnue (Perez *etal.*, 2005, p. 118).

En ce sens, la durée de la formation semble être un critère de son caractère qualifiant : ainsi, « une formation longue sera plus *générale*, donc plus transférable, et ouvrira plus de perspectives de mobilité professionnelle qu'une formation courte, plus *spécifique*, d'adaptation au poste » (Perez *et al.*, 2005, p. 118). De fait, toutes les formations n'ont pas eu la même durée pour les enquêtées ayant entamé un processus d'insertion professionnelle. Pour certaines, leurs formations n'ont duré que quatre mois en moyenne, alors que pour d'autres elles dureraient de dix à douze mois, notamment si elles s'inscrivaient « dans un parcours professionnel complet », à savoir remise à niveau, pré-qualification et qualification » (Bonaïti *et al.* 2006, p. 16).

Certaines se sont vues proposer des formations courtes, au début de leur processus d'insertion professionnelle, par leurs conseiller·ère·s d'emploi pour l'apprentissage des techniques de recherche d'emploi (Eckert & Mora, 2008, p. 44). Par exemple, Elsa avait suivi une formation au centre GIFI (centre de formation et de reclassement en informatique) en 2015 : « *je n'ai rien payé parce que c'était un cours financé par l'Union européenne adressé aux personnes qui voulaient travailler. J'ai suivi des cours de français langue étrangère, on m'a appris*

comment je devais rédiger un CV, comment je devais me présenter lors d'un entretien, comment je devais chercher un travail, tout ça. J'ai suivi aussi des cours en informatique ».

Nous retrouvons ainsi ce que Darmon *et al.* (2004) mettent en exergue, à savoir que certaines des formations adressées aux chômeur·euse·s de longue durée en Grande-Bretagne, visant à « remettre rapidement les chômeurs en condition d'accès à un emploi » (p. 62), mettent l'accent « sur l'apprentissage des techniques de recherche d'emploi et sur la « remotivation » de chômeurs perçus comme marqués par cette « culture de la dépendance » et peu dynamiques dans leur recherche » (p. 62).

Léa, pour sa part, s'est vue proposer en 2013, par sa conseillère Cap Emploi¹, une formation assurée par l'organisme ADPI (organisme de formation et d'accompagnement des personnes en recherche d'emploi). Cette formation devait permettre à des personnes reconnues travailleuses handicapées d'identifier un ou plusieurs projets professionnels :

Ma conseillère à Cap Emploi m'a proposé cette formation-là. Il s'agissait d'un module appelé « objectif métier » pour m'orienter vers mon projet professionnel. Ils ont alors découvert que j'étais plus orientée pour travailler comme esthéticienne. La formation a eu une durée d'un mois environ et je devais me rendre du lundi au vendredi au centre de formation. Puis j'ai dû faire un stage pendant deux semaines. On était une quinzaine d'élèves dont certains avaient été orientés vers l'informatique, d'autres vers la cuisine. Il y avait encore d'autres qui, bien qu'ils aient suivi ce module-là une dizaine de fois, ils ne savaient toujours pas ce qu'ils voulaient comme projet professionnel.

Nous retrouvons ici ce que la recherche de Perez *et al.* (2005) a mis au jour : si la formation peut « ouvrir de réelles opportunités aux travailleurs précaires qui ont la chance d'y accéder » (p. 121), ces dernières varient en fonction de leurs trajectoires précaires. En effet, si Léa avait réussi sa formation « objectif métier », à la différence de certain·e·s de ses camarades de classe, elle n'est pas parvenue à trouver un travail comme esthéticienne à la fin de son stage. C'est pourquoi, Perez *et al.* (2005) suggèrent que les trajectoires les plus éloignées de l'emploi doivent être associées aux durées de formation les plus longues afin de favoriser une « reconversion professionnelle, l'apprentissage d'un métier ou la préparation d'un diplôme » (p. 121). Pour autant, l'accès à la formation semble s'être stabilisée et la durée avoir « entamé une tendance à la baisse qui se poursuit » (Bonaïti *et al.*, 2006, p. 1).

Par ailleurs, Perez *et al.* (2005) notent que si « l'embauche d'une main d'œuvre temporaire peut amener l'employeur à financer des formations courtes d'adaptation au poste de travail » (p. 121), ces formations sont « rarement qualifiantes et laissent présager peu de perspectives de promotion sociale pour des salariés mobiles et peu qualifiés » (idem). Selon Darmon *et al.*

¹ Service à destination des personnes en situation de handicap qui ont besoin d'un accompagnement dans la recherche d'un emploi.

(2004), malgré l'existence de formations « rarement qualifiantes », « les chômeurs sont fortement incités à s'inscrire en formation, sous peine -implicitement ou explicitement- de perdre leurs droits » (p. 63). En ce sens, ils suggèrent une « double contrainte » pesant sur les programmes de formation pour chômeurs de longue durée en Grande-Bretagne » : celle d'« accueillir les plus contrôlés des chômeurs et en faire des individus motivés et employables » (ibid., p. 62).

Rachele, à la différence de Léa, s'est vue proposer en 2014 une formation de six mois appelée « remise à niveau générale », qui visait à former les personnes les plus éloignées de l'emploi afin de développer leurs compétences transversales pour favoriser leur insertion professionnelle :

Étant donné que nous étions des personnes qui n'avions pas pu nous développer professionnellement malgré nos compétences, on nous donnait l'opportunité de faire une insertion à travers une formation, payée par Pôle emploi pendant six mois, dont je suis reconnaissante [...]. Quand j'ai commencé cette formation, on a pris des cours en français langue étrangère, en maths, en bureautique, ce qui voulait dire en numérique, c'est-à-dire apprendre petit à petit à utiliser Windows, Excel, Word. Ils te classaient par rapport à ton niveau de français et à ton niveau de culture générale. Autrement dit, une personne qui avait beaucoup de problèmes n'avait pas le même niveau de connaissances qu'une personne habituée à suivre des études pendant toute sa vie.

Ces récits rejoignent les résultats d'autres recherches. Pour Pitollat *et al.* (2018), les « parcours des allocataires du RSA nécessitent souvent des étapes de formation non qualifiante en amont pour travailler des contenus axés sur les savoir-être ou des compétences transversales » dont le numérique (p. 34). En effet, si la formation suivie par Rachele n'était pas « qualifiante », la possibilité d'avoir développé ses compétences transversales pendant six mois semble avoir favorisé son insertion professionnelle ultérieure comme couturière. Si Rachele exprime ne pas avoir eu de difficultés au cours de sa formation, certaines de nos enquêtées ont continué à exprimer des difficultés une fois leur formation terminée, notamment dans le domaine numérique et dans la maîtrise de la langue française.

Quant aux formations numériques, « les bénéficiaires du RSA ont évoqué principalement les difficultés majeures d'accessibilité aux droits, notamment les barrières numériques et linguistiques, les délais trop importants avant le début de l'accompagnement » (Pitollat *et al.*, 2018, p. 8), pour expliquer le manque d'efficacité des dispositifs d'insertion. Dans notre recherche, on note que certaines de nos enquêtées se rendaient fréquemment à l'association pour demander de l'aide. Cette situation de fracture numérique variait selon l'âge, le niveau d'études et la profession exercée.

Pour les enquêtées plus âgées, faiblement scolarisées, qui tiraient de l'activité prostitutionnelle la source principale de leurs revenus pour une grande partie de leur vie, les

possibilités de surmonter la fracture numérique s'avéraient notablement difficiles, comparativement aux enquêtées plus jeunes, ayant eu leur baccalauréat et/ou suivi des formations et ayant exercé d'autres activités que la prostitution. Milena (45 ans, à la recherche d'un emploi) se rendait à l'association qui l'accompagnait chaque fin de mois pour actualiser de façon virtuelle sa situation auprès de Pôle emploi. Marina (50 ans, à la recherche d'un emploi) passait une fois par semaine par les associations communautaires pour chercher de manière virtuelle un emploi comme femme de chambre sur le site web de Pôle emploi.

Ces observations vont dans le sens des résultats d'autres recherches. Maury *et al.* (2020) mettent en évidence que la « dématérialisation, en imposant un cadre normé et un devoir d'agir en passant par internet, peut être source d'incapacitation pour les usagers, en fonction de leurs capacités cognitives et de leurs compétences numériques » (p. 9). En revanche, Maury *et al.* considèrent que les « espaces publics numériques (EPN), en tant que lieux de socialisation, peuvent jouer un rôle capacitant, en renforçant le pouvoir d'agir de ceux qui les fréquentent, grâce à l'accompagnement tutoré (agir « avec ») et à l'agir par procuration (en appui sur le collectif) » (p. 9).

Pour Pitollat *et al.* (2018), pour éviter de se retrouver dans une situation de fracture numérique, les chômeur·euse·s ne maîtrisant pas ces outils ont dû « trouver en proximité un agent capable de les guider sur un portail numérique » (p. 10), notamment suite à la dématérialisation de la plateforme d'accompagnement des chômeurs en 2016, les obligeant à réaliser leurs démarches administratives en ligne, telles que l'actualisation en ligne de leur situation, la recherche d'emplois, les candidatures en ligne, enfin l'envoi des CV et des lettres de motivation (Maury *et al.*, 2020, p. 4).

2.6. Les formations en FLE (français langue étrangère)

Selon Émilie Lebreton (2017), « depuis les années 1950, l'accès au savoir, et notamment à la connaissance de la langue française par des publics migrants, a été rendu possible par la mise en place de différentes actions à visée éducative et formative » (p. 68). Or, si pour elle, l'alphabétisation répondait à « un besoin de main d'œuvre ayant un minimum de connaissances de la lecture et de l'écriture » (p. 68), le contexte socio-politique et économique a favorisé la nécessité d'insérer professionnellement au détriment de l'émancipation par le savoir. C'est pourquoi, pour Lebreton, l'insertion est devenue « à la fois le moteur et la finalité de toute formation pour adultes » (p. 68).

Hervé Adami (2012), pour sa part, montre comment le secteur de la formation linguistique des

migrants adultes en France a été « étroitement dépendant du contexte économique, social et politique » (p. 11). Selon lui, « l'histoire de la formation linguistique des migrants adultes [...] commence à s'écrire au moment où ce secteur acquiert une visibilité institutionnelle » (p. 12). De fait, l'histoire de la formation linguistique des migrants adultes (FLMA) ne s'appuyait sur aucune structure institutionnelle au cours des années 1960, bien que certains cours du soir soient assurés à l'origine par des instituteurs (Rivenc, 1960 ; cité par Adami, 2012).

En effet, le secteur de la formation linguistique des migrant·e·s adultes en France a dû faire face aux difficultés pour acquérir une visibilité institutionnelle en raison des représentations autour du caractère militant des enseignant·e·s, ainsi que de la méconnaissance d'une pédagogie adaptée aux adultes migrant·e·s dont le français n'était pas leur première langue (Adami, 2012, p. 12). Dans la mesure où les premiers apprenants étaient « des hommes venus du Maghreb ou du Portugal pour la plupart, non ou très faiblement scolarisés dans leur pays d'origine » (ibid., p. 26), les démarches didactiques et les outils conçus pour eux ont repris les « modèles scolaires en les adaptant mais seulement pour gommer les aspects les plus infantilisans » (ibid., p. 26).

Enfin, pour Aurélie Bruneau (2015), si la formation en français pour les migrant·e·s fait partie d'un « projet d'homogénéisation linguistique en vue d'une intégration (totale) des personnes » (p. 272), l'apprentissage du français par les migrants souffre de l'absence d'une réelle action publique. Selon elle, la négligence de l'État lors de l'attribution des moyens pour développer des formations de qualité a rendu difficiles les processus d'intégration des migrant·e·s, notamment dans un contexte socio-politique leur demandant de bien maîtriser le français pour s'insérer professionnellement.

Véronique Leclercq (2010, 2011, 2012, citée par Adami, 2012, p. 16), à son tour, souligne que vers la fin des années 1980 l'État français met pour la première fois en place des dispositifs de formation linguistique dans un domaine géré auparavant par le milieu associatif. Ces dispositifs prônaient la professionnalisation des formations ainsi que le passage du système de la subvention à celui de l'appel d'offres. Cet engagement inédit de la part de l'État explique l'apparition de référentiels, notamment celui dénommé « formation linguistique de base » adressée aux « intervenants travaillant auprès de migrants et/ou de personnes en situation d'illettrisme » (Bruneau, 2015, p. 258).

Or, selon Extramiana et Van Avermaet (2010), dans les années 2000, la « question de l'intégration linguistique des migrants devient un véritable enjeu des politiques publiques dans de nombreux pays d'Europe de l'Ouest » (p. 9 ; cités par Adami, 2012, p. 17). Pour Leclercq

(2012), les années 2000 témoignent une transformation de conception dans les formations mises en place : « la priorité revient désormais à l'accueil des étrangers dits primo-arrivants au cours des deux premières années, afin de favoriser leur processus d'intégration » (Extramiana, 2014, p. 42). Selon Adami (2012), la création d'un dispositif directement géré par l'État, tel le Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) et le Diplôme Initial de Langue Française (DILF), sont conçus pour permettre aux migrant·e·s d'obtenir un diplôme reconnu.

Selon Extramiana (2014), la loi du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social permettait « à tout salarié de suivre, à son initiative, une formation rémunérée en français » (p. 47). Cette loi, qui réformait l'accès à la formation professionnelle, s'adressait notamment aux personnes d'origine étrangère pour qu'elles puissent se « former au français en dehors d'un dispositif tel que le contrat d'accueil et d'intégration » (ibid., p. 47). Pour autant, les formations linguistiques pour les primo-arrivant·e·s n'avaient pas pour « objectif de faire acquérir à leurs bénéficiaires une compétence langagière utile à l'activité professionnelle » (ibid., p. 46), ce qui a nourri le débat autour de l'apprentissage de la langue à des fins professionnelles.

De fait, Lebreton (2017) considère que la création de dispositifs institutionnels tels que les tests et les certifications en français langue étrangère nécessaires pour l'obtention des documents administratifs, a privilégié l'acquisition de la langue sous la modalité de l'apprentissage, c'est-à-dire comme un ensemble « d'actions conscientes volontaires qui se réalisent en vue de pouvoir communiquer et de s'insérer » (p. 68). Selon Lebreton, les processus s'inscrivant sous cette modalité apparaissent « rapportés aux résultats, à la maîtrise et la langue est réduite à un outil de communication assurant une insertion réussie » (ibid., p. 68). Pour autant, l'acquisition de la langue sous cette modalité de l'appropriation aurait été « réduite à quelque chose de figé, maîtrisable et évaluable » (ibid., p. 68).

En ce sens, Lebreton affirme que pour laisser les apprenant·e·s s'approprier la langue, il devient nécessaire de réfléchir aux priorités : ainsi, « d'une conception techniciste où la langue demeure un instrument de communication visant à communiquer pour s'insérer dans la vie professionnelle, il convient de passer à une conception ontologique où l'expérience et l'être sont mis en avant » (p. 350). Autrement dit, l'idée n'est pas tant d'imposer ou de contrôler, mais de laisser faire en mettant en œuvre des conditions favorables, respectueuses des personnes, de ce qu'elles font et de ce qu'elles comprennent (ibid., p. 350). Pour Bretegnier (2011), il s'agira de « passer du « faire pour » au « faire avec » et surtout d' « être avec », en visant l'autonomisation des participants *adultes*, en créant les conditions d'une relation formative « impliquante et

légitimante » (p. 218).

Dans la mesure où la maîtrise du français peut conditionner « fortement l'accès à l'emploi, de même que le type d'emploi occupé par les personnes d'origine étrangère » (Extramiana, 2014, p. 47), Lebreton (2017) s'interroge sur la possibilité de « rendre les projets d'insertion, d'apprentissage et d'appropriation compatibles » (p. 268). De fait, le Haut Conseil à l'intégration (2012) affirmait que « la situation des immigrés dans le domaine de l'emploi est marquée par une forte inadéquation de la demande [...] par rapport à l'offre [...]. Et la maîtrise insuffisante du français est identifiée comme un des obstacles à l'accès à l'emploi, à côté du manque de qualifications » (cité par Extramina, 2014, p. 47). C'est pourquoi, pour la plupart de nos enquêtées voulant démarrer leur processus d'insertion professionnelle, la maîtrise de la langue était perçue comme un enjeu d'employabilité. Katherine le souligne :

J'ai commencé à chercher un travail normal alors que je travaillais toujours dans la rue. Pourtant, je ne savais pas que je ne pouvais pas chercher un travail normal si je n'avais pas suivi des formations. J'ai alors commencé à chercher des formations dans les associations pour apprendre le français. J'ai commencé tout d'abord une formation à la Croix-Rouge. Comme l'apprentissage du français devenait difficile, j'ai commencé à assister à une autre formation de l'association le « bus de femmes ». Puis je me suis inscrite à une autre formation de l'association ARCAT. Enfin, j'ai commencé la formation en français de la Mairie de Paris. Il y avait des jours où je fréquentais trois cours différents : un le matin, un l'après-midi et un autre le soir, afin que je puisse apprendre le français. J'avais besoin de prendre tous ces cours parce que mon cerveau était fatigué de la vie que j'avais menée : avoir travaillé pendant la nuit et avoir bu du whisky pour me réchauffer quand il faisait froid dans le bois [...]. C'est grâce à ces formations que je me suis sentie plus en confiance quand j'ai eu mon premier entretien pour une formation comme agente de propreté.

Pour autant, certaines de nos enquêtées se montraient sceptiques vis-à-vis de la possibilité d'apprendre la langue française par le biais des formations, même si elles considéraient la maîtrise du français comme une compétence nécessaire pour l'employabilité, notamment s'il s'agissait d'adultes faiblement qualifié-e-s. Alicia, par exemple, a arrêté sa formation car elle s'est retrouvée avec des élèves ayant des niveaux de maîtrise en français inférieurs au sien :

Grâce à la formation suivie à la Croix-Rouge en 2011, j'ai appris un tas de choses en français. Chaque cycle avait une durée d'un an. En dépit d'avoir terminé le premier cycle, j'ai arrêté le deuxième cycle parce que je sentais que je n'avançais pas suffisamment. Comme la plupart de ce cours était consacrée à la lecture, le professeur mettait beaucoup de temps à expliquer les consignes aux élèves qui ne savaient pas lire [...]. Actuellement je me fais comprendre grâce à ce que j'apprends à la Croix-Rouge, mais aussi grâce à ce que j'écoute et à ce que je regarde à la télé. Je ne parle pas parfaitement le français, parce que personne ne peut le parler parfaitement à cause de la grammaire difficile.

Quant à Katherine, elle a été contrariée de se retrouver avec des élèves qui ne correspondaient pas à son profil professionnel. C'est pourquoi, elle a arrêté sa formation en français langue étrangère trois mois plus tard :

*Dans la formation de la Mairie j'ai appris très peu de français.
- Pourquoi ?*

Parce que c'était très difficile pour moi (elle rit nerveusement en me regardant avec étonnement en raison de ma question).

- Il s'agissait bien d'une formation pour des personnes débutantes ?

Je pense qu'ils se sont trompés en me mettant dans un niveau plus avancé. En fait, la plupart des élèves étaient des professionnels : par exemple il y avait un Chinois qui travaillait dans la fabrication d'avions. C'est pour ça que j'ai arrêté cette formation-là trois mois plus tard parce que ce n'était pas du tout mon niveau.

En ce sens, Le Quentrec- Creven (2013), s'appuyant sur les résultats de l'enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (ELIPA), met en avant « la nécessité de proposer des parcours de formation modulaires pour prendre en compte les profils d'apprentissage, dont nous savons qu'ils diffèrent selon que les apprenants ont été scolarisés antérieurement ou non » (cité par Extramiana, 2014, p. 44). Marta a arrêté sa formation en français langue étrangère au bout de trois mois, estimant n'avoir rien appris en raison des difficultés liées à son âge :

- Comment tu as appris le français ? Tu as fait une formation ?

Écoute, je suis allée faire une formation en français de la Mairie de Paris où je suis restée que trois mois. C'était 'rien de rien', comme la chanson de la Piaf (elle rigole en exprimant de la honte). La seule chose dont je me souviens est la prononciation de la lettre 'E' (elle exagère la prononciation pour souligner la difficulté phonétique de cette voyelle pour certaines personnes hispanophones). C'est pas vrai ! (elle rigole cette fois-ci en exprimant un sentiment de complicité).

- Mais je trouve que tu te débrouilles pas mal...

Je n'en suis pas certaine. Je me souviens encore du professeur et de ma classe : on était au moins une vingtaine d'élèves à qui le professeur disait : 'quand on est petit à l'école, le français entre par l'oreille et reste dans la tête. Comme nous avons grandi aujourd'hui, le français qui rentre par l'oreille droite peut sortir par l'oreille gauche. C'est pour ça que nous devons faire attention afin de traiter de retenir le maximum possible, voilà !'. Et ç'a été mon cas, parce que j'ai rien retenu. Tout ce que je sais en français a été appris dans la rue [...]. C'est l'assistante sociale de l'association ARCAT qui m'a proposé de payer cette formation-là pour que je la fasse. Voilà l'histoire de ma formation en français pendant un été ensoleillé où j'ai rien appris, 'rien du tout' - elle exprime cette dernière phrase en français-. C'est pourquoi j'ai arrêté définitivement la formation.

Nous retrouvons ainsi ce que Bruneau (2015) met en exergue, à savoir le renforcement d'un sentiment de « déficit de compétences » parmi ses enquêtées en raison de la manière uniforme d'accueillir des migrant·e·s aux « parcours singuliers et projections diverses » lors des formations (p. 22). Selon Bruneau, la « question du « pour quoi / pourquoi » des formations n'est jamais posée au profit plus systématiquement, du « comment » qui permet aux intervenants d'orienter leurs activités pédagogiques » (ibid., p. 22) vers les projets de vie des apprenant·e·s ainsi que vers les expériences vécues pendant leur quotidien.

Dans la mesure où les migrants·e·s se retrouvent en situation d'immersion linguistique pour apprendre le français, Adami (2012) considère que les formations ne doivent pas être dissociables de l'apprentissage en milieu social : « les interrogations que peuvent avoir les migrants en formation sont plutôt relatives au fait de savoir si l'apprentissage en milieu guidé apporte un avantage par rapport à l'apprentissage en milieu social ou si, au contraire, il est

décalé par rapport aux besoins réels ou perçus » (p. 20). Cela explique la reconnaissance à l'adresse de l'association CEFIA de la part de certaines de nos enquêtées, tel·le·José-Maria, concernant les formations en français langue étrangère :

- Avant d'avoir eu ton entretien pour ton travail à « Resto du Cœur », tu avais suivi des formations en français langue étrangère ?

J'ai fait un cours dans une association linguistique, ou plutôt une école linguistique qui s'appelle CEFIA. Je voudrais bien y revenir un jour parce que cette formation m'a beaucoup aidé·e quand je venais d'arriver en France. On était 20 élèves dans chaque cours, on avait différents professeurs et plusieurs niveaux de français : A1, A2, B1, B2. J'ai payé que 40 euros pour une année et on m'a fourni un cahier d'exercices. Cet endroit est très bien pour apprendre le français. J'ai beaucoup appris en 3 mois. J'y allais trois fois par semaine pour avoir des séances de deux heures chacune. J'ai amené plusieurs filles trans argentines à cet endroit et certaines d'entre elles se débrouillent actuellement très bien en français. Celles qui ont suivi la formation pendant un an voire deux ans, parlent très bien. Elles me remercient toujours de les avoir amenées à cet endroit.

Le centre social CEFIA propose des ateliers sociolinguistiques destinés aux personnes étrangères. À travers une méthodologie 'active', les participant·e·s apprennent le fonctionnement du métro, de la Poste et du système de santé afin qu'ils/elles puissent devenir autonomes dans leur vie quotidienne. Pour cela, les animateurs·trices des ateliers adaptent leur programmation aux besoins, aux attentes et aux envies des participant·e·s afin de construire ensemble un savoir collectif. En ce sens, l'apprentissage du français se déroule en lien avec la vie quotidienne et les problèmes de motivation « ne portent pas sur l'utilité de la langue mais éventuellement sur l'utilité de l'apprentissage lui-même » (Adami, 2012, p. 20).

C'est pourquoi, Extramiana (2014) suggère une « formation à visée professionnelle dans le cadre de la formation linguistique » (p. 47) dans le sens où l'activité professionnelle peut contribuer au développement des compétences langagières au travers d'un apprentissage informel. Extramiana s'oppose à l'approche préconisant « le linguistique d'abord et le professionnel après ou ailleurs » (Extramiana, 2011, p. 9 ; citée par Extramiana, 2014, p. 48). Pour Extramiana, la mise en place du « français professionnel », tel qu'il a été théorisé par Florence Mourlhon Dallies (2008) et Maria De Ferrari (2006), offre la possibilité d'un apprentissage informel de la langue « soutenu par un apprentissage formel au cours de formations adaptées aux besoins langagiers de l'allophone en situation de travail » (p. 47).

V. Leclercq (2007, citée par Adami, 2012) souligne la création au cours des années 2000 d'une « formation linguistique en milieu ou à orientation professionnelle destinée aux publics concernés par la formation de base » (p. 35). Cette formation a été mise en place par les branches professionnelles qui recrutent une grande proportion de salarié·e·s d'origine étrangère, telle celle de la propreté. Selon Extramiana (2014), il ne s'agit pas « de formations au français à proprement parler, mais de contenus linguistiques articulées aux connaissances

du métier et aux compétences techniques dans des formations aux savoirs de base » (p. 48).

2.7. Les formations qualifiantes pour favoriser l'insertion professionnelle

Selon Vernières (1997), « l'acquisition d'une qualification est requise par le système productif » afin d'être « échangeable sur le marché de travail » (cité par Guy, 2002, p. 24). C'est pourquoi, la plupart de nos enquêtées avaient commencé une formation professionnalisante afin de transformer en qualification les acquis obtenus pendant son déroulement. Pour Guy, en effet, la « fin de la période d'insertion correspond au moment où l'individu a accumulé suffisamment d'expérience professionnelle pour lui permettre de valoriser une qualification sur le marché du travail » (p. 24).

Or, pour Monville et Léonard (2008), il existe plusieurs définitions de la formation professionnelle continue. Si le terme d'éducation définit un processus de socialisation ayant pour finalité la transmission culturelle et le développement personnel, le terme de formation est perçu comme un dispositif de distribution de savoirs dans un contexte de travail afin de favoriser l'insertion professionnelle. C'est pourquoi, la formation professionnelle s'adresse notamment à une main d'œuvre voulant accéder au marché de l'emploi. L'OCDE, quant à elle, conçoit la formation professionnelle continue pour adultes comme « toutes les activités organisées et systématiques d'enseignement et de formation auxquelles les adultes participent pour acquérir des connaissances et/ou des qualifications nouvelles dans le cadre de leur emploi du moment ou dans la perspective d'un emploi futur, pour améliorer leur salaire et/ou leurs possibilités de carrière dans l'emploi qu'ils occupent ou dans un autre et, d'une façon générale, pour augmenter leurs chances d'avancement et de promotion » (Monville & Léonard, 2008, p. 6).

Pour autant, Garraud (1995) met en garde contre « la dilution progressive du contenu même de la notion originelle de formation » (p. 689). Selon lui, la notion de formation s'est fort éloignée de sa finalité qualifiante pour regrouper un ensemble d'activités liées à la « resocialisation », à la « redynamisation » et à l'insertion sociale » (p. 689). Pour Garraud, cette dilution s'explique par « l'élargissement progressif du dispositif de la formation professionnelle à des publics de plus en plus nombreux et hétérogènes, aux attentes, aux capacités et à la "motivation" variées » (p. 689). Cette dilution s'explique complémentirement par des « contraintes budgétaires qui font qu'[...] il n'est possible de dispenser massivement des formations longues et réellement qualifiantes mais nécessairement coûteuses » (p. 689).

En revanche, Le Douaron (2007) note que plus que de moyens financiers supplémentaires, le système de formation professionnelle a besoin d'un principe structurant afin de mieux sécuriser les trajectoires professionnelles des individus. Pour Le Douaron, la notion de parcours permet de mieux organiser le système de formation afin d'éviter des ruptures dans les trajectoires professionnelles sur le court terme, ainsi que d'accumuler des ressources sur le long terme pour faire face aux imprévisibles dans le contexte du travail. En ce sens, Le Douaron considère que le droit individuel à la formation (DIF) « peut matérialiser cette organisation du système centrée sur l'individu et son projet » (p. 160).

Négroni (2005), pour sa part, décrit tout un ensemble de mesures s'inscrivant dans le dispositif de formation tout au long de la vie afin de prendre « en compte la diversité des trajectoires » et d'offrir « des possibilités de réorientation ou de reprise d'études » (p. 326). Pour elle, le congé individuel de formation (CIF) « donne la possibilité de faire une formation de son choix tout en étant rémunéré et en ayant l'assurance d'être embauché ensuite » (p. 326). Le RMI permet d'avoir un revenu en disposant de son temps. Les AFR, enfin, garantissent « au salarié du temps pour se réorienter dans un autre domaine » (p. 326).

2.8. La recherche d'une formation qualifiante

Malgré cette pluralité de mesures, la plupart de nos enquêtées ont exprimé des difficultés à trouver une formation adéquate afin de favoriser leur insertion professionnelle. Yeraldine, par exemple, a recouru au milieu associatif, après s'être adressée à Pôle emploi, pour favoriser son insertion professionnelle : « *L'une des conditions pour bénéficier d'une formation rémunérée était de se trouver inscrit à Pôle emploi. Bien que je m'y sois bien inscrite, j'ai eu l'impression que Pôle emploi ne servait à rien. C'est pourquoi, je me suis adressée à une association pour mieux me renseigner* ».

Face à ce constat, Pitollat et al. (2018) affirment que Pôle emploi ne « dispose pas d'objectif suffisamment précis sur les bénéficiaires du RSA rendant parfois le partenariat difficile avec les acteurs de l'insertion » (p. 40). C'est pourquoi, les « régions ne s'assignent guère d'objectifs en matière d'insertion rendant pour certains départements impossible l'attribution de formations pour les bénéficiaires du RSA » (ibid.). Si le milieu associatif a aidé la plupart de nos enquêtées à trouver une formation pour favoriser leur insertion professionnelle, d'autres ont exprimé s'être retrouvées négligées par les assistant·e·s sociales et sociaux devant les accompagner lors de cette démarche. Katerine, par exemple, a trouvé par hasard une formation pour devenir agente de propreté bien que suivie par une assistante sociale d'une

association travaillant auprès des personnes concernées par une maladie chronique évolutive :

Cette formation m'est tombée du ciel ! Je rentrais chez moi quand je suis passée en face d'un centre de formation. Je suis alors rentrée pour dire à la dame de l'accueil que je cherchais une formation. Comme elle s'est aperçue que j'avais du mal à parler en français, elle m'a proposé une formation en langue française vers le travail. Puis elle m'a fourni une liste de documents que je devais retourner afin de réaliser un entretien. J'ai rassemblé avec mon assistante sociale tous les documents demandés pour les rendre. Ensuite j'ai eu l'entretien (rire nerveux) avec une dame qui a été très patiente quand j'ai parlé en français. Au final, on m'a acceptée et j'ai commencé une formation rémunérée chez l'IPTR. C'est qu'à ce moment que mon assistante sociale s'est davantage intéressée à moi vu qu'il fallait que je participe au loyer de l'appartement d'insertion à l'Armée du Salut. Je devais payer 340 euros tous les mois.

Ce sentiment de se retrouver toute seule dans la recherche d'une formation qualifiante pour favoriser son insertion professionnelle, fait écho aux résultats d'autres recherches, notamment celle de Pitollat et *al.* (2018), qui propose que la « formation des travailleurs sociaux soit renforcée autour d'une approche globale et continue permettant d'explorer tous les besoins, évitant les ruptures, et centrée également sur les potentialités de la personne et de son environnement familial et social » (p. 45).

Elsa rapporte également comment elle a trouvé une formation qualifiante grâce aux réseaux communautaires, et non par l'association s'occupant de son insertion professionnelle :

C'est Daniela qui m'a vraiment aidée à trouver ma formation. C'est grâce à elle que j'ai commencé à me débrouiller. À l'association, je me sentais un peu bloquée parce qu'on ne m'expliquait pas bien comment chercher une formation pour travailler [...]. C'est Daniela qui a appelé trois centres de formation pour laisser mes coordonnées. Elle m'a dit : 'tu fais attention à ton téléphone parce que l'on va t'appeler'. Effectivement on m'a appelée pour me donner un rendez-vous. Le jour venu, Daniela m'a conseillée : 'tu leur dis que tu ne parles pas bien la langue, que tu apprends l'écriture, que tu es très motivée pour changer de travail, pour apprendre le français et pour apprendre tout le métier du ménage'. C'est vrai que je ne me laisse pas faire avec les paroles et j'ai parlé beaucoup lors du rendez-vous : blablaba (rire nerveux). J'ai dit tout ce que Daniela m'avait conseillé de dire : « je parle pas bien la langue, je ne connais pas l'écriture, mais je suis très motivée pour changer ma vie, parce que j'habite dans une association de réinsertion sociale et je veux changer ma vie, je veux trouver un appartement pour bien manger, parce que les associations seulement m'ont donné des tickets de restaurant et je ne mange pas bien, et je ne peux pas acheter de vêtements. Et si je trouve un travail, je vais être très contente et ça va être pour mon bien' (après cette longue phrase en français, elle me montre les diplômes obtenus). Tu vois là l'attribution du Jury au titre professionnel d'Agente de Propreté et d'hygiène et un cours de formation en français A I. C'est très bien ! Tout ça, c'est mon dossier professionnel. J'ai fait tout ça (elle exprime un air de fierté).

Cela rejoint nos premiers travaux qui montrent l'importance des réseaux communautaires dans l'insertion professionnelle de personnes trans migrantes. Selon Reyes et Hedjerassi (2020), les espaces les plus (trans)formateurs lors de l'insertion professionnelle de personnes trans migrantes semblent « être les associations de/par/pour les trans migrantes » : « Le personnel associatif, pour avoir éprouvé / expérimenté les difficultés d'insertion professionnelle, développe une pédagogie attentive aux personnes, dans le sens développé par bell hooks, de « prendre soin » (« *care* ») des sujets et de les servir (« *serve* »), en veillant à répondre à leurs

besoins » (p. 191).

2.9. Les choix de la formation qualifiante

En ce qui concerne les choix de la formation qualifiante à suivre pour favoriser l'insertion professionnelle, ils ont été conditionnés pour la plupart de nos enquêtées par la durée de la formation, les horaires et la possibilité d'obtenir un financement. De fait, pour Le Douaron (2007), la formation professionnelle « ne constitue pas un ensemble homogène » (p. 158), tout au contraire, de nombreuses classifications existent pour décrire les actions de formation selon leurs modalités. Pour Le Douaron, la classification la plus utilisée est celle distinguant les actions d'adaptation et les actions qualifiantes : « cette distinction se fonde sur l'objectif poursuivi, sur la durée de l'action, sur la présence ou non d'une certification, sur la référence ou non à un référentiel métier, sur l'initiative de l'engagement de l'action, sur le cadre institutionnel où l'action se déroule, sur les modalités de financement » (p. 158). La formation de Marta, par exemple, mettait en place des actions qualifiantes puisqu'elle se fondait sur la durée de l'action, sur la présence d'une certification, sur la référence au métier d'agente de propreté et sur le cadre institutionnel :

Mon assistante sociale m'appelle un jour pour me dire : 'écoute, j'ai une formation rémunérée pour toi'. Le centre s'appelait Creta à Créteil. Mon assistante m'a aidée à faire mon dossier pour candidater. Comme j'avais travaillé dans le domaine de la propreté en Argentine, j'ai dit à mon assistante que je voulais faire le plus simple pour moi, c'est-à-dire le ménage. Voilà ! C'est comme ça ! Je suis alors allée déposer mon dossier pour faire une formation comme agent de propreté [...]. Le centre pour la formation était un endroit colossal. Ils enseignaient la menuiserie, l'électricité, la boulangerie, la cuisine [...]. Ma formation se déroulait dans une grande salle équipée d'un écran énorme où nous apprenions à utiliser les produits chimiques pour faire la propreté. On nous apprenait à utiliser une machine pour nettoyer de grandes surfaces, mais nous apprenions aussi à nettoyer la salle de bain, le sanitaire, la cuisine, la machine pour faire la vaisselle, le four. Il y avait dans le centre la réplique d'une cuisine et d'une salle de bain où nous faisions ces devoirs-là. Ils prenaient toujours note de tout ce que nous faisons : on ne pouvait pas oublier de séparer les chiffons de la cuisine de ceux de la salle de bain. C'est pour ça que nous écrivions dans des cahiers tout ce que nous entendions [...]. On y allait tous les lundis, les mercredis et les vendredis de 14h00 à 17h00.

Ce récit de Marta peut être mis en exergue avec les études qui analysent les conséquences d'une action de formation sur l'évolution du salaire ou l'accès au marché de travail. Le Douaron (2007) reconnaît deux dimensions distinctes dans le recours à la formation : « la première, centrée sur la bonne exécution du travail dans un contexte donné, la seconde, sur les potentialités ouvertes en termes d'emploi » (p. 158). Pour lui, ces deux dimensions conduisent à deux univers différents : « le premier, dans lequel la formation professionnelle est référée au travail, le second, où elle est articulée à l'emploi » (p. 158). Selon Le Douaron, la formation des adultes vise à combler ces deux dimensions. Le récit de Rachida montre une formation professionnelle référée au travail et à l'emploi grâce à la signature d'un contrat d'insertion

professionnelle :

Je voulais un travail comme masseur, mais j'ai trouvé des difficultés du fait que ce métier est exercé en France notamment par les femmes. C'est pourquoi, mon assistante sociale m'adit, 'comme je te trouve très motivée, je te conseille de chercher dans le ménage, c'est sûr que tu auras toujours du travail'. Pouff !! Quelle honte ! Le ménage chez nous (au Maroc), c'est n'importe quoi, mais je l'ai accepté quand même. Elle m'a mise en contact avec l'association « ménages services » et, au bout de quinze jours, j'ai commencé à travailler. Ils'agissait d'un contrat d'insertion où j'allais être embauchée [...]. J'ai rencontré quelques difficultés, vu que c'était mon premier travail en France.

Malgré la honte exprimée par Rachida de devoir travailler dans le domaine de la propreté, il est probable que les avantages liés à la signature d'un contrat d'insertion l'ont convaincue d'accepter l'offre proposée par son assistante sociale. En effet, les contrats d'insertion sont des contrats de travail spécifiques pour favoriser le recrutement de certaines catégories de personnes sans emploi. Pour cela, différents types de contrat d'insertion ont été créés, notamment le contrat unique d'insertion (CUI), le contrat adultes-relais et la garantie jeunes. Le contrat unique d'insertion, par exemple, associe formation et/ou accompagnement professionnel pour la personne bénéficiaire et aide financière pour l'employeur·e. La durée du travail est fixée au minimum à 20 heures par semaine, voire moins si la personne se trouve dans une situation de handicap comme c'est le cas de Rachida. Enfin, la personne bénéficiaire est assistée et conseillée par une personne salariée expérimentée de la structure d'accueil.

Solar, Baril, Roussel et Lauzon (2016) s'intéressent à trois modes de formation concernant les études sur la participation à la formation : le mode formel, informel et non formel. Le mode formel réfère à des activités proposées par des établissements et sanctionnées par un diplôme, alors que le mode non formel ne conduit pas à un diplôme. L'informel, enfin, s'avère un mode « moins structuré, moins organisé et souvent spontané » (p. 16). Solar et *al.* citent Colley, Hodkinson et Malcolm (2003) pour rejeter le terme « informel » afin d'établir un « continuum allant de l'informel au formel » (p. 17). Ils réfèrent également à Cristol et Muller (2013) et Marsick, Watkins et O'Connor (2011) pour développer une perspective d'hybridation entre ces trois formes d'apprentissage (p. 17). Dans notre propre recherche, certaines de nos enquêtées avaient commencé à se former de façon assez informelle dans des associations communautaires où elles étaient bénévoles, au travers de la réalisation des tâches telles que faire l'accueil. Quelques années plus tard, certaines d'entre elles ont réussi à obtenir un diplôme universitaire comme « promotrices de santé » grâce à la validation d'acquis. C'est le cas d'Adriana rencontrée en octobre 2012 dans une association s'occupant des personnes trans migrantes à Paris :

Elle était la personne en charge d'ouvrir / renouveler les droits à la sécurité sociale des usagères. Elle travaillait également à mi-temps comme hôtesse d'un sauna gay. En 2015 elle démissionne dans le sauna pour travailler à temps plein dans des permanences

organisées par une association reconnue dans la lutte contre le VIH-sida. Adriana devait accueillir des personnes hispanophones concernées par une maladie chronique évolutive. En 2017 elle commence un processus de validation d'acquis lui permettant de valider les connaissances acquises dans le milieu associatif, ce qui lui permet d'obtenir en 2018 un diplôme universitaire comme « promotrice de santé ». En 2020 elle continuait à accueillir des personnes hispanophones concernées par une maladie chronique évolutive.

Nous retrouvons ainsi ce que Bonaïti et *al.* (2006) mettent en exergue : si les chômeurs adultes expriment des difficultés pour retrouver un emploi en raison « plutôt [de] l'érosion de leurs compétences, après une longue période de chômage ou d'inactivité », leur expérience professionnelle leur a « permis d'accumuler des compétences techniques, pratiques qui peuvent faciliter leur insertion dans l'emploi » (p. 6). En ce sens, la validation des acquis de l'expérience (VAE) dispose que « toute personne peut obtenir la totalité d'un diplôme ou d'un titre grâce à son expérience, qu'elle ait été acquise au travers d'activités salariées, nonsalariées ou bénévoles » (p. 19). Pour autant, Bonaïti et *al.* (2006) constatent que « l'accès des moins qualifiées à la VAE reste encore minoritaire », bien que les diplômes acquis par VAE « s'adressent essentiellement aux publics les moins qualifiés » et concernent « essentiellement les métiers d'assistance aux personnes âgées, aux enfants ou personnes handicapées » (p. 20). Ils expliquent ce paradoxe par le fait que la « certification par la VAE peut renvoyer les publics les moins diplômés à des situations scolaires pour lesquelles ils ont peu d'appétence, du fait du rôle dévolu à l'écrit dans la rédaction des dossiers » (p. 26). Reyes et Hedjerassi (2020) soulignent également que les formations en France sont marquées par le primat de la culture écrite. Or, la pratique limitée de la lecture-écriture parmi les enquêtées au cours de leurs parcours biographiques peut les faire sentir « pas être assez compétentes pour suivre une formation » (p. 185).

Bonaïti et *al.* (2006) réfèrent d'ailleurs à une étude (Presse, 2004) sur les obstacles à la réussite des parcours de validation qui « fait apparaître que la capacité d'écrire sur son travail avec une certaine distance est un incontournable du parcours » (p. 22). Dans la mesure où les candidats à la VAE doivent maîtriser des compétences rédactionnelles, ainsi qu'avoir la « capacité à présenter les savoirs et savoir-faire qu'ils mettent en œuvre dans le cadre de leur activité » (p. 23), le « champ professionnel reste largement dominant » malgré les « évolutions de la loi vers la validation d'activités autres que professionnelles » (p. 23). Cela explique le fait qu'Adriana m'ait contacté-e pour l'aider à rédiger son mémoire décrivant les accompagnements qu'elle avait réalisés à l'hôpital Bichat auprès de personnes trans sudaméricaines.

Enfin, Garraud (1995) affirme qu'en raison de la conjugaison de différentes contraintes, à savoir la « nécessité d'agir prioritairement sur le nombre des demandeurs d'emploi liée à la

forte visibilité politique et médiatique du taux de chômage, la limitation par nature des moyens budgétaires alloués aux politiques de lutte contre le chômage, mais également l'incapacité à identifier et privilégier des publics réellement prioritaires » (p. 690), la plupart des demandeurs·euses d'emploi se voient proposer des formations courtes et faiblement qualifiantes. Pour Garraud, la progressive instrumentalisation de la formation professionnelle a contribué à la vider de son contenu originel et original : « la mise en œuvre d'actions de formation professionnelle comme solution à la montée rapide et massive du chômage témoigne alors du "bricolage" institutionnalisé auquel les pouvoirs publics ont été contraints de recourir pour tenter d'apporter une réponse pratique à un problème constitué en enjeu politique fort et urgent » (p. 676).

2.10. Les difficultés durant les formations qualifiantes : l'absence de financement

La limitation des moyens budgétaires alloués aux politiques de lutte contre le chômage a eu une influence directe sur la réussite des formations qualifiantes suivies par nos enquêtées. Dans la mesure où elles se retrouvaient sans financement, les possibilités d'arrêter leurs formations augmentaient abruptement, comme c'est le cas pour Léa qui n'a pas poursuivi la formation en couture à laquelle elle s'était inscrite en raison de difficultés financières :

J'ai toujours aimé la couture ; depuis toute petite je voyais ma mère coudre tous les jours, je l'aidais parfois à dessiner les patrons de broderie pour les robes [...]. Je m'y suis intéressée davantage lorsque j'ai rencontré un ami qui travaillait dans la mode à Paris. Étant donné que les inscriptions dans une école publique étaient très compétitives, mon copain m'a proposé de me payer une formation en couture dans une école privée. Durant la première année j'ai appris un tas de choses, comme par exemple à dessiner et découper des patrons et à mesurer et ajuster des éléments selon les points de contacts, les bordures et les marques posées sur chaque pièce. Mais, si la première année s'est bien passée, la deuxième année j'ai dû arrêter parce que je n'avais plus le soutien de mon copain.

Ce récit permet d'identifier ce que Bonaïti et al. (2006) notent : « lorsque le projet de formation est très précis, le demandeur d'emploi doit souvent faire la démarche de s'adresser aux organismes de formation susceptibles de l'accueillir, s'y informer sur les possibilités de financement, et sur les possibilités de rémunération s'il n'est pas indemnisé » (p. 17). Le fait que Léa ne se soit pas adressée aux organismes de formation, afin de les informer de son projet de devenir couturière ainsi que de se renseigner sur les possibilités de financement, ne lui a pas permis de bénéficier d'un soutien économique pour continuer sa formation. Par ailleurs, nous nous demandons si le projet de devenir couturière aurait été considéré « précis » par les organismes de formation chargés d'étudier les possibilités de financement en lien avec les injonctions du marché de travail.

En revanche, Elsa a bénéficié d'un financement durant la période de sa formation, ainsi que

d'un accompagnement social pour favoriser son insertion professionnelle, en raison de la présentation d'un projet pour devenir agent de propreté. Nous retrouvons ici ce que la recherche de Bonaïti et *al.*, (2006) a mis au jour : face à l'absence d'un droit à l'allocation chômage ou à un minimum social, les demandeurs·euses d'emploi « doivent faire les démarches pour trouver une formation rémunérée par l'État ou par leur Région. Cette recherche d'une rémunération s'avère plus difficile pour les chômeurs les moins qualifiés qui disposent de moins de ressources scolaires ou sociales pour activer les contacts » (p.17).

2.11. Des difficultés liées à la transidentité durant les formations qualifiantes

La plupart de nos enquêtées qui ont suivi des formations qualifiantes ont également exprimé des difficultés pour les réussir en raison de discriminations liées à leurs subjectivités trans. Malgré ce constat, nous avons observé des différences entre nos enquêtées en fonction notamment de la période où elles avaient commencé leurs formations, leur domaine d'insertion, leur statut administratif à l'égard de leur genre, enfin leur passing (Beaubatie, 2019a). Ainsi par exemple, Léa a reçu le conseil de la part de la directrice du SPA où elle faisait un stage dans le domaine de l'esthétique :

C'est grâce à Cap Emploi que j'ai pu faire le module objectif métier en 2013. En dépit d'avoir l'air gentil, la Directrice du Spa m'a dit qu'elle ne voulait pas que quelqu'un connaisse mon vrai prénom, ni ce que j'étais (une personne trans). Dès qu'une nouvelle professeure arrivait, j'allais tout de suite la voir pour lui demander de m'appeler 'Léa'. Voilà le problème résolu. La Directrice avait peur de provoquer un scandale dans le Spa. Je ne la juge pas parce qu'il s'agissait d'un moment où on ne parlait pas beaucoup de nous. Et quand on parlait sur nous, c'était pour dire de mauvaises choses.

Cela rejoint nos premiers travaux (Reyes & Hedjerassi, 2020 ; Reyes, 2019). Pour Reyes et Hedjerassi (2020), se visibiliser comme trans « peut constituer un obstacle additionnel pour poursuivre une formation » (p. 187), au point que certain·e·s des formateurs·trices ont demandé à certaines de nos enquêtées de « se masculiniser » afin d'avoir plus de possibilités de réussir leurs formations, comme en le pointe Sidney :

Je suis arrivée en Normandie dans une école de prépa pour les personnes d'Outre-Mer. C'était un internat pour les filles et les garçons. J'étais dans une chambre avec trois garçons parce que dans le dossier d'inscription j'étais un garçon. Du coup, ils (l'administration) ne savaient pas comment j'étais physiquement. J'avais mes cheveux longs, je mettais des talons, je me maquillais. Les garçons n'ont rien dit, même s'ils étaient gênés quand on devait partager la douche [...]. C'est deux jours plus tard que la professeure est venue me voir me dire : 'il va y avoir un problème avec toi parce que tu ressembles trop à une fille [...]. Tu ne peux pas te présenter au concours parce que tu ressembles à une fille. Quand tu vas te présenter au concours, sur tes papiers ça va être écrit « monsieur », et quand tu arrives le jury va être choqué en voyant une femme. Du coup, ils ne vont pas écouter ce que tu vas dire, ils vont rester bloqués et ça ne va pas passer. Il faut absolument

que tu trouves un autre truc, sinon tu vas rater. Il faut trouver une solution, essaie d'être moins fille'. Voilà ce qu'elle m'a dit !

Ce récit de Sidney fait écho aux résultats de la recherche de Jei Alanis Bello Ramírez (2017) qui souligne que les « personnes vivant des sexualités et des genres non hégémoniques sont confrontées à des agressions dans les sphères éducatives suite à l'imposition pédagogique d'une hétérosexualité obligatoire et peut-on ajouter une cisnormativité » (citée par Reyes & Hedjerassi, 2020, p. 189). Elsa, par exemple, est confrontée à des blagues de la part d'un professeur durant sa formation pour devenir agent de propreté :

Je me suis mise un jour en colère parce que le professeur m'a dit à la manière d'une blague, 'tu as du mal à te mettre debout parce que tu t'es faite opérer ? [...]. Je lui ai dit à la fin de la classe que moi, en tant que personne transsexuelle, n'aimais pas ce genre de blagues. Il ne se rendait pas compte que quand il se moquait de moi, toute la classe se moquait aussi de moi et ça me faisait du mal. Je n'étais pas la seule personne dont il se moquait [...]. Il n'avait aucun respect pour nous. C'est pour ça que je suis allée me plaindre auprès de la direction. On m'a répondu, 'ben, il fait ça juste pour rigoler'. Je leur ai répondu, 'rigoler ? Je suis venue ici pour changer ma vie, j'ai beaucoup de stress dans la rue parce que je me fais insulter. J'arrive ici et vous rigolez avec moi ? Je ne vois pas pourquoi je dois supporter ça'. Ça n'a servi à rien parce qu'il a continué à se moquer de nous jusqu'à la fin de la formation.

Certaines de nos enquêtées avaient abandonné leurs formations qualifiantes après avoir réagi de manière « assez vive » face aux situations où elles se sont senties agressées à l'égard de leurs subjectivités trans. D'autres, en revanche, ont réussi à exprimer leurs émotions autrement afin de « tenir bon » jusqu'à la fin de leur formation. C'est le cas d'Elsa :

Je reconnais que j'ai un fort caractère à cause de ma sensibilité. Je suis même un peu paranoïaque. Ce n'est pas bien ça [...]. Je pleurais parfois de rage pendant ma formation du fait de ne pas pouvoir réagir comme j'aurais bien aimé. Je quittais parfois la classe avant qu'elle finisse et j'appelais une copine pour me calmer. Je savais bien que si je réagissais pendant la classe, j'allais tout péter, y compris ma formation. J'aurais tout laissé tomber [...]. J'ai toujours vécu dans des endroits où j'ai été violentée ; j'étais frappée par mes parents depuis petite, puis j'ai été humiliée quand je travaillais chez des particuliers. C'est à cause de ça que je quittais toujours mes boulots [...]. Je me disais pendant la formation, 'je dois mordre ma langue pour ne rien dire'. Je dois supporter toutes ces humiliations pour continuer mon insertion'. Et c'est ça, ce que j'ai fait.

Cela rejoint nos premiers travaux (Reyes & Hedjerassi, 2017) : la « possibilité d'obtenir une forme de reconnaissance en exerçant une activité moins stigmatisée socialement que la prostitution, rend possibles l'accumulation de capitaux symboliques et la mise en place de nouvelles façons de gérer ses émotions ». En ce sens, Bello Ramírez (2017) propose une pédagogie trans comme moyen pour « s'approcher d'une autre perçu·e comme différent·e pour créer un dialogue puis une connexion permettant de se mettre à sa place pour comprendre sa singularité » (citée par Reyes & Hedjerassi, 2020, p. 189). Marta met en évidence des changements au sein de structures institutionnelles afin de reconnaître la présence des personnes trans dans le système de l'éducation formelle pour adultes :

Lorsque je suis arrivée pour la première fois dans la salle de formation il y avait au moins une trentaine de personnes : la plupart des Africains, quelques Maghrébins, une Russe, une

Espagnole et moi, la seule trans (expression d'inquiétude). Le cours allait démarrer quand, du coup, le professeur nous dit, 'aujourd'hui nous allons recevoir Madame Vargas. Même si dans ses papiers elle s'appelle d'une autre façon, pour moi elle est Madame. Excusez-moi, mais vous la percevez comment ?'. Alors, l'une des élèves africaines a répondu, 'C'est une Madame'. Le professeur a riposté, 'Voilà, elle est bien Madame Vargas. On vient ici pour suivre une formation, pas pour discriminer'. Et depuis ce jour-là je suis restée Madame Vargas.

Nous retrouvons ainsi ce que bell hooks met en exergue, à savoir une « pédagogie de la guérison » (Hedjerassi, 2016, citée par Reyes & Hedjerassi, 2020), permettant de « réparer l'estime de soi blessée par les normes » (Bello Ramírez, 2017, cité·e par Reyes & Hedjerassi, 2020), ainsi que de transformer un ensemble de rapports de pouvoir : « préoccupée par les personnes les plus opprimées par le système social, « (hétéro)patriarcal capitaliste impérialistesuprématis blanc », bell hooks a pensé et construit une praxis pédagogique de la transgression pour la transformation » (Hedjerassi, 2016, citée par Reyes & Hedjerassi, 2020, p. 190).

2.12. Des difficultés liées au déroulement des formations qualifiantes

Certaines de nos enquêtées avaient également exprimé des difficultés pour réussir les formations qualifiantes ayant un format caractérisé par l'impératif de passer plus de six heures par jour dans une salle de classe pendant plusieurs mois, comme le souligne Elsa : « *Je me sentais bête pendant ma formation, ce qui rentrait par une oreille sortait toute de suite par l'autre oreille. En fait, j'ai des problèmes de mémoire, j'oublie souvent tout, je ne retiens pas rapidement ce qu'on m'enseigne* ». Peu habituées aux parcours scolaires du fait d'avoir arrêté leurs études au début de leur transition voire auparavant, certaines sont parvenues à accumuler davantage de ressources/capitaux scolaires pour faire face à cette épreuve. C'est le cas de Yeraldine qui a réussi sa formation pour travailler dans le domaine de la restauration malgré certaines difficultés :

Je me souviens des horaires très longs durant ma formation : tous les jours de 8h à 17h. Je n'étais pas du tout habituée à cette routine-là. J'avais du courage pour me lever chaque matin à 6h. C'était difficile tout d'abord parce qu'on est un étranger ; deuxièmement parce qu'on ne maîtrisait pas bien la langue. Je me souviens qu'à ce moment-là je ne maîtrisais pas l'écriture, alors c'était plus dur pour moi parce que j'avancais plus lentement [...]. Je partais tous les matins à 7h et révisais toutes mes notes pendant l'heure que durait le trajet. C'était vraiment de la ténacité. On était 50 personnes quand on a commencé la formation, six mois plus tard nous étions cinq personnes uniquement. Il fallait faire des efforts parce que la formation était dure et parfois ennuyeuse. Pourtant il y avait des jours où j'aimais bien ce qu'on m'apprenait, notamment quand nous faisons des pratiques dans la cuisine del'école. Elle était bien équipée avec des fours.

Nous retrouvons ici ce que la recherche de Lavoie et al. (2007) a mis au jour : les modes d'enseignement « axés sur la transmission stricte du contenu des programmes, sans tenir compte des connaissances antérieures, des expériences et des capacités des apprenants à

assimiler ces contenus d'apprentissage peuvent constituer un facteur de démotivation lors de la formation » (p. 75). Quant aux formations, Guy (2002) explique que 39% ont lieu au début du cursus car le « métier préparé ne correspond pas aux attentes des apprentis » (p. 33). Quant aux abandons au cours de la phase de professionnalisation, ils s'expliquent parce que « l'apprenti ressent de plus en plus fortement le décalage entre les compétences acquises au cours de l'apprentissage et les possibilités de les mettre en pratique sur le terrain » (p. 33).

2.13. Des difficultés liées aux modes d'évaluation dans les formations qualifiantes

Selon Lavoie et *al.* (2007), la peur ressentie par certaines personnes inscrites dans des formations qualifiantes, autour des conditions et des modalités d'évaluation mettant en exergue leurs erreurs au lieu de leurs succès, semble être un aspect problématique pour la réussite de la formation. C'est pourquoi, Wagner (1997) critique une alphabétisation focalisée uniquement sur un parcours scolaire visant l'obtention d'un diplôme. Pour Wagner, si les « adultes peu scolarisés sont très sceptiques à l'idée d'obtenir un diplôme pour diverses raisons », la « finalité de la majorité des formations offertes, du moins celles en milieu formel, est l'atteinte d'un diplôme professionnel ou général » (cité par Lavoie et *al.*, 2007, p. 75).

En effet, l'importance octroyée au diplôme comme attestation institutionnelle validant la formation qualifiante suivie est apparue de manière récurrente par plusieurs de nos enquêtées, comme Roberta : « *Je passe mon évaluation finale en janvier 2014. C'était devant un jury pour obtenir mon diplôme comme auxiliaire de vie. Quand on m'a dit, 'Madame, vous êtes auxiliaire de vie niveau numéro 5', je n'ai pas pu m'empêcher de pleurer (elle commence à pleurer)* ». Certaines n'ayant pas réussi à obtenir un diplôme suite à une évaluation ont parfois ressenti un sentiment de frustration, d'impuissance voire de culpabilité, créant souvent une blessure dans l'image de soi. Face à cet 'échec', certaines ont exprimé un sentiment d'anxiété amplifié parfois par l'impossibilité de rattraper son examen à court terme. Cette situation est mise en évidence dans le récit d'Elsa à propos de l'évaluation finale pour devenir agent de propreté :

J'ai été impactée quand j'ai su qu'une fille colombienne n'avait pas réussi son examen. Ce n'était pas vraiment difficile. On devait tirer au sort un papier t'indiquant si tu devais faire une manœuvre manuelle, mécanique ou les deux. Apparemment elle n'a pas réussi son examen parce qu'elle était très nerveuse. C'est pour ça qu'elle n'a pas eu son diplôme. Heureusement j'ai bien réussi mon examen même si j'avais mon cœur dans ma main. Je priais pour que tout se passe bien et avoir mon diplôme [...]. Je ne comprends pas d'ailleurs pourquoi elle n'a pas présenté à nouveau son évaluation. J'ai entendu dire qu'on peut repasser l'examen deux mois plus tard. C'est ton formateur qui travaille avec toi sur ce qui n'a pas marché. Mon formateur m'avait dit, 'ce n'est pas grave si tu ne réussis pas l'examen. On fera des répétitions pour que tu puisses arriver'.

Nous retrouvons ainsi ce que Lavoie et *al.* (2007) mettent en exergue, à savoir la « nécessité de sortir la formation des adultes de la seule logique de l'obtention d'un diplôme et de trouver des finalités réalistes, atteignables et reconnues au plan du marché du travail qui puissent stimuler les adultes à entreprendre une formation » (p. 75). C'est pourquoi pour Lavoie et *al.*, le plus important à prendre en compte lors d'un processus d'évaluation formatif est de souligner « de manière positive les progrès, le cheminement et les efforts, afin de renforcer le sentiment d'accomplissement personnel et le sentiment d'estime de soi » (p. 75).

2.14. Des difficultés liées aux stages réalisés pendant les formations qualifiantes

Selon Fleuret et Zamora (2004), les « dispositifs reposant sur l'alternance entre travail en entreprise et périodes de formations à caractère diplômant ou certifiant (y compris l'apprentissage) ont des effets favorables » (cités par Bonaïti et *al.*, 2006, p. 18) sur l'insertion professionnelle. Pour autant, Guy (2002) constatait déjà en 2002 que malgré le fait d'avoir « sept fois plus de stagiaires par an en 1994 qu'au début des années 70 » » (p. 26), grâce au développement de la formation professionnelle continue comme outil de remodelage des qualifications (Dubar, 1995, cité par Bonaïti et *al.*, 2006), les stages dispensés étaient de plus en plus courts et avaient des « impacts de plus en plus limités sur les qualifications en cours de carrière » (p. 26).

C'est pourquoi, pour Le Douaron (2007), la formation professionnelle ne constitue pas un ensemble homogène : « Un stage de trois jours pour apprendre à mieux animer une réunion et une formation de six mois pour acquérir les compétences nécessaires au métier de couvreur sont deux choses différentes » (p. 158). En ce sens, Dubar (1980) propose la notion d'inégalités de réussite afin de souligner que « commencer un stage est une chose, achever un cycle, réussir un examen et tirer un bénéfice professionnel d'une formation en sont d'autres qui exigent, à chaque stade, des conditions particulières et peuvent être à l'origine d'inégalités nouvelles » (cité par Frégné et *al.*, 2007, p. 33).

Où en sont nos enquêtées à l'égard des stages qui leur ont été proposés et sur leur déroulement ? Pour la plupart, la recherche d'un endroit où réaliser un stage pour bien réussir la formation qualifiante ainsi que son déroulement ont constitué une épreuve (Martuccelli, 2015). Pour certaines, la réalisation d'un stage a signifié devoir faire face pour la première fois à un cadre de travail (horaires fixes, règlement, hiérarchie des salarié·e·s) après plusieurs années dans l'activité prostitutionnelle. Pour les personnes trans migrantes censées trouver un endroit où réaliser leur stage, la recherche s'est avérée difficile en fonction du domaine

d'activité, de leur âge et de leur apparence physique, comme le rapporte Yenni un soir chez Vanesa :

Même si j'avais travaillé comme coiffeuse au Pérou, j'ai dû faire une formation en France pour valider mon savoir-faire. Quand j'ai terminé mes cours, j'ai commencé à déposer mes CV dans des salons de coiffure. S'ils ont bien reçu mes CV, on ne m'a jamais appelée pour me proposer un stage. Une amie qui avait fait son stage dans un salon de coiffure dans le Marais m'a dit qu'on ne m'avait pas appelée parce que j'avais déjà la cinquantaine. Pourtant, elle avait quelques années de moins que moi. Au final je me suis découragée et je n'ai pas eumon diplôme parce que je n'ai pas fait le stage.

(Observation réalisée chez Vanesa en octobre 2018).

Nous retrouvons ainsi ce que Darmond et *al.* (2004) mettent en exergue : si la réalisation d'un stage semble porter sur la « dimension de « socialisation » et d' « acculturation » des stagiaires à des attitudes et comportements requis par le marché du travail » (p. 72), ce qui paraît constituer vraiment un enjeu est l'action de « catégoriser les chômeurs, via la sélection à l'entrée ou la concurrence pendant le stage, en chômeurs employables ou non » (p. 72). Cette catégorisation des chômeurs/chômeuses en employables ou non semble plus flexible dans le domaine de la propreté. Katerine, par exemple, a fait son stage pour devenir agente de services dans un hôpital :

Bien que nous puissions faire notre stage à l'hôpital Bichat, je suis allée à un autre hôpital près de chez moi. On m'a demandé à l'accueil si j'avais fait une formation comme agent de services, puis on m'a dit de revenir trois jours plus tard pour un entretien. Le monsieur qui m'a fait l'entretien m'a demandé le pays d'où je venais et si j'avais terminé ma formation. Je lui ai expliqué que je devais faire un stage avant de présenter l'évaluation finale. S'apercevant de mon prénom masculin sur mon titre de séjour, il m'a demandé la manière dont je voulais être appelée. Je lui ai répondu, 'je préfère qu'on m'appelle Katerine'. Il m'a dit, 'D'accord. On vous attend lundi à 6h'.

Ce récit de Katerine peut suggérer que c'est le marché de travail qui semble définir qui peut être employable dans un contexte géographique et temporaire spécifique, indépendamment de la formation réalisée, du niveau de qualifications obtenu ou de l'expérience acquis au cours d'un parcours professionnel. Or, si Darmond et *al.* (2004) considèrent que les organismes de formation parviennent à la fois à reclasser les chômeurs / chômeuses de longue durée et à « se positionner comme espace d'adaptation d'une main-d'œuvre potentielle et comme chambre de pré-recrutement pour des entreprises partenaires » (p. 66), la tension subie par ces organismes en raison du nombre de postes à la sortie est « transférée aux stagiaires qui se trouvent alors en situation de concurrence ; ils doivent montrer qu'ils sont « bons », et plus encore, s'imposer comme les meilleurs au sein du groupe » (id.). Cette tension pour montrer qu'elle est « bonne » comme professionnelle pour être recrutée comme agent de propreté est exprimé par Elsa lors de son stage dans une maison de retraite :

J'ai fait mon stage dans une maison de retraite près de chez moi. Ça s'est plutôt bien passé ; je prenais mon petit-déjeuner quand j'arrivais, puis je m'occupais de tout bien nettoyer. J'ai fait tellement bien mon travail que j'ai dû former deux stagiaires qui allaient me remplacer une fois terminé mon stage. Je me suis dit, 'c'est quoi cette histoire ? Je suis

venue pour apprendre et au final c'est moi qui dois apprendre aux nouvelles stagiaires comment faire le ménage'. Puis j'ai réfléchi et je me suis dit, 'tant mieux de former les nouvelles, comme ça le patron va peut-être m'appeler un jour pour me proposer un contrat'.

L'expression utilisée par Elsa, « c'est quoi cette histoire ? », fait écho aux travaux de Beaud (1996) pour qui la construction aléatoire de véritables « carrières » de stagiaires, « la socialisation ouvrière à l'usine cède la place à une socialisation professionnelle en pointillé, incomplète et transitoire, qui s'effectue lors des stages de formation, sans véritable « patron », au contact épisodique de « tuteurs » et des formateurs (trices) » (p. 88). Bonaiti et al. (2006), pour leur part, notent une progressive substitution de stages de formation 'proprement dits' par des « dispositifs de mise en situation directe d'emploi, complétés éventuellement par une formation » (p. 6). Le récit de Léa met en évidence la mise en situation directe d'emploi pour deux semaines suite à la réalisation de tests au sein d'un dispositif appelé, « module objectif métier » :

On a eu beaucoup de tests pendant la formation : test de calcul, test en logique. Puis ils m'ont conseillé de faire un stage dans le domaine de l'esthétique. Ils m'ont donné des adresses où je devais me rendre pour candidater comme stagiaire. On m'a alors acceptée dans un Spa marocain [...]. Je devais faire les soins du corps, des massages, des manucures, préparer le thé et le café pour les clients, allumer les bougies, laver les serviettes, arranger les peignoirs et les sandales, mettre la musique dans la salle de massages, préparer les biscuits, faire les gommages, les lissages, etc. C'était un Spareconnu.

- Il n'y avait pas la possibilité d'être recrutée suite à ces deux semaines de stage ?

Non, parce qu'il y avait déjà trois salariées à temps complet.

Nous retrouvons ainsi ce que Edwige Crocquey (1996) met en exergue : « les stages de moins d'un mois n'ont [...] presque pas d'effet sur la carrière des salariés » (p. 66, cité par Frétygné et al., 2007, p. 40). Beaud (1996), quant à lui, note que la plupart de jeunes au chômage, dans notre cas la plupart des personnes trans migrantes en situation de chômage de longue durée, « vivent une sorte de fausse entrée dans le monde du travail qui [...] peut prendre soit la forme d'une entrée toujours différée sur le marché du travail et l'installation dans le monde des stages [...], soit la forme d'une série d'entrées intermittentes sur le marché du travail » (p. 88), ce qui est l'expérience de Mariela :

Quand j'ai eu mon premier récépissé en 2009, j'ai commencé à travailler à 'Dagobert'. C'est un atelier pour des personnes qui ont quitté la prostitution, pour les femmes en danger d'y tomber, pour des personnes en détresse et pour des femmes violentées. J'y suis restée presque deux ans ; je gagnais 400 euros pour plier des cartons. C'était 20h par semaine : j'allais tous les lundis et les vendredis le matin, les mardis et les mercredis toute la journée. J'avais été envoyée par une association qui suivait des personnes en précarité. J'ai été moi-même suivie par un psychiatre en raison de troubles du sommeil. Puis j'ai fait une formation pour devenir agente de propreté. J'ai été embauchée par une entreprise appelée 'clean-système' quand j'ai eu mon diplôme. Pourtant j'ai arrêté six mois plus tard parce que mon contrat n'a pas été renouvelé. Ensuite, j'ai travaillé chez 'Expresso' : j'allais nettoyer tous les matins de 6h30 à 8h30 et tous les soirs de 18h à 21h. Or, j'ai démissionné trois mois plus tard parce que je n'arrivais pas à maîtriser une machine très lourde pour

nettoyer les sols [...]. Actuellement je fais un stage dans un atelier pour des personnes qui ont des problèmes psychiatriques.

Nous retrouvons là ce que la recherche de Pitollat et *al.* (2018) a mis au jour : « Pôle emploi ne dispose pas d'objectif suffisamment précis sur les bénéficiaires du RSA rendant parfois le partenariat difficile avec les acteurs de l'insertion » (p. 40). En effet, Pôle emploi n'a pas toujours accompagné certaines de nos enquêtées qui recherchaient une entreprise adaptée pour la réalisation de leur stage. Rachele, par exemple, a eu l'opportunité de réaliser son stage dans un atelier de couture grâce à une collègue qu'elle avait rencontrée lors de sa formation « remise à niveau » :

Avant de finaliser la formation, nous devons faire un stage non rémunéré pendant deux semaines dans une entreprise. Il s'agissait d'une expérience directe dans le milieu professionnel où tu pouvais avoir l'opportunité d'être recrutée à la fin de ton stage. On était au moins une trentaine de personnes dans la formation : certaines d'entre elles avaient eu du mal à identifier ce qu'elles voulaient faire pour leur avenir. D'autres, en revanche, avaient commencé à faire des stages auprès de personnes âgées ou des enfants [...]. Quand on m'a demandé ce que je voulais faire, j'ai pensé tout de suite à la gastronomie parce que c'était un domaine où j'avais de l'expérience. Après avoir bien réfléchi, j'ai dit à la formatrice que la couture me passionnait depuis que j'aidais toute petite ma mère dans son atelier. Elle m'a alors proposé de faire ensemble un CV et une lettre de motivation pour les déposer soit dans un atelier de confection, soit dans une maison de retouche. C'est comme ça que j'ai commencé à déposer partout mes CV et mes lettres de motivation jusqu'au jour où j'ai croisé une collègue de la formation. Elle m'a dit qu'elle travaillait dans un atelier de confection où je pouvais déposer mon CV. Le lendemain la responsable de l'atelier a reçu mon dossier et m'a dit qu'elle allait m'appeler si elle avait besoin. Je pense qu'elle a décidé de m'appeler quand elle a vu toutes les années d'expérience auprès de ma mère. Suite à l'entretien, on a contacté Pôle emploi, on a contacté le centre où je faisais ma formation, on a contacté mon responsable de formation pour proposer une convention de stage. Je ne savais rien de rien, même pas ce que voulait dire un stage en entreprise. Trois jours plus tard la convention de stage avait été approuvée.

La phrase de Rachele, « il s'agissait d'une expérience directe dans le milieu professionnel où tu pouvais avoir l'opportunité d'être recrutée à la fin de ton stage », fait écho aux résultats de la recherche de Darmond et *al.* (2004) : « s'il est difficile de prévoir exactement en début de stage le nombre de postes offerts » (p. 66), les stagiaires savent que d'anciens stagiaires ont obtenu un emploi. En ce sens, selon Darmond *et al.*, dans la mesure où les stagiaires se « retrouvent en concurrence pour les mêmes postes, ils sont ainsi amenés à agir comme sur le marché du travail, et non comme en formation » (p. 66). C'est pourquoi, certaines de nos enquêtées continuaient à parier sur une « culture de l'employabilité » suite à la réalisation d'un stage, malgré les conditions dégradées du marché de l'emploi et les « injonctions structurant le système de formation » (p. 70).

2.15. À la recherche d'un premier emploi en France

La recherche d'un emploi en France s'est avérée une épreuve (Martuccelli, 2006, 2019) pour

presque toutes nos enquêtées, et notamment pour celles ayant consacré de longues années exclusivement à l'activité prostitutionnelle. Pour Eckert et Mora (2008), c'est « la fin d'une étape dans le cycle de vie qui introduit à une phase de turbulences » (p. 32). Pour nos enquêtées, le début d'un processus d'insertion professionnelle a effectivement produit des questionnements quant à sa durée. Pour Eckert et Mora, cette durée « dépend pour une grande part des ressources dont les individus disposent ainsi que des aléas sur le marché du travail » (p. 32). Pour certaines de nos enquêtées qui n'avaient pas suivi une formation professionnelle, la recherche d'un emploi s'est avérée davantage difficile, comme le vit Elsa avant de réaliser sa formation :

Un jour une assistante sociale m'a aidée à faire mon CV pour le déposer dans une entreprise qui recrutait des personnes pour travailler comme agent de propreté. Une fois sur place, je me suis retrouvée devant une machine de repassage énorme. On ne m'avait pas prévenue qu'on allait me faire un test devant une machine remplie de boutons et decouleurs que je ne maîtrisais pas du tout. Évidemment, je n'ai pas réussi le test. J'ai commencé à pleurer en imaginant qu'on m'avait discriminée. Puis j'ai compris que c'était parce que je n'avais pas été formée pour utiliser cette machine-là. J'ai alors appelé une copine qui m'a réconfortée en me disant qu'elle allait m'aider à m'inscrire à une formation. Je ne connaissais pas les différentes méthodes pour faire le ménage : on utilise un produit pour la salle de bain, un produit pour les sols, un produit pour le miroir.

Le récit d'Elsa fait écho aux résultats de la recherche d'Eckert et Mora (2008) qui notent que l'incertitude face à un avenir « semble peser davantage sur les trajectoires professionnelles et sociales de certaines catégories : avant tout ceux qui, quel que soit leur âge ou leur sexe, ne disposent pas d'une formation professionnelle reconnue, aisément valorisable sur le marché du travail » (p. 31). En ce sens, la décision d'Elsa, ainsi que d'autres de nos enquêtées, de s'inscrire à une formation professionnelle visait à favoriser son insertion professionnelle en réduisant les difficultés durant la période de recherche d'un emploi.

Pour Monville et Léonard (2008), « la plupart des études microéconomiques qui visent l'évaluation des effets des formations dispensées aux demandeurs d'emploi concluent que leur impact est bénéfique, au niveau individuel, sur la probabilité de sortie du chômage » (p. 33). Pour autant, ils soulignent que « la formation des demandeurs d'emploi n'assure pas une sortie plus rapide du chômage », bien qu'elle « favorise une sortie du chômage vers des emplois plus stables que les individus occuperont plus longtemps » (p. 33), ce qui veut dire que « la formation continue contribue à sécuriser la trajectoire professionnelle » (id.). Si Perez et al. (2005) considèrent que l'accès à des formations qualifiantes devrait « permettre l'accès à des trajectoires professionnelles plus stables et plus rémunératrices pour une population soumise aux risques de l'emploi précaire et du chômage » (p. 108), Béduwé, Espinasse et Vincens (2007) citent l'ouvrage *Quelles formations pour quels emplois ?* (Giret, Lopez & Rose, 2005) pour contredire « l'hypothèse d'une forte correspondance emplois-formations à

l'issue d'une formation professionnelle » (p. 105). En ce sens, Bonaïti et al. (2006) affirment que la formation professionnelle continue ne joue pas le rôle préventif contre le chômage de longue durée dans la mesure où « elle tend paradoxalement à s'adresser plutôt aux mieux insérés et donc aux plus protégés contre le risque de chômage » (p. 2).

Pour Le Douaron (2007), le système de formation professionnelle continue fait l'objet de sévères critiques, notamment celle soulignant « le contraste frappant entre les moyens financiers colossaux mobilisés pour la formation professionnelle en France et le peu [...] de connaissances sur l'efficacité des milliers des dispositifs existants » (p. 159). Le Douaron explique ce contraste « dans l'excessive complexité de notre système de formation professionnelle continue caractérisé par un maquis de dispositifs plongés dans une réglementation contraignante et une multiplicité de sources de financement d'organismes et d'intervention mal coordonnés » (p. 159). Selon Le Douaron, ces critiques ne portent pas sur l'évaluation de l'impact de l'action de formation elle-même, mais sur la « difficulté à évaluer la pertinence, l'efficacité et l'efficience du recours à la formation pour résoudre un problème relevant du développement des compétences et plus généralement de la gestion des ressources humaines » (p. 158). Le récit de Léa, par exemple, met en évidence les difficultés rencontrées pendant la recherche d'un emploi, alors même qu'elle a suivi une formation et réalisé un stage d'insertion dans une boutique solidaire :

Je cherche toujours un emploi. J'ai déjà envoyé plusieurs CV, je me suis même directement présentée. Comme on m'a refusée dans une agence de nettoyage, Pôle emploi m'a aidée à candidater pour l'entreprise de nettoyage 'Quid' où j'ai également été refusée. Puis, j'ai postulé sur Internet à Picard, on m'a refusée après m'avoir téléphoné [...]. Je voulais postuler pour un poste comme agent d'escala à l'aéroport, mais ma conseillère m'a dit d'attendre parce que je n'étais pas bien à cause d'un nouveau traitement pour gérer mon anxiété [...]. J'aimerais faire une formation en informatique pour postuler directement sur Internet sans demander de l'aide. Mais ce que j'aimerais vraiment faire est de reprendre formation en couture ou travailler dans le domaine de l'esthétique. Le problème est que les formations en couture sont très chères. Pourtant, j'aime bien le domaine de la beauté et de la mode. Je me débrouille très bien en faisant du 'relooking'. J'ai aussi beaucoup d'expérience dans le maquillage. J'ai postulé une fois à 'Duty Free' mais on m'a dit que j'avais besoin du permis de conduire pour aller à l'aéroport. Je pourrais peut-être améliorer mon anglais, mon français et mon allemand pour travailler dans le tourisme.

Nous retrouvons ainsi ce que Pitollat et al. (2018) mettent en exergue : il convient de parvenir à « prioriser un accès à la formation qui ne se limite pas à la remise à niveau, l'adaptation au poste de travail ou encore à lever des difficultés langagières, mais qui permette une adaptation fine aux besoins d'un employeur au début de la prise de l'emploi » (p. 34). En effet, Léa ne s'est jamais vue proposer une formation professionnelle dans les domaines où elle avait de l'expérience, à savoir la couture et l'esthétique. Le récit de Milena met également en exergue la difficulté à trouver un emploi dans le domaine de la restauration malgré le fait d'avoir suivi

des formations proposées par Pôle emploi et par Cap Emploi (organisme chargé de l'accompagnement dans l'emploi des personnes en situation de handicap) :

Nous en tant que trans subissons du fait de ne pas trouver un travail en Europe. Pour t'insérer tu dois faire un tas de choses : d'abord, faire des formations. Il y a pas mal de filles qui, comme moi, ont de l'expérience dans le domaine de la cuisine. Pourtant, nous ne pouvons pas travailler comme cuisinières parce que nous devons faire une formation pour obtenir un certificat nous autorisant à travailler dans le domaine de la restauration. Il faut aussi maîtriser bien la langue : j'ai suivi des formations pour parler la langue grâce auxquelles j'arrive à me débrouiller en français à 50%, mais pour avoir un travail il me faudra au moins en parler un 80%. Parce que quand tu ne prononces pas bien le français, on refuse ta candidature [...]. Au final, j'ai demandé une formation à Pôle emploi pour travailler comme assistante de cuisine. Pôle emploi m'a alors envoyée à Cap Emploi, puis j'ai été à nouveau renvoyée à Pôle emploi. Tout ça, c'est décourageant, notamment parce que j'ai déjà la cinquantaine et je me sens parfois fatiguée.

Nous retrouvons ici ce que la recherche de Pitollat et *al.* (2018) a mis au jour : les départements, Pôle emploi et les régions doivent d'une part « cibler et promouvoir les formations les plus adaptées pour les publics éloignés de l'emploi », et d'autre part, « concevoir un mécanisme de places réservées à ces bénéficiaires sur des formations sélectionnées, de manière à garantir une offre continue et réactive » (p. 34). Autrement dit, favoriser la priorisation de l'accès à la formation professionnelle pour les chômeurs et chômeuses ayant un profil similaire à celui de Milena, c'est-à-dire en situation de chômage de longue durée, faiblement scolarisé·e·s, en situation de handicap et bénéficiaires du RSA ou de l'allocation adulte handicapé (AAH).

Pour autant, Darmond et *al.* (2004) notent que pour ces chômeurs et chômeuses de longue durée, « une interprétation proche de la « handicapologie », illustrée par Castel, a été largement favorisée en France » (p. 63), laquelle se caractérise par la mise en place de « politiques de type curatif plus que coercitif, en organisant d'un côté, une offre d'emplois spécifique par le biais des Contrats Emploi Solidarité, précaires, mal payés et stigmatisés (Simonin, 2002), et de l'autre des stages de formation visant à restaurer l'« employabilité » des bénéficiaires » (p. 63), mieux appelé·e·s au niveau administratif comme les « chômeurs les plus éloignés de l'emploi » (p. 63).

Or, ce qui devient paradoxal dans ce « paradigme du soin » (Darmond et *al.*, 2004) est que l'on « ne contrôle pas seulement la réalité de la recherche active d'emploi, mais la motivation des chômeurs et leur capacité à élaborer un véritable « projet personnel » » (p. 63). Lorsque les chômeurs et chômeuses ne parviennent pas à « prouver à la fois leur « fragilité » [...] et leur « motivation » à améliorer leur « employabilité » » (p. 63), ils/elles peuvent être aperçu·e·s, et par les organismes institutionnels et par leurs pairs reproduisant une « culture de l'employabilité », comme des « opportunistes », « profiteurs », « pas courageux », « pas

sérieux », etc. » (p. 71). C'est ainsi que ce paradigme du soin tend à banaliser un discours qui organise « le transfert de la responsabilité des déterminants du chômage sur les chômeurs eux-mêmes » (p. 71).

En revanche, Frétygné et *al.* (2007) soulignent que « lorsque l'on évalue les effets de la formation sur la réduction du chômage, les résultats sont plus que minimes » (p. 37). Le Douaron (2007) note que le « lien causal entre la formation professionnelle et l'évolution de la situation professionnelle n'est pas établi » (p. 158). Selon Le Douaron, des économistes qui analysent les effets d'un passage par la formation sur le retour à l'emploi chez les demandeur-e-s d'emploi, tirent la conclusion que « l'impact de la formation professionnelle sur le salaire et la pérennité de l'emploi est très incertain et vraisemblablement nul dans de nombreux cas » (p. 158). Ces effets d'un passage par la formation sur le retour à l'emploi sont devenus encore plus incertains pour certaines de nos enquêtées, en raison de leurs subjectivités de genre, comme Elsa :

Mon stage à la maison de retraite terminé et mon examen final validé, j'ai commencé à chercher un travail. J'ai déposé énormément de CV partout. On me regardait, puis on me disait qu'on allait m'appeler. Un jour j'ai laissé un CV au centre de réception sociale. Quelques jours plus tard on m'a appelée pour me donner un rendez-vous pour un entretien. Puis, ils ont commencé à reporter mon rendez-vous. On m'appelait un jour avant pour me dire que mon rendez-vous avait été reporté pour la semaine suivante. C'est pourquoi mon assistante sociale a appelé pour demander où on en était par rapport à mon entretien. Un Monsieur lui a dit : 'il s'agit d'une personne transsexuelle. Vous êtes sûre qu'il n'y aura aucun problème ?'. Mon assistante lui a répondu : 'Pas du tout !'. Voilà l'hypocrisie de ce centre de réception sociale-là ! Je me suis vraiment sentie humiliée, mais aussi gênée d'avoir perdu mon temps. C'est pour ça que j'y suis retournée quelques semaines plus tard, même sans avoir rendez-vous, pour leur dire : 'heureusement que je n'ai pas eu besoin de vous, parce que j'ai déjà trouvé un travail. Je veux juste vous dire que ce n'était pas bien ce que vous m'avez fait. Voilà !' [...]. J'ai trouvé un travail dans un autre centre de réception sociale [...]. On m'appelle un dimanche, 'Madame Elsa ?'. J'avais mis dans mon CV le prénom qui apparaît sur mon état civil suivi de 'dite Elsa'. Ils m'ont demandé si je cherchais toujours un travail et si j'étais disponible pour commencer le lendemain à 6h du matin. J'ai tout de suite répondu, 'oui', vu que je n'étais pas en condition de négocier des horaires [...]. Comme j'ai répondu à toutes les questions, 'oui', j'ai commencé le lendemain de 6h à 9h30 du matin.

Le récit d'Elsa fait écho aux résultats d'une recherche du Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications (citée par Nativel, 2012) qui montre que « 40% des jeunes d'origine maghrébine et d'Afrique subsaharienne connaissent davantage de difficultés que ceux originaires d'Europe du sud et disent avoir subi une discrimination à l'embauche en raison de caractéristiques « visibles » » tels que le nom ou la couleur de peau » (p. 3). Les personnes trans sont susceptibles de subir des pratiques discriminatoires en raison de caractéristiques « visibles » qui peuvent renforcer les mécanismes d'exclusion pendant la période de recherche d'un emploi. Le récit de Sidney met en évidence sa vulnérabilité lors de situations d'embauche en raison du nom affiché sur sa carte d'identité :

J'ai eu mon diplôme en 2014, juste quand j'ai débuté ma transition. J'ai alors commencé à chercher du travail, mais je ne savais pas comment me présenter [...]. Quand je me suis inscrite à Pôle emploi, c'était Monsieur. J'ai essayé de changer mon inscription à Pôle emploi pour mettre Madame [...]. Je leur ai écrit, je leur ai demandé de changer mon prénom, ils ne veulent pas, ils disent rien, c'est des trucs comme ça. Du coup, je faisais plus mes recherches sur Pôle emploi, sinon je faisais par moi-même, mais pas sur le site de Pôle emploi. C'est-à-dire, si j'ai une offre, je prends l'offre et j'envoie mon CV moi-même, je n'envoie pas par le biais de Pôle emploi [...]. J'ai alors décidé de commencer comme bénévole dans une association s'adressant notamment aux personnes trans migrantes, en attendant d'avoir un travail. Mais c'était toujours pareil : comme je ne savais pas comment me présenter, je disais toujours mon prénom d'état civil. C'est quand cette association m'a proposé un contrat aidé pour un an, que j'ai commencé à utiliser un prénom d'usage comme femme. Voilà ! Ça m'a permis d'aller voir des gens et de m'ouvrir sur certaines choses. J'ai découvert alors que je pouvais vivre comme une femme même si je n'avais pas l'état civil d'une femme.

L'analyse du récit de Sidney nous permet d'identifier d'une part le rôle de l'association communautaire dans l'utilisation d'un prénom féminin, d'autre part le rôle que devraient assumer les organismes institutionnels tels Pôle emploi, ainsi que les centres de formation pour favoriser l'insertion professionnelle de personnes trans durant la période de recherche d'un emploi. Pour Darmond et al. (2004), « avoir l'assurance de débouchés professionnels correspondant à son action de formation constitue la meilleure garantie pour l'organisme de formation d'atteindre les objectifs de placement qui lui sont impartis » (p. 65).

3. Trajectoires professionnelles

Vernières (1997) définit l'insertion comme « un processus par lequel des individus n'ayant jamais appartenu à la population active, accèdent à une position stabilisée dans le système d'emploi » (p. 11). Mériaux (2009), pour sa part, en référence à Marie-Laure Morin (2003a) caractérise la double dimension que possède l'emploi :

- une dimension juridique d'abord correspondant à une « position stable dans une organisation productive, dont le droit du travail organise la durabilité, au-delà de l'accomplissement d'une tâche particulière » (p. 11) ;
- une dimension sociale permettant « d'accéder à un ensemble de droits sociaux qui protègent le salarié contre les risques d'altération de sa capacité de gain » (p. 11).

Or, pour que les individus n'ayant jamais appartenu à la population active puissent s'insérer, c'est-à-dire accéder à une position stabilisée dans le système d'emploi (Vernières, 1997), les pouvoirs publics des sociétés modernes les incitent à être autonomes en leur fournissant les moyens pour « réaliser leurs aspirations et répondre à leurs besoins » (Négroni & Lo, 2017, p. 10). Pour Négroni et Lo, cette « incitation à l'orientation active des parcours professionnels » peut engendrer le « développement d'une injonction paradoxale » parmi les populations les plus en difficulté, en raison de l'absence de supports sociaux nécessaires (Duvoux, 2009, cité par Négroni & Lo, 2017, p. 11). Cette injonction se caractérise par l'impossibilité d'être

autonomes financièrement tout en s'auto-dévalorisant du fait de l'intériorisation d'un discours institutionnel d'autonomie. Pour Duvoux (2009), « la perte de l'estime de soi est la plupart du temps exprimée par un discours très général de refus de la société » (p. 106).

En ce sens, nous interrogeons les différentes possibilités d'autonomie rencontrées par nos enquêtées pendant la construction de leurs parcours professionnels. Si la « possibilité » d'accéder à une position stabilisée dans le système d'emploi est déterminée par les ressources / capitaux qu'elles sont parvenues à accumuler durant leur parcours biographiques et d'insertion; elle dépend également des dispositifs / supports institutionnels existants en France, notamment le type de contrat proposé, l'accompagnement social dont elles ont bénéficié, l'offre d'emplois disponibles pour une population trans migrante peu scolarisée, enfin les conditions de travail auxquelles elles sont confrontées à l'égard de leurs subjectivités de genre.

C'est pourquoi, nous allons analyser dans cette partie les trajectoires professionnelles de trois de nos enquêtées afin d'examiner les ressources / capitaux qu'elles ont mis en place ainsi que les supports / dispositifs dont elles ont bénéficié pour faire face aux épreuves rencontrées. Nous allons tout d'abord interroger dans quelle mesure la signature d'un premier contrat de travail en France, après plusieurs années dans l'activité prostitutionnelle, apparaît pour trois enquêtées comme un « événement » (Négroni, 2005; Bensa & Fassin, 2006; Testenoire & Trancart, 2011; Gherghel & Saint-Jacques, 2013) qui a instauré une « rupture », un « *turning point* » (Gherghel & Saint-Jacques, 2013), une « bifurcation » (Bessin, Bidart & Grossetti, 2009) voire une « reconversion professionnelle » (Négroni, 2005) dans leurs trajectoires d'insertion.

En effet, la signature d'un contrat de travail a eu un impact différent sur les parcours d'insertion professionnelle de nos enquêtées en fonction du type de contrat signé. Pour celles ayant signé un contrat de travail à durée déterminée (CDD) et / ou à temps partiel sans possibilités de renouvellement, les trajectoires professionnelles se sont avérées instables et leurs processus d'insertion professionnelle inachevés. C'est pourquoi, nous allons dans un deuxième moment questionner les conditions dans lesquelles elles ont exercé leur travail, notamment les difficultés qu'elles ont rencontrées car trans migrantes parfois en situation de handicap. Enfin, nous allons examiner les possibilités que certaines d'entre elles ont eues de continuer leur évolution professionnelle.

3.1. José-Maria et son premier emploi dans un chantier d'insertion sociale

José-Maria s'était adressé·e à une association ayant une approche abolitionniste envers la prostitution afin d'être accompagné·e pendant son processus d'insertion professionnelle. Pour bénéficier de cet accompagnement, iel s'est engagé·e à arrêter définitivement l'exercice de l'activité prostitutionnelle. En contrepartie, iel a obtenu à court terme une aide financière pour payer l'hôtel où iel séjournait. Iel a également été soutenu·e pour candidater aux offres d'emploi disponibles sur le marché du travail :

Un jour l'association m'appelle pour me proposer deux offres de travail : une pour le Resto du Cœur et une autre pour la RATP. Celle de la RATP était pour nettoyer les gares et les trains de minuit à 6h du matin. L'assistante sociale de l'association et Pôle emploi m'avaient aidé·e à candidater à ces deux offres. L'assistante voulait que j'accepte la proposition de la RATP de 35h par semaine parce que j'allais gagner 1600 euros nets, alors qu'au Resto du Cœur j'allais gagner seulement 1000 euros. Pourtant, je me sentais plus à l'aise au Resto du Cœur. J'avais peur de travailler à la RATP parce que je n'avais jamais travaillé (hors de l'activité prostitutionnelle), je n'avais jamais eu des horaires, je ne parlais pas bien le français. Je pense maintenant que j'aurais dû accepter l'offre de la RATP [...]. Or, je suis allée faire l'entretien au Resto du Cœur, trois jours plus tard on m'appelle pour me dire que je commençais le lundi suivant. Je n'arrivais pas à y croire. C'était trop rapide pour le digérer. Je me disais, 'alors, qu'est-ce que je vais faire maintenant ?'.

La peur exprimée par José-Maria face à la possibilité de travailler à la RATP pourrait s'expliquer par l'absence d'une formation professionnelle en amont lui permettant de se sentir mieux préparé·e pour se confronter à cette épreuve. En effet, si le contrat du Resto du Cœur s'avérait moins intéressant que celui de la RATP en termes de salaire et de durée, le premier lui a permis de suivre une formation en FLE. Grâce à la signature de ce contrat de travail, iel a bénéficié d'un hébergement temporaire pour des personnes en processus d'insertion professionnelle :

Mon travail m'a permis de continuer mon processus d'intégration grâce aux cours de français que j'ai pris. On avait (les employé·e·s de Resto du Cœur) des cours de français les lundis et les jeudis. Tu signais un contrat d'une durée d'un an que tu pouvais renouveler juste une fois pour une période de six mois [...]. Grâce à l'assistante sociale de l'association qui m'accompagnait ainsi qu'à celle du Resto du Cœur, j'ai pu bénéficier d'une résidence pour travailleurs deux ans. J'ai été mise en priorité en raison de mon état de santé. Ma vie a complètement changé grâce à cette résidence. Le loyer coûtait 400 euros : je payais 270 euros et la CAF payait le reste.

Si José-Maria se sentait comblé·e d'exercer son travail comme agent·e chargé·e de la distribution de repas dans un centre de distribution alimentaire, iel n'était toujours pas conscient·e des injonctions qui commençaient à peser sur sa trajectoire d'insertion professionnelle, comme par exemple le fait de ne plus être accompagné·e par l'association abolitionniste de l'activité prostitutionnelle :

J'aimais bien mon travail, me retrouver dans une grande usine remplie d'une vingtaine de camions blancs ayant le logo du Resto du Cœur m'émouvait beaucoup. J'adorais également

voir les containers vides prêts à être remplis. Tout ça se passait comme à la télé. Je kiffais aussi l'ambiance dans la cuisine. C'était moi qui devais amener les containers à la cuisine pour les remplir de café et de soupe. Vu que j'aimais ce que je faisais, les gens de l'association qui me suivait m'ont dit qu'ils allaient arrêter leur accompagnement parce qu'ils avaient bien réussi leur but de m'aider à quitter la prostitution et à me trouver un emploi. C'est pour ça que j'ai continué à être accompagné-e par l'assistante sociale de la résidence pour travailleurs en processus d'insertion professionnelle.

Au fur et à mesure que la fin du contrat à durée déterminée au Resto du Cœur approchait, José-Maria s'est confronté-e à l'évidence d'une nouvelle injonction : celle de devoir préparer le terrain pour la suite de son processus d'insertion professionnelle, soit au travers de la réalisation d'une formation qualifiante, soit au travers de la recherche d'un travail. Iel a renoncé à une formation à court terme afin de mieux se focaliser sur la recherche d'un nouveau travail :

Le jour où j'ai signé le renouvellement de mon contrat pour six mois, mon patron m'a dit, 'il faut que tu réfléchisses bien à la suite. J'aurais bien aimé te faire un contrat d'un an parce que tu t'es bien investi. C'est pourquoi je te conseille de faire une formation ou de trouver un autre boulot avant que ton contrat finisse, parce que tu vas te retrouver à la fin tout seul face au monde'. C'est vrai que je pouvais m'inscrire à une formation payée. En principe, j'avais pensé à une formation dans la restauration. Le souci était que j'allais recevoir 680 euros par mois pour suivre cette formation 35 heures par semaine pendant neuf mois. Alors que je gagnais plus de 680 euros par mois travaillant moins de 35 heures par semaine au Resto du Cœur. J'avais vraiment besoin de gagner plus de 680 euros par mois pour payer mes dettes. Par ailleurs, je n'allais plus avoir droit aux tickets de restaurant qui m'aidaient pour mes fins de mois [...]. J'ai alors commencé à envoyer des CV pour travailler dans le domaine de la propreté. Je l'ai envoyé à Disney, étant donné qu'ils recrutent des gens qui parlent espagnol.

Malgré la possibilité de suivre une formation financée dans le domaine de la restauration, la situation de fragilité socio-économique de José-Maria l'a amené-e à privilégier à court terme la continuité de sa trajectoire professionnelle au détriment de la reprise de sa trajectoire de formation. C'est pourquoi, iel s'est retrouvé-e à la fin de son contrat au Resto du Cœur dans une situation de rupture de sa trajectoire professionnelle pendant plusieurs mois en raison de sa difficulté à mobiliser des ressources pour trouver un emploi hors du milieu de l'insertion sociale, mais aussi du fait de l'absence de supports /dispositifs institutionnels adéquats pour mieux faire face à sa nouvelle situation de vulnérabilité. Nous retrouvons ici ce que la recherche de Guy (2002) a mis au jour : « la stabilité du contrat de travail n'est pas synonyme de la fin de la phase d'insertion » (p. 24) dans la mesure où « le processus d'insertion peut se conclure par une position durablement instable dans le système d'emploi » (p. 24).

Quant à la possibilité de suivre une formation, Bonaiti et al. (2006) affirment que dans un « contexte professionnel pensé pour être immuable au moins à moyen terme, l'investissement dans la formation paraît effectivement sans intérêt, sinon absurde » (p. 5). Pour Frétygné et al. (2007), « le rendement salarial des formations continues est bien mince », surtout pour les salariés « âgés » et « peu qualifiés » (p. 42). C'est pourquoi « certains salariés rechignent à

suivre des formations dont ils savent (ou soupçonnent) par avance qu'elles n'auront aucune conséquence en termes d'avancement de carrière et/ou de revalorisations salariales (cf. également Fournier 2003b) » (p.42).

Négroni et Lo (2017), pour leur part, s'interrogent sur la manière dont les individus sont incités à « assumer davantage la responsabilité du développement de leur propre capitalhumain et à y participer financièrement » (Ramaux, 2006, p. 56 ; cité par Négroni & Lo, 2017, p. 9), en identifiant des « besoins et des manques en regard des attentes du marché » (p. 9), afin d'accroître leurs « compétences par des formations » (p. 9). Cela veut dire que l'individu est « encouragé à se penser comme une entreprise de formation » (p. 9), afin de sécuriser son parcours professionnel. En ce sens, les parcours ne renvoient pas à « la sécurité mais davantage à la liberté et aux risques inhérents » (Luttinger & Willems, 2008 ; cités par Mériaux, 2009, p. 12). La rupture de la trajectoire professionnelle de José-Maria rejoint les récits de certaines de nos enquêtées ayant également vécu des ruptures, en raison de l'absence de dispositifs / supports leur permettant de mieux mobiliser leurs ressources pour faire face aux difficultés rencontrées notamment à la fin d'un contrat à durée déterminée. Léa, par exemple, se trouvait au chômage lors de notre entretien, bien qu'ayant travaillé plus d'un an comme 'serveuse' dans un restaurant italien, puis comme 'vendeuse spécialisée' dans une boutique solidaire :

J'ai rencontré en 2015 un ami qui m'a proposé de travailler dans son restaurant. J'y suis restée presque deux ans. J'aimais bien quand on devait préparer des entrées pour les emporter à un événement. Par contre, je stressais quand je faisais la serveuse dans le restaurant parce que je craignais de tomber par terre en emportant les boissons. Je faisais des progrès quand il a décidé de fermer le restaurant à cause de dettes [...]. Comme je me suis retrouvée au chômage en 2017, j'ai commencé à nouveau à travailler (dans l'activité prostitutionnelle). Pourtant, je n'avais plus la force de partir toute seule travailler en Provence comme je le faisais auparavant. C'est pour ça que je me suis adressée à une association pour m'aider à trouver un travail. J'ai signé un contrat où je m'engageais à ne plus faire la prostitution. On m'a aidée à candidater pour une entreprise qui avait un centre de recyclage dans le 19ème arrondissement de Paris. Ils géraient quatre boutiques à Paris, j'ai été envoyée à une boutique qui faisait le recyclage des grandes marques pour vendre des articles à des prix très intéressants. Tu pouvais acheter un tailleur de Christian Dior à 50 euros. Si j'ai bien aimé cette expérience, j'ai dû démissionner en raison de problèmes de santé [...]. Je continue à chercher un travail depuis plus d'un an.

On retrouve là ce que la recherche d'Eckert et Mora (2008) faisait ressortir : ces trajectoires professionnelles « hésitantes illustrent crûment les « zones grises » de l'insertion professionnelle » (p. 44), caractérisées par des « périodes d'emploi plus ou moins fugaces » suivies par « des périodes de recherche d'emploi plus ou moins laborieuses » (p. 44). Pour Eckert et Mora, ces « retraits de l'activité salariée peuvent relever autant du découragement ou de l'épuisement que d'arbitrages sous contrainte » (p. 44). C'est pourquoi, ils s'interrogent sur les manières de lever les risques qui pèsent sur ces trajectoires afin d'éviter des « formes

d'éloignement du marché du travail qui résultent finalement moins d'une éventuelle volonté de retrait que de la « vulnérabilité » (Castel, 1995) des individus dans une situation d'emploi défavorable » (cité par Eckert & Mora, 2008, p. 45).

Pitollat et *al.* (2018) considèrent que l'accompagnement « doit perdurer jusqu'à la signature d'un CDI, ou à tout le moins, six mois suivant l'embauche », afin de « s'assurer d'un accompagnement continu face aux nombreux changements de situation des bénéficiaires et notamment leurs entrées et sorties du RSA » (p. 31). Or, si Eckert et Mora (2008) soulignent le risque que le recours à des emplois temporaires, notamment pour les jeunes, « perdure par la suite puisque les premières mobilités se font encore souvent vers d'autres emplois temporaires » (p. 41), Pitollat et *al.* (2018) insistent sur le fait que « l'insertion par l'activité économique constitue une voie d'insertion à ne pas négliger, à condition de parvenir à améliorer le taux de sortie vers l'emploi » (p. 33). Pour cela, « il serait logique que leurs efforts portent uniquement sur leurs missions de base d'accompagnement des publics et que leur modèle économique ne soit pas sans cesse fragilisé » (p. 33).

En revanche, le récit de Sidney met en évidence sa capacité à mobiliser des ressources dans le domaine de l'intervention sociale, à la suite de sa fin d'un contrat aidé d'une durée d'un an au sein d'une association travaillant auprès de personnes trans migrantes en France :

Je suis partie de l'association vu qu'elles ne pouvaient pas renouveler mon contrat parce qu'il s'agissait d'un contrat aidé, c'est-à-dire précaire. Au début j'ai accepté d'y travailler, même si j'avais le Smic, parce que c'était une toute première expérience professionnelle à apporter à mon CV, mais aussi pour me permettre de créer un réseau [...]. Quand je suis partie, j'ai eu un mois de chômage, puis j'ai intégré une association grâce à une connaissance. J'y suis restée deux mois parce que c'était un remplacement. Comme j'étais animatrice d'action, je m'occupais de personnes vivant avec le VIH [...]. Ça a été une expérience super intéressante ! [...]. Je suis partie parce que j'ai eu une proposition du Département pour travailler comme assistante sociale [...]. J'ai eu un entretien et ça s'est bien passé. Je me suis présentée pour la première fois comme Madame. Quand on m'a dit, 'c'est bon, envoyez-nous vos papiers', j'ai expliqué à la personne des ressources humaines que sur mes papiers j'étais toujours 'Monsieur', mais que je souhaitais qu'à mon travail ce soit 'Madame'. On m'a dit, 'ok. Il n'y a pas de problème'.

Nous retrouvons ainsi ce que Pitollat et *al.* (2018) mettent en exergue, à savoir que les « stéréotypes s'appuient notamment sur l'absence de rencontre et de connaissance entre les demandeurs d'emploi et les autres actifs ». Or, « les acteurs de l'emploi, notamment dans le champ de l'insertion, ne peuvent que gagner en confiance auprès des publics, en ouvrant leurs offres et leurs dispositifs à l'ensemble des actifs » (p. 29). Quant aux dispositifs / supports dont Sidney a bénéficié pour poursuivre sa trajectoire professionnelle, Mériaux (2009) cite Bobbio et Gratadour (2009) selon lesquels « malgré l'importance des moyens d'accompagnement mobilisés », quelques « dispositifs de reclassement peinent à contrarier la sélectivité naturelle du marché du travail, à tel point qu'il est difficile [...] de faire la

démonstration de leur impact propre et de leur capacité à contrecarrer les inégalités entre les publics les plus qualifiés et ceux qui ne disposent que d'un faible bagage valorisable sur le marché du travail » (p. 17).

3.2. Yeraldine et la difficulté à obtenir un CDD en raison de son casier judiciaire

Yeraldine avait commencé son processus d'insertion professionnelle en travaillant à temps partiel dans le domaine de la propreté, alors qu'elle continuait à exercer la prostitution. Malgré les horaires décalés et les déplacements récurrents auxquels Yeraldine s'est vue confrontée, elle est parvenue à trouver une stabilité dans ses conditions de travail :

En 2003 j'étais la seule marica quand je suis arrivée à l'agence qui recrutait des personnes pour faire le ménage. Tout le monde me regardait parce que j'avais encore mon prénom d'homme (ton de complicité) [...]. Ils ont commencé par me faire des petits contrats pour voir comment je me débrouillais. On m'appelait parfois à 6h du matin pour me demander si je pouvais faire deux heures de ménage chez quelqu'un. Je répondais, 'Ok'. Je me levais pour aller signer le contrat, puis pour me rendre où on m'attendait. C'était d'habitude comme ça, deux heures ici, deux heures là-bas. Comme je percevais très peu de salaire, je continuais à faire la pute les après-midis. Deux ans comme ça jusqu'à ce que je m'adresse à la responsable : 'Madame, franchement j'aimerais qu'on me laisse travailler dans un seul endroit où je peux aller tous les jours, parce que je gagne très peu d'argent du fait de passer la plupart du temps en me déplaçant'. J'ai eu la chance quand on m'a proposé de travailler au siège de l'agence tous les jours de 8h à 12h. Je ne m'y attendais pas. Je pense qu'ils m'aimaient bien parce que j'avais toujours été très responsable et ponctuelle.

L'analyse du récit de Yeraldine nous permet d'identifier ce que Séhili et Dufournet (2019) avaient déjà souligné : « les mutations du travail en cours combinent des noyaux de personnels, souvent sous statuts différents (CDI/CDD/Intérim/travail saisonnier), l'usage de personnels permanents, mais aussi de plus en plus, l'usage de services et personnes externalisés entérinant ainsi l'idée d'une ubérisation incontournable (voire souhaitable) du travail » (p. 13). Pour Séhili et Dufournet, ce processus d'« invalorisation » du travail (selon leurs termes) est propice la « création de figures contemporaines de la précarité » visant l'insertion professionnelle des « populations jusqu'alors exclues » (p. 13).

Pour autant, cette première expérience professionnelle hors de la prostitution, a encouragé Yeraldine à réaliser une reconversion professionnelle en s'inscrivant à une formation comme agent de restauration. Selon Négroni (2005), les reconversions professionnelles constituent des bifurcations suite à un événement. La reconversion professionnelle réalisée par Yeraldine correspondait à un changement d'activité opéré de manière volontaire dans le sens où celle-ci a été une démarche engagée par elle de façon anticipée. Cette reconversion a également opéré une rupture dans sa trajectoire professionnelle entre son emploi précédent dans le domaine de la propreté et son nouvel emploi dans la restauration. Or, une fois sa formation professionnelle

terminée, Yeraldine est retournée dans son pays d'origine afin de réaliser les démarches administratives pour modifier son prénom à connotation 'masculine' par un prénom à connotation 'féminine', afin de faciliter la recherche d'un emploi en France dans le domaine de la restauration :

C'est en 2005 que je suis partie changer mes papiers en Colombie. Je suis revenue avec mon acte de naissance modifié pour l'enregistrer auprès du consulat en France. Puis j'ai payé une traduction assermentée pour l'amener à la préfecture de Paris. L'année suivante j'avais mon titre de séjour avec mon prénom féminin [...]. J'ai bien expliqué à la préfecture que je voulais changer de travail, mais que c'était difficile de trouver un autre travail à cause du décalage entre mon identité et mon prénom masculin. Je leur ai raconté que je m'étais parfois sentie rejetée à cause de ça et que je ne voulais plus subir des discriminations. Ils ont été plutôt bienveillants envers moi. Je pense qu'ils ont aimé la manière dont je leur ai parlé. À partir de ce moment-là les choses ont commencé à bouger pour moi, notamment lorsque j'ai candidaté pour une offre de la Mairie de Paris.

Le récit de Yeraldine met en évidence sa capacité à mobiliser des ressources ainsi que des dispositifs / supports institutionnels pour mieux organiser une transition / bifurcation au sein de sa trajectoire professionnelle : d'abord, le fait d'avoir modifié son prénom sur son acte de naissance colombienne ; ensuite, la possibilité de s'exprimer en français auprès du personnel de la préfecture de Paris pour les convaincre de l'importance de changer son prénom sur son titre de séjour. De fait, selon Emmanuel Beaubatie (2019a), « parce que le changement de sexe s'accompagne d'une phase d'inadéquation entre apparence et papiers, la configuration dans laquelle se trouve l'individu en début de transition est cruciale. Ceux et celles qui n'ont pas encore d'emploi stable, peineront à en obtenir un avant d'avoir légalement changé de sexe » (p. 45).

Enfin, le récit de Yeraldine met en exergue son expérience professionnelle dans le domaine de la propreté, puis sa formation professionnalisante comme agent de restauration, afin de favoriser une transition/bifurcation au sein de sa trajectoire professionnelle. Or, si Yeraldine a bénéficié de l'accompagnement du milieu associatif lors la recherche d'un emploi, elle a dû faire face à des questionnements à l'égard de sa trajectoire prostitutionnelle, de la part de la personne chargée de l'interviewer pour le poste proposé par la Mairie de Paris :

Ma formation terminée comme agente de restauration, je suis allée voir une assistante sociale que j'avais déjà fréquentée. Je lui ai dit, 'bonjour Madame, je suis venue vous voir parce que je viens de terminer ma formation. Bien que je sois inscrite comme chômeuse, vous savez bien que Pôle emploi ne sert à rien. J'ai des difficultés financières parce que j'ai consacré ces derniers mois à faire ma formation. Je n'ai pas d'argent pour payer le loyer, j'arrive à peine à manger. Je veux bien travailler parce que je ne veux pas vivre du chômage. Mais je ne sais pas par où je dois commencer'. Elle m'a répondu, 'D'accord. Nous allons chercher des offres pour postuler'. C'est comme ça que j'ai eu l'offre de la Mairie pour travailler dans une cantine. Il s'agissait d'un contrat de travail pour une durée de trois mois. Une semaine après avoir envoyé mon dossier, on m'a convoquée pour me dire que je ne pouvais pas signer le contrat à cause du délit de racolage dans mon casier judiciaire. J'ai répondu au Monsieur, 'Vous avez raison. Mais je veux bien que vous sachiez que je me suis prostituée parce que je n'avais pas un autre choix. Quand je venais

d'arriver en France, je n'avais pas de papiers, je n'avais pas de logement, je n'avais pas d'argent, je n'avais rien. C'est pour ça que c'était difficile pour moi à ce moment-là d'envisager autre chose. Essayez de vous mettre à ma place s'il vous plaît. Je serais peut-être obligée de me prostituer encore une fois si la société continue à me fermer les portes' [...]. Le monsieur m'a répondu, 'Vous avez raison. Je vais faire une exception en vous donnant une opportunité. J'espère bien que vous n'allez pas me décevoir'.

Le récit de Yeraldine met en évidence encore une fois sa capacité à mobiliser des ressources ainsi que de dispositifs / supports institutionnels lors de son entretien d'embauche pour mieux organiser une transition/bifurcation au sein de sa trajectoire professionnelle. Or, elle a toujours dû faire face durant ces trois mois à de nouvelles épreuves : d'un côté, montrer son engagement professionnel pour voir renouveler son contrat ; d'un autre côté, gérer ses émotions face aux questions concernant sa subjectivité de genre de la part de quelques collègues :

Après avoir eu mon CDD de trois mois, on m'a fait un CDD de six mois, puis j'ai eu que des CDD d'un an. Je comprends très bien la raison pour laquelle j'ai eu que des CDD pour un an, c'est parce qu'on voulait me mettre à l'épreuve en tant que marica s'étant prostituée. Maintenant j'attends mon CDI, parce que ça fait déjà plusieurs années que je suis en CDD. Ils sont obligés de me faire un CDI en septembre 2015, sinon ils seront obligés de négocier mon licenciement [...]. Quant à mon travail, le plus difficile a été de me lever très tôt afin d'être à l'heure pour m'occuper des petits-déjeuners [...]. Concernant mes collègues, je m'en fiche vraiment de leurs commentaires. Quand on me pose des questions bizarres à l'égard de mon genre, je réponds tout simplement, 'excusez-moi, je viens ici pour travailler, pas pour parler de ma vie privée. Ma vie privée ne vous concerne pas, ce n'est pas vos oignons !'. Je me positionne tout de suite, 'si vous faites n'importe quoi dans la rue, ça ne me regarde pas parce que c'est votre vie privée' [...]. Ce que j'aime le plus de mon travail est la tranquillité pendant la journée et la stabilité d'avoir un salaire à la fin de mois. J'ai bien fait de chercher un autre travail hors de la prostitution. Je vois toujours les filles (personnes trans migrantes) qui se plaignent de faire encore la prostitution. Elles ont bien vieilli et elles sont fatiguées. Heureusement que j'ai eu le courage de faire une chose différente, de ne pas suivre la foule. Je me posais des questions sur mon avenir quand je tremblais de froid au bois de Boulogne, 'Aï ! Qu'est-ce que je fais là ?'. Il valait le coup d'y rester quand il y avait de l'argent, mais quand les clients sont devenus rares à cause de la loi, je voyais des filles qui restaient toute une nuit juste pour gagner 50 euros. Je me disais, 'Mon Dieu, il faut que je fasse une autre chose, je dois gagner de l'argent d'une autre façon'.

Le récit de Yeraldine met en exergue la manière dont elle est parvenue à mobiliser ses ressources ainsi que les dispositifs / supports institutionnels dont elle pouvait bénéficier pour mieux organiser une transition/bifurcation au sein de sa trajectoire professionnelle. Si elle a dû attendre plusieurs années pour signer un CDI en dépit de son engagement dans son travail, c'est en raison du code de travail en France qui oblige les entreprises à faire un CDI après un certain temps. Par ailleurs, la gestion d'émotions dans son environnement professionnel ainsi que le niveau de réflexivité face à l'activité prostitutionnelle, lui ont permis de consolider à moyen terme sa trajectoire professionnelle. Le récit de Yeraldine permet également d'analyser le turning point inscrit dans son processus d'anticipation de sa reconversion professionnelle volontaire : « La réorientation professionnelle ne se résume pas à la construction d'un projet professionnel qui consisterait en la simple adaptation d'un individu à un nouvel emploi ; pour

que la translation soit réussie, le projet doit être entendu comme projection de soi dans le futur. Cette projection de soi constitue un temps de négociation avec soi sur l'opportunité d'engager ce travail. Dans les situations de reconversions professionnelles volontaires, la bifurcation prend la forme d'un processus qui se construit dans le temps. Si l'on se réfère à ce que disent les interviewés, la prise de décision de la bifurcation s'inscrit dans une temporalité relativement longue pouvant aller de quelques mois à une ou plusieurs années. Dans tous les cas, elle est décrite comme un cheminement, elle indique un temps long de réflexion, une maturation » (Négroni, 2005, p. 330).

3.3. Marta et l'aboutissement d'un processus d'insertion professionnelle

Marta avait pour la première fois envisagée commencer un processus d'insertion professionnelle après avoir fêté ses cinquante ans. C'est pourquoi, elle a accepté la proposition de son assistante sociale lorsqu'elle lui propose de s'inscrire à une formation qualifiante dans le domaine de la propreté. Le fait d'être sollicitée pour un premier entretien d'embauche trois mois après avoir commencé sa formation a marqué la reprise de sa trajectoire professionnelle après plus de vingtans d'activité prostitutionnelle :

Ce que je n'arrive toujours pas à comprendre est la raison pour laquelle nous (son amie et elle) avons été appelées pour un entretien, alors qu'il y avait des gens qui suivaient la formation depuis plus de six mois [...]. On était dans la salle de classe quand le professeur nous dit : 'On vient de recevoir une lettre concernant une proposition de travail pour deux personnes, Madame Vargas et Madame Yang'. Si mon amie n'arrêtait pas de célébrer cette proposition-là, je me demandais toujours, 'travail ?' (ton de méfiance). Ça faisait trois mois que je suivais la formation, j'aimais bien ce qu'on apprenait dans le cours, mais aussi mes collègues parce qu'ils m'avaient bien acceptée (comme trans) [...]. Une semaine plus tard on était dans le cours et, soudain, on appelle mon amie pour l'entretien. Elle s'en va après m'avoir regardée avec un air de complicité. Je continuais à me demander, 'c'est quoi toute cette histoire ?' (ton d'angoisse). Je pensais à ce moment-là que le mieux était de rentrer en Argentine parce que je ne pouvais plus (ton de désespoir). Je me disais, 'on va fermer encore une fois le bois de Boulogne. Sarkozy a mis cette loi-là du racolage. Qu'est-ce que je vais faire ? Je vais continuer à vivre à l'hôtel à Clichy ?'. Au bout d'un moment mon amie est revenue en me disant, 'Marta, travail !'. Je lui ai demandé, 'Quoi ? Pourquoi travail ?' (ton de méfiance). Elle m'a répondu, 'Oui, demain matin à 6h à la Défense'. J'ai riposté, 'Ah, bon ?' (ton d'étonnement). Et la formation ?'. Elle m'a encore une fois répondu, 'non, travail le matin, formation continue l'après-midi'. Ce n'est pas vrai ! J'étais vraiment coincée (ton de crainte). Du coup, on m'a appelée, 'Madame Vargas ?'. 'Oui, c'est moi !'. En nous conduisant au bureau où on allait m'interviewer, un Monsieur très élégant me parlait de la famille qu'il avait en Argentine. En l'écoutant parler, je me disais en silence, 'le mieux est de lui dire la vérité, de lui dire que je suis un garçon, un monsieur, voilà. Comme ça il va me dire, 'dégage d'ici !'. Tant mieux pour moi qu'on me jette d'un coup. Je ne veux rien savoir de plus. Comme ça je pars tranquille en Argentine'. Je ne sais pas pourquoi j'avais peur (ton d'incompréhension). J'avais peut-être peur d'être discriminée encore une fois [...]. Une fois dans le bureau, le Monsieur a commencé à regarder mon CV tout en me questionnant sur mon expérience professionnelle comme couturière en Argentine. En s'apercevant que j'étais toujours debout (geste de timidité), il m'a dit, 'Madame Vargas, asseyez-vous s'il vous plaît'. C'est alors que j'ai profité pour lui répondre, 'Je ne suis pas Madame, excusez-moi. Je suis un Monsieur, un trans. Il m'a

riposté, 'oui, je sais bien. Je suis venu vous proposer un travail, je ne suis pas venu vous discriminer'. Tu n'imagines pas ce que j'ai ressenti à ce moment-là. Je me suis mise à pleurer (ton de complicité). Il m'a servi un verre d'eau, je te jure (elle pleure). Excuse-moi, je suis très émue [...]. C'est alors que je me suis rendue compte que j'avais une valeur comme personne [...]. Il m'a dit, 'voici votre contrat'. C'était noté que je commençais le lendemain à 6 heures du matin à la Défense. La moitié du passe Navigo était payée par l'entreprise. Après avoir signé le contrat, il m'a demandé si j'avais des questions, 'aucune' j'ai répondu. 'Parfait ! Demain matin au boulot', il a ajouté avant de me laisser partir. Je suis revenue dans la salle de classe avec l'air confus. Mon amie m'a alors demandé, 'Marta, ça va ?'. 'Oui, ça va', je lui ai à peine répondu. L'air toujours confus, le professeur m'a demandé encore une fois, 'est-ce que ça va ?'. Je suis juste parvenue à dire « oui » avec ma tête. Silence glacial dans la salle de classe. C'est comme ça que j'ai commencé à travailler tous les matins, alors que je suivais la formation les après-midis.

Le récit de Marta nous permet d'examiner les ressources qu'elle a réussi à mobiliser ainsi que les supports / dispositifs employés afin de parvenir à signer un CDD. Le fait d'avoir été soutenue par une assistante sociale durant son processus d'insertion, notamment lors de son inscription à une formation professionnelle, a permis à Marta de devenir une personne en situation de chômage susceptible de recevoir une offre d'emploi. Par ailleurs, l'expérience professionnelle en Argentine comme couturière pendant la période du carnaval, mais aussi comme agente de propreté dans une usine, a attiré l'attention d'un recruteur sur son CV.

De même, la communication établie entre l'assistante sociale de Marta, le centre où elle suivait sa formation professionnelle et l'entreprise recrutant font supposer une approche attentive à l'expression de sa subjectivité de genre. Enfin, le fait de bénéficier d'une reconnaissance de sa qualité comme adulte en situation de handicap (RQTH) a pu jouer en sa faveur pour être embauchée rapidement. Son engagement dans l'accomplissement de son travail a pu favoriser le vécu d'une expérience professionnelle plutôt bienveillante ainsi que la signature d'un contrat de travail à durée indéterminée un an après avoir signé son premier contrat :

L'entreprise qui m'a recrutée s'appelait "L'Oiseau Blanc". Elle envoyait des employés faire la propreté dans des immeubles [...]. On était six dans l'équipe avec le droit de prendre le café et des croissants tous les matins. On m'a expliqué que je devais ramasser la poubelle des bureaux pour la trier dans le garage. Je devais aussi arroser les plantes du jardin. J'aimais parfois balayer les escaliers extérieurs remplis des feuilles l'hiver. Je rigolais bien quand les cadres faisaient klaxonner leurs voitures pour me remercier [...]. Il y avait des gens qui ne savaient même pas que j'étais une trans et qui me disaient toujours, 'Bonjour Madame' [...]. Je connaissais tout l'immeuble, dix étages de la cave à la terrasse en passant pour les bureaux [...]. Je n'ai eu aucun inconvénient avec mes collègues parce que j'ai toujours essayé de bien me comporter. Tous ont été très sympas avec moi. Je travaillais du lundi au vendredi de 6h à 9h du matin, parce que j'avais un contrat à mi-temps. Puis je rentrais me reposer pour repartir l'après-midi à la formation. C'est ainsi que j'ai eu mon diplôme trois mois après avoir commencé à travailler. Je gagnais au début 800 euros nets par mois. C'est grâce aux fiches de paye que j'ai bénéficié d'un logement social [...]. Mon premier contrat de six mois terminé, il a été renouvelé pour six mois encore. Juste avant qu'il finisse, j'ai commencé à me demander pour la suite. Un jour j'ai reçu une lettre me convoquant au bureau de ressources humaines. Une fois sur place, la secrétaire m'a proposé un café en attendant le patron. Je stressais avant même qu'il arrive, 'qu'est-ce qu'on va me dire encore ? Bof !' [...]. Une fois installée dans son bureau, mon patron m'a

dit, 'Bon, c'est fini les premiers six mois, puis c'est fini les six mois de renouvellement. Prenez votre nouveau contrat. Si vous êtes d'accord, on vous attend demain'. C'était mon CDI, voilà ! (Rires). Il y avait des filles qui étaient arrivées après moi et qui étaient parties avant moi. Imagine-toi ! Comme si elles avaient été en transit dans l'aéroport (rires), alors que je suis restée jusqu'à la fin. C'est moi qui devais former les remplaçantes, qui gérais le personnel de mon équipe. Je ne sais pas pourquoi je ne suis pas devenue responsable, peut-être parce que j'étais pédé'.

Malgré la mobilisation de ressources pour éviter une rupture de sa trajectoire professionnelle, et la sécuriser par la signature d'un contrat de travail à durée indéterminée, le récit de Marta met en évidence des injonctions structurelles jouant sur sa trajectoire professionnelle. Tout d'abord, notons sa difficulté à évoluer comme responsable au sein de son équipe de travail. Si les fiches de paye lui ont permis de bénéficier d'un logement social, le faible salaire perçu en raison de son travail à temps partiel dans un domaine peu rémunéré l'a toujours maintenue dans une situation de fragilité sociale.

Ensuite, les horaires de travail de Marta suggèrent des postes de travail adressés structurellement à une population ayant une faible capacité de négociation en raison de son profil professionnel, parmi laquelle les personnes trans migrantes, peu scolarisées et parfois en situation de handicap. Séhili et Dufournet (2019), en référence à Evangelina Holvino (2008), mettent en évidence de quelles « façons les relations et la stratification de la race, du sexe et de la classe sont intégrées dans les structures organisationnelles, les processus et les méthodes de travail, qui semblent normales alors qu'elles produisent et reproduisent, en même temps, des relations particulières d'inégalités et de privilèges » (p. 18). Le récit de Marta, par ailleurs, fait écho à Guénif-Souilamas (2005) à propos de femmes immigrantes, notamment d'Afrique du Nord et sub-saharienne, qui signent des contrats dans des entreprises sous-traitant le nettoyage. En ce sens, elles nourrissent les segments les plus précaires et les plus flexibles du marché de l'emploi, ce qui explique leur faible mobilité professionnelle. Pour autant, l'expérience professionnelle vécue a permis à Marta de reprendre sa trajectoire professionnelle, de réduire sa situation de vulnérabilité en raison de l'obtention d'un logement social et de gagner en estime de soi tout en se reconstruisant hors de l'activité prostitutionnelle comme agente de propreté au sein d'une entreprise reconnue :

Je n'arrive toujours pas à croire avoir travaillé pour cette entreprise. J'ai commencé un jour, puis deux jours, après cinq ans jusqu'à mon départ. C'était cinq ans où je n'ai jamais sollicité un arrêt maladie, alors que le monsieur qui s'occupait de l'aspirateur était toujours malade. Je te jure. J'arrivais parfois en retard à cause du train [...]. C'était la plus belle expérience professionnelle de ma vie, voilà ! Je garde toujours mon CDI comme un souvenir. Mon patron, la secrétaire, mes collègues ne voulaient pas que je parte. Je ne voulais pas non plus partir, mais l'âge de partir est arrivé (elle pleure). Quelle histoire ! C'est trop fort (silence). Tu me ramènes de beaux et inoubliables souvenirs (elle pleure). Excuse-moi [...]. J'ai toujours la photo de mon dernier jour au travail. Ce jour-là on m'a dit de passer vers midi. Je ressens toujours de la nostalgie (elle pleure) [...]. Dès que je suis arrivée, ils ont ouvert une bouteille de champagne. Tout le monde voulait se prendre en

photo avec moi, toute l'équipe de l'oiseau blanc, une quinzaine environ. On m'appelait partout pour la photo. Je me suis bien prise en photo avec tous. Même la patronne voulait une photo avec moi (expression de tristesse). C'était trop fort ! [...]. Mais attention ! Ça ne se passe pas toujours comme ça. Il y a toujours des filles (trans) qui sont discriminées dans leurs boulots.

Enfin, ce bouleversant récit de Marta met en exergue l'importance de sensibiliser les entreprises s'occupant de l'insertion professionnelle à l'expression de subjectivités trans, afin de tenter d'augmenter les probabilités de réussite des parcours d'insertion professionnelle de personnes trans migrantes. Si Marta s'est montrée plutôt épanouie durant sa trajectoire professionnelle en raison de la présence d'un ensemble de supports / dispositifs interagissant avec les ressources qu'elle est parvenue à mobiliser, pour la plupart de nos enquêtées l'absence de cet ensemble les a empêchées de mobiliser leurs ressources pour mieux faire face aux difficultés rencontrées lors de leurs processus d'insertion professionnelle, ce que pointe Katerine :

C'est très difficile avec mes collègues lorsqu'ils me regardent comme ça (elle fait un geste pour indiquer qu'ils la regardent de la tête aux pieds). Ils me disent avec leur regard, 'je ne veux pas que vous soyez à côté de moi'. Quand j'arrive à la cafétéria pendant la pause, ils commencent à chuchoter. Je fais toujours semblant de les ignorer. Quand je disais bonjour les matins, personne ne répondait. Je suis la seule mariconna parmi des Africains [...]. J'ai décidé de ne plus me faire de soucis pour garder mon travail, même si je vois parfois qu'ils ne bossent pas. Par exemple, j'arrive en avance pour partir en avance en évitant de les croiser. Ils veulent que je démissionne pour amener quelqu'un de leur famille. J'ai des collègues qui ont démissionné à cause de ce harcèlement-là [...]. Comme je suis une personne qui a eu la reconnaissance d'adulte handicapé, je suis allée voir le médecin du travail pour lui dire que j'avais beaucoup d'heures de travail. Je pense qu'ils ne respectent pas les horaires pour les personnes handicapées. Quelqu'un est venu voir, puis il a demandé au chef d'équipe de réduire mes heures de travail. Il n'a pas du tout aimé ce que j'ai fait [...]. Je pensais que le travail allait être plus sympa, mais pas du tout ! C'est une lutte permanente. Heureusement que j'ai mon assistance sociale pour décompresser et continuer à me battre.

Cela rejoint nos premiers travaux (Reyes, 2019, Reyes & Hedjerassi, 2017). Reyes (2019) considère que les trajectoires d'insertion professionnelle de personnes trans migrantes en France n'ont pas été seulement conditionnées par la réussite de formations qualifiantes réalisées, ni par leur engagement/investissement dans les fonctions qui leur ont été attribuées suite à la signature d'un contrat de travail. Ces trajectoires d'insertion n'ont pas été non plus déterminées uniquement par leur capacité à gérer leurs émotions face aux situations car trans migrantes peu scolarisées et, pour la plupart en situation de handicap, mais aussi par leur acceptation de parcours professionnels caractérisés par des contrats de travail précaires, des horaires de travail flexibles, des profils d'employées performants et de faibles revenus.

4. L'impact des parcours d'insertion professionnelle sur les trajectoires affectives, les trajectoires de santé et les trajectoires transidentitaires

Nous allons analyser dans cette dernière partie l'effet que les parcours d'insertion professionnelle de nos enquêtées ont eu sur la configuration de leurs trajectoires affectives, de santé et transidentitaires. Gherghel (2013), en référence à Elder (1974), souligne l'aspect interrelationnel des trajectoires ainsi que leur interdépendance. Pour Testenoire et Trancart (2011), l'interdépendance entre les différentes trajectoires constituant un parcours peut engendrer des micro-événements au sein de différentes trajectoires, caractérisés par des périodes d'incertitude au cours desquelles s'opère un travail de réflexivité et de recomposition de l'action.

Dans cette perspective, nous allons examiner l'aspect interrelationnel entre ces trajectoires, notamment la manière dont elles ont croisé les parcours d'insertion pour créer une interdépendance soit lors de l'arrivée d'un micro-événement, comme par exemple la signature d'un premier contrat de travail, soit durant une période de transition, comme par exemple l'incertitude générée par un licenciement.

4.1. Les trajectoires affectives : la famille, les partenaires et le groupe de pairs

Certaines de nos enquêtées qui avaient commencé un parcours d'insertion ont dû réaménager / adapter certaines dynamiques / logiques au sein de leurs trajectoires affectives en raison de désajustements / bouleversements produits par cet événement. Dans la mesure où les trajectoires sont définies comme un modèle des comportements, des rôles et des changements à long terme (Levy & Pavie, 2005 ; cités par Gherghel & Saint-Jacques, 2013), la configuration d'un parcours d'insertion en tant qu'événement a entraîné des changements de statuts, de comportements et de pratiques (Elder & Cool, 2004 ; cités par Gherghel & Saint-Jacques, 2013).

Pour autant, ce travail de réflexivité et de recomposition de l'action pour empêcher une situation de crise (Mazade, 2011), ne s'est pas exprimé de la même manière pour toutes nos enquêtées. En ce qui concerne les rapports familiaux, pour celles ayant connu auparavant une rupture dans leurs trajectoires familiales en raison de leurs subjectivités de genre, le fait d'avoir entamé un parcours d'insertion n'a pas nécessairement suscité un rapprochement, ce qu'a vécu Marta :

Bien que j'aie des frères et des sœurs, je ne vois jamais ma famille quand je vais en Argentine [...]. Je dînais une fois chez une copine quand j'ai reçu un appel de Buenos Aires d'une amie proche. Elle m'a dit que ma sœur l'avait contactée pour lui demander de mes nouvelles. Mon amie lui a répondu, 'je vois ton frère quand il vient en Argentine. Il vit à Paris'. Ma sœur lui avait laissé son numéro pour que je l'appelle. Je l'ai appelée (long silence). Je lui ai raconté ce que je faisais comme travail dans l'agence de propreté et

voilà. Je l'ai rappelée deux semaines après, elle n'a pas décroché le téléphone, elle ne m'a pas non plus rappelée [...]. Un autre jour, mon frère, le benjamin, m'a appelée. Il m'a dit qu'il était marié et qu'il travaillait comme chauffeur de camion (long silence). Il m'a finalement demandé, 'alors, negro, tu es un couple ?'. Je lui ai répondu, 'et je suis toujours en couple ! 'D'accord', il a rajouté. Je n'ai plus eu nouvelles de lui non plus [...]. Voilà ma famille en Argentine (long silence). C'est fini ! (ton catégorique). Sincèrement, ma famille sont mes voisins, mes amis, toi. Tu me comprends ! (ton catégorique).

En revanche, pour les enquêtées qui ont maintenu des rapports familiaux tout en continuant à les soutenir financièrement, les trajectoires familiales se sont avérées plutôt fragiles et instables. C'est pourquoi, les relations familiales sont caractérisées par des liens tendus et ambigus, comme Elsa le raconte :

J'ai eu un souci avec mon père la dernière fois que je suis allée au Pérou. Il m'a jetée comme un chien de la maison que j'avais aidé à construire. On a dû faire une conciliation auprès d'un avocat [...]. Ils veulent toujours que je leur envoie de l'argent. Une fois qu'ils reçoivent l'argent, ils trouvent des excuses pour ne plus m'avoir au téléphone [...]. J'envoie maintenant de l'argent quand je peux et quand je veux. Je ne vais pas acheter leur affection. Je préfère faire des économies pour moi. Si j'ai travaillé plusieurs années pour aider mes frères, je préfère maintenant avoir une vie tranquille en France avec le peu d'argent que je gagne. J'envoie de temps en temps une petite somme d'argent [...]. Ils pensent que je suis milliardaire en France.

Cela fait écho à nos premiers travaux (Reyes & Hedjerassi, 2017) : certaines personnes trans migrantes peuvent exprimer un « sentiment d'anxiété engendré par la peur d'une rupture familiale probable » (p. 46), en raison des difficultés pour continuer à aider financièrement leurs proches. Pour autant, ce « sentiment d'anxiété peut rapidement se transformer en un sentiment de déception lorsqu'elles ne reçoivent pas de manifestation de solidarité de la part de leur famille » (p. 46). C'est pourquoi, certaines se sont désengagées face à l'obligation morale d'un soutien financier familial : « dans les relations transnationales où les devoirs sont trop lourds à remplir, les individus peuvent se désengager pour éviter que des sentiments de culpabilité ne les accablent et les fragilisent » (Loreta Baltasar, 2010, citée par Reyes & Hedjerassi, 2017, p. 48).

Quant aux rapports de couple, le fait d'avoir commencé un parcours d'insertion n'a pas vraiment engendré de changements importants dans leurs trajectoires affectives. Si, pour certaines, avoir arrêté l'activité prostitutionnelle a favorisé la construction de rapports de couple stables à long terme, la plupart avait continué à fréquenter des partenaires rencontrés pendant l'activité prostitutionnelle. Ces partenaires étaient pour la plupart migrants ou issus de la migration, ils appartenaient à un milieu social modeste et se trouvaient parfois en situation de vulnérabilité sociale. Daniela vivait depuis six ans avec un homme français bénéficiaire du RSA qui avait exercé également l'activité prostitutionnelle ; Milena vivait depuis huit ans avec un homme malien travaillant dans le domaine du bâtiment. En revanche, Lucero vivait depuis six ans avec un homme français fonctionnaire d'état à la retraite.

Pour certaines de nos enquêtées ayant exprimé des difficultés à rencontrer des partenaires pour établir des rapports érotico-affectives, l'activité prostitutionnelle s'est configurée comme un espace permettant des échanges, comme l'expriment Rachida et Elsa : « *je circule de temps en temps dans les endroits où je me prostituais. Ce n'est pas pour faire la prostitution parce que je n'en ai plus besoin, mais pour rencontrer quelqu'un, l'amener à un hôtel, avoir des rapports et passer parfois la nuit ensemble. Le lendemain je me sens bien* » (Rachida), « *Quand je n'ai pas un partenaire, je vais les week-ends au bois m'amuser. Je ne demande pas d'argent si je trouve un garçon mignon et gentil. Mais s'il y a quelqu'un qui veut me payer, j'accepte son argent pour m'acheter de belles robes et des perruques [...]. Je n'ai plus besoin qu'on me paye parce que j'ai mon salaire* » (Elsa).

Dans nos travaux précédents (Hedjerassi & Reyes, 2017), nous notions que la plupart des partenaires des personnes trans migrantes enquêtées sont des « clients rencontrés dans l'exercice de la prostitution » (p. 44). Mais, dans la mesure où certaines de nos enquêtées avaient accordé à leurs partenaires un soutien financier lorsqu'elles exerçaient la prostitution, des tensions ont surgi au sein de certains couples en raison de la réduction de ce soutien lorsqu'elles ont arrêté l'activité prostitutionnelle pour commencer leur parcours d'insertion professionnelle. Certaines ont même privilégié la construction de relations de couple entendant de reproduire l'idéal d'un amour romantique (Giddens, 1991). Face au refus de soutenir financièrement un partenaire pour établir une relation de couple, ainsi qu'à la difficulté de construire une relation de couple sous l'idéal de l'amour romantique, la rue apparaît toujours comme un espace de réaffirmation de soi (Kulick, 1998), d'obtention d'estime de soi (Fernandez, 2004) où les « personnes trans cherchent à se montrer et à séduire » (Reyes & Hedjerassi, 2017, p. 45).

Enfin, la réalisation d'un parcours d'insertion a engendré quelques tensions à l'intérieur du groupe de pairs. Si certaines de nos enquêtées avaient exprimé leur admiration envers celles ayant réussi leur parcours d'insertion professionnelle, d'autres ont exprimé leur réprobation voire leur rejet. Ces dernières considéraient les trans ayant commencé un processus d'insertion professionnelle comme des « traîtres » du fait de vouloir s'investir dans un processus, parfois long et incertain, afin d'exercer des métiers peu valorisés socialement, « mal-payés » et où elles allaient continuer à être discriminées car trans migrantes.

Celles engagées dans des processus d'insertion réagissaient souvent afin de justifier leur choix : certaines tirent une légitimité d'un contrat de travail, certes précaire, mais les exposant moins aux risques d'être agressées, mais aussi un statut de salariées leur permettant de

demander à moyen terme la naturalisation. Lorsque les tensions devenaient assez fortes en raison des différences d'appréciation à l'égard de l'insertion, les liens d'amitié construits au cours des années sont mis à l'épreuve, comme nous l'avons observé pendant un vif échange entre Rebecca et Vanesa lors d'une soirée :

Vanesa se moque toujours de moi parce que je ne veux plus faire la pute. Elle me dit que je vais devenir la bonne de Français. Mais nous sommes déjà devenues la bonne des clients au bois. J'apprends au moins de nouvelles choses dans ma formation. Hier, par exemple, j'ai appris un nouveau mot, « bavarde ». Tu es par exemple une personne très bavarde (elle s'adresse à Vanesa). Tu parles trop même pour dire n'importe quoi. Est-ce que tu sais au moins ce que ce mot veut dire ? (elle regarde Vanesa de façon méprisante qui feint de l'ignorer).

Ce genre de disputes a fragilisé les liens affectifs établis au sein de groupe de paires, dans la mesure où certaines de nos enquêtées ayant commencé un processus d'insertion se sont éloignées de celles qui leur critiquaient. Face à ce constat, H. R. Fuchs Ebaugh (citée par Négroni, 2005) a montré que « la décision de la bifurcation a besoin de l'adhésion des proches pour être menée à terme » (p. 325). Selon Négroni, la présence de certains éléments, parmi lesquels les relations d'amitié, peuvent faciliter la bifurcation. En revanche, la « désapprobation de la démarche entreprise par des proches peut freiner l'investissement dans un nouveau rôle et nuire à la nouvelle construction identitaire » (p. 326). C'est pourquoi, certaines de nos enquêtées ont pris de la distance avec le groupe de pairs, notamment durant l'étape de rupture de leurs trajectoires prostitutionnelles : « Quand l'entourage réagit négativement au désir de changer d'orientation, les doutes sont alors accrus et l'individu tend à réévaluer sa situation. Les questionnements initiaux réapparaissent sous forme de calcul en termes de pertes et de gains : ma position professionnelle est-elle si difficile ? Que vais-je gagner à changer d'orientation ? Souvent les doutes sont momentanément mis en sommeil, et l'individu s'accommode de la situation, ou bien cherche un renforcement de ses doutes auprès d'autres interlocuteurs. Dans certains cas, les a priori négatifs de l'entourage vont au contraire avoir un effet inattendu : plus les critiques de l'entourage seront fortes, plus la position de l'individu va se durcir. Réussir sa réorientation devient alors un défi » (Négroni, 2005, p. 328).

Pour autant, certaines de nos enquêtées qui s'étaient éloignées du groupe de pairs au début de leurs processus d'insertion professionnelle, sont revenues rejoindre leurs amies une fois surmontées les étapes les plus difficiles de leurs parcours comme le rapporte Marta : « *Je vais de temps en temps au bois pour voir les filles. Ça me fait une sortie. Je passe d'abord par le Franprix à Porte Dauphine acheter un whisky pour leur apporter. Je ne vois pas le temps passer en papotant avec elles* ».

Reyes et Hedjerassi (2017) et Urrea et al. (2015) notent également que la « solitude semble

être une caractéristique qui accompagne la vie des trans, en raison de l'absence de rapports étroits avec leur famille et des relations fragiles qu'elles entretiennent avec leurs partenaires amoureux » (p. 48). C'est pourquoi, le « principal soutien affectif dont elles bénéficient provient des autres personnes trans, avec qui elles partagent parfois le même lieu de prostitution et/ou le même logement » (p. 48).

4.2. Les trajectoires de santé

Certaines de nos enquêtées avaient dû faire une bifurcation voire arrêter leurs parcours professionnels en raison de difficultés de santé. Mariela, par exemple, avait arrêté un contrat comme agente de services dans un supermarché en raison d'une allergie aux produits de nettoyage. En espérant trouver un travail dans un autre domaine que celui de la propreté, elle faisait un stage dans un centre s'occupant de personnes connaissant des problèmes psychiatriques. Nous retrouvons ainsi ce que Pitollat et *al.* (2018) mettent en exergue : lorsque « les freins sanitaires sont très prégnants », il devient nécessaire « de pouvoir identifier et insérer le bénéficiaire dans un parcours de santé adapté à ses besoins, et pas uniquement dans le champ du handicap » (p. 24). Si Mariela prenait des médicaments pour gérer des troubles d'anxiété, les difficultés rencontrées en tant qu'agente de services étaient liées plutôt au développement d'une allergie.

Elsa, au contraire, avait vu se stabiliser son état d'anxiété lié à sa précarité économique, en raison de la signature d'un contrat de travail à durée déterminée comme agente de propreté. Pour autant, elle exprimait des difficultés dans la réalisation de certaines tâches en raison de la silicone liquide injectée il y a quelques années dans ses hanches :

Bien que j'aie du mal dans mes jambes et dans ma colonne à cause de la silicone, j'essaye d'être forte pour bien faire mon travail [...]. Je me suis fait injecter cinq litres de silicone liquide sur mes hanches. Or deux litres se sont déplacés vers mes jambes. J'ai parfois peur de me mettre en arrêt maladie parce qu'on m'a dit qu'ils pouvaient mettre fin à mon CDI [...]. Je ne veux plus faire les heures supplémentaires l'après-midi parce qu'il y a des escaliers qui me font mal au niveau des jambes. J'ai accepté au début ce travail afin d'avoir un HLM. Je n'aurais jamais eu un HLM avec un salaire de 600 euros [...]. Je me suis habituée à la douleur de la colonne, mais la silicone me fait mal quand je reste assise dans la même position.

Le récit d'Elsa souligne un paradoxe : si elle voulait s'insérer au niveau professionnel afin de réduire sa situation de précarité socio-économique, elle s'est retrouvée dans une situation de vulnérabilité sur le plan de sa santé. Cela rejoint les résultats de la recherche de Bertrand et *al.* (2014) : « les situations sociales et médicales sont si imbriquées que la volonté, incarnée par les MDPH, de séparer le champ du handicap du reste de la vie sociale est impossible à mettre en œuvre » (p. 125). Léa, quant à elle, s'est retrouvée dans une situation de forte anxiété

pendant la reprise de sa trajectoire professionnelle dans une boutique d'insertion, malgré son désir de travailler pour réduire sa situation de fragilité socio-économique :

Même si ça a été une belle expérience, je sentais que mes neurones brûlaient à la fin de la journée. Je travaillais du lundi au jeudi de 9h45 à 19h30. Je ne m'arrêtais même pas une seconde [...]. Quand je rentrais le soir, j'avais la migraine, j'avais mal aux jambes. J'en ai alors parlé à ma référente sociale, elle m'a répondu, 'c'est ta dernière chance'. Le lendemain je me suis levée dans un état de paranoïa, j'avais peur de rater ma dernière chance, je tremblais, je pleurais. C'est pour ça que je les ai appelés pour leur dire de m'excuser de ne pas continuer [...]. Bien que je gagnais bien, je ne me sentais pas prête pour ça. Je me sentais souvent fatiguée parce que je n'étais pas habituée à faire 35h en quatre jours. J'aurais peut-être réussi à garder mon travail si j'avais fait moins d'heures. Je cherche depuis quelques mois un travail mieux adapté à ma situation.

En dépit des difficultés de santé rencontrées pendant son parcours d'insertion, Léa n'était pas parvenue à obtenir l'allocation d'adulte handicapé (AAH). Même si elle bénéficiait de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), elle se trouvait depuis plus d'un an à la recherche d'un emploi. Elle exprimait par ailleurs se sentir stressée voire déprimée en raison de sa situation de précarité forte : en effet, elle percevait tous les mois 500 euros environ correspondant au RSA. Nous retrouvons ainsi ce que Bertrand et *al.* (2014) mettent en exergue à propos d'une personne ayant un profil psycho-social similaire à celui de Léa : « il est impossible de savoir si ce sont ses difficultés d'adaptation qui ont entraîné ses troubles, ou si c'est plutôt le processus inverse qui a eu lieu. Problèmes sociaux et problèmes psychiques sont ici intimement entremêlés » (p. 125).

4.3. Les trajectoires transidentitaires

Enfin, nous allons examiner l'impact de parcours d'insertion sur les trajectoires transidentitaires de nos enquêtés ainsi que la manière dont ces trajectoires ont participé à la configuration du champ des possibles au sein de parcours d'insertion. Certaines de nos enquêtées se sont questionnées sur la construction de leurs subjectivités trans après avoir arrêté temporairement ou définitivement l'activité prostitutionnelle pour s'engager dans un processus d'insertion professionnelle. Alicia, par exemple, se demandait si les discriminations vécues lors de la recherche d'un travail étaient associées à la construction de sa subjectivité de genre :

Je continue à être inscrite à Pôle emploi, je bénéficie du RSA, j'ai mon CV et mes lettres de motivation à jour. On m'a appelée pour des entretiens, on m'a regardée avec une certaine étrangeté, on a reçu mon dossier en me disant qu'on allait m'appeler, pourtant on ne m'a jamais appelée [...]. Mes rendez-vous à Pôle emploi se sont plutôt bien passés, je ne me suis pas sentie discriminée. Par contre, les gens qui viennent voir leurs conseillers d'emploi regardent parfois de travers [...]. Ça me suffit juste que la personne qui va me recevoir soit bienveillante envers moi, c'est tout. En fait, je ne sais pas si c'est de leur faute ou plutôt de ma faute quand on m'appelle parfois 'Monsieur' à Pôle emploi (long silence). Je pense que c'est plutôt de ma faute du fait de ne pas me définir par rapport à ce que je suis (elle s'était définie comme trans au début de l'entretien). Je n'aime pas me maquiller pendant la

journee, je n'aime pas mettre des talons, je mets parfois des habits féminins (elle les met plutôt le soir pour l'activité prostitutionnelle). C'est pour ça que quand je vais dans un café, on m'appelle parfois, 'bonjour Monsieur' et parfois 'bonjour Madame'. Ça ne me fait rien parce que je me sens bien comme ça. Je vais parfois aux entretiens où on m'appelle 'Monsieur', du coup les gens me regardent étonnés. Ça ne me fait rien. C'est pour ça que certaines de mes amies me disent, 'fais tes seins pour que tu sois complètement une trans'. Je leur réponds, 'je suis bien comme ça, je n'en ai pas envie'. Imagine-toi, je suis arrivée en Europe en 1998, ça fait presque 17 ans que je suis comme ça. Si j'avais vraiment voulu avoir des seins, je les aurais eus un an après mon arrivée en Italie. Je me suis fait juste le nez (puis elle m'a avoué avoir mis de la silicone liquide sur ses hanches, ses fesses et ses jambes). Je trouve parfois vulgaire avoir des seins, je me demande même parfois si je veux être une trans, je veux peut-être être gay. Mais je ne me sens pas à l'aise dans le milieu gay, les garçons gays me regardent toujours avec un peu de (long silence), avec de la distance. Ils ne me voient pas comme un gay normal. C'est pour ça que j'ai décidé de rester entre le monde gay et le monde trans, et j'adore ça (sourire). Je ne pense pas que cela a été une difficulté dans la recherche d'un travail (elle n'a pas l'air très convaincue) [...]. Je continue pour l'instant à chercher un travail soit comme agente d'entretien, soit comme aide à domicile. Pôle emploi m'a envoyée dans plusieurs institutions, dont une pour les travailleurs handicapés, 'Handipass'. Je continue à aller aux entretiens, pourtant je ne comprends pas pourquoi ça reste là.

Nous retrouvons ici ce que la recherche d'Emmanuel Beaubatie (2019a) a mis au jour : « le fait de n'être classable dans aucune des catégories de sexe peut causer certaines difficultés matérielles et symboliques » (p. 39). Pour Alicia, cela concerne la recherche d'un emploi. Selon Beaubatie, « tou.te.s les trans' n'entretiennent pas le même rapport à la visibilité » dans le sens où « ils et elles ne sont pas exposé.e.s aux mêmes sanctions lorsqu'ils et elles sont visibles » (p. 33). En ce sens, le fait que Alicia soit visible comme une femme trans migrante « peut donner lieu à plus de stigmatisation » (p. 46), raison pour laquelle elle peut se voir confrontée à davantage d'épreuves lors de son processus d'insertion. Pour Beaubatie (2016), les approches subjectives du passing, entendu comme la possibilité de passer pour cisgenre (p.136), ne peuvent être dissociées des enjeux sociaux : « renseigner ces enjeux en les inscrivant dans les parcours de vie permet, après avoir saisi les situations des trans', de retracer leurs trajectoires » (Beaubatie, 2019a, p. 46).

Quant à l'impact que le début de la trajectoire professionnelle de José-Maria a eu sur sa trajectoire transidentitaire, iel continuait à se travestir occasionnellement lors des rencontres érotico-affectives après avoir arrêté l'activité prostitutionnelle. Lors de notre entretien, iel suggérait avoir moins de possibilités de trouver un travail en tant que trans :

J'aime Maria, elle est ma meilleure amie (rires de complicité) [...]. Suite à l'agression au bois, j'avais négligé Maria. Par contre, j'ai eu besoin de revoir Maria le mois dernier. Je me suis alors achetée une robe et une perruque pour recevoir quelqu'un rencontré sur internet [...]. En dépit de me plaire beaucoup en tant que Maria, j'ai peur qu'elle m'amène encore une fois au bois. Je ne veux plus aller au bois chercher de l'argent facile. C'est une grande tentation [...]. Quand je suis tout-e seul-e chez moi, je ressens parfois le besoin de me retrouver moi-même dans Maria. Alors, je me maquille et je me vois hyper belle. Elle me manque tellement parfois qu'elle arrive d'un coup à mon esprit. Je tente de l'éloigner, jeme bats même contre elle pour la faire partir. Il y a toujours une bagarre de banlieue entre Maria et José (rire nerveux), je te jure. Mais elle est toujours là. Je ne laisse pas revenir

complètement Maria à cause de ce que j'ai vécu avec ma famille, mais aussi à cause de la société. Comme mon visage et mes mains ont grandi, je vais être discriminé·e (comme trans). Je ne veux pas subir ça. C'est pour ça que je me dis, 'je dois clôturer mon histoire de Maria'. Bien que je l'aime, je veux pas souffrir à cause de la société et de ma famille. Je sais qu'à un moment donné Maria va revenir, même si je me bats tout le temps pour que cela n'arrive pas [...]. Je lui parle parfois, je lui dis, 'Maria, je sais bien que tu es toujours là, essaie d'être plutôt gentille avec moi' (rires). Je fais Maria pas seulement pour éviter des discriminations, mais aussi parce qu'il n'y a pas beaucoup d'opportunités pour elle. Qu'est-ce que Maria peut faire hors la prostitution au bois de Boulogne ? Je me demande parfois si elle pourrait faire d'autres choses. Dès que j'aurai une réponse, Maria sera là. Par contre, je ne vois rien pour Maria en ce moment-là. Ce n'est pas un bon moment pour Maria. Je sais qu'il peut m'arriver un jour de devenir définitivement Maria. J'ai entendu plein d'histoires de personnes matures devenues trans. Mais ce n'est pas le moment pour Maria.

Le récit de José-Maria fait écho à la recherche de Beaubatie (2019c) : dans la mesure où les trans sont plus vulnérables face à la stigmatisation et aux discriminations, notamment si elles n'ont pas un emploi stable, « nombre d'entre elles se font passer pour homosexuels [...]. En cela, la fonction de cette orientation sexuelle est proche de celle de l'hétérosexualité masculine: elle est vécue comme un compromis permettant de retarder la transition et les risques sociaux qui peuvent l'accompagner » (p. 631). Or, dans la mesure où la plupart de nos enquêtées s'étaient construites comme trans depuis leur adolescence, elles ont bien dû faire face à la stigmatisation et aux discriminations pendant leurs parcours d'insertion, comme nous l'avons observé dans plusieurs récits, notamment celui de Roberta :

Le plus difficile pour moi a été la peur du rejet. Personne ne sait combien de portes m'ont été fermées au nez du fait d'être différente. Je suis allée plusieurs fois aux entretiens de travail et je sentais, dès le premier instant, qu'ils n'allaient pas m'embaucher à cause de ma différence. Je rentrais alors chez moi pour pleurer en compagnie de ma petite chienne. Pourtant, ce rejet-là me rendait plus courageuse pour aller frapper aux mille portes qui me restaient encore [...]. Je suis fière du chemin que j'ai parcouru pendant quinze ans pour être là où j'en suis actuellement. Le fait d'avoir commencé comme agente de propreté dans un cabinet dentaire et d'avocats m'a ouvert d'autres portes pour continuer. Je remercie toutes les personnes qui m'ont donné du courage pour continuer mon chemin : mes patrons, mes collègues, mes amis, mon bon dieu. Malgré toutes les difficultés rencontrées, je me sens comblée grâce à mon travail. Mon travail comme aide-soignante à l'hôpital donne sens à ma vie.

L'analyse du récit de Roberta nous permet d'identifier ce qui avait déjà été souligné par Reyes et Hedjerassi (2020) : les trans ayant surmonté les difficultés rencontrées ont bénéficié de certains dispositifs institutionnels tels un soutien financier, un logement social, un·e assistant·e social·e engagé·e dans l'insertion professionnelle des usagères (p. 193). En effet, Roberta avait bénéficié d'une bourse pour réaliser sa formation comme aide-soignante, mais elle avait aussi eu un soutien financier, un logement social et une assistante sociale qui l'avait encouragée pendant son processus d'insertion. Reyes et Hedjerassi notent également que certaines trans avaient terminé leurs formations, avaient trouvé un emploi et avaient « pu retrouver l'estime de soi nécessaire pour avoir confiance en leurs capacités et leur permettant de continuer à se battre » (p. 193). Cela a été rendu possible par la rencontre de personnes

(dans les centres de formation, lors d'entretiens d'embauche et durant leurs trajectoires professionnelles) engagées (bell hooks, 2003) dans « une approche pédagogique leur permettant de se re-découvrir et de se reconquérir de façon réflexive en tant qu'actrices de leur propre vie » (p. 193).

Enfin, si le récit de Roberta met en évidence d'un côté l'urgence de continuer à mettre en place des dispositifs / supports institutionnels adaptés pour favoriser l'insertion professionnelle de personnes trans migrantes en France, nous apercevons d'un autre côté un élargissement du champ des possibles en termes d'insertion. Au fur et à mesure qu'elles s'inscrivent dans des formations qualifiantes, certaines parviennent à faire face à la stigmatisation et aux discriminations en déployant ainsi des trajectoires professionnelles, précaires pour la plupart, notamment dans le domaine du *care*, de la restauration, de la propreté, de la couture, de la coiffure et dans le milieu associatif. Ce faisant, elles continuent à élargir le champ des possibles concernant les parcours d'insertion professionnelle de nouvelles générations de personnes trans migrantes dans des domaines inaccessibles jusque-là, comme nous l'avons observé lors de la rencontre de Sud-Américaines venues en France au cours des dernières années pour suivre des études au niveau de master et de doctorat en droit et en sociologie.

CONCLUSION

Notre recherche visait à analyser les parcours d'insertion professionnelle de personnes trans migrantes en France. Pour cela, nous avons cherché à comprendre ce qui avait conduit certaines d'entre elles à s'engager dans un processus d'insertion professionnelle, ainsi qu'à identifier ce qui avait favorisé leur insertion professionnelle, ce qui avait entravé ce processus, enfin les dispositifs institutionnels et / ou alternatifs y ayant participé. Nous souhaitons également examiner les mécanismes déployés par les enquêtées insérées au niveau professionnel afin d'être recrutées, mais aussi leurs expériences professionnelles une fois recrutées. Nous nous sommes intéressé·e à cette thématique après avoir observé au sein d'une association s'occupant principalement de personnes trans migrantes, que si la plupart avait la possibilité d'entrer dans un processus d'insertion professionnelle grâce à la régularisation de leur situation administrative, seule une minorité l'avait entrepris.

Nous faisons l'hypothèse que la recherche d'une insertion professionnelle confrontait la plupart d'entre elles à de multiples difficultés du fait de leur méconnaissance de la langue, d'une faible scolarisation et formation, de leur manque d'expérience professionnelle en dehors de l'activité prostitutionnelle, mais aussi en raison de leur transidentité, leur handicap (pour celles ayant une AAH), leur origine géographique, voire en raison de leur apparence physique. Pour autant, la minorité ayant entrepris un processus d'insertion professionnelle avait réussi à signer un CDI à la fin de ce processus d'insertion, malgré les difficultés évoquées, en raison de la présence de supports leur permettant de mobiliser leurs ressources pour faire face aux épreuves rencontrées.

La pertinence de la notion de parcours d'un point de vue sociologique pour rendre compte des processus d'insertion professionnelle de personnes trans migrantes en France

En dépit de son déficit de conceptualisation sociologique (Zimmermann, 2011), la notion de parcours nous a permis de mieux saisir le caractère individuel et social des processus d'insertion professionnelle de personnes trans migrantes en France. Grâce à une sociologie des parcours de vie, nous avons pu comprendre comment les différentes temporalités (l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte), les divers contextes socio-historiques (en Amérique du Sud, en Europe, au Maroc, etc.), les contraintes structurelles auxquelles nos enquêtées se sont vues confrontées (des lois contre le racolage, l'absence de médicaments pour traiter le VIH-Sida, le durcissement des lois migratoires), enfin, les capacités actancielles

de nos enquêtées en raison de l'accumulation de ressources (économiques, scolaires, sociales, etc.) ont participé à la configuration de leurs parcours d'insertion professionnelle en France.

Or, si les ressources accumulées par nos enquêtées durant leurs parcours biographiques leur a laissé une place pour réfléchir au fait d'envisager un processus d'insertion professionnelle en France, ainsi qu'aux moyens à mettre en place pour y parvenir, leurs parcours d'insertion professionnelle ne se sont pas réduits exclusivement à leurs choix personnels, puisque la structuration collective des environnements sociaux où elles se sont retrouvées a également contribué à façonner le champ des choix individuels (Zimmermann, 2011). Cela explique pourquoi nos enquêtées disposaient d'une inégale distribution de supports et de ressources (Robin, 2016) durant leurs processus d'insertion professionnelle.

L'analyse de cette inégale distribution des supports et des ressources nous a permis de mieux rendre compte des ruptures au sein des diverses trajectoires de nos enquêtées constituant leur parcours, suite à un événement marquant. En ce sens, certaines de nos enquêtées sont parvenues à réduire l'impact d'un événement sur leurs trajectoires biographiques, en raison de la mobilisation de supports et de ressources leur permettant de mettre en place une période de transition pour mieux organiser une bifurcation / reconversion dans leur trajectoire. D'autres, en revanche, ont exprimé des difficultés pour mobiliser des supports et des ressources, raisons pour lesquelles elles se sont retrouvées plongées dans une situation de crise généralisée au sein de leurs parcours biographiques (Mazade, 2011).

Les difficultés de la notion institutionnelle d' « insertion » pour analyser les parcours professionnels de personnes trans migrantes en France

Malgré la définition sociologique d'insertion comme processus socialement construit où participent « des acteurs sociaux et des institutions (historiquement construites), des logiques (sociétales) d'action et des stratégies d'acteurs, des expériences (biographiques) sur le marché du travail et des héritages socio-scolaires » (Bordigoni, Demazière & Mansuy, 1994 ; cités par Dubar, 2001, p. 34), le processus d'insertion professionnelle s'est avéré difficile pour la plupart de nos enquêtées. Pour certaines, l'insertion est devenue un moment éternel (Ebersold, 2005), au lieu d'un rite de passage, en raison d'une approche institutionnelle de l'insertion privilégiant l'économique au détriment de la logique éducative (Mauger, 2001).

De fait, nous avons observé que certains organismes chargés de favoriser l'insertion professionnelle reproduisaient un modèle qui rendait responsables les chômeurs, chômeuses de leur employabilité, au lieu de chercher leurs difficultés dans les désajustements entre

compétences professionnelles acquises et compétences requises (Ebersold, 2005 ; Mauger, 2001). Or, c'est précisément en raison de ces difficultés que la plupart d'entre elles avaient exprimé le besoin d'acquérir des compétences requises par le marché de travail.

Cette « logique de management néolibéral » (Mauger, 2001) de l'insertion professionnelle nous a interrogé·e sur les difficultés d'analyser les parcours d'insertion professionnelle de nos enquêtées sous une perspective exclusivement institutionnelle, d'autant plus que pour certaines l'accompagnement institutionnel vers l'emploi s'était réduit à la réalisation d'un ensemble d'activités (sociales, culturelles, sportives) et des stages de réadaptation socioprofessionnelle (Levené, 2011), à la place d'un accompagnement adapté et des formations qualifiantes pour favoriser leur insertion professionnelle.

Dans la mesure où nos enquêtées avaient été jugées « inemployables » par certains acteurs institutionnels, en raison du cumul de plusieurs sources de difficultés individuelles et contextuelles (Dmitrijeva, Fremigacci & L'Horty, 2013), leur insertion professionnelle ne constituait pas une priorité pour ces organismes. Or, lorsque ces acteurs institutionnels considéraient que certaines de nos enquêtées avaient surmonté les multiples difficultés sociales (Levené, 2011) les empêchant de développer leur « l'employabilité », ils/elles leur proposaient des parcours d'insertion professionnelle caractérisés par des trajectoires professionnelles précaires et instables.

En ce sens, les organismes chargés de mettre en place des dispositifs pour favoriser l'insertion professionnelle des publics fragilisés, parmi lesquels nos enquêtées, pouvaient reproduire voire renforcer des logiques de recrutement néolibérales utilisées par des entreprises, ainsi que se rendre complices des pratiques discriminatoires au sein de ces entreprises à l'égard des origines, du genre et de l'apparence physique de nos enquêtées (Rebzani & Durand-Delvigne, 2003). De fait, certaines ont exprimé s'être senties découragées par des organismes chargés de leur insertion face à la possibilité de travailler dans des domaines où elles étaient visibles, comme par exemple celui de l'esthétique.

Par ailleurs, nous avons observé que l'injonction d'arrêter la prostitution afin d'être accompagnées par des acteurs institutionnels pendant leur processus d'insertion professionnelle, a placé certaines de nos enquêtées dans une situation de vulnérabilité sociale. Le fait de devoir renoncer aux revenus de l'activité prostitutionnelle a constitué pour certaines un recul dans leur processus d'insertion sociale dans le sens où elles ont eu moins de ressources économiques pour entamer des échanges satisfaisants avec leur environnement. C'est pourquoi, certaines considéraient qu'arrêter l'activité prostitutionnelle pour mieux s'impliquer dans un processus

d'insertion professionnelle pouvait signifier à court terme un processus de désinsertion sociale. En ce sens, nous considérons pertinent l'emploi de la notion d'insertion dans un sens plus large afin d'analyser les différents sens de cette notion depuis la date de sa médiatisation au cours des années 1970, mais aussi pour examiner l'impact de ces différentes configurations sur les populations concernées par un processus d'insertion, ainsi que pour l'analyse sociologique des parcours professionnels.

La catégorie « trans » pour aborder les différentes subjectivités de genre exprimées par nos enquêtées

Dans la mesure où la plupart de nos enquêtées ont utilisé plusieurs définitions concernant leur genre, l'emploi du terme trans était pertinent pour désigner de manière générique « toutes les personnes ne s'identifiant pas avec le genre attribué à leur naissance en fonction de leur sexe » (Coll-Planas et al., 2012, p. 61), ainsi que toutes les personnes ayant en commun de subvertir les frontières binaires du genre (Reyes & Hedjerassi, 2017, p. 36). L'utilisation de ces différentes désignations était associée notamment à leur ressenti transidentitaire, mais aussi à la période où elles avaient commencé leur transition de genre, à leur activité professionnelle, enfin à leur lien avec le milieu associatif.

Cette diversité de désignations rend bien compte de toutes les possibilités des devenirs trans. Si certaines désignations utilisées par nos enquêtées renvoyaient à un modèle binaire homme - femme (« femme » et « femme trans »), nous avons également observé l'émergence progressive d'autres catégories de genre davantage fluides (telles que « trans », « transgenre », « trans androgyne »), comme l'avaient déjà constaté Négroni (2011), Giami (2011), Balzer (2010), Benedetti (2005), Pourette (2005), Califa (2003), Kulick (1998).

Enfin, l'utilisation de la catégorie trans nous a permis de rendre compte de la manière dont certaines de nos enquêtées se sont posées des questions à différentes périodes de leurs vies sur leurs processus transidentitaires. En effet, certaines ayant commencé leur parcours transidentitaire en lien avec l'activité prostitutionnelle se sont interrogées sur la suite de leurs parcours trans une fois l'activité prostitutionnelle arrêtée. De même, certaines se sont questionnées sur l'influence de leurs subjectivités de genre sur leur insertion professionnelle. Par ailleurs, l'utilisation de la catégorie trans nous a permis d'analyser les processus de subjectivation de certaines de nos enquêtées face aux recommandations institutionnelles préconisant la suite d'un protocole médical des parcours transidentitaires : si certaines ont

suivi sans se questionner ces protocoles, d'autres ont bien exprimé des refus vis-à-vis de la prise d'hormones voire la réalisation d'une chirurgie de réassignation sexuelle.

La notion de « migrant·e » pour mieux comprendre les trajectoires spatiales de nos enquêtées

La notion de migrant·e nous a aidé·e à mieux analyser l'arrivée de plusieurs vagues de trans sud-américaines en Europe depuis les années 1970. De fait, la définition d'immigré empruntée au Socrate de Platon, comme qu'*atopos*, c'est-à-dire « sans lieu, déplacé, inclassable » (Bourdieu, 1999), semble pertinente pour expliquer ce départ systématique de trans sud-américaines d'un « chez soi » violent qui les empêchait de devenir ce qu'elles voulaient être, pour construire un « chez soi » ailleurs leur permettant d'exister malgré les difficultés rencontrées.

La notion de migrant·e nous a également permis de mieux comprendre les conditions dans lesquelles ces existences trans ont tenté de survivre ailleurs lorsqu'elles se sont retrouvées en situation administrative irrégulière en raison du durcissement des politiques migratoires ainsi que des lois à l'encontre de la prostitution affectant notamment les femmes cisgenres migrantes et les personnes trans migrantes : « *le migrant n'est ni citoyen, ni étranger, ni vraiment du côté du Même, ni totalement du côté de l'Autre, il se situe en ce lieu « batard » dont parle aussi Platon, dans les frontières de l'être et du non-être social* » (Bourdieu, 1999, p. 12).

La notion de migrant·e, par ailleurs, nous a permis de mieux saisir les transformations des profils des trans sud-américaines depuis leur arrivée en Europe, et notamment en France, ainsi que la plasticité des profils dans un monde en perpétuelle évolution (Wihtol de Wenden, 2010a) : des réfugiées politiques en raison de leur genre aux réfugiées en raison d'une maladie chronique évolutive sans traitement dans leurs pays d'origine, en passant par une migration économique soit dans le monde du spectacle au cours des années 1970, soit dans l'activité prostitutionnelle depuis la fin des années 1970.

De même, la notion de migrant·e, conçue selon une approche marxiste comme le « produit d'une division internationale du travail » (Streiff-Fénart 2013), nous a permis de mieux comprendre les emplois attribués structurellement aux migrant·e·s, et notamment à la plupart de nos enquêtées durant leurs parcours d'insertion professionnelle, en raison des besoins structurels du marché en France. Si le déficit structurel de manœuvre a assigné la plupart de nos enquêtées à des travaux mal payés pour la réalisation des tâches les plus

pénibles, notamment dans le domaine de la propreté et du care ainsi que dans l'activité prostitutionnelle, cela a fait que la migration des trans sud-américaines devienne permanente.

L'emploi de la notion de migrant-e nous a d'ailleurs permis de mobiliser les notions de « transnationalisme » et d'« espaces sociaux transnationaux » afin de rendre compte de la manière dont nos enquêtées avaient structuré leurs mobilités dans des partages territoriaux des États situés au-delà des frontières nationales (Madrisotti, 2018). Or, nous avons réalisé que la notion de transnationalisme, définissant nos enquêtées comme des « transmigrantes », était devenue obsolète pour la plupart d'entre elles, qui avaient régularisé leur situation administrative et qui voulaient entamer un processus d'insertion professionnelle.

Enfin, la notion de migrant-e nous a permis d'appréhender les effets qu'une forte médiatisation des migrantes dans l'activité prostitutionnelle en France, a eu sur les parcours d'insertion professionnelle de nos enquêtées. Dans la mesure où elles ont été présentées exclusivement comme des victimes d'un système de traite des êtres humains, l'injonction de devoir quitter la prostitution pour envisager un processus d'insertion professionnelle, parfois « précipité » et « improvisé », a amplifié la situation de vulnérabilité sociale de certaines de nos enquêtées.

Les parcours transidentitaires

Presque toutes nos enquêtées avaient vécu le début de leur transition de genre comme un événement marquant qui a créé une rupture dans leurs trajectoires sociales (familiales, scolaires, professionnelles) ainsi que sur l'ensemble de leurs parcours biographiques. Or, la possibilité de réduire l'impact de cet événement sur les trajectoires sociales ainsi que sur l'ensemble des parcours biographiques était déterminée par les « ressources » (financières, culturelles, sociales) et les « supports » (institutionnels) dont disposaient nos enquêtées pour faire face aux imprévisibles rencontrés au début de leur transition de genre.

Dans la mesure où les « ressources » et les « supports » se trouvaient inégalement distribués (Martuccelli, 2006) entre nos enquêtées, les coûts des imprévisibles rencontrés sur leurs trajectoires sociales ont été plus élevés pour celles disposant de moins de ressources individuelles (Grossetti, 2006) et de supports (Robin, 2016) institutionnels. Cette inégale distribution nous permet de mieux comprendre les chemins différents empruntés par nos enquêtées afin de recomposer l'action et réorienter leurs trajectoires. En ce sens, nous avons identifié deux profils concernant la disposition de ressources et de supports permettant à nos enquêtées de faire face aux imprévisibles surgis au début de leur transition de genre.

Un profil, dont relève la plupart de nos enquêtées, se caractérise par le fait d'avoir débuté leur transition de genre lorsqu'elles avaient plus de 18 ans, ce qui leur a permis d'éviter une rupture de leurs trajectoires scolaires et, par conséquent, d'obtenir leur baccalauréat. Pour autant, certaines d'entre elles ont été contraintes d'abandonner leurs études pour travailler afin d'aider financièrement leurs familles en raison de leurs origines modestes. Un deuxième profil se caractérise par le fait d'avoir débuté la transition de genre lorsqu'elles étaient encore adolescentes, ce qui a entraîné la rupture de leurs trajectoires scolaires avant l'obtention du baccalauréat. Certaines d'entre elles ont repris leur trajectoire scolaire pour obtenir leur baccalauréat voire réaliser une formation professionnelle grâce aux réseaux de soutien.

Concernant les trajectoires familiales, nous avons également identifié deux profils en lien avec les ressources et les supports disponibles au début de leur transition de genre. Un premier profil est constitué par une minorité de nos enquêtées qui n'avaient pas éprouvé une rupture de leur trajectoire familiale en raison du soutien familial dont elles avaient bénéficié au début de leur transition de genre. Un deuxième profil regroupe une majorité de nos enquêtées ayant vécu des ruptures de leurs trajectoires familiales suite au début de leur transition de genre. Pour certaines d'entre elles, notamment les plus jeunes, cette rupture familiale a abouti à une situation de crise généralisée de leurs parcours biographiques (Mazade, 2011).

Quant à l'impact du début de la transition de genre sur les trajectoires professionnelles de nos enquêtées, presque toutes ont été davantage confrontées à gérer des imprévisibles pour s'insérer au marché de travail et/ou évoluer dans un poste au fur et à mesure qu'elles avançaient dans leur transition de genre. Celles ayant quelques ressources et supports pour faire face aux imprévisibles (notamment des capitaux financiers, scolaires, sociaux), parvenaient à démarrer leurs trajectoires professionnelles dans des emplois souvent précaires assignés structurellement à la population trans (notamment dans la coiffure, la restauration, la propreté et la couture). Pour celles ayant moins de ressources pour faire face aux imprévisibles rencontrés, le début de leur transition de genre a souvent entraîné le début de leur trajectoire dans l'activité prostitutionnelle.

Le début de la transition de genre a également eu pour certaines de nos enquêtées un impact important sur leurs trajectoires en santé, affectives ainsi que sur l'instauration de trajectoires de transphobie caractérisées par l'entrecroisement de multiples fragilités/vulnérabilités sociales. Pour les trajectoires en santé, le fait d'avoir commencé à réaliser des modifications physiques corporelles, notamment la prise d'hormones et les

injections de silicone liquide, sans suivi médical, a causé pour certaines des complications au niveau hépatique et des infections au niveau de la peau. Certaines d'entre elles exerçant l'activité prostitutionnelle ont été confrontées à des ITS voire au VIH-sida. Enfin, certaines ont dû faire face à une dégradation de leur santé psychique pour s'être réfugiées dans la consommation de substances psychoactives.

Concernant les trajectoires affectives, si certaines ont recréé des liens familiaux au sein de la communauté trans, appelant « mères » les personnes trans les soutenant au début de leur transition de genre, d'autres ont fait la rencontre de partenaires affectifs, notamment dans l'activité prostitutionnelle. Pour l'instauration des trajectoires de transphobie, certaines ayant quitté leur maison familiale au début de leur transition de genre sont devenues des jeunes sans domicile fixe voire en situation d'errance en raison de l'absence de ressources financières et sociales ainsi que de supports institutionnels pour trouver un hébergement d'urgence. Certaines ont également subi des agressions de caractère institutionnel de la part de la police, ainsi que par des groupes en marge de la loi et/ou appelés de « nettoyage social »¹. Certaines, enfin, ont souvent été confrontées à des harcèlements voire à des insultes dans les espaces publics en raison de leur identité de genre.

Les parcours migratoires

Pour la plupart de nos enquêtées, l'arrivée en Europe pour exercer la prostitution a constitué un événement marquant au sein de leurs parcours biographiques dans la mesure où elle a rendu possible l'accumulation de ressources, notamment au niveau financier et symbolique, pour mieux gérer les imprévisibles liés à leur situation de trans appartenant aux classes modestes. Cette arrivée en Europe a également permis à la plupart de nos enquêtées de bénéficier de supports institutionnels pour réduire leur situation de vulnérabilité, notamment sur le plan de leur santé et des risques d'être agressées voire assassinées en exerçant la prostitution. Enfin, l'arrivée en Europe, et notamment en France, a donné accès à des dispositifs sociaux (notamment la régularisation administrative et l'inscription aux formations) pour envisager le début d'un processus d'insertion professionnelle.

Quant au début de leurs parcours migratoires, les déplacements spatiaux semblent être fortement liés aux transitions de genre de la plupart de nos enquêtées. En effet, une majorité avaient entamé leurs trajectoires spatiales en raison du début de leur transition de genre. Pour

¹ Voir le récit de Mariela : p. 168.

celles déjà investies dans la prostitution, ces déplacements se faisaient de façon plus fréquente. Certaines avaient débuté leurs déplacements à l'intérieur de leurs villes d'origine ; d'autres originaires de la province étaient parties vers des villes plus grandes. Le but pour presque toutes était de venir en Europe exercer l'activité prostitutionnelle. Pour autant, l'inégale distribution des ressources et des supports institutionnels parmi nos enquêtées explique les chemins différents qu'elles ont empruntés pour faire face aux imprévisibles apparus pendant leurs parcours migratoires.

Celles ayant besoin d'un visa en raison de leur nationalité pour se rendre en Europe (parmi lesquelles les citoyen·ne·s colombien·ne·s et péruvien·ne·s au cours des années 2000), ont souvent recouru aux moyens illicites pour y parvenir. En effet, certaines sont parties exercer l'activité prostitutionnelle dans des pays se trouvant dans de meilleures conditions économiques que les leurs (tels l'Argentine, le Chili, le Brésil), afin de faire des économies pour acquérir un passeport leur permettant d'entrer en Europe. Celles qui pouvaient entrer en Europe avec leur passeport avaient également exercé la prostitution dans leur pays d'origine, afin de faire des économies pour organiser leur voyage, mais aussi pour faire partie des réseaux constitués notamment par d'autres trans exerçant l'activité prostitutionnelle en Europe, afin de favoriser leur installation en Europe. C'est pourquoi, les réseaux communautaires ont joué un rôle important lors de leurs parcours migratoires, notamment pendant leurs voyages et leur installation dans le pays d'accueil.

C'est en raison de ressources accumulées et de supports institutionnels disponibles que certaines de nos enquêtées sont parvenues à entrer en Europe lors de leur premier voyage, alors que d'autres ont dû en réaliser plusieurs après avoir été expulsées par les autorités migratoires ; d'autres encore ont dû prendre de longs itinéraires afin d'éviter des contrôles d'identité exhaustifs ; enfin, il fallait assumer le risque d'être arnaquées par les réseaux communautaires chargés d'assurer leur arrivée en Europe. C'est ainsi que pour la plupart de nos enquêtées l'exercice de l'activité prostitutionnelle dans leurs pays d'origine et/ou dans les pays voisins a été l'un des moyens leur permettant d'accumuler des ressources financières et sociales pour faire face aux imprévisibles pouvant empêcher leur arrivée en Europe.

L'installation en Europe a également permis à la plupart de nos enquêtées d'obtenir des ressources financières importantes par la prostitution, ainsi que de bénéficier des supports institutionnels disponibles dans les pays d'accueil où elles se sont installées, pour mieux faire face aux imprévisibles survenus dans leurs trajectoires migratoires car trans migrantes en situation irrégulière et engagées dans la prostitution. Pour autant, la plupart se sont retrouvées

dans une situation de vulnérabilité sociale en raison notamment du durcissement des politiques migratoires ainsi que de la promulgation des cadres législatifs abolitionnistes / prohibitionnistes de la prostitution rendant les conditions d'exercice de cette activité encore plus difficiles.

En effet, certaines ont été expulsées du pays d'accueil où elles séjournaient en raison de leur situation administrative irrégulière ; d'autres avaient dû se cacher des autorités de peur de se faire expulser suite à une obligation de quitter le territoire. Certaines ont vécu des difficultés pour trouver un logement ou pour se rendre en certains endroits publics en raison d'un sentiment généralisé de xénophobie. Concernant la prostitution, certaines ont dû l'exercer dans des conditions fort périlleuses afin d'éviter la police, notamment dans des espaces isolés la nuit où elles pouvaient être agressées voire assassinées ; certaines ont été arrêtées lorsqu'elles exerçaient la prostitution, puis incarcérées à maintes reprises des jours durant voire des semaines.

En raison de l'absence de supports suffisants pour mettre en place les ressources nécessaires pour faire face à tous les imprévisibles, la France apparaît pour presque toutes nos enquêtées comme l'une des destinations possibles pour la suite de leurs parcours migratoires. Tout d'abord, elle a permis à la plupart de faire une demande de titre de séjour soit pour des raisons politiques soit pour des raisons de santé. Certaines ayant réussi à l'avoir ont pu ultérieurement bénéficier d'autres dispositifs d'insertion, notamment un logement social et/ou une allocation d'adulte handicapé. Elles ont enfin pu envisager le début d'un processus d'insertion professionnelle en s'inscrivant à des formations qualifiantes.

Les parcours de formation

Quant aux motifs pour commencer un processus d'insertion professionnelle, nous avons identifié trois profils parmi nos enquêtées voulant s'inscrire à une formation pour entamer un processus d'insertion professionnelle. Un premier profil est constitué par celles qui voulaient quitter définitivement l'activité prostitutionnelle. Un deuxième profil se caractérise par l'arrêt temporaire ou définitif de la prostitution en raison d'un événement marquant souvent tragique (notamment une agression et/ou une dispute communautaire). Enfin, dans un troisième profil se situent les enquêtées qui voulaient commencer un processus d'insertion professionnelle tout en continuant à exercer la prostitution.

Concernant les structures d'accompagnement auxquelles nos enquêtées se sont adressées pour démarrer leurs processus d'insertion professionnelle, la plupart ont recouru aux

associations communautaires s'occupant de personnes trans migrantes, des personnes atteintes d'une maladie chronique évolutive et des publics en situation de fort précarité sociale. De même, certaines de nos enquêtées se sont adressées aux associations ayant une position abolitionniste/prohibitionniste de la prostitution. Enfin, certaines de nos enquêtées suivies par Pôle emploi pour leur insertion professionnelle fréquentaient également les associations communautaires, notamment celles ciblant davantage l'insertion professionnelle, notamment les associations s'occupant des publics en situation de forte précarité sociale ainsi que les associations ayant une position abolitionniste/prohibitionniste de la prostitution. Les associations s'occupant exclusivement de personnes trans migrantes, ainsi que des personnes atteintes d'une maladie chronique évolutive étaient plutôt centrées sur l'insertion sociale de leurs usagers et usagères.

Concernant les obstacles auxquels la plupart de nos enquêtées se sont confrontées pour s'inscrire à une formation, certaines ont mis en exergue des difficultés pour s'engager à temps plein dans une formation lorsqu'elles devaient continuer la prostitution pour soutenir financièrement leurs familles. Or, la possibilité de s'inscrire à des formations rémunérées a permis à certaines d'arrêter temporairement ou définitivement cette activité ou de l'exercer occasionnellement afin de mieux s'investir dans leurs formations. Une autre difficulté exprimée par certaines était associée à leur manque de confiance en soi à commencer une formation en raison de leur faible scolarité, leur âge, ainsi que leur situation de personnes trans migrantes. Pour autant, celles rassurées par les personnes chargées de les accompagner au début de leur processus d'insertion professionnelle, se sont senties davantage encouragées à s'inscrire à une formation.

Quant aux formations auxquelles nos enquêtées se sont inscrites pour démarrer leur processus d'insertion professionnelle, certaines se sont vues proposer en amont des formations courtes par leurs conseiller·ère·s d'emploi afin de travailler sur des contenus axés sur les savoir-être et/ou les compétences transversales, comme par exemple l'apprentissage des techniques de recherche d'emploi, de rédaction de CV, des lettres de motivation pour postuler à une offre. Par ailleurs, certaines ont évoqué le souhait de poursuivre des formations dans le numérique et dans la maîtrise de la langue française pour surmonter des difficultés majeures d'accessibilité aux droits. En effet, la dématérialisation progressive imposant la maîtrise d'Internet pour la réalisation des démarches administratives telles que la recherche d'un emploi, a constitué un obstacle à surmonter pour certaines, notamment les plus âgées et les plus faiblement scolarisées. En ce sens, la création d'espaces publics numériques (EPN),

comme lieux de socialisation, ainsi que la présence d'un accompagnement tutoré de la part du milieu associatif / institutionnel pour agir « avec », ont eu un impact sur les processus d'insertion de certaines de nos enquêtées dans la mesure où elles ont pu renforcer leur pouvoir d'agir au sein de leurs parcours professionnels.

Concernant les formations d'apprentissage de la langue française, si la maîtrise de la langue était perçue par la plupart comme une compétence nécessaire pour favoriser leur insertion professionnelle, certaines, notamment les plus faiblement scolarisées, se sont montrées sceptiques face à la possibilité de l'apprendre par le biais des formations. Par ailleurs, quelques-unes s'étaient plaintes de s'être retrouvées dans des modules de français langue étrangère avec des personnes ayant un profil d'apprentissage différent du leur. D'autres ont apprécié les formations en français qui se déroulaient en lien avec la vie quotidienne. C'est pourquoi, nous considérons pertinent de mettre en place un apprentissage informel de la langue « soutenu par un apprentissage formel au cours de formations adaptées aux besoins langagiers de l'allophone en situation de travail » (Extramiana, 2014, p. 47), afin de favoriser l'insertion professionnelle des individus inscrits à des formations en français langue étrangère.

Si les formations courtes visaient essentiellement à travailler sur des contenus centrés sur les savoir-être et/ou les compétences transversales pour favoriser l'adaptation à l'emploi, elles n'ouvraient pas les mêmes perspectives professionnelles que les formations longues. Le caractère qualifiant de formations longues, en effet, a davantage favorisé la reconversion professionnelle, l'apprentissage d'un métier et/ ou la préparation d'un diplôme parmi nos enquêtées. Pour autant, la plupart ont exprimé des difficultés pour se renseigner sur la formation la plus adéquate à leur profil pour favoriser leur insertion professionnelle.

La conjugaison de différentes contraintes explique pourquoi la plupart de nos enquêtées se sont vues offrir des formations courtes et faiblement qualifiantes de la part d'organismes censés favoriser leur insertion professionnelle : « la nécessité d'agir prioritairement sur le nombre des demandeurs d'emploi liée à la forte visibilité politique et médiatique du taux de chômage, la limitation par nature des moyens budgétaires alloués aux politiques de lutte contre le chômage, mais également l'incapacité à identifier et privilégier des publics réellement prioritaires » (Garraud, 1995, p. 690).

Cela nous aide à comprendre le fait que certaines de nos enquêtées aient réussi à s'inscrire à une formation longue qualifiante grâce au milieu associatif qui s'est avéré être l'espace le plus (trans)formateur durant l'insertion professionnelle de personnes trans migrantes. Dans la mesure où le personnel associatif constitué de/par/pour les personnes trans

migrantes avait éprouvé /expérimenté des difficultés à l'égard de leur insertion professionnelle, elles ont tenté de mettre en place une « pédagogie attentive aux personnes, dans le sens développé par bell hooks, de « prendre soin » (« *care* ») des sujets et de les servir (« *serve* »), en veillant à répondre à leurs besoins » (Reyes & Hedjerassi, 2020, p. 191).

En effet, certaines de nos enquêtées ont commencé à se former de façon assez informelle dans des associations communautaires où elles étaient bénévoles. Quelques années plus tard, certaines ont réussi à obtenir un diplôme universitaire comme « promotrices de santé » grâce à la validation d'acquis de l'expérience (VAE). Pour autant, elles ont constitué une minorité parmi nos enquêtés en raison du primat de la culture écrite pour les dossiers par la VAE. Dans la mesure où nos enquêtées ont exprimé une pratique limitée de la lecture- écriture durant leurs parcours biographiques, la réussite de la demande de validation d'acquis de l'expérience est apparue comme une forte épreuve à surmonter pendant leurs parcours d'insertion professionnelle.

De même, la plupart de nos enquêtées ayant démarré leur processus d'insertion professionnelles ont dû faire face à un ensemble de difficultés au cours de leurs formations associées notamment à la « transmission stricte du contenu des programmes, sans tenir compte des connaissances antérieures, des expériences et des capacités des apprenants à assimiler ces contenus d'apprentissage » (Lavoie *et al.*, 2007, p. 75); mais aussi aux conditions et aux modalités d'évaluation mettant en exergue leurs erreurs au lieu de leurs succès.

La plupart de nos enquêtées ont également exprimé des difficultés à réussir leurs formations en raison de discriminations en lien avec leurs subjectivités trans. Elles ont été davantage exposées aux discriminations pendant la période où il n'existait toujours pas un cadre juridique pour faire valoir leurs droits au travail (notamment avant les années 2010). De même, elles se sont retrouvées davantage exposées à des discriminations dans des emplois où elles étaient censées interagir avec un public. Par ailleurs, elles ont dû faire face aux situations de discriminations lorsqu'elles ne sont pas parvenues à mettre en concordance leur statut administratif avec leur apparence physique. Enfin, elles ont été plus exposées aux discriminations lorsqu'elles n'ont pas été perçues comme des personnes cisgenres.

Enfin, la recherche d'un endroit où réaliser un stage, obligatoire pour valider la formation qualifiante, ainsi que le déroulement de ce stage ont constitué une épreuve pour la plupart de nos enquêtées (Martuccelli, 2015, Rosanvallon, 2021). Pour certaines, la réalisation d'un stage a signifié devoir faire face pour la première fois ou une nouvelle fois à un cadre de travail (horaires fixes, règlement, hiérarchie des salarié·e·s) après plusieurs années dans

l'activité professionnelle. Pour les personnes trans migrantes censées trouver un endroit où réaliser leur stage, la recherche s'est avérée difficile en fonction du domaine d'activité, notamment pour celui impliquant un public, en raison de leur âge pour les plus âgées et de leur apparence physique pour celles ne parvenant pas à avoir une apparence « cisgenre » pour leur recruteur·e·s.

Les parcours professionnels

La recherche d'un emploi en France s'est avérée une épreuve (Martuccelli, 2006 ; 2019) pour presque toutes nos enquêtées, et notamment pour celles ayant exercé de longues années exclusivement l'activité prostitutionnelle. C'est pourquoi, certaines se sont inscrites à une formation qualifiante afin de favoriser leur insertion professionnelle. Pour celles n'ayant pas poursuivi une formation professionnelle, la recherche d'un emploi était encore plus difficile. Si la poursuite d'une formation qualifiante a permis à certaines de se rapprocher du milieu professionnel, notamment en raison de la réalisation des stages, la recherche d'un premier emploi après leurs formations s'est avérée problématique pour certaines.

La plupart de nos enquêtées ont été confrontées à des difficultés dans la recherche d'un emploi suite à leur formation qualifiante, car trans. Dans la mesure où elles étaient susceptibles d'être perçues comme trans, les possibilités de trouver un travail se réduisaient dans certains domaines où elles devaient échanger fréquemment avec un public, comme par exemple dans un salon de coiffure. En ce sens, les organismes institutionnels, notamment Pôleemploi, ainsi que les centres de formation chargés de favoriser l'insertion professionnelle devraient continuer à développer des dispositifs visant à réduire les pratiques discriminatoires que certaines de nos enquêtées ont subies en raison de caractéristiques « visibles » du fait d'être trans et qui ont pu renforcer les mécanismes d'exclusion pendant la période de recherche d'un emploi.

Certaines ont exprimé également des difficultés dans la recherche d'un emploi après leur formation qualifiante en raison de leur santé fragile, En effet, certaines ont dû quitter leur emploi après avoir signé un CDD en raison de complications physiques et psychiques. D'autres encore se sont vu refuser des propositions d'emploi en raison de leur demande d'un travail à mi-temps.

Quant aux conditions dans lesquelles certaines de nos enquêtés ont commencé à exercer un travail, ainsi que les possibilités de continuer leur évolution professionnelle, la signature d'un contrat de travail a eu un impact différent sur les parcours d'insertion

professionnelle de nos enquêtées en fonction du type de contrat signé. Pour celles ayant signé un contrat de travail à durée déterminée (CDD) et/ou à temps partiel sans possibilités de renouvellement, les trajectoires professionnelles se sont avérées instables et leurs processus d'insertion professionnelle inachevés. En effet, les trajectoires professionnelles constituées par des contrats courts à durée déterminée mettaient en évidence des trajectoires d'emploi « hésitantes » caractérisées par des « zones grises » de l'insertion professionnelle, c'est-à-dire par des « périodes d'emploi plus ou moins fugaces » suivies « des périodes de recherche d'emploi plus ou moins laborieuses » (Eckert & Mora, 2008, p. 44).

Des pistes à suivre

Dans la mesure où la plupart de nos enquêtés ayant commencé un processus d'insertion professionnelle se sont heurtés à des obstacles en raison de l'absence de ressources individuelles pour agir face aux imprévisibles rencontrés, ainsi que du manque suffisant de supports institutionnels pour mettre en place leurs ressources individuelles, nous souhaitons poursuivre notre réflexion autour de l'existence de dispositifs institutionnels permettant aux personnes trans d'accumuler des ressources individuelles au cours de leurs parcours biographiques, et notamment durant leurs parcours de formation et leurs parcours professionnels.

Comme nos précédentes recherches l'avaient souligné, les parcours sont marqués par des situations de discriminations multiples et croisées. Même si la population enquêtée concerne des personnes migrantes, nous pouvons dégager des pistes pour réduire ces situations de discrimination vécues en lien avec l'identité de genre. D'une part, la plupart de ces parcours font ressortir l'importance de prévenir la sortie hors de l'école, ce qui passe par un travail pour sensibiliser, informer, prévenir les formes que prend la transphobie dans la sphère scolaire : rejets, insultes, harcèlements, violences. Les actions à mettre en place doivent toucher le public de tous les personnels exerçant dans la sphère scolaire (éducatifs, enseignants, administratifs, techniques), les élèves, les parents et les familles, et au-delà dans tous les espaces de formation.

Quant aux formations de base pour favoriser l'insertion professionnelle, l'un des freins majeurs à l'emploi étant la maîtrise du numérique et de la langue française, pour en favoriser l'apprentissage, les actions proposées dans ce sens doivent reposer sur une mixité des publics : s'adresser à la fois aux personnes trans, mais aussi à d'autres publics. Or, les personnels assurant ce type d'actions doivent être sensibilisés à ce public. Il s'agit à la

fois de proposer un accueil spécifique mais aussi une mixité. De même, les formations en français langue étrangère visant à l'insertion professionnelle doivent tenir compte du projet individuel des personnes concernées ainsi que privilégier l'apprentissage en milieu social, c'est-à-dire se dérouler en lien avec la vie quotidienne et porter éventuellement sur l'utilité de l'apprentissage lui-même pour leur insertion professionnelle.

De même, avant même d'envisager la piste des actions de remise à niveau, il nous semble fondamental de valoriser les acquis de formations et/ou d'expériences personnelles et professionnelles engrangées par les personnes dans leur pays d'origine et tout au long de leur périple. On peut penser en particulier à l'atout que constituent leurs compétences langagières. Avant de proposer des remises à niveau ou de suivre des formations professionnelles, des ateliers gagneraient à être mis en place pour travailler la confiance en soi. Le suivi des ateliers de remise à niveau ou de formations professionnelles leur permettrait de se mettre dans un nouveau rythme, une autre temporalité, plus en phase avec les attendus du monde du travail.

Enfin, nous avons pu relever que les parcours de (ré)insertion professionnelle passaient pour certaines par l'implication dans des associations. Cela rejoint nos premiers travaux (Reyes & Hedjerassi, 2017 ; Reyes & Hedjerassi, 2020) qui préconisaient d'encourager l'investissement dans les structures associatives, dans la mesure où le travail bénévole est susceptible de valoriser la personne, en lui permettant de capitaliser des expériences susceptibles d'être reconnues sur le marché du travail (dans le cadre d'une VAE par exemple), en offrant également des possibilités de professionnalisation. Cette piste nous paraît féconde pour les processus de (ré)insertion professionnelle de personnes trans migrantes, et plus largement pour d'autres populations rencontrant des difficultés sur le marché de travail, notamment les personnes en situation de handicap et les jeunes en situation de vulnérabilité sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- Adami, H. (2012). La formation linguistique des migrants adultes. *Savoirs*, 29(2), pp. 9-44, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-savoirs-2012-2-page-9.htm> (Page consultée le 09 août 2021).
- AFP (2021, 18 mars). 8 ans de prison pour le viol d'une prostituée transgenre. *24heures*. URL : <https://www.24heures.ch/8-ans-de-prison-pour-le-viol-dune-prostituee-transgenre-307229195622>, (Page consultée le 3 avril 2021).
- Alba, B. & Fassin, É. (2002). Les sciences sociales face à l'événement. *Terrain*, n° 38, pp. 5-20.
- Almeida, C. & Vasconcellos, néA. (2018). Transexuais : transpondo barreiras no mercado de trabalho em São Paulo? *Revista Direito GV*, São Paulo, 14(2), pp. 302-333.
- Almeida, G. (2014). *Direito ao trabalho e pessoas transexuais: trajetórias e condições de trabalho, relações com a divisão sexual do trabalho e com a generificação das profissões* (Projet de pesquisa). Laboratório Integrado de Diversidade Sexual e de Gênero, Políticas e Direitos (LIDIS). Rio de Janeiro: ESS/UERJ.
- Álvarez Chávez, R. (2011). *Meanings of Decent Work for Peruvians Trans Sex Workers*. Países Bajos: Institute of Social Studies.
- Alves, N. (2019). *“Virar Travesti” : Trajetórias de Vida, Prostituição e Vulnerabilidade Social* (thèse en travail social). Lisboa : Instituto Universitario de Lisboa.
- Amicale du Nid & Groupe d'Étude sur la Transidentité (2010). *L'accompagnement des personnes transidentitaires à l'Amicale du Nid*. Paris : AdN & GES.T.
- Andreotti, R. (2015). *Psychosociologie de l'empowerment. Le cas de prostituées transgenre sudaméricaines à Paris* (thèse en psychologie). Lyon : Université Lumière Lyon 2.
- Aquino Araújo, T., Nogueira Sayonara, N. & Cabral, E. (2016). *Dossiê: A Geografia dos corpos das pessoas trans*. Brasil : Rede Trans Brasil – Rede Nacional de Pessoas Trans.
- Arango Gaviria, L. & Molinier, P. (2011). *El trabajo y la ética del cuidado*. Bogotá: La Carreta Social.
- Aristegui, I., Zalazar, V., Radusky, P. & Cardozo, N. (2020). De la Psicopatología a la Diversidad: Salud Mental en Personas Trans Adultas. *Perspectivas en psicología*, 17(1), pp. 21-31.
- Arquizan, T. (2012). *Traverser les frontières et les genres* (Mémoire de Master mention pluridisciplinaire). Paris : Université Sorbonne Nouvelle.
- Balzer, C. (2010). Eu acho transexual é aquele que disse: 'eu sou transexual'. In M. Missé & G. Coll-Planas (éd.), *El género desordenado. Críticas en torno a la patologización de la*

- transsexualidad*. Barcelona-Madrid : Egales, pp. 81-96.
- Bareiro Mersán, M. L. (2016). *La exclusión de las personas trans del sistema educativo: un análisis de la experiencia en la educación de personas jóvenes y adultas en Paraguay*. Buenos Aires : CLACSO.
- Bargel, L., Fassin, É. & Latté, S. (2007). Usages sociologiques et usages sociaux du genre. Le travail des interprétations. *Sociétés & Représentations*, n°24, pp. 59-77.
- Baril, A. (2013). *La normativité corporelle sous le bistouri : (re)penser l'intersectionnalité et les solidarités entre les études féministes, trans et sur le handicap à travers la transsexualité et la transcapacité* (thèse en philosophie et en études des femmes). Ottawa : Université d'Ottawa.
- Baril, A. (2017). Trouble dans l'identité de genre : le transféminisme et la subversion de l'identité cisgenre. Une analyse de la sous-représentation des personnes trans* professeur-es dans les universités canadiennes. *Philosophiques*, 44(2), pp. 285-317.
- Baril, A. (2018). Temporalité trans : identité de genre, temps transitoire et éthique médiatique. *Enfances Familles Générations* [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/efg/1359> (Page consultée le 15 octobre 2020).
- Barreto de Almeida, C. & Vasconcellos, A. (2018). Transexuais : transpondo barreiras no mercado de trabalho em São Paulo? *Revista Direito GV*, 14(2), pp. 302-333.
- Barrientos Delgado, J., Espinoza-Tapia, R., Meza Opazo, P., Saiz, J., Cárdenas Castro, M., Guzmán-González, M., Gómez Ojeda, F., Bahamondes Correa, J. & Lovera Saavedra, L. (2019). Efectos del prejuicio sexual en la salud mental de personas transgénero chilenas desde el Modelo de Estrés de las Minorías: Una aproximación cualitativa. *Terapia psicologica*, 37(3), pp. 181–197.
- Barrientos, J., Saiz, J., Gomez, F., Guzman-Gonzalez, M., Espinoza-Tapia, R., Cardenas, M. & Bahamondes, J. (2019). La Investigación Psicosocial Actual Referida a la Salud Mental de las Personas Transgénero: Una Mirada Desde Chile. *PSYKHE*, 28(2), pp. 1-13.
- Baudouin, J.-M. (2010, septembre). Recherche biographique en formations des adultes et déstandardisation des parcours de vie : bifurcation, transition et développement de l'agentivité [communication]. *Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation* (AREF), Genève, Suisse, [En ligne], URL : <https://plone.unige.ch/aref2010/communications-orales/premiers-auteurs-en-b/Recherche%20biographique%20en%20formation%20des%20adultes.pdf/view> (Page consultée le 20 mai 2018).
- Beaubatie, E. (2016). Psychiatres normatifs vs. Trans' subversifs ? Controverse autour des parcours

- de changement de sexe. *Raisons politiques*, 62(2), pp. 131-142, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2016-2-page-131.htm> (Page consultée le 24 août 2021).
- Beaubatie, E. (2019a). L'aménagement du placard. Rapports sociaux et invisibilité chez les femmes trans' en France. *Genèses*, 114(1), pp. 32-52, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-geneses-2019-1-page-32.htm> (Page consultée le 23 août 2021).
- Beaubatie, E. (2019b). L'espace social du genre. Diversité des registres d'action et d'identification dans la population trans' en France. *Sociologie*, 10(4), pp. 395-414, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2019-4-page-395.htm> (Page consultée le 23 août 2021).
- Beaubatie, E. (2019c). Changer de sexe et de sexualité. Les significations genrées des orientations sexuelles. *Revue française de sociologie*, 60(4), pp. 621-649, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2019-4-page-621.htm> (Page consultée le 24 août 2021).
- Beaud, S. (1996). « Stage » ou formation ? Les enjeux d'un malentendu. Notes ethnographiques sur une mission locale de l'emploi. *Travail et emploi*, 67(2), pp. 67-89.
- Beaud, S. & Weber, F. (1997). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La Découverte.
- Béduwé, C., Espinasse, J.-M. & Vincens, J. (2007). De la formation professionnelle à la professionnalité d'une formation. *Formation Emploi*, n°99, pp. 103-120, [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/1495> (Page consultée le 18 août 2021).
- Bello, J. A. (2012). Cuerpos cautivos: experiencias trans, cárceles y resistencias. *I.letrada. Revista de Capital cultural* [En ligne], URL : http://i.letrada.co/n7/versiones_capitales.html (Page consultée le 20 mai 2018).
- Bello, J. A. (2013). *Cuerpos encerrados, vidas criminalizadas: Interseccionalidad, control carcelario y gobierno de las diferencias* (tesis de maestría). Bogotá: Universidad Nacional. [En ligne], URL : <https://repositorio.unal.edu.co/bitstream/handle/unal/51297/80857966.2013.pdf?sequence=1&isAllowed=y> (Page consultée le 20 mai 2018).
- Bello Ramírez, J. A. (2018). Peluquerías trans en Bogotá: belleza, trabajo y activismo. In : L. G. Arango & J. Pineda (ed.), *Género, trabajo y cuidado en salones de belleza*. Bogotá : Universidad Nacional de Colombia, pp. 243-286.
- Bello Ramírez, J. A. (2020, julio). Pecadores y locas: transgresión sexual y de género en Colombia [communication]. *VI Simposio Internacional. Red de historiadores del delito en las Américas*.

Bogotá : Universidad Nacional de Colombia.

- Benedetti, M. (2005). *Toda Feita. O corpo e o gênero das travestis*. Rio de Janeiro: Garamond.
- Bensa, A. & Fassin, É. (2002). Les sciences sociales face à l'événement. *Terrain*, n° 38, pp. 5-20.
- Bento, B. (2006). *A reinvenção do corpo: sexualidade e gênero na experiência transexual*. Rio de Janeiro : Garamond Universitária.
- Bento, B. (2017). *Transviad@s : gênero, sexualidade e direitos humanos*. Salvador : EDUFBA.
- Berkins, L. (ed.) (2007). *Cumbia, copeteo y lágrimas*. Buenos Aires: Editorial A.L.I.T.T. - Asociación de lucha por la identidad Travesti- Transexual.
- Berkins, L. & Fernández, J. (ed.) (2005). *La gesta del nombre propio. Informe sobre la situación de la comunidad travesti en la Argentina*. Buenos Aires: Ediciones Madres de Plaza de Mayo.
- Bertaux, R. (2004, décembre). *L'insertion. Conceptualisation et pratiques. Orientation de l'action* [Conférence]. Services sociaux du département de la Meuse, [En ligne], URL : <http://www.roger-bertaux.com/data/news/bertaux-insertion-conceptualisation-et-pratiques-orientations-action.pdf> (Page consultée le 20 mai 2018).
- Bertrand, L., Caradec, V. & Eideliman, J.-S. (2014). Devenir travailleur handicapé. Enjeux individuels, frontières institutionnelles. *Sociologie*, 5(2), pp. 121-138, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2014-2-page-121.htm> (Page consultée le 22 août 2021).
- Bessin, M. (2009). Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique. *Informations sociales*, 6(156), pp. 12-21.
- Bessin, M., Bidart, C. & Grossetti, M. (dir.) (2009). *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris : La Découverte.
- Bidart, C. (2006). Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques. *Cahiers internationaux de sociologie*, 1(120), pp. 29-57.
- Blanchet, P. (2009). La réflexivité comme condition et comme objectif d'une recherche scientifique humaine et sociale. *Cahiers de sociolinguistique*, n°1, pp. 145-152.
- Bohm, A. M. (2009). *Os monstros e a escola: identidade e escolaridade de sujeitos travestis*, (mémoire de maîtrise en éducation). Porto Alegre : Faculdade de Educação, Universidade Federal do Rio Grande do Sul.
- Bonaïti, C., Fleuret, A., Pommier, P. & Zamora, P. (2006). Pourquoi les moins qualifiés se forment-ils moins ? *Dares*, n°116, pp. 1-25.
- Borillo, D. & Fassin, É. (2006). Le fichier ELOI, ou les glissements progressifs de la xénophobie. *Plein droit*, n°71, pp. 19-20.

- Bouquet, B. & Dubéchet, P. (2017). Parcours, bifurcations, ruptures, éléments de compréhension de la mobilisation actuelle de ces concepts. *Vie sociale*, 2(18), pp. 13-23.
- Bourdieu, P. (1999). Préface. In : A. Sayad, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris : Éditions du Seuil.
- Bourdieu, P. (2003). L'objectivation participante. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 150(5), pp. 43-58.
- Bretegnier, A. (2011). Formation linguistique en contexte d'insertion : Vers un cadre de référence(s) en matière de professionnalité de formateurs. In : A. Bretegnier (dir.), *Formation linguistique en contextes d'insertion. Compétences, posture, professionnalité : concevoir un cadre de référence(s)*. Berne : Peter Lang, pp. 213-242.
- Bruneau, A. (2015). *Apprendre le français, s'approprier, s'intégrer au féminin dans le Val-de-Marne. Enjeux éthiques, politiques et institutionnels* (thèse en sciences du langage/sociolinguistique). Tours : Université François Rabelais.
- Budge, S. L., Tebbe, E. N. & Howard, K. A. (2010). The work experiences of transgender individuals: Negotiating the transition and career decision-making processes. *Journal of Counseling Psychology*, 57(4), pp. 377-94.
- Bujon, T. & Dourlens, C. (2012). Entre médicalisation et dépathologisation : la trajectoire incertaine de la question trans. *Sciences sociales et santé*, vol. 30, pp. 33-58.
- Butler, J. (2005). *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité* (trad : Cynthia Kraus). Paris : La Découverte.
- Cabral, M. (2009). *Me preguntaron cómo vivía / sobreviviendo, dije, sobreviviendo: Trans Latinoamericanas en situación de pobreza extrema*. New York: IGLHRC.
- Cabrera, J. & Parada, L. (2009). *Prácticas de feminización y sus manifestaciones en la salud en transgéneros de la zona metropolitana de San Salvador noviembre 2008-febrero 2009* (mémoire inédit de maîtrise). San Salvador: Universidad de El Salvador, [En ligne], URL : <http://www.transsexualia.org/SANIDAD/transsansalvador.pdf> (Page consultée le 25 mars 2021).
- Califia, P. (2003). *Le Mouvement transgenre. Changer de sexe*. Paris : EPEL.
- Camacho, Z., M. (2007). *Cuerpos Encerrados, Cuerpos Emancipados. Travestis en el Ex-penal García Moreno*. Quito: Editorial El Conejo.
- Camacho, Z., M. (2015). Cuerpos en tránsito: trans-vestis latinoamericanas en Barcelona. « Europa me ha dado todo y me ha quitado todo. In : « *En transito: voces, acciones y reacciones* ». Barcelona: CIDOB edicions, pp. 83-97, [En ligne], URL : <https://www.cidob.org> (Page

consultée le 5 mars 2021).

- Campillo, R. (2000) *Minorités, les hommes, les femmes et nous : transsexuel/les et transgenres*. *Vacarme*, n°11, [En ligne], URL : <http://www.vacarme.org/article750.html> (Page consultée le 25 mars 2021).
- Caradec, V., Ertul, S. & Melchior, J.-P. (2012). *Conclusion*. In : V. Caradec, S. Ertul & J.-P. Melchior (éd.), *Les dynamiques des parcours sociaux : Temps, territoires, professions*. Rennes : Presses universitaires de Rennes [En ligne], URL : <http://books.openedition.org/pur/67674> (généré le 20 octobre 2020).
- Carpentier, N. & White, D. (2013). Perspective des parcours de vie et sociologie de l'individuation. *Sociologie et sociétés*, 45(1), pp. 279-300.
- Carrara, S. & Vianna, A. (2006). Tá lá o corpo estendido no chão... »: a « Violência Letal contra Travestis no Município do Rio de Janeiro. *Revista Saúde Coletiva*, 16(2), pp. 233-249.
- Cavalli, S. (2007). Modèle de parcours de vie et individualisation. *Gérontologie et société*, 30(123), pp. 55-69.
- Centro Nacional de Memoria Histórica (2017). *La guerra inscrita en el cuerpo. Informe nacional de violencia sexual en el conflicto armado*. Bogotá : CNMH [en ligne], URL : http://www.centrodememoriahistorica.gov.co/descargas/informes-accesibles/guerra-inscrita-en-el-cuerpo_accesible.pdf (Consulté le 8 octobre 2021).
- Centro Nacional de Memoria Histórica. (2018). *Un carnaval de resistencia. Memorias del reinado trans del río Tuluní*. Bogotá : CNMH.
- Chaxel, S., Fiorelli, C. & Moity-Maïzi, P. (2014). Les récits de vie : outils pour la compréhension et catalyseurs pour l'action. *¿Interrogations?*, n°17, [en ligne], URL : <http://www.revue-interrogations.org/Les-recits-de-vie-outils-pour-la> (Consulté le 8 octobre 2021).
- Chazarreta, I. (2017). *Trayectorias de las personas trans en situación de prostitución en la ciudad de Santiago del Estero* (mémoire de Master en santé sexuelle et reproductive). Cordoba : Universidad Nacional de Cordoba.
- Chimienti, M. (2009). *Prostitution et migration. La dynamique de l'agir faible*. Zurich : Seismo, Sciences Sociales et Problèmes de Société.
- Coll-Planas, G. & Missé, M. (2012). Le genre et la chair. Analyse des discours médicaux autour de la transsexualité dans le contexte espagnol. *Nouvelles Questions Féministes*, 31(1), pp. 60-79 [trad. : Marta Roca i Escoda].
- Coll-Planas, G. & Missé, M. (2018). Identificación de los factores de inserción laboral de las personas trans. Exploración del caso de la ciudad de Barcelona. *OBETS. Revista de Ciencias*

- Sociales*, 13(1), pp. 45-68, [En ligne], URL : <https://doi.org/10.14198/OBETS2018.13.1.02> (Page consultée le 23 juillet 2021).
- Comisión de la Verdad y Reconciliación (2003). *Informe Final*, [En ligne], URL : <https://www.cverdad.org.pe/ifinal/> (Page consultée le 23 juillet 2021).
- Corcuff, P. (1995). Quand le terrain prend la parole. Éléments de sociologie réflexive. *L'Homme et la société*, 115(1), pp. 61-73.
- Couronné, J., Lima, L., Rey, F., Rist, B. & Roux, N. (2017). *Trajectoires et insertions des personnes très éloignées de l'emploi*. Paris : Lise-CNRS & CEET [En ligne], URL : <https://hal-cnam.archives-ouvertes.fr/hal-02011280/document> (Page consultée le 23 juillet 2021).
- Crenshaw, W. K. (1994). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence Against Women of Color. In : M. Albertson Fineman & R. Mykitiuk (ed.), *The Public Nature of Private Violence*. New York: Routledge, pp. 93-118.
- Cruz, T. M. & Dos Santos, T. (2016). Experiencias escolares de estudiantes trans. *Revista Reflexão e Ação*, 24(1), pp. 115-137.
- Csupor, I. (2011). Réinsertion des femmes prostituées à Genève : limites et paradoxes. *Pensée Plurielle*, 2(27), pp. 43-57, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2011-2-page-43.htm> (Page consultée le 24 juillet 2021).
- D'almeida Wilson, K., Lert, F., Berdougou, F. & Hazera, H. (2008). Transsexuel(le)s : conditions et style de vie, santé perçue et comportements sexuels. Résultats d'une enquête exploratoire par Internet. *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire*, n°27, pp. 240-244.
- Darmon, I., Demazière, D., Frade, C. & Haas, I. (2004). Formés et formateurs face à la « double contrainte » des programmes de formation à l'employabilité des chômeurs de longue durée. *Formation Emploi*, n°85, pp. 57-75, [En ligne], URL : http://www.persee.fr/doc/forem_0759-6340_2004_num_85_1_1651 (Page consultée le 07 août 2021).
- Delphy, C. (1999). *L'ennemi principal. Tome 1, Économie politique du patriarcat*. Paris : Éditions Syllepse, coll. Nouvelles Questions Féministes.
- Demazière, D. & Samuel, O. (2010). Inscrire les parcours individuels dans leurs contextes. *Temporalités*, n°11 [En ligne], URL : <http://temporalites.revues.org/1167> (Page consultée le 20 mai 2018).
- De Montvalon, P. (2013). Trans, migrantes et prostituées : dominations imbriquées et espaces de négociation. *Cahiers de l'Urmis*, [En ligne], URL : <http://urmis.revues.org/1196> (Page consultée le 03 octobre 2020).
- De Montvalon, P. (2015). Les rapports de classe et de race. Les angles morts du traitement politique

- et institutionnel de la prostitution en France. *Hommes & migrations*, 3(1311), pp. 105-112, [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3298> (Page consultée le 26 juillet 2021).
- Denave, S. (2017). Comprendre les bifurcations dans les parcours professionnels. *Vie sociale*, 2(18), pp. 109-125.
- De Oliveira, L. & De Souza, L. (2015). Inserção profissional de travestis no mundo do trabalho: das estratégias pessoais às políticas de inclusão. *Revista Pesquisas e Práticas Psicossociais*, 10(1), pp. 191-204.
- Deona, J. & Teroni, F. (2009). L'intentionnalité des émotions: du corps aux valeurs. *Revue Européenne des Sciences Sociales*, XLVII(144), pp. 25-41.
- Deschamps, C. (2007). La figure de l'étrangère dans la prostitution. *Autrepart*, 42(2), pp. 39-52, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2007-2-page-39.htm> (Page consultée le 28 juillet 2021).
- Destombes, C. (2009). Un sujet d'études frémissant. *Le Journal du Sida*, n°211, pp. 20-21.
- Diniz Junqueira, R. (ed.). (2009). *Diversidade Sexual na Educação: problematizações sobre a homofobia nas escolas*. Brasília : Ministerio da Educação, Secretaria de Educação Continuada, Alfabetização e Diversidade, UNESCO, *Coleção Educação para todos*, vol. 32 [En ligne], URL : http://pronacampo.mec.gov.br/images/pdf/bib_volume32_diversidade_sexual_na_educacao_probematizacoes_sobre_a_homofobia_nas_escolas.pdf. (Page consultée le 28 juillet 2021).
- Dmitrijeva, J., Fremigacci, F. & L'Horty, Y. (2013). *Le paradoxe des nouvelles politiques d'insertion*. Fédération de recherche TEPP-CNRS, Rapport de recherche n°2013-08, [En ligne], URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00856272> (Page consultée le 15 mai 2018).
- Domínguez Cornejo, M. M. (2012). *Cuerpos en tránsito: la construcción del cuerpo de un grupo de transexuales en Tijuana* (mémoire de maîtrise en études culturelles). Aguas Calientes: El Colegio de la Frontera Norte.
- Dubar, C. (2001). La construction sociale de l'insertion professionnelle. Entre éducation et travail : les acteurs de l'insertion. *Éducation et sociétés*, 7(1), pp. 23-36.
- Dubar, C. & Rolle, C. (2008). Les temporalités dans les sciences sociales : introduction. *Temporalités*, n°8, [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/57> (Page consultée le 30 octobre 2020).
- Dumond, C. (2008). *25 ans de politiques d'insertion des jeunes : quel bilan ?* Rapport du conseil économique, social et environnemental, n°31. [En ligne], URL : <https://www.vie->

- publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/084000686.pdf (Page consultée le 30 octobre 2020).
- Duvox, N. (2009). Les assistés peuvent-ils être autonomes ? Sociologie compréhensive des politiques d'insertion. *Lien social et politiques*, n°61, pp. 97-107, [En ligne], URL : <https://doi.org/10.7202/038476ar> (Page consultée le 22 août 2021).
- Ébersold, S. (2005). L'insertion, ses métamorphoses, ses registres de cohérence à la lumière d'un corpus de circulaires (1982-1993). *Sociétés contemporaines*, 2(58), pp. 105-130.
- Eckert, H. & Mora, V. (2008). Formes temporelles de l'incertitude et sécurisation des trajectoires dans l'insertion professionnelle des jeunes. *Travail et emploi*, 1(113), pp. 31-57, [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/travailemploi/4341> (Page consultée le 06 août 2021).
- Extramiana, C. (2014). Les politiques publiques des dix dernières années en faveur de la maîtrise du français. *Revue française de linguistique appliquée*, XIX(2), pp. 41-55, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2014-2-page-41.htm> (Page consultée le 10 août 2021).
- Fabre, C. & Fassin, É. (2003). *Liberté, égalité, sexualités. Actualité politique des questions sexuelles*. Paris : Belfond.
- Falabella, F., Augsten, E., Recalde, L. & Orué Pozzo, A. (2017). *Mujeres trans y ciudadanía sexual. Derechos de salud y educación*. Asunción/Arandurã: Centro de Estudios Rurales (CERI), Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología (CONACYT).
- Fassin, D. (2002). L'invention française de la discrimination. *Revue française de science politique*, vol. 52, pp. 403-423.
- Fassin, D. (2008). Introduction. L'inquiétude ethnographique. In : D. Fassin & A. Bensa (éd.), *Les politiques de l'enquête*. Paris : La Découverte, pp. 7-15.
- Fassin, É. (2005). 6- Genre et sexualité. Politique de la critique historique. In : M.-C. Granjon (éd.), *Penser avec Michel Foucault. Théorie critique et pratiques politiques*. Paris : Karthala, pp. 225-250.
- Fassin, É. (2008). L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel. *L'Homme*, n°187-188, pp. 375-392.
- Fassin, É. (2011). « Immigration et délinquance » : la construction d'un problème entre politique, journalisme et sociologie. *Cités*, 46(2), pp. 69-85.
- Fassin, É. (2015). Postface : Du genre au sexe. In : E. Peyre & J. Wiels (éd.), *Mon corps a-t-il un sexe ?* Paris : La Découverte, pp. 341-349.
- Fernandez, J. (2004). *Cuerpos desobedientes. Travestismo e identidad de género*. Buenos Aires : Edhasa.

- Féry-Lemonnier, É., Monnet, É. & Prisse, N. (coord.) (2014). Parcours de santé : enjeux et perspectives. *Actualité et Dossier en Santé Publique (ADSP)*, n°88, pp. 11-56.
- Foucault, M. (1976). *Histoire de la Sexualité. I, La Volonté de Savoir*. Paris : Gallimard.
- Foucault, M. (1999). *Les Anormaux. Cours au Collège de France, 1974-1975*. Paris : Seuil.
- França, M. (2020). “É uma vida esquisita, um pouco esquisita, mas boa”: entrevista com o marido de uma travesti em Paris. *Aceno-revista de antropologia do centro-oeste*, 7(13), pp. 113-132.
- Fretel, A. (2013). La notion d'accompagnement dans les dispositifs de la politique d'emploi : entre centralité et indétermination. *Revue Française de Socio-Économie*, 11(1), pp. 55-79, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2013-1-page-55.htm> (Page consultée le 30 juillet 2021).
- Frégné, C. & De Lescure, E. (2007). Sociologie et formation en France. *Savoirs*, 15(3), pp. 9-55, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-savoirs-2007-3-page-9.htm> (Page consultée le 04 août 2021).
- Gagnon, E., Moulin, P. & Eysermann, B. (2011). Ce qu'accompagner veut dire. *Reflets*, 17(1), pp. 90-111, [En ligne], URL : <https://doi.org/10.7202/1005234ar> (Page consultée le 31 juillet 2021).
- Gaissad, L. (2010). « En femme » à la gare Saint-Charles : la prostitution des Algériens à Marseille. *L'Année du Maghreb*, n°VI, pp. 203-219.
- Galloro, P.-D., Pascutto, T. & Serré, A. (2010). De l'immigré à l'émigré ? *Temporalités*, n°11, [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/1168> (Page consultée le 04 août 2021).
- García Becerra, A. (2009). Tacones, siliconas, hormonas y otras críticas al sistema sexo-género. Feminismos y experiencias de transexuales y travestis. *Revista Colombiana de Antropología*, n°45, pp. 119-146.
- García, A. & Oñate, S. (2010). De viajes y cuerpos: proyectos migratorios e itinerarios corporales de mujeres transexuales ecuatorianas en Murcia. In : A. García, M. E. Gadea & A. Pedreño (ed.), *Tránsitos migratorios: Contextos transnacionales y proyectos familiares en las migraciones actuales*. Murcia: Universidad de Murcia, pp. 361-403.
- García, M. (2007). *Dragões: Género, corpo, trabalho e violência na formação da identidade entre travestis de baixa renda* (thèse de doctorat en psychologie et travail social). São Paulo : Universidade de São Paulo.
- Garraud, P. (1995). La mise en œuvre des politiques de lutte contre le chômage par la formation : les contraintes du service public de l'emploi en France. *Sociologie du travail*, 37(4), pp. 675-696, [En ligne], URL : https://www.persee.fr/doc/sotra_0038-0296_1995_num_37_4_2230 (Page

consultée le 13 août 2021).

- Gherghel, A. & Saint-Jacques, M.-C. (2013). *La théorie du parcours de vie (life course). Une approche interdisciplinaire dans l'étude des familles*. Québec : Presse de l'Université Laval.
- Giami, A. (2011). Identifier et classer les trans : entre psychiatrie, épidémiologie et associations d'usagers. *L'information psychiatrique*, vol. 87, pp. 269-277.
- Giami, A., Beaubatie, E. & Le Bail, J. (2011). Caractéristiques sociodémographiques, identifications de genre, parcours de transitions médico-psychologiques et VIH/sida dans la population *trans*. Premiers résultats d'une enquête menée en France en 2010. *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire*, n°42, pp. 433-437.
- Gil, F. (2005). Sexualité et prostitution. In : M.-É. Handman & J. Mossuz-Lavau (dir.), *La prostitution à Paris*. Paris : La Martinière, pp. 345-395.
- Gil, F., Hedjerassi, N., Rullac, S., Rincon, G. & Anjos Cruz, C. (2014). *Discriminations et stigmatisation d'une population. Le cas des femmes trans' migrantes*. Buc, Paris, Reims : CERA-BUC, Acceptess-T & CEREP-URCA.
- Gil, F., Hedjerassi, N. & Reyes, J. (2015). *Enquête sur la population trans' : intersection de discriminations directes et indirectes*. Paris/Reims : Acceptess-T & CEREP-URCA.
- Gonzalez, O. L. (2018). L'imbrication classe et sexe à l'œuvre : parcours identitaires et migratoires chez les personnes trans MtF latino-américaines. *Genre, sexualité & société*, n°20, [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/gss/5230> (Page consultée le 17 octobre 2020).
- Goulart, G. (2011). Imagens em trânsito: narrativas de uma travesti brasileira. In : A. Piscitelli, G. O. Assis & J. M. N. Olivar (ed.), *Gênero, sexo, amor e dinheiro: mobilidades transnacionais envolvendo o Brasil*. Campinas: Unicamp/PAGU, pp. 263-320.
- Granados Cosme, J. A., Hernandez Ramirez, P. A., & Olvera Muñoz, O. A. (2017). Performatividad del género, medicalización y salud en mujeres transexuales en Ciudad de México. *Salud Colectiva*, 13(4), pp. 633-646.
- Green, N. L. (2002). Religion et ethnicité. De la comparaison spatiale et temporelle. *Annales. Histoire. Sciences Sociales*, 57(1), pp. 127-144.
- Green, N. L. (2003). Concepts historiques des flux migratoires : dualités et fausses découvertes. *Revue internationale et stratégique*, 50(2), pp. 79-84.
- Grossetti, M. (2004). *Sociologie de l'imprévisible. Dynamiques de l'activité et des formes sociales*. Paris : PUF.
- Grossetti, M. (2006). L'imprévisibilité dans les parcours sociaux. *Cahiers internationaux de sociologie*, 120(1), pp. 5-28, [En ligne], URL : <https://doi.org/10.3917/cis.120.0005> (Page

consultée le 20 juillet 2021).

- Guardado, M. E., Peren, J., Cano, F., Vega, R., Rivas, J., Lungo, S. & Ortega, S. (2015). *Caracterización y estimación del tamaño poblacional en mujeres trans en Guatemala*. [En ligne], URL : <https://www.hivos.org.gt/wp-content/uploads/2017/02/Informe-poblacion-Trans.pdf> (Page consultée le 20 juillet 2021).
- Guénif-Souilamas, N. (2005). Femmes, immigration, ségrégation. In : M. Maruani (éd.), *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*. Paris : La Découverte, pp. 389-397.
- Guénif-Souilamas, N. (2010). 16. Le corps-frontière, traces et trajets postcoloniaux. In : A. Mbembe (éd.), *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*. Paris : La Découverte, pp. 217-229.
- Guénif-Souilamas, N. (2020). Aux sources du racisme d'État. In O. Slaouti (éd.), *Racismes de France*. Paris : La Découverte, pp. 133-150.
- Guillaume, J.-F. (2009). Les parcours de vie, entre aspirations individuelles et contraintes structurelles. *Informations sociales*, 6(156), pp. 22-30.
- Guillaumin, C. (2016). *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*. Donnemarie-Dontilly : éditions iXe (1^{ère} édition : Côté-femmes, 1992).
- Gutiérrez, A. (2015). *Identidades trans femeninas. Sociabilidades, internet, narrativas y tránsitos de género en la Ciudad de Mexico* (thèse en sciences sociales spécialité sociologie). Ciudad de México : El Colegio de México.
- Guy, T. (2001, mai). De l'insertion à l'intégration : les étapes de l'apprentissage [communication]. 8^{èmes} Journées d'études Céreq, « Construction et usage des catégories d'analyse » [En ligne], URL : https://pmb.cereq.fr/doc_num.php?explnum_id=3012 (Page consultée le 20 août 2021).
- Guy, T. (2002). L'intégration, une phase de l'insertion. *Formation Emploi*, n°77, pp. 21-36, [En ligne], URL : http://www.persee.fr/doc/forem_0759-6340_2002_num_77_1_2474 (Page consultée le 11 août 2021).
- Handman, M.-É. & Mossuz-Lavau, J. (éd.) (2005). *La prostitution à Paris*. Paris : La Martinière.
- Haute Autorité de Santé (2009). *Situation actuelle et perspectives d'évolution de la prise en charge médicale du transsexualisme en France* [En ligne], URL : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2009-12/rapport_transsexualisme.pdf (Page consultée le 11 août 2021).
- Haut Conseil à l'Intégration (1992). *La connaissance de l'immigration et de l'intégration*. Paris : La Documentation Française.
- Hedjerassi, N., Reyes, J. & Gil, F. (2015). L'expérience de l'école, du travail et de la formation de

- migrantes transgenres : entre stigmatisation et discrimination. *Revue Française d'Éducation Comparée*, n°13, pp. 167-180.
- Heinich, N. (2006). La sociologie à l'épreuve des valeurs. *Cahiers internationaux en sociologie*, 121(2), pp. 287-315, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2006-2-page-287.htm> (Page consultée le 19 juillet 2021).
- Hiller, R. (2005). Los cuerpos de la universalidad. Educación y travestismo/ transexualismo. In : L. Berkins & J. Fernández (ed.), *La gesta del nombre propio. Informe sobre la situación de la comunidad travesti en la Argentina*, Buenos Aires: Ediciones Madres de Plaza de Mayo, pp. 93-114.
- Howe, C., Zaraysky, S. & Lorentzen, L. (2008). Transgender sex workers and transmigration between Guadalajara and San Francisco. *Latin American Perspectives*, n°35, pp. 31-50.
- INSEE (2016). Immigré. In : *Définitions, méthodes et qualité*, [En ligne], <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1328> (Page consultée le 12 mars 2021).
- Instituto Nacional de Estadística y Censos (I.N.D.E.C.) (2019). *Nuevas realidades, nuevas demandas : desafíos para la medición de la identidad de género en el Censo de Población*. Ciudad Autónoma de Buenos Aires: Instituto Nacional de Estadística y Censos - INDEC, Documentos de trabajo n°25.
- International Organization for Migration (2019). « Migrant ». Glossary on migration. *IML Series*, n°34, pp. 130-131.
- Jayme, J. (2001). *Travestis, transformistas, drag-queens, transexuais: Personagens e máscaras no cotidiano de Belo Horizonte e Lisboa* (thèse de doctorat en anthropologie). Campinas : Universidade Estadual de Campinas.
- Julhe, S. (2017). *Contribution à une sociologie des parcours professionnels. Engagement et transitions dans les métiers de l'expertise corporelle* (HDR, vol. II). Reims : Université de Reims Champagne-Ardenne.
- Kaufmann, J.-C. (2004). *L'entretien compréhensif*. Paris : Armand Colin.
- Kocadost, F., Ç. (2017). Le positionnement intersectionnel comme pratique de recherche : faire avec les dynamiques de pouvoir entre femmes. *Les cahiers du CEDREF*, n°21, pp. 17-50.
- Kulick, D. (1998). *Travesti: Sex, Gender and Culture among Brazilian Transgendered Prostitutes*, Chicago: University of Chicago Press.
- Lafaurie, M. (2014). *En el camino de la feminización: estudio de las prácticas de intervención corporal de travestis del área de influencia del Hospital Santa Clara E.S.E. de Bogotá, Colombia*. Bogotá : Universidad El Bosque.

- Lafaurie, M., Garcia, C., Giraldo, C., Gutiérrez, A., Lara, Y., Ortiz, L., Rivera, A., Romero, A., Sanchez, J. & Vasquez, R. (2012). Una reflexión sobre la transfobia y la exclusión: narraciones de travestis en Un programa social. *Duazary: Revista internacional de Ciencias de la Salud*, 9(1), pp. 42-48.
- Langlet, M. (2009). Étrangères et Prostituées. « Sortir des eaux profondes ». *Le Journal du Sida*, n°211, pp. 28-29.
- Lavaud-Legendre, B. (2016). Quand le législateur se veut pédagogue. Retour sur les objectifs de la loi de lutte contre le système prostitutionnel. *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 4(4), pp. 725-740.
- Lavoie, N., Levesque, J.-Y. & Lapointe, D. (2007). Mieux comprendre les obstacles qui entravent le retour en formation des adultes peu scolarisés. *Savoirs*, 13(1), pp. 63-78, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-savoirs-2007-1-page-63.htm> (Page consultée le 05 août 2021).
- Law, C. L., Martinez, L. R., Ruggs, E. N., Hebl, M. R. & Akers, E. (2011). Trans-parency in the workplace: How the experiences of transsexual employees can be improved. *Journal of Vocational Behavior*, 79(3), pp. 710-723.
- Lebreton, E. (2017). *Pour des formations linguistiques (trans)formatrices : renverser les évidences pour penser l'appropriation du français par des adultes migrants* (thèse en Linguistique/Français langue étrangère). Rouen : Université de Rouen-Normandie.
- Le Douaron, P. (2007). La formation professionnelle des adultes : plus d'immobilité que de dérive. *Formation Emploi*, n°98, pp. 157-161, [En ligne], URL : <http://formationemploi.revues.org/1642> (Page consultée le 14 août 2021).
- Levené, T. (2011). Les politiques d'insertion : quelle pertinence pour les « inemployables » ? *Formation Emploi*, n°116, pp. 51-67.
- Levy, R. & Pavie, T. (2005). Why look at life courses in an interdisciplinary perspective? In : R. Levy, P. Ghisletta, J.-M. Le Goff, D. Spini & E. Widmer (ed.), *Towards an Interdisciplinary Perspective on the Life Course*. Oxford: Elsevier, pp. 3- 32.
- Lin, N. (1995). Les ressources sociales : une théorie du capital social. *Revue française de sociologie*, 36(4), pp. 685-704.
- Lombardi, E. L., Wilchins, R. A., Priesing, D. & Malouf, D. (2001). Gender violence: Transgender experiences with violence and discrimination. *Journal of Homosexuality*, 42(1), pp. 89-101.
- López Murcia, L. M. (2010). A veces también llueve para arriba: de travestis, sus amores y desamores. *Revista de trabajo social*, n°12, pp. 147-165.
- López Murcia, L. M. (2015). *Transitando en La Italia: Trayectorias migratorias de las travestis*

- colombianas, trabajadoras sexuales en Italia, en la década de los noventa* (mémoire de Master en Études de Genre). Bogotá : Universidad Nacional de Colombia.
- Löwy, I. & Rouch, H. (2003). Genèse et développement du genre : les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre. *Cahiers du Genre*, n°34, pp. 5-16.
- Macé, É. (2010). Ce que les normes de genre font aux corps / Ce que les corps trans font aux normes de genre. *Sociologie*, 4(1), pp. 497-515.
- Madrisotti, F. (2018). *L'étape marocaine des self-made-migrants. La recherche d'une émancipation économique et sociale par la mobilité* (thèse de doctorat en ethnologie et anthropologie sociale). Paris : EHESS.
- Marchive, A. (2012). Introduction. Les pratiques de l'enquête ethnographique. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 45(4), pp. 7-14.
- Marinho, S. & Almeida, G. S. de (2019). Trabalho contemporâneo e pessoas trans: considerações sobre a inferiorização social dos corpos trans como necessidade estrutural. *Sociedade e Cultura*, 22(1), pp. 114-134.
- Martuccelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*. Paris : Armand Colin.
- Martuccelli, D. (2009). Qu'est-ce qu'une sociologie de l'individu moderne ? Pour quoi, pour qui, comment ? *Sociologie et sociétés*, 41(1), pp. 15-33, [En ligne], URL : <https://doi.org/10.7202/037905ar> (Page consultée le 15 juillet 2021).
- Martuccelli, D. (2010). *La société singulariste*. Paris : Armand Colin.
- Martuccelli, D. (2015). Les deux voies de la notion d'épreuve en sociologie. *Sociologie*, 6(1), pp. 43-60, [En ligne], URL : <https://doi.org/10.3917/socio.061.0043> (Page consultée le 17 août 2021).
- Martuccelli, D. (2019). Les épreuves, ou comment décrire la vie sociale à échelle humaine. *Le Sociographe*, n°Hors-Série 12, pp. 19-41.
- Masullo, G. (2015). Migrant Sexualities: "Non-normative" Sexual Orientation between Country of Origin and Destination. *Italian Sociological Review*, 5(3), pp. 383-398.
- Mathieu, L. (2002). La prostitution, zone de vulnérabilité sociale. *Nouvelles questions féministes*, 21(2), pp. 55-75, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2002-2-page-55.htm> (Page consultée le 25 juillet 2021).
- Mathieu, N.-C. (2013). *L'anatomie politique. [1], catégorisations et idéologies du sexe*. Donnemarie-Dontilly : Éditions iXe, (1^{ère} édition : côté-femmes, 1991).
- Maud-Yeuse, T. (2010). De la question trans aux savoirs trans, un itinéraire. *Le sujet dans la cité*, n°1,

pp. 120-129.

- Maud-Yeuse, T., Espineira, K. & Alessandrin, A. (2013). De la militance trans à la transmission des savoirs : la place du sujet trans dans le lien social. *Le sujet dans la cité*, n°4, pp. 132-143.
- Mauger, G. (2001). Les politiques d'insertion. Une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1(136-137), pp. 5-14.
- Maurry, Y. & Hedjerassi, N. (2020). Empowerment, pouvoir d'agir en éducation. *Spirale*, 66(3), pp. 3-13, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-spirale-revue-de-recherches-eneducation-2020-3-page-3.htm> (Page consultée le 19 octobre 2020).
- Mazade, O. (2011). La crise dans les parcours biographiques : un régime temporel spécifique ? *Temporalités*, n°13, [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/1472>, (Page consultée le 19 octobre 2020).
- Mead, M. (1969). *Mœurs et sexualité en Océanie*. Paris : Éditions Plon (traduction) [En ligne : livre I : *Trois sociétés primitives de Nouvelle-Guinée*], URL : http://classiques.uqac.ca/classiques/mead_margaret/moeurs_sexuelles/livre_1/livre1_intro.html (Page consultée le 19 octobre 2020).
- Medico, D. (2014). Éléments pour une psychothérapie adaptée à la diversité trans*. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 52(1), pp. 109-137.
- Mejia, N. (2006). *Transgenerismos. Una experiencia transexual desde la perspectiva antropológica*. Barcelona: Bellaterra.
- Mériaux, O. (2009). Les parcours professionnels : définitions, cadre et perspectives. *Éducation permanente*, 4(181), pp. 11-21, [En ligne], URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00655542> (Page consultée le 20 août 2021).
- Ministerio Público de la Defensa de la Ciudad Autónoma de Buenos Aires (2017). *La Revolución de las Mariposas. A diez años de La Gesta del Nombre Propio*. [En ligne], URL : https://www.algec.org/wp-content/uploads/2017/09/la_revolucion_de_las_mariposas.pdf (Page consultée le 20 août 2021).
- Molinier, P. (2013). Préface. In : A.-F. Sterling, *Les cinq sexes*. Paris : Petite bibliothèque Payot.
- Monheim, M. (2014). Enjeux identitaires multiples chez des personnes homosexuel.les ou transgenres, issu.es de l'immigration arabo-musulmane. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 52(1), pp. 91-107.
- Monteiro, S., Brigeiro, M. & Barbosa, R. (ed.) (2019). Saúde e direitos da população trans. *Cadernos de Saúde Pública*, 35(4), pp. 1-4.
- Monville, M. & Léonard, D. (2008). La formation professionnelle continue. *Courrier hebdomadaire*

- du *CRISP*, 1987-1988(2), pp. 7-67, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2008-2-page-7.htm> (Page consultée le 12 août 2021).
- Moran, A. (2018, 28 août). Meurtre de Vanesa Campos : « Ils ont instauré un climat de terreur ». *Libération*. [En ligne], URL : https://www.liberation.fr/france/2018/08/26/meurtre-de-vanesa-campos-ils-ont-instaure-un-climat-de-terreur_1674680/ (Page consultée le 1 avril 2021).
- Moujoud, N. (2005). Prostitution et migration de Maghrébines. In : M.-É. Handman & J. Mossuz-Lavau (éd.), *La prostitution à Paris*. Paris : La Martinière, pp. 199-223.
- Moujoud, N. & Teixeira, M. (2005). Migration et trafic de femmes. In : M.-É. Handman & J. Mossuz-Lavau (éd.), *La prostitution à Paris*, Paris : La Martinière, pp. 377-395.
- Nativel, C. (2012). L'insertion professionnelle des jeunes issus de l'immigration : enjeux et politiques publiques en Grande-Bretagne et en France. *Revue française de civilisation britannique*, XVII(2), pp. 163-180, [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/rfcb/689> (Page consultée le 19 août 2021).
- Négroni, C. (2005). La reconversion professionnelle volontaire : d'une bifurcation professionnelle à une bifurcation biographique. *Cahiers internationaux de sociologie*, 119(2), pp. 311-331, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-desociologie-2005-2-page-311.htm> (Page consultée le 15 août 2021).
- Négroni, C. (2011). Migrants équatoriennes, transsexuelles, prostituées : une construction identitaire au-delà des normes binaires. *Déviance et Société*, 35(4), pp. 459-484.
- Négroni, C. & Lo, S.-H. (2017). L'autonomie dans les parcours professionnels : de quelle autonomie parle-t-on ? *Formation Emploi*, n°139, pp. 7-14, [En ligne], URL : <http://formationemploi.revues.org/5123> (Page consultée le 21 août 2021).
- Noiriel, G. (1988). *Le creuset français : histoire de l'immigration XIX^{ème} - XX^{ème} siècles*. Paris : Le Seuil.
- Noiriel, G. (2010). Une histoire du modèle français d'immigration. *Regards croisés sur l'économie*, n°8, pp. 32-38.
- Ojeda, L. (2017, juillet-août). O percurso migratorio das profisionais do sexo trans brasileiras para a Europa [communication]. *Seminario Internacional Fazendo Gênero 11*, Florianópolis, Brésil, [En ligne], URL : http://www.wwc2017.eventos.dype.com.br/recursos/anais/1498082167_ARQUIVO_Opercur_somigratoriadasprofissionaisdosexotransbrasileirasparaaEuropa.pdf (Page consultée le 21 août 2021).
- Olivier, C. (2003). Bucoliques et emmurées, les prostituées et le régime de Vichy. *Travail, genre et*

- sociétés*, 2(10), pp. 55-68, [En ligne], URL : [Cairn.info/revue-travail-genre-et-société-2003-2-page-55.html](http:// Cairn.info/revue-travail-genre-et-société-2003-2-page-55.html) (Page consultée le 19 mars 2021).
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, n°1, pp. 71-109.
- Paez, C. (2010). *Travestismo Urbano. Género, Sexualidad y Política*. Quito: FLACSO.
- Palazzeschi, Y. (2003). Histoire de la formation, formation de l'histoire. *Savoirs*, 3(3), pp. 7-51, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-savoirs-2003-3-page-7.htm> (Page consultée le 03 août 2021).
- Palidda, S. (1999). La criminalisation des migrants. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129(4), pp. 39-49.
- Patrício, M. (2008). *No truque: Transnacionalidade e distinção entre travestis brasileiras* (thèse de doctorat en anthropologie). Recife : Universidade Federal de Pernambuco.
- Paul, M. (2009). L'accompagnement dans le champ professionnel. *Savoirs*, 20(2), pp. 11-63, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-savoirs-2009-2-page-11.htm> (Page consultée le 01 août 2021).
- Pedraza, Z. (2004). El régimen biopolítico en América Latina. Cuerpo y pensamiento social. *Iberoamericanas*, IV(15), pp. 7-19 [En ligne], URL : <http://www.iai.spkberlin.de/fileadmin/dokumentenbibliothek/Iberoamericana/15pedraza.pdf> (Page consultée le 8 octobre 2020).
- Pelúcio, L. (2005). Na noite nem todos os gatos são pardos: Notas sobre a prostituição travesti. *Cadernos Pagu*, n°25, pp. 217-248.
- Pelúcio, L. (2006). Três casamentos e algumas reflexões: Notas sobre conjugalidade envolvendo travesti que se prostituem. *Estudos Feministas*, 14(2), pp. 522-534.
- Pelúcio, L. (2011). “Amores Perros”: Sexo, paixão e dinheiro na relação entre espanhóis e travestis brasileiras no mercado transnacional do sexo. In : A. Piscitelli, G. Assis & J. Olivar (ed.), *Gênero, sexo, amor e dinheiro: Mobilidades transnacionais envolvendo o Brasil*. Campinas: Pagu-Núcleo de Estudos de Gênero & UNICAMP, pp. 185-224.
- Perez, C. & Thomas, G. (2005). Trajectoires d'emploi précaire et formation continue. *Économie et statistique*, n°388-389, pp. 107-127.
- Perrot, M. (1960). Les rapports des ouvriers français et des étrangers (1871-1893). *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, 12^e série, n°12, pp. 4-9.
- Pheterson, G. (2010). Le féminisme pris aux pièges. *Genre, sexualité & société*, n°4, [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/gss/1574> (Page consultée le 29 juillet 2019).

- Pheterson, G. & Mathieu, N.-C. (1995). Droit d'asile, migration et prostitution. *Cahiers du GEDISST* (Groupe d'étude sur la division sociale et sexuelle du travail), n°14, pp. 57-67, [En ligne], URL : https://www.persee.fr/doc/genre_1165-3558_1995_num_14_1_979 (Page consultée le 29 juillet 2021).
- Pirani, D. (1997). *Quand les lumières de la ville s'éteignent : minorités et clandestinité à Paris. Le cas des travestis* (thèse de doctorat en ethnologie). Paris : EHESS.
- Pitollat, C. & Klein, M. (2018). *L'accompagnement des bénéficiaires du RSA* [Rapport au premier ministre] [En ligne], URL : <https://www.gouvernement.fr/partage/10479-rapport-de-claire-pitollat-etmathieu-klein-sur-l-accompagnement-des-beneficiaires-du-rsa> (Page consultée le 03 août 2021).
- Plivard, I. (2010). La pratique de la médiation interculturelle au regard des populations migrantes et issues de l'immigration. *Connexions*, 93(1), pp. 23-38, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-connexions-2010-1-page-23.htm> (Page consultée le 03 août 2021).
- Posso, J.-L. & La Furcia, A. (2016). El fantasma de la puta-peluquera: Género, trabajo y estilistas trans en Cali y San Andrés Isla, Colombia. *Sexualidad, Salud y Sociedad*, n°24, pp. 172-214.
- Pourette, D. (2005). La prostitution masculine et la prostitution transgenre. In : M.-É. Handman & J. Mossuz-Lavau (dir.), *La prostitution à Paris*. Paris : La Martinière, pp. 263-291.
- Prada, N., Herrera, S., Lozano, L. & Ortiz, A.M. (2012). *¡A mí me sacaron volada de allá!: relatos de vida de mujeres trans desplazadas forzosamente hacia Bogotá*. Bogotá : Universidad Nacional de Colombia.
- Prieur, A. (1998). *On Transvestites, Queens, and Machos*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Prieur, C. (2009, 12 mai). Pour ou contre le parcours de soins. *Le Monde*. [En ligne], URL : http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/05/12/pour-ou-contre-le-parcours-de-soins_1191998_3224.html (Page consultée le 05 septembre 2018).
- Rachid, M. & Massenzio, F. (2014). *Informe sobre el acceso a los derechos económicos, sociales y culturales de la población trans en Latinoamérica y el Caribe*. Buenos Aires : Redlactrans [En ligne], URL : <http://redlactrans.org.ar/site/wp-content/uploads/2015/03/Informe%20DESC%20trans.pdf> (Page consultée le 05 septembre 2018).
- Rebzani, M. & Durand-Delvigne, A. (2003). Politiques d'insertion sociale et professionnelle et discriminations des jeunes d'origine non européenne. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 32(4), pp. 693-710.

- Redoutay, E. (2005). Trottoirs et territoires, les lieux de prostitution à Paris. In : M.- É. Handman & J. Mossuz-Lavau (dir.), *La prostitution à Paris*. Paris : La Martinière, pp. 39-91.
- Reidel, M. (2013). *A pedagogia do Salto Alto: histórias de professoras transexuais e travestis na educação brasileira* (mémoire de maîtrise). Porto Alegre : Universidade Federal do Rio Grande do Sul.
- Reyes, J. (2012). *Trajectoires migratoires de transgenres sud-américaines ayant exercé la prostitution en France* (mémoire de Master en sciences sociales). Paris : EHESS.
- Reyes, J. (2019). Trayectorias de inserción profesional de trans migrantes en Francia. *methaodos.revista de ciencias sociales*, 7(1), pp. 135-141, [En ligne], URL : <https://doi.org/10.17502/m.rcs.v7i1.280> (Page consultée le 22 juillet 2021).
- Reyes, J. & Gugolati, M. (2020). Porous Borders : José Reyes on the Fluid Mosaic. *Allegra lab, Anthropology for radical optimism*, [En ligne], URL : <https://allegralaboratory.net/porous-borders-jose-reyes-on-the-fluid-mosaic/> (Page consultée le 22 juillet 2021)
- Reyes, J. & Hedjerassi, N. (2017). Gestion des émotions de migrantes transidentitaires sud-américaines en France. *Migrations Société*, 29(166), pp.15-29.
- Reyes, J. & Hedjerassi, N. (2020). Se (Trans)former ? Parcours de formation professionnelle de trans migrantes en France. In : N. Hedjerassi (éd.), *Les pédagogies émancipatrices*. Paris : Éditions du Croquant, pp. 177-196.
- Reyes Serna, J. I., Urrea Giraldo, F., Castaño López, J., A. & Viera Martínez, O. (2015). Entre la transgresión subversiva y el conservadurismo de género : transgeneristas negras. In : F. Giraldo & J. Posso (ed.), *Feminidades, sexualidades y colores de piel: Mujeres negras, indígenas, blancas-mestizas y transgeneristas negras en el suroccidente colombiano*. Cali : Universidad del Valle, pp. 471-514.
- Rincon, G., Fouran Peralta, S. & Yoon, S. H. (2011). *Insertion pour l'Emploi des PVVIH Transgenres*. Paris : ACCEPTESS-T & SIDACTION.
- Robin, P. (2016). Le parcours de vie, un concept polysémique. *Les Cahiers Dynamiques*, 1(67), pp. 33-41.
- Rocha-Buelvas, A. (2015). El riesgo suicida y los significados de las minorías sexuales: un nuevo reto para la salud pública. *Revista Facultad de Medicina*, 63(3), [En ligne], URL : <http://dx.doi.org/10.15446/revfacmed.v63n3.43219> (Page consulté le 27 octobre 2020).
- Rosanvallon, P. (2021). *Les épreuves de la vie. Comprendre autrement les Français*. Paris : Seuil.
- Rubin, G. (1998). L'économie politique du sexe : transactions sur les femmes et systèmes de sexe/genre. *Les cahiers du CEDREF*, n°7, pp. 3-81.

- Saighi, V. (2013). *Représentations sociales du vécu de la transition et du parcours professionnel* (mémoire de Master en sciences de l'éducation). Villetaneuse : université Paris 13.
- Salazar, X. & Villayzan, J. (2009). *Lineamientos para el trabajo multisectorial en población trans. Derechos Humanos, trabajo sexual y VIH/sida*, Lima: IESSDEH, REDLACTRANS, UNFPA.
- Samoyault, T. (2016). La traduction agonique. *Po&sie*, 156(2), pp. 127-135.
- Santelmann, P. (2007). Les fondements obscurs des « politiques » d'insertion. *Savoirs*, 2(14), pp. 63-71.
- Sayad, A. (1999). *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris : Éditions du Seuil.
- Schilt, K. (2006). Just one of the guys? How transmen make gender visible at work. *Gender and Society*, 20(4), pp. 465–490.
- Schilt, K. & Connell, K. (2007). Do workplace gender transitions make gender trouble? *Gender, Work and Organization*, 14(6), pp. 596–618.
- Schilt, K. & Wiswall, M. (2008). Before and after: Gender transitions, human capital, and workplace experiences. *The BE Journal of Economic Analysis & Policy*, 8(1), article 39, [https://doi.org/10.2202/1935-1682.1862]
- Schmerber, B. (2020). *Le "métier flou" de conseiller en insertion professionnelle. Des bricoleurs de l'accompagnement vers l'emploi à l'épreuve du libéralisme (période 1985-2015)* (thèse en sociologie). Reims : Université de Reims Champagne-Ardenne
- Scott, J. (1988). Genre : une catégorie utile d'analyse historique. *Les Cahiers du GRIF*, n°37-38, pp. 125-153.
- Séhili, D. & Dufournet, T. (2019). Mutations du travail et « nouvelles formes » de discriminations : introduction. *Les cahiers de la LCD*, 10(2), pp. 13-21.
- Séhili, D. & Zúñiga, V. (2014). Une lecture des migrations au prisme des savoirs et des ressources. *Migrations Société*, 153-154(3-4), pp. 83-94.
- Serre, A., Cabral, C., Castelleti, S., Brunet, J.-B. & de Vincenzi, I. (1994). Recherche-Action auprès de transsexuels et travestis prostitués à Paris. *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire*, 20(1), pp. 89-90.
- Sikora, J., S. (1998). *De ranas a princesas: sufridas, atrevidas y travestidas*. San José de Costa Rica: ILPES.
- Simon, P. (1998). Nationalité et origine dans la statistique française : les catégories ambiguës. *Population*, 53(3), pp. 541-568.
- Siqueira, M. S. (2004). *Sou senhora: Um estudo antropológico sobre travestis na velhice* (mémoire

- de maîtrise en anthropologie sociale). Florianópolis : Universidade Federal de Santa Catarina.
- Solar, C., Baril, D., Roussel, J.-F. & Lauzon, N. (2016). Les obstacles à la formation en entreprise. *Savoirs*, 41(2), pp. 9-54, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-savoirs-2016-2-page-9.htm> (Page consultée le 16 août 2021).
- Stettinger, V. (2004). L'analyse sociologique des supports. Le cas des individus vivant dans la précarité. In : V. Caradec & D. Martuccelli (éd.), *Matériaux pour une sociologie de l'individu*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion, pp. 43-55.
- Streiff-Fénart, J. (2013). Penser l'Étranger. L'assimilation dans les représentations sociales et les théories sociologiques de l'immigration. *Revue européenne des sciences sociales*, 51(1), pp. 65-93.
- Tabet, P. (2001). La grande arnaque. L'expropriation de la sexualité des femmes. *Actuel Marx*, 30(2), pp. 31-152, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-actuel-marx-2001-2-page-131.htm> (Page consultée le 27 juillet 2021).
- Tarrius, A. (2012). Les transmigrants en France. Un cosmopolitisme migratoire original. *Multitudes*, 49(2), pp. 42-52.
- Teixeira, F. (2008). L'Italia dei Divieti: Entre o sonho de ser europeia e o babado da prostituição. *Cadernos Pagu*, n°31, pp. 275-308.
- Teixeira, F. (2011). Juízo e Sorte: enredando maridos e clientes nas narrativas sobre o projeto migratório das travestis brasileiras para a Itália. In: A. Piscitelli, G. de Oliveira Assis & J. Nieto Olivar (ed.), *Gênero, sexo, amor e dinheiro: mobilidades transnacionais envolvendo o Brasil*. Campinas: Unicamp/PAGU, pp. 225-262.
- Testenoire, A. & Trancart, D. (2011). *Parcours professionnels, ruptures et transitions. Inégalités face aux événements de santé*. Noisy-le-Grand : Centre d'études de l'emploi (CEE), collection Rapport de recherche, n°65.
- Thongkrajai, C. (2012). Transgenres thaïlandaises en Europe. Le sexe, l'amour, l'argent et « mon genre ! ». *SociologieS* [En ligne], URL : <http://sociologies.revues.org/3849>, (Page consultée le 4 mars 2021).
- Travers, A. (2018). *The trans generation. How trans kids (and their parents) are creating a gender revolution*. New York: New York University Press.
- Tribalat, M. (1989). Immigrés, étrangers, Français : l'imbroglio statistique. *Population & Sociétés*, n°241, pp. 1-4.
- Trindade-Chadeau, A. (2012). Méthodes et outils pour accompagner l'insertion professionnelle des jeunes. *Cahiers de l'action*, 37(3), pp 55-64, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue->

cahiers-de-l-action-2012-3-page-55.htm (Page consultée le 02 août 2021).

Ulises Borgogno, I., G. (2009). *La transfobia en América latina y El Caribe. Un estudio en el marco de Redlactrans*. Buenos Aires : Redlactrans.

UNESCO (2017). Migrant/migration. *Migrations internationales* [En ligne], <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/international-migration/glossary/migrant/> (Page consultée le 4 mars 2021).

Urrea, F. (2012). ¡A mí me sacaron volada de allá! A modo de presentación. In : N. Prada, S. Herrera, L. Lozano & A.-M. Ortiz (ed.), *¡A mí me sacaron volada de allá!: relatos de vida de mujeres trans desplazadas forzosamente hacia Bogotá*. Bogotá : Universidad Nacional de Colombia, pp. 17-22.

Urrea, F. & La Furcia, A. (2014). Pigmentocracia del deseo en el mercado sexual trans de Cali, Colombia. *Sexualidad, Salud y Sociedad - Revista latinoamericana*, n°16, pp. 121-152.

Urrea, F. & Posso, J. (2015). *Feminidades, sexualidades y colores de piel: Mujeres negras, indígenas, blancas-mestizas y transgeneristas negras en el suroccidente colombiano*. Cali : Universidad del Valle.

Vale, A. F. C. (2005). *O vôo da beleza: Travestilidade e devir minoritário* (thèse de doctorat en sociologie). Fortaleza: Universidade Federal do Ceará.

Vale, A. F. C. (2009, setembro). Migração, sexualidade et prostituição : travestis e transgêneros no Bois de Boulogne [communication]. *33 Encontro Anual da Associação Nacional de Pós- Graduação e Pesquisa em Ciências Sociais (ANPOCS)*, Caxambu (MG), Brasil, [En ligne], URL : <https://www.scribd.com/document/27787826/Migracao-sexualidade-e-prostituicao> (Page consultée le 4 mars 2021).

Vale, A. F. C. (2010). O vôo da beleza: Experiência transgênero e processo migratório. *OP SIS*, 7(8), 54-68. [En ligne], URL : <https://revistas.ufg.br/Opsis/article/view/9399/6476> (Page consultée le 5 mars 2021).

Vartabedian, J. (2007). El cuerpo como espejo de las construcciones de género. Una aproximación a la transexualidad femenina. *Quaderns-e de l'Institut Català d'Antropologia*, n°10/b [En ligne], URL : <https://raco.cat/index.php/QuadernseICA/article/view/109038> (Page consultée le 02 août 2021).

Vartabedian, J. (2009). Sobre cuerpos e identidades travestis: una experiencia de campo en Río de Janeiro, Brasil. In : G. Nicolás & E. Bodelón (ed.), *Género y dominación. Críticas feministas del derecho y el poder*. Barcelona: Anthropos y Observatori del Sistema Penal i els Drets Humans (UB), pp. 197-201.

- Vartabedian, J. (2011). Trabajo sexual en Barcelona. Sobre la gestión municipal del espacio público. *Oñati Socio-Legal Series*, 1(2) [En ligne], URL : <https://opo.iisj.net/index.php/osls/article/view/68> (Page consultée le 02 août 2021).
- Vartabedian, J. (2012). *Geografía travesti: Cuerpos, sexualidad y migraciones de travestis brasileñas (Rio de Janeiro-Barcelona)* (thèse de doctorat en anthropologie sociale et culturelle). Barcelona: Universidade de Barcelona.
- Vartabedian Cabral, J. (2014). Sobre travestis, clientes y *maridos*: género y sexualidad en la construcción de las identidades de travestis brasileñas trabajadoras del sexo. *Revista de Antropología Social*, n°23, pp. 237-261.
- Vernier, J. (2005). La loi pour la sécurité intérieure : punir les victimes du proxénétisme pour mieux les protéger. In : M.-É. Handman & J. Mossuz-Lavau (éd.), *La prostitution à Paris*. Paris : La Martinière, pp. 121-152.
- Vernières, M. (1997). *L'insertion professionnelle : analyses et débats*. Paris : Économica.
- Villalba Morales, V. (2009). *Quiero que me digan travesti. Estudio sobre la identidad de adolescentes trans y la explotación sexual comercial*. Asunción: mimeo.
- Vogel, K. (2009). The Mother, the Daughter, and the Cow: Venezuelan *transformistas*' migration to Europe. *Mobilities*, 4(3), pp. 367-387.
- Whittle, S., Turner, L., Al-Alami, M., Rundall, E. & Thom, B. (2007). *Engendered penalties: Transgender and transsexual people's experiences of inequality and discrimination*. Wetherby: Communities and Local Government publications.
- Whittle, S., Turner, L., Coombs, R. & Rhodes, S. (2008). *Transgender Eurostudy: Legal survey and focus on the transgender experience of health care*. Bruxelles: ILGA Europe.
- Wihtol de Wenden, C. (2010a). Le glissement des catégories de migrants. *Migrations Société*, 2(128), pp. 193-195.
- Wihtol de Wenden, C. (2010b). Postcolonialisme et immigration : nouveaux enjeux. In : N. Bancel, F. Bernault, A. Boubeker, A. Mbembe & F. Vergès (éd.), *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*. Paris : La Découverte, pp. 256-264.
- Zampiroli, O. (2018). Tornar-se esposa, fazer-se mulher: o casamento estabelecendo gênero nas relações conjugais de mulheres trans/travestis. *Teoria e Cultura*, 13(1), pp. 143-160.
- Zancarini-Fournel, M. (2002). La question immigrée après 68. *Plein droit*, 53-54(2-3), pp. 3-7.
- Zeggar, H. & Dahan, M. (2011). *Évaluation des conditions de prise en charge médicale et sociale des personnes trans et du transsexualisme*. Paris : Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS).

- Zimmermann, B. (2011). *Ce que travailler veut dire. Une sociologie des capacités et des parcours professionnels*. Paris : Economica.
- Zolesio, E. (2011). Anonymiser les enquêtés. ¿ Interrogations ? *Revue pluridisciplinaire de sciences humaines et sociales*, n°12, pp. 174-183.
- Zúñiga, J., Keatley, J. Bockting, W. O., Salcedo, B., Radix, A., Schwenke, C., Holloway, J., Knudsson, A., Ostmann F. & Mazín, R. (ed.) (2013). *Por la salud de las personas trans. Elementos para el desarrollo de la atención integral de personas trans y sus comunidades en Latinoamérica y el Caribe*. [En ligne]. URL : <https://fundacionjuntoscontigo.org/libros/12.pdf>(Page consultée le 19 mars 2021).

ANNEXES

Annexe 1. Tableau des personnes enquêtées

1	Alanis	35	Péruvienne	À la recherche d'un emploi	Féminin
2	Alicia	44	Péruvienne	À la recherche d'un emploi	Trans
3	Daniela	46	Péruvienne	Aide-soignante	Femme
4	Elsa	44	Péruvienne	Agente de propreté	Normal
5	José-Maria	27	Argentine	Agent·e de restauration	Trans androgyne
6	Juliana	40	Colombienne	Accompagnatrice sociale	Féminin
7	Katerine	58	Péruvienne	Agente de services	Femme
8	Léa	49	Colombienne	À la recherche d'un emploi	Transgenre
9	Lena	36	Péruvienne	Exercice de la prostitution	Homme devenu Femme
10	Lucero	46	Péruvienne	À la recherche d'un emploi	Masculin
11	Mariela	50	Équatorienne	À la recherche d'un emploi	Féminin
12	Marina	50	Colombienne	À la recherche d'un emploi	Transsexuelle
13	Marta	65	Argentine	Agente de propreté	Transsexuelle
14	Micaela	53	Panaméenne	À la recherche d'un emploi	Féminin
15	Milena	45	Péruvienne	À la recherche d'un emploi	Féminin
16	Paquita	59	Équatorienne	Arrêt maladie	Travestie
17	Priscilla	43	Colombienne	Médiatrice en	Féminin

				santé	
18	Rachele	41	Péruvienne	Couturière	Trans
19	Rachida	51	Marocaine	Cheffe d'équipe dans une société de nettoyage	Fille à l'intérieur
20	Roberta	44	Équatorienne	Aide soignante	Femme
21	Serena	51	Colombienne	Auxiliaire de vie sociale	Femme trans
22	Sidney	31	Française	Assistante sociale	Femme trans
23	Sol	37	Péruvienne	Exercice de la prostitution	Trans
24	Sonia	44	Argentine	Médiatrice sociale	Féminin pour la société
25	Yeraldine	45	Colombienne	Agente de restauration	Trans

Annexe 2. Guide d'entretien

Informations générales :

Lieu de naissance / âge / genre / état civil / occupation actuelle

Début transition :

À quel âge avez-vous découvert votre identité de genre ? comment cela s'est passé ? (famille) (interventions faites...)

Famille :

Occupation des parents / de la fratrie / rapports avec la famille ?

Scolarité :

Niveau d'études / raisons de quitter l'école / autre type de formations ? (coiffure, cuisine, autres)

Premier travail :

Domaine / ville / comment / horaires / revenus / durée / rapports avec patron·ne et collègues / raison pour le quitter/ difficultés / satisfactions

Débuts prostitution :

Ville / comment / lieux / horaires / revenus / durée / raison pour arrêter/ difficultés / satisfactions / risques ? (violences de la part des clients, des autres prostituées, de la police)

Mode de vie :

Hébergement / sécurité sociale / réseaux sociaux (famille, associations, ami·e·s, couples)

Migration :

Raison(s) de migrer / villes / comment / travail exercé / hébergement / sécurité sociale / situation administrative / réseaux sociaux (famille, associations, ami·e·s, couples) / durée / raisons de continuer la migration / difficultés / satisfactions /

Raisons de commencer un processus d'insertion professionnelle :

Regard sur la prostitution : Considériez-vous la prostitution comme un travail ? (vous sentez-vous exploitée ?) / revenus / pourquoi certaines trans exercent la prostitution ? / regard social (famille, lois répressives, féministes, etc.)

Institutions auxquelles vous vous êtes adressée :

Réseaux personnels / associations / milieu institutionnel

Dispositifs proposés :

Formations / stages / bénévolat...

Dispositifs utilisés :

Pourquoi avez-vous choisi ce dispositif ? / domaine / ville / horaires / revenus / rapports avec l'entourage / durée / raison pour le quitter / difficultés / satisfactions

Premières expériences professionnelles :

Domaine / ville / comment / type de contrat / horaires / revenus / rapports avec l'entourage / durée / raison pour le quitter / difficultés / satisfactions

Expérience professionnelle actuelle :

Domaine / ville / comment / type de contrat / horaires / revenus / rapports avec l'entourage / durée / difficultés / satisfactions / situation administrative / hébergement / réseaux sociaux (famille, associations, ami·e·s, couples)

Projets pour l'avenir :

Rêves / réaliser d'autres métiers, activités professionnelles, d'autres formations / rentrer au pays d'origine...

Notes : choses à ajouter

.

Annexe 3. Quelques observations

Parc de La Muette (Bois de Boulogne- Paris) - dimanche 29 juillet 2018.

Milena m'avait proposé de l'aider durant la réalisation d'une activité culturelle pour célébrer la fête nationale péruvienne. Cela dans un endroit où la communauté latina venait déjeuner, écouter de la musique et danser aux rythmes sud-américains tous les week-ends pendant l'été. La plupart des personnes fréquentant cet endroit étaient de milieu modeste, les hommes travaillant notamment dans le domaine du bâtiment et du commerce, les femmes dans le domaine de la propreté, de la restauration et des soins. Les trans MtF sud-américaines fréquentaient également cet endroit pour se ressourcer à leurs origines. Elles retrouvaient par ailleurs dans cet espace la possibilité de revoir leurs amies et leurs connaissances dans une atmosphère moins tendue que celle de « la plaza » lors de l'activité prostitutionnelle. Enfin, elles profitaient de cet espace pour mettre en exergue leur « succès » au niveau de la construction de leur subjectivité trans ainsi que des capitaux économiques acquis dans l'activité prostitutionnelle.

Lorsque je suis arrivé-e chez Milena vers 11h, elle et son compagnon chargeaient dans une camionnette la nourriture péruvienne qu'elle avait cuisinée pour vendre au parc. Il s'agissait de trois poêles énormes : l'une contenant de la soupe de maïs (*de moté*), l'autre des pommes de terre et une troisième du porc. Assis-e-s dans la camionnette d'un jeune chauffeur colombien embauché pour l'occasion, nous nous sommes trouvé-e-s sans batterie pour démarrer. C'est pourquoi Demba, le partenaire de Milena, a dû descendre chercher qui pourrait nous dépanner. Il a alors arrêté une voiture qui traversait la petite rue où nous étions garé-e-s dans le 13^{ème} arrondissement de Paris. Après avoir reproché à Demba de sentir l'alcool, deux jeunes hommes habillés en costumes traditionnels pour le ramadam sont descendus d'une voiture pour nous aider à recharger la batterie. Une fois en direction du bois de Boulogne, Demba nous a raconté qu'il avait dû s'excuser auprès des deux hommes en leur expliquant qu'il sentait l'alcool car il célébrait l'anniversaire de sa compagne.

Arrivé-e-s au parc de la Muette vers midi, nous trois avons commencé à décharger la nourriture de la camionnette afin de l'emporter à l'endroit choisi par Milena pour vendre ses repas. Ensuite, Demba et moi avons déposé les trois poêles sur deux tables longues, puis nous avons mis de la musique traditionnelle péruvienne et une trentaine de bancs autour des tables. Les premières trans MtF péruviennes ont commencé à arriver vers 13h pour déjeuner, suivies d'autres trans péruviennes mais aussi équatoriennes et colombiennes. Pendant l'après-midi, je suis devenu-e serveur-se en aidant Milena à apporter les repas et les bières aux clientes. Certaines semontraient satisfaites des repas « gourmands » pour 10 euros. En effet, Milena était connue pour sa cuisine traditionnelle ainsi que pour vouloir préserver le folklore de son pays au sein de la communauté des trans MtF péruviennes.

Milena avait réussi à vendre presque tous les repas préparés pour l'occasion à la fin de l'après-midi. Certaines client-e-s, pour la plupart des trans MtF accompagnées de leurs partenaires, me proposaient parfois de m'asseoir auprès d'elles pour m'offrir une bière ou m'inviter à danser. Pour autant, l'atmosphère est devenue plutôt tendue après 22h en raison de l'excès d'alcool. De retour des toilettes, en effet, j'ai observé deux trans MtF qui s'insultaient entre elles : celle plus jeune méprisait celle plus âgée en lui exprimant que le temps de sa retraite était arrivé. Celle plus âgée ripostait en se moquant de l'apparence « peu féminine » et du « style ordinaire » de la plus jeune. Soudain, je me suis senti-e plongé-e dans une microsociété reproduisant des valeurs capitalistes de richesse, colonialistes de beauté et patriarcales de féminité. C'est à ce moment-là que j'ai eu une envie ineffable

de partir.

Je me suis excusé·e auprès de Milena de ne pas rester pour l'accompagner jusqu'à la fin de la soirée. Au milieu de la nuit et de la forêt, je tentais de me rappeler le chemin le plus proche pour arriver à la station de métro. Perdu·e au milieu des rues qui se ressemblaient, j'ai réalisé avoir raté le dernier métro. J'ai alors décidé de marcher un bout du chemin pour alléger mon corps et mon esprit. Je m'interrogeais pendant le trajet sur les raisons pour lesquelles j'avais voulu travailler avec les trans MtF migrantes. Je me posais un tas de questions sur la façon dont une minorité si fragile pouvait reproduire à l'intérieur de sa communauté les discriminations qu'elles avaient subies à l'extérieur en raison de leurs origines modestes, de leur apparence « racisée » et de leurs processus transidentitaires. Je m'interrogeais moi-même, en tant qu'étudiant·e en doctorat en sociologie, appartenant aux classes moyennes et ayant une apparence plutôt cisgenre, sur mon regard peut-être postcolonial imprégné d'exotisme et de romantisme sur cette population.

Rôle comme médiateur·trice social·e au sein d'une association s'occupant de personnes trans migrantes - 13 janvier 2015.

Je reçois à 14h une trans MtF d'origine algérienne ayant une quarantaine d'années. Si elle avait une apparence cisgenre, elle se travestit pour exercer l'activité prostitutionnelle sur internet. Elle est née à Constantine (Algérie), mais elle a la nationalité française depuis une dizaine d'années en raison d'un mariage avec une femme française. Elle vit dans un appartement avec d'autres copines algériennes dans le 17^{ème} arrondissement de Paris. Elle me raconte avoir suivi une formation en Beaux-Arts en Algérie, ce qui lui a permis de travailler comme acteur secondaire dans quelques films. Elle se trouve actuellement inscrite à Pôle emploi et cherche un travail comme agente de nettoyage. Je l'ai aidée à créer un CV en français, bien que j'aie l'impression qu'elle maîtrise assez bien la langue française et qu'elle semble être autonome dans la plupart de ses démarches administratives. Elle vient plusieurs fois par mois à l'association (notamment pour demander des préservatifs et pour actualiser sa situation vis-à-vis de la CAF), souvent accompagnée d'autres *trans* algériennes insérées professionnellement.

Je reçois à 15h30 Patricia, une *trans* péruvienne d'une trentaine d'années vivant en France depuis 5 ans environ. Elle possède un titre de séjour pour soins médicaux. Elle est domiciliée à l'association ARCAT et vit avec d'autres copines péruviennes dans un appartement situé Porte de Clignancourt. Sa seule source de ressources est l'activité prostitutionnelle au bois de Boulogne. Elle ne maîtrise pas la langue française et ne se montre pas intéressée à l'apprendre, raison pour laquelle elle a de fortes difficultés pour être autonome dans la réalisation de ses démarches administratives. Elle n'est pas inscrite à Pôle emploi et ne montre pas un intérêt particulier pour commencer un processus d'insertion professionnelle. Il me semble qu'elle est une personne avec un faible niveau de scolarité et une très faible estime de soi-même. Son état de santé paraît stable, malgré l'apparence des joues assez gonflées en raison probablement des injections de silicone liquide sur son visage. Elle vient plusieurs fois par an à l'association (notamment pour renouveler son titre de séjour et CMU-C) et participe occasionnellement aux manifestations organisées par l'association.

Je reçois à 17h Lucia, une *trans* colombienne d'une quarantaine d'années vivant en France depuis 2 ans environ. Elle attend son premier titre de séjour pour soins médicaux, elle vit seule dans un studio du parc privé et elle est domiciliée au niveau administratif par l'association ARCAT. Sa seule source de ressources est l'activité prostitutionnelle au bois de Boulogne. Elle a eu son baccalauréat et elle s'exprime en français avec difficultés. Si elle est venue à l'association pour être inscrite au deuxième niveau du cours de français langue étrangère proposé

par la Mairie de Paris, elle paraît être autonome pour effectuer la plupart de ses démarches administratives. Son état de santé paraît stable après avoir été hospitalisée en 2014 en raison d'une forte dépression. Elle est actuellement en couple avec un garçon *trans* français et elle aimerait commencer un processus d'insertion professionnelle. Elle vient plusieurs fois par mois à l'association et participe occasionnellement aux manifestations organisées par l'association.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	5
Introduction	7
1. Genèse et visées de la recherche.....	8
2. Transidentité, migrations, travail.....	8
3. Orientations méthodologiques.....	13
4. D'où je parle ? Rapport subjectif à ma recherche	22
5. Sur le processus d'analyse	24
6. Plan de la thèse	26
Partie I CADRE THÉORIQUE	29
1. La notion de parcours comme outil heuristique	32
1.1. L'émergence du « parcours de vie » comme institution sociale.....	32
1.2. L'institutionnalisation des parcours de vie individualisés	33
1.3. Les politiques de l'individu.....	34
1.4. La notion de parcours comme perspective analytique.....	36
1.5. Les trajectoires	38
1.6. Les événements	38
1.7. Les transitions.....	41
1.8. Les bifurcations	42
2. La notion d'insertion comme catégorie institutionnelle.....	44
2.1. La médiatisation de la notion d'insertion.....	45
2.2. Les deux âges de l'insertion.....	45
2.3. Une sous-insertion sociale pour les « inemployé·e·s ».....	48
2.4. L'insertion permanente	50
2.5. Les paradoxes des politiques d'insertion	51
2.6. L'insertion face aux discriminations	52
3. La notion de trans, catégorie issue du champ militant.....	53
3.1. La distinction entre le « sexe biologique » et le « genre social »	54
3.2. La notion de « sexe social ».....	54
3.3. Le système « sexe/genre » et la politisation de la « sexualité ».....	55
3.4. Le « genre » comme catégorie analytique pour expliquer des rapports de pouvoir.....	56
3.5. L'appropriation du terme « genre » en France	57
3.6. De la figure du « monstre » à la construction d'un « malade ».....	58
3.7. Les notions issues du champ médico-psychiatrique.....	58

3.8. L'émergence des notions dépathologisées	59
3.9. Les tensions communautaires à l'égard de l'utilisation des catégories dépathologisées	60
3.10. Une pluralité de subjectivités trans.....	61
4. La notion de migrant·e comme catégorie politico-administrative.....	63
4.1. La question de la migration comme problématique sociologique	66
4.2. Des perspectives de recherche autour de la migration.....	68
4.3. Des regards sociaux construits autour des migrations	69
4.4. La migration comme système de rapports déterminés	71
4.5. Le transnationalisme et les migrations en chaîne	72
4.6. La migration comme problème politique	74
Partie II PRÉSENTATION DES PERSONNES	77
1. Alanis	78
1.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien.....	78
1.2. Présentation	78
2. Alicia	79
2.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien.....	79
2.2. Présentation	80
3. Daniela	81
3.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien.....	81
3.2. Présentation	82
4. Elsa	83
4.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien.....	83
4.2. Présentation	83
5. José-María	85
5.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien.....	85
5.2. Présentation	85
6. Juliana.....	86
6.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien.....	86
6.2. Présentation	87
7. Katerine	88
7.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien.....	88
7.2. Présentation	88
8. Léa.....	90
8.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien.....	90
8.2. Présentation	90

9.	Lena.....	92
9.1.	Conditions de la rencontre et de la réalisation de l’entretien.....	92
9.2.	Présentation	92
10.	Lucero.....	93
10.1.	Conditions de la rencontre et de la réalisation de l’entretien.....	93
10.2.	Présentation	93
11.	Mariela	95
11.1.	Conditions de la rencontre et de la réalisation de l’entretien.....	95
11.2.	Présentation	96
12.	Marina	97
12.1.	Conditions de la rencontre et de la réalisation de l’entretien.....	97
12.2.	Présentation	97
13.	Marta	99
13.1.	Conditions de la rencontre et de la réalisation de l’entretien.....	99
13.2.	Présentation	100
14.	Micaela.....	101
14.1.	Conditions de la rencontre et de la réalisation de l’entretien.....	101
14.2.	Présentation	101
15.	Milena.....	102
15.1.	Conditions de la rencontre et de la réalisation de l’entretien.....	102
15.2.	Présentation	103
16.	Paquita.....	104
16.1.	Conditions de la rencontre et de la réalisation de l’entretien.....	104
16.2.	Présentation	104
17.	Priscilla.....	105
17.1.	Conditions de la rencontre et de la réalisation de l’entretien.....	105
17.2.	Présentation	106
18.	Rachele	107
18.1.	Conditions de la rencontre et de la réalisation de l’entretien.....	107
18.2.	Présentation	107
19.	Rachida.....	109
19.1.	Conditions de la rencontre et de la réalisation de l’entretien.....	109
19.2.	Présentation	109
20.	Roberta	110
20.1.	Conditions de la rencontre et de la réalisation de l’entretien.....	110

20.2. Présentation	111
21. Serena	112
21.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien	112
21.2. Présentation	113
22. Sidney	114
22.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien	115
22.2. Présentation	115
23. Sol.....	117
23.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien	117
23.2. Présentation	117
24. Sonia.....	118
24.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien	118
24.2. Présentation	118
25. Yeraldine	120
25.1. Conditions de la rencontre et de la réalisation de l'entretien	120
25.2. Présentation	120
Partie III PARCOURS DE TRANSITION : CONSTRUIRE UNE SUBJECTIVITÉ TRANS	122
1. Les « ressources et supports » mobilisés	124
1.1. Roberta et la mobilisation de ressources et de supports pour faire face aux imprévisibles liés au début de sa transition de genre pendant son parcours trans	124
1.2. José-Marià et la difficulté à mobiliser des ressources et des supports pour faire face aux imprévisibles liés au début de sa transition de genre pendant son parcours trans.....	126
1.3. Sidney et la possibilité d'obtenir de nouvelles ressources et de mobiliser des supports pour faire face aux imprévisibles liés au début de sa transition de genre pendant son parcours trans	129
2. Approche intersectionnelle des parcours trans	134
2.1. Les trajectoires transidentitaires	134
2.2. Les trajectoires familiales	138
2.3. Les trajectoires scolaires.....	142
2.4. Les trajectoires professionnelles.....	147
2.5. Les trajectoires prostitutionnelles	153
2.6. Trajectoires de vulnérabilités intersectionnelles : surmonter une santé fragilisée, se retrouver sans domicile fixe et faire face à une transphobie institutionnelle.....	160
2.7. Trajectoires affectives et communautaires	165
Partie IV PARCOURS MIGRATOIRES AU PRISME DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE : L'ARRIVÉE EN FRANCE.....	170
1. Les « ressources et supports » mobilisés pour faire face aux imprévisibles dans le déroulement des trajectoires migratoires.....	172

1.1. Alicia : voyager au Chili afin d'obtenir des ressources financières pour se rendre en Italie	172
1.2. Micaela : quitter le Panama pour exercer la prostitution de rue au Costa Rica dans des conditions moins périlleuses.....	176
1.3. Léa : le départ raté au Japon	181
2. Analyse transversale des parcours migratoires.....	184
2.1. Les trajectoires spatiales.....	185
2.2. Les trajectoires prostitutionnelles	198
2.3. Les trajectoires affectives pendant les parcours migratoires et les possibilités d'accumuler des ressources pour envisager une insertion professionnelle en France	203
2.4. Trajectoires de vulnérabilités intersectionnelles : une santé fragilisée et le vécu de discriminations multiples.....	208
Partie V PARCOURS DE FORMATION : COMMENCER UN PROCESSUS D'INSERTION	
PROFESSIONNELLE	215
1. Les « ressources/capitaux » et « supports/dispositifs » mobilisés pour faire face aux imprévisibles pendant le déroulement des parcours de formation	217
1.1. Milena et les difficultés à s'inscrire à une formation professionnalisante	218
1.2. Marina et la difficulté à trouver un travail comme agente de propreté après la finalisation d'une formation professionnalisante	221
1.3. Serena et sa reconversion professionnelle comme auxiliaire de vie sociale	223
2. Analyse transversale des parcours de formation.....	227
2.1. Les motifs pour commencer un processus d'insertion professionnelle	228
2.2. Des structures sociales d'accompagnement pour commencer un processus d'insertion professionnelle.....	231
2.3. S'inscrire à une formation pour favoriser l'insertion professionnelle	236
2.4. Des obstacles à la formation	241
2.5. Types de formation.....	245
2.6. Les formations en FLE (français langue étrangère).....	248
2.7. Les formations qualifiantes pour favoriser l'insertion professionnelle	254
2.8. La recherche d'une formation qualifiante	255
2.9. Les choix de la formation qualifiante	257
2.10. Les difficultés durant les formations qualifiantes : l'absence de financement	260
2.11. Des difficultés liées à la transidentité durant les formations qualifiantes	261
2.12. Des difficultés liées au déroulement des formations qualifiantes	263
2.13. Des difficultés liées aux modes d'évaluation dans les formations qualifiantes	264
2.14. Des difficultés liées aux stages réalisés pendant les formations qualifiantes.....	265
2.15. À la recherche d'un premier emploi en France	268
3. Trajectoires professionnelles	273

3.1. José-Maria et son premier emploi dans un chantier d'insertion sociale	275
3.2. Yeraldine et la difficulté à obtenir un CDD en raison de son casier judiciaire	279
3.3. Marta et l'aboutissement d'un processus d'insertion professionnelle.....	282
4. L'impact des parcours d'insertion professionnelle sur les trajectoires affectives, les trajectoires de santé et les trajectoires transidentitaires.....	285
4.1. Les trajectoires affectives : la famille, les partenaires et le groupe de pairs	286
4.2. Les trajectoires de santé.....	290
4.3. Les trajectoires transidentitaires	291
Conclusion.....	295
<i>La pertinence de la notion de parcours d'un point de vue sociologique pour rendre compte des processus d'insertion professionnelle de trans migrantes en France</i>	<i>295</i>
<i>Les difficultés de la notion institutionnelle d'« insertion » pour analyser les parcours professionnels de trans migrantes en France.....</i>	<i>296</i>
<i>La catégorie « trans » pour aborder les différentes subjectivités de genre exprimées par nos enquêtées</i>	<i>298</i>
<i>La notion de « migrant-e » pour mieux comprendre les trajectoires spatiales de nos enquêtées....</i>	<i>299</i>
<i>Les parcours transidentitaires.....</i>	<i>300</i>
<i>Les parcours migratoires</i>	<i>302</i>
<i>Les parcours de formation.....</i>	<i>304</i>
<i>Les parcours professionnels.....</i>	<i>308</i>
<i>Des pistes à suivre.....</i>	<i>309</i>
Bibliographie.....	311
Annexes.....	336
Annexe 1. Tableau des personnes enquêtées	337
Annexe 2. Guide d'entretien.....	339
Annexe 3. Quelques observations	341
Table des matières	344

Parcours d'insertion professionnelle de personnes trans migrantes en France

Cette recherche analyse les parcours d'insertion professionnelle de personnes trans migrantes en France. Si la migration en France avait réduit la situation d'exclusion sociale de personnes trans sud-américaines (par rapport à celle vécue dans leurs pays d'origine), à l'égard de leur accès à la sécurité sociale ainsi qu'à la possibilité d'obtenir des revenus plus importants en exerçant la prostitution, la recherche d'une insertion professionnelle a confronté la plupart d'entre elles à de multiples difficultés du fait de leur méconnaissance de la langue, d'une faible scolarisation et formation, de leur manque d'expériences professionnelles en dehors de la prostitution, mais aussi en raison de leur transidentité, leur situation de handicap pour certaines, leur origine géographique, voire en raison de leur apparence physique. Par ailleurs, bien que la plupart aient la possibilité d'entrer dans un processus d'insertion professionnelle grâce à la régularisation de leur situation administrative, seule une minorité l'entreprenait. C'est pourquoi, cette enquête examine ce qui a conduit certaines migrantes à s'engager dans un processus d'insertion professionnelle. De même cette recherche identifie dans le parcours de la minorité ayant obtenu un emploi, ce qui a favorisé leur insertion professionnelle (ressources accumulées), ce qui a entravé ce processus (imprévisibles rencontrés), et les dispositifs institutionnels et/ou alternatifs y ayant participé. Cette enquête, enfin, analyse les mécanismes déployés par ces migrantes insérées au niveau professionnel afin d'être recrutées, ainsi que leurs expériences professionnelles une fois recrutées.

Mots-clés : trans, migration, parcours, insertion, formation

Professional integration pathways of migrants trans in France

This research analyzes the professional integration pathways of migrant trans in France. Migration to France reduced the situation of social exclusion for South American trans (compared to their situation in their countries of origin), because it provides the access to social security and to the possibility of obtaining higher incomes through prostitution. On the contrary, the search for professional integration confronted most of them with several difficulties caused by the lack of knowledge of the French language, their basic education and training, their minimal of professional experience outside of prostitution, and also because of their trans-identity, their disability situation, their geographical origins, and even due to their physical appearance. In addition, although most South American trans have the possibility of starting a process of professional integration through the regularization of their administrative situation, only a minority was undertaking it. For this reason, the investigation aimed to understand what led some migrants to engage in a process of professional integration. It continues to focus on the path of the minority who obtained a job, observing what favored their professional integration (accumulated resources), what hindered this process (unforeseen events encountered), and the institutional or alternative mechanisms that participated in it. Finally, the research wished wanted to examine the mechanisms used by these professionally inserted migrants to be employed, as well as their professional experiences once they were hired.

Key-words: trans, migration, pathways, integration, training

Discipline : SOCIOLOGIE, DEMOGRAPHIE

Université de Reims Champagne-Ardenne

CEREP - EA 4692

57 rue Pierre Taittinger - 51100 REIMS

